



unesco



L'industrie du **LIVRE** en **AFRIQUE**

Tendances, défis &
opportunités de croissance

L'industrie du LIVRE en AFRIQUE

Tendances, défis &
opportunités de croissance

Publié en 2025
par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)
7, place de Fontenoy,
75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2025
ISBN 978-92-3-200345-4
<http://doi.org/10.58337/SRUH6078>



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa>).

Les images marquées d'un astérisque (*) ne relèvent pas de la licence CC-BY-SA et ne peuvent être utilisées ou reproduites sans l'autorisation préalable des détenteurs des droits d'auteur.

Titre original : *The AFRICAN BOOK Industry: Trends, Challenges & Opportunities for Growth*. Publié en 2025 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Photo de couverture : © Wangari Mathenge, *The Ascendants XVIII (She Is Here And So Are You)*.*

Photo de Brian M. Griffin, Griffin Imaging Studios

Création graphique et graphisme de la couverture : Corinne Hayworth

Imprimé par l'UNESCO.

Cette publication a été possible
grâce au soutien des
États-Unis d'Amérique



L'industrie du livre en Afrique : un potentiel inexploité

Grâce à l'extraordinaire vivier littéraire et au nombre grandissant de succès sur le continent, l'industrie du livre en Afrique possède un immense potentiel. Bien que l'Afrique reste toujours fortement tributaire d'importations et de maisons d'édition étrangères, elle pesait 5,4 % du marché mondial de l'édition en 2023, générant environ 7 milliards de dollars des États-Unis de chiffre d'affaires annuel. C'est pourquoi, avec des mesures et politiques adaptées en place, l'industrie du livre du continent pourrait voir ses opportunités de marché atteindre 18,5 milliards de dollars des États-Unis dans les années à venir, dont l'édition scolaire pourrait à elle seule potentiellement représenter 13 milliards de dollars des États-Unis.

Pour la première fois, une cartographie complète de l'industrie du livre dans 54 États africains a été menée par l'UNESCO. Cette analyse met en évidence les forces et faiblesses de l'industrie du livre à l'échelle tant sous-régionale que continentale. Elle fournit également des perspectives utiles pour éclairer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, ainsi que la planification stratégique dans l'ensemble du secteur.

Afin de libérer ce potentiel, le rapport offre des recommandations stratégiques visant à développer l'industrie du livre en Afrique, tout en s'assurant que les Africains puissent façonner leurs propres récits et préserver la diversité culturelle et linguistique de l'Afrique.

L'UNESCO appelle les décideurs politiques, les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires, les auteurs et leurs organisations représentatives à travailler de manière concertée pour faire de l'industrie du livre en Afrique un moteur de développement durable.



L'industrie
du livre en Afrique
a le potentiel d'atteindre
18,5 milliards
USD
de chiffre d'affaires
par an

REMERCIEMENTS

L'équipe éditoriale dirigée par Toussaint Tiendrebeogo (Chef de l'Entité de la diversité des expressions culturelles) était composée de Caroline Munier et Carmen Thong. L'analyse continentale et sous-régionale de ce rapport a été préparée par Elitha van der Sandt comme cheffe de file, avec la collaboration d'Isabelle Delvare, Kor Buma Dickson, Rosie Katz et Lily Nyariki, ainsi que Carmen Thong.

Les cartographies nationales ont bénéficié des contributions des experts suivants (par ordre alphabétique): Ahmed Bahialdin Ahmed Alassasy, Cherno Omar Barry, Justin Billy, Bios Diallo, Cheela Chilala, Amroine Darkaoui, Birama Diakon, Renaud Dinguemnaia, Serge Dontchueng Kouam, Hassan El Ouazzani, Samuel Kwaku Smith Esseh, Maria Augusta Evora Tavares Teixeira, Ali Abdelkarim Gnawi, Naitsikile Izyenda, Mohamed Khalid Elzain, Pascal Kishindo, Mannai Mabrouk, Belisario Machacame, Florence Majachani, Bertin Makolo Muswaswa, Thierry Mambana, Omer Massoumou, Ahioua Moularet, Jorge-Abeso Ndong Neme, Omeh Obasi Ngwoke, Amina Nouh Boeuh, Landry Ouoko Delombaut, Connie Khutsafalo Rapoo, Roland Rugero, Abdullah Saiwaad, Elitha van der Sandt, David Waweru, Djamel Yahiaoui, Yisma Tsige Yeshanew, et le Centre régional pour la promotion du livre en Amérique latine et dans les Caraïbes (CERLALC).

La publication a aussi bénéficié des contributions d'Acèle Nadale et de Jeannette Ariane Ngabeu concernant respectivement les citations référencées et l'annexe portant sur les fondations et mutations historiques des littératures africaines.

Le rapport a également bénéficié des conseils avisés de lecteurs externes indépendants notamment (par ordre alphabétique) : Mohamed Aden, Richard Ali, Almamo Danfa, Agnès Debiage, Emad Eldeen Elakehal, Badreldin Omer Elhag Musa, Joao Baptista Fenhane, Nana Grey-Johnson, Rosario Matias Guambe, Yarri Kamara, Laurence Hugues, Adamou Idé, Naitsikile Izyenda, Yasmîn Issaka-Coubageat, Kiarie Kamau, David Kibuuka, Neema Komba, Hamidou Konaté Niamakoro, Yikunnoamlak Mezgebu, Sarah Negumbo, Kenza Sefrioui, Adan Saman Sheikh, Mohamed Sheriff, Pascale Siew, Aminata Sy, Didier Taba Odounga, Edgard Sankara, Aliou Sow, Christophe S. Tonon, Asare Konadu Yamoah, David Waweru and Gata Willow Gbolo Yemba.

Les contributions et le soutien d'autre membres du personnel et consultants de l'UNESCO ont été d'une grande valeur (par ordre alphabétique) :

Ali Mohamed Abdelrahman, Ifeanyi Victor Ajaegbo, Sanae Allam, Maryam Alsemaitt, Carl Ampah, Tosin Animashawun, Getu Assefa, Inès Beziat, Augustin Bikale Mukundayi, Suzanne Bonfils, Alessandra Borchi, Joao Nicolau Bubuzi, Diane Buono, Maïmouna Camara, Khadiatou Lamarana Almaz Camara, Tomaso Cetto, Elena Constantinou, Cristina Cusenza, Ofelia Da Silva, Ali Daou, Sonia Almeida De Ceita Carvalho, Lucie Delaporte, Abdoul Karim Dembele, Nicholas Doerr, Helvi Inotila Elago, Donia El Guess, José Pablo Fernández García, Amal Gad, Francisco Gómez Durán, Maissa Gourar, Karim Hendili, Dodé Houehounha, Zénon Manirakiza, Chimbidzikai Mapfumo, Yuka Miyoshi, Becu Thomas Alex Morita, Idyle Mousse Iye, Nomore Junior Mutsengi, Nancy Lazaro Mwaisaka, Masanori Nagaoka, François Nbebou Ntab, Adele Nibona, Laura Nonn, Thierry P. Nzamba Nzamba, Jean Philippe Odinakachi, Judith Ogana, Marlène Omolongo, Jean Roland Onana Nkoa, Floor Oudendijk, Nefise Ozcelik, Cristina Puerta, Cory Sagerstrom, Adja Maty Sembene, Giovanni Scepi, Lucie Schneider, Clara Mendes Silva, Youssef Suleiman, Akatsuki Takahashi, Saji Thiambé, Dieu Béni Zangbe.

Enfin, nous adressons nos remerciements à Corinne Hayworth, à qui nous devons la conception et la mise en page de cette publication.

L'industrie du **LIVRE**
en **AFRIQUE**

Tendances, défis &
opportunités de croissance

Préface

Ce rapport est un hommage à l'immense créativité et aux compétences des professionnels du livre, romanciers, poètes et écrivains africains en tout genre. Le continent regorge de paysages linguistiques divers, de riches traditions orales et littéraires et de récits contemporains en constante évolution qui, ensemble, ont donné naissance à une industrie du livre débordante de potentiel.

De l'éducation à la culture, en passant par la science et la communication, les livres sont l'élément vital au cœur du travail de l'UNESCO. Nos Capitales Mondiales du Livre et nos Villes Créatives de la Littérature servent de phares à la lecture et à l'écriture en contribuant à attirer l'attention sur chaque culture littéraire individuelle. De Port Harcourt, au Nigeria, à Alexandrie, en Égypte, et Durban, en Afrique du Sud, les villes africaines ont joué un rôle crucial dans ces initiatives et l'année prochaine, Rabat au Maroc fera de même.

Depuis des décennies, notre Organisation s'attache à comprendre l'industrie du livre et de l'édition, ce qui nous a permis d'apprendre une chose essentielle : l'industrie du livre est un puissant moteur du développement durable.

En Afrique, l'essor de l'édition numérique et l'importance croissante des langues locales et autochtones dans la littérature sont en train de remodeler le paysage de l'édition, longtemps dominé par l'édition traditionnelle en anglais, en français et en portugais. Ces évolutions ont rendu la littérature plus accessible, en mettant les histoires africaines à la portée du public mondial et en favorisant une plus grande inclusion sur le continent.

Cela revêt une grande importance pour l'éducation en Afrique, où huit enfants sur dix commencent leur scolarité dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. L'apprentissage numérique et l'éducation multilingue sont des piliers essentiels de la stratégie de l'UNESCO visant à améliorer l'alphabétisation. Une plus grande disponibilité des manuels scolaires et autres matériels éducatifs en ligne ainsi que dans un plus grand nombre de langues sera essentielle pour atteindre cet objectif.

Malgré la richesse de l'industrie du livre en Afrique, certains obstacles l'empêchent d'atteindre son plein potentiel. Par exemple, seuls cinq des 54 États africains membres de l'UNESCO disposent de lois spécifiques pour réglementer et soutenir l'industrie du livre. En outre, l'Afrique dépend fortement des importations de livres, ce qui affaiblit les écosystèmes locaux de l'édition et réduit les opportunités d'emploi. Des problèmes persistent également au niveau de la distribution – par exemple, il n'y a qu'une librairie pour 116 000 habitants en Afrique, ce qui limite considérablement l'accès du public aux ouvrages de lecture.

Les pages qui suivent illustrent le dynamisme de la créativité africaine et le potentiel illimité du secteur du livre sur le continent. Ce rapport souligne en particulier la participation croissante des femmes dans le secteur du livre et le rôle important que joue celui-ci en offrant aux femmes une plateforme pour faire entendre leur voix et façonnner les récits. Les livres sont aujourd'hui plus essentiels que jamais. Ils offrent un espace de dialogue, de réflexion critique et de libre échange d'idées – des piliers fondamentaux des sociétés démocratiques. L'UNESCO réaffirme son engagement à soutenir l'industrie du livre en Afrique, en veillant à ce que ce secteur continue d'être force d'inspiration, d'éducation et d'émancipation.

Audrey Azoulay
Directrice générale de l'UNESCO

Table des matières

Préface	4
Résumé exécutif	7
Introduction	10
Acronymes	13
Partie 1 TENDANCES DE L'INDUSTRIE DU LIVRE EN AFRIQUE	15
UN ÉCOSYSTÈME DU LIVRE DYNAMIQUE	16
DES PROGRÈS CONSTANTS VERS LA FORMALISATION DES CADRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS	18
UNE ADAPTATION PROGRESSIVE À L'INNOVATION NUMÉRIQUE	20
UN ENGAGEMENT ENCOURAGEANT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES GENRES ET DE L'INCLUSION	22
Partie 2 DÉFIS À RELEVER DANS L'INDUSTRIE DU LIVRE EN AFRIQUE	25
DES POLITIQUES ET DES MESURES DE SOUTIEN INSUFFISANTES ET NON STRUCTURÉES	26
Des cadres législatifs et réglementaires faibles	26
Des incitations financières et fiscales limitées	28
LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES INDUSTRIES DU LIVRE ÉTRANGÈRES	28
Le déséquilibre commercial important dans l'édition africaine	29
Le marché stratégique et lucratif de l'éducation	30
LES DIFFICULTÉS DANS L'ACCÈS AUX LIVRES ET LA PROMOTION DE LA LECTURE	31
LA FAIBLESSE EN PUBLICATIONS REPRÉSENTATIVES DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DU CONTINENT	33
LA CARENCE EN PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION SPÉCIFIQUES	34
Partie 3 OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES DE CROISSANCE	37
REFORCER DES CADRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS INTÉGRÉS	38
Élaborer une politique nationale du livre (PNL)	40
Mettre en place des conseils nationaux de développement du livre (CNDL)	41
DÉVELOPPER UN MARCHÉ INTÉRIEUR SOLIDE POUR LES ÉDITEURS LOCAUX	42
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX LIVRES ET PROMOUVOIR LA LECTURE	45

CARTOGRAPHIES SOUS-RÉGIONALES ET NATIONALES	49
CARTOGRAPHIES SOUS-RÉGIONALES	
AFRIQUE AUSTRALE	51
AFRIQUE CENTRALE	52
AFRIQUE DU NORD	53
CARTOGRAPHIES NATIONALES	
AFRIQUE DU SUD	57
ALGÉRIE	64
ANGOLA	67
BÉNIN	71
BOTSWANA	74
BURKINA FASO	78
BURUNDI	82
CABO VERDE	85
CAMEROUN	88
COMORES	92
CONGO	94
CÔTE D'IVOIRE	97
DJIBOUTI	100
ÉGYPTE	103
ÉRYTHRÉE	109
ESWATINI	112
ÉTHIOPIE	115
GABON	121
GAMBIE	124
GHANA	127
GUINÉE	132
GUINÉE ÉQUATORIALE	135
GUINÉE-BISSAU	138
KENYA	141
LESOTHO	146
LIBÉRIA	149
LIBYE	152
AFRIQUE ORIENTALE	54
AFRIQUE DE L'OUEST	55
MADAGASCAR	155
MALAWI	158
MALI	162
MAROC	165
MAURICE	169
MAURITANIE	173
MOZAMBIQUE	175
NAMIBIE	179
NIGER	184
NIGÉRIA	187
OUGANDA	193
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	198
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ..	201
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	204
RWANDA	207
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	210
SÉNÉGAL	213
SEYCHELLES	217
SIERRA LEONE	220
SOMALIE	223
SOUDAN	227
SOUDAN DU SUD	231
TCHAD	234
TOGO	236
TUNISIE	239
ZAMBIE	243
ZIMBABWE	247

ANNEXE : Fondations et mutations historiques des littératures africaines	243
---	------------

Résumé exécutif

L'industrie du livre en Afrique se trouve dans un moment charnière, façonnée par une combinaison d'opportunités significatives et de difficultés systémiques. Le présent rapport de l'UNESCO présente une analyse complète de cette industrie dans les 54 États africains membres de l'Organisation, offrant ainsi une référence sur laquelle les décideurs politiques et les acteurs du secteur peuvent s'appuyer. Le rapport décrit les tendances structurelles, identifie les principales contraintes et formule des recommandations stratégiques en vue d'améliorer la capacité du secteur à atteindre une croissance durable.

Compte tenu des difficultés liées à la collecte de données à travers des contextes éditoriaux aussi diversifiés, ce rapport s'appuie sur une méthodologie participative qui combine des enquêtes officielles, des contributions d'experts locaux et des recherches documentaires afin de fournir le meilleur aperçu possible de l'industrie du livre en Afrique. Cependant, en raison de l'informalité d'une partie de ce secteur, cette étude n'a pas été en mesure de recueillir des données complètes concernant certains modèles, tels que l'autoédition. Par conséquent, certains sous-secteurs, pratiques informelles ou développements technologiques n'ont pas pu être pris en compte. Cela signifie que certaines des estimations de cette étude, telles que le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois dans le secteur, doivent être considérées comme des valeurs minimales. Une évaluation plus complète qui inclurait le secteur informel pourrait donc doubler les estimations fournies ici.

La littérature africaine a considérablement influencé la scène culturelle internationale grâce à des auteurs reconnus, tels que Assia Djebar (Algérie), Chimamanda Ngozi Adichie (Nigeria), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Mongo Beti (Cameroun), Naguib Mahfouz (Égypte), Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya), Tierno Monenembo (Guinée), et Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe).

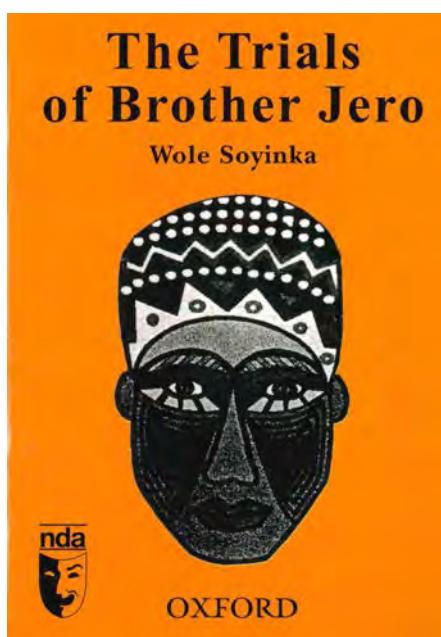
Les adaptations d'œuvres littéraires africaines majeures en films de renommée internationale – notamment *Things Fall Apart* (*Tout s'effondre*, pour la traduction française) de Chinua Achebe (Nigeria), *Notre-Dame du Nil* de Scholastique Mukasonga (Rwanda), *Aya de Yopougon* de Marguerite Abouet (Côte d'Ivoire) et *Xala* d'Ousmane Sembène (Sénégal) – témoignent de cette portée et de cette reconnaissance mondiales. En outre, le secteur fait preuve d'un engagement en faveur de l'égalité des genres, à travers une représentation croissante des femmes écrivaines et des professionnelles de l'édition, notamment dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Botswana et le Burundi.

D'après la présente étude, l'industrie du livre en Afrique représenterait environ 5,4 % des 129 milliards de dollars des États-Unis de chiffre d'affaires mondial en 2023¹, alors que le continent représentait 18 % de la population mondiale². L'industrie du livre en Afrique se caractérise par son segment lucratif de l'édition scolaire, qui constitue environ 70 % du marché. Avec une scolarisation

nette atteignant 329 millions d'élèves, le marché de l'éducation à lui seul a le potentiel d'atteindre environ 13 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique. Des pays comme le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Ghana et le Cameroun disposent de secteurs éducatifs nationaux solides qui alimentent à la fois les marchés nationaux et régionaux.

L'industrie du livre en Afrique est confrontée à un important déficit commercial. En 2023, le continent a importé des livres pour une valeur estimée à 597 millions de dollars des États-Unis d'Amérique, et a exporté des livres pour une valeur de 81 millions de dollars des États-Unis d'Amérique³. Cela représente un déficit considérable de 76 % par rapport au volume total des échanges. Des pôles régionaux, tels que l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Égypte, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, se placent en chefs de file des exportations à l'intérieur du continent, mais de nombreux pays restent tributaires des maisons d'édition européennes, surtout en France et au Royaume-Uni. En conséquence, la diversité linguistique de l'Afrique est peu reflétée dans l'édition : ses 2 000 langues locales et autochtones sont largement éclipsées par l'anglais, le français et le portugais. En outre, les faiblesses des infrastructures d'impression locales obligent de nombreux éditeurs à sous-traiter les impressions en dehors du continent, augmentant encore les coûts et réduisant la compétitivité au niveau local.

Les cadres institutionnels restent faibles. D'après les données recueillies, seuls 38 % des pays africains disposent d'un conseil ou d'un département ministériel spécifique en charge du secteur du livre et de l'édition. Les agences ISBN n'existent que dans 54 % des pays du continent, ce qui complique le commerce et les exportations de livres en raison des charges administratives induites par le recours à des agences étrangères, ainsi que de la difficulté à tracer les livres sans ISBN.



Wole Soyinka, Prix Nobel de littérature en 1986. *The Trials of Brother Jero* (Couverture du livre). Domaine public

“

Seuls cinq pays africains (Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mauritanie) ont élaboré une loi portant spécifiquement sur l'industrie du livre, au-delà de la réglementation sur le dépôt légal et les droits d'auteur. Toutefois, même dans les pays dotés d'un cadre juridique relatif au secteur du livre, l'application de la législation reste inégale, limitant la croissance et la durabilité du secteur.

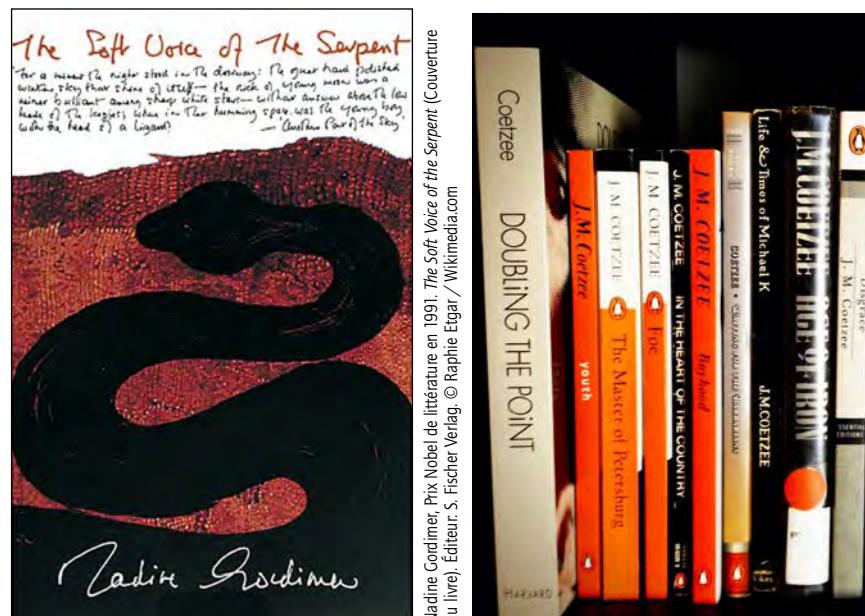
Les contraintes financières exacerbent encore davantage ces difficultés. En l'absence de mécanismes de financement structurés, de nombreux éditeurs dépendent de subventions ponctuelles, tandis que 54 % des pays africains imposent des taux de TVA standards sur les livres, ce qui augmente les coûts tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Certains pays, comme le Botswana, le Ghana et Maurice, ont mis en œuvre des modèles de prélèvements innovants pour soutenir le financement du secteur de l'édition. Au Botswana, le Levy on Technical Devices Fund (« fonds de prélèvement sur les dispositifs techniques », ou LTDF) a permis de collecter 363 000 dollars des États-Unis en 2023, redistribués ensuite pour soutenir les auteurs et éditeurs locaux.

L'accès limité aux livres, les faibles taux d'alphabétisation et l'insuffisance des politiques de promotion de la lecture constituent des obstacles supplémentaires. Sans tenir compte des autres formes de distribution de livres présentes dans le secteur informel, l'Afrique compte environ 13 000 librairies, dont les livres sont le produit de vente principal. La répartition de ces librairies est très inégale sur le continent. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, ne compte qu'une librairie pour 50 000 habitants environ. Les bibliothèques publiques sont encore plus rares, avec seulement 8 000 d'entre elles desservant l'ensemble du continent. L'Afrique du Sud arrive en tête, avec 1 949 bibliothèques ; mais même dans ce pays, chaque bibliothèque dessert environ 40 000 personnes. En l'absence d'investissements conséquents dans les librairies, les bibliothèques et les réseaux de distribution, l'accessibilité aux livres reste une difficulté majeure.

Le secteur évolue, c'est indéniable. Il y a de nouveaux visages, souvent des jeunes qui reviennent de l'étranger avec des idées, de la motivation, et l'envie de faire autrement. Moi-même, c'est en observant ce qui se faisait ailleurs que j'ai décidé de me lancer. Mais cette évolution reste fragile, parce que derrière, les structures ne suivent pas encore. On avance, mais sur un terrain instable.

Souleymane Gueye

Directeur éditorial de la maison d'édition Saaraba, fondateur de la librairie Plumes du Monde • Sénégal



Nadine Gordimer, Prix Nobel de littérature en 1991. *The Soft Voice of the Serpent* (Couverture du livre). Éditeur S. Fischer Verlag. © Raphie Eggar / Wikimédia.com

L'industrie du livre est également confrontée à des lacunes en matière de formation : seuls 20 % des pays africains proposent des qualifications spécifiques dans le domaine de l'édition, ce qui laisse une grande partie du continent tributaire de formations et d'ateliers informels. Des associations professionnelles, à l'image de la Writers' Association of The Gambia (Association des Écrivains de Gambie), proposent certaines formations techniques, mais ces efforts restent insuffisants pour former une main-d'œuvre compétitive.

Les technologies numériques sont devenues des catalyseurs essentiels qui redessinent le paysage de l'édition. Les Nouvelles Éditions Numériques Africaines (NENA), au Sénégal, et Akoobooks, au Ghana, sont des pionnières de l'édition de livres électroniques et de livres audio, tandis que des plateformes, telles que Librairies

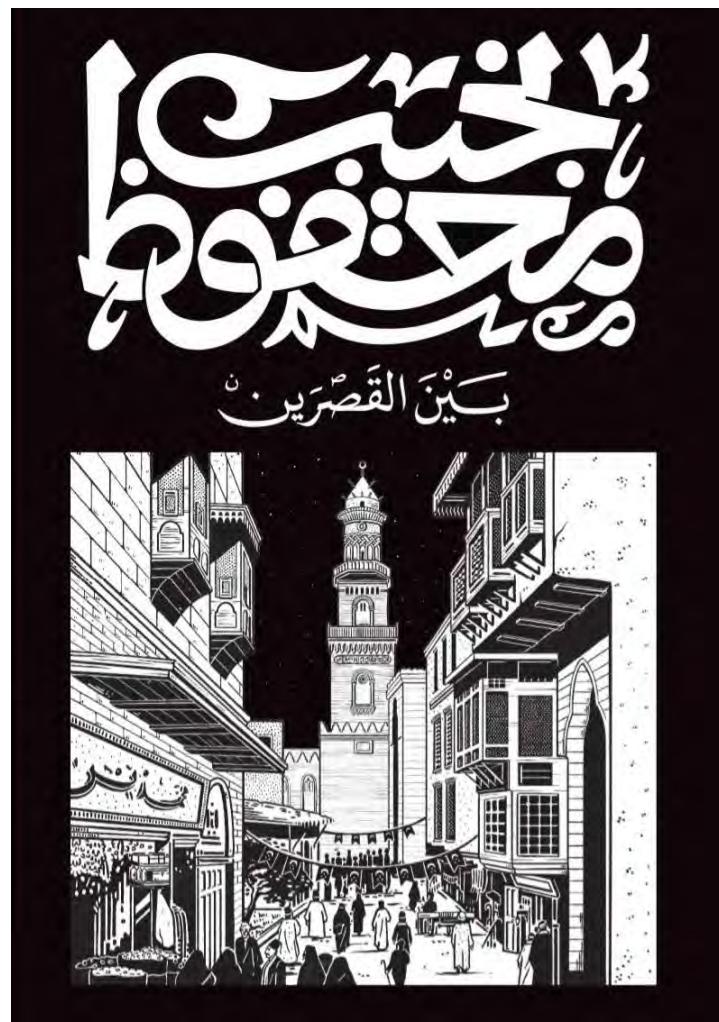
du Maroc, proposent des catalogues numériques étendus, qui facilitent un accès plus large aux livres et réduisent les obstacles traditionnels à la distribution.

Les festivals littéraires et les salons du livre renforcent de plus en plus la visibilité internationale de la littérature africaine. La Foire Internationale du Livre du Caire, en Égypte, le Salon International de l'Édition et du Livre de Rabat, au Maroc, le Salon International du Livre d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, et le Aké Arts and Book Festival (Festival des Arts et du Livre d'Aké), au Nigeria, jouissent d'une renommée internationale. De même, divers prix littéraires, tels que le prix Ahmed Baba du Mali et le Babishai Niwe Poetry Award (Prix de poésie Babishai Niwe) de l'Ouganda, soulignent la reconnaissance croissante de l'excellence littéraire sur le continent.

Avec approximativement 200 associations professionnelles recensées au niveau national, les organisations de professionnels soutiennent le secteur de manière significative, en plaident activement en faveur de réformes politiques, de l'application du droit d'auteur et de la professionnalisation. Au niveau continental, le Réseau des Éditeurs Africains (APNET), l'Association des Éditeurs Francophones au Sud du Sahara (Afrilivres), la Pan-African Writers Association (Association des Écrivains Panafricains) et la Pan African Booksellers Association (Association des Libraires Panafricains, ou PABA) s'efforcent de contribuer de manière significative au développement de la filière, au renforcement des capacités et à l'expansion du marché.

Pour tirer parti des atouts du continent, le rapport offre des recommandations stratégiques claires qui mettent l'accent sur le renforcement des cadres institutionnels, l'augmentation des capacités locales et la facilitation de la collaboration régionale. Par exemple, la mise en place de lois et de politiques nationales complètes sur le livre, qui concordent avec des objectifs éducatifs, culturels et industriels plus larges, ainsi que l'intégration de l'édition dans les plans d'action de la politique industrielle nationale, le cas échéant, sont des éléments essentiels pour un développement durable. La création de conseils nationaux de développement du livre dans les pays dépourvus de tels organismes peut renforcer davantage la gouvernance et la coordination, ainsi que la supervision des initiatives sectorielles.

En plus de ces éléments, le rapport recommande de consolider les marchés intérieurs et régionaux tout en réduisant la dépendance à l'égard des entités étrangères. Les principales propositions politiques comprennent la mise en place de réglementations sur les investissements étrangers, la création d'agences ISBN nationales et l'octroi de subventions à l'exportation pour soutenir l'expansion des marchés régionaux. Harmoniser le commerce régional à travers l'initiative phare de l'Union Africaine, la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), pourrait également renforcer la coopération transfrontalière et stimuler le marché du livre intra-africain de manière significative.



Naguib Mahfouz, Prix Nobel de littérature en 1988. *In passe des deux palais* (Couverture du livre) © Diwan Publishing, Egypte

Renforcer les réseaux de distribution, soutenir les libraires et investir dans les infrastructures de bibliothèques publiques – en particulier dans les zones rurales et mal desservies – font également partie des stratégies clés identifiées pour promouvoir l'alphabetisation, l'apprentissage tout au long de la vie et la préservation de la culture. Des campagnes nationales pour la lecture, alimentées par des enquêtes régulières sur la lecture (actuellement quasi inexistantes), sont nécessaires pour favoriser une culture de la lecture. Une législation sur les bibliothèques publiques est essentielle pour normaliser les services et garantir un accès équitable. En outre, le soutien à l'édition et aux plateformes numériques offre une opportunité de surmonter les obstacles traditionnels à l'accès aux livres, en particulier dans les communautés rurales.

En somme, en structurant les maillons de la chaîne de valeur du livre, en réduisant la dépendance à l'égard des éditeurs étrangers et en promouvant le contenu local, l'industrie du livre en Afrique pourrait devenir un secteur clé pour le développement économique, la création d'emplois et l'émancipation culturelle.

NOTES

1. Statista. 2024. *Global Book Publishing Revenue 2018-2023*. <https://www.statista.com/statistics/307299/global-book-publishing-revenue/> (consulté le 11 février 2025).

2. Nations unies. Department of Economic and Social Affairs. Population Division. 2022. *World Population Prospects 2022: Summary of Results*. New York : United Nations. <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/products/vitstats/seratab1.pdf> (consulté le 22 avril 2025).

3. Nations unies. 2024. *UN Comtrade Database: Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Compiled Data for Africa (consulté le 22 mars 2025).

Introduction

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

En juin 2024, l'UNESCO a démarré une étude exploratoire sur l'industrie du livre en Afrique, dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité des expressions culturelles et comme contribution au développement d'industries culturelles et créatives (ICC) dynamiques sur le continent. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des publications précédentes de l'UNESCO sur l'industrie du film en Afrique (2021) et le secteur de la mode en Afrique (2023).

Les résultats de l'étude sur l'industrie du livre sont présentés dans ce rapport, qui fournit une cartographie complète du secteur africain de l'édition dans 54 pays, en détaillant les tendances structurelles et les indicateurs clés. Le rapport formule également des recommandations stratégiques visant à guider la formulation de politiques qui stimulent la croissance du secteur à l'échelle continentale, sous-régionale et nationale.

L'objectif principal de ce rapport est de fournir aux gouvernements, aux décideurs politiques et aux acteurs du secteur une compréhension fondée sur des données probantes de l'industrie du livre en Afrique. À cette fin, il fournit des données concrètes, des orientations en matière de politiques et des analyses régionales, contribuant à étayer une feuille de route pour le développement de l'industrie du livre en Afrique. Ce rapport propose également un aperçu du secteur en 2023, qui sert principalement d'étude de référence, et ne prétend pas rendre compte des évolutions dans le temps.

PERSPECTIVES GLOBALES DE L'INDUSTRIE DU LIVRE EN AFRIQUE

L'intérêt porté aux industries culturelles et créatives (ICC) en tant que moteurs économiques clés s'est accru dans le monde au cours de ces vingt dernières années.

En 2022, l'UNESCO a estimé que les industries créatives gagnaient des revenus annuels de 2,3 billions de dollars des États-Unis dans le monde, contribuant ainsi à 3,1 % du produit intérieur brut (PIB) mondial¹. Selon le rapport *Creative Economy Outlook 2024* de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les ICC contribuent à hauteur de 0,5 % à 7,3 % du PIB et emploient entre 0,5 % et 12,5 % de la main-d'œuvre².

En revanche, l'industrie du livre manque de données mondiales agrégées. Néanmoins, les recherches documentaires montrent que l'industrie du livre a généré un montant estimé à 129 milliards de dollars des États-Unis dans le monde en 2023³. La présente étude estime que l'industrie du livre en Afrique a généré environ 7 milliards de dollars au cours de la même période, un chiffre bien inférieur aux estimations de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour les États-Unis (28,1 milliards de dollars), l'Allemagne (9,9 milliards de dollars), le Japon (9,3 milliards de dollars) et l'Inde (9,1 milliards de dollars)⁴.

La part relativement faible du continent dans le chiffre d'affaires mondial de l'édition doit être lue à la lumière des bouleversements historiques subis par ses industries du livre. Dans les décennies qui ont suivi l'indépendance, un certain nombre de pays africains ont activement soutenu l'édition locale en investissant dans l'éducation, dans la conception des programmes scolaires et dans les politiques nationales du livre. Toutefois, dans certains pays africains, ces progrès ont été considérablement réduits par les mesures d'austérité des programmes d'ajustement structurel (PAS) du Fonds Monétaire International (FMI) dans les années 1980 et 1990, qui ont contraint de nombreux gouvernements à réduire les dépenses publiques dans les secteurs de l'éducation et de la culture. Bien que ces programmes n'aient pas concerné tous les

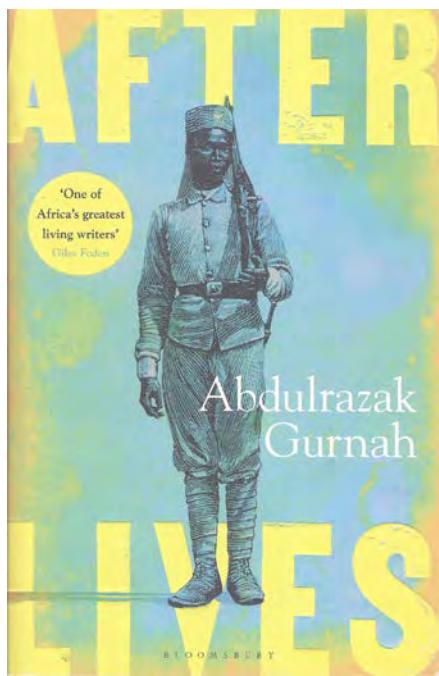
pays africains, ce repli a affaibli le soutien national à l'édition dans plusieurs d'entre eux, freinant le développement du secteur et contribuant aux disparités observées aujourd'hui dans la région.

Plus récemment, plusieurs initiatives visant à développer l'industrie du livre en Afrique ont témoigné de l'intérêt croissant des investisseurs pour ce secteur. La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), par exemple, a créé le programme CANEX Book Factory en 2023, afin de mettre à l'honneur la chaîne de valeur du livre en Afrique. Ce programme est venu s'ajouter au CANEX Prize for Publishing in Africa (Prix CANEX de l'édition en Afrique), un prix qui récompense l'excellence littéraire. Ces initiatives restent néanmoins fragmentées, ce qui limite leur impact collectif. Coordonner ces efforts avec les gouvernements et professionnels du livre pourrait accélérer la croissance du secteur, rationaliser les financements et augmenter les bénéfices à long terme pour les éditeurs africains.

LES CADRES JURIDIQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans toute l'Afrique, l'industrie du livre bénéficie de traités internationaux qui protègent la propriété intellectuelle et améliorent l'accès à la littérature, ce qui favorise sa croissance malgré les difficultés. Ces accords, administrés au-delà de l'UNESCO par des organisations comme l'OMPI et l'African Regional Intellectual Property Organization (Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle, ARIPO), pour n'en citer que quelques-unes, soutiennent les industries du livre locales et élargissent les opportunités de marché.

L'UNESCO joue un rôle important dans la promotion de l'accès à la culture et de la diversité culturelle par le biais de ses traités.



La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), qui soutient la diversité culturelle dans les industries créatives, a été ratifiée par 88 % des 54 États africains membres de l'UNESCO inclus dans cette étude⁵. L'OMPI supervise les principaux traités qui influencent les lois sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle en Afrique. La Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1886), qui garantit une protection globale des œuvres des auteurs, a été ratifiée par 87 % des pays africains, tandis que la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (1883) enregistre un taux d'adhésion de 93 % parmi les pays africains. Par ailleurs, 43 % des pays africains sont parties au Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (1996), qui étend la protection du droit d'auteur aux œuvres numériques. Le Traité de Marrakech (2013), qui facilite l'accès aux livres pour les malvoyants, a été ratifié par 67 % des pays du continent⁶. A l'échelle régionale, l'Accord de Lusaka (1976), élaboré par l'ARIPO, vise à harmoniser les lois sur la propriété intellectuelle entre les pays africains. Avec 40,74 % des pays africains enregistrés comme membres, cet accord favorise une plus grande collaboration et une plus grande cohérence entre les réglementations en matière de propriété intellectuelle dans la région.

DÉFINITIONS RELATIVES À L'INDUSTRIE DU LIVRE

Pour les besoins de cette étude, les définitions ci-après sont fournies comme base de travail et n'ont pas vocation à être exhaustives ou universelles.

Le **livre** est une publication non périodique, imprimée ou électronique, qui est généralement mise à la disposition du public. Faisant traditionnellement référence aux publications physiques imprimées, le terme « livre » englobe aujourd'hui tous ses formats – livre audio, livre électronique, etc. Cette définition est encore élargie pour inclure de multiples modes de distribution et divers dispositifs d'accès, tels que les plateformes numériques, par exemple les liseuses et les tablettes électroniques ou les téléphones portables.

L'**édition**, ou la **publication de livres**, inclut la sélection, la production et la distribution d'un livre, pour transformer des manuscrits bruts en œuvres finies qui arrivent jusqu'aux lecteurs. Les éditeurs apportent une valeur ajoutée à plusieurs stades, notamment par le travail éditorial, la conception graphique, la commercialisation, la distribution et la gestion des droits de propriété intellectuelle. Les éditeurs effectuent généralement un investissement financier dans un livre et prennent des risques calculés en le mettant sur le marché.

L'**industrie du livre** désigne l'ensemble du réseau d'activités, entités et institutions impliqués dans la création, la production, la distribution et la commercialisation des livres et autres ressources. Elle englobe toute la chaîne de valeur du livre, y compris l'écriture, le développement éditorial, l'impression, la conversion numérique, la commercialisation, les ventes, l'engagement des lecteurs, et bien d'autres. Cette industrie regroupe les auteurs, les éditeurs, les traducteurs, les illustrateurs, les bibliothécaires, les imprimeurs, les distributeurs, les libraires et les plateformes numériques, chacun contribuant à rendre disponibles et accessibles les livres dans tous leurs formats.

La **chaîne de valeur du livre** désigne la succession de processus interconnectés et d'acteurs impliqués dans le cycle de vie d'un livre, de sa conception initiale jusqu'à sa consommation finale par les lecteurs. Elle englobe l'ensemble du système éditorial, dans lequel de multiples acteurs contribuent à la création, à la production, à la distribution et à l'utilisation des livres dans différents formats – imprimé, numérique et audio. Le schéma 1 présenté dans la troisième partie du rapport illustre la chaîne de valeur du livre.

L'**édition scolaire** désigne une branche de l'édition du livre axée sur la création de contenus adaptés aux milieux éducatifs, notamment les écoles primaires et secondaires, les établissements d'enseignement supérieur et les programmes de formation professionnelle. Elle englobe un large éventail de supports, tels que les manuels scolaires, les catalogues et les abrégés, les fiches de révision, ainsi que les outils et plateformes d'apprentissage numériques.

Le **développement du livre** fait référence à la croissance stratégique de l'édition du livre d'un pays, et implique l'augmentation du volume et de la diversité des œuvres publiées, en même temps que l'amélioration de la production et la distribution. Il inclut les politiques, les infrastructures et les initiatives qui renforcent l'édition, l'accès au marché et le lectorat. Les gouvernements, les institutions et les associations professionnelles collaborent pour stimuler le développement du livre, à travers des investissements, du renforcement des capacités et des cadres réglementaires, afin de renforcer le secteur et d'améliorer l'accès aux livres.

Le **conseil national pour le développement du livre** désigne un organisme public ou semi-public chargé de coordonner et de soutenir l'édition du livre par la formulation de politiques, des incitations financières et la structuration du secteur. Il s'agit d'un espace de coordination et de conseil autant pour le gouvernement que pour les professionnels du livre, et tous les principaux acteurs y sont représentés.

LA MÉTHODOLOGIE ET LES SOURCES

En juin 2024, l'UNESCO a envoyé une enquête, principalement quantitative, en anglais et en français (avec un espace pour des remarques complémentaires d'ordre qualitatif), aux parties prenantes du secteur et aux autorités nationales des 54 États africains membres de l'UNESCO. Cette enquête portait principalement sur les données de l'année 2023, avec quelques données collectées pour 2021 et 2022. Le taux de réponse des autorités nationales a atteint 90 %, et des réponses ont également été reçues de la part de nombreux acteurs du secteur, tels que les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires.

Malgré les réponses officielles reçues des autorités nationales, les données quantitatives demeurent rares pour de nombreux pays. Les industries du livre en Afrique varient également considérablement d'une sous-région à l'autre. Les pays dotés d'une infrastructure de l'édition plus solide sont davantage susceptibles de disposer de données structurées que les petits marchés du livre. Pour surmonter cette difficulté, la méthode de recherche et de rédaction du présent rapport a été conçue pour être hautement participative et collaborative, avec la collaboration de 39 experts régionaux et locaux issus du continent. L'objectif de cette méthodologie était de refléter au mieux la réalité du terrain. Il convient toutefois de noter que, dans de nombreux cas, les chiffres présentés sont des estimations réalisées par des experts sur la base de leur connaissance directe des réalités dans les différents pays. Tout au long du rapport, ces estimations sont signalées par l'utilisation de termes tels que « approximativement », « environ » ou « estimation ».

La méthode de recherche pour tous les contributeurs a impliqué les étapes suivantes :

- Un examen des études locales et régionales existantes sur le sujet.
- Des recherches documentaires basées sur des articles de journaux, des articles universitaires et d'autres ressources en ligne.

- Un questionnaire quantitatif détaillé, partagé en ligne avec les gouvernements et les parties prenantes de 54 États africains membres de l'UNESCO. Lorsque les données officielles n'étaient pas disponibles, les parties prenantes et les experts ayant participé à l'élaboration des cartographies nationales ont été encouragés à fournir des estimations basées sur leurs connaissances du terrain, qui ont fait l'objet d'un examen par des pairs.
- Des entretiens personnels et semi-structurés menés par des experts locaux avec les parties prenantes concernées.
- Des entretiens avec un groupe de référence constitué par l'équipe de rédaction pour l'analyse régionale et continentale, et une prise en compte des retours de ce groupe.
- Une évaluation par les pairs effectuée par des experts de l'industrie du livre.

Au début de chaque cartographie nationale, le rapport présente un encadré contenant des chiffres, qui détaille les données quantitatives recueillies pour l'année 2023. Ces chiffres forment la base des données sous-régionales et continentales. Il convient toutefois de noter que l'étude ne recense que des types spécifiques de librairies et de bibliothèques. En effet, elle ne prend en compte que les librairies dont le produit de vente principal est le livre, excluant de fait les autres points de vente, tels que les supermarchés, les papeteries, les étals de rue, etc. Aussi, l'étude ne comptabilise que les bibliothèques ouvertes au public, ce qui exclut les bibliothèques scolaires et universitaires, ou encore celles d'autres institutions académiques. En outre, en raison du manque de données dans de nombreux pays, les chiffres relatifs à l'emploi dans le domaine de l'industrie du livre dans ces pays ont été estimés sur la base d'une formule de calcul standard élaborée en consultation avec des experts sur le développement du livre⁷.

LES LIMITES DE L'ÉTUDE

La présente étude se concentre sur l'édition de livres, les librairies et les bibliothèques ; le rapport ne couvre donc pas l'ensemble de la chaîne de valeur du livre. Des sous-secteurs

commerciaux clés, tels que les industries du papier et de l'imprimerie, ne sont pas directement inclus dans le périmètre de l'étude. D'autres aspects également non couverts sont l'édition universitaire, professionnelle et technique, ainsi que les presses universitaires, bien qu'ils soient essentiels à la production de connaissances et à l'innovation.

Il convient de noter également que l'autoédition constitue un autre segment important du secteur de l'édition en Afrique qui n'est pas abordé ici. Le caractère informel de ce mode de publication exacerbé le problème du manque de données que connaît déjà le secteur. L'utilisation par les auteurs de plateformes numériques mondiales, telles que la plateforme d'autoédition d'Amazon ou d'autres services d'impression à la demande, nécessite une méthode de collecte de données différente de celle utilisée ici. Les autres méthodes disponibles pour étudier cette évolution cruciale du secteur n'entraient pas dans le cadre de ce rapport ; l'étude n'est donc pas en mesure de fournir une vue d'ensemble de ce qui est devenu un mode d'édition important et en pleine évolution sur le continent.

Le caractère informel qui prévaut dans l'industrie du livre en Afrique, comme dans de nombreuses autres industries créatives, rend difficile la collecte de données vérifiées. Les domaines informels du secteur font également naître des modèles de production, de distribution et de consommation diversifiés, et parfois très innovants. Il peut s'agir, par exemple, d'auteurs publient leurs romans en série via WhatsApp, ou de micronouvelles (*flash fictions*) rendues plus digestes grâce à l'utilisation d'écrans mobiles. Toutefois, ces modèles ne sont pas pris en compte dans la présente étude, qui repose sur un modèle structuré et formalisé du secteur.

La nécessité de délimiter le champ d'étude de ce rapport au secteur formel exclut également une analyse plus approfondie du rôle des auteurs. Par conséquent, certaines estimations de l'étude, telles que le nombre d'emplois dans le secteur, sont probablement sous-estimées. Une évaluation plus complète, incluant le secteur informel, pourrait donc doubler les estimations fournies dans cette étude.

Enfin, l'émergence de l'intelligence artificielle (IA) basée sur les grands modèles de langage (GML) a provoqué une reconsideration de nombreuses industries créatives et culturelles, y compris celle du livre. L'émergence et l'adoption rapide de ces technologies ont perturbé certaines parties de la chaîne de valeur du livre, comme le travail éditorial et la traduction, et ont nécessité de nouvelles réglementations en matière de respect du droit d'auteur. Toutefois, comme de nombreux gouvernements et secteurs d'activité dans le monde commencent tout juste à prendre conscience de l'impact des GML, les nouvelles tendances commencent à peine à se dessiner. À ce stade, seules quelques données vérifiables ont été produites et il n'existe pas de recommandations solides allant plus loin que les conjectures et les spéculations. Par conséquent, bien que cette étude tienne compte des avancées en matière d'innovation numérique et d'IA sur le continent africain, elle ne présente pas d'analyse approfondie de l'impact de l'IA sur l'industrie du livre. Des évolutions dynamiques, telles que l'autoédition, l'IA et les pratiques numériques innovantes, nécessitent et méritent chacune des études spécifiques qui explorent pleinement les tendances émergentes et leurs implications.

NOTES

1. UNESCO. 2022. *Re|penser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial*. Paris : UNESCO. <https://www.unesco.org/reports/reshaping-creativity/2022/fr> (consulté le 22 avril 2025).
2. United Nations Conference on Trade and Development. <https://unctad.org/publication/creative-economy-outlook-2024> (consulté le 22 avril 2025).
3. Statista. 2024. *Global Book Publishing Revenue 2018-2023*. <https://www.statista.com/statistics/307299/global-book-publishing-revenue/#:~:text=Global%20book%20publishing%20revenue%20in%202023&text=Data%20on%20global%20book%20publishing,to%20129%20billion%20in%202023> (consulté le 11 février 2025).
4. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. 2023. *The Global Publishing Industry in 2022*. Genève : WIPO. <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-1064-2023-2-en-the-global-publishing-industry-in-2022.pdf> (consulté le 22 avril 2025).
5. UNESCO. Fonds international pour la diversité culturelle. https://www.unesco.org/creativity/sites/default/files/medias/fichiers/2024/04/list_eligible_countries_ifcd_15_call_2024_en_0.pdf (consulté le 22 avril 2025).
6. OMPI. « Traités administrés par l'OMPI ». <https://www.wipo.int/treaties/fr/index.html> (consulté le 22 avril 2025).
7. Le nombre d'emplois dans le secteur au niveau national est estimé à 4 par éditeur, 1 par librairie, 3 par bibliothèque et 4 par nombre de titres pour les autres acteurs impliqués dans la production d'un titre (auteur, illustrateur, graphiste, traducteur, imprimeur, etc.).

Acronymes

ACALAN	Académie Africaine des Langues
ADEA	Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
APNET	Réseau des Éditeurs Africains (African Publishers Network)
ARIPO	Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle (African Regional Intellectual Property Organization)
CANEX	Creative Africa Nexus
CNDL	Conseil National pour le Développement du Livre
CREPLA	Centre Régional de Promotion du Livre en Afrique au sud du Sahara
GCD	Gestion collective des droits
GML	Grand modèle de langage
IA	Intelligence artificielle
ICC	Industries culturelles et créatives
IFRRO	Fédération Internationale des Organisations de Droits de Reproduction (International Federation of Reproduction Rights Organisations)
ISBN	Numéro international normalisé du livre (International Standard Book Number)
LTDF	Fonds pour les taxes sur les dispositifs techniques (Levy on Technical Devices Fund)
NENA	Nouvelles Éditions Numériques Africaines
ODR	Organisation de Droits de Reproduction
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PAPI	Plan d'action pour la politique industrielle
PIB	Produit intérieur brut
PMME	Petites, moyennes et micro-entreprises
PNL	Politique nationale du livre
SIC	Classification standard des industries (Standard Industry Classification)
TAL	Traitement du langage naturel
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture





Partie 1

Tendances de l'industrie du livre en Afrique

La première partie de ce rapport présente les tendances de l'industrie du livre en Afrique, en se fondant sur les données issues de la collecte réalisée dans le cadre de cette étude.

UN ÉCOSYSTÈME DU LIVRE DYNAMIQUE



Maisons d'édition
6,400



Titres édités
86,000



Librairies
13,000



Bibliothèques publiques
8,000



Festivals et salons du livre
270



Associations professionnelles
200

Il paraît légitime de supposer qu'un continent, composé de 1,44 milliard d'habitants parlant 2 000 langues (environ un tiers des langues du monde)¹ sur une superficie de plus de 30 millions de kilomètres carrés, possède une riche diversité de récits à raconter. L'histoire du continent en matière de narration comprend de longues traditions orales, des cultures manuscrites exemplaires – telles que celles incarnées par le papyrus Prisse d'Égypte (datant de 1800 avant notre ère), les manuscrits Ge'ez d'Éthiopie (du IV^e siècle de notre ère) et les manuscrits de Tombouctou au Mali (du XIV^e siècle) – ainsi que la solide implantation de la presse à imprimer après son introduction sur le continent par les missionnaires européens principalement (à partir du XVIII^e siècle).

En 2023, l'industrie du livre sur le continent avait évolué pour inclure approximativement 6 400 éditeurs publant quelque 86 000 titres par an, 13 000 librairies physiques, 8 000 bibliothèques publiques, 270 festivals littéraires et salons du livre, et 200 associations professionnelles.

Malgré les difficultés rencontrées dans des domaines tels que le financement et la distribution, les auteurs locaux et de la diaspora se réapproprient leurs

récits et trouvent des moyens innovants de les partager. Cet engagement dynamique sur diverses plateformes, numériques ou autres, donne lieu à une scène contemporaine florissante pour l'édition du livre, qui englobe à la fois les ouvrages littéraires et éducatifs.

Le continent n'a cessé de produire un trésor d'écrits africains. Des contributions apportées par des auteurs canoniques, tels que Chinua Achebe (Nigeria), Camara Laye (Guinée), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya), Okot p'Bitek (Ouganda), Pepetela (Angola) et Tayeb Salih (Soudan) ; des auteurs de best-sellers mondiaux, tels que Chimamanda Ngozi Adichie (Nigeria), Hisham Matar (Libye), Ishmael Beah (Sierra Leone), Mohamed Mbougar Sarr (Sénégal) et Tahar Ben Jelloun (Maroc) ; des lauréats du prix Nobel, comme Abdulrazak Gurnah (Tanzanie), Nadine Gordimer (Afrique du Sud), Naguib Mahfouz (Égypte) et Wole Soyinka (Nigeria) ; ou encore des lauréats de prix littéraires, comme Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), Fiston Mwanza Mujila (République démocratique du Congo), Germano Almeida (Cabo Verde), Kangni Alem (Togo), Mbarek Ould Beyrouk (Mauritanie) et Tierno Monénembo (Guinée). Tout aussi importants sont les nombreux écrivains militants, engagés et talentueux, au rang desquels nous pouvons compter Ali Zamir (Comores), Ama Ata Aidoo (Ghana), Assia Djebar (Algérie), Djaili Amadou Amal (Cameroun), Hawad (Niger), Monique Ilboudo (Burkina Faso), Paulina Chiziane (Mozambique) et Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe). Plus récemment, des romanciers innovants ont fait leur apparition en ligne, comme Alexander Nderitu (Kenya), dont le roman numérique en accès libre *When the Whirlwind Passes* est le livre le plus téléchargé d'Afrique depuis 2020².

En Afrique du Sud, la littérature jeunesse, les romans pour jeunes adultes et les romans graphiques (notamment inspirés par les mangas japonais) connaissent une popularité croissante. En République centrafricaine, le romancier graphique Didier Kassaï a acquis une renommée internationale grâce à des ouvrages



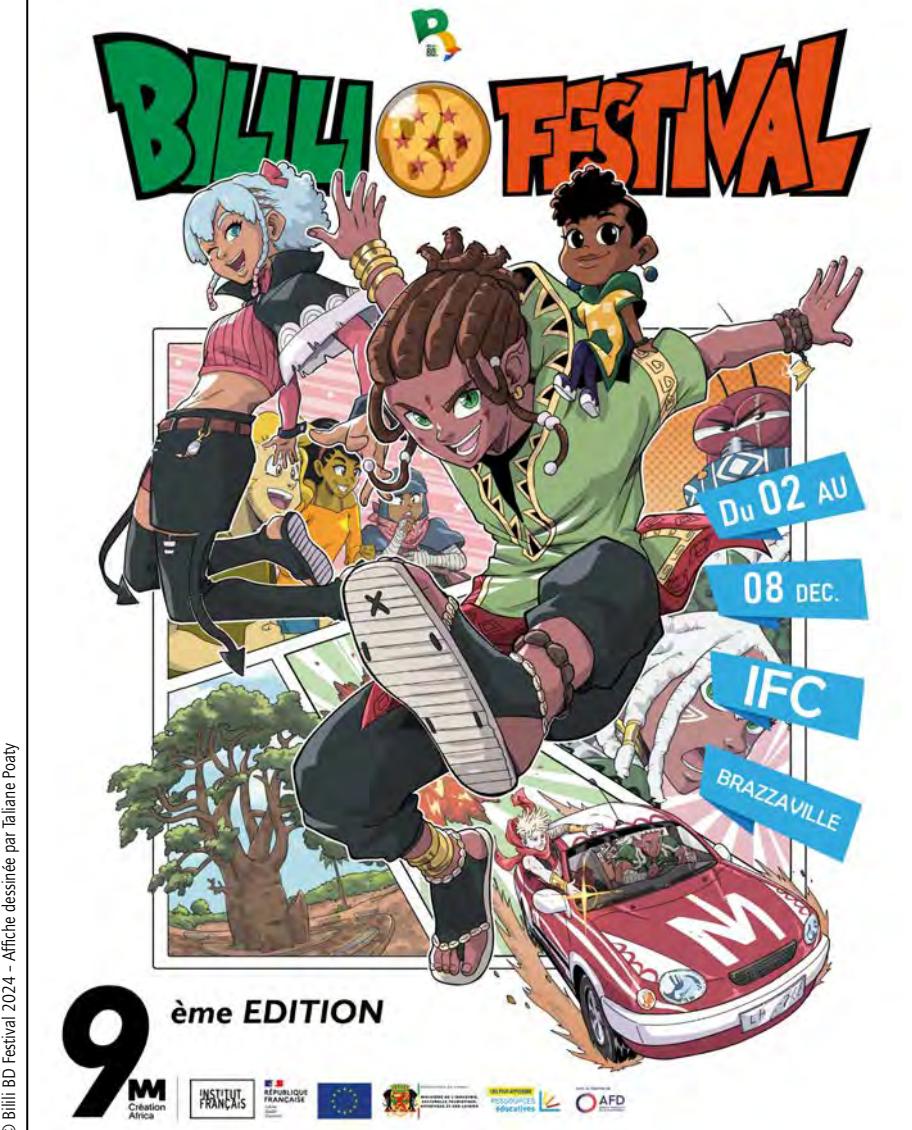
Depuis que les auteurs de BD peuvent publier en ligne, ils ne dépendent plus des éditeurs traditionnels, souvent basés en Europe. Ils prennent l'initiative de publier eux-mêmes leurs livres, sans attendre d'être repérés. Ils ne dépendent plus du bon vouloir des éditeurs traditionnels. Ils n'attendent plus d'être découverts.

Joëlle Épée Mandengue

Dessinatrice, autrice de bande dessinée, fondatrice du *Bilili BD Festival*
• Guinée Conakry

tels que *Tempête sur Bangui* et *Maison sans fenêtres*, tous deux issus d'un projet collaboratif avec le photojournaliste britannique Marc Ellison qui explore la vie des enfants des rues de Bangui. Autre témoignage de l'augmentation des possibilités offertes par le roman graphique, le Bilili BD Festival de Brazzaville réunit des auteurs de bandes dessinées et de dessins animés en 2D, des cosplayers et des maisons d'édition numériques et physiques, venus de tout le pays et du monde entier³. De même, on assiste à une augmentation de la production de littérature jeunesse dans toute l'Afrique francophone, y compris à Madagascar. Ces secteurs de croissance sont de bon augure pour l'édition en littérature générale sur le continent.

Bien que l'édition scolaire domine le marché du livre en Afrique, représentant environ 70 % de la production du secteur dans la plupart des régions, l'industrie du livre de l'Afrique du Nord est déjà fortement axée sur la littérature générale. Ainsi, en Égypte, l'édition scolaire ne représente que 7 % de la production totale du secteur⁴. Cet accent mis sur la littérature générale, soutenu par des investissements publics conséquents, a permis à l'Égypte et à l'Algérie d'accueillir les plus grands salons internationaux du livre du continent – indicateurs clés d'un secteur florissant.



© Bilili BD Festival 2024 - Affiche dessinée par Iliane Poaty

Au moins 270 festivals littéraires et salons du livre ont été organisés sur le continent pour la seule année 2023. De nouveaux salons voient le jour chaque année, comme en témoignent la toute première foire du livre de Djibouti en 2024, le Salon du Livre Jeunesse de Lomé au Togo, lancé en 2024, le Salon du Livre de Jeunesse de Libreville au Gabon, qui s'est tenu pour la première fois en 2023, ou encore les salons du livre de Malabo et de Bata en Guinée équatoriale, organisés respectivement en 2022 et en 2023.

En outre, la quantité de récompenses et prix locaux témoigne du dynamisme du secteur : accorder un prix nécessite en effet un écosystème littéraire organisé, capable de soumettre et de juger des livres, des investissements du secteur privé ou de l'État pour la récompense pécuniaire, et une demande de littérature

de qualité. La création en 2024 du CANEX Prize for Publishing in Africa (prix CANEX de l'édition en Afrique), une initiative portée par la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) dans le cadre de son programme CANEX (Creative African Nexus, « Nexus créatif africain »), illustre bien cette croissance des récompenses locales. Ce prix a été officiellement lancé en Égypte, tandis que la cérémonie d'inauguration s'est tenue en Algérie. Il est décerné à l'éditeur du meilleur livre de littérature générale dans trois genres : fiction, non fiction et poésie.

Les récompenses régionales viennent souligner davantage cette vitalité. Ainsi, le Wole Soyinka Prize for Literature in Africa (prix Wole Soyinka pour la littérature en Afrique), créé en 2005, est un prix biennal et panafricain récompensant la meilleure œuvre

littéraire produite par un Africain en anglais ou en français⁵. Le prix Voix d'Afriques, créé en 2020, est destiné aux auteurs francophones de moins de 30 ans n'ayant jamais été publiés auparavant et résidant sur le continent africain⁶.

Le continent abrite également de nombreux prix nationaux, tels que le Jomo Kenyatta Prize for Literature (prix Jomo Kenyatta de littérature) au Kenya (créé en 1972) et le Prémio José Craveirinha de Literatura (prix José Craveirinha de littérature) au Mozambique (depuis 2003). Le festival de la Rentrée Littéraire du Mali qui existe depuis 15 ans et qui inclut plusieurs prix, dont le prix Ahmed Baba, couronne chaque année plusieurs auteurs du continent. À une échelle plus locale, le Prix littéraire des lycéens de Guinée a été inauguré en 2024 lors du Salon International du Livre Jeunesse. En raison de l'importance accordée par la Guinée à la promotion de l'alphabétisation chez les jeunes et les groupes marginalisés, sa capitale, Conakry, a été désignée Capitale mondiale du livre de l'UNESCO en 2017⁷. En 2023, c'était au tour d'Accra, au Ghana, d'être désignée Capitale mondiale du livre.

La littérature africaine a également influencé la scène internationale grâce à des adaptations percutantes de livres en films. Le roman fondateur de Chinua Achebe, *Things Fall Apart* (paru en français sous le titre *Tout s'effondre* dans sa deuxième traduction), a d'abord été adapté en film en 1971, puis en série télévisée nigériane dans les années 1980. L'œuvre *Xala* d'Ousmane Sembène (Sénégal) a été adaptée au cinéma par Sembène lui-même et présentée au Festival de Cannes en 1975. Le film *Ce que le jour doit à la nuit de Yasmina Khadra* a retracé la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, à travers son adaptation cinématographique en 2012. Le film *Sarraounia* de 1986, qui se déroule au Niger et est basé sur le roman du même nom d'Abdoulaye Mamani, a rencontré un succès critique et a remporté le premier prix du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou.

“

Notre-Dame du Nil de Scholastique Mukasonga (Rwanda) a été adapté en long métrage en 2019 et a remporté le prix du meilleur film au Festival International du Film de Berlin en 2020. Une série de romans graphiques populaires, *Aya de Yopougon* de Marguerite Abouet (Côte d'Ivoire), a été adaptée en un film d'animation en 2013, lui-même nommé dans la catégorie Meilleur Film d'Animation aux César du cinéma en 2014. Les plateformes de streaming, telles que Netflix et Showmax, ont porté à l'écran le livre *Le Garçon qui dompta le vent*, de William Kamkwamba et Bryan Mealer (Malawi), et la série de livres *Hlomu The Wife* (non traduit en français), de Dudu Busani-Dube (Afrique du Sud). La série *Les coups de la vie*, basée sur les livres d'Anzata Ouattara (Côte d'Ivoire), est un grand succès sur la chaîne de télévision Canal+.

L'industrie du livre en Afrique est également façonnée par la coopération dans la région. L'Afrique du Nord en est un bon exemple : dans cette région, la collaboration entre les groupes linguistiques a favorisé l'essor de l'édition du livre, en s'appuyant sur la coopération régionale et l'alignement des acteurs du marché moyen-oriental et nord-africain (MENA). Des maisons d'édition telles que East African Educational Publishers Ltd et West African Book Publishers Ltd contribuent également à favoriser les relations entre professionnels de l'édition dans la sous-région. Parmi les autres exemples de collaboration sur le continent, nous pouvons citer deux mémorandums d'accord sur la coopération culturelle, signés par l'Égypte et la Sierra Leone d'une part, et par l'Égypte et le Burundi d'autre part, couvrant les domaines de l'édition, de l'écriture et de la traduction pour la période 2021-2024. D'autres parties du continent ont pris conscience des avantages que comportent les collaborations. Parmi les pays lusophones, en 1995, la Guinée-Bissau et l'Angola ont ainsi signé un Protocole sur la coopération et les échanges techniques dans le domaine de la communication sociale, qui aborde des questions liées au droit d'auteur. L'alliance de la Gambie avec la Pan-African Writers Association (Association des Écrivains Panafricains) et l'Association des Écrivains du Sénégal,

Le Prix CANEX repose sur la conviction du pouvoir de l'édition sur le continent. Ce qui distingue ce prix c'est notre approche : nous célébrons et distinguons l'éditeur, tout en rendant hommage à l'auteur. La qualité compte – nous devons placer la barre plus haut – surtout dans la littérature jeunesse. Nous ne pouvons pas continuer à publier des ouvrages de qualité insuffisante. Nos histoires méritent mieux.

Dr Eghosa Imasuen

Cofondateur de Narrative Press et organisateur du CANEX Prize,
lors d'un entretien mené le 27 novembre 2024.

ainsi que sa participation à des initiatives telles que le Senegambia Book Prize (prix littéraire Senegambia), ont offert aux écrivains gambiens un plus grand nombre d'opportunités.

Ces collaborations comprennent également des campagnes de promotion de la lecture, qui impliquent souvent des entités gouvernementales et des partenaires de la société civile dans de nombreux pays. Par exemple, le Liberia a travaillé avec l'International Literacy Association (Association Internationale pour l'Alphabétisation, ou ILA) pour former des enseignants et financer des initiatives en faveur de la lecture et l'alphabétisation dans le pays⁸. Parmi les autres exemples notables de campagnes lancées dans les pays pour promouvoir la lecture, nous pouvons citer la campagne nationale du Tchad, le Mois du livre et de la lecture, dont la huitième édition a eu lieu en 2024 ; la « Somaliland Moving Library » (« bibliothèque mobile du Somaliland ») de la Somalie, créée en 2011 ; et le « Défi de la lecture arabe » du Maroc, une compétition créée en 2015/2016 qui adopte une approche interactive et ludique pour encourager la lecture chez les enfants et les jeunes âgés de 8 à 18 ans. Au Soudan du Sud, le Korbandi Cultural Salon (Salon Culturel Korbandi, qui existe depuis 2014) s'est servi de la télévision pour promouvoir les livres et engager un public adulte n'ayant pas accès aux bibliothèques.

DES PROGRÈS CONSTANTS VERS LA FORMALISATION DES CADRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS



Droit d'auteur et propriété intellectuelle
91 % des pays



Lois sur le dépôt légal
57 % des pays



Institution publique coordinatrice
39 % des pays



Agence ISBN nationale
54 % des pays



Investissement de fonds publics
33 % des pays

Le dynamisme de l'industrie du livre est soutenu par l'existence de cadres juridiques dans la plupart des pays du continent, en particulier sous la forme de lois relatives aux droits d'auteur et au dépôt légal.

La majorité des pays disposent de cadres juridiques relatifs à leurs industries du livre, notamment de lois régissant le dépôt légal et les droits d'auteur. En effet, les régimes de droits d'auteur sont presque universels sur le continent, à quelques exceptions près. Quelque 91 % des pays déclarent ainsi disposer d'une loi sur le droit d'auteur qui protège les droits des créateurs. Actuellement, des organismes de gestion des droits d'auteur et d'associations d'auteurs et d'éditeurs de 16 pays africains sont membres de l'International Federation of Reproduction Rights Organisations (Fédération Internationale des Organisations de Droits de Reproduction, ou IFRRO), ce qui témoigne d'un engagement croissant en faveur de la gestion collective des droits comme outil de professionnalisation de l'industrie⁹. Les systèmes de gestion collective des droits font respecter les principales normes du secteur et constituent un moyen rapide et efficace d'améliorer ce dernier.

Des organisations telles que l'IFRRO et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) soutiennent les efforts de l'Afrique à cet égard, à travers un projet visant à moderniser les lois sur la propriété intellectuelle en y intégrant des systèmes de gestion collective des droits et d'autres mesures. Concernant le dépôt légal, 57 % des pays disposent de lois ou de décrets en la matière, ce qui est vital pour la préservation du patrimoine national et la création d'un dépôsitoire complet des œuvres publiées. Cela permet par ailleurs de soutenir les efforts en matière de gestion des données et de suivi du secteur.

En ce qui concerne les investissements publics dans le secteur de l'édition, 33 % des pays mentionnent l'existence de fonds publics. Les données sur le montant total des investissements publics dans la région ou dans un pays donné sont rares, bien qu'il existe quelques exemples spécifiques. En Éthiopie, environ 20,5 millions de dollars des États-Unis ont été investis dans la construction de la Bibliothèque Abrehot, la plus grande du pays, qui a ouvert ses portes en 2022¹⁰. L'Afrique du Sud a investi annuellement un montant de 54,86 millions de dollars des États-Unis, dont 54 millions ont été spécifiquement affectés à l'expansion de l'infrastructure des bibliothèques publiques. Le Sénégal

a créé un fonds d'aide à l'édition en 2004, sous l'égide du ministère de la Culture. En 2020, avec un budget d'environ 968 000 dollars des États-Unis (600 millions de francs CFA), le Fonds a soutenu 300 écrivains, 65 maisons d'édition, 35 imprimeurs, 20 librairies, 20 associations et 53 bibliothèques et centres de lecture régionaux, à travers la production et la distribution de 365 titres¹¹. En 2023, le Botswana a contribué à l'industrie du livre de différentes manières, à hauteur de 464 000 dollars des États-Unis.

Pour ce qui est des institutions publiques coordinatrices, le secteur du livre dans les pays africains est généralement supervisé par un ministère, habituellement le ministère de la Culture ou le ministère de l'Éducation. En parallèle, 21 pays ont des départements dédiés au secteur. Dans certains cas, la charge du secteur est confiée à un conseil des arts et de la culture, comme c'est le cas en Tanzanie avec le National Kiswahili Council (Conseil National du Kiswahili) au sein du ministère de la Culture. Dans d'autres cas, une branche spécifique est chargée de l'édition. Par exemple, en Côte d'Ivoire, où la Direction du Livre et de la Lecture existe au sein du ministère de la Culture, ou au Ghana, où le National Book Development

Council (Conseil National pour le Développement du Livre) est placé sous l'autorité du ministère de l'Éducation. Rattacher les livres et l'édition aux ministères chargés de la culture permet d'intégrer le secteur aux stratégies nationales de développement et d'en favoriser ainsi la croissance durable.

L'agence ISBN constitue une autre clé de voûte institutionnelle importante. Environ la moitié des pays du continent (29) disposent de leur agence ISBN, tandis que les autres ont recours à des agences ISBN situées à l'étranger, en particulier en France ou au Portugal. Les agences ISBN nationales sont souvent, mais pas obligatoirement, abritées par la bibliothèque nationale d'un pays. Ces agences jouent un rôle crucial dans l'attribution d'identifiants uniques aux livres, facilitant leur publication et leur commercialisation à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Comme le dépôt légal, les ISBN sont utilisés pour cataloguer et classer les livres afin de permettre une gestion des données et un suivi du secteur du livre efficaces.

Dans certains cas, des organismes de coordination existants, dirigés par des associations professionnelles ou actives dans le secteur, jouent un rôle pour aider à l'application du droit d'auteur ou soutenir le plan national du livre du pays. Le fait qu'il existe environ 200 associations professionnelles opérant au niveau national – en moyenne trois par pays – témoigne du fort engagement de la société civile en faveur de l'industrie du livre. Leur existence constitue une preuve claire des efforts du secteur pour passer de pratiques informelles à un cadre structuré, durable et compétitif à l'international. Par exemple, ZimCopy au Zimbabwe, la Copyright Society of Botswana (Association des Droits d'Auteur du Botswana, ou COSBOTS) et la Sociedade Moçambicana de Autores (Association Mozambicaine des Auteurs, ou SOMAS) défendent et gèrent les droits économiques des créateurs. Récemment, la SOMAS a joué un rôle important dans la défense de la nouvelle loi relative au droit d'auteur et aux droits connexes (loi no 9/2022).



“

Les associations d'éditeurs à travers le continent prônent la croissance de l'industrie en faisant du lobbying pour des politiques de soutien et un environnement commercial favorable, tout en promouvant des politiques d'achat transparentes pour les manuels scolaires et les ressources des bibliothèques. En outre, elles offrent des opportunités de développement de réseau et de collaboration par le biais d'initiatives telles que les salons du livre. La Foire du livre d'Antananarivo à Madagascar, organisée par l'Association des Éditeurs de Madagascar (AEDIM), en est un bon exemple. Par ailleurs, les associations d'écrivains promeuvent activement la lecture et l'écriture. Par exemple, l'Association Poétique et Littéraire du Niger (APOL-Niger) organise le Marché du Livre et des Arts du Niger (MALAN) depuis 2022. Là où ces organisations professionnelles sont faibles ou absentes, il est peu probable que les réformes politiques et les mesures de soutien permettent de réaliser des progrès significatifs.

UNE ADAPTATION PROGRESSIVE À L'INNOVATION NUMÉRIQUE

Malgré un soutien limité au déploiement généralisé du numérique, plusieurs pays font des progrès remarquables en matière d'adoption et d'exploitation des technologies numériques, en particulier dans l'édition numérique. À Maurice, Thomson Digital, filiale de Thomson Press India, se démarque en tant qu'acteur clé de la transformation numérique de l'édition. La société offre des services et des solutions complets – dont la production de livres électroniques, des plateformes d'édition numérique ou des prestations éditoriales – et soutient les éditeurs universitaires, généraux et scolaires, tant au niveau local qu'international. Le Sénégal abrite l'un des pionniers de l'édition numérique sur le continent, les Nouvelles Éditions Numériques Africaines (NENA). Crée en 2008, NENA a publié des milliers de livres électroniques et de livres audio en littérature africaine, en droit et en sciences sociales. Son initiative phare, la Librairie Numérique Africaine, sert de plateforme centrale pour les ouvrages africains,

Dans le contexte actuel, ce n'est plus aux lecteurs de venir vers les livres, mais aux livres d'aller vers les lecteurs. La promotion du livre ne peut plus se limiter à des événements classiques. Il faut créer et innover pour susciter l'intérêt.

Pauline Ongono

Bibliothécaire, communicatrice littéraire, organisatrice d'événements littéraires, relectrice • Cameroun

avec des bibliothèques numériques thématiques, disponibles en ligne et hors ligne via des modèles d'abonnement. Xania, qui signifie « Connaissance », est une plateforme kenyane d'édition numérique. L'application a été lancée en 2024 par Goelway LLC pour aider les auteurs africains à toucher un public numérique plus large. StreetLib São Tome & Príncipe est un portail de publication qui permet aux auteurs et aux éditeurs de São Tomé-et-Príncipe de distribuer leurs livres au format numérique dans le monde entier sans avoir à payer de frais initiaux.

Des plateformes de distribution en ligne sophistiquées et émergentes, tant multinationales que locales, sont en train de remodeler lentement le paysage éditorial en Afrique. En Afrique centrale, des plateformes telles qu'Afribookhub au Cameroun se consacrent à la mise à disposition de livres électroniques gratuits sur la littérature africaine. La plateforme Zebra Comics (webtoon) a une portée internationale qui s'étend bien au-delà du continent. Quant à l'Afrique de l'Est, le taux élevé d'utilisation de smartphones au Kenya a favorisé l'émergence de plateformes telles que Xania, une plateforme d'autoédition ; tandis que Snapplify, en Afrique du Sud, est en tête de file de la distribution de contenus éducatifs. En Afrique de l'Ouest, YouScribe (une plateforme basée en France) soutient l'autoédition et distribue des livres électroniques à des publics francophones ; tandis qu'en Afrique du Nord Arabookverse cible les utilisateurs arabophones. La plateforme numérique

Librairies du Maroc a été lancée en 2021 au Maroc, avec des milliers de titres imprimés et numériques référencés dans son catalogue. Au Bénin, des plateformes en ligne telles que Bookconekt proposent la livraison à domicile ainsi que le prêt de livres électroniques et de livres audio en ligne. Au Cameroun, Adinkra est une plateforme dédiée aux livres jeunesse. Bien que l'adoption des livres audio soit encore limitée sur le continent, des services tels qu'Akoobooks au Ghana, FCAudioEdit au Togo, et Livox en Tunisie publient et diffusent en continu des livres audio africains ; tandis que Genti au Nigeria fournit des contenus audio dans 22 langues nigérianes et africaines.

Les jeunes ont également mis à profit les leçons tirées de la pandémie de Covid-19 pour créer des clubs de lecture en ligne, avec des animateurs, des podcasteurs, des blogueurs et des vloggeurs populaires qui diffusent leurs critiques de livres sur différentes plateformes de réseaux sociaux. À lui seul, le hashtag #BookTok avait enregistré plus de 200 milliards d'impressions dans le monde à la fin de l'année 2024¹². Les marques en ligne populaires comprennent, entre autres, *Brittle Paper* (un magazine littéraire fondé par un universitaire nigérian basé aux États-Unis d'Amérique), *AFREADA* (un magazine littéraire basé à Londres et au Nigeria), *The Cheeky Natives* (un podcast basé en Afrique du Sud), *Doek* (un magazine littéraire basé en Namibie), *Writing Africa* (un blog, un podcast et une chaîne YouTube basés au Kenya) et *Bilmarsi* (un podcast basé en Égypte).

Les plateformes numériques ont également été utilisées pour élargir l'accès du public aux livres, en particulier aux livres éducatifs. Les Seychelles ont adopté ces plateformes à des fins éducatives autant que récréatives. La plateforme en ligne myON met à la disposition des élèves une bibliothèque personnalisée de plus de 6 000 livres numériques améliorés, favorisant l'alphabétisation et l'investissement des jeunes lecteurs. La Bibliothèque Nationale des Seychelles propose un service de prêt de livres électroniques via son portail en ligne et l'application Libby, rendant ainsi la littérature numérique plus accessible au public.

En Namibie, l'application Namibia Reads est mise à la disposition de tous les habitants du pays disposant d'un accès à Internet. Il s'agit d'une bibliothèque numérique conçue pour les jeunes enfants, qui leur donne accès à des livres électroniques narrés et illustrés. En Somalie, le lancement en 2024 de l'application mobile Somali Books Online (disponible sur Android) a marqué une étape importante dans la mise à disposition d'un accès gratuit à la littérature somalienne. En Afrique de l'Est, la création de la National Academic Digital Library of Ethiopia (Bibliothèque Numérique Académique Nationale d'Éthiopie, ou NADLE) souligne l'engagement du pays pour l'amélioration de l'accès numérique aux livres.

L'intégration de contenus numériques dans l'éducation est prometteuse et principalement réalisée par le biais de bibliothèques numériques. Au cours des trois dernières années sur le continent, près de 50 appels d'offres ont été publiés concernant des solutions de bibliothèques numériques, destinées surtout à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle et aux administrations publiques.

À l'échelle mondiale, l'IA a révolutionné des aspects clés de l'édition, offrant des outils inégalés pour des activités telles que la rédaction et la révision de manuscrits, la création de voix artificielles avec des accents spécifiques pour les livres audio, ou l'élaboration d'analyses prédictives pour identifier les tendances du marché. Des innovations locales dans le domaine de l'IA voient également le jour sur le continent.

L'alliance Smart Africa, composée de 40 chefs d'État et de gouvernement africains, a publié son plan d'action pour l'Intelligence artificielle pour l'Afrique, intitulé *Artificial Intelligence for Africa Blueprint*, qui vise à promouvoir des solutions d'IA « fabriquées en Afrique pour l'Afrique »¹³. Ce plan d'action, basé sur des technologies d'IA localisées pour répondre aux défis uniques auxquels sont confrontées les industries africaines, sert de cadre pour une gouvernance, une inclusion et une collaboration éthiques en matière d'IA.

Tableau 1

Exemples de plateformes numériques en Afrique

Entreprise	Utilisation
Afribookhub	Accès à des livres électroniques gratuits de littérature africaine et à des ouvrages académiques à des fins éducatives. Basée au Cameroun.
African Storybook	Largement utilisée pour l'alphabétisation précoce dans plusieurs langues africaines. Basée en Afrique du Sud.
Akoobooks	Éditeur et plateforme de streaming numérique pour les livres audio d'auteurs africains/afrodescendants. Basée au Ghana.
Arabookverse	Éditeur de livres audio en arabe et distributeur de livres audio et de livres électroniques en arabe.
Bookconekt	Librairie en ligne, bibliothèque numérique, magasin virtuel de livres neufs et d'occasion. Basée au Bénin.
Egyptian Knowledge Bank	Ressource gratuite de l'État à des fins éducatives et universitaires. Basée en Égypte.
eKitabu	Mise à disposition de contenus numériques accessibles, tels que des livres électroniques pour une éducation inclusive au Kenya, au Malawi et au Rwanda. Basée au Kenya.
Genti	Plateforme qui présente des livres audio africains et d'autres ressources dans les langues et avec des voix africaines. Application mobile sur Android et Apple. Basée au Nigeria.
Kytabu	Contenu innovant de manuels scolaires. Application permettant aux étudiants de louer des manuels scolaires ou du matériel de cours sur leurs appareils, par paiement mobile. Basée au Kenya.
Librairies du Maroc	Plateforme en ligne qui collabore avec un réseau de librairies indépendantes à travers le pays pour proposer une large sélection de titres. Basée au Maroc.
Muna Kalati	Livres électroniques, livres audio et films d'animations africains pour enfants. Basée au Ghana.
myON	Bibliothèque numérique du ministère de l'Éducation des Seychelles centrée sur les élèves. Basée aux Seychelles.
Namibia Reads	Bibliothèque numérique conçue pour les jeunes enfants. Basée en Namibie.
Snappify	Ressource privée payante basée en Afrique du Sud. Utilisée par des millions d'élèves et des milliers d'écoles. Plus grande plateforme pédagogique d'Afrique.
Somali Books Online	Bibliothèque numérique de littérature somalienne. Application mobile sur Android. Basée en Somalie.
VitalSource Bookshelf	Plus de 20 000 manuels exigés par les universités et solutions d'apprentissage en ligne. Basée en Afrique du Sud.
Xania	Librairie numérique, plateforme d'autoédition, services d'impression à la demande. Basée au Kenya.

Source : UNESCO.

“

L'IA offre notamment des possibilités en matière de traduction, favorisant la circulation transfrontalière des livres.

La diversité linguistique de l'Afrique a également inspiré des innovations régionales en matière d'IA. En Afrique de l'Est, Abantu AI, au Kenya, exploite des modèles d'IA, tels que ChatGPT, dans des applications de transcription automatique de la parole et d'apprentissage des langues locales et autochtones. En Afrique du Nord, ArzEn-LLM constitue une avancée significative, car il s'agit d'un grand modèle de langage conçu spécifiquement pour traiter du texte arabe égyptien-anglais recourant à des alternances de codes linguistiques^{14,15,16}. En Afrique de l'Ouest, et plus en amont dans le processus de développement de modèles d'IA, des chercheurs nigérians développent des outils de traitement automatique du langage naturel (TALN) pour des langues telles que l'igala nigérian. Le TALN permet aux ordinateurs de comprendre et travailler avec le langage humain, en leur apprenant à reconnaître des entités nommées (par exemple, des noms de lieu) ou des parties du discours (par exemple, des adjectifs par rapport à des noms). Ces exemples ne représentent qu'une portion des développements liés à l'IA sur le continent et ne couvrent pas toutes les applications ou formes possibles de l'intelligence artificielle.

UN ENGAGEMENT ENCOURAGEANT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES GENRES ET DE L'INCLUSION

Longtemps sous-représentées dans un monde littéraire traditionnellement modelé par les voix masculines, les femmes africaines gagnent aujourd'hui en visibilité grâce à la publication et à la reconnaissance d'un plus grand nombre de leurs œuvres sur la scène internationale. Cette montée en puissance se reflète dans le succès international d'autrices telles que Chimamanda Ngozi Adichie (Nigeria), dont les romans se sont vendus à des centaines de milliers d'exemplaires à travers le monde. Des écrivaines comme

Djaïli Amadou Amal (Cameroun), NoViolet Bulawayo (Zimbabwe) et Paulina Chiziane (Mozambique) ont reçu d'importantes récompenses littéraires – dont des nominations au Booker Prize (Prix Booker), au Prémio Camões (Prix Camões) et au prix Goncourt des lycéens – soulignant l'influence croissante des voix des femmes africaines. Des pionnières comme Assia Djebar (Algérie) et Mariama Bâ (Sénégal) ont ouvert la voie de ce mouvement florissant, s'attirant un large lectorat et un succès critique qui continuent d'inspirer les nouvelles générations.

Bien que la représentation des femmes dans l'édition du livre en Afrique varie considérablement d'un pays à l'autre, avec seulement quelques uns ayant fourni des données sur l'emploi des femmes, de nombreux pays rapportent, de manière anecdotique, une participation significative des femmes. Parmi les pays disposant de données statistiques, l'Afrique du Sud et le Botswana arrivent en tête, avec respectivement 73 % et 70 %. Ces pourcentages élevés sont comparables à ceux de pays comme le Royaume-Uni¹⁷. Les politiques d'acquisition de manuels scolaires intégrant l'emploi des femmes comme critère ont contribué à atteindre ces chiffres élevés. Le Burundi arrive en troisième position, avec 45 % de femmes employées, suivi de l'Égypte et de la Gambie, où les femmes représentent 40 % du total.

Plusieurs pays ont également créé des organisations et des prix axés sur les femmes, soulignant ainsi l'importance de l'inclusivité. La reconnaissance croissante de la contribution des femmes à la littérature se reflète dans des initiatives comme l'association des écrivaines du Burkina Faso, Mots d'Elles, l'Union des Écrivaines d'Ouganda (Uganda Women Writers' Association – FEMRITE), l'Union des Écrivaines de Zambie (Zambia Women Writers Association) et l'Association des Écrivaines du Zimbabwe (Zimbabwe Women Writers), qui fournissent des espaces aux autrices pour présenter leurs œuvres.

Il y a aujourd'hui une vraie effervescence du côté des femmes écrivaines au Burkina Faso. On en comptait à peine une douzaine il y a quelques années, maintenant, elles sont plus de deux cents. Mais écrire ne suffit pas : publier coûte cher et faire circuler un livre, c'est un autre combat. Sans relais, sans formation et sans moyens, le livre peut très vite disparaître.

Rose Kouévi

Auteure et initiatrice du Salon International Féminin du Livre de Ouagadougou (SIFLO) • Burkina Faso

Le Réseau des Femmes Écrivains du Mali et de la Diaspora soutient et promeut activement les écrivaines au niveau local et au niveau international. La Ligue des écrivaines d'Afrique, fondée au Maroc en 2023 et qui développe son réseau dans toute l'Afrique, est à l'origine de la création d'associations locales, comme à Madagascar. Plusieurs maisons d'édition axées sur la promotion des écrivaines ont été créées ; par exemple, Niles House au Soudan du Sud (crée en 2024), et Modjaji Books en Afrique du Sud (crée en 2007), qui publie exclusivement des femmes.

De nombreux pays rendent hommage aux femmes par le biais de prix spécifiques. Le Prix de la Plume féminine, décerné au Tchad depuis 2020, récompense le talent littéraire féminin, tandis que le prix Zoubeida Béchir, créé en 1995 en Tunisie, récompense les contributions exceptionnelles d'écrivaines¹⁸. Le Ghana accueille l'Aidoo-Snyder Book Prize (prix du livre Aidoo-Snyder), créé en 2004 et décerné par le Women's Caucus of the African Studies Association (Caucus des femmes de l'Association d'Études Africaines), qui récompense des œuvres scientifiques et créatives, mettant en valeur les expériences des femmes africaines¹⁹.

De nombreux pays ont également progressé dans la considération des besoins des malvoyants. En 2024, 23 pays africains se sont engagés à respecter le traité de Marrakech, soulignant ainsi leur volonté de permettre aux personnes aveugles, malvoyantes ou dans d'autres situations de handicap visuel d'accéder aux œuvres publiées²⁰. Certains pays disposent de bibliothèques et de centres de ressources dédiés aux personnes aveugles et malvoyantes, qui apportent un soutien essentiel à l'alphabétisation et à l'accès à l'information. En Afrique du Sud, la South African Library for the Blind (Bibliothèque Sud-Africaine pour les Aveugles) est un organisme statutaire chargé de fournir des services de bibliothèque et d'information aux lecteurs aveugles et en situation de handicap visuel dans tout le pays. Elle étend également ses services à d'autres parties de l'Afrique subsaharienne, jouant ainsi un rôle essentiel en matière d'accessibilité. Au Kenya, le Kenya National Library Service (Service de la Bibliothèque Nationale du Kenya) intègre des services pour les personnes aveugles dans toutes ses sections, y compris des documents en braille et des livres audio, renforçant ainsi son rôle en tant que bibliothèque publique et en tant que bibliothèque nationale. Au Cameroun, la bibliothèque Le Pavillon Blanc est dédiée à l'intégration socioprofessionnelle des personnes ayant des déficiences visuelles. La bibliothèque de l'Ethiopian National Association of the Blind (Association Nationale des Aveugles d'Éthiopie) à Addis-Abeba propose des documents dans des formats accessibles pour aider les personnes malvoyantes dans le pays. En Guinée, les éditions Gannadal élargissent l'accès aux livres jeunesse en publiant simultanément des titres sous forme imprimée, numérique, audio et en braille afin d'atteindre un public plus large.

Ces efforts font écho aux engagements continentaux et mondiaux, tels que le soutien de l'Union Africaine à l'autonomisation des femmes et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies sur l'égalité des genres et l'inclusion.



© Suad Kamardeen / Unsplash.com

NOTES

1. Université de Harvard. African Language Program. *Introduction to African Languages*. <https://alp.fas.harvard.edu/introduction-african-languages> (consulté le 11 février 2025).
2. « Nobel Prize for Literature irrelevant to Africans – Kenyan writer Alex Nderitu ». Premium Times Nigeria. <https://www.premiumtimesng.com/entertainment/artsbooks/400155-nobel-prize-for-literatures-irrelevant-to-africans-kenyan-writer-alex-nderitu.html?ztct=1> (consulté le 11 février 2025).
3. Institut français. « Retour sur le Bilili BD Festival 2022 à l'Institut français du Congo à Brazzaville ». <https://www.institutfrancais.com/fr/magazine/portfolio/retour-sur-le-bilili-bd-festival-2022-a-institutfrancais-du-congo> (consulté le 11 février 2025).
4. Échange direct avec un membre du groupe de référence, le Dr Emad Elakehal de l'Association des Éditeurs Égyptiens (reçu par l'équipe de rédaction le 1er décembre 2024).
5. The Lumina Foundation. « The Prize: Wole Soyinka Prize for Literature in Africa ». <https://theluminafoundation.org/the-prize/> (consulté le 11 février 2025).
6. Cité Internationale des Arts. « Prix Voix d'Afriques 2023 : Prix littéraire des éditions JC Lattès, RFI et de la Cité internationale des arts ». <https://www.citedesartsparis.net/fr/prix-voix-dafriques-2023-prix-litteraire-des-editions-jc-lattes-rfi-et-la-cite-internationale-des-arts> (consulté le 11 février 2025).
7. UNESCO. 2015. « Conakry named World Book Capital for 2017 ». <https://www.unesco.org/en/articles/conakry-named-world-book-capital-2017> (consulté le 11 février 2025).
8. Friends of Liberia. « The literacy landscape of Liberia: best practices and recommendations ». <https://fol.org/wp-content/uploads/2018/02/Literacylandscapepaper2018.pdf> (consulté le 11 février 2025).
9. International Federation of Reproduction Rights Organisations. « IFRRO Members List », 27 février 2025. https://ifro.org/resources/documents/General/IFRRO_MEMBERS_LIST_27FEB2025.pdf (consulté le 15 mars 2025).
10. Ethiopian News Agency. « Abrehot Library inaugurated in Addis Ababa ». https://www.ena.et/web/eng/w/eng_3839059 (consulté le 11 février 2025).
11. SenePlus. « Trois cents écrivains ont bénéficié du fonds d'aide à l'édition en 2020 ». 23 avril 2021. <https://www.seneplus.com/culture/trois-cents-ecrivains-ont-beneficie-du-fonds-d-aide-a-l-edition-en> (consulté le 22 avril 2025).
12. Nawotka, Ed. « TikTok uncertainty prompts the book business to envision an even better future ». Publishers Weekly. 21 janvier 2025. <https://www.publishersweekly.com/pw/by-topic/industry-news/publisher-news/article/96889-tiktok-uncertainty-prompts-the-book-business-to-envision-an-even-better-future.html> (consulté le 23 avril 2025).
13. Alliance Smart Africa. « Qui sommes-nous ? ». <https://smartafrica.org/fr/qui-sommes-nous/> (consulté le 15 mars 2025).
14. Smart Africa. « Artificial intelligence for Africa: blueprint for fostering AI innovations ». https://smartafrica.org/wp-content/uploads/2023/11/70029-eng_ai-for-africa-blueprintmin.pdf (consulté le 12 décembre 2024).
15. « VULAVULA powered by LELAPA AI ». <https://lelapa.ai/> (consulté le 23 avril 2025).
16. <https://african.business/2023/03/technology-information/ai-tools-open-up-a-world-of-african-languages> (consulté le 23 avril 2025).
17. Publishers Association. « UK publishing workforce: diversity, inclusion and belonging in 2024 ». <https://www.publishers.org.uk/publications/ukpublishing-workforce-diversity-inclusion-and-belonging-in-2024/> (consulté le 23 avril 2025).
18. Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme. « Prix « Zoubeida Béchir ». http://www.credif.org.tn/prixzoubeida-bechir.aspx?_lg=FR (consulté le 18 mars 2025).
19. ASA Women's Caucus. « About ». <https://www.asawomenscaucus.com/about> (consulté le 18 mars 2025).
20. OMPI. « Traité administrés par l'OMPI ». https://www.wipo.int/wipolex/fr/treaties>ShowResults/search_what=C&treaty_id=843 (consulté le 22 avril 2025).



Physics

Student Textbook

Federal Democratic Republic of Ethiopia
Ministry of Education

Partie 2

Défis à relever dans l'industrie du livre en Afrique

La deuxième partie de ce rapport présente les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie du livre en Afrique – des défis qui pourraient être relevés grâce aux recommandations en matière de politiques présentées dans la troisième partie.

DES POLITIQUES ET DES MESURES DE SOUTIEN INSUFFISANTES ET NON STRUCTURÉES

90 % des pays n'ont pas de lois régissant spécifiquement l'industrie de l'édition du livre

46 % des pays n'ont pas d'agence ISBN nationale

26 % des pays ne semblent pas disposer d'incitations fiscales pour le secteur du livre et de l'édition

Malgré l'existence de cadres juridiques fondamentaux dans la plupart des pays africains, les politiques et les mesures de soutien restent insuffisantes et non structurées pour que le secteur devienne véritablement viable. Il sera indispensable de renforcer ces cadres pour libérer tout le potentiel de l'industrie.

DES CADRES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES FAIBLES

Parmi les pays ayant signalé l'existence d'une législation spécifique à l'industrie du livre dans le cadre de l'enquête réalisée pour cette étude, rares sont ceux qui disposent de lois allant au-delà des fonctions juridiques fondamentales, telles que la création d'un dépôt légal ou le respect des droits d'auteur. En effet, si l'on exclut le dépôt légal, les droits d'auteur et la création d'institutions spécialisées (telles que les bibliothèques nationales), seuls cinq pays ont adopté des lois spécifiquement conçues pour la formalisation et le développement de l'industrie du livre. Ces cinq pays sont l'Algérie, où la Loi no 15-13 relative au marché du livre a été adoptée en 2015 ; la Côte d'Ivoire, où la Loi no 2015-540, adoptée en 2015, vise à promouvoir et à professionnaliser l'ensemble de la chaîne du livre, à réglementer les prix ainsi qu'à préciser le soutien de l'État ; le Burkina Faso, où la Loi no 049-2019/AN, adoptée en 2019, définit prioritairement le secteur de l'édition comme contributeur clé au développement économique national, et fournit des principes directeurs pour

structurer et régulariser l'ensemble de la chaîne du livre grâce à l'implication active de l'État, tout en prévoyant un soutien financier et technique, la promotion des œuvres en français et en langues locales et autochtones, ainsi que de l'édition numérique ; le Cameroun, où la Loi no 2021/024, adoptée en 2021, organise et promeut l'industrie du livre ; et, plus récemment, la Mauritanie, où la Loi no 2023-022 sur le secteur du livre et de l'édition a été adoptée en 2023. Cette situation signifie que 90 % des pays ne possèdent pas de législation conçue spécifiquement pour soutenir l'industrie du livre.

En outre, si des régimes de droits d'auteur et de dépôt légal existent dans de nombreux pays, leur mise en œuvre reste faible. Comme l'ont indiqué de nombreuses autorités nationales et parties prenantes du secteur, le piratage reste un obstacle omniprésent à la croissance sur le continent. Les défis liés à la législation sur les droits d'auteur et à son application sont exacerbés par l'évolution rapide des technologies de distribution. L'industrie du livre a exprimé ses inquiétudes quant à l'utilisation non autorisée par l'IA de textes protégés par le droit d'auteur, et a mis en évidence à la fois les risques pesant sur la paternité des œuvres et la menace de dévalorisation des créations. La récupération non réglementée de contenus littéraires pour créer des jeux de données destinés à l'entraînement de l'IA est devenue un problème urgent, qui menace les structures traditionnelles de protection de la propriété intellectuelle.

Plusieurs pays ont toutefois progressé sur cette question difficile en prenant des mesures juridiques et législatives pour lutter contre le piratage. Au Rwanda, les établissements d'enseignement et les bibliothèques publiques ont activement encouragé l'accès légal aux livres en mettant en œuvre des accords de licence collective et des partenariats formels avec les éditeurs, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des documents piratés. Depuis 2006, la Côte d'Ivoire applique des mesures anti-piratage à travers la Brigade de Lutte contre la Fraude et la Piraterie

des Œuvres Culturelles, placée sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Francophonie, afin de lutter contre la reproduction et la distribution illégales d'œuvres culturelles, dont les livres.

Comme indiqué précédemment, si certains pays disposent d'une institution publique de coordination pour le secteur du livre, celle-ci est souvent intégrée à un mandat plus large pour la culture et est généralement supervisée par un ministère. D'après les données collectées, 61 % des pays ne disposent pas de départements exclusivement chargés du secteur du livre, ni d'aucune autre entité spécialisée qui coordonne et unifie les efforts sur toute la chaîne de valeur du livre. De telles institutions sont essentielles pour réunir les parties prenantes concernées afin de relever collectivement le défi complexe que représente l'amélioration de l'accès aux livres. À l'inverse, certains pays ont placé le secteur sous la tutelle des ministères de l'Éducation, car ils considèrent que le marché du livre et celui des manuels scolaires relèvent de l'éducation. Cependant, cette approche a souvent conduit à mettre l'accent sur l'amélioration de l'alphabétisation, plutôt que sur le développement littéraire. Étant donné que la consolidation d'une industrie du livre durable ne relève pas de la mission principale des ministères de l'Éducation, des ressources limitées sont consacrées à la promotion du secteur en tant que marché économique viable. La revitalisation de l'industrie du livre nécessite une réorganisation des attributions ministérielles afin de pouvoir hiérarchiser les missions prioritaires pour le secteur.

Environ 46 % des pays n'ont toujours pas d'agence ISBN nationale, une institution essentielle pour la standardisation du secteur de l'édition d'un pays. L'absence d'agence ISBN nationale signifie que certains livres sont publiés sans ISBN, ce qui les déconnecte du marché mondial du livre et réduit leurs possibilités d'être exportés. Dans de nombreux cas, les éditeurs doivent faire appel à des agences externes, telles que l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), qui classent ensuite les livres de ces éditeurs comme provenant de la région francophone au sens large.

“

Cet accommodement fausse la représentation du pays d'origine d'un livre et dilue son identité géographique et culturelle unique. Obtenir un ISBN auprès d'une agence étrangère augmente également les coûts en raison des taux de change et des frais administratifs, et rallonge les délais. La plupart des pays africains disposant d'une agence ISBN nationale fournissent des services ISBN gratuitement. Il convient de noter ici que certaines agences nationales imposent des frais, ce qui peut créer des obstacles pour les petits éditeurs ou les éditeurs indépendants.

L'existence d'une agence ISBN dans le pays ne permet pas seulement de disposer d'un registre bibliographique national plus précis, elle est également essentielle pour que les progrès dans le secteur de l'édition se poursuivent. Une gestion efficace des ISBN offre en outre la possibilité de remédier au manque de données fiables dans l'industrie du livre en Afrique. Il s'agit en effet du problème le plus fréquemment identifié par les autorités nationales interrogées ; 74 % d'entre elles n'étant pas en mesure de fournir des données sur le nombre de titres publiés en 2023 ou au cours des années précédentes. Si des dispositifs appropriés sont mis en place, les données des ISBN peuvent venir étayer les rapports annuels concernant le nombre d'éditeurs, de titres, de formats et de langues de publication, et donc contribuer à combler d'importantes lacunes en matière d'informations sur le secteur.

En raison du manque de données concernant les activités de la chaîne de valeur du livre, il est difficile pour les gouvernements de comprendre et de combler les lacunes du secteur, ou de proposer des politiques fondées sur des données factuelles. En outre, cette situation complique l'application des lois existantes, comme celles protégeant les droits d'auteur. En l'absence d'un système centralisé de collecte et de gestion des données, il est également difficile d'organiser le secteur sur les différentes parties de la chaîne de valeur du livre. En conséquence, des opportunités de mise en relation et de collaboration sont perdues.

Par rapport à la taille du continent, je ne dirais pas que nous sommes dans une période très prolifique en termes de talents littéraires africains. Nous sommes, en revanche, dans une période prolifique pour la visibilité et la représentation des talents littéraires africains. L'hypervisibilité peut souvent amplifier la voix de quelques-uns, suscitant une jubilation factice qui masque à son tour les voix de la multitude qui n'arrive toujours pas à se faire entendre ou publier. Nous avons plus de visibilité, c'est certain. Je m'en réjouis pour les quelques écrivains africains présents sur la scène internationale, qui écrivent des histoires fantastiques, imaginatives et diversifiées, dans toutes les catégories de genre, de classe, de sexualité ou de genre littéraire. Cependant, je ne veux jamais confondre le subterfuge avec la réalité de la prolifération.

Bibi Bakare-Yusuf

Universitaire, écrivaine, éditrice et co-fondatrice de Cassava Republic Press • Nigéria

Lors d'un entretien avec Yinka Adegoke. 'Africa's Literature Is Finally Getting Visibility But Isn't Prolific Yet'. SEMAFOR, 11 juin 2023.



© Olaideji Alegbile/Unsplash.com



Si nous n'avons pas les données, nous n'avons pas le pouvoir d'avancer ensemble. Avoir des données de qualité est le fondement d'une plus grande collaboration dans le secteur de l'édition sur le continent.

Mercy Kirui

Directrice des contenus de publication chez eKitabu, Nairobi • Kenya

Entretien du 26 novembre 2024

DES INCITATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES LIMITÉES

Il existe divers mécanismes de financement et de soutien financier pour le secteur de l'édition, mais ils demeurent incohérents et insuffisants pour répondre pleinement aux besoins de l'industrie. Si 74 % des pays mentionnent l'existence d'incitations fiscales dans l'enquête menée pour cette étude, elles concernent souvent des réductions sur les droits d'importation pour les livres – et non pas, par exemple, pour le matériel d'impression (ce qui réduirait les coûts de production et, donc, les prix pour les lecteurs). Même les grands pays d'édition continuent d'appliquer la TVA sur les livres au taux standard, pouvant aller jusqu'à 16 %.

Les données quantitatives sur les financements par les États sont limitées, mais les données qualitatives obtenues grâce à l'enquête réalisée pour ce rapport suggèrent que la plupart des parties prenantes à travers le continent perçoivent les investissements publics comme inadaptés. Bien que des subventions existent, elles sont généralement des sources de financement ponctuelles, donc peu fiables pour un fonctionnement viable sur le long terme.

Pour pallier le manque d'investissements publics, certains pays, tels que le Botswana, le Ghana et Maurice, recourent à des modèles de taxe appliqués par les organisations de gestion de droits de

reproduction (ODR) pour financer leurs secteurs de l'édition. Au Botswana, la Companies and Intellectual Property Authority (Autorité de la Propriété Intellectuelle et des Entreprises ou CIPA) administre le Levy on Technical Devices Fund ("Fonds de Prélèvement sur les Dispositifs Techniques" ou LTDF). Ce fonds collecte des taxes sur les appareils importés ou fabriqués localement qui permettent de copier du matériel protégé, tels que les CD, les DVD, les téléphones portables, les photocopieuses et les scanners. En 2023, le LTDF a distribué 363 000 dollars des États-Unis pour soutenir les auteurs et les éditeurs¹. Ce modèle imite les systèmes de taxe gérés par les organisations de gestion collective des droits, en fournissant des rémunérations provenant de la collecte des taxes sur les dispositifs de copie. L'Afrique du Sud applique un autre type de prélèvement public : la Loi no 97 de 1998 sur le développement des compétences (Skills Development Act) imposant aux employeurs de consacrer 1 % de la masse salariale au développement des compétences. Ces fonds sont gérés par les Autorités Sectorielles de l'Éducation et de la Formation, qui financent des initiatives en matière d'éducation, de formation et de développement au sein du secteur de l'édition afin d'en assurer la croissance et l'expansion.

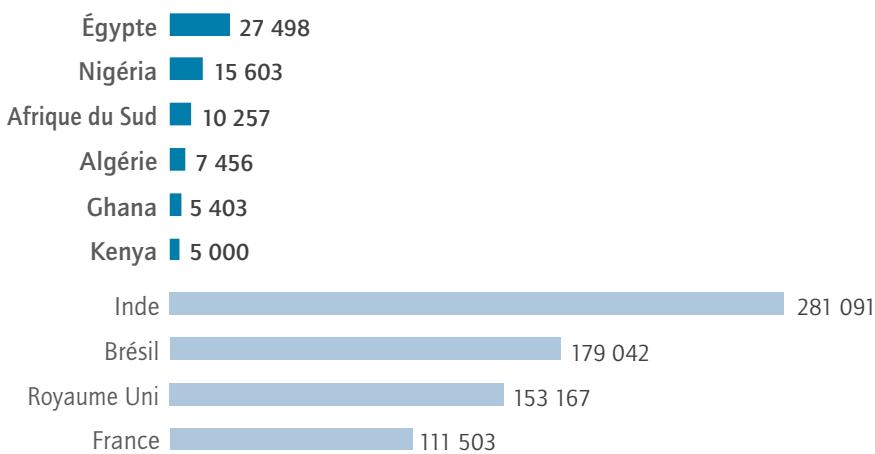
LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES INDUSTRIES DU LIVRE ÉTRANGÈRES

La sous-performance de l'industrie du livre en Afrique peut, en partie, être attribuée à leur forte dépendance aux industries du livre étrangères ; ce qui se traduit par des déséquilibres commerciaux persistants, où les importations de livres dépassent largement les exportations. Cette dépendance est particulièrement prononcée dans le secteur de l'éducation – qui représente jusqu'à 70 % du marché du livre – ce qui constitue une occasion manquée majeure pour les éditeurs locaux de s'emparer d'un segment lucratif et fondamental.

Cette dépendance a limité le potentiel de croissance de l'industrie du livre en Afrique, qui, malgré une productivité significative dans de nombreux pays, reste sous-représentée sur la scène internationale. L'industrie du livre en Afrique est productive, quoique de manière inégale, mais elle occupe encore une part bien moindre du marché mondial par rapport à la taille de la population du continent. En 2023, d'après les données collectées, l'Afrique comptait environ 6 400 éditeurs de livres ayant produit 86 000 titres et généré environ 7 milliards USD de chiffre d'affaires, soit seulement 5,4 % des 129 milliards USD de part de marché mondiale totale².

Figure 1

Production comparée par pays, nombre de titres (2023)



Source : UNESCO.



L'édition autochtone fait partie intégrante de l'identité et du développement nationaux ; d'un point de vue culturel, social et économique. Elle reflète l'histoire et l'expérience d'un peuple, ses systèmes de croyance ainsi que ses expressions concomitantes dans la langue, l'écriture et l'art. En retour, l'interaction d'un peuple avec d'autres cultures est influencée par les œuvres qu'il publie. L'édition préserve, enrichit et développe la culture d'une société et ses interactions avec les autres.

Walter Bgoya

Figure éminente de l'édition africaine et fondateur de *Mhuki na Nyota Publishers* • République Unie de Tanzanie

Ceci contraste avec le fait que l'Afrique représentait 18 % de la population mondiale en 2023³. La production éditoriale du continent ne représente qu'une fraction de l'activité éditoriale mondiale et se situe derrière celle des autres pays en développement et des pays développés (voir le graphique 1). À l'échelle mondiale, la production de pays comme l'Inde, le Royaume-Uni ou le Brésil est nettement plus élevée ; l'Inde produisant 281 091 titres et le Brésil 179 042 titres par an^{4,5,6,7,8}.

Cette comparaison nous permet de mettre en évidence le potentiel de croissance qui existe, même pour les pays les plus productifs (en termes de titres publiés) de la région. La production de titres et le chiffre d'affaires engendré sur le continent sont dominés par quelques pays de premier plan, avec l'Égypte, le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Ghana et le Kenya en tête de file. Le tableau 2, qui se fonde sur les données recueillies, fournit des informations complémentaires.

Tableau 2

Principaux pays de publication en Afrique par production de titres (2023)

	Pays	Nombre de titres
1	Égypte	27 498
2	Nigeria	15 603
3	Afrique du Sud	10 257
4	Algérie	7 456
5	Ghana	5 403
6	Kenya	5 000
7	Tunisie	3 000
8	Ouganda	1 523
9	Maroc	1 493
10	Zimbabwe	1 000

Source : UNESCO.

Quant à l'édition numérique dans le secteur formel du livre, son adoption reste faible. Bien qu'un pays comme l'Égypte dispose de 33 % de ses titres disponibles au format numérique, et que 15 % de la production de titres du Zimbabwe soit en format numérique, on estime que l'édition numérique ne représente qu'1 % ou 2 % de la production totale dans de nombreux autres pays.

La rareté des publications produites localement a rendu de nombreux pays africains fortement dépendants des livres et des supports d'apprentissage importés. Cette dépendance à l'égard des importations est particulièrement évidente dans le sous-secteur de l'éducation, où dominent souvent les éditeurs étrangers. Il en résulte des déséquilibres commerciaux persistants, qui soulignent les conséquences économiques et stratégiques d'un investissement limité dans les éditions nationales du livre.

LE DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL IMPORTANT DANS LE SECTEUR DE L'ÉDITION AFRICAINE

Des difficultés systémiques continuent d'entraver la croissance, l'une des principales étant le manque de soutien aux infrastructures et aux investissements dans les industries nationales. Cette situation conduit, comme nous l'avons déjà mentionné, à une forte dépendance à l'égard des acteurs étrangers et des importations. Cette fuite d'environ 516 millions de dollars des États-Unis par an correspond à du PIB et des emplois perdus en Afrique. Cela se traduit par un déficit commercial de 76 % pour les livres à l'échelle du continent. La base de données Comtrade des Nations unies indique que les importations annuelles totales s'élevaient à 597 millions de dollars des États-Unis en 2023, contre 81 millions de dollars pour les exportations annuelles⁹.

Les déséquilibres commerciaux de l'Afrique dans l'édition du livre découlent de sa dépendance à l'égard de pôles d'édition régionaux et extérieurs. L'Afrique du Sud est la première source d'importation pour des pays tels que le Botswana et la Namibie, tandis que le Kenya, l'Égypte, le Ghana, le Sénégal, la Tunisie et l'Ouganda sont les principaux exportateurs du continent. Toutefois, la principale cause du déficit commercial reste la dépendance vis-à-vis des anciennes puissances coloniales comme la France, le Portugal et le Royaume-Uni ; la France étant le premier fournisseur pour au moins 8 pays africains.

Le déficit commercial s'étend à toute la chaîne de valeur du livre. De nombreux pays africains importent non seulement des livres finis, mais aussi du matériel d'imprimerie et des matières premières, ce qui entraîne une hausse considérable des coûts de production.

L'État continue de privilégier les ouvrages produits à l'extérieur de par leur qualité, or ceci crée un manque à gagner pour des éditeurs qui s'appuient sur des imprimeries locales.

Richard Ali • Auteur, juriste, entrepreneur culturel • République démocratique du Congo



Les bibliothèques renforcent leurs fonds, mais souvent avec des livres importés. Ce n'est pas ainsi qu'on soutient l'écosystème local. Quand on demande à un jeune en région de citer un auteur togolais, il peine à en nommer un. Yves Emmanuel Dogbé revient parfois, mais ça s'arrête là.

Simon de Saint-Dzokotoe

Journaliste, enseignant et écrivain, fondateur de l'association Lire au Togo • Togo

Les capacités d'impression nationales limitées obligent de nombreuses industries à sous-traiter l'impression à des pays comme l'Inde (source d'importation majeure pour au moins trois pays africains), dont les coûts inférieurs rendent la production à l'étranger plus rentable. Cette dépendance à l'égard des importations étrangères affaiblit la résistance du secteur, l'exposant aux fluctuations monétaires et à l'instabilité économique.

LE MARCHÉ STRATÉGIQUE ET LUCRATIF DE L'ÉDUCATION

L'édition scolaire représente le segment le plus lucratif et le plus formalisé de l'industrie du livre en Afrique, mais celui-ci est également marqué par un déficit commercial important dû à la dépendance à l'égard des éditeurs étrangers et des importations. Sur le continent, les ministères de l'Éducation supervisent l'élaboration des programmes scolaires et l'approvisionnement en manuels. L'enquête réalisée dans le cadre de cette étude montre qu'au moins 63 % des pays africains fournissent gratuitement des manuels scolaires par le biais de maisons d'édition publiques et d'éditeurs locaux (ou via des importations, lorsque les capacités nationales sont insuffisantes). Alors que Djibouti, l'Égypte, Madagascar, le Mali, le Malawi et la Tunisie gèrent des programmes de publication étatiques, d'autres pays comme le Cabo Verde,

le Lesotho, le Libéria, la Namibie, le Niger et le Togo sont fortement tributaires des importations. À l'inverse, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya et le Nigeria disposent d'éditions du livre solides qui répondent non seulement à la demande intérieure, mais approvisionnent également les marchés voisins.

En parallèle, en Eswatini et en République centrafricaine, des éditeurs étrangers, tels que Macmillan Eswatini et Hachette International, détiennent des contrats d'exclusivité pour la production des manuels scolaires des écoles primaires et des collèges. Cette entente souligne les difficultés posées par le manque de transparence dans les pratiques de passation de marchés. Ces accords exclusifs entravent le potentiel de développement, d'innovation et de création d'emplois des éditeurs locaux, étouffant ainsi la croissance des industries nationales du livre. Cela est d'autant plus vrai que les livres scolaires représentent généralement la majeure partie du chiffre d'affaires des éditeurs locaux. Ces accords reflètent en outre un décalage dans les politiques : les ministères de l'Éducation se préoccupent de répondre aux besoins immédiats en matière de programmes scolaires, mais ne cherchent pas spécialement à stimuler la croissance du secteur de l'édition du pays.

L'estimation de la valeur marchande potentielle de l'édition scolaire en Afrique pour 2023¹⁰ révèle d'autres importantes limitations de données. D'après les rapports *World Population Prospects 2022*¹¹, de la Division de la population des Nations unies, et *Education Data 2021–2023*¹², de l'Institut de statistique de l'UNESCO, ainsi qu'un rapport de la Banque mondiale sur l'enseignement supérieur, le nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement en Afrique a atteint un total de 329 millions d'élèves¹³. Si l'on suppose que le ratio manuel/élève est de 1 pour 1, conformément aux recommandations de la Banque mondiale et de l'UNESCO¹⁴, il faut sept (7) manuels par élève du primaire et huit (8) manuels par élève du secondaire¹⁵. Le prix moyen d'un manuel étant de 5,50 USD¹⁶,

la valeur du marché est estimée à 13 milliards USD : 7,8 milliards USD pour l'enseignement primaire et 5,2 milliards pour l'enseignement secondaire. Ces 13 milliards USD correspondent à la valeur potentielle si chaque élève disposait d'un manuel physique par matière. Telle est l'ampleur de l'opportunité de marché. De plus, ce potentiel de 13 milliards USD ne prend pas en compte les opportunités supplémentaires liées à l'environnement numérique, qui augmenteraient la valeur projetée du marché. Toutefois, le calcul du chiffre d'affaire potentiel dans ce contexte nécessiterait une étude spécifique, prenant en compte les différences de modèles de tarification, les besoins en infrastructures et les considérations pédagogiques. Si le segment scolaire représente 70 % de l'industrie et que sa valeur potentielle s'élève à 13 milliards USD, alors la valeur projetée de l'ensemble du secteur pourrait atteindre au moins 18,5 milliards USD.

Les manuels sont essentiels à la réussite scolaire, et en lien avec l'Aspiration 1 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine : « [u]ne Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable¹⁷ ». Lors de la cinquième réunion du Comité technique spécialisé sur l'Éducation, la Science et la Technologie de l'Union africaine (STC-EST 5) à Nouakchott, en Mauritanie, le 8 décembre 2024, la Déclaration de Nouakchott a lancé la Décennie pour l'accélération de la transformation de l'éducation (2025–2034), en s'engageant à mettre en œuvre des politiques de transformation, telles que l'enseignement obligatoire et une augmentation des financements, compris entre 4 % et 7 % du PIB¹⁸.

L'édition souffre beaucoup de l'augmentation des coûts des matières premières. Les éditeurs n'ont pas les moyens de suivre. J'en discute souvent avec eux, et tous évoquent les mêmes difficultés.

Bachir Tamer

Directeur exécutif de l'Académie du Royaume du Maroc • Maroc

Un partenariat public-privé solide entre les gouvernements africains et les acteurs de l'industrie du livre peut combler ces lacunes, en tirant parti du financement public pour renforcer et professionnaliser les maisons d'éditions locales plutôt que de dépendre fortement des importations et des maisons d'édition étrangères. Cette approche stratégique pourrait permettre de façonner une industrie du livre autonome, capable de répondre à la demande croissante de livres en Afrique, en veillant à ce que les investissements dans l'éducation favorisent à la fois les résultats d'apprentissages et le développement économique. En tirant parti de la Zone de Libre-Échange Continental Africaine (ZLECAF) et en favorisant la coopération régionale, les pays disposant d'un secteur du livre plus solide, tels que l'Égypte, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud, pourraient soutenir le renforcement des capacités dans les marchés plus fragiles, transformant ainsi les disparités régionales en opportunités de croissance collective.

DES DIFFICULTÉS DANS L'ACCÈS AUX LIVRES ET LA PROMOTION DE LA LECTURE



Librairies

13 000

soit 1 pour **116 000** personnes



Bibliothèques publiques

8 000

soit 1 pour **189 000** personnes

Une industrie du livre viable repose sur un marché de lecteurs et d'acheteurs de livres. Le manque d'activités continues pour la promotion de la lecture et l'accès limité aux livres restent des défis persistants dans de nombreux pays du continent.

L'accès aux livres est principalement assuré par le secteur privé, à travers les librairies, et par l'État, via l'offre de bibliothèques publiques. Les données récoltées dans le cadre de cette étude montrent que le nombre de librairies est 1,6 fois supérieur à

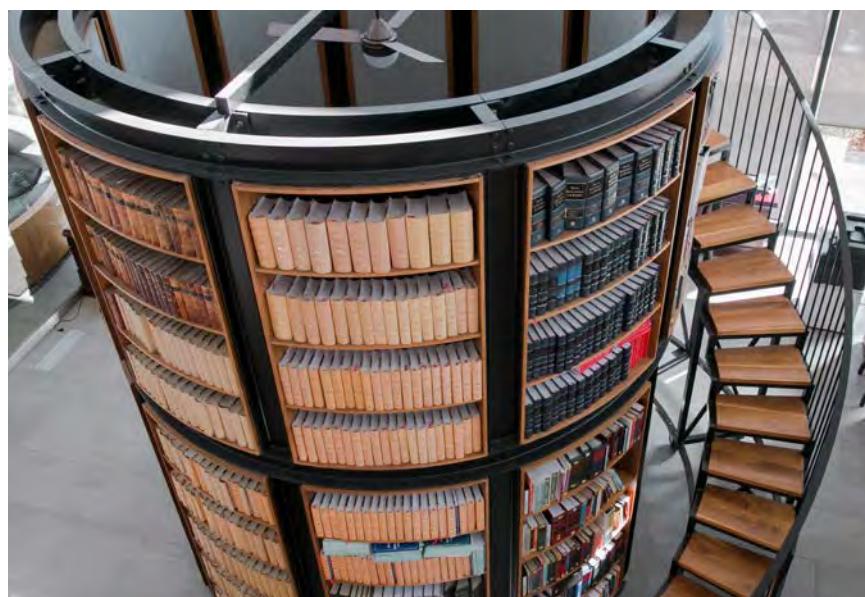
celui des bibliothèques publiques : environ 13 000 librairies à travers le continent offrent leurs services à la vaste population africaine, contre quelque 8 000 bibliothèques publiques.

Cette disparité est préoccupante, d'autant plus que le coût des livres par rapport au revenu par habitant constitue un obstacle important à l'accès. Les bibliothèques publiques, en tant que points d'accès à des ressources de lecture gratuites, sont essentielles pour susciter le goût de la lecture et entretenir une culture de la curiosité intellectuelle. Ce potentiel reste largement inexploité en raison de l'insuffisance des investissements publics dans les infrastructures de bibliothèques, privant ainsi de larges pans de la population d'un accès adéquat à ces ressources essentielles.

En matière de bibliothèques, l'Afrique du Sud est à la tête du continent, avec 1 949 bibliothèques – soutenues par des investissements publics annuels conséquents, de 54 millions de dollars des États-Unis. Toutefois, le critère sans doute le plus précis pour évaluer l'accès public aux livres grâce aux bibliothèques reste le nombre de bibliothèques par habitant. Sous cet angle, c'est le Cabo Verde qui se trouve à la tête du continent, avec environ 6 500 habitants par bibliothèque, suivi des Comores et

de la Tunisie, avec 25 000 habitants par bibliothèque. De ce point de vue, l'Afrique du Sud met à disposition de sa population une bibliothèque pour 32 000 habitants.

À l'échelle du continent, une bibliothèque dessert en moyenne 189 000 personnes. Sur 70 % du continent environ, chaque bibliothèque doit fournir plus de 100 000 personnes, tandis que 16 % des pays affichent un ratio de plus d'un million d'habitants par bibliothèque. Une analyse des pays les plus peuplés du continent – le Nigeria, l'Éthiopie et l'Égypte – met en évidence des lacunes importantes dans l'offre de bibliothèques par rapport à la taille de la population. Le Nigeria, la nation la plus peuplée du continent avec plus de 228 millions d'habitants, ne compte que 316 bibliothèques, soit un ratio estimé à 720 000 personnes par bibliothèque. L'Éthiopie (129 millions d'habitants) s'en sort légèrement mieux, avec 448 bibliothèques, soit 290 000 personnes par bibliothèque. L'Égypte (115 millions d'habitants) compte 924 bibliothèques publiques, soit un ratio de 124 000 personnes par bibliothèque. Le sous-investissement criant dans l'offre de bibliothèques publiques est flagrant sur une grande partie du continent, où l'accès aux bibliothèques reste fortement limité.



Johannesburg, Gauteng, Afrique du Sud. © Africanstar / Shutterstock.com *

Tableau 3

Pays avec les dix meilleurs ratios de bibliothèques publiques par habitant

	Pays	Nbre. de personnes par bibliothèque publique
1	Cabo Verde	6 500
2	Comores	25 000
3	Tunisie	25 500
4	Afrique du Sud	32 000
5	Érythrée	36 000
6	Sénégal	36 200
7	Congo	44 200
8	Namibie	45 000
9	Botswana	55 000
10	Djibouti	58 000

Source : UNESCO.



© cottonbro studio / Pexels.com

Tableau 4

Pays avec les dix meilleurs ratios de librairies par habitant

	Pays	Nbre. de personnes par librairie
1	Kenya	14 000
2	Maurice	19 000
3	Seychelles	24 000
4	Maroc	31 000
5	Eswatini	32 000
6	Cabo Verde	44 000
7	Nigéria	51 000
8	Congo	63 000
9	Ghana	72 000
10	Sao Tomé-et-Principe	77 000

Source : UNESCO.

Ce manque d'investissement dans les bibliothèques publiques a pour autre conséquence la réduction des possibilités de développement pour le secteur privé à travers la fourniture de biens et services à ces institutions. Le tableau 3 classe les dix pays ayant les ratios de bibliothèques publiques par habitant les plus favorables.

Dans une grande partie des pays africains francophones, certaines bibliothèques publiques sont mises en place grâce à des partenariats entre les gouvernements et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a créé en 1985 le programme des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC). Ces centres mettent à disposition des bibliothèques, des équipements multimédias et des espaces pour des événements culturels, et constituent des centres communautaires vitaux pour l'éducation, l'échange culturel et l'implication de la communauté.

En ce qui concerne les librairies, l'offre de librairies reste insuffisante pour soutenir le développement de l'industrie du livre. À l'échelle du continent, 1 librairie fournit 116 000 personnes. Le Nigeria est en tête du continent avec 4 458 librairies, mais avec une population de plus de 228 millions d'habitants, cela équivaut à seulement 1 librairie pour 51 000 personnes. Le Kenya vient ensuite avec ses 4 000 librairies, pour une densité de librairies comparativement plus élevée de 1 librairie pour 14 000 habitants. Le Maroc compte 1 218 librairies (1 librairie pour 31 000 habitants) et l'Éthiopie, le pays le plus peuplé de l'Afrique de l'Est, compte 800 librairies (1 librairie pour 161 000 habitants). Le tableau 4 classe les dix pays du continent ayant la plus forte densité de librairies par habitant.

La distribution des livres électroniques n'a pas progressé à un rythme suffisamment rapide pour permettre une expansion significative de l'accessibilité et de la distribution des livres. Néanmoins, on constate une augmentation sensible des investissements dans le contenu des bibliothèques électroniques, bien que la transition vers les formats numériques soit encore un processus lent.

Au-delà des infrastructures physiques, les efforts visant à promouvoir activement la lecture restent faibles dans de nombreux pays. Les stratégies nationales consacrées à la promotion de la lecture sont largement inexistantes ; seuls quelques pays, comme le Cabo Verde, ayant mis en œuvre un Plan national de lecture formel. La plupart des initiatives sont ponctuelles, de petite envergure, et fortement tributaires du financement de donateurs et d'organisations non gouvernementales. Ces efforts ne sont pas à la hauteur des besoins, car l'instauration d'une culture de la lecture nécessite des interventions soutenues et multiformes visant à modifier les attitudes et les comportements à l'égard des livres et de la lecture.

Les gouvernements africains organisent fréquemment des campagnes pour l'alphabétisation. Toutefois, ces initiatives donnent généralement la priorité aux compétences de lecture de base plutôt qu'à la lecture pour le plaisir. L'intégration d'activités en faveur de la lecture pour le plaisir dans les cadres existants – par exemple, à la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) ou aux Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation de l'UNESCO – pourrait aider les décideurs politiques à reconnaître la lecture de loisir comme un élément fondamental des stratégies nationales d'alphabétisation.

Bien que ces efforts se trouvent au cœur des préoccupations des pays africains depuis des décennies, les données sur les habitudes nationales de lecture de livres restent limitées, et très peu d'informations sont disponibles en matière d'enquêtes sur la lecture, à l'exception de plusieurs pays arabophones et de l'Afrique du Sud. Le *Reading Index 2017*¹⁹, créé par la Mohammed bin Rashid Al Maktoum Knowledge Foundation (MBRF) en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a ainsi interrogé 148 000 personnes dans 22 États arabes. En Afrique du Nord, l'Égypte et le Maroc arrivent en tête avec une moyenne de 27 livres lus par an, suivis par la Tunisie et l'Algérie avec 22 livres, le Soudan avec 14 livres, et la Libye avec

10 livres. En Afrique du Sud, l'enquête nationale sur la lecture de 2023 (*National Reading Survey*²⁰) a fourni des informations importantes sur les habitudes de lecture des Sud-Africains : seuls 17 % des adultes sont des lecteurs assidus, tandis que 63 % des foyers ne possèdent pas un seul livre pour leurs lectures de loisir. Quelque 17 % de la population fréquentent les bibliothèques, dont 8 % y empruntent des livres. Dans une tendance positive au sein des familles, 52 % des adultes ont déclaré qu'ils lisaient avec leurs enfants. Il est à noter que la tranche d'âge des 16-24 ans a connu la plus forte croissance dans la lecture de livres entre 2006²¹ et 2016²², ce qui laisse présager l'émergence de futurs acheteurs potentiels de livres.

Les études sur les consommateurs, réalisées périodiquement sous la forme d'enquêtes sur la lecture de livres, sont des sources d'informations importantes pour l'élaboration de politiques nationales efficaces en matière de lecture, car elles permettent d'identifier les domaines où les besoins sont les plus importants et de distinguer ceux où le potentiel de croissance est le plus élevé. Les données issues des enquêtes sur la lecture de livres seraient également très instructives pour les acteurs de l'industrie du livre, car elles leur permettraient de s'assurer que les titres qu'ils publient correspondent aux préférences des différents lecteurs.

LA FAIBLESSE EN PUBLICATIONS REPRÉSENTATIVES DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DU CONTINENT

Les données sur le nombre de titres publiés dans des langues d'origine européenne par rapport aux langues locales et autochtones sont rares. Toutefois, 17 pays ont fourni des pourcentages dans leurs réponses à l'enquête menée dans le cadre de la présente étude. Parmi eux, 7 pays (41 %) ont indiqué que les titres en langues locales et autochtones représentaient 30 % ou moins de leur production totale. De nombreux pays où la majorité des titres sont publiés dans des langues locales et autochtones se trouvent en Afrique du Nord.



En Afrique de l'Est, de plus en plus de livres sont désormais publiés en kiswahili, ce qui témoigne de l'impact croissant des langues locales sur le paysage éditorial.

James Murua

**Blogueur, journaliste et consultant
médiatique • Kenya**

À l'échelle du continent, le pourcentage de publications en langues locales et autochtones est probablement inférieur à ce chiffre de 30 %, d'autant plus que les 17 pays disposant de données à communiquer sont généralement ceux où l'industrie du livre est la plus solide.

La forte présence d'entités étrangères dans la chaîne de valeur du livre en Afrique est également un frein à la publication de livres reflétant la grande diversité linguistique du continent. La production éditoriale africaine reste majoritairement écrite dans des langues européennes, l'anglais et le français principalement, suivis du portugais. Plus de 60 ans après les indépendances, une grande partie de l'Afrique reste linguistiquement attachée à l'Europe, ce qui perpétue la fonction du continent comme marché d'exportation pour les livres publiés en Occident. Malgré de nombreux obstacles, certaines industries du livre en Afrique ont néanmoins réussi à progresser sur la question de l'édition en langues locales et autochtones. Maurice et les Seychelles donnent l'exemple en matière d'interventions gouvernementales visant à préserver et promouvoir ces langues. Aux Seychelles, la création de la Seychelles Creole Academy (Lakademi Kreol Sesel) a joué un rôle essentiel dans la promotion de la langue créole dans la littérature et les travaux universitaires. Cette institution fournit une assistance technique et financière aux auteurs locaux écrivant en créole seychellois. De même, à Maurice, le Fonds Présidentiel pour l'Écriture Créative (President's Fund for Creative Writing) soutient activement la création littéraire dans toutes les langues parlées dans le pays, y compris le créole.



Nous essayons de promouvoir l'importance des métadonnées en Afrique du Sud. Nous voulons que les livres puissent être découverts à l'aide d'un langage de métadonnées standard à l'échelle internationale.

Mpuka Radinku

Directeur général de l'Association des Éditeurs d'Afrique du Sud (PASA)
• Afrique du Sud

Ces initiatives mettent en évidence une approche structurée pour intégrer le créole dans le paysage culturel et littéraire de la nation, et peuvent servir de modèle à la promotion de la diversité linguistique en Afrique. À Madagascar, l'édition jeunesse locale favorise de plus en plus le bilinguisme (malgache/français) et, dans quelques cas, publie exclusivement en malgache.

En Afrique du Sud, plusieurs initiatives travaillent à établir des normes internationales structurées qui améliorent la disponibilité des livres dans tous les pays et toutes les langues. L'une d'entre elles est menée par l'Association des Éditeurs d'Afrique du Sud (Publishers Association of South Africa – PASA), qui pilote un projet de métadonnées consacré à l'adoption généralisée d'ONIX (des métadonnées en format XML) et de normes du système mondial de classification par sujet Thema (afin d'améliorer la découvervabilité et la distribution des livres). Cette démarche portée localement garantit que les considérations linguistiques et régionales sont représentées à l'échelle mondiale, en corrigeant les biais qui entravent souvent l'accessibilité. La Fondation Puku pour la Littérature Jeunesse (Puku Children's Literature Foundation), qui a créé Pukupedia, la première base de données complète sur la littérature jeunesse en Afrique du Sud, est un autre acteur clé de la promotion de la littérature locale et en langues autochtones. Cette initiative vise à améliorer la visibilité et l'accessibilité des livres dans les langues locales et autochtones, contribuant ainsi à combler le déficit en matière de représentation.

Une étape essentielle de ce projet consiste à développer un portail de saisie des métadonnées pour compiler des informations sur les livres pour enfants dans les 11 langues officielles d'Afrique du Sud, afin de favoriser une meilleure découvervabilité et une plus grande inclusivité culturelle dans l'espace littéraire²³.

L'Académie Africaine des Langues (African Academy of Languages – ACALAN) a été créée en 2000 dans le but de promouvoir le développement et l'utilisation des langues africaines parallèlement aux langues européennes. L'académie met l'accent sur l'identification et la promotion des langues véhiculaires transfrontalières, l'objectif étant de renforcer l'unité linguistique et culturelle, d'optimiser les ressources et de réduire les coûts. Les gouvernements africains pourraient envisager de s'appuyer sur le cadre de l'ACALAN pour adapter des politiques similaires dans les pays, qu'il serait possible de consolider ensuite à travers la coopération régionale. Cette approche peut s'inspirer de la collaboration réussie dans le secteur en Afrique du Nord, due en partie à un cadre linguistique commun²⁴. Les collaborations panafricaines peuvent accélérer les efforts visant à relocaliser et développer tous les maillons de la chaîne de valeur du livre localement – et si ce n'est pas à l'échelle nationale, alors au sein de la région.

LA CARENCE EN PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION SPÉCIFIQUES

L'industrie du livre en Afrique présente d'importantes disparités en matière de formation et de développement, les pays disposant des plus grands marchés de l'édition offrant des cursus professionnels formels. Beaucoup d'autres s'appuient fortement sur des ateliers de formation et sur l'apprentissage informel. Il existe des lacunes dans les programmes de formation formels pour de nombreux maillons de la chaîne de valeur du livre, notamment dans les domaines des techniques éditoriales, de l'innovation numérique et du marketing.

La plupart des cursus universitaires sur le continent ont tendance à donner la priorité à la bibliothéconomie et à l'écriture créative, avec quelques cursus en linguistique ou en études culturelles qui soutiennent indirectement l'édition. Seulement 20 % des pays africains – tels que l'Afrique du Sud, le Bénin, le Cameroun, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Zimbabwe – proposent des diplômes spécifiques à l'édition. Ailleurs sur le continent, l'université de Zambie intègre la formation à l'écriture créative et aux techniques éditoriales dans son programme d'études, tandis que l'université du Botswana enrichit les compétences en écriture de scénarios par des ateliers. L'université de Djibouti délivre des diplômes d'archiviste et de documentaliste, et l'université de Namibie propose un diplôme en sciences de l'information qui comprend un module dédié à l'édition.

En raison de l'absence de diplômes universitaires et de formations formelles, les acteurs du secteur ont pris les choses en main dans de nombreux pays. Ainsi, l'Association des Écrivains de Gambie (Writers' Association of The Gambia), en partenariat avec le Centre National pour les Arts et la Culture (National Centre for Arts and Culture), organise des séminaires visant à renforcer les compétences en rédaction technique et à sensibiliser aux droits d'auteur à l'intention des écrivains et des éditeurs. Des associations telles que l'Association des Éditeurs Ivoiriens (ASSEDI) en Côte d'Ivoire organisent des ateliers sur la gestion éditoriale et la législation sur le droit d'auteur. À Madagascar, des formations professionnelles pour les auteurs, les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires ont été mises en place dans le cadre du Programme Ressources Éducatives, mené par l'Institut Français et l'Agence Française de Développement. Le Conseil National des Arts (National Arts Council) du Botswana soutient la formation à l'écriture de scénarios, tandis que Poda-Poda Stories, en Sierra Leone, a récemment créé sa première bourse d'écriture pour soutenir les auteurs émergents. L'association Amis de la Littérature (ADELIT) organise occasionnellement des ateliers d'écriture pour les jeunes au Tchad.



L'écosystème du livre au Bénin évolue, mais la formation reste le maillon faible. On ne peut pas construire une industrie solide sans professionnels formés. On ne s'improvise pas écrivain ou éditeur. Il faut des formations sérieuses à tous les niveaux de la chaîne du livre.

Joël Glèle

Poète, auteur et fondateur des Journées poétiques du Bénin • Bénin

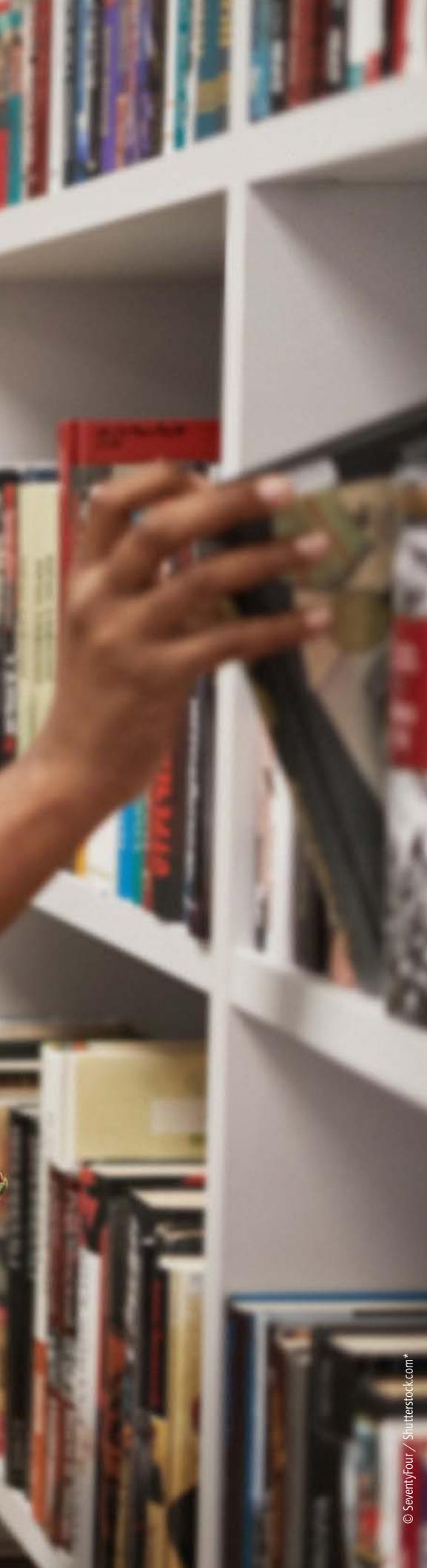
Des efforts transfrontaliers existent également. Jusqu'en 2015, le Centre Africain de Formation à l'Édition et à la Diffusion (CAFED), un programme de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a joué un rôle clé dans le renforcement des compétences des éditeurs et des graphistes africains. Il est notamment connu pour avoir publié le *Manuel pratique d'édition pour l'Afrique francophone*, un guide organisé en fiches pratiques détaillant les différentes étapes du processus d'édition et spécifiquement adapté aux réalités et aux besoins du secteur du livre en Afrique francophone. Des programmes de formation sont également organisés régulièrement par des associations professionnelles régionales et internationales, telles qu'Afrilivres, l'Alliance Internationale de l'Édition Indépendante et l'Association Internationale des Libraires Francophones.

Cette situation met en lumière le vide qui existe en matière de programmes formels d'enseignement et de formation pour les industries nationales du livre dans de nombreuses parties du continent. Elle souligne également la nécessité pour les gouvernements nationaux, ainsi que pour les établissements d'enseignement, d'investir dans des parcours académiques formalisés dans le domaine de l'édition, afin de favoriser la formation d'une main-d'œuvre professionnelle et innovante.

NOTES

1. Vincent Phemelo Rapoo, spécialiste du droit d'auteur au sein de la CIPA (Autorité de la Propriété Intellectuelle et des Entreprises), lors d'un entretien avec l'auteur de la cartographie nationale du Botswana de la présente étude (Gaborone, 13 septembre 2024).
2. Statista. *Global Book Publishing Revenue 2018–2023*. <https://www.statista.com/statistics/307299/global-book-publishing-revenue/> (consulté le 11 février 2025).
3. Nations unies. Department of Economic and Social Affairs. Population Division. 2022. *World Population Prospects 2022: Summary of Results*. New York : United Nations. <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/products/vitstats/seurat01.pdf> (consulté le 22 avril 2025).
4. Fédération des Éditeurs Européens. https://feep-eu.eu/IMG/pdf/fs_20241016_1030-1100_european_book_market_statistics_2023-2 (consulté le 11 février 2025).
5. Fédération des Éditeurs Européens. <https://feep-eu.eu/European-Book-Market-Statistics-2023-24> (consulté le 11 février 2025).
6. *Publishing Perspectives*. 17 octobre 2022. « Frankfurt Week: a new report on the Indian book market ». <https://publishingperspectives.com/2022/10/frankfurtweek-a-new-report-on-the-indian-market/> (consulté le 11 février 2025).
7. Nielsen Book data. May 2024. « Digital Brazilian book sector ». https://snel.org.br/wp/wp-content/uploads/2024/07/Ing_Conteudo_Digital_anobase_2023.pdf (consulté le 11 février 2025).
8. *Publishing Perspectives*. 26 mars 2024. « AAP StatShot : In 2023, US revenues were \$12.6 billion ». <https://publishingperspectives.com/2024/03/aap-statshot-in-2023-us-revenues-were-12-6-billion/> (consulté le 11 février 2025).
9. Nations unies. *UN Comtrade Database: Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Compiled Data for Africa. Consulté en mars 2025.
10. L'Association des Éditeurs du Ghana (CPA), en collaboration avec le Réseau des Éditeurs Africains (APNET), a fourni une analyse détaillée non publiée de l'édition scolaire en 2022/2023 au Ghana dans cet objectif. Cette analyse, combinée à diverses sources sur la scolarisation et à des informations tirées du rapport de la Banque mondiale *Fournir des manuels scolaires à tous les enfants d'Afrique subsaharienne*, a fourni une base permettant d'estimer le marché potentiel des manuels scolaires sur le continent. Pour le rapport de la Banque mondiale, voir Fredriksen, B., Trucano, M. et Brar, S. *Fournir des manuels scolaires à tous les enfants d'Afrique subsaharienne. Stratégies de lutte contre leur cherté et leur faible disponibilité*. Washington, (District de Columbia) : Groupe de la Banque mondiale, 2015.
11. Nations unies. Department of Economic and Social Affairs. Population Division. 2022. *World Population Prospects 2022*. <https://population.un.org/wpp/> <https://population.un.org/dataportal/data/indicators/70/locations/903/start/2021/end/2023/table/pivotbylocation?df=26c6b1ccfe1-40ffbd58-3405efd81180> (consulté le 15 mars 2025).
12. Institut de Statistique de l'UNESCO. 2023. *Education data release 2023*. <https://databrowser.uis.unesco.org/> <https://databrowser.uis.unesco.org/view#indicatorPaths=UIS-SDG4Monitoring%3A0%3ANERA-AGM1.CP&geoMode=countries&geoUnits=&browsePath=EDUCATION%2FUIS-SDG4Monitoring&timeMode=range&view=table&chartMode=multiple&tableIndicatorId=NERA.AGM1.CP&chartIndicatorId=NERA.AGM1.CP&chartHighlightSeries=&chartHighlightEnabled=true> (consulté le 15 mars 2025).
13. Banque mondiale. 2020. *One Africa: Tertiary Education and COVID-19 - The Need for Coordinated Action*. Washington (District de Columbia) : World Bank Group. <https://theldocs.worldbank.org/en/doc/76442161934520379-009022021/original/OneAfricaTEandCovidupdated.pdf> (consulté le 15 mars 2025).
14. Un ratio manuel/élève de 1 pour 1 est essentiel pour un meilleur apprentissage de la lecture et du calcul, deux moteurs clés de la croissance économique. La Banque mondiale écrit ainsi que « les investissements dans les matériels pédagogiques auraient probablement eu des retombées plus importantes sur le niveau de formation des élèves que des investissements d'un montant égal dans d'autres intrants de l'éducation. » (Voir Fredriksen et al., *Fournir des manuels scolaires à tous les enfants d'Afrique subsaharienne. Stratégies de lutte contre leur cherté et leur faible disponibilité*. Washington, [District de Columbia] : Groupe de la Banque mondiale, 2015, p. 3, <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/480a7938-f4d9-5f9c-af2a-c69d5bc10209/content>); tandis que l'UNESCO confirme que passer d'un ratio de 1 pour 3 à 1 pour 1 améliore nettement les compétences en lecture (voir UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2021/2 : les acteurs non étatiques dans l'éducation*. Paris, UNESCO, 2022, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000382988>, qui traite des disparités comme le taux de partage des manuels scolaires de 1 pour 4 dans certaines écoles au Ghana.
15. Fredriksen et al. *Fournir des manuels scolaires à tous les enfants d'Afrique subsaharienne. Stratégies de lutte contre leur cherté et leur faible disponibilité*. Washington (District de Columbia) : Groupe de la Banque mondiale, 2015. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/480a7938-f4d9-5f9c-af2a-c69d5bc10209/content> (consulté le 15 mars 2025).
16. *Ibid.*
17. Union Africaine. « Nos aspirations pour l'Afrique que nous nous voulons ». <https://au.int/fr/agenda2063/aspirations> (consulté le 15 mars 2025).
18. Union Africaine. « Continental education conference concludes with historic commitment to transform African education ». Communiqué de presse, 11 décembre 2024. <https://au.int/en/pressreleases/20241211/continental-education-conference-concludes-historic-commitment-transform> (consulté le 15 mars 2025).
19. Government of Dubai & Mohammed bin Rashid Al Maktoum Knowledge Foundation. « The Global Knowledge Project ». <https://mbrf.ae/en/research/arab-knowledge-project> (consulté le 15 mars 2025).
20. Polzer-Ngwato, T. et al. 2023. *National Reading Survey 2023 Findings Report | National Reading Barometer South Africa*.
21. South African Book Development Council. 2007. *National Survey into the Reading and Book Reading Behaviour of Adult South Africans 2006*.
22. South African Book Development Council (conseil sud-africain pour le développement du livre). 2017. *National Survey into the Reading and Book Reading Behaviour of Adult South Africans 2016*.
23. Puku Children's Literature Foundation. « Making children's books in South African languages more discoverable! ». puku.co.za (consulté le 17 février 2025).
24. African Academy of Languages. « About us ». <https://www.acalan-ua.org/aboutus.php> (consulté le 11 février 2025).





Partie 3

Opportunités stratégiques de croissance

Les sections suivantes proposent une série de recommandations pour relever les défis identifiés dans la Partie 2. Leur mise en œuvre dépendra, naturellement, du contexte unique et des besoins de chaque pays.

RENFORCER DES CADRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS INTÉGRÉS

En tant que producteur de contenu, l'industrie du livre est au centre d'un réseau d'industries connexes, telles que celles de la fabrication du papier, de l'imprimerie, de la publication, de la reliure, de la composition, de la vente de livres, de la distribution, de la rédaction et de la correction, qui constituent ensemble la « chaîne de valeur du livre ». Le « secteur du livre » représente l'ensemble plus large de tout ce qui a trait aux livres. Celui-ci se concentre sur l'interdépendance et l'interconnexion de tous les aspects de la production et de l'utilisation des livres, et englobe les lecteurs individuels, les bibliothèques, les ONG, les organismes commerciaux

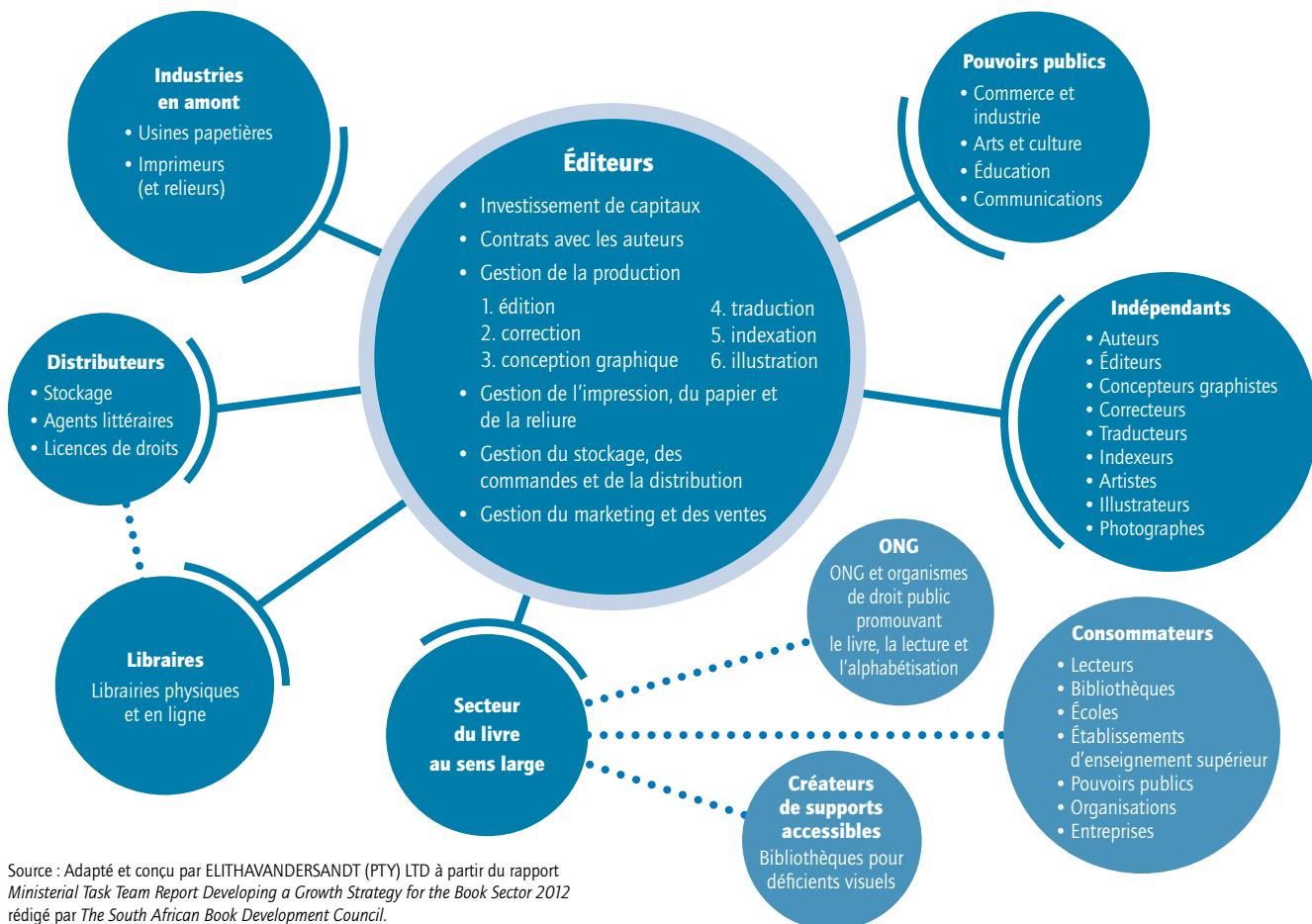
et les services de l'État. Le schéma 1 illustre la chaîne de valeur de référence de l'édition du livre.

Bien que cette étude n'ait pas cartographié l'ensemble de la chaîne de valeur du livre, des pays comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya et le Nigeria disposent de chaînes de valeur complètes. Les dispositifs de soutien aux industries en amont, telles que l'imprimerie et le papier, ne sont pas inclus ici mais devraient être explorés par les gouvernements, car ces secteurs constituent un moteur essentiel dans la création d'emplois. Dans le même temps, de nombreux autres pays africains opèrent au sein de chaînes de valeur régionales ou mondiales, faisant imprimer et terminer leurs livres dans d'autres pays en raison de l'insuffisance d'infrastructures locales.

L'importance de la création d'emplois mérite d'être soulignée. En effet, l'Afrique accordant un intérêt croissant à l'éducation et à l'alphabétisation face à l'explosion démographique de sa population jeune, la demande en manuels scolaires, livres jeunesse et autres ressources de lecture va s'accroître. Cette tendance est étayée par le premier Forum des Éditeurs Jeunesse d'Afrique, qui s'est tenu à Lomé, au Togo, en 2025. Ce forum panafricain a réuni 51 éditeurs venus de 16 pays africains. Par ailleurs, le caractère évolutif du secteur offre un potentiel de croissance prometteur. À mesure que le secteur évolue, se développe et mûrit, grâce à une structuration renforcée et à des investissements ciblés, il accroît sa capacité à générer un large éventail d'emplois.

Schéma 1

La chaîne de valeur traditionnelle de l'édition du livre



Source : Adapté et conçu par ELITHAVANDERSANDT (PTY) LTD à partir du rapport *Ministerial Task Team Report Developing a Growth Strategy for the Book Sector 2012* rédigé par The South African Book Development Council.



Un peuple qui écrit est une nation qui refuse l'oubli. Le livre est un outil fondamental pour préserver la mémoire, transmettre des valeurs et construire une identité culturelle forte. Sans une politique du livre solide, ce travail reste fragile.

Boubé Hama

Écrivain, éditeur et directeur des *Nouvelles Éditions du Sahel*, promoteur du *Marché du Livre et des Arts du Niger* • Niger

En outre, c'est un secteur qui s'étend sur des segments variés, mobilisant à la fois une main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée, offrant ainsi des perspectives d'emploi et d'entrepreneuriat formels. Le schéma 2 illustre les principaux emplois de référence exercés au sein d'une maison d'édition.

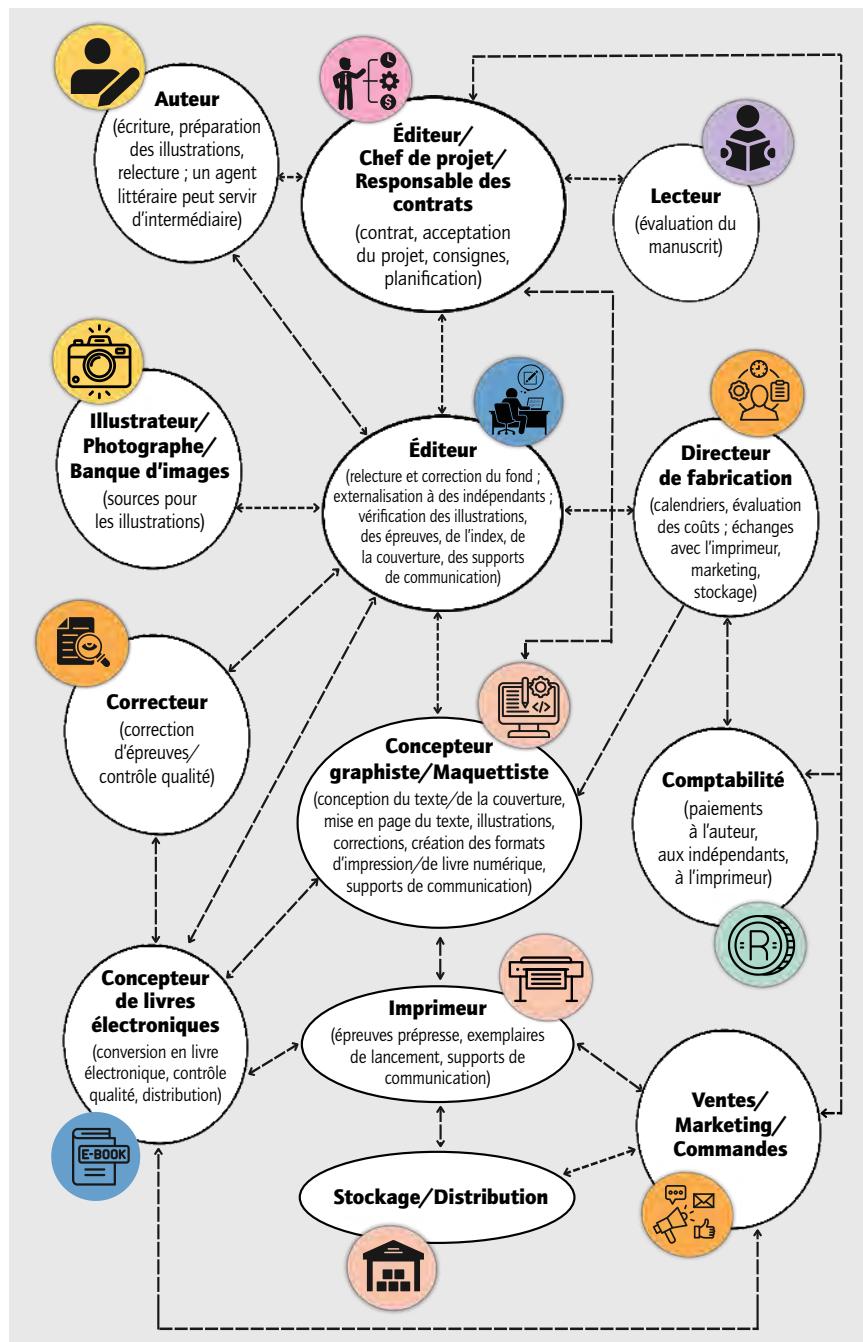
Structurer le secteur, consolider le marché intérieur et améliorer l'accès aux livres peuvent permettre d'augmenter significativement l'emploi, la productivité du marché et le chiffre d'affaires annuel pour l'ensemble de l'industrie du livre du continent. Une industrie du livre locale solide est également indispensable pour sauvegarder les expressions culturelles de l'Afrique, car elle permet aux Africains de s'approprier leurs histoires, de les raconter eux-mêmes, et de façonnner leurs propres récits.

Dans un contexte où les gouvernements reconnaissent davantage le potentiel économique des industries créatives et cherchent à diversifier leurs économies, des actions concrètes sont nécessaires.

Les défis identifiés dans la Partie 2 illustrent la nécessité d'un environnement institutionnel favorisant une meilleure structuration et coordination du secteur, qui comprenne des lois, des politiques et des mesures spécifiques, et qui soit capable d'englober toute la chaîne de valeur du livre.

Schéma 2

L'ensemble des métiers de référence d'une maison d'édition



Source : Adapté pour des notes de cours par Isabelle Delvare, sur la base de la 3^{ème} édition de *The Australian Editing Handbook* (2014) par E. Flann, B. Hill et L. Wang.

ÉLABORER UNE POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE (PNL)

La politique nationale du livre (PNL) est un ensemble de principes directeurs visant à faire prospérer un secteur littéraire qui promeut la créativité, garantit un accès équitable aux livres et soutient la viabilité à long terme de l'industrie du livre.

La publication de l'UNESCO de 1997, *La Politique nationale du livre : un guide pour le travail sur le terrain*, demeure une ressource précieuse pour les professionnels, offrant des principes directeurs détaillés pour soutenir le développement d'une industrie du livre solide et viable.



Politique nationale du livre (PNL)

- ▶ Promouvoir la production littéraire nationale
- ▶ Renforcer l'édition nationale
- ▶ Faciliter la circulation des livres
- ▶ Protéger le patrimoine littéraire
- ▶ Défendre les droits des auteurs
- ▶ Des dispositifs de soutien financiers pour le secteur
- ▶ Le renforcement continu des capacités
- ▶ Améliorer l'accès aux livres et à l'information
- ▶ La promotion de la culture par les livres
- ▶ Apporter un soutien aux infrastructures et aux ressources

Une politique nationale du livre peut apporter un large panel d'avantages dans le contexte unique de chaque pays, tels que :

Promouvoir la production littéraire nationale. C'est un élément essentiel pour faire entendre la voix des auteurs locaux et pour que les industries nationales du livre reflètent l'expression intellectuelle et culturelle locale et autochtone. En créant un environnement propice à l'épanouissement des écrivains locaux, une politique nationale du livre renforce l'identité littéraire d'un pays.

Renforcer l'édition nationale, ce qui implique de développer les infrastructures d'édition et d'impression pour répondre aux besoins éducatifs et culturels, tout en maintenant une production de livres de haute qualité, diversifiée et à des prix abordables. Un solide soutien à l'édition nationale du livre est essentiel au maintien d'une culture du livre dynamique, qui s'adresse à la fois au public local et au public international.

Faciliter la circulation des livres, ce qui garantit que les livres atteignent les lecteurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales. Cet objectif peut être atteint grâce à des tarifs douaniers préférentiels, des réglementations simplifiées et des initiatives visant à promouvoir les habitudes de lecture, afin de faciliter l'accès du grand public aux livres.

Protéger le patrimoine littéraire. Cette mesure est nécessaire pour sauvegarder le patrimoine bibliographique et documentaire national. Les systèmes de dépôt légal, le développement des bibliothèques et la gestion des archives contribuent dans leur ensemble à préserver l'héritage intellectuel et culturel du pays pour les générations futures. Des agences ISBN nationales peuvent également être créées pour garantir la fiabilité des notices bibliographiques.

Défendre les droits des auteurs. Cela nécessite une législation nationale forte et l'adhésion aux accords internationaux afin de protéger les intérêts moraux et économiques des écrivains et des autres créateurs. En garantissant une rémunération équitable et la protection de la propriété intellectuelle, une politique du livre favorise un environnement propice à l'épanouissement de la créativité.

Des dispositifs de soutien financiers pour le secteur. Ils contribuent à soutenir le secteur du livre en proposant des politiques de prêt préférentielles et des avantages fiscaux. Ces mesures soutiennent tous les acteurs de la chaîne de production et de distribution du livre, des écrivains aux éditeurs en passant par les libraires et les bibliothécaires, garantissant ainsi un système prospère.

Le renforcement continu des capacités, qui est vital pour la croissance à long terme de l'industrie du livre. La mise en place de programmes d'enseignement et de formation pour les professionnels de l'édition, de l'imprimerie, de la distribution et de la librairie permet au secteur de rester compétitif et de s'adapter à l'évolution des besoins de l'industrie.

Améliorer l'accès aux livres et à l'information, ce qui nécessite des stratégies nationales visant à promouvoir une culture de la lecture, à améliorer la disponibilité des livres et à renforcer les réseaux de bibliothèques et de librairies. Garantir un accès équitable aux livres, en particulier dans les communautés défavorisées, est fondamental pour l'alphabétisation et la formation continue. Des plateformes numériques innovantes peuvent être utilisées pour élargir l'accès aux livres, en particulier dans les zones rurales.

La promotion de la culture par les livres. Cela contribue à renforcer l'intérêt pour la littérature en associant les grands médias, en soutenant l'organisation de salons du livre et en intégrant le livre dans les initiatives culturelles régionales et internationales. Elle garantit également que les livres restent au cœur des expressions culturelles et des identités nationales.

Apporter un soutien aux infrastructures et aux ressources est essentiel au développement durable de l'industrie du livre. Garantir la disponibilité des matières premières, des investissements en capital et des avancées technologiques dans le domaine de l'édition et de la distribution permet au secteur du livre d'être résilient et auto-suffisant.

METTRE EN PLACE DES CONSEILS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT DU LIVRE (CNDL)

La nature de l'industrie du livre, avec ses parties prenantes diverses – et parfois divergentes – exige une forte capacité de coordination pour gérer des stratégies multiples et coordonner des parties prenantes multiples. Des organisations spécialisées, telles que les conseils nationaux de développement du livre (CNDL), offrent un modèle reconnu pour relever les défis systémiques de l'édition. Par la centralisation de la coordination, la formulation de politiques concrètes et la mobilisation des ressources, ces conseils sont capables de permettre au secteur de déployer tout son potentiel, contribuant ainsi à l'alphabétisation, à la préservation de la culture et à la croissance économique. Un CNDL est également l'institution la mieux placée pour gérer la mise en œuvre d'un Plan d'action pour la politique industrielle (PAPI) pour le secteur du livre. La création d'un CNDL permettra aux gouvernements pour lesquels une telle structure est adaptée, de remédier à la fragmentation et au manque de soutien dans l'industrie du livre.



Mettre en place des conseils nationaux de développement du livre (CNDL)

- ▶ Unifier les parties prenantes dans toute la chaîne de valeur
- ▶ Garantir la participation de la société civile
- ▶ Formuler une politique nationale intégrée du livre et en assurer le suivi
- ▶ Mettre en place des systèmes de collecte de données et de suivi
- ▶ Mettre en place des comités sous-régionaux

L'existence d'une institution publique de coordination spécialisée, telle qu'un CNDL, permettrait d'entreprendre les actions suivantes :

Unifier les parties prenantes dans toute la chaîne de valeur : les gouvernements créent des CNDL pour coordonner efficacement les efforts des éditeurs, des écrivains, des libraires, des bibliothécaires, des organisations en faveur de la lecture et des entités gouvernementales concernées. Ces conseils jouent un rôle essentiel dans la création de synergies tout au long de la chaîne de valeur du livre, en harmonisant les objectifs souvent concurrents et divergents des parties prenantes. Les CNDL sont les mieux placés pour arbitrer les conflits d'intérêts entre les divers acteurs de l'industrie du livre, en fournissant un cadre commun pour les discussions et les consultations avec le secteur privé.

Garantir la participation de la société civile : un CNDL peut devenir un organe de coordination pour mobiliser régulièrement les parties prenantes du secteur et les représentants des associations professionnelles nationales. Cela garantit la participation et l'adhésion de la société civile à toute politique publique liée au secteur.

Formuler une politique nationale intégrée du livre et en assurer le suivi : l'une des principales responsabilités d'un CNDL est d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale du livre qui réponde aux besoins spécifiques du pays. Un CNDL est le mieux placé pour fixer les objectifs et les priorités du secteur en fonction de l'évolution des besoins des parties prenantes et de la population du pays. Il est également le mieux placé pour attirer l'attention de toutes les parties concernées, tant au sein du gouvernement que dans le secteur privé, sur le développement de l'industrie du livre.

Mettre en place des systèmes de collecte de données et de suivi : le manque de données concernant l'industrie du livre est un problème endémique sur le continent, qui limite l'efficacité des initiatives ou politiques, en raison d'un manque de connaissances sur le secteur. Le CNDL dispose alors de l'autonomie nécessaire pour jouer le rôle essentiel d'entité de collecte de données centralisée, effectuant le suivi du secteur et en assurant la cohérence sur le long terme.

“

Le plus difficile, ce n'est pas le public. C'est d'exister sans soutien, de convaincre des partenaires que la culture mérite d'être prise au sérieux.

Rosny Lesage Souaga

Écrivain, poète, journaliste et acteur culturel • Gabon

Mettre en place des comités sous-régionaux : des comités sous-régionaux du CNDL pourraient être créés en tant que structures clés, capables de remédier à la fragmentation des industries du livre en Afrique, et seraient dotés de l'autorité nécessaire pour instaurer une plus grande cohésion sous-régionale. Ces comités serviraient de plateformes pour le partage des connaissances, la programmation concertée et l'action coordonnée dans chacune des sous-régions de l'Afrique. Les comités régionaux pourraient inclure des organismes régionaux, tels que l'APNET (African Publishers Network, ou « Réseau des Éditeurs Africains »), le Réseau des Éditeurs en Afrique Subsaharienne Francophone (Afrilivres), la Pan-African Writers Association (Association des Écrivains Panafricains) et l'ARIPO (African Regional Intellectual Property Organization, ou « Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle »), pour ne citer qu'eux, afin de stimuler les synergies et harmoniser les efforts.

Les activités spécifiques mises en œuvre par les CNDL varieraient d'un pays à l'autre, en fonction des plans nationaux de politique du livre existants. Ces activités pourraient aller de la mise en œuvre plus efficace des lois sur les droits d'auteur à la création de récompenses pour les auteurs. Le Conseil National de Développement du Livre du Ghana, une agence gouvernementale dépendant du ministère de l'Éducation et entièrement financée par le gouvernement¹, pourrait servir d'exemple à l'instauration de ce type d'institution de coordination sur le continent.

DÉVELOPPER UN MARCHÉ INTÉRIEUR SOLIDE POUR LES ÉDITEURS LOCAUX

Pour stimuler une croissance durable et la création d'emplois, les industries nationales du livre en Afrique devront consolider leurs marchés nationaux et régionaux, tout en limitant leur dépendance à l'égard des organisations et des importations étrangères.

La promesse d'investissement par le biais d'initiatives telles que l'étude de la Banque Africaine de Développement sur le développement de cadres de financement pour les industries culturelles et créatives (ICC)², ou le Plan d'action de l'Union africaine, qui préconise une augmentation des allocations budgétaires nationales et des réformes politiques de soutien³, offre des perspectives futures. Cela permettrait aux gouvernements africains de repenser la question de la gouvernance du secteur du livre, en renforçant les capacités locales en matière d'expressions culturelles, tout en stimulant les économies nationales.

Cette dynamique offre aux gouvernements africains la possibilité de réorienter la gouvernance du secteur du livre en faveur des éditeurs locaux, renforçant ainsi les industries nationales du livre. Les gouvernements pourraient également mettre en place des politiques préférentielles pour les maisons d'édition localement détenues et mettre en œuvre des cadres réglementaires qui donnent la priorité au contenu local et autochtone, en particulier pour le marché de l'éducation. En outre, les éditeurs locaux devraient pouvoir accéder plus facilement au marché lucratif des manuels scolaires, qui est actuellement dominé par des maisons d'édition multinationales ou leurs filiales.

Les politiques préférentielles pour les entreprises nationales décrites ci-après pourraient commencer à renforcer les capacités des industries africaines du livre dans leurs pays respectifs, en limitant leur dépendance à l'égard des organisations et des importations étrangères.



Développer un marché intérieur solide pour les éditeurs locaux

- ▶ **Une politique spécifique pour les investissements étrangers**
- ▶ **Des Plans d'action pour la politique industrielle (PAPI)**
- ▶ **L'attribution des ISBN au niveau national**
- ▶ **Des programmes de subvention à l'exportation**
- ▶ **Un système local et décentralisé d'acquisition du matériel pédagogique**
- ▶ **Le développement d'entreprise**
- ▶ **L'investissement dans des programmes d'enseignement et de formation formels**
- ▶ **Le soutien financier**
- ▶ **Le soutien au marché du livre jeunesse**

Une politique spécifique pour les investissements étrangers afin de protéger et favoriser la diversité dans l'industrie du livre. Une politique de ce type garantirait que les investissements soient orientés vers l'établissement d'une édition locale solide et durable. Elle empêcherait en outre que de grandes entités étrangères absorbent de petits éditeurs locaux florissants, préservant ainsi la compétitivité de l'industrie nationale.

Des Plans d'action pour la politique industrielle (PAPI), ou des mesures similaires, pour intégrer l'industrie du livre au cadre industriel de chaque pays. Les PAPI servent de cadres stratégiques conçus pour stimuler la croissance et le développement dans des secteurs ciblés. Ils peuvent convenir à l'industrie du livre en Afrique, précisément parce que celui-ci est peu développé tout en recelant un important potentiel inexploité. Ils sont également d'autant plus pertinents que le secteur est très fragmenté, ce qui nécessite une conciliation entre les parties prenantes et une collaboration

entre les secteurs public et privé autour d'une vision commune visant à accroître la production locale de livres. En tant que secteur prioritaire, l'industrie du livre profitera d'une approche coordonnée qui harmonise les politiques et les programmes tout en assurant un suivi et une évaluation structurés pour un impact à long terme. Compte tenu de sa complexité, comme le montre le schéma 1, et de son importance, le secteur a besoin de ce niveau de rigueur et de contrôle stratégique.

L'Afrique du Sud a récemment adopté une politique similaire pour les industries créatives. Connue sous le nom de Creative Industries Masterplan (« Plan directeur pour les industries créatives »)⁴, elle comporte un Plan d'action pour l'édition⁵ afin d'accélérer le développement du secteur du livre. Dans le cadre de ce plan directeur, les industries créatives ont été identifiées comme l'un des sept secteurs prioritaires pour la croissance économique du pays⁶. De même, l'Angola a fait de la promotion des industries culturelles et créatives un élément clé de son Plan de développement national (2018-2022), conjointement au programme Train for Trade II (« Formation pour le commerce II »)^{7,8}.

L'attribution des ISBN au niveau national par les bibliothèques nationales, réduirait la dépendance envers des institutions étrangères pour ce qui constitue une fonction essentielle. Cela permettrait de relever les défis posés par les agences ISBN transitoires qui agissent au sein des associations d'éditeurs, comme c'est le cas dans certains pays, et de renforcer l'infrastructure nécessaire pour soutenir l'industrie locale du livre. En outre, ce dispositif permettrait de produire des notices bibliographiques annuelles pour documenter et cartographier l'état du secteur, garantissant ainsi la préservation et l'accessibilité du patrimoine culturel et littéraire de la nation.

Des programmes de subvention à l'exportation pour renforcer les activités de développement de l'exportation pour les éditeurs locaux.

“

Ces programmes permettraient de guider les éditeurs dans une progression par étapes, dont la première serait la sensibilisation à l'exportation (c'est-à-dire l'acquisition d'une certaine compréhension de l'exportation mais sans les compétences de base) et la dernière serait l'aptitude complète à l'exportation (une fois que les éditeurs auraient acquis les bases nécessaires pour pouvoir obtenir un soutien dans l'élaboration de leurs stratégies de marketing et de distribution à l'exportation). Ce genre de programme peut fournir un financement, un soutien promotionnel et une assistance logistique pour améliorer l'accès aux marchés régionaux. Les subventions comprennent un soutien aux écrivains et aux éditeurs pour leur permettre de participer à des salons du livre et à des festivals littéraires dans toute l'Afrique, avec un soutien financier qui accorde la priorité à la collaboration régionale. Afin d'élargir encore les possibilités d'exportation, les subventions incluent également la réduction des coûts de transport pour les livres finis destinés à d'autres marchés africains, répondant aux problématiques des frais logistiques, tels que le coût du transport. La priorité serait donnée aux livres publiés en Afrique, afin de renforcer les capacités des pays moins développés en recourant à l'importation depuis d'autres marchés africains, et de faciliter le commerce intrarégional et la croissance du secteur sur le continent. Les associations du secteur qui réalisent des études de marché seraient subventionnées pour améliorer la connaissance du secteur et recueillir plus d'informations relatives aux exportations pour les pays cibles. Cela implique également la création de catalogues d'exportation qui présentent les livres produits localement.

Un système local et décentralisé d'acquisition du matériel pédagogique, afin de permettre aux écoles d'acheter des manuels scolaires et des supports de lecture supplémentaires directement auprès des librairies de leur circonscription. Cela permettrait de soutenir la croissance des librairies locales et de renforcer les réseaux de distribution de livres fondés sur la communauté.

La littérature jeunesse constitue le véritable moteur de l'édition.

En effet, à l'échelle mondiale, les ouvrages pour enfants sont non seulement les plus consultés, mais ils représentent également le secteur le plus lucratif de l'industrie du livre. Par conséquent, négliger ce domaine en Afrique serait une erreur fondamentale et reviendrait à ignorer un pilier essentiel de l'édition. Il est donc impératif d'accorder une attention particulière à l'écosystème du livre jeunesse et à ses acteurs pour assurer le développement global du secteur du livre en Afrique.

Christian Elongué

Entrepreneur dans la littérature jeunesse • Sénégal



Festival Akwendjé © Analogicos Media

En outre, les marchés nationaux doivent être progressivement consolidés et renforcés à mesure que leur dépendance à l'égard des organisations étrangères diminue.

Les recommandations suivantes constituent quelques-unes des politiques et mesures clés essentielles au renforcement des capacités des industries nationales du livre en Afrique, fondées sur les résultats de la présente étude :

Le développement d'entreprise : ce type de programme offre des subventions et des services de conseil pour aider les petites, moyennes et micro-entreprises (PMME), ou les éditeurs émergents, à développer les compétences et les connaissances professionnelles nécessaires.

Les PMME peuvent également bénéficier de politiques d'acquisition préférentielles et de mécanismes de financement spécifiques afin d'assurer leur croissance.

“

L'édition dans les langues nationales représente un levier crucial pour valoriser l'identité culturelle et rendre la littérature accessible en milieu rural.

Seydou Nourou Ndiaye

Éditeur local et directeur des Éditions Papyrus • Sénégal

L'investissement dans des programmes d'enseignement et de formation formels : investir dans la formation sera plus facile lorsque l'édition sera reconnue comme une activité économique distincte dans le système de classification standard des industries (SIC). Cela permettra au secteur d'être reconnu dans les plans nationaux de développement des compétences et d'être inclus dans les allocations de financement. En l'absence de classification officielle, le secteur continuera de faire face à des défis pour obtenir des investissements ciblés ou un appui politique adapté, laissant persister des lacunes majeures en matière de formation de la main-d'œuvre et de développement professionnel. Son inclusion dans le système SIC est donc une première étape nécessaire à la professionnalisation du secteur.

Des programmes diplômants spécialisés et structurés permettront de professionnaliser davantage le secteur, en dotant les étudiants de l'expertise technique nécessaire et d'une compréhension approfondie des aspects créatifs et pratiques de l'édition.

Les partenariats public-privé sont également essentiels pour améliorer les compétences dans le secteur de l'édition. Des partenariats officiels entre les gouvernements, les associations professionnelles régionales, telles que l'APNET et Afrilivres, et les associations professionnelles locales, permettraient d'améliorer et d'élargir les efforts existants. En combinant l'enseignement supérieur, la coopération régionale et des partenariats structurés, l'Afrique

peut créer un cadre durable pour la formation, la professionnalisation et la croissance à long terme de l'édition.

Le soutien financier : il doit englober tous les sous-secteurs de la chaîne de valeur de l'édition et prévoir des dispositions en matière de formation et de traduction. En fonction des besoins spécifiques de chaque pays, la priorité pourrait être donnée, par exemple, à la rédaction spécialisée de supports pédagogiques, de livres pour enfants destinés aux loisirs, ou à la rédaction dans les langues locales et autochtones. En outre, des subventions devraient être accordées pour des résidences d'écriture qui offrent la possibilité aux différents écrivains débutants de développer leurs compétences, encourageant ainsi la diversité dans les genres littéraires et les disciplines.

Le soutien au marché du livre jeunesse : la demande en littérature jeunesse, romans graphiques et bandes dessinées est en constante augmentation dans toute l'Afrique, soutenue par l'augmentation d'éditeurs solides spécialisés dans ce domaine, au cours de la dernière décennie.

À l'échelle mondiale, le marché du livre jeunesse devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de 5,5 % entre 2018 et 2028. Cette croissance est due à l'augmentation des taux d'alphabétisation, ainsi que du nombre de lecteurs parmi les enfants de 2 à 12 ans, et à la popularité croissante des livres en tant que cadeaux éducatifs favorisant les activités familiales, avec un rôle notable joué par les livres numériques. Avec un soutien et des investissements financiers adéquats, l'Afrique a le potentiel pour devenir un contributeur important dans ce segment de marché⁹.

Le soutien à l'édition en langues locales et autochtones : un soutien ciblé doit être apporté au développement de l'édition dans les langues africaines, en particulier celles qui ont une large portée transfrontalière (par exemple, le kiswahili, le hausa, le pular et le bambara). Investir dans ces langues peut considérablement élargir les marchés régionaux, promouvoir la diversité linguistique et renforcer les identités culturelles.



Vitabu vya Kiswahili (Livres en Swahili) de Rachel Strohm © Rachel Strohm / Flickr.com*

“

Les livres, surtout de littérature, suscitent un réel intérêt, que l'on peut constater avec l'engouement créé par les salons du livre. Ce sont les jeunes qui mènent la charge, avec des voix émergentes qui se frayent un chemin. Ce mouvement vient de la base. Mais le problème, c'est qu'il n'y a pas de véritable réseau de distribution pour les soutenir.

Dr Ibrahima Aya

Éditeur • Mali

Entretien avec l'équipe de rédaction, 11 décembre 2024

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX LIVRES ET PROMOUVOIR LA LECTURE

La promotion de la lecture est fondamentale pour le développement de l'industrie du livre, car elle en influence directement toutes les facettes.



Améliorer l'accès aux livres et promouvoir la lecture

- ▶ Développer les réseaux de distribution et de vente de livres
- ▶ Élaborer des cadres juridiques pour les bibliothèques publiques
- ▶ Réaliser des enquêtes nationales périodiques sur la lecture de livres
- ▶ Lancer des campagnes nationales pour la lecture
- ▶ Améliorer l'accès aux livres grâce à la transformation numérique

Quelques pistes sont présentées ci-après pour développer le rôle de la lecture sur le continent.

Développer les réseaux de distribution et de vente de livres : les réseaux de distribution et les bibliothèques publiques sont essentiels pour promouvoir la lecture et donner accès à la connaissance, en particulier dans les régions où les ressources sont limitées. Les investissements en faveur des bibliothèques publiques, notamment, sont essentiels pour faire progresser l'éducation, créer des perspectives d'emploi et stimuler le développement économique. En améliorant l'alphabétisation, en soutenant la formation continue et en dotant les citoyens des compétences nécessaires à la transformation de l'Afrique, ces efforts contribuent directement à la réalisation des objectifs énoncés par l'Union africaine dans son *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*.

Des systèmes d'acquisition de livres pour le gouvernement s'appuyant sur les libraires plutôt que sur les éditeurs pourraient être mis en place, dans le but de soutenir un plus grand nombre de libraires et d'élargir leurs réseaux de distribution. Ce système pourrait également donner la priorité aux livres en langues locales et autochtones, afin de soutenir la littérature et les auteurs locaux. En outre, pour rationaliser les opérations et améliorer leur efficacité, les libraires pourraient bénéficier d'un soutien professionnel pour développer leur librairie en ligne, pour des systèmes de communication numérique, des technologies de gestion des stocks et des outils de données bibliographiques.

Des pays comme le Malawi, l'Afrique du Sud et Madagascar ont renouvelé leurs efforts pour promouvoir l'adoption de politiques nationales du livre, dans la lignée de la préparation des politiques continentales du livre et de la lecture pour l'Afrique (Continental Book and Reading Policies for Africa), à laquelle ont participé 12 pays. Outre la promotion de l'édition locale et autochtone et le soutien à la préservation de la culture,

ces efforts sont conformes à l'objectif de développement durable no 4 (qui promeut une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour les enfants)¹⁰. Certains pays ont également intensifié leurs efforts en faveur de la promotion de la lecture. Au Sénégal, le ministère de la Culture a ainsi organisé un forum national sur le livre et la lecture avec la participation de tous les acteurs du secteur en 2025¹¹.

Élaborer des cadres juridiques pour les bibliothèques publiques : des cadres réglementaires doivent être élaborés pour normaliser l'offre de services de bibliothèques publiques à l'échelle nationale, remédier aux inégalités d'accès et établir des principes clairs en matière de gouvernance et de financement. Ces cadres devraient viser à constituer un réseau solide de bibliothèques publiques dans toutes les régions du pays, mais surtout dans les zones rurales. Ces lois définissent les bases juridiques de la création et du financement des bibliothèques publiques et garantissent un accès gratuit ou abordable aux livres.

Réaliser des enquêtes nationales périodiques sur la lecture de livres : un cadre de base d'enquête nationale sur la lecture a été conçu en se fondant sur diverses études, telles que celles du Book Industry Study Group¹² et des informations fournies par All Media Products Survey¹³ (« Enquête sur l'ensemble des produits médiatiques »). Les résultats des enquêtes nationales sur la lecture garantissent que toute politique de promotion de la lecture se fonde sur des données.

Les études de perception des publics, sous forme d'enquêtes nationales sur la lecture de livres, jouent un rôle essentiel dans la compréhension des habitudes de lecture. Elles mettent en lumière, entre autres, les raisons pour lesquelles les gens lisent, les types de livres à produire, les facteurs qui influencent les décisions d'achat ainsi que les lieux où planter des bibliothèques. Ces informations sont essentielles à l'élaboration de politiques et d'interventions stratégiques efficaces.



© Chidy Young / Unsplash.com

“

Proposer des livres sonores, c'est aussi une manière de faire rêver. Il faut faire quelque chose avec le son, avec l'image... utiliser vraiment les différents médias.

Selma Guettaf

Poète, autrice, journaliste, animatrice d'ateliers d'écriture • France

Une approche ciblée, fondée sur l'analyse des dynamiques de marché et des manques à combler, permet d'identifier les domaines prioritaires, garantissant ainsi que les ressources et les moyens consacrés soient orientés là où ils sont le plus nécessaires pour obtenir des résultats significatifs.

Lancer des campagnes nationales pour la lecture : les campagnes nationales pour la lecture de livres sont une initiative affirmative et stratégique visant à ouvrir la discussion sur les conséquences des faibles niveaux de lecture dans la société, tout en encourageant et en promouvant la lecture en dehors des besoins de la vie quotidienne. Se basant principalement sur les médias, les campagnes diffusent des messages percutants pour promouvoir la lecture et offrent des conseils pratiques et des activités pour instiller une culture de la lecture. L'implication de célébrités

et de personnalités connues qui agissent comme des influenceurs pour amplifier le message constitue un élément clé de ces campagnes. À l'instar des campagnes nationales incitant les citoyens à économiser l'eau, par exemple, elles cherchent à intégrer la lecture et les livres dans la vie quotidienne. Ces campagnes tirent parti des données fournies par les enquêtes sur la lecture.

Améliorer l'accès aux livres grâce à la transformation numérique : les stratégies visant à améliorer l'accès aux livres devraient s'appuyer sur les nouveaux formats numériques pour atteindre la jeunesse africaine, nombreuse et croissante (l'âge médian de la population africaine est inférieur à l'âge médian mondial de 30 ans). La pénétration du marché des produits numériques en Afrique dépend fortement de l'accès aux appareils et de la qualité de la connexion au réseau.

“

Le taux de pénétration d'internet par téléphone mobile a considérablement augmenté en Afrique depuis 2015, au point que les jeunes Africains sont désormais plus susceptibles de lire des textes, en particulier des manuels scolaires et des contenus de loisir, au format numérique sur un smartphone. Ces évolutions laissent entrevoir des opportunités de croissance du secteur du livre dans l'espace numérique, y compris des possibilités pour promouvoir la lecture en contournant certains problèmes d'accès, notamment pour les habitants des zones rurales.

Pour relever les défis en matière d'accès aux livres sur le continent, il faut donc investir dans les infrastructures mobiles et Internet, les plateformes et les formats numériques, les réglementations sur les droits d'auteur dans l'environnement numérique, et pour une plus grande représentation des langues africaines dans les formats numériques. Ces mesures sont essentielles pour développer l'offre de lecture numérique en Afrique afin de toucher le plus grand nombre de personnes possible sur le continent, tout en veillant à ce que les histoires et les connaissances africaines se diffusent plus largement et soient préservées, puis transmises aux générations futures.

NOTES

1. South African Book Development Council. 27 août 2021. *Closure of South African Book Development Council*. <https://printingsa.org/storage/app/media/Docs/SABDC-ClosureStatement27August2021.pdf> (consulté le 11 février 2025).
2. Banque Africaine de Développement. 2024. Request for Expressions of Interest (REOI): Economic and Sector Work on Creative Industries in Africa (Abidjan, Côte d'Ivoire, octobre 2024).
3. African Union. Revised African Union plan of action on cultural and creative industries (7th draft). https://ocpa.imo.hr/resources/docs/AU_Plan_of_Action_Cultural_and_Creative_Industries-en.pdf (consulté le 11 février 2025).
4. Department of Sport, Arts and Culture, South Africa. 2022. *Cultural and Creative Industries (CCI) Masterplan*.
5. Department of Sport, Arts and Culture, South Africa. Mai 2022. *Cultural and Creative Industries (CCI) Masterplan: Annexure 3, Publishing Action Plan*.
6. Department of Trade, Industry and Competition, South Africa. <https://www.thedic.gov.za/media-room/master-plans/> (consulté le 11 février 2025).
7. United Nations Conference on Trade and Development. *Mapping Cultural and Creative Industries in Angola*. <https://unctad.org/publication/mapping-cultural-and-creative-industries-angola> (consulté le 11 février 2025).
8. ONU commerce et développement. 2023. *Angola : Libérer le potentiel des industries créatives*. <https://unctad.org/fr/news/angola-liberer-le-potentiel-des-industries-creatives> (consulté le 11 février 2025).
9. Dataintel. 2025. Global children's books sales market. <https://dataintel.com/report/global-children-s-books-sales-market> (consulté le 6 février 2025).
10. United Nations Namibia. *The Role of African Publishers and Booksellers in Realizing the United Nations Sustainable Development Goals*. <https://namibia.un.org/en/228001-role-african-publishers-and-booksellers-realizing-united-nations-sustainable-development> (consulté le 11 février 2025).
11. Faye, Awa. Promotion du livre et de la lecture au Sénégal : Les nouvelles directives du Chef de l'Etat qui raviront les hommes de Lettres. https://www.seneweb.com/news/Societe/promotion-du-livre-et-de-la-lecture-aus_n_462498.html (consulté le 6 février 2025).
12. Books Industry Study Group. <https://www.bisg.org> (consulté le 6 février 2025).
13. DataFirst. All Media Products Survey. <https://www.datafirst.uct.ac.za/> (consulté le 11 février 2025).

Quand on injecte des moyens dans le livre jeunesse, on voit tout de suite les effets. La qualité s'améliore, et la demande suit, même si les prix augmentent légèrement.

Niry Ravoninahidraibe

Journaliste culturelle, critique de cinéma et romancière • Madagascar



Partie 4

Cartographies sous-régionales et nationales

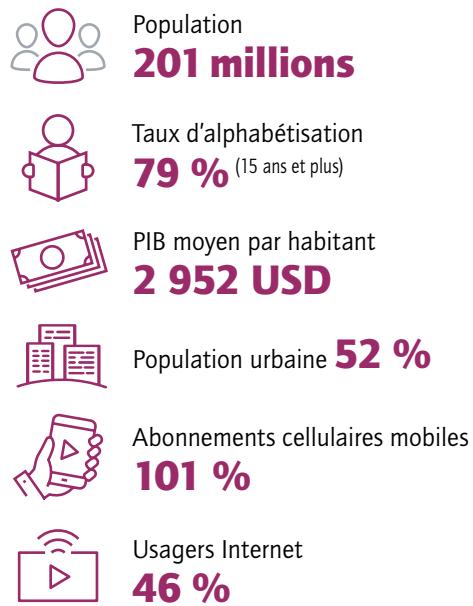
La partie 4 présente une cartographie de l'industrie du livre dans les 54 États africains membres de l'UNESCO, sur la base des données recueillies dans le cadre de cette étude.



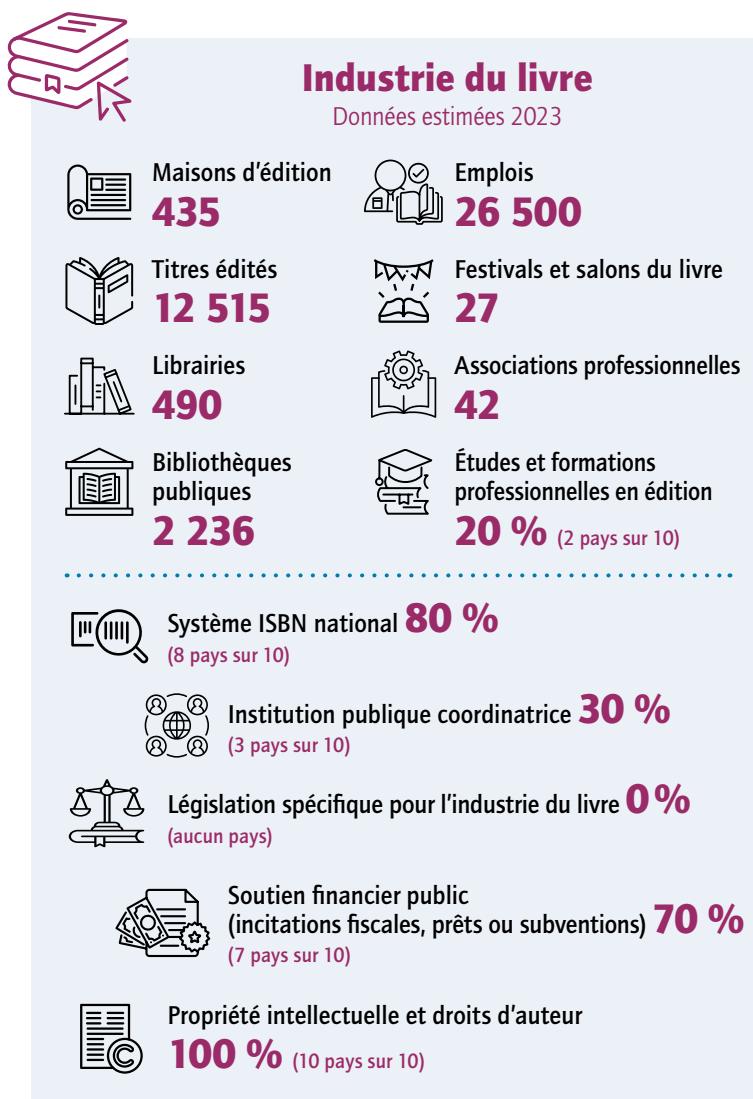
Inside the Bibliotheca Alexandrina, Alexandria, Egypt. © MamaDa / Shutterstock.com.

Cartographies sous-régionales

Cette synthèse est basée sur les données fournies par les autorités publiques nationales et des estimations croisées suite à des consultations avec divers acteurs concernés ainsi que des recherches documentaires. Elle rend compte uniquement des activités du secteur formel.



Afrique du Sud
Angola
Botswana
Eswatini
Lesotho
Malawi
Mozambique
Namibie
Zambie
Zimbabwe



TENDANCES

- N°3 en capacité de production, avec l'Afrique du Sud représentant 82 % de la production totale de la sous-région.
- N°4 en termes de distribution, sur la base du nombre de librairies, 61 % d'entre elles étant situées en Afrique du Sud et une répartition beaucoup plus équilibrée dans le reste de la sous-région.
- N°2 en matière d'accès public aux livres, avec 87 % des bibliothèques publiques situées en Afrique du Sud.
- N°5 en salons du livre et festivals littéraires.
- N°2 en nombre d'associations professionnelles.
- L'Afrique du Sud joue un rôle prépondérant dans l'industrie du livre en Afrique australe, notamment en tant que principal exportateur vers d'autres pays de la sous-région.

DÉFIS

- La plupart des associations sectorielles ont cessé d'exister, ce qui réduit les possibilités de formation dans la sous-région.
- Des festivals littéraires et salons du livre irréguliers. (Il existe néanmoins des événements émergents, tels que le Doek Literary Festival en Namibie, qui se tient chaque année depuis 2022.)

PERSPECTIVES

- Depuis 2019, les petits pays d'Afrique australe ont connu un essor littéraire grâce à la mobilisation des jeunes.
- Le soutien des pouvoirs publics à l'édition s'améliore, comme en témoignent le Plan National de Lecture (2024-2027) de l'Angola, d'un montant de 490 millions de dollars des États-Unis d'Amérique, et le Plan d'Action pour l'Édition de l'Afrique du Sud.
- Le marché de la littérature jeunesse et des contenus panafricains est en pleine expansion dans la sous-région.



	Population 183 millions
	Taux d'alphabétisation 73 % (15 ans et plus)
	PIB moyen par habitant 993 USD
	Population urbaine 46 %
	Abonnements cellulaires mobiles 60 %
	Usagers Internet 28 %

Burundi
Cameroun
Congo
Gabon
Guinée équatoriale
République Centrafricaine
République démocratique du Congo
Sao Tomé-et-Principe
Tchad



Industrie du livre

Données estimées 2023

	Maisons d'édition 196		Emplois 7 500
	Titres édités 954		Festivals et salons du livre 34
	Librairies 147		Associations professionnelles 30
	Bibliothèques publiques 361		Études et formations professionnelles en édition 22 % (2 pays sur 9)

	Système ISBN national 22 % (2 pays sur 9)
	Institution publique coordinatrice 33 % (3 pays sur 9)
	Législation spécifique pour l'industrie du livre 11 % (1 pays sur 9)
	Soutien financier public (incitations fiscales, prêts ou subventions) 55 % (5 pays sur 9)
	Propriété intellectuelle et droits d'auteur 100 % (9 pays sur 9)

TENDANCES

- N°5 en capacité de production, sur la base des titres produits en 2023, avec 3 pays (Cameroun, Congo et Gabon) publant 75 % des titres de la région. Le nombre d'éditeurs est également le plus faible de la sous-région.
- N°5 en termes de distribution, sur la base du nombre de librairies.
- N°5 en matière d'accès public aux livres, sur la base du nombre de bibliothèques publiques, avec 2 pays (Congo et Tchad) possédant 66 % des bibliothèques publiques.
- N°3 en nombre de salons du livre et de festivals littéraires.
- N°3 en nombre d'associations professionnelles.



DÉFIS

- Seuls 25 % des pays disposent d'agences ISBN. La plupart des pays s'appuient sur des systèmes externes, ce qui augmente les coûts et affaiblit le marché sous-régional.
- L'industrie du livre fait l'objet d'une coopération sous-régionale limitée. Cependant, le collectif Sembura, dans la région des Grands Lacs, est une initiative de ce type : il réunit le Burundi, la République démocratique du Congo et le Rwanda dans des échanges littéraires transfrontaliers.



PERSPECTIVES

- Le Bilili BD Festival de Brazzaville, en République du Congo, est un exemple de marché de niche axé sur les bandes dessinées et les romans graphiques, qui pourrait se développer pour devenir un salon majeur de la bande dessinée et du roman graphique en Afrique.
- Le Centre Régional de Promotion du Livre en Afrique au sud du Sahara (CREPLA) est une entité régionale autrefois ambitieuse. Aujourd'hui limité au Cameroun, il offre toutefois à l'Afrique centrale et au reste du continent une chance de relancer les cadres de coopération.
- Avec environ 30 associations, les réseaux d'écrivains sont prééminents dans la sous-région, qui ne compte que trois associations d'éditeurs.



Population
223 millions

Taux d'alphabétisation
77 % (15 ans et plus)

PIB moyen par habitant
3 993 USD

Population urbaine **57 %**

Abonnements cellulaires mobiles
110 %

Usagers Internet
75 %

Algérie
Égypte
Libye
Maroc
Mauritanie
Tunisie



Industrie du livre

Données estimées 2023

Maisons d'édition
4 197

Emplois
120 000

Titres édités
40 370

Festivals et salons du livre
125

Librairies
1 659

Associations professionnelles
15

Bibliothèques publiques
2 722

Études et formations professionnelles en édition
33 % (2 pays sur 6)

Système ISBN national **83 %**
(5 pays sur 6)

Institution publique coordinatrice **83 %**
(5 pays sur 6)

Législation spécifique pour l'industrie du livre **33 %**
(2 pays sur 6)

Soutien financier public (incitations fiscales, prêts ou subventions) **83 %**
(5 pays sur 6)

Propriété intellectuelle et droits d'auteur
100 % (6 pays sur 6)

TENDANCES

- N°1 en capacité de production, sur la base des titres produits en 2023, avec 68 % des titres produits en Égypte. Le nombre d'éditeurs est également le plus élevé de la région.
- N°3 en termes de distribution, sur la base du nombre de librairies, dont 75 % sont situées au Maroc.
- N°1 en matière d'accès public aux livres, sur la base du nombre de bibliothèques publiques. C'est l'Égypte qui en compte le plus grand nombre (924), représentant 34 % du total de la sous-région.
- N°1 en nombre de salons du livre et festivals littéraires, représentant 46 % des salons et festivals d'Afrique.
- N°5 en nombre d'associations professionnelles, avec une répartition relativement homogène entre les pays.



DÉFIS

- D'importantes activités d'édition publique en parallèle d'une participation assez faible de la société civile, comme le montre le petit nombre d'associations professionnelles par rapport à la taille du secteur.
- Malgré la production éditoriale élevée, l'Afrique du Nord est confrontée à un manque d'infrastructures, avec un nombre relativement faible de librairies par rapport à la taille du secteur.



PERSPECTIVES

- L'arabe constituant une langue commune autant qu'un marché commun, les infrastructures et les opportunités communes sont fortes dans cette sous-région, recevant un important soutien de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et des salons internationaux du livre dans le monde arabe.
- Malgré des taux d'alphabétisation comparativement plus faibles, l'Afrique du Nord montre une forte mobilisation des communautés pour les livres.
- L'Afrique du Nord affiche une proportion plus élevée de publications éditoriales en littérature générale que les autres régions africaines.

	Population 431 millions
	Taux d'alphabétisation 67 % (15 ans et plus)
	PIB moyen par habitant 1 366 USD
	Population urbaine 31 %
	Abonnements cellulaires mobiles 75 %
	Usagers Internet 25 %

Comores
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Kenya
Madagascar
Maurice
Ouganda
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Seychelles
Somalie
Soudan
Soudan du Sud

TENDANCES

- N°4 en capacité de production, sur la base des titres produits en 2023, avec 54 % des titres publiés au Kenya.
- N°1 en termes de distribution, sur la base du nombre de librairies – dont 74 % sont situées au Kenya.
- N°4 en matière d'accès public aux livres, sur la base du nombre de bibliothèques publiques – dont 41 % sont situées en Éthiopie.
- N°4 en nombre de salons du livre et festivals littéraires.
- N°3 en nombre d'associations professionnelles.



DÉFIS

- Le manque d'infrastructures et la faiblesse de la distribution, avec un nombre restreint de librairies et de bibliothèques, limitent l'accès aux livres partout dans la sous-région, en dehors du Kenya, de l'Éthiopie et de l'Ouganda.
- Les pays signalent un piratage effréné, surtout en lien avec les manuels scolaires. Bien qu'un des pays éditeurs les plus solides comme le Kenya ait mis en œuvre des campagnes de lutte contre le piratage (2018-2022), d'importantes lacunes subsistent, comme le montre par exemple l'absence de loi sur le droit d'auteur en Érythrée.
- La sous-région reste fragmentée et l'intégration sous-régionale plus large limitée.



Industrie du livre

Données estimées 2023

	Maisons d'édition 585		Emplois 63 000
	Titres édités 9 320		Festivals et salons du livre 30
	Librairies 5 383		Associations professionnelles 35
	Bibliothèques publiques 1 089		Études et formations professionnelles en édition 14 % (2 pays sur 14)

Système ISBN national **57 %**
(8 pays sur 14)

Institution publique coordinatrice **21 %**
(3 pays sur 14)

Législation spécifique pour l'industrie du livre **0 %**
(aucun pays)

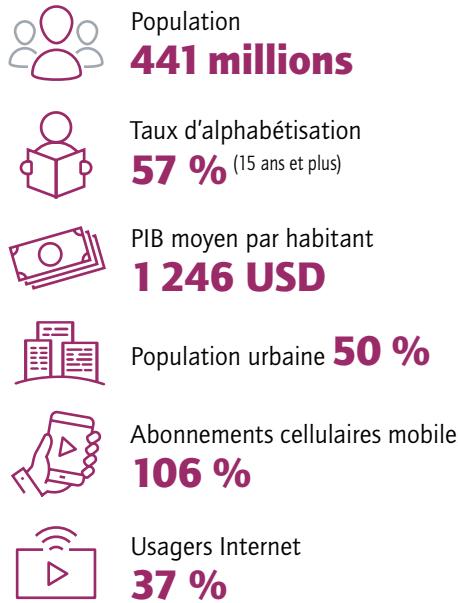
Soutien financier public (incitations fiscales, prêts ou subventions) **79 %**
(11 pays sur 14)

Propriété intellectuelle et droits d'auteur **79 %** (11 pays sur 14)

PERSPECTIVES

- Le taux de pénétration de la téléphonie mobile et l'augmentation de l'utilisation d'internet créent des opportunités numériques. 13 pays disposent déjà de plateformes numériques, ce qui constitue une solide base de croissance.
- L'édition dans les langues locales et autochtones est bien implantée dans certains pays.
- Une stratégie d'intégration sous-régionale plus forte pourrait combler le fossé entre les pays anglophone et francophones de la sous-région pour instaurer une plus grande collaboration économique et culturelle.
- Avec au moins 30 festivals littéraires et salons du livre dans 12 pays de l'Afrique de l'Est, la région dispose d'une base solide pour la promotion de la littérature et l'expansion du marché.





Bénin
Burkina Faso
Cabo Verde
Côte d'Ivoire
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Libéria
Mali
Niger
Nigéria
Sénégal
Sierra Leone
Togo

TENDANCES

- N°2 en capacité de production et n°2 en nombre d'éditeurs. Le Nigeria représente 86 % de la production totale de la sous-région, ce qui est à la mesure de la taille de sa population. Le Ghana arrive en deuxième position, avec 6 %.
- N°2 en termes de distribution, sur la base du nombre de librairies, 88 % d'entre elles étant situées au Nigeria, suivi par le Ghana avec 8 %.
- N°3 en matière d'accès public aux livres, avec 32 % des bibliothèques publiques situées au Sénégal et 21 % au Nigeria.
- N°2 en nombre de salons du livre et festivals littéraires.
- N°1 en nombre d'associations professionnelles, probablement en raison du nombre de pays dans la sous-région.



DÉFIS

- Faibles taux d'alphabétisation, avec une moyenne de 57 % pour toute l'Afrique de l'Ouest. Il existe d'importantes disparités entre les pays, avec des taux allant de 91 %, au Cabo Verde, à seulement 31 %, au Mali.
- Les réseaux de distribution sont très sous-développés, avec des nombres évolutifs uniquement au Nigéria et au Ghana. De nombreux pays comptent moins de 20 librairies.
- L'adoption du numérique reste faible, limitée par un accès à internet insuffisant (37 %), des obstacles économiques et des problèmes d'alphabétisation. Bien qu'elles soient en train d'émerger, les plateformes numériques n'existent que dans 40 % des pays.



PERSPECTIVES

- Du point de vue du développement sous-régional, l'Afrique de l'Ouest montre un soutien prometteur à l'édition de la part des États, par le biais de mécanismes tels que les incitations fiscales, les prêts bonifiés ciblés et les fonds culturels.
- L'industrie du livre en Afrique de l'Ouest est dominée par le français et l'anglais, mais investir dans des initiatives en langues locales et autochtones pourrait permettre d'élargir le lectorat et de préserver le patrimoine.
- La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle facilitent les échanges transfrontaliers. Élargir des projets tels que le Senegambia Book Prize (prix du livre de Sénégambie), ou le marché du livre transfrontalier en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria, à d'autres pays pourrait renforcer la collaboration et soutenir les petits marchés de l'édition dans la sous-région.
- Le secteur du livre jeunesse est en expansion.



Industrie du livre

Données estimées 2023

Maisons d'édition	1 015	Emplois	110 000
Titres édités	22 156	Festivals et salons du livre	60
Librairies	5 058	Associations professionnelles	50
Bibliothèques publiques	1 546	Études et formations professionnelles en édition	20 % (3 pays sur 15)

Système ISBN national **40 %**
(6 pays sur 15)

Institution publique coordinatrice **47 %**
(7 pays sur 15)

Législation spécifique pour l'industrie du livre **13 %**
(2 pays sur 15)

Soutien financier public (incitations fiscales, prêts ou subventions) **80 %**
(12 pays sur 15)

Propriété intellectuelle et droits d'auteur **87 %** (13 pays sur 15)

Cartographies nationales

AFRIQUE DU SUD	GUINÉE	RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE
ALGÉRIE	GUINÉE ÉQUATORIALE	RWANDA
ANGOLA	GUINÉE-BISSAU	SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE
BÉNIN	KENYA	SÉNÉGAL
BOSTWANA	LESOTHO	SEYCHELLES
BURKINA FASO	LIBÉRIA	SIERRA LEONE
BURUNDI	LIBYE	SOMALIE
CABO VERDE	MADAGASCAR	SOUDAN
CAMEROUN	MALAWI	SOUDAN DU SUD
COMORES	MALI	TCHAD
CONGO	MAROC	TOGO
CÔTE D'IVOIRE	MAURICE	TUNISIE
DJIBOUTI	MAURITANIE	ZAMBIE
ÉGYPTE	MOZAMBIQUE	ZIMBABWE
ÉRYTHRÉE	NAMIBIE	
ESWATINI	NIGER	
ÉTHIOPIE	NIGÉRIA	
GABON	OUGANDA	
GAMBIE	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
GHANA	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	

AFRIQUE DU SUD

	Population 63,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2021) 90%
	PIB par habitant 6 022 USD (2023)
	Population urbaine 69% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 167 %
	Usagers Internet (2021) 72 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	200
Titres édités	10 257
Librairies	300
Bibliothèques publiques	1 949
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 32 500
Emplois	17 000
Revenu du secteur	189,6 millions USD

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

La première presse à imprimer est arrivée en Afrique du Sud en 1794. À cette époque, l'anglais et l'afrikaans dominaient l'édition, tandis que la publication dans les langues locales et autochtones était limitée aux œuvres missionnaires. *Lovedale Press* était l'une de ces maisons d'édition missionnaires, créée en 1823 dans le but de publier la Bible en isiXhosa.

À partir de 1910, avec la formation de l'Union sud-africaine et, plus tard, l'adoption de la politique d'apartheid, la publication de livres s'est retrouvée contrôlée par un récit politique unique. À partir des années 1960, la littérature d'opposition et de résistance a formé un nouveau genre ayant stimulé des éditeurs tels que David Philip, Ravan Press, Ad Donker et Skotaville, qui ont soutenu le mouvement de résistance. La littérature de la résistance a porté des écrivains noirs, soutenus par un lectorat noir et éduqué restreint. Le secteur de l'édition scolaire était largement dominé par les éditeurs étrangers et les éditeurs locaux en afrikaans, tandis que celui de la littérature générale s'adressait à un public blanc aisé.

La transition de l'Afrique du Sud vers une démocratie constitutionnelle en 1994 a façonné l'écriture sud-africaine, de nombreux écrivains s'orientant vers des questions sociales plus larges. La période post-apartheid a vu les maisons d'édition se concentrer entre les mains de quelques propriétaires. De nombreux petits éditeurs ont été rachetés par de grands éditeurs, pour la plupart étrangers, et presque tous les éditeurs résistants ont été absorbés par les conglomérats ainsi créés. David Philip Publishers, aujourd'hui l'un des plus anciens éditeurs noirs d'Afrique du Sud, fut l'exception.

De nombreux écrivains à succès font partie de la diaspora sud-africaine, certains parce qu'il se sont exilés, et d'autres parce qu'ils ont pu trouver de meilleures opportunités éditoriales ou universitaires ailleurs.

Parmi les nombreux écrivains sud-africains bien connus, nous pouvons citer

Nadine Gordimer, qui a été la première lauréate sud-africaine du prix Nobel de littérature, en 1991. J. M. Coetzee a été le deuxième Sud-Africain à recevoir le prix Nobel de littérature (en 2003) et également le premier auteur à remporter deux fois le *Booker Prize*. Miriam Tlali a été la première femme noire à publier en anglais en Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud compte de nombreux écrivains importants, publiés localement et dont les œuvres sont traduites et vendues dans le monde entier. Parmi eux figurent Deon Meyer, Lauren Beukes, Angela Makholwa et Gcina Mhlophe.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère des Sports, des Arts et de la Culture (DSAC) est le principal gardien des industries culturelles et créatives (ICC) en Afrique du Sud. Il est soutenu par les ministères provinciaux de chacune des neuf provinces et supervise quatre institutions associées. Parmi ces institutions se trouve la Bibliothèque Nationale d'Afrique du Sud (*National Library of South Africa - NLSA*), créée en 1918 et officialisée en 1998, dépositaire et gardienne du patrimoine documentaire de la nation. Elle veille également à l'application de la Loi sur le dépôt légal no 57 de 1997, et fait office d'agence ISBN pour le pays.

Une autre institution clé est la Bibliothèque sud-africaine pour les aveugles (*South African Library for the Blind - Blindlib*), fondée en 1919 et officialisée par la Loi relative à la Bibliothèque sud-africaine pour les aveugles no 91 de 1998 (*South African Library for the Blind Act*), qui offre des services de bibliothèque et d'information aux lecteurs malvoyants dans tout le pays. Le Comité panlinguistique sud-africain (*Pan South African Language Board - PANSALB*), créé en 1995, contribue à l'essor des langues locales et autochtones, le développement de la littérature faisant partie de ses services.

L'approbation des manuels scolaires, aussi connus sous la dénomination de matériel didactique et pédagogique, relève du ministère de l'Éducation de base.

Par ailleurs, les questions liées au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle en Afrique du Sud sont gérées par le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence.

Plusieurs lois contribuent indirectement à la transformation du secteur de l'édition, et notamment la Loi no 53 de 2003 relative à l'émancipation économique à grande échelle des Noirs (*Broad-Based Black Economic Empowerment Act*), dont l'objectif est de remédier aux inégalités économiques créées par l'apartheid. Cette loi promeut un traitement préférentiel des Noirs dans les critères des marchés publics et a occasionné une transformation du secteur de l'édition scolaire plus importante que dans les autres secteurs. La propriété, l'emploi, le développement des compétences et le développement des entreprises constituent les éléments principaux de la loi. L'obligation de rendre des rapports sur ces questions a entraîné une augmentation du nombre des propriétaires noirs dans toute la chaîne de valeur du livre.

Concernant la protection du droit d'auteur et le piratage, le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence s'est engagé dans un long processus de modification de la Loi no 98 de 1978 relative au droit d'auteur (*Copyright Act*), ayant abouti au projet de loi portant modification du droit d'auteur (*Copyright Amendment Bill B13*, en 2017). En octobre 2024, le Président a saisi la Cour constitutionnelle car certaines dispositions étaient jugées inconstitutionnelles et à cause de la pression croissante de l'opposition des ICC¹. Malgré ses défauts, le projet de loi introduit un cadre complet pour la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins grâce à l'inclusion des organismes de droits de reproduction par reprographie (ODR).

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le secteur des ICC a récemment fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement, notamment de

la plus haute autorité. La présidence a identifié ce secteur comme un moteur essentiel de la croissance économique, ce qui a conduit à l'élaboration d'un Plan Directeur pour les Industries Créatives². En novembre 2022, le Parlement sud-africain a approuvé ce Plan Directeur, qui comprend un Plan d'Action pour l'Édition visant à favoriser la croissance de l'industrie du livre. Le ministère des Sports, des Arts et de la Culture (DSAC) supervise sa mise en œuvre.

En outre, le DSAC est en train de finaliser le projet de politique nationale du livre, initialement rédigé en 2005. Cette initiative politique comprend la création du Conseil sud-africain pour le développement du livre et de l'édition, comme le recommande le livre blanc de 2017 sur les arts, la culture et le patrimoine, et devrait être achevée d'ici 2025. Le ministère s'est doté d'une direction spécialisée pour les livres et l'édition. En 2023, cette direction a financé des projets d'édition d'une valeur totale de 867 000 USD³.

Le Conseil National des Arts (CNA) est un organisme de financement qui soutient la littérature parmi d'autres disciplines.

La Loi sur le développement des compétences no 97 de 1998 (*Skills Development Act*) oblige les employeurs à verser 1 % des salaires au titre de la contribution au développement des compétences. Ces fonds sont gérés par les autorités sectorielles de l'éducation et de la formation (*Sector Education and Training Authorities -SETA*), qui représentent différents secteurs de l'économie sud-africaine. L'industrie du livre et de l'édition relève de la SETA Fibre, Transformation et Production (*Fibre, Processing and Manufacturing SETA - FP&M SETA*). La FP&M SETA, en partenariat avec l'association des éditeurs d'Afrique du Sud (*Publishers' Association of South Africa - PASA*), a financé des stages et des bourses, ainsi que des interventions spécifiques au secteur, telles que l'édition dans les langues locales et autochtones et le soutien aux petits éditeurs indépendants.

Les compétences essentielles et rares identifiées à la fois par la SETA et par l'industrie pour soutenir le développement des publications locales comprennent l'édition numérique ainsi que la préparation et la correction, en particulier dans les langues locales et autochtones.

Le secteur a été durement touché par un changement de politique opéré en 2019 par le régime national d'aides financières aux étudiants (*National Student Financial Aid Scheme*), Loi 56 de 1999, qui a eu des conséquences directes et peut-être involontaires sur l'édition universitaire en Afrique du Sud. Ce changement est lié à la gestion du fonds destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur. Auparavant, les fonds dédiés aux ouvrages universitaires étaient mis de côté, de sorte que les étudiants ne pouvaient dépenser les montants alloués que pour les livres prescrits. Or, le régime national d'aides financières aux étudiants verse désormais ces fonds directement aux étudiants et en espèces. En conséquence, selon les estimations du secteur, la proportion des étudiants qui achètent des livres universitaires est passée de 50 % à 20 %⁴. Cette perte de 30 % serait étroitement liée à l'augmentation du piratage, les étudiants ayant toujours besoin de manuels, mais pouvant se tourner vers des copies illégales pour y accéder.

ÉDITION

La Bibliothèque Nationale d'Afrique du Sud est l'institution chargée de délivrer les ISBN.

Alors que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que 100 éditeurs opéraient en Afrique du Sud en 2023, les recherches en comptent entre 150 et 200. Le marché est cependant dominé par 15 éditeurs, qui contrôlent ensemble plus de 80 % des parts de marché⁵. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête rapporte que la contribution du secteur à l'économie globale du pays s'élève à 192 millions USD.

Cependant, selon l'association des éditeurs d'Afrique du Sud (Publishers' Association of South Africa), en 2022-2023, les recettes générées s'élevaient à 189,6 millions USD⁶, ce qui représente une contribution de 0,04 % au PIB sud-africain de 450 milliards USD⁷. Le secteur a retrouvé ses niveaux d'avant la pandémie après avoir chuté à 184 millions USD en 2020, contre 328 millions USD en 2019⁸. Au cours de la période 2022-2023, la Bibliothèque Nationale a délivré 13 749 ISBN, et 10 257 ressources non continues (livres) y ont été déposées⁹.

Les principales maisons d'édition sud-africaines sont toujours détenues par des étrangers ou font partie du conglomérat Naspers¹⁰. L'une des marques de Naspers est également la plus grande agence littéraire pour les publications internationales et se taille la part du lion dans l'édition de littérature générale. La littérature générale sud-africaine reste donc fortement axée sur l'importation de titres étrangers.

Le pays dispose d'une forte présence locale l'édition universitaire, avec la deuxième maison d'édition la plus ancienne d'Afrique du Sud, *Juta and Company* (1853), qui publie des contenus universitaires, des textes juridiques et réglementaires complets, ainsi que des livres de commerce et affaires, dans tout le continent¹¹.

Sur le plan des langues, l'anglais et l'afrikaans prédominent toujours dans l'édition sud-africaine, comme le confirme la réponse des autorités nationales à l'enquête, tandis que l'édition en langues locales et autochtones est principalement motivée par les exigences du matériel didactique et pédagogique. Ces exigences varient d'une année à l'autre en fonction des langues sur lesquelles le ministère de l'Éducation de base souhaite se concentrer. En 2022-2023, les publications en anglais représentaient 80 % de l'ensemble des recettes et les publications en afrikaans 10 %. Les publications en isiZulu, la langue autochtone la plus parlée d'Afrique du Sud, ne représentaient que 3 % de la production éditoriale totale¹².

En 2022, le ministère des Sports, des Arts et de la Culture a créé un Centre de l'Édition des Langues Autochtones (*Indigenous Languages Publishing Hub*) en collaboration avec l'association des auteurs universitaires et de non-fiction d'Afrique du Sud (*Academic and Non-Fiction Authors' Association of South Africa* - ANFASA), qui a déjà publié 22 livres avec au moins deux titres dans chacune des langues officielles¹³. Le programme, doté d'un budget annuel de 271 000 USD, implique 20 éditeurs (13 hommes et 7 femmes). Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, 98 % du soutien financier de ce centre est alloué aux livres écrits dans les langues locales et autochtones officielles et 2 % à ceux écrits en anglais et en afrikaans. Certains livres sont également adaptés en braille.

La réponse des autorités nationales à l'enquête rapporte que le secteur emploie 1 700 personnes. Cependant, ce chiffre s'élève plus vraisemblablement à 2 500 – avec 1 552 personnes travaillant directement dans l'édition (comme le rapporte l'Association des Éditeurs d'Afrique du Sud¹⁴), et une estimation de 948 personnes employées dans les métiers de la vente de livres (ce chiffre a été avancé lors d'un entretien avec un libraire)¹⁵. Le secteur s'appuie sur une solide communauté de freelances, mais aucune donnée n'est disponible sur ce sujet. D'après les autorités nationales, l'industrie emploie 1 122 femmes.

Modjaji Books, l'une des maisons d'édition indépendantes sud-africaines détenue par une femme, publie exclusivement des autrices. Elle affiche une liste impressionnante de 146 titres. En outre, elle publie le catalogue des petits éditeurs africains (*African Small Publishers Catalogue*) qui répertorie plus de 60 petits éditeurs indépendants, qui ne sont pas détenus par des conglomérats, sur tout le continent¹⁶.

L'élaboration de normes internationales structurées visant à garantir la disponibilité des livres dans tous les pays et dans toutes les langues est au centre d'un certain nombre de projets en Afrique du Sud. Par exemple, PASA mène un projet sur les

métadonnées en appliquant les normes de livres presque universelles ONIX et Thema. Cette initiative nationale garantit que les préjugés linguistiques ou régionaux sont pris en compte au niveau mondial. La fondation Puku pour la littérature jeunesse (*Puku Children's Literature Foundation*), l'une des organisations qui promeuvent la lecture dans les langues locales et autochtones, a lancé Pukupedia, la première base de données complète sur la littérature jeunesse en Afrique du Sud. L'initiative vise, entre autres, à améliorer la découvrabilité des publications dans les langues locales et autochtones et de les rendre plus faciles d'accès. Constituant une étape fondamentale de Pukupedia, un portail de saisie des métadonnées est en cours de développement pour rassembler des informations sur les livres pour enfants écrits dans les 11 langues officielles sud-africaines, y compris la langue des signes¹⁷.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Bien que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête estime qu'il existe 205 librairies physiques et 20 librairies numériques en Afrique du Sud, le chiffre de 300 est probablement une estimation plus juste, si l'on fait le compte des chaînes de magasins et des librairies indépendantes dans tout le pays. Les plus grandes chaînes de librairies sont Exclusive Books (41 magasins), Bargain Books (90 magasins) et Wordsworth Books (6 magasins). Cum Books (50 magasins) est la plus grande chaîne religieuse, tandis que Van Schaik (60 magasins) est la plus grande librairie universitaire. Il existe trois acteurs principaux dans le commerce en ligne. Takealot est le plus grand d'entre eux et ressemble à Amazon par sa large gamme de produits. Loot est un autre vendeur de livres en ligne important. En 2024, Amazon est entré sur le marché sud-africain comme le troisième grand libraire en ligne. Bien qu'ils ne soient pas des vendeurs de livres en ligne à part entière, ces trois groupes contribuent de manière significative aux ventes de livres en ligne. En outre, la plupart des vrais magasins offrent la vente en ligne, tout comme les librairies scolaires.

La disponibilité des données sur les ventes est limitée. Il existe toutefois des données précises pour la littérature générale, fournies par Nielsen BookScan. En 2023, 7,8 millions de livres ont été vendus. En termes de composition du marché, les livres de non fiction représentent 38 % du volume total, la littérature jeunesse (non scolaire) environ 30 % et les livres de fiction quelque 23 %. Les ventes de livres pour enfants et jeunes adultes ont augmenté avec régularité, les romans graphiques montrant une croissance particulière¹⁸. Cette augmentation est due en grande partie, mais pas exclusivement, au genre des mangas japonais. Les ventes de romans graphiques ayant constamment augmenté depuis 2021, les librairies se sont organisées pour installer des rayons dédiés aux mangas. Alors que la plupart des romans graphiques sont importés, l'Afrique du Sud peut se targuer de posséder sa propre série de romans graphiques, *Kwezi*, publiée par New Africa Books, maison d'édition indépendante et détenue par des personnes noires.

Les Sud-Africains préfèrent les livres imprimés, dont les ventes représentent 93 % du marché, contre 7 % pour les livres électroniques. Cependant, les formats numériques ont connu une croissance substantielle dans le secteur de l'éducation, avec une augmentation des ventes annuelles de 80 % entre 2022 et 2023. Les ventes de manuels scolaires au format numérique sont passées de 2,3 millions USD à 4,2 millions¹⁹, ce dernier chiffre ayant été corroboré par les réponses à l'enquête menée par les autorités nationales. Toutefois, les livres papier constituent toujours la grande majorité des achats publics de livres scolaires. Selon les autorités nationales, la valeur de ces achats s'élevait à 99 millions USD.

L'association des éditeurs d'Afrique du Sud (PASA) indique que le total des recettes provenant de la vente de livres papier s'élevait à 141 millions USD, en 2023, et celui provenant de la vente de livres numériques à 8,8 millions USD (les chiffres pour 2022 étaient respectivement de 160,5 millions USD et 14,7 millions USD ; et ceux de 2021



© New Africa Books / cover art by Loyiso Mkhize

étaient, respectivement encore, de 121,3 millions USD et 5,1 millions USD). En ce qui concerne les recettes ventilées par catégorie, les chiffres de la PASA indiquent que la littérature générale a augmenté d'une année à l'autre, que le secteur de l'éducation a chuté après avoir atteint un sommet en 2022 et que les livres scientifiques, techniques et professionnels (STP) sont restés largement identiques. En 2023, les ventes représentaient 57,5 millions USD pour la littérature générale, 120,1 millions USD pour les livres scolaires et 11,9 millions USD pour les livres STP. (En 2022, les

recettes étaient respectivement de 57,5 millions USD, 111,84 millions USD et 12,9 millions USD. En 2021, elles étaient, toujours respectivement, de 41,1 millions USD, 110 millions USD et 11,7 millions USDX)²⁰.

Le secteur de l'édition en Afrique du Sud est divisé en trois sous-secteurs principaux : l'édition scolaire, la littérature générale et l'édition universitaire (qui comprend l'édition technique, professionnelle et savante). L'édition scolaire domine le marché, générant 120,1 millions USD, soit 63 % des recettes totales du secteur.

La littérature générale représente 57,5 millions USD, soit 31 %, tandis que l'édition universitaire représente 11,9 millions USD, soit 6 %. La littérature générale a progressé de 29 % en 2022 et est restée stable en 2023²¹. Cette croissance est due en grande partie à *BookTok*, une communauté qui parle de livres sur la plateforme TikTok et qui a alimenté la demande en nouvelles parutions et en livres de fonds.

Booksite Afrika est le plus grand réseau d'entreposage, de logistique et de distribution d'Afrique du Sud. Le pays dispose également d'un grand nombre d'entreprises de logistique, qui fournissent des services de coursiers aux régions les plus rurales du pays. Snapplify est un fournisseur numérique scolaire de premier plan qui propose des solutions numériques sur mesure aux écoles, aux éducateurs et aux étudiants. La plateforme permet d'accéder à des ressources d'apprentissage numériques, notamment des livres électroniques, des outils pédagogiques et des contenus interactifs. Snapplify sert également d'aggrégateur de données, de distributeur et d'espace de vente pour les éditeurs qui réfèrent leurs livres et leurs publications électroniques sur la plateforme.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

À ce jour, l'Afrique du Sud a mené trois enquêtes nationales sur la lecture : en 2006²², 2016²³ et 2023²⁴.

L'enquête 2023 révèle que 17 % des adultes se considèrent comme des lecteurs assidus, contre 14 % en 2006 et 2016. Cette augmentation est probablement le résultat de campagnes nationales dédiées à la promotion de la lecture, telles que la semaine nationale du livre et le Nal'ibali²⁵. Cependant, la proportion de ménages ne disposant pas de livres de détente a également augmenté, passant de 51 % en 2006 à 58 % en 2016 et 63 % en 2023.

Cette tendance peut indiquer une baisse des revenus des foyers ou une réorientation vers d'autres activités de loisir. Si 17 % des adultes fréquentent les bibliothèques publiques pour lire, seuls 8 % empruntent des livres, ce qui représente une légère amélioration par rapport aux 7 % de 2016. Il est encourageant de constater que 52 % des Sud-Africains ayant des enfants dans leur foyer déclarent lire avec eux, contre 35 % lors de l'enquête de 2016.

Plusieurs organisations non gouvernementales promeuvent activement la lecture. Il s'agit notamment de Nal'ibali, FunDza – qui propose une bibliothèque numérique et sur téléphone mobile – et Bookdash – qui crée des livres jeunesse destinés à être donnés. Biblionef se concentre sur le don de livres jeunesse dans les langues locales et autochtones et la fondation Puku promeut la lecture pour les enfants dans toutes les langues.

L'Afrique du Sud accueille depuis longtemps quelque neuf festivals littéraires. (Le chiffre de 21 festivals avancé par les autorités nationales inclut probablement des événements plus éphémères.) Ainsi, Woordfees a été créé en 2000, et le Temps de l'Écrivain (*Time of the Writer*) en 2006. Ces deux festivals sont principalement axés sur la fiction. Le festival littéraire de Franschhoek a été créé en 2007 et est surtout renommé pour la non-fiction. Il s'agit du plus grand de ces festivals, qui présente des auteurs locaux, internationaux et panafricains. En moyenne, 16 000 billets sont vendus et le total des ventes de livres s'élève à environ 59 000 USD au cours du weekend que dure le festival. Depuis 2011, le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence finance les frais de déplacement des éditeurs indépendants à la Foire du livre de Francfort dans le cadre d'un partenariat avec la PASA. Cette initiative vise à faire entrer ces éditeurs sur les marchés internationaux et à les familiariser avec les procédures de vente des droits.

Les revues et les prix littéraires jouent un rôle de plus en plus important dans

la promotion du secteur littéraire. *The Johannesburg Review of Books* est une publication bimestrielle de critique littéraire qui s'intéresse aux ouvrages contemporains sud-africains, panafricains et internationaux, avec un accent sur la littérature panafricaine. Les prix littéraires du Sunday Times (*Sunday Times Literary Awards*) sont les prix les plus prestigieux, qui récompensent l'excellence en fiction comme en non-fiction en langue anglaise. Les prix littéraires Sud-Africains (*South African Literary Awards*) récompensent les textes littéraires dans toutes les langues officielles de l'Afrique du Sud, avec plus de 14 catégories de prix. Ils sont financés par le ministère des Sports, des Arts et de la Culture. Le prix de l'université de Johannesburg (*UJ Literary Prize*) récompense les œuvres de fiction en anglais, avec un prix spécial pour les auteurs débutants. Les prix de l'Institut national des sciences humaines et sociales (*National Institute for Humanities and Social Sciences – NIHSS*) récompensent des œuvres de non-fiction, de poésie et de fiction, ainsi que des œuvres numériques relevant des sciences humaines et sociales. En outre, le prix de poésie de l'Union Européenne Sol Plaatje (*Sol Plaatje European Union Poetry Award*) récompense la poésie sud-africaine dans toutes les langues. Les prix décernés comprennent des récompenses financières allant de 542 à 5 400 USD environ.

Selon l'autorité nationale, un réseau de 1 949 bibliothèques publiques favorise l'accès aux livres en dehors des circuits commerciaux. Les infrastructures du pays comprennent les bibliothèques universitaires, les bibliothèques scolaires, les collections spéciales ou les bibliothèques privées, ainsi que les bibliothèques publiques, dont la majorité est concentrée dans les zones urbaines. Une subvention conditionnelle du ministère des Sports, des Arts et de la Culture de 54 millions USD par an a facilité l'expansion des bibliothèques publiques dans les zones rurales²⁶. L'Afrique du Sud affiche le taux impressionnant d'une (1) bibliothèque publique pour 30 990 habitants.

IMPORTATION/EXPORTATION

Il n'existe pas de données fiables concernant spécifiquement les importations et exportations de livres. Selon la Convention des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), les exportations sud-africaines de livres, journaux et images imprimés se sont élevées à 66 millions USD en 2022²⁷, tandis que les importations pour la même année s'élevaient à 98 millions USD²⁸. Ces chiffres semblent disproportionnés par rapport aux recettes totales des livres évoquées plus haut. Ils reflètent cependant fidèlement le déficit commercial qui existe dans le domaine du livre.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que la valeur des exportations de livres en 2023 s'élevait à 44,6 millions USD, tandis que celle des importations s'élevait à 12,9 millions USD. Ces chiffres sont toutefois contestables, car l'Afrique du Sud importe plus qu'elle n'exporte, une situation corroborée par les chiffres de la CNUCED ci-dessus. L'enquête cite également les principaux pays d'importation : le Royaume-Uni (45 %), les États-Unis (25 %), l'Union européenne (10 %), la Chine (10 %) et l'Inde (5 %). Les autorités nationales n'ont pas fourni de données équivalentes pour les exportations dans leur réponse.

FORMATION

Six établissements d'enseignement supérieur offrent des parcours d'études dans l'édition et les domaines liés. L'université de Pretoria est la seule à proposer un diplôme de licence spécialisé dans l'édition, tandis que l'université du Witwatersrand offre un parcours édition et création littéraire à partir du master. L'écriture créative et des études de littérature sont proposées par les universités d'Afrique du Sud, de Johannesburg et du Cap.

La formation pratique comprend des formations pour les auteurs, les éditeurs, les libraires et les professionnels de

la lecture. Les éditeurs offrent des formations en entreprise aux jeunes diplômés, ainsi qu'une formation sur les normes des métadonnées pour les petits éditeurs et les éditeurs émergents. Les libraires ont créé des cours en ligne sur des sujets tels que l'aménagement d'une librairie, l'achat et la commercialisation des livres, ou une formation spécialisée en littérature jeunesse. La Guilde des Réviseurs Professionnels (Professional Editors' Guild) propose régulièrement des formations sur toute une série de sujets liés à l'édition et la révision. En 2020, elle a introduit un examen d'accréditation annuel qui permet aux candidats retenus d'obtenir le statut de réviseur de texte accrédité (en anglais), préservant ainsi la mise en place de normes et de l'excellence. Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, le ministère de l'Enseignement Supérieur propose des programmes d'apprentissage technique dans le domaine de l'impression et de l'édition, qui sont gérés par les Autorités Sectorielles de l'Éducation et de la Formation (SETA).

Comme indiqué précédemment, le secteur de l'édition relève de la SETA Fibre, Transformation et Production (*Fibre, Processing and Manufacturing SETA* - FP&M SETA), au même titre que les industries du papier et de l'impression. Le fait d'être classé avec ces industries en amont de la chaîne est avantageux, car cela permet de prendre part aux initiatives de la chaîne de valeur soutenues par la SETA. (Les autres industries culturelles font partie de la SETA Culture, Arts, Tourisme, Hôtellerie et Sport.)

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les sous-secteurs de l'édition en Afrique du Sud sont tous représentés par des associations industrielles qui facilitent les discussions avec le gouvernement et assurent une représentation dans les comités gouvernementaux concernés. En outre, le pays dispose d'industries en amont bien établies.

L'Association des Auteurs Universitaires et de Non-Fiction d'Afrique du Sud

(*Academic and Non-Fiction Authors' Association of South Africa* - ANFASA) est une ancienne organisation axée sur ses membres, qui a obtenu des résultats tangibles pour les auteurs. Parmi ses réussites, on peut noter l'accord ANFASA-PASA sur les conditions contractuelles (*ANFASA-PASA Agreement on Contract Terms* - APACT), qui définit des normes contractuelles minimales entre les auteurs et les éditeurs. L'ANFASA propose également un système de bourses pour les auteurs, offrant aux auteurs sélectionnés des bourses d'écriture d'un montant de 1 300 USD.

L'Association des Éditeurs d'Afrique du Sud (PASA) recueille des statistiques sur le secteur depuis 2003 et met actuellement en place des standards sur les métadonnées conformes aux normes internationales²⁹. La PASA donne également la priorité aux stratégies pour les petits éditeurs et les éditeurs indépendants et offre une formation continue, y compris des stages et des programmes destinés aux nouveaux éditeurs et aux éditeurs émergents. La PASA et l'Association des Libraires Sud-africains (*South African Booksellers' Association* - SABA) travaillent en étroite collaboration, célébrant l'excellence dans le secteur par le biais d'une série de prix décernés aux éditeurs et aux libraires. La SABA, quant à elle, a mis au point un programme complet de formation en ligne des libraires en 11 modules, largement utilisé par ses membres et par le secteur de l'édition en général.

Pour compléter, du côté « consommateur » de la chaîne de valeur, le secteur des bibliothèques s'est concentré sur la professionnalisation. Représentée par l'Association des Bibliothèques et de l'Information d'Afrique du Sud (*Library and Information Association of South Africa* - LIASA), elle a créé le Centre de Développement Professionnel de la LIASA (*LIASA Professional Development Centre*). L'association promeut également la lecture par le biais d'événements tels que la Semaine des Bibliothèques Sud-africaines (*South African Library Week*), un événement culturel annuel visant à mettre en valeur les services des bibliothèques et à promouvoir la lecture.

Le secteur de l'édition repose en grande partie sur une main-d'œuvre indépendante, dont des rédacteurs et des concepteurs. Les réviseurs sont organisés au sein de la Guilde des Éditeurs Professionnels (*Professional Editors Guild*), qui vise à promouvoir des normes professionnelles dans le domaine de l'édition, de la correction et des services liés. Le secteur est également soutenu par l'Organisation pour les Droits Littéraires, Artistiques et Dramatiques (*Dramatic, Artistic and Literary Rights Organisation* - DALRO), un organisme privé de gestion collective qui administre divers droits pour le compte d'auteurs, de créateurs et d'éditeurs, et qui opère dans le pays depuis 1967.

Les divers membres du secteur travaillent en bonne intelligence, dans l'objectif collectif d'améliorer l'accès aux livres en tant que membres du conseil sud-africain pour le développement du livre, qui comprend 11 organes représentatifs sous-sectoriels. Selon les autorités nationales, un groupe de travail consultatif sur la politique nationale du livre, composé de membres ayant une expertise sectorielle, a été formé par le ministère des Sports, des Arts et de la Culture.

NOTES

1. « President Cyril Ramaphosa refers Copyright Amendment Bill and Performers' Protection Amendment Bill to the Constitutional Court », <https://www.gov.za/news/media-statements/president-cyril-ramaphosa-refers-copyright-amendment-bill-and-performers>. 24/10/2024.
2. Ministère des Sports, des Arts et de la Culture. *Cultural and Creative Industries (CCI) Masterplan*, May 2022.
3. Ministère des Sports, des Arts et de la Culture. Entretien avec le directeur pour les livres et l'édition, 7 octobre 2024.
4. Oliphant, Andries Walter. 2024. 'NSFAS: The Straw That Broke the Back of Academic Publishing.' LinkedIn. <https://www.linkedin.com/pulse/nsfas-straw-broke-back-academic-publishing-xmuof/>.
5. Publishers' Association of South Africa (association des éditeurs d'Afrique du Sud). 2023. *South African Book Publishing Industry Survey*, 2022-2023.
6. *Ibid.*
7. « Taux de change moyen pour 2023 : ZAR en USD ». *Exchange Rates*. [https://www.exchange-rates.org/exchange-rate-history/zar-US\\$-2023](https://www.exchange-rates.org/exchange-rate-history/zar-US$-2023). Consulté le 25 octobre 2024.
8. Publishers' Association of South Africa (association des éditeurs d'Afrique du Sud). 2022. *South African Book Publishing Industry Survey*, 2021-2022.
9. National Library of South Africa. 2023. *Annual Report*, 2022-2023.
10. Publishers' Association of South Africa (association des éditeurs d'Afrique du Sud). 2022. *South African Book Publishing Industry Survey*, 2021-2022.
11. Juta and Company. *Heritage and Preservation Guide*. https://juta.co.za/documents/3968/JUTA_HERITAGE_1.pdf. Consulté le 25 octobre 2024.
12. Publishers' Association of South Africa (association des éditeurs d'Afrique du Sud). 2023. *South African Book Publishing Industry Survey* 2022-2023.
13. Academic and Non-Fiction Authors' Association of South Africa (association des auteurs universitaires et de non-fiction d'Afrique du Sud). 2023. *Statistics for the DSAC Publishing Hub Manuscript Submissions*, 2023.
14. Publishers' Association of South Africa (association des éditeurs d'Afrique du Sud). 2023. *South African Book Publishing Industry Survey* 2022-2023.
15. Entretien avec un libraire, le 7 septembre 2024.
16. Higgs, C. et Smith, A. 2021. *African Small Publishers' Catalogue 2021*. Le Cap : Modjaji Books.
17. Puku Children's Literature Foundation. « Making children's books in South African languages more discoverable! » sur puku.co.za. Consulté le 17 février 2025.
18. Nielsen BookScan South Africa. 2023. *2023 Summary Annual Market Review*.
19. Publishers' Association of South Africa (association des éditeurs d'Afrique du Sud). 2023. *South African Book Publishing Industry Survey*, 2022-2023.
20. *Ibid.*
21. *Ibid.*
22. South African Book Development Council (conseil sud-africain pour le développement du livre). 2007. *National Survey into the Reading and Book Reading Behaviour of Adult South Africans*, 2006.
23. *Ibid.*
24. Polzer Ngwato Tara, et al. *National Reading Survey 2023 Findings Report* | *National Reading Barometer South Africa*.
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*
27. « Matrice des exportations des biens créatifs ». *UNCTADstat*. <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.CreativeGoodsValue>. Consulté le 25 octobre 2024.
28. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 1968. *La promotion du livre en Afrique : problèmes et perspectives*.
29. Bide Mark. octobre 2021. *Identifier & Metadata Standards in the Publishing Industry: A Report on Current Status of IPA & IFRRO*. International Federation of Reproduction Rights Organisation & International Publishers Association.

ALGÉRIE

	Population 46,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2018) 81 %
	PIB par habitant 5 364 USD (2023)
	Population urbaine 75 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 109 %
	Usagers Internet (2022) 71 %

Source : Banque mondiale.



Secteur du livre

Données estimées 2023

Maisons d'édition **1 715**

Titres édités **7 456**

Librairies *Non disponible*

Bibliothèques publiques **592**

Bibliothèques publiques par habitant **1 pour 78 000**

Emplois **38 000**

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

L'Algérie a progressivement structuré son secteur du livre et de l'édition grâce à des réformes institutionnelles significatives mises en œuvre depuis son indépendance, en 1962. Elle a ainsi créé la Société Nationale d'Édition et de Diffusion, qui avait pour objectif l'édition, l'importation de livres et la gestion des librairies disponibles dans toutes les grandes villes d'Algérie. Cette entreprise étatique fut ultérieurement restructurée en plusieurs entreprises d'impression et de distribution, les librairies ayant été cédées aux employés pendant les années 1990. Le secteur privé dans l'édition est resté assez timide, avec une dizaine d'éditeurs jusqu'aux années 1990, alors que ces dernières ont vu émerger plusieurs maisons d'édition (une quarantaine) à la suite des changements législatifs qu'a connus l'Algérie à cette période. La création de l'Agence algérienne ISBN, en 1994, hébergée au sein de la Bibliothèque Nationale d'Algérie, fut également une étape clé ayant facilité la gestion et la promotion systématique des publications (ministère de la Culture, Algérie).

La création, en 2009, du Centre National du Livre, sous l'autorité du ministère de la Culture et des Arts, a marqué une autre étape majeure vers la consolidation du secteur.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le Centre National du Livre (CNL) est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, chargé de promouvoir l'édition, le livre et la lecture. Il est responsable de la mise en œuvre de la politique nationale concernant le livre, y compris la réalisation d'études et de statistiques sur le livre et la lecture publique, en vertu du Décret présidentiel no 09-202 du 27 mai 2009. Il s'agit d'un organe de consultation dont le conseil d'orientation est composé de représentants d'organisations des professionnels du livre. Le CNL dispose en outre de quatre commissions permanentes spécialisées qui soutiennent toutes les étapes de la production du livre, le développement de la traduction et la

participation aux activités liées au livre. Chaque commission est composée de sept membres spécialisés, choisis parmi des écrivains et des spécialistes du livre et de la lecture publique.

L'Office National des Droits d'Auteur et des Droits Voisins garantit la protection des œuvres littéraires et créatives. La législation du secteur inclut la Loi no 15-13 (2015) portant sur la gestion et la régularisation du marché du livre, l'Ordonnance no 03-05 (2003) pour les droits d'auteur, et l'Ordonnance no 96-16 (1996) pour le dépôt légal.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Conformément à la Loi no 15-13, l'Algérie applique une politique du prix unique du livre depuis 2015, qui permet de stabiliser les prix et de protéger les consommateurs. Des exonérations fiscales spécifiques existent pour les livres importés à l'occasion d'événements littéraires, ainsi que pour le papier destiné à la production éditoriale. Une TVA réduite, de 7 %, est appliquée sur certains livres numériques et matériels éducatifs. Par ailleurs, l'État soutient financièrement des projets éditoriaux à vocation culturelle, littéraire et éducative.

De plus, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que l'État a mis en place un système de subventions annuelles sur le budget du ministère de la Culture et des Arts, qui permet de financer des projets éditoriaux soumis par les auteurs eux-mêmes, ou par les éditeurs, ainsi que des projets de coédition. La redevance sur les appareils de reprographie est destinée à : financer la mise en place et le fonctionnement d'une résidence d'écriture ; financer le séjour en résidence d'écriture d'auteurs dont les projets d'écriture sont sélectionnés ; soutenir des projets d'auteurs pour leur permettre de se consacrer pleinement à l'écriture ou à la traduction d'œuvres littéraires vers des langues locales ; soutenir des projets d'édition à compte d'auteur ; soutenir la publication et la vente en librairie de livres d'auteurs algériens ; aider les libraires à constituer leur stock de démarrage ;

soutenir la conception, la réalisation et la production de supports de promotion du livre algérien. Une attention particulière est accordée à l'émergence de jeunes talents et à la traduction d'œuvres algériennes.

En outre, l'État a mis en place un système de subventions annuelles sur le budget du ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, pour la participation aux salons internationaux avec la prise en charge de 80 % des frais.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique également que, dans le cadre du renforcement des mécanismes de solidarité nationale et de la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques, un programme de publication en braille a été mis en place par l'État

pour encourager la publication de livres aux formats accessibles aux personnes ayant des déficiences visuelles.

L'édition de livres et manuels scolaires est restée exclusivement étatique et relève de l'Office National des Publications Scolaires (ONPS). Une ouverture aux acteurs privés fut notée en 2003 et 2008, mais le secteur privé reste porté essentiellement sur l'édition de livres et manuels scolaires de soutien.

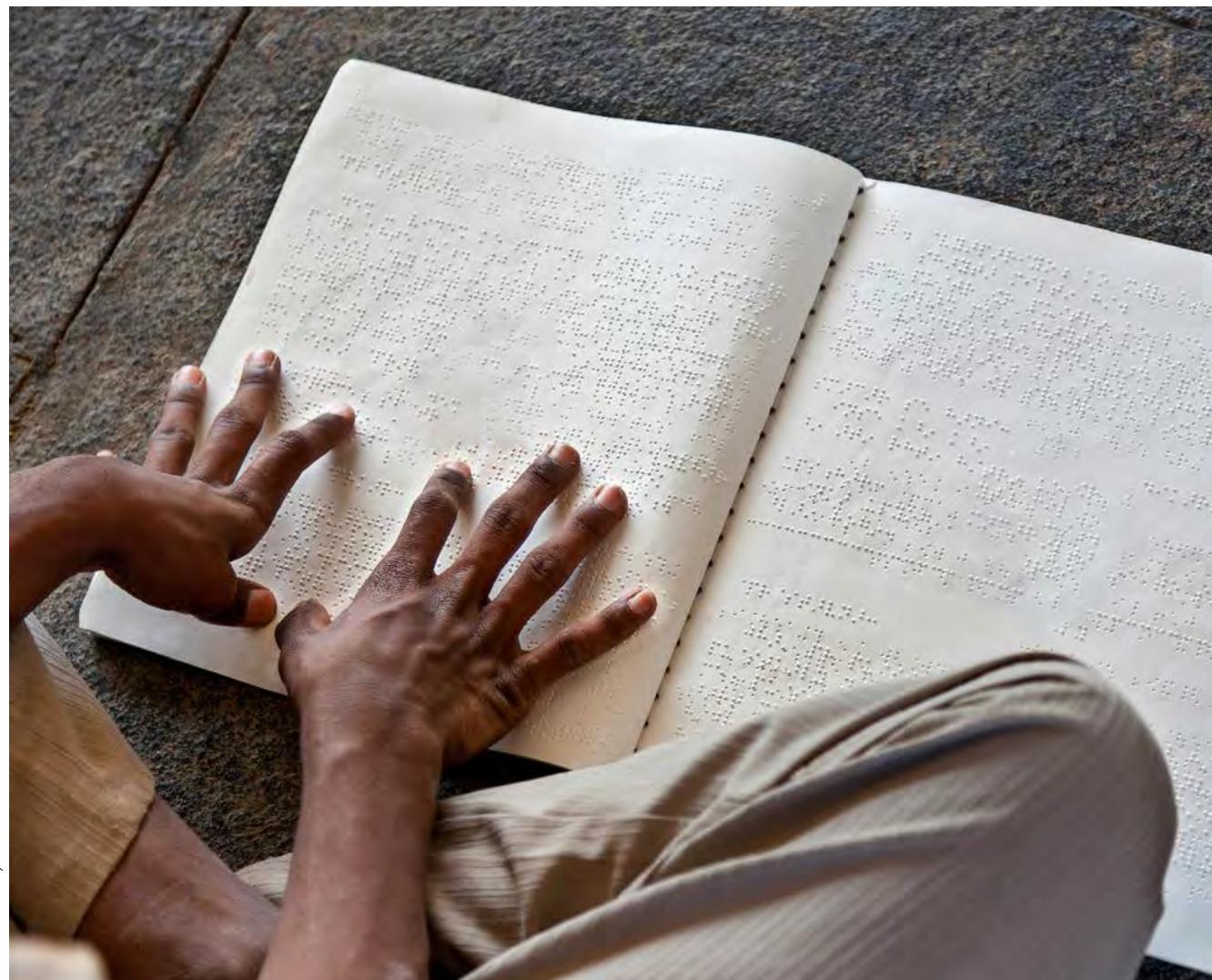
ÉDITION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, l'édition en Algérie est libéralisée et n'exige qu'une déclaration préalable aux autorités du ministère de la Culture et des Arts.

En 2023, on recensait 1 715 éditeurs ayant publié 7 456 titres (2023), majoritairement imprimés (7 412) et numériques (44). La littérature représentait la principale catégorie éditoriale, suivie des ouvrages éducatifs et scientifiques. La publication en langue arabe demeure dominante, suivie par celle en français, en tamazight et en anglais, qui sont en progression.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le réseau de distribution du livre algérien reste centré sur les librairies physiques, les salons littéraires et les événements culturels.



En 2023, l'Algérie a organisé 14 548 événements littéraires, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, qui ont renforcé considérablement la visibilité du secteur. Cependant, une progression significative est à noter pour les plateformes de vente en ligne de livres depuis 2019. En termes d'emploi, la réponse de l'autorité nationale indique 6 060 emplois générés par le secteur en 2023. Nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 38 000 personnes employées par le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le livre imprimé demeure le format préféré en Algérie, bien qu'il n'existe aucune donnée statistique précise sur la lecture par habitant. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique un total de 592 bibliothèques publiques.

IMPORTATION/EXPORTATION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, en 2023 l'Algérie a importé des livres avec une valeur totale de 26,7 millions USD, principalement depuis la France, la Jordanie, l'Égypte, le Royaume-Uni et le Liban. Les exportations restent marginales, estimées à seulement 67 319 USD, soulignant une forte dépendance aux publications importées.

FORMATION

À ce jour, il n'existe pas de programmes d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle spécifiquement dédiés aux métiers de l'édition en Algérie. Cependant, il existe une licence professionnelle en bibliothéconomie et documentation proposée par l'Université d'Alger 2, ainsi qu'un diplôme de formation aux arts graphiques dispensé dans des centres spécialisés en formation professionnelle.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le Centre National du Livre joue un rôle actif dans la concertation professionnelle et la formulation des politiques éditoriales. Il inclut des représentants d'organisations professionnelles dans ses commissions spécialisées, assurant ainsi un cadre inclusif et participatif dans la gouvernance sectorielle. Deux syndicats d'éditeurs œuvrent pour porter les revendications du secteur, à savoir le Syndicat National des Éditeurs de Livres (SNEL, créé en 2000) et l'Organisation Nationale d'Éditeurs de Livres (ONEL, créée en 2015). Par ailleurs, une association des écrivains algériens (Union des Écrivains Algériens) vit le jour en 1963.

NOTES

- Afrique Expansion. *Fiscalité et secteur culturel en Algérie*. 2023. Web.
- Banque mondiale. *Rapport économique sur l'Algérie*. 2024. Web.
- Ministère de la Culture, Algérie. *Réponses au questionnaire national sur le secteur du livre en Algérie*. 2024.
- Publishers Weekly. « Publishing Industry Report: Algeria ». *Publishers Weekly*. 2023.
- TSA Algérie. « Salon International du Livre d'Alger : Un événement phare ». *TSA Algérie*. 2023.
- Trade Map. « Algeria Book Import and Export Statistics, 2024 ». *International Trade Centre*. 2024, www.trademap.org.
- UNESCO. « Éducation et formation professionnelle en Algérie ». *Rapport UNESCO*. 2024.
- Banque mondiale. *Rapport économique sur l'Algérie : Commerce extérieur et secteur culturel*. 2024.
- Afrique Expansion. « Fiscalité et secteur culturel en Algérie ». *Afrique Expansion*. 2023.
- WIPO. « Algeria: IP Laws and Treaties ». *World Intellectual Property Organization*. 2023, www.wipo.int.

ANGOLA

	Population 36,7 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 72%
	PIB par habitant 2 308 USD (2023)
	Population urbaine 69% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 67%
	Usagers Internet (2022) 39%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 22
	Titres édités 66
	Librairies 16
	Bibliothèques publiques 29 (2017)
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 1,2 million
	Emplois 500

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les premières pousses de la littérature angolaise sont apparues sous la plume d'intellectuels nationalistes qui cherchaient à exprimer leur identité culturelle et leur résistance à l'oppression. Les écrits d'auteurs angolais tels qu'Agostinho Neto, qui allait plus tard devenir le premier président du pays, ont joué un rôle essentiel à la formation de la conscience nationale. Le recueil de poèmes de Neto, *Sagrada Esperança* (publié en 1974 et paru en français en 1980 sous le titre *Espérance sacrée*), aborde les thèmes de la résistance, de l'unité et de la lutte pour la liberté.

À la suite de l'indépendance de l'Angola vis-à-vis du Portugal en 1975, le secteur de l'édition est entré dans une nouvelle ère, marquée à la fois par des promesses et des défis. Le déclenchement d'une guerre civile dévastatrice a gravement perturbé l'infrastructure culturelle et éducative du pays pendant près de trois décennies. La fin de cette guerre civile en 2002 a marqué le début d'une période de reconstruction, qui s'est notamment traduite par de nouveaux efforts pour faire revivre les institutions littéraires et culturelles de l'Angola. Des organisations telles que l'União dos Escritores Angolanos (Union des écrivains angolais), fondée l'année de l'indépendance, et des maisons d'édition telles que Chá de Caxinde (fondée en 1989) ont vu le jour pour promouvoir la littérature angolaise et une culture de la lecture.

Parmi les écrivains angolais d'après-guerre qui ont acquis une reconnaissance internationale, citons José Eduardo Agualusa, connu pour son *O Vendedor de Passados* (paru en français sous le titre *Le marchand de passés* en 2006). Publié en 2004 et traduit en anglais sous le titre *The Book of Chameleons*, il a remporté en 2007 le prix littéraire britannique Independent Foreign Fiction Prize¹. Ondjaki est un autre auteur notable et dont les œuvres (par exemple *Les Transparents*, publié en 2012 et en 2015 pour la traduction française) explorent la société angolaise contemporaine à travers des procédés narratifs innovants qui unissent réalisme magique, humour et vie citadine. En outre, Pepetela, auteur célèbre et lauréat du prix Camões, a décrit les transformations

politiques et sociales de l'Angola dans des romans tels que *Mayombe* (publié en 1980, non traduit), tout en abordant les thèmes de l'identité postcoloniale et du changement générationnel dans des œuvres telles que *A Geração da Utopia* (*La Génération de l'Utopie*), publiée en 1992 (2011 pour la traduction française).

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Éducation est responsable de la coordination des politiques et des mesures relatives au secteur du livre et de l'édition, ainsi que du contenu des manuels scolaires et du soutien financier qui leur est accordé. La *Biblioteca Nacional de Angola* (Bibliothèque Nationale d'Angola), créée en 1969², est chargée de la coordination technique des bibliothèques publiques et de la promotion du livre et de la lecture pour le compte du ministère de l'Éducation. Elle est également responsable du dépôt légal du pays. Le ministère de la Culture et du Tourisme et son Institut national des industries culturelles sont responsables des droits d'auteur et des droits de propriété intellectuelle pour les œuvres littéraires.

La Constitution de la République établit les fondements du cadre juridique avec ses articles 42 et 43, qui traitent des enjeux relatifs à la propriété intellectuelle et au droit d'auteur. La gestion des bibliothèques publiques de l'Angola est régie par le Statut du réseau national des bibliothèques publiques et le Statut organique de la Bibliothèque nationale d'Angola, tels qu'établis par le décret présidentiel no 97/21 de 2021. Ce Décret approuve le cadre organisationnel de la Bibliothèque nationale d'Angola et du réseau des bibliothèques publiques dans le pays, garantissant une structure cohérente des services bibliothécaires à l'échelle nationale.

La Loi sur le dépôt légal (no 27/03 de 2003) dispose que tout organisme commercial, public ou individuel produisant des documents considérés comme appartenant au patrimoine bibliographique national doit déposer un nombre déterminé de copies auprès de la Bibliothèque nationale à des fins de sauvegarde et de conservation.

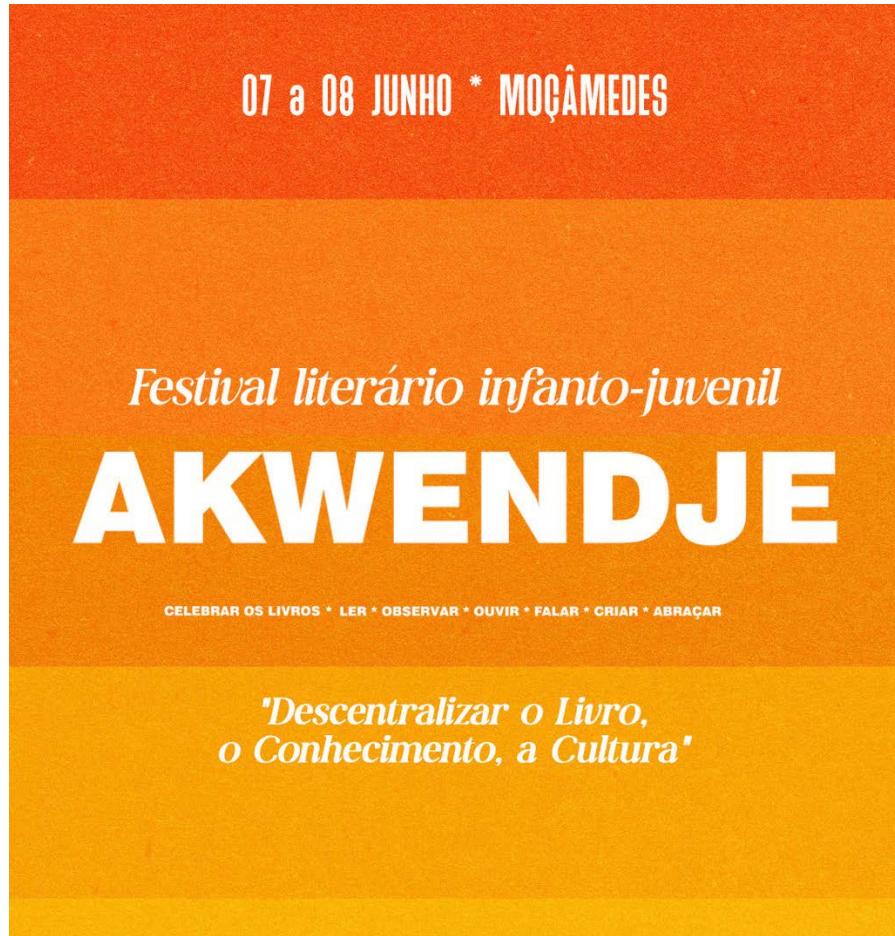
La protection du droit d'auteur est régie par la Loi no 15/14 de 2014, qui réglemente la protection du droit d'auteur et des droits connexes dans les domaines des arts, de la littérature et de la science ainsi que des autres formes de diffusion des savoirs ou d'expression créative. En complément, le Décret présidentiel no 184/19 de 2019 a créé le Service national du droit d'auteur et des droits connexes. Cette institution est chargée de préserver la création artistique et intellectuelle en veillant à ce que les droits des créateurs soient protégés.

Enfin, la loi sur le mécénat pour la culture (Loi no 8/12 de 2012) prévoit des incitations fiscales et un soutien de l'État dans l'objectif d'encourager les donations privées et collectives dans les secteurs social, culturel, éducatif, sportif, technologique, sanitaire et de l'information de l'Angola. Cette loi joue un rôle essentiel dans la mise en place d'un environnement favorable au développement culturel en stimulant les investissements publics et privés dans les initiatives culturelles.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La Politique nationale du livre et de la promotion de la lecture en Angola a été approuvée par le Décret présidentiel 105/11 en 2011³. Elle vise à mobiliser les ressources et à coordonner les efforts dans le but de définir des priorités et des stratégies pour le secteur du livre et la promotion de la lecture en Angola. Cette politique souligne l'importance de la collaboration entre les différents acteurs pour améliorer le taux d'alphabétisation et l'accès aux livres dans tout le pays⁴. À cet effet, une commission multisectorielle chargée du suivi et de la mise en œuvre de la Politique nationale du livre et de la promotion de la lecture a été créée en 2018⁵. Coordonnée par le ministre de la Culture et du Tourisme, cette commission permet de faire participer les acteurs professionnels en leur offrant un rôle dans la construction du paysage littéraire du pays.

L'une des dernières évolutions les plus importantes se trouve dans l'adoption du Plan national de lecture (PNL/NPR) 2024-2027, officialisé par le Décret



présidentiel no 247/24 de 2024. Ce plan est placé sous la devise « *Mais Leitura, Mais Cidadania, Mais Desenvolvimento Sustentável* » (« Plus de lecture, plus de citoyenneté, plus de développement durable »)⁶. Il implique plusieurs ministères et vise à améliorer les habitudes de lecture des enfants, des jeunes et des adultes. Également connu sous le nom de PLANALEITURA, le plan vise à réduire les taxes sur les importations de livres, à promouvoir les habitudes de lecture, à soutenir les auteurs et les éditeurs, et à développer des infrastructures pour soutenir ces initiatives.

Les investissements publics dans le secteur du livre et de l'édition sont détaillés dans des documents gouvernementaux, tels que le budget de l'État et le Plan national de lecture. Le projet PLANALEITURA, en particulier, mobilise des investissements publics et privés avec un apport financier prévu de 456 milliards de kwanzas, équivalant à environ 490 millions USD. Les investissements publics consacrés à la mise en place de ressources clés pour la lecture à l'échelle nationale, représentent 92,7 % de ce budget⁷.

En 2024, le gouvernement a également établi une politique du livre scolaire qui définit les règles et les critères pour la préparation, l'évaluation, la certification, la production et la distribution des manuels scolaires⁸. Il existe également des politiques gouvernementales dédiées aux achats de livres, y compris de manuels scolaires. Une évolution notable s'est produite en 2021, lorsque le gouvernement a commencé à imprimer des livres pour les classes du CP à la sixième en faisant appel à des imprimeurs angolais⁹.

Des projets d'infrastructure, tels que la construction de médiathèques et la création du Jardin du livre pour enfants (Jardim do Livro Infantil) dans diverses provinces et municipalités, témoignent aussi de l'investissement du gouvernement en faveur du secteur¹⁰.

Des mesures ont également été prises pour réglementer le prix des livres sur la base d'un prix fixe. Notamment, la Circulaire no 015 de l'Administration générale des impôts accorde des exonérations de TVA aussi bien aux livres importés qu'à ceux produits dans le pays¹¹.

Afin de permettre aux familles à faible revenu d'accéder à la lecture, l'Institut national des industries culturelles a mis en place des livres de poche pour enfants contenant des textes d'écrivains angolais proposés à des prix abordables¹². Le gouvernement met également à disposition des livres numériques sur le site web du ministère de l'Éducation ainsi que sur le portail SEPE.gov.ao, dédié aux services publics en ligne du gouvernement angolais.

En 2000, le Décret présidentiel no 31/00 a créé le Prémio Nacional de Cultura e Artes (Prix national de la culture et des arts)¹³. Ce prix, qui constitue la plus haute distinction artistique en Angola, vise à soutenir et à récompenser les contributions au patrimoine culturel du pays dans les domaines de la littérature, des arts visuels, du théâtre, de la danse, de la musique, du cinéma et des sciences humaines et sociales. En 2023, le prix littéraire Imprensa Nacional-Casa da Moeda (INCM/Angola) a été créé grâce à un partenariat entre l'Imprensa Nacional-Casa da Moeda et le ministère des Affaires étrangères portugais. Ce prix, d'une valeur de 5 220 USD, encourage la création littéraire des Angolais et des personnes ayant résidé en Angola pendant au moins cinq ans¹⁴.

Malgré ces efforts, et constatant que les livres restent chers, les éditeurs, les écrivains et les libraires se sont inquiétés du fait que les mesures financières de l'État n'ont pas suffisamment soutenu le secteur privé^{15,16,17}.

ÉDITION

Les demandes d'ISBN sont adressées à l'Agência Nacional de ISBN – Associação Portuguesa de Editores e Livreiros (agence nationale de l'ISBN – association portugaise des éditeurs et des libraires) par l'intermédiaire de la Bibliothèque nationale. Il existe environ 22 éditeurs de livres en Angola.

Parmi les principaux éditeurs figure Chá de Caxinde – Associação e Editora, fondée en 1989 par une centaine de membres engagés dans la promotion des valeurs de l'identité angolaise¹⁸. Elle adopte un modèle organisationnel triangulaire, répartissant son siège et

ses installations entre trois entités : l'association, une maison d'édition et une librairie, ainsi qu'un espace vert utilisé pour des événements. De son côté, Editorial das Universidades de Angola publie des travaux universitaires et scientifiques produits par les universités angolaises. Cette maison d'édition joue un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances et soutient la recherche universitaire dans tout le pays. Quant à Editora Azul, il s'agit d'une maison d'édition angolaise dédiée à l'édition et à la publication de livres, de magazines et d'articles similaires. Outre ses services d'édition, Editora Azul propose des services de *ghostwriting* (écriture fantôme), de révision et de traduction de textes, de conception graphique et d'impression.

Au cours de ces cinq dernières années, un accent particulier a été mis sur l'édition, notamment pour les manuels scolaires et la littérature angolaise classique. Le gouvernement s'est efforcé de réduire le prix des manuels scolaires. Bien que le gouvernement estime la valeur des achats de livres scolaires publics à 0,50 USD par livre, sa politique n'a pas donné les résultats escomptés et des plaintes continuent d'être exprimées concernant la vente irrégulière de livres à des prix exorbitants sur le marché informel¹⁹.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Le nombre des librairies physiques en Angola est estimé à dix, dont six librairies numériques. Le ministère de l'Éducation distribue les manuels scolaires principalement par le biais de plateformes numériques et de réseaux pour les écoles publiques. Pendant la pandémie de COVID-19, le ministère a lancé la plateforme d'école virtuelle angolaise Xilonga, où les manuels scolaires des cycles primaires et secondaires peuvent être téléchargés gratuitement²⁰. Les manuels sont également accessibles via SEPE, le portail de services en ligne du gouvernement. Sur la base de l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, on estime à 500 le nombre de personnes employées dans le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon les dernières données du ministère de l'Éducation (enregistrées en 2017), l'Angola comptait 29 bibliothèques publiques, avec un total de 288 240 lecteurs inscrits²¹. Le ministère de la Science et de la Technologie d'Angola a participé activement à la construction de médiathèques. Ces infrastructures proposent non seulement des services internet, mais aussi des livres physiques à lire sur place, alliant ainsi l'accès numérique aux ressources traditionnelles des bibliothèques.

Il n'existe pas d'enquêtes sur les pratiques de lecture, bien que des études universitaires aient été réalisées sur les habitudes de lecture de certains Angolais. L'une d'elles est une thèse de 2018 portant sur les habitudes de lecture des adolescents de l'école baptiste de Huambo, lesquelles se sont révélées limitées, principalement en raison du manque d'accès aux livres et d'un encouragement restreint à la lecture tant de la part de l'école que de la famille²².

Le gouvernement angolais a mis en place des médiathèques mobiles pour apporter des livres aux petits villages et municipalités. Elles occupent des espaces publics et partagent leurs ressources de lecture avec les communautés locales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large du réseau angolais des médiathèques^{23,24}. Les universités publiques et privées contribuent également à la culture de la lecture dans le pays, en organisant des expositions-ventes de livres proposant des prix abordables.

En outre, l'union des écrivains angolais, Editora Arte Viva e Eventos Culturais, Editora Mayamba et les structures liées au secteur littéraire, dont la Bibliothèque nationale, ont développé des stratégies efficaces de promotion du livre et de la lecture. Il s'agit notamment de services de médiathèque qui fournissent des livres numériques et des programmes axés sur la littérature scolaire et la littérature jeunesse (par exemple, le Jardim do Livro Infantil mentionné précédemment).

Ce programme propose des activités telles que des séances de contes et soutient la publication de littérature angolaise pour enfants par le biais d’initiatives telles que le Prémio Literário Jardim do Livro Infantil (prix littéraire du jardin du livre pour enfants)²⁵.

L'Angola accueille plusieurs festivals littéraires et salons du livre, tels que le *Escritaria Literary Festival Replicas*, qui s'est diffusé depuis son lieu d'origine, à Penafiel au Portugal, jusqu'à l'Angola. Ce festival a rendu hommage au célèbre écrivain angolais Pepetela, avec une série d'activités organisées dans les villes de Luanda, Huambo et Benguela. Cette initiative a été rendue possible grâce à un partenariat entre l'Institut Piaget et le gouvernement angolais, reflétant un certain engagement à honorer les grands noms qui ont façonné la littérature angolaise²⁶. Le salon ExpoBook Angola, en collaboration avec le projet Livro Zunga dirigé par l'ONG Vitoria Luami, a pour objectif d'améliorer l'accès aux livres. Sa première édition a eu lieu le 28 juin 2024, sur le thème « *Leitura, até que se torne Cultura* » (« la lecture, jusqu'à ce qu'elle soit culture »)²⁷.

IMPORTATION/EXPORTATION

La valeur des importations de livres imprimés, de brochures, de dépliants et autres matériaux imprimés similaires en Angola en 2023 s'élevait à environ 11 674 070 USD. En revanche, les revenus issus des exportations de cette même catégorie de produits se sont chiffrés à seulement 84 050 USD²⁸. Le Portugal est le principal pays d'origine des importations de l'Angola et également le principal pays de destination pour ses exportations.

FORMATION

Alors que l'industrie du livre en Angola ne dispose pas de cursus ou de formation professionnelle dédiés dans l'enseignement supérieur, l'université catholique d'Angola propose un doctorat en sciences de l'information et des bibliothèques²⁹. De même, l'université privée d'Angola propose un master en sciences de l'information et des bibliothèques qui met l'accent sur la formation de professionnels des services de documentation et d'information.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Associação dos Editores e Livreiros de Angola (Association des Éditeurs et Libraires d'Angola)³⁰ a été fondée en 2016 et sert d'instance représentative pour les professionnels de l'édition. Après cinq ans d'inactivité, l'association a été relancée en 2019³¹. L'União dos Escritores Angolanos (Union des Écrivains Angolais), officiellement déclarée en 1975³², est une autre structure clé. L'UNAC-SA (Union Nationale des Artistes et Compositeurs – Société des Auteurs) et l'Académie Angolaise des Lettres jouent également un rôle important, car elles font office d'institution littéraire chargée de publier des œuvres de haute valeur historique et littéraire pour le pays³³.

NOTES

- L'Associação dos Editores e Livreiros de Angola (Association des Éditeurs et Libraires d'Angola)³⁰ a été fondée en 2016 et sert d'instance représentative pour les professionnels de l'édition. Après cinq ans d'inactivité, l'association a été relancée en 2019³¹. L'União dos Escritores Angolanos (Union des Écrivains Angolais), officiellement déclarée en 1975³², est une autre structure clé. L'UNAC-SA (Union Nationale des Artistes et Compositeurs – Société des Auteurs) et l'Académie Angolaise des Lettres jouent également un rôle important, car elles font office d'institution littéraire chargée de publier des œuvres de haute valeur historique et littéraire pour le pays³³.

NOTES

1. « José Eduardo Agualusa », *MertinWitt Literarische Agentur*. <https://mertinwittlitag.de/portfolio-items/jose-eduardo-agualusa/>. Consulté le 23 février 2025.

2. Décret no 49448 de 1969, *Boletim oficial* n° 301, 1 série. www.bibliotecanacional.ao/. Consulté le 15 mars 2025.

3. « Angola: Culture Ministry reaffirms commitment to National Book Policy », *AllAfrica*, 23 avril 2019. <https://allafrica.com/stories/201904231021.html>. Consulté le 15 mars 2025.

4. « Angola: Government promotes national policy for books and reading », *AllAfrica*, 23 avril 2019. <https://allafrica.com/stories/201904231021.html>. Consulté le 15 mars 2025.

5. « Política nacional do livro e da leitura com apenas 29 bibliotecas públicas », *Rádio Ecclesia*, 24 octobre 2018. <https://www.radioecclesia.org/angola/cultura/2476-politica-nacional-do-livro-e-da-leitura-com-apenas-29-bibliotecas-publicas>. Consulté le 15 mars 2025.

6. www.consultapublica.gov.ao/. Consulté le 16 mars 2025.

7. Ministério da Educação. « *Auscultação Pública Nacional* », 10 avril 2024. <https://med.gov.ao/web/noticias/ausulta%C3%A7%C3%A3oA30-p%C3%94B%C3%A1blica-nacional>. Consulté le 16 mars 2025.

8. « *Ministry of Education analyzes the production of school books – Angola* », <https://www.africa-press.net/angola/all-news>. Consulté le 16 mars 2025.

9. https://angoemprego.com/governo-angolano-gastou-30-mil-milhoes-para-impresso-de-manuais-escolares-mas-ainda-nao-chegararam-aos-alunos/#google_vignette. Consulté le 16 mars 2025.

10. « *Jardim do Livro Infantil em Luanda* », UCCLA, 30 juin 2016. <https://www.uccla.pt/noticias/jardim-do-livro-infantil-em-luanda>. Consulté le 16 mars 2025.

11. <https://www.ucm.minfin.gov.ao/cs/groups/public/documents/document/aw40/mjaw/~edisp/minfin4200665.pdf>. Consulté le 16 mars 2025.

12. Fernandes, Maria Celestina. « *ANGOLA | A literatura infantil em Angola* », *Revista Voz da Literatura*, 9 août 2018. www.vozdaliteratura.com/post/voz-de-crian%C3%A7%C3%A1-a-literatura-infantil-em-angola. Consulté le 15 mars 2025.

13. « *Ministério anuncia hoje atribuição do Prémio Nacional de Cultura e Artes* », *Rádio Nacional de Angola*, 31 octobre 2022. <https://rna.ao/rna.ao/2022/10/31/ministerio-anuncia-hoje-atribuicao-do-premio-nacional-de-cultura-e-arts/>. Consulté le 15 mars 2025.

14. Imprensa Nacional Casa da Moeda. « *Candidaturas à 2.ª edição Prémio Literário INCM/Angola* », 1^{er} juin 2024. <https://incm.pt/site/candidaturas-a-2-a-edicao-premio-literario-incm-angola/>. Consulté le 16 mars 2025.

15. Semanário Novo Jornal. « *Livros cada vez mais caros devido à falta de subvenção do Estado* », *Novo Jornal*, 2023. <https://www.novojornal.co.ao/cultura/interior/livros-cada-vez-mais-caros-devido-a-falta-de-subvencao-do-estado-112512.html>. Consulté le 16 mars 2025.

16. Semanário Novo Jornal. « *Mesmo após um mandato sem accões, OGE-2024 "larga" 5 mil milhões Kz para Comissão da Política do Livro e da Leitura – Valor cresceu 10 vezes mais em relação ao anterior* », *Novo Jornal*, 2023. <https://www.novojornal.co.ao/cultura/interior/mesmo-apos-um-mandato-sem-acoes-oge-2024-larga-5-mil-milhoes-kz-para-comissao-da-politica-do-livro-e-da-leitura-valor-cresceu-10-vezes-mais-em-relacao-ao-anterior-116878.html>. Consulté le 22 février 2025.

17. Semanário Novo Jornal. « *Livros cada vez mais caros devido à falta de subvenção do Estado* », *Novo Jornal*, 2023. <https://www.novojornal.co.ao/cultura/interior/livros-cada-vez-mais-caros-devido-a-falta-de-subvencao-do-estado-112512.html>. Consulté le 22 février 2025.

18. « *Chá de Caxinde – Associação e Editora* », *Futuros Criativos*. www.futuroscreativos.org/iniciativas/cha-de-caxinde-associacao-e-editora/. Consulté le 23 février 2025.

19. Ibid.

20. « *XILONGA* », *Ministério da Educação de Angola*. <https://xilonga.med.gov.ao/>. Consulté le 23 février 2025.

21. « *Número de utentes das bibliotecas públicas aumentou nos últimos quatro anos em Angola* », *Somos Portugueses*, 24 octobre 2018. <https://somosportugueses.com/2018/10/24/numero-utentes-bibliotecas-publicas-aumentou-nos-ultimos-quatro-anos-angola/>. Consulté le 15 mars 2025.

22. Cambala, Jacinta Imbo Cangombe. *Hábitos de Leitura de Adolescentes em Angola: o caso dos alunos do 1.º ciclo do ensino secundário da Escola Baptista - Huambo*. Mémoire de master, Université Portucalense Infante D. Henrique, nov. 2018.

23. « *Mediateca móvel aberta ao público* », *Jornal de Angola*, 9 janvier 2015. (Archivé le 9 février 2015, sur le site d'archives web portugais.)

24. « *Namibe: Moçâmedes gains mobile media library* », *Menos Fios*. www.menosfios.com/en/namibe-mocamedes-ganha-mEDIATECA-movel/. Consulté le 22 février 2025.

25. « *Foi entregue o prémio Literário Jardim do Livro Infantil* », *Rádio Ecclesia*, 27 juin 2014. <https://www.radioecclesia.org/angola/cultura/14768-foi-entregue-o-premio-literario-jardim-do-livro-infantil>.

26. « *Literary Festival "Escritaria" will have replicas in 2023 in the cities of Luanda, Huambo and Benguela* », *Ver Angola*. www.verangola.net/vo/en/102022/Culture/33071/Literary-festival-%E2%80%99CEscritaria%E2%80%99D-will-have-replicas-in-2023-in-the-cities-ofLuanda-Huambo-and-Benguela.htm. Consulté le 22 février 2025.

27. *ExpoBook Angola*. Instagram. www.instagram.com/expobookangola/. Consulté le 22 février 2025.

28. Banque mondiale. *World Integrated Trade Solution (WITS): Angola Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2018. <https://wits.worldbank.org/trade/comtrade/en/country/GNB/year/2018/tradeflow/Imports/partner/ALL/product/490199>. Consulté le 24 février 2025.

29. Université catholique d'Angola. « *Ph.D. Degrees in Library and Information Studies* », <https://www.roapply.com/study-in-angola/angola-universities/the-catholic-university-of-angola/phd-degrees-in-library-and-information-studies.html>. Consulté le 22 février 2025.

30. Santos, Jacques Arlindo dos. « *Na rota do Caxinde (5)* », *Kesongo*, 4 novembre 2023. <https://kesongo.com/na-rota-do-caxinde-5/>. Consulté le 16 mars 2025.

31. « *Edição de livros pode ganhar nova dinâmica* », *Jornal de Angola*, 9 janvier 2019.

32. « *União dos escritores Angolanos* », *Wikipédia* (dernière modification en juin 2023).

33. « *Criada Academia Angolana de Letras* », *Rede Angola*, 28 avril 2016.

BÉNIN

	Population 14,1 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 47 %
	PIB par habitant 1 394 USD (2023)
	Population urbaine 50 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 109 %
	Usagers Internet (2022) 34 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	48
Titres édités	125 (2021-2023)
Librairies	10
Bibliothèques publiques	34
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 414 700
Emplois	500

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le secteur de l'édition commence à se structurer après l'indépendance du Bénin en 1960 avec des acteurs majeurs comme Les Éditions du Flamboyant, fondées en 1989, pionnières dans le domaine, et Ruisseaux d'Afrique, créées en 1998, spécialisées dans la littérature jeunesse. La création de l'Association des Écrivains et Gens de Lettres du Bénin (AEGLB) en 1997 a marqué une volonté d'organiser et de promouvoir le secteur littéraire national. En 2017, la Grande Fédération des Associations d'Écrivains et Acteurs de la Chaîne du Livre (GRAFAECL) a été mise en place pour restructurer le secteur. Des auteurs de référence tels que Paul Hazoumé avec *Doguicimi* (1938), Félix Couchoro, l'un des pionniers du roman africain, et Florent Couao-Zotti, figure majeure de la littérature contemporaine, ont marqué de leur empreinte la scène littéraire béninoise. Plus récemment, des initiatives comme le Salon National du Livre témoignent de l'engagement continu du Bénin à dynamiser son secteur du livre.

d'œuvres littéraires. La Bibliothèque Nationale du Bénin, basée à Porto-Novo, est chargée du dépôt légal¹.

Le Bénin a marqué une avancée significative dans la gestion de sa production éditoriale en permettant aux acteurs du livre d'effectuer le dépôt légal via une plateforme numérique suite à une réforme effective depuis août 2022². Cette innovation vise à améliorer la traçabilité des publications, à lutter contre la contrefaçon et à faciliter l'élaboration d'une bibliographie nationale, bien que des défis subsistent quant à la collecte et l'analyse des données sur la production éditoriale nationale.

La Loi n° 2005-30 de 2006 relative aux droits d'auteur et droits voisins³ modernise les dispositions antérieures pour les aligner sur les standards internationaux.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

D'après la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le livre bénéficie d'une exonération de la TVA. Cette mesure stratégique vise à rendre les ouvrages plus accessibles au grand public, tout en stimulant la production locale et en renforçant la compétitivité des éditeurs nationaux face aux livres importés.

Les investissements publics pour soutenir le secteur du livre et de l'édition en 2023 étaient de 2 019 047 USD (1 272 018 220 FCFA) pour la Bibliothèque nationale du Bénin, 252 372 USD (159 000 000 FCFA) pour la Direction nationale de la culture et 1 349 162 USD (850 000 000 FCFA) pour un projet d'appui à la modernisation des bibliothèques et centres de lecture publics. La Bibliothèque Nationale du Bénin lance également des appels d'offres publics pour l'acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques publiques. Enfin, des subventions permettent aux lauréats des différentes éditions du Grand prix littéraire du Bénin de représenter le pays aux rendez-vous littéraires internationaux⁴.

Avec le lancement du Fonds de Développement des Arts et de la Culture (FDAC)⁵ en octobre 2024, doté d'un budget de 1 945 644 USD,

le gouvernement entend donner un nouvel élan à l'industrie créative. Ce fonds, géré par l'Agence de Développement des Arts et de la Culture (ADAC), finance jusqu'à 70 % des projets dans les arts et l'édition.

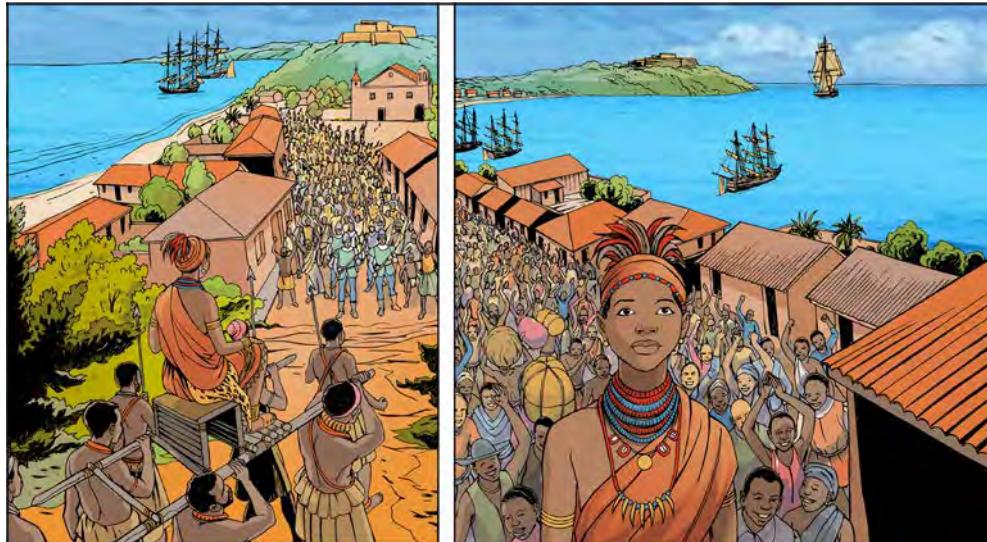
ÉDITION

Le Bénin dispose de sa propre agence ISBN à travers sa Bibliothèque nationale. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête réalisée dans le cadre de cette étude indique qu'il y a 48 éditeurs opérant dans le pays en 2023 alors qu'une enquête menée par le Bureau international de l'édition française (BIEF) a relevé entre 10 et 20 maisons d'édition actives en 2021.⁶ Un agrément délivré par la Direction des Arts et du Livre est nécessaire pour exercer comme éditeur.

Entre 2021 et 2023, le Bénin a enregistré une production annuelle estimée entre 100 et 150 ouvrages publiés, basée sur les demandes d'ISBN. Des recherches documentaires indiquent que 78 % des titres édités sont consacrés aux livres scolaires⁷. La production éditoriale béninoise reste dominée par le format papier.

Les maisons d'édition locales contribuent également à la production et à la diffusion de la littérature béninoise. Les acteurs majeurs incluent Les Éditions Ruisseaux d'Afrique⁸, fondées en 1998 par l'écrivaine béninoise Béatrice Lalison Gbado et qui se sont imposées comme un acteur clé de la littérature jeunesse au Bénin et en Afrique de l'Ouest, ainsi que Les Éditions du Flamboyant (1989), pionnières de l'édition béninoise, qui publient en moyenne huit titres par an dans divers genres littéraires, et Christon Éditions.

La réponse des autorités nationales à l'enquête indique que 90 % des livres publiés le sont dans des langues officielles, notamment le français, tandis que 10 % le sont dans des langues locales ou régionales telles que le fongbè, le dendé, le yomou, le baatonu. Les langues locales bénéficient d'une valorisation croissante dans les publications, même si leur intégration se heurte à des défis liés à la standardisation et au financement.



© UNESCO, Nzinga of Ndongo and Matamba, UNESCO series on Women in African history. Illustrations by Pat Masioni.

Le Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2018-2030 prévoit une augmentation significative du taux d'alphabétisation, de 43,1% en 2015 à 59,9% en 2030. Dans ce cadre, entre 2021 et 2023, le Bénin a intensifié ses efforts pour améliorer l'éducation grâce à l'acquisition et la distribution de manuels scolaires⁹. Bien que la présence des éditeurs locaux sur le marché des manuels scolaires demeure marginale, avec une domination des acteurs de l'édition français, les professionnels constatent cependant le développement d'une édition scolaire nationale émergente grâce à des acteurs comme les Éditions Laha, les Éditions du Flamboyant, ou Ruisseaux d'Afrique, relève l'étude précitée du BIEF¹⁰.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il existe deux réseaux de distribution de livre. Cette même source signale qu'en 2023, le Bénin compte 7 librairies physiques uniquement dédiées aux livres et 3 librairies numériques.

La distribution de livres au Bénin semble se concentrer principalement dans les zones urbaines¹¹, notamment à Cotonou et Porto-Novo, où les librairies traditionnelles jouent un rôle clé. Parmi elles, la Librairie Notre-Dame à Cotonou se distingue par son large éventail d'ouvrages, des

romans aux manuels pédagogiques, et par l'organisation d'événements comme la Caravane du livre. D'autres librairies, comme LBU, proposent une offre variée couvrant la littérature, et les ouvrages scolaires et universitaires. Depuis 2022, LE GÉANT, filiale de Christon Éditions, distribue et diffuse les livres partout dans le Bénin, dans la sous-région et à l'international, et collabore avec toutes les librairies et grandes surfaces d'achat au plan national. Les plateformes en ligne, comme Bookconekt.com, complètent ces efforts en offrant des services innovants, tels que l'achat et la livraison à domicile, ainsi que le prêt numérique d'e-books et d'audiobooks.

Le Salon National du Livre¹², organisé depuis 2022 par le ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, constitue désormais un événement majeur qui a vocation à constituer une plateforme d'échange et de réflexion pour les acteurs de la chaîne du livre tout en contribuant à renforcer le lien avec le public¹³.

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 488 personnes employées par le secteur du livre en 2023.

Parallèlement, le secteur est fragilisé par la piraterie, en particulier dans les milieux scolaires et universitaires, où les coûts élevés des ouvrages favorisent ce phénomène¹⁴.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

La réponse des autorités nationales à l'enquête indique un réseau de 10 bibliothèques publiques au Bénin faisant partie d'un réseau de 21 centres de lecture publique, deux bibliothèques départementales. De plus il existe 11 bibliothèques privées. Selon la même source, le format imprimé demeure le format préféré des lecteurs.

Bien que le numérique gagne en popularité, son adoption reste limitée en raison de défis tels que l'accès à Internet et le manque de familiarité avec les technologies numériques. Quant aux livres audio, leur présence est encore marginale¹⁵.

La réponse des autorités nationales à l'enquête indique qu'il existe 5 festivals et salons du livre au Bénin. En sus du Salon National du Livre précité, on notera également le Festival International du Livre et des Arts Assimilés du Bénin (FILAB), qui a connu sa deuxième édition en 2024¹⁶.

Des initiatives communautaires comme les clubs de lecture, souvent soutenues par des ONG locales, encouragent l'accès aux livres et la promotion de la lecture, notamment dans les zones rurales.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 3 562 540 USD. Le montant des exportations était quant à lui de 36 360 USD¹⁷.

FORMATION

Le Centre de Formation aux Carrières de l'Information¹⁸ (CEFOCI) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) propose des modules dédiés aux métiers du livre, tandis que l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) dispense des formations en gestion culturelle et médiation éditoriale. L'Institut supérieur Notre-Dame d'Afrique, établissement privé, propose également une Licence professionnelle aux métiers du livre et de l'édition.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Écrivains et Gens de Lettres du Bénin (AEGLB)¹⁹, fondée en 1997, s'engage activement pour le développement culturel, social et économique du pays. En 2017, la création de la Grande Fédération des Associations d'Écrivains et Acteurs de la Chaîne du Livre (GRAFAECL)²⁰ a marqué une étape importante dans la restructuration du secteur littéraire béninois.

L'Association professionnelle des Éditeurs de livre du Bénin et l'Association des Libraires professionnels du Bénin (ALPB) créée en 2019²¹ agissent en tant que plateforme de collaboration et de renforcement des capacités pour les professionnels du livre. Elles organisent des foires, des ateliers et des séminaires pour promouvoir la production et la diffusion de contenus locaux.

NOTES

1. Ordonnance n° 75-79 du 1975 relative au dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Dahomey, aujourd'hui Bibliothèque nationale du Bénin.
 2. Abdel Kader B. Kpadonou et Daniel Afolabi Olayé *Symbio in Le dépôt légal au Bénin : parcours et adaptations au numérique*, CIBA, 2022, 10 pp.
 3. Loi n° 2005-30 du 5 avril 2006 relative à la protection du droit d'auteur et des droits voisins en République du Bénin, <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-2005-30/>
 4. <https://www.tourisme.gouv.bj/articles/actualite/concours-grand-prix-litteraire-du-bnini-le-gouvernement-raffirme-son-engagement-positionner-la-litterature-bninoise-sur-la-scene-continentale-0/home>
 5. En substitution au Fonds d'Aide à la Culture (FAC).
 6. Enquête sur le marché du livre en français en Afrique de l'Ouest. 2021. Bureau international de l'édition française (BIEF). Consulté le 10 oct. 2024.
 7. Étude diagnostique réalisée par l'Institut français du Bénin, 2022, *Institut Français Rapport D'analyses Comparatives*
 8. *Éditions Ruisseaux d'Afrique - Bookconept*
 9. <https://www.unicef.org/media/152716/file/Benin-2023-COAR.pdf>. Consulté le 10 oct. 2024.
 10. Enquête sur le marché du livre en français en Afrique de l'Ouest. 2021. Bureau international de l'édition française (BIEF). Consulté le 10 oct. 2024.
 11. Selon le site *7 Bibliothèques et Librairies au Bénin | Visiter le Bénin*. Consulté le 11 oct. 2024.
 12. <https://www.gouv.bj/article/2843/organisation-edition-2024-salon-national-livre-gouvernement-renforce-engagement-litterature/>
 13. <https://24hauberlin.info/?LeSalon-national-du-livre-autour-de-l-histoire-et-de-la-litterature>. Consulté le 10 octobre 2024.
 14. [http://www.africrine.org/index.php/entretien/entretien-avec-eric-todan-directeur-du-cncia-benin/14188](http://www.africrine.org/index.php/entretien/entretien-avec-eric-todan-directeur-du-cncia-benin/)
 15. Contes d'ici et d'Ailleurs - *Balises "Bénin" - 1voix1histoire*
 16. <https://afrolivresque.com/le-festival-international-du-livre-et-des-arts-assimiles-du-benin-filab-revient-pour-une-2%6E1%85%89-edition/#~:text=verre%20%C3%A0%20Afrolivresque,Le%62%20festival%20International%20du%20Livre%20et%20des%20Arts%20Assimil%C3%A9s%20et%20%95%22>
 17. Nations Unies, UN Comtrade Database: *Benin Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 24 février 2025.
 18. https://cnli.bnff.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_7141.pdf. Consulté le 9 octobre 2024.
 19. *Association des Ecrivains et Gens de Lettres du Bénin - AWA - ART IN WEST AFRICA*. Consulté le 10 octobre 2024.
 20. *Ag de l'Association des écrivains et gens de lettres du Bénin : l'Aeglb renouvelle son Bureau - La Nouvelle Tribune*. Consulté le 10 octobre 2024.
 21. <https://awafrica.org/acteur/association-des-libraires-professionnels-du-benin/>. Consulté le 10 octobre 2024.

BOTSWANA

	Population 2,5 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2013) 87 %
	PIB par habitant 7 820 USD (2023)
	Population urbaine 73 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 165 %
	Usagers Internet (2022) 77 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 49
	Titres édités 370
	Librairies 3
	Bibliothèques publiques 45
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 55 500
	Emplois 1 800

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les premiers ouvrages écrits sur le Bostwana et produits au Bostwana ont été publiés dans les années 1930 par Thomas Mfolo, Isaac Schapera et S. M. Molema. Ces œuvres documentent le contexte socioculturel du pays d'un point de vue ethnographique et fictionnel. Le secteur du livre a connu son essor vers la fin du XX^e siècle grâce à des auteurs influents, tels que Bessie Head et Andrew Sesinyi. Entre 2021 et 2023, le secteur a poursuivi son développement à travers les œuvres littéraires d'Unity Dow, Barolong Seboni et Lauri Kubuitsile, ainsi que de Bettie Knight et Tjawangwa Dema, qui font partie de la diaspora. Ces travaux offrent un aperçu critique des impacts socio-économiques de la colonisation, du patriarcat et des politiques néolibérales.

Traditionnellement, le secteur s'est appuyé sur des éditeurs multinationaux et étrangers tels que Macmillan Educational Publishers, Heinemann Publishing, Cambridge University Press, Collegium Educational Publishers, Pearson Publishers et Pentagon Publishers. Les années 2020 ont été marquées par une augmentation du nombre d'éditeurs nationaux, tels que Botsalano Press, Sebilo Books et Medi Publishers. Toutefois, le secteur est soutenu principalement par le marché de l'édition scolaire, subventionné par le ministère de l'Éducation.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, il n'existe pas d'institution chargée de coordonner les politiques pour soutenir le secteur du livre et de l'édition au Botswana. Il existe cependant des institutions chargées de la création et de la gestion des bibliothèques (Service des Bibliothèques Nationales du Botswana, *Botswana National Library Service - BNLS*), des institutions chargées des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle (Autorité de la Propriété Intellectuelle et des Entreprises, *Companies and Intellectual Property Authority - CIPA*), et des institutions chargées de l'évaluation et de l'approbation des livres scolaires (ministère de l'Éducation, Service des programmes).

La Loi de 1967 relative au service des bibliothèques nationales (*National Library Service Act*) est l'instrument qui régit la création et l'administration des établissements et des services de bibliothèque dans l'ensemble du pays. La loi prévoit la création d'un fonds destiné à améliorer ces services. Elle réglemente également le dépôt légal des livres publiés au Botswana. En outre, le Botswana suit une procédure d'appel d'offres public pour l'achat des livres de bibliothèque via une institution affiliée, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (*Public Procurement Regulatory Authority - PPRA*). Le secteur est principalement régi par la Loi de 2006 sur le droit d'auteur et les droits voisins (*Copyright and Neighbouring Rights Act*). Cette législation est supervisée par l'Autorité de la Propriété Intellectuelle et des Entreprises (*the Companies and Intellectual Property Authority - CIPA*), une agence gouvernementale chargée de la protection des droits de propriété intellectuelle, y compris pour les œuvres littéraires.

L'unité de création des programmes du ministère de l'Éducation supervise l'évaluation et l'approbation des livres scolaires. Le contrôle de la qualité des ouvrages et les réglementations relatives à la publication de livres dans des formats accessibles aux personnes déficientes visuelles font également partie du mandat de cette institution. Cette mesure d'inclusivité fait suite à l'adhésion du Botswana au traité de Marrakech de 2013, qui facilite l'accès aux œuvres publiées pour les personnes aveugles, malvoyantes ou présentant d'autres déficiences visuelles. Cette décision est d'autant plus importante que le pays compte 15 000 personnes aveugles et 35 000 malvoyantes¹, lesquelles constituent le public visé par ces publications spécialisées.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Selon les autorités nationales, le gouvernement du Botswana encourage le secteur du livre et de l'édition par le biais d'un investissement public annuel de 100 000 USD à travers la bourse littéraire administrée par le Conseil National des Arts du Botswana (*National Arts Council of Botswana - NACB*)².

Des bourses de recherche sont également disponibles par l'intermédiaire du Bureau de la Recherche et du Développement (Office of Research and Development - ORD) de l'Université du Botswana pour le personnel académique et les co-chercheurs. La CIPA, le service qui supervise les questions de droits d'auteur dans le pays, verse également des fonds aux éditeurs chaque année.

Les fonds sont collectés par le biais du prélèvement du gouvernement sur le Fonds pour les Dispositifs Techniques et utilisés pour le développement des auteurs, des éditeurs d'œuvres et des secteurs relevant du droit d'auteur³. Pour l'année 2022, environ 286 000 USD ont été versés aux professionnels du livre et de l'édition, tandis que les fonds versés en 2023⁴ s'élevaient à 363 945 USD. Les fonds sont distribués pour soutenir l'écosystème littéraire, y compris pour l'achat de matériel tel que des imprimantes et pour la rémunération des illustrateurs, des photographes et des éditeurs⁵.

Le secteur du livre et de l'édition ne bénéficie d'aucune exonération fiscale, de taux réduit ni de traitement fiscal préférentiel. Il en va de même pour l'importation de papier ou de machines destinées à la fabrication de livres. Les achats publics de manuels scolaires pour les établissements d'enseignement sont effectués dans le cadre de la procédure de passation des marchés publics du gouvernement du Botswana. Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, les femmes et les jeunes bénéficient d'un régime préférentiel dans le cadre du système d'appel d'offres pour l'achat de livres de bibliothèque.

ÉDITION

La Bibliothèque Nationale de Référence (*National Reference Library - NRL*) à Gaborone est l'agence ISBN du pays. Il s'agit d'une branche du service des bibliothèques nationales du Botswana. L'utilisation de matériel protégé par des droits d'auteur doit faire l'objet d'une autorisation préalable. Les éditeurs sont tenus par la loi relative au service des bibliothèques nationales du Botswana

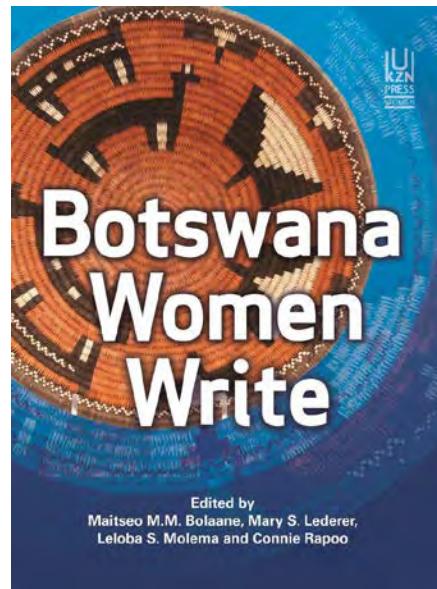
de déclarer et de déposer toutes les publications de livres. Il est obligatoire de déposer un exemplaire auprès de l'Université du Botswana et deux exemplaires auprès du conseil du service des bibliothèques nationales du Botswana⁶.

Le paysage de l'édition au Botswana est dominé par des maisons d'édition multinationales et étrangères telles que Macmillan, Cambridge University Press et Collegium Publishers. Selon les autorités nationales, en 2023, 49 éditeurs au total étaient en activité dans le pays. Les autorités nationales indiquent en outre qu'entre 2021 et 2023, la plupart des publications ont été réalisées sous forme imprimée, avec 406 publications en 2021, 411 en 2022 et 370 en 2023.

D'après la réponse des autorités nationales à l'enquête, le format préféré des lecteurs est le livre imprimé, puis le livre numérique. Les autres formats, tels que les livres audio, sont les moins appréciés.

La Bibliographie Nationale du Botswana (*National Bibliography of Botswana - NABOB*), publiée par la Bibliothèque Nationale du Botswana, est un registre complet des nouveaux livres, des dissertations et des résumés des publications annuelles dans le pays. Elle fournit également une liste d'éditeurs et d'imprimeurs. La collection n'indique cependant pas combien de livres ont été écrits ou publiés par des femmes. Ce document essentiel précise la langue des livres publiés, qui le sont principalement en anglais, la langue officielle du pays. Il inclut également les publications dans les langues nationales que sont le setswana et l'ikalanga.

La production du secteur à l'Université du Botswana est gérée par la bibliothèque universitaire, l'ORD et les Archives de la Recherche, de l'Innovation et de l'Enseignement de l'Université du Botswana (*University of Botswana Research Innovation and Scholarship Archive - UBRISA*). Pour l'année 2023, le rapport annuel de recherche de l'Université du Botswana, produit par l'ORD, indique qu'il y a eu 549 publications, y compris des livres, des articles de revues et des chapitres de livres. Le rapport ne distingue pas les types de publication en détail⁷.



© University Of KwaZulu-Natal Press

En ce qui concerne les livres scolaires, le ministère de l'Éducation acquiert les livres pour les écoles par le biais d'un système de marchés publics et d'appels d'offres. Avec 821 écoles primaires et 293 établissements secondaires, la cible de marché des professionnels de l'édition dans le pays est l'édition scolaire.

Le secteur du livre au Botswana est essentiellement dirigé par des femmes. D'après les consultations menées auprès de multiples parties prenantes, il semble que les femmes occupent des postes de direction, mais pas des postes d'encadrement, dans le secteur de la distribution. Les informations recueillies lors de ces consultations indiquent une tendance de l'emploi par genre de 70 % de femmes, 25 % d'hommes et 5 % de personnes de genre non précisé.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

D'après la réponse des autorités nationales à l'enquête, les circuits de distribution les plus importants sont les librairies physiques. Les données de la même enquête montrent également qu'il existe deux librairies physiques principalement consacrées aux livres dans le pays, ce qui renvoie probablement au Centre du Livre du Botswana (*Botswana Book Centre - BBC*), créé en 1965, et à Exclusive Books, active dans le pays depuis 2002.

Il existe cependant une troisième librairie basée à l'Université du Botswana, le Van Schaik Bookstore, qui vend principalement des livres universitaires au personnel et aux étudiants de l'université⁸. Ces trois librairies sont à Gaborone. Exclusive Books et Van Schaik Bookstore disposent toutes deux de librairies en ligne. Les achats du Botswana Book Centre sont constitués à 70 % d'acquisitions locales⁹, tandis qu'Exclusive Books achète 95 % de livres importés d'Afrique du Sud, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique¹⁰. Ce constat s'applique aux acquisitions des bibliothèques comme des librairies.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 1 800 personnes employées dans le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, en 2023, il y avait 45 bibliothèques publiques au Botswana, situées dans différentes régions, y compris les régions urbaines, les régions urbaines-rurales et les régions rurales éloignées. En plus de son rôle de bibliothèque et de services bibliographiques de base, le BNLS coordonne des services de proximité, tels que les bibliothèques mobiles dans les zones reculées du pays. Il peut s'agir de bibliothèques scolaires, de bibliothèques spécialisées, de bibliothèques publiques et de la NRL. Ce sont toutes des bibliothèques physiques.

Les données issues de l'enquête indiquent qu'il existe quatre festivals et salons du livre dans le pays. Il s'agit du Festival du Livre de Gaborone (*Gaborone Book Festival*), du Prix de Littérature du Botswana (*Botswana Literature Award*), du Salon Continental du Livre du Botswana (*Continental Book Fair Botswana*) et de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (*World Book and Copyright Day*). Le Festival du Livre de Gaborone a été créé en 2017¹¹. Cet événement annuel vise à promouvoir la lecture de loisir.

Créé le 5 novembre 2020, le Prix de Littérature du Botswana est un autre événement annuel qui fait progresser le secteur du livre par le biais d'ateliers d'écrivains, de concours d'écriture, de débats sur le livre, de la publication d'ouvrages et de la distribution de livres¹². Le BNLS organise chaque année le quatrième événement littéraire : la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Selon les autorités nationales, l'événement comprend des promotions de livres et des récompenses pour les auteurs du pays.

IMPORTATION/EXPORTATION

Selon les recherches documentaires¹³, pour l'année 2023, l'activité commerciale du Botswana dans le secteur du livre, qui englobe les livres imprimés, brochures, dépliants et articles similaires, se caractérisait principalement par des importations, avec une valeur totale s'élevant à 4 819 100 USD. Les principaux pays fournisseurs de ces importations sont l'Afrique du Sud, puis le Royaume-Uni. La valeur des exportations s'élevait à 65 060 USD.

FORMATION

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, il existe des possibilités de formation aux techniques d'écriture et d'édition à la Bessie Head Heritage Trust (BHHT) et à Petlo Literary Arts. L'enquête indique également que la promotion du secteur est assurée par des ateliers de renforcement des capacités proposés par le BNLS, le ministère des Arts et de la Culture et le NACB. Les ateliers de formation à l'écriture créative s'adressent aux jeunes. Ces ateliers se déroulent principalement à Gaborone, mais depuis 2022, d'autres ateliers ont été organisés dans d'autres centres urbains et dans des zones reculées.

En 2023, il n'y avait pas de cursus de création littéraire à l'Université du Botswana. Toutefois, l'université propose des cours d'écriture théâtrale et des ateliers d'écriture de scénarios au sein du département des arts visuels et du spectacle. L'université accueille également l'Atelier des écrivains

(*the Writers' Workshop*), une plateforme de formation littéraire pour les auteurs de fiction. Le Département des sciences de l'information et des bibliothèques de l'Université du Botswana propose des cursus dans le secteur du livre. Il n'existe pas de programmes de formation pour les écrivains et les professionnels de l'édition, ni de programmes de formation axés sur la numérisation dans l'édition de livres, le marketing numérique et les activités numériques associées.

Le Rapport statistique sur l'enseignement supérieur (2021) produit par le Conseil de Développement des Ressources humaines et Statistics Botswana met en lumière le 'vivier potentiel de ressources humaines formées et qualifiées dans différents domaines et spécialisations'¹⁴. Le rapport fournit des données sur les établissements de formation du pays et leurs qualifications respectives. Comme le montrent les données, aucun établissement d'enseignement supérieur n'offre de formation spécialisée pour les professionnels du secteur du livre.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe des réseaux professionnels dans la société civile, qui mobilisent les aspirations de développement du secteur. Il s'agit notamment de l'Association des Bibliothèques du Botswana (*Botswana Library Association - BLA*), du Consortium des Bibliothèques du Botswana (*Botswana Library Consortium - BLC*), du Forum des Éditeurs du Botswana (*Botswana Editors Forum - BEF*), du Festival du Livre de Gaborone, de l'Association des Auteurs de Fiction, de Recherche et de Non Fiction du Botswana (*Fiction, Academic and Non-Fiction Association of Botswana - FANFABO*), anciennement connue sous le nom de l'Association des Écrivains du Botswana (*Writers Association of Botswana - WABO*). Ces structures promeuvent les droits des professionnels du livre et de l'édition, défendent le secteur et organisent des conférences sur les questions relatives aux bibliothèques et les tendances en matière de services de bibliothèque. Il existe également la Société du Droit d'Auteur du Botswana (*Copyright Society of Botswana - COSBOTS*), le seul organisme de gestion collective du pays.

En ce qui concerne la participation des acteurs du secteur à la prise de décision politique, la loi relative au service des bibliothèques nationales du Botswana prévoit la création d'un conseil national des services de bibliothèque qui, selon l'autorité nationale, n'est actuellement pas opérationnel. Ce conseil est composé de professionnels issus d'organisations de la société civile, majoritairement de l'industrie du livre et de l'édition. Il joue un rôle consultatif auprès du ministre sur les questions relatives aux services de bibliothèque, assume des fonctions administratives et promeut des services de bibliothèque efficaces en collaboration avec les organisations bibliothécaires et bibliographiques du pays.

NOTES

1. Rachel Raditsebe, « Poor Eyecare Blamed for Cases of Sudden Blindness », *Botswana Guardian*, 17 août 2022. guardiansun.co.bw/news/poor-eyecare-blamed-for-cases-on-sudden-blindness/news.
2. Entretien avec Kamwi Mazunga (fonctionnaire du service des bibliothèques nationales du Botswana) à Gaborone, le 1^{er} août 2024.
3. Entretien avec Vincent Phemelo Rapoo (spécialiste du droit d'auteur au sein de l'autorité de la propriété intellectuelle et des entreprises, CIPA) à Gaborone, le 13 septembre 2024.
4. Ibid.
5. Entretien avec Naledi Kgolo-Lotshwao (autrice et lauréate du prix littéraire de la CIPA) à Gaborone, le 12 sept. 2024.
6. *Botswana National Library Service Act*. Government Printers, 2021.
7. University of Botswana. *Annual Research Report (2023/2024)*. Consulté en ligne le 10 novembre 2024 : www.ub.bw/sites/default/files/2024-10/UB-Annual-Research-Report-2024_Final_24102024.pdf.
8. www.vanschaik.com/page/aboutus/
9. Entretien avec Boitshoko King (directeur général du Botswana Book Centre) à Gaborone, le 16 août 2024.
10. Entretien avec Lorato Tshoswane (directrice générale d'Exclusive Books) à Gaborone, le 16 août 2024.
11. www.gaboronebookfestival.co.bw.
12. www.writingafrica.com/Botswana-literature-awards.
13. United Nations, *UN Comtrade Database: Botswana Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023, consulté le 24 février 2025.
14. Human Resource Development Council. *Tertiary Education Statistics Report*. HRDC, 2021, p. V.

BURKINA FASO

	Population 23 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 34%
	PIB par habitant 883 USD (2023)
	Population urbaine 33% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 112%
	Usagers Internet (2022) 20%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 98
	Titres édités 222 (2022)
	Librairies 3
	Bibliothèques publiques 34
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 676 470
	Emplois 1 400

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Parmi les premiers auteurs du Burkina Faso, l'on peut souligner Dim-Dolobson Ouedrago dont l'œuvre *L'Empire du Mogho Naba* a été publiée en 1932. Deux ans après l'indépendance du pays, Nazi Boni publie *Crépuscule des temps anciens* en 1962. Par ailleurs, le secteur du livre et de l'édition au Burkina Faso a été marqué par des personnalités et acteurs engagés qui ont contribué à son développement et à sa visibilité. Parmi eux, Joseph Ki-Zerbo, historien et écrivain de renom, reste une figure emblématique grâce à des œuvres majeures telles que *Histoire de l'Afrique Noire*. Des auteurs comme Monique Ilboudo, auteure de *Le Mal de peau*, ou Pierre Claver Ilboudo, ont enrichi le paysage littéraire.

Cependant, la première maison d'édition locale, ABC Éditions, n'a été créée qu'en 1988¹. Avant cette date, le pays dépendait des compétences techniques d'autres pays, notamment la France, pour la publication de ses ouvrages. Des maisons comme les Éditions Sankofa & Gurli ou Le Figuier jouent un rôle clé dans la promotion des auteurs nationaux. Des acteurs comme l'Association des éditeurs du Burkina Faso (ASSEDIF) et des événements tels que la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) jouent un rôle majeur dans la promotion des livres.

Le paysage éditorial burkinabé a connu une transformation récente grâce à l'adoption d'une loi en 2019 qui a redéfini les contours de la protection des œuvres artistiques et la structuration du secteur littéraire.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso est chargé de coordonner les politiques de promotion du secteur du livre et de l'édition et de les mettre en œuvre à travers la Direction Générale de la Culture et des Arts (DGCA). La Direction du Livre et Lecture Publique (DLLP) et la Bibliothèque nationale du Burkina (créeée en 1996) sont les deux

directions techniques au sein de la DGCA chargées de la mise en œuvre de ces politiques. La Bibliothèque nationale joue un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine littéraire et de la promotion de la lecture publique. Ce même ministère est responsable des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle à travers le Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur (BBDA).

Le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) supervise l'élaboration des programmes éducatifs et la production de manuels scolaires adaptés aux réalités socioculturelles du pays. Le Centre National des Manuels et Fournitures Scolaires (CENAMAFS), sous la tutelle du MENAPLN, est spécifiquement chargé de l'édition, de la production et de la distribution des manuels scolaires.

La Loi n°049-2019/AN portant loi d'orientation de la filière du livre et de la lecture publique au Burkina Faso², adoptée en 2019, place la filière au rang de priorité nationale. Ce texte ambitionne de structurer toute la chaîne du livre, de la création à la diffusion, en impliquant activement l'État. Ce dernier offre un soutien financier et technique pour dynamiser le secteur, tout en promouvant les œuvres en langues nationales et en français. L'édition numérique, l'intégration des œuvres burkinabé dans les programmes scolaires, et l'organisation d'événements tels que les salons littéraires figurent parmi les mesures concrètes instaurées. La Loi a été récemment complétée par le Décret n°2024-0456³ adopté en 2024 portant conditions d'exercice des activités d'opérateur du livre et visant à optimiser la contribution de la filière du livre à l'économie nationale à travers l'amélioration du cadre juridique et la professionnalisation de cette filière. Ainsi, l'exercice des activités d'opérateur du livre au Burkina Faso est soumis à l'obtention d'un agrément, délivré pour une période de cinq ans renouvelables⁴. Ces efforts s'appuient également sur le système de dépôt légal mis en place en 1996 (Loi n°042/96/ADP) puis encadré par la nouvelle loi de 2019, qui impose la conservation des publications auprès de la Bibliothèque nationale.

Bien qu'encore en phase de déploiement, l'intégration du dépôt numérique se veut une réponse moderne aux mutations technologiques, incluant les contenus électroniques dans cette démarche de préservation.

En 2019 est également adoptée la Loi n°048-2019/AN qui remplace l'ancienne Loi 032/AN 1999 portant protection de la propriété littéraire et artistique au Burkina Faso. Cette nouvelle loi confère aux créateurs des droits moraux et patrimoniaux sur leurs œuvres, une protection étendue jusqu'à 70 ans après leur décès. Ce texte s'applique à une grande variété d'expressions culturelles, incluant la littérature, l'audiovisuel et les patrimoines culturels traditionnels. En plus de garantir une juste rémunération aux créateurs et aux interprètes, la loi encadre la gestion des droits pour favoriser une exploitation équitable des œuvres.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le prix du livre est libre au Burkina Faso. La vente de livres quant à elle est exonérée de TVA, mais les intrants nécessaires à leur fabrication restent taxés.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête fait état d'un investissement approximatif de 416 500 USD au secteur du livre et de l'édition à travers la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO), les programmes d'activités de la Direction du Livre et Lecture Publique et de la Bibliothèque nationale. De plus, la réponse signale des subventions du ministère en charge de la culture à travers le BBDA et le Comité d'Évaluation des Requêtes de Subvention (CERS), sans en indiquer le montant, ainsi que l'octroi de titres de transport par le ministère en charge de la Culture pour assister à des salons internationaux du livre et des festivals.

En 2014, une stratégie nationale de production de matériels didactiques a été mise en place pour renforcer la chaîne de production. Plus récemment, à la suite des initiatives du MENAPLN

Foire Internationale du Livre de Ouagadougou - FILO / © MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

pour une réforme curriculaire majeure visant à moderniser l'éducation à tous les niveaux, un Plan stratégique (2021-2025) de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS) prévoit la production locale de ces ressources, en quantité suffisante et dans les délais, afin d'améliorer le ratio livres/élèves. Une stratégie de conservation des manuels scolaires, ainsi que des mesures pour améliorer leur distribution, sont également envisagées⁵. Dans ce cadre, des appels d'offres sont lancés régulièrement, menant à des contrats significatifs de plusieurs millions de dollars, en ligne avec les objectifs de renforcement du système éducatif et d'intégration de contenus adaptés aux besoins locaux.

ÉDITION

Il n'existe pas d'agence ISBN au Burkina Faso. Cependant, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, des démarches sont en cours pour la mise en place d'un centre de délivrance de numéro ISBN par la Bibliothèque nationale.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique un total de 98 éditeurs au Burkina Faso en 2023. Parmi les maisons d'édition les plus actives, on peut citer Les Éditions Harmattan Burkina, les Éditions CEPRODIF, les Éditions La Blancheur, les Éditions Sankofa & Gurli ou Le Figuier, les Éditions du LAC, et PROMOLANGUE.

On dénombre également une vingtaine de jeunes maisons d'édition évoluant dans la bande dessinée, le scolaire et surtout dans l'autoédition⁶.

Les sources documentaires indiquent une production de 222 titres en 2022⁷. En termes de langues de publication, le français, langue officielle, occupe une place prépondérante dans la production littéraire. Néanmoins, des recherches documentaires montrent que des efforts émergent pour intégrer les langues nationales telles que le mooré, le jula et le fulfuldé, bien que cette production reste encore minoritaire⁸.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique l'existence de deux librairies physiques quand des recherches documentaires en recense trois⁹. Elle indique également que les canaux de ventes les plus usités sont les points de vente au détail (grands magasins, papeteries, supermarchés, etc.), suivis des salons du livre et festivals littéraires. En effet, la distribution des livres repose sur trois principaux canaux, à savoir les librairies conventionnelles, les librairies par terre¹⁰ et les événements littéraires comme la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO).

Parmi les librairies, on citera Mercury qui possède plusieurs points de vente dans le pays et a pour ambition de devenir la première librairie de vente en ligne d'Afrique subsaharienne entièrement dédiée aux livres grâce à son site internet. Cependant, la distribution reste concentrée dans les zones urbaines, laissant les régions rurales sous-desservies.

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 1386 personnes employées par le secteur en 2023. Concernant la promotion des livres, on notera le nouveau partenariat signé le 7 novembre 2024 entre le

média en ligne bukinabè Lefaso.net et la librairie Mercury pour la promotion de la production littéraire burkinabè.

Le BBDA veille à la protection des créateurs face aux problèmes de photocopillage et de contrefaçon, qui touchent principalement les manuels scolaires. Face à une production locale encore insuffisante, l'Association des Éditeurs du Burkina Faso (ASSEDIF) plaide pour une meilleure collaboration entre l'État et les éditeurs privés¹¹. Selon la presse locale¹², le BBDA modernise ses outils – comme la géolocalisation des exploitants et les paiements électroniques – pour améliorer la collecte des redevances et assurer une juste rémunération des auteurs.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le Centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC), créé en 2006 par l'Etat burkinabè, a initié une structuration de la lecture publique au Burkina Faso et organise activement le fonctionnement de 34 Centres de lecture publique et d'actions culturelles (CELPAC) dans l'ensemble du pays. Le CENELAC dispose d'un budget annuel d'un montant de 20 millions de CFA (environ 30 000 euros) pour les acquisitions d'ouvrages¹³.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête se réfère à une analyse menée par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) en 2006¹⁴ sur les habitudes de lecture qui souligne qu'en milieu rural, l'absence de bibliothèques constitue un obstacle majeur à la promotion de la lecture. Dans les zones urbaines, la concurrence d'autres formes de divertissement tend à détourner l'attention du public des livres, souligne une étude menée par l'Enssib.

Le format papier reste le support dominant au Burkina Faso, notamment pour les manuels scolaires et les œuvres littéraires. Toutefois, des recherches documentaires semblent indiquer que le numérique gagne du terrain grâce

à des initiatives visant à digitaliser les contenus éducatifs, les rendant disponibles sous forme de fichiers ePub et PDF pour une meilleure accessibilité¹⁵.

Concernant la promotion de la lecture, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique l'existence de 3 salons et festivals du livre majeurs au Burkina, notamment la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) lancée en 2000, principal rendez-vous annuel qui a connu dix-sept éditions jusqu'à 2023 pour promouvoir la production littéraire nationale et africaine, avec des expositions, ateliers, et conférences. La Foire Internationale du Livre et du Matériel Didactique de Ouagadougou (FILIDO) met un accent particulier sur les ouvrages éducatifs et le matériel pédagogique, ciblant enseignants et institutions éducatives. On notera également la première édition du Salon International Féminin du Livre de Ouagadougou (SIFLO) en 2024.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à environ 1 966 330 USD. Le principal pays d'importation est la France. Le montant des exportations était quant à lui de 33 090 USD¹⁶. La vente de livres importés de France représente une part conséquente, voire très supérieure aux ventes cumulées de livres produits localement. Selon les professionnels du secteur, elle est de l'ordre de 85 % au Burkina Faso¹⁷.

FORMATION

S'il ne semble exister aucune formation spécifique dédiée aux métiers de l'édition, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que des formations en bibliothéconomie, archivistique et documentaliste sont disponibles dans les instituts supérieurs de formation, tant publics que privés.

De plus, le CENALAC propose tous les deux ans des formations de cinq jours sur la gestion des bibliothèques, avec un focus sur la section jeunesse. Ces formations, destinées en priorité aux animateurs du réseau, sont également ouvertes au personnel des bibliothèques associatives.

En outre, des ateliers pratiques sur les techniques d'écriture et d'édition sont régulièrement intégrés aux événements comme la FILO, qui comprend des activités de formation pour les auteurs et les éditeurs.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les réseaux professionnels se distinguent par des plaidoyers constants en faveur du développement du secteur du livre et de l'édition au Burkina Faso. Parmi les acteurs clés, l'Association des Éditeurs du Burkina Faso (ASSEDIF), qui regroupe une dizaine de membres, joue un rôle central en défendant les intérêts des éditeurs et en sensibilisant les autorités à l'importance du livre dans la culture et l'éducation nationale. L'Association des écrivaines burkinabè, *Mots d'Elles*, fondée en novembre 2021, œuvre à promouvoir une littérature nationale de qualité et à défendre les droits des femmes. Elle organise des expositions-ventes, comme *Dewtere*, et participe à des événements littéraires tels que la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO), mettant en lumière les œuvres des auteures burkinabè.

À cela s'ajoute le Groupe de Réseau Associatif des Acteurs du Livre (GRAAL), identifié par les autorités culturelles comme un acteur fédérateur. Ce réseau regroupe divers intervenants de la chaîne du livre, tels que les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires et même les écrivains, dans le but de promouvoir la collaboration, la formation et la défense des droits des professionnels du secteur.

NOTES

1. *Le livre en Afrique de l'Ouest francophone : production et structures de distribution* - Persée
2. *Loi n°049-2019/AN*
3. Décret n° 2024-0456/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MEFP/MESRI/MENAPLN/MDICAPME/MTDPCE portant conditions d'exercice des activités d'opérateur du livre.
4. <https://www.aib.media/burkina-les-activites-doperateur-du-livre-desormais-encadrees/>
5. *Rapport D'analyses Comparatives - Etude diagnostique sur le livre jeunesse au service des apprentissages, 6 pays d'Afrique subsaharienne (2020-2021)*, Institut Français.
6. Entretien avec M. Yelwouiere Hermann Somé, Président de l'association des éditeurs. Mars 2025.
7. *The Global Publishing Industry in 2022*, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).
8. *Stratégies pour le développement d'un secteur éditorial en langues nationales dans les pays du Sahel, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal* | ADEA Clearinghouse, 21 janvier 2011. Consulté le 10 novembre 2024.
9. <https://www.librairesfrancophones.org/afrique-libraires/>
10. Lire à propos : Armand Joseph Kabore, *L'édition du livre au Burkina Faso*, Eyrolles éd., 2007, 78 pp.
11. <https://lefaso.net/spip.php?article134149>, article du 14 novembre 2024. Consulté le 20 novembre 2024.
12. <https://burkina24.com/2011/11/14/lutte-contre-la-piraterie-des-oeuvres-artistiques-et-litteraires-les-forces-de-securite-se-forment/>, article du 14 novembre 2011. Consulté le 11 novembre 2024.
13. *Rapport D'analyses Comparatives - Etude diagnostique sur le livre jeunesse au service des apprentissages, 6 pays d'Afrique subsaharienne (2020-2021)*, Institut Français.
14. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/38272-habitudes-de-lectureau-burkina-faso.pdf>, 2007. Consulté le 10 octobre 2024.
15. *Foire internationale du livre de Ouagadougou : L'opportunité du numérique en question* | AIB - Agence d'Information du Burkina, 23 novembre 2023. Consulté le 10 octobre 2024.
16. Nations Unies, 2023, *UN Comtrade Database: Burkina Faso Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*. Consulté le 24 février 2025.
17. Enquête sur le marché du livre en français en Afrique de l'Ouest. 2021. Bureau international de l'édition française (BIEF).

BURUNDI

	Population 13,7 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 76%
	PIB par habitant 193 USD (2023)
	Population urbaine 15% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 58%
	Usagers Internet (2022) 11%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 25
	Titres édités 50
	Librairies 2
	Bibliothèques publiques 58
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 236 200
	Emplois 500

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

L'émergence des structures éditoriales se situe autour de l'indépendance du Burundi, en 1962, dans le cadre des missions éducatives des institutions religieuses. Ainsi, la Librairie Saint-Paul sera créée en 1961, offrant la vente de livres et de périodiques et papeterie. Sans véritablement avoir de structure spécialisée dans l'édition, l'Université du Burundi, créée en 1964, offrira à travers le département « Presses et publication » du contenu axé principalement sur l'actualité académique.

En 1977 le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture créera le Centre de Civilisation burundaise, qui publiera pendant plus de trois décennies la revue *Culture et Société*. Après la guerre civile (1993-2005), l'activité éditoriale connaîtra un second souffle durant la décennie 2010, avec l'apparition de maisons d'édition telles que Bandima, Iwacu ou Soma.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture est chargé de coordonner les politiques et mesures du secteur du livre et de l'édition au Burundi.

Il opère à travers la Direction de la Culture et trois administrations dédiées¹ : le Centre Burundais pour la Lecture et l'Animation Culturelle (CEBULAC), créé en octobre 2007², qui est chargé de concevoir et d'exécuter la politique gouvernementale en matière de lecture publique, de promouvoir la créativité littéraire, et d'appuyer les bibliothèques associatives ; l'Office Burundais des Droits d'Auteur (OBDA), mis en place en septembre 2011³, qui participe à la protection des droits d'auteur et supervise l'enregistrement des œuvres ; la Maison de la Culture, créée en 2017, qui a vocation à protéger et promouvoir la littérature rundi. Le Ministère gère également la Bibliothèque Nationale.

Dans le domaine du livre scolaire, les ouvrages utilisés dans l'enseignement fondamental et post-fondamental sont édités dans le cadre de l'action des bureaux pédagogiques à travers la Régie de Production Pédagogique (RPP) a vocation d'agir comme une édition.

L'encadrement légal du secteur du livre se limite à la Loi n° 1/021 du 30 décembre 2005 portant protection du droit d'auteur et des droits voisins⁴.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Il n'existe pas d'exonérations fiscales, de taux réduits ou de traitement fiscal préférentiel en général pour le secteur du livre et de l'édition, comme l'indique la réponse de l'autorité nationale à l'enquête.

La Politique culturelle du Burundi, qui date de 2007 et dont la mise à jour est attendue depuis 2022, encourage la promotion du livre en préconisant notamment la création de prix littéraires pour encourager l'écriture⁵. La mise en place d'une politique nationale du livre fait partie également des principales recommandations des derniers états-généraux de la Culture⁶, qui ont eu lieu en 2022.

L'exécution de la politique gouvernementale du Burundi en matière d'achat de livres, notamment en ce qui concerne les manuels scolaires, repose sur le soutien financier des organisations internationales et partenaires au développement, principalement l'UNICEF⁷ et la Banque Mondiale⁸. Elle passe notamment par la centralisation des achats via le ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, qui imprime les manuels scolaires à travers la RPP.

Elle repose également sur une préférence pour la production locale par rapport à l'importation pour favoriser l'économie nationale, ainsi que sur la distribution gratuite des livres dans l'enseignement public.

ÉDITION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il n'existe pas d'agence ISBN nationale. Les livres publiés au Burundi portent l'ISBN acquis principalement auprès de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL). L'introduction de la gratuité de l'enseignement de base en 2005 a vu une hausse significative de la population scolaire⁹, ce qui a créé d'importants besoins au niveau des outils pédagogiques.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique l'existence de 25 maisons d'édition au Burundi, telles que les Éditions Iwacu et les Éditions Gusoma, cette seconde étant la seule maison d'édition répertoriée auprès de l'OBDA. Les consultations indiquent le manque du réflexe de déclaration des œuvres littéraires de la part des éditeurs et auteurs auprès de l'OBDA, ce qui ne permet pas de disposer de données fiables¹⁰. Ainsi, depuis sa création en 2011, l'OBDA n'a enregistré que 34 œuvres, de 20 auteurs différents. Dans ce contexte de manque de données, nos estimations se portent vers environ 50 titres publiés en 2023.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le format imprimé reste le format le plus usité.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Le Burundi compte deux librairies fonctionnant comme telles : la Librairie Saint Paul et la Librairie Savoir Plus, Faire Plus. Elles se trouvent toutes deux à Bujumbura. Le volet papeterie leur permet d'assurer une viabilité financière.

Le ministère en charge du Secteur de la Culture procède à des achats ponctuels de livres pour équiper les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

La distribution de livres ainsi que la promotion d'auteurs burundais se font sur base d'initiatives individuelles, principalement par la vente directe d'ouvrages. La promotion du livre se fait également dans des émissions

littéraires animées sur des médias locaux, ainsi que lors de rendez-vous littéraires dans des espaces publics dédiés à la lecture, principalement l'Institut français du Burundi, les « American Corners »¹¹ et l'Alliance franco-burundaise de Gitega.

En termes d'emploi, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le secteur a employé 137 personnes en 2023, dont 65 femmes (44,5 %). Néanmoins nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 500 personnes employées par le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

En plus de la Bibliothèque Nationale, le Burundi dispose de 57 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) répartis sur le territoire national. Durant toute l'année de 2023, le CEBULAC indique avoir enregistré 338 461 lecteurs fréquentant les CLAC, dont près de 43 % de femmes, soit une moyenne de 28 250 lecteurs par mois. Le CEBULAC prête aussi des livres alternativement aux différentes écoles du pays pour les aider à accéder à la lecture.

Il n'a pas été possible d'obtenir les données à jour sur la fréquentation de l'Institut français du Burundi, qui, avec près de 30 000 documents, présente pourtant le fond le plus important de supports de lecture dans le pays. À Gitega, l'Alliance Franco-Burundaise propose 4000 livres¹².

Aussi à noter est l'offre de lecture numérique par Bibliothèques sans frontières à travers les « Ideas Box »¹³, médiathèques mobiles en kit installés notamment dans trois universités à Bujumbura, Gitega et Ngozi¹⁴ dans le cadre de la promotion de la mobilité étudiante.

IMPORTATION/EXPORTATION

En l'absence de données officielles récentes, des recherches documentaires indiquent qu'en 2022, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à environ 1 545 620 USD. Les principaux pays fournisseurs de ces importations sont la France et le Canada. Le montant des exportations était, quant à lui, estimé à 4983 USD¹⁵.



La bibliothèque de Nyakibingo. © IWACO, Antoine Kaburahe

FORMATION

Il n'existe pas d'offres de formation spécifiquement dédiées aux métiers du livre au Burundi. L'expertise technique déployée (infographistes, réviseurs) dérive d'autres domaines fonctionnels, principalement du journalisme.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe deux associations professionnelles : l'Association des écrivains du Burundi, créée en 1982, et l'Association burundaise des écrivains et promoteurs du livre, créée en 1995.

NOTES

1. Décret n°100/115 du 7 décembre 2020, portant missions, organisation et fonctionnement du ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.
2. Décret n°100/303 du 27 octobre 2007, portant création, organisation et fonctionnement du Centre Burundais pour la Lecture et l'Animation Culturelle.
3. Décret n°100/237 du 7 septembre 2011, portant création de l'Office Burundais du Droit d'Auteur et des Droits Voisins.
4. <https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/06/loi-012-2015.pdf>. Consulté le 21 mars 2025.
5. Politique culturelle du Burundi. 2007. Pp. 92-93.
6. Rugero, Roland. 22 juin 2022. « Treize ans après, de nouveaux états-généraux de la culture : les attentes ». *Magazine Jimbere*. <https://www.jimberemag.org/arts-culture-etats-generaux-2022-kirundi-ingoma-burundi/>. Consulté le 21 mars 2025.
7. UNICEF au Burundi. Comment l'UNICEF aide le Burundi à répondre aux défis posés par la politique de gratuité de l'enseignement primaire depuis 2005. <https://www.unicef.org/burundi/fr/%C3%A9ducation>. Consulté le 16 décembre 2024.
8. Signature de la Convention de financement du Projet d'appui à l'amélioration des apprentissages en début de scolarité (PAADESCO-SHIKARA) par la Banque mondiale. <https://finances.gov.bi/index.php/2018/12/18/dans-le-cadre-de-la-mise-en-oeuvre-du-projet-dappui-a-lamelioration-des-apprentissages-en-debut-de-scolarite-paadescoshikara-son-excellence-monsieur-le-ministre-des-finances/>. Consulté le 16 décembre 2024.
9. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique. Mars 2023. Plan Sectoriel de l'Éducation 2022-2023, p.14.
10. Entretien avec la Directrice de l'Office burundais des droits d'auteur, dans le cadre de la présente étude. 2024.
11. Installés à Bujumbura, Gitega, Bururi et Ngozi, les « American Corner » sont des espaces de l'Ambassade des États-Unis installés en partenariat avec des universités (Burundi, Ngozi) ou des institutions culturelles locales (OBDA) pour promouvoir la culture et les valeurs américaines, tout en favorisant les échanges éducatifs et culturels.
12. Alliance franco-burundaise de Gitega. <https://bi.ambafrance.org/L-Alliance-Francaise-de-Gitega>. Consulté le 21 mars 2025.
13. Ambassade de France. « Le programme Ideas Box de BSF : un outil d'accès à la culture pour les jeunes d'Isare ». <https://bi.ambafrance.org/Le-programme-Ideas-Box-de-BSF-un-outil-d-acces-a-la-culture-pour-les-jeunes-d-isare>. Consulté le 22 mars 2025.
14. Bashirahishize, Adiel. 19 mars 2023. « Grâce à Erasmus, trois espaces permettent aux étudiants au Burundi de rêver grand ». *Magazine Jimbere*. <https://www.jimberemag.org/etudiants-burundi-programme-erasmus-union-europeenne-bsf-jimbere-bujumbura-mobilit/>. Consulté le 22 Mars 2023.
15. United Nations. *UN Comtrade Database. Burundi Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2022. Consulté le 5 mars 2025.

CABO VERDE

	Population 0,5 million (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 91 %
	PIB par habitant 4 851 USD (2023)
	Population urbaine 68 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 99 %
	Usagers Internet (2022) 72 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	25
Titres édités	30
Librairies	17
Bibliothèques publiques	80
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 6 250
Emplois	500

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Après l'indépendance du Cabo Verde en 1975, l'éducation et la culture sont devenues des piliers essentiels dans le développement national du Cabo Verde. Cependant, l'accès aux livres était limité à quelques points d'accès publics qui opéraient principalement dans les zones urbaines et sous la supervision de l'Institut Cap-verdien du Livre (*Instituto Caboverdiano do Livro*).

Au cours des années 1990 et 2000, des efforts ont été déployés au niveau national pour revitaliser les bibliothèques centrales, telles que la Bibliothèque Municipale de São Vicente (en 1996) et la Bibliothèque Nationale du Cabo Verde à Praia (en 1999). En outre, plusieurs bibliothèques municipales ont été créées et des salons du livre organisés pour proposer des livres à des prix abordables dans divers domaines de connaissance.

La réédition de classiques de la littérature cap-verdienne qui étaient épuisés depuis de nombreuses années a constitué un autre effort important pour promouvoir les livres au Cabo Verde. Parmi ces œuvres se trouve *Chuva Braba* de Manuel Lopes. Publiée pour la première fois en 1956, elle a été rééditée en 2018 et est désormais considérée comme un classique de la littérature du Cabo Verde. Manuel Lopes, né sur l'île de Santo Antão, est l'un des fondateurs du mouvement culturel et littéraire connu sous le nom de Claridade (« clarité »). *Chiquinho*, de Baltasar Lopes da Silva, également l'un des fondateurs de Claridade, a été réédité en 2022.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Culture et des Industries créatives est chargé de coordonner les politiques et les initiatives liées au secteur du livre et de l'édition. Il effectue une grande partie de ce travail par l'intermédiaire de la Bibliothèque Nationale. Dans le domaine de l'éducation, à travers la Fondation Cap-verdienne pour l'Action Sociale Scolaire (*Fundaçao Cabo-verdiana de Acção Social Escolar* - FICASE), le ministère de l'Éducation est chargé de

superviser la conception et l'évaluation de la production et de la distribution des manuels scolaires, ainsi que le soutien financier à leur apporter¹.

En matière de droit d'auteur et de droits de propriété intellectuelle, c'est l'Instituto de Gestão da Qualidade e da Propriedade Intelectual (Institut de Gestion de la Qualité et de la Propriété), créé en 2014, qui en détient le pouvoir réglementaire au Cabo Verde. L'institut autorise les associations et les coopératives à prendre en charge la gestion collective des droits d'auteur. Il existe actuellement deux organismes de gestion collective reconnus dans le pays : la Société Cap-verdienne des Auteurs (*Sociedade Caboverdiana de Autores* - SOCA) et la Société Cap-verdienne de Musique (*Sociedade Caboverdiana de Música*).

Le principal texte de loi régissant le droit d'auteur et les droits connexes est la Loi sur le droit d'auteur et les droits connexes, approuvée pour la première fois par le Décret législatif no 1/2009 et modifiée ultérieurement par le Décret législatif no 2/2017. La rémunération pour copie privée, instituée par la Loi no 118/VIII/2016 et révisée par la Loi no 108/IX/2020, est une source de financement importante pour les auteurs et les éditeurs. Le dépôt légal obligatoire des publications est régi par la Loi no 73/VII/2010, promulguée en 2010.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le programme du gouvernement pour le secteur du livre comprend la promotion de la littérature, des publications en général et des bibliothèques, dans le but d'encourager la lecture publique et de renforcer la politique de l'édition. Dans ce cadre, un Plan National pour la Lecture a été adopté en 2022, qui proposait pour la première fois des listes de lectures recommandées, classées par tranche d'âge. L'objectif de ce plan est de rendre les livres accessibles à tous, quelle que soit la situation financière de chacun², et sert de cadre à la Bibliothèque Nationale pour mettre en œuvre diverses activités visant à promouvoir les livres et la lecture.

Après presque dix ans d'inactivité éditoriale, la Bibliothèque Nationale a repris ses efforts de publication et réédité, sur une période de quatre ans, neuf ouvrages classiques de la littérature du Cabo Verde. La Bibliothèque a également mis en place d'importantes réductions sur les prix, jusqu'à 75 %, pour les œuvres littéraires cap-verdiennes classiques et généralement étudiées à l'école³.

Sur le plan de la politique fiscale, il existe un système de prix fixe pour les manuels scolaires⁴. Des exonérations fiscales et un traitement fiscal préférentiel sont accordés aux institutions reconnues comme servant l'intérêt public. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les livres sont exonérés de droits de douane.

De nombreuses activités de promotion du livre menées au Cabo Verde ont été rendues possibles grâce à des dons internationaux et à des accords de coopération, en particulier avec le Portugal. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que l'Institut International de la Langue Portugaise octroie des bourses ou des subventions aux auteurs.

Bien qu'elles n'en soient encore qu'à leurs débuts, l'élaboration de politiques et les mesures publiques visant l'inclusion ont fait quelques progrès. La publication de la première série de livres pour enfants en braille du Cabo Verde, *Tufas, Princesa Crioula d'Odair Varela*, en est un bon exemple, témoignant d'une volonté de rendre la littérature accessible aux lecteurs malvoyants.

ÉDITION

Au Cabo Verde, l'attribution des ISBN relève de la responsabilité de la Bibliothèque Nationale, comme prévu par la loi. Dans la pratique, cependant, les demandes d'ISBN sont souvent traitées par une institution portugaise, l'Agence Nationale Portugaise de l'ISBN (*Agência Nacional de ISBN*).

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 25 éditeurs étaient en activité au Cabo Verde en 2023. Les principales maisons d'édition sont : l'Imprensa

Nacional de Cabo Verde (INCV), fondée en 1836 et dont les origines remontent aux débuts de la presse cap-verdienne, qui réédite les classiques de la littérature cap-verdienne ; Ilhéu Editora, fondée en 1992 sur l'île de São Vicente, qui est spécialisée dans les œuvres littéraires d'auteurs cap-verdiens et les publications traitant de la culture et de l'histoire du pays ; Livraria Pedro Cardoso, fondée en 2014, qui est une petite librairie agissant également comme un éditeur. On estime que 30 titres ont été publiés au Cabo Verde en 2023⁵.

Les prix littéraires sont devenus une importante source de financement, car ils apportent un soutien financier direct aux auteurs et aux éditeurs. Le Prémio BCA Corsino Fortes, créé en 2016, est un prix biennal qui récompense des œuvres inédites en prose ou en vers d'auteurs cap-verdiens. Il est organisé par l'Académie Cap-verdienne des Lettres en partenariat avec la Banco Comercial do Atlântico, et a été décerné pour la deuxième fois en 2019⁶. Le prix littéraire Arnaldo França, également créé en 2016, est une initiative conjointe de l'Imprimerie Nationale du Cabo Verde (*Imprensa Nacional de Cabo Verde*) et de son homologue portugaise, l'Imprimerie Nationale et Maison de la Monnaie (*Imprensa Nacional-Casa da Moeda*). Ce prix vise à promouvoir le talent littéraire et la langue portugaise au Cabo Verde, et à honorer l'héritage

d'Arnaldo França, figure éminente de la littérature et de la culture du Cabo Verde. Parmi les autres prix figurent le Prémio BAI de Literatura, créé en 2022, et le Prémio Literário Infantojuvenil Manuel Lopes, introduit en 2024.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, actuellement 12 librairies physiques, exclusivement consacrées aux livres, existent au Cabo Verde. La librairie Livraria do Centro Cultural do Mindelo, qui appartient à la Bibliothèque Nationale, en est un exemple notable. En 2023, le pays comptait également cinq librairies en ligne.

Parmi les diverses librairies privées en activité au Cabo Verde, plusieurs se distinguent par leur contribution à la scène littéraire. Sur l'île de Santiago, la librairie Livraria Nhô Eugénio, fondée en 2008, promeut les auteurs locaux tout en organisant des événements littéraires et autres activités culturelles visant à favoriser l'émergence d'une communauté littéraire dynamique à Praia. L'île de São Vicente compte trois librairies réputées : la Livraria Semente, la Livraria Terra Nova et la Livraria Pax. En outre, la librairie Livraria Sousa, Lda. sur l'île de Sal, propose tout un éventail de fournitures comprenant des livres et des articles de papeterie.



© Biblioteca Nacional de Cabo Verde

Certains éditeurs, comme SOCA Editora, s'appuient sur des réseaux de vente plus informels, notamment en participant à des salons du livre organisés dans diverses municipalités du Cabo Verde ou dans d'autres pays. SOCA Editora profite également de ses visites dans différentes communes, îles et destinations internationales pour promouvoir et vendre les livres publiés par ses membres.

La Bibliothèque Nationale, agissant au nom du ministère de la Culture et des Industries Créatives, a mis en place un partenariat avec la poste du Cabo Verde pour rendre plus aisée la distribution de classiques littéraires et d'autres ouvrages considérés comme essentiels⁷. Ces livres sont proposés à des prix abordables et sont accessibles dans toutes les îles ainsi que dans la diaspora cap-verdienne. La Fondation Capverdienne pour l'Action Sociale Scolaire (FICASE) constitue un autre exemple de réseau public de distribution ; elle assure la distribution de manuels scolaires aux élèves issus de familles en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté.

D'après la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les festivals littéraires et les salons du livre sont considérés comme les circuits de vente les plus importants au Cabo Verde. La même source révèle que 30 salons du livre ont été organisés au Cabo Verde en 2023. Le salon littéraire Morabeza Cabo Verde, initié en 2017, est devenu une plateforme majeure pour la présentation et l'exposition de livres. Il offre en effet la possibilité de rencontrer des auteurs de renommée internationale, propose une série de débats, de sessions de formation et d'ateliers littéraires, et encourage les partenariats nationaux et internationaux.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations (basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires) font état d'environ 500 personnes employées dans le secteur en 2023.

Bien que l'ampleur du phénomène de piratage des livres au Cabo Verde ne soit pas officiellement documentée, elle est largement reconnue par les auteurs et les universitaires comme un problème sérieux dans le pays.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 80 bibliothèques publiques étaient en fonctionnement en 2023.

Dans le cadre de leur programme de coopération stratégique pour 2022-2026, le Portugal et le Cabo Verde ont signé un accord de partenariat pour mettre en place un Réseau des Bibliothèques Scolaires. Cette initiative vise à promouvoir l'éducation et l'alphabétisation en fournissant des ressources et un soutien aux écoles de l'archipel⁸.

Dans le cadre du Plan national pour la lecture, la Bibliothèque Nationale organise des cours d'été et des concours de lecture spécialement conçus pour les enfants et les jeunes, dont le Concours National de Lecture (Concurso Nacional de Leitura).

IMPORTATION/EXPORTATION

Les recherches documentaires révèlent que, pour l'année 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, qui englobe les livres imprimés, les brochures, les dépliants et les articles imprimés similaires, s'élevait à 1 417 704 USD ; tandis que la valeur des exportations s'élevait à 1 294 USD⁹. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le Portugal est le principal pays en provenance duquel le Cabo Verde importe des livres ; tandis que le Cabo Verde exporte des livres principalement vers le Portugal et les États-Unis.

FORMATION

Outre les études littéraires à l'université, il n'y a pas de programmes d'études liés au secteur du livre et de l'édition au Cabo Verde.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

La Société Cap-verdienne des Auteurs (SOCA) est une entité juridique privée, à but non lucratif, dotée d'une structure associative et à laquelle on peut adhérer de manière volontaire. Dédiée à la défense et à la protection des droits d'auteur, l'organisation a été fondée à Praia en 2005 et compte actuellement quelque 500 membres. L'une de ses publications les plus importantes est *Soca Magazine*.

L'Académie Cap-verdienne des Lettres a été créée en 2013 et comptait alors 40 membres. Il existe également l'Association des Écrivains du Cabo Verde (*Associação de Escritores de Cabo Verde*), qui est actuellement inactive.

NOTES

1. « FICASE: Manuais Escolares », <https://ficase.cv/>. Consulté le 18 mars 2025.

2. Governo de Cabo Verde. « O Plano Nacional de Leitura tem essa ambição maior que é levar o livro a todos independentemente da sua condição económica – MCIC Abraão Vicente », 7 mars 2022. <https://www.governo.cv/o-plano-nacional-de-leitura-tem-essa-ambicao-maior-que-e-levar-o-livro-a-todos-independentemente-da-sua-condicao-economica-mcic-abraao-vicente/>. Consulté le 23 mars 2025.

3. « Presidente da Biblioteca Nacional prevê redução de preços na grande Feira do Livro com isenção de IVA », Radiotélevision Caboverdiana. <https://www rtc.cv/noticia/noticia-details/presidente-da-biblioteca-nacional-preve-reducao-de-precos-na-grande-freira-do-livro-com-isencao-de-iva>. Consulté le 23 mars 2025.

4. Governo de Cabo Verde. « FICASE alerta que manuais escolares só devem ser vendidos com o mesmo preço nas papelarias, livrarias e correios de Cabo Verde », 6 septembre 2022. <https://www.governo.cv/ficase-alerta-que-manuais-escolares-so-devem-ser-vendidos-com-o-mesmo-preco-nas-papelarias-livrarias-e-correios-de-cabo-verde/>. Consulté le 23 mars 2025.

5. Données fournies par le président de l'Assemblée générale de la Sociedade Caboverdiana de Autores (SOCA).

6. « Prémios Literários em Cabo Verde Têm Vida Efêmera », *Expresso das Ilhas*, 28 août 2021. <https://expressodasilhas.cv/cultura/2021/08/28/premios-literarios-em-cabo-verde-tem-vida-efemera/> 76357. Consulté le 17 mars 2025.

7. TV Africa Cabo Verde. « IBN e CCV assinam protocolo para a distribuição e vendas de livros », Vidéo Facebook. [https://www.facebook.com/tvafrika.cv/videos/ibn-e-ccv-assinam-protocolo-para-a-distribu%C3%A7%C3%A3o-e-vendas-de-livros/1115896495915027/](https://www.facebook.com/tvafrika.cv/videos/ibn-e-ccv-assinam-protocolo-para-a-distribu%C3%A7%C3%A3o-e-vendas-de-livros/). Consulté le 17 mars 2025.

8. Gouvernement du Portugal, « Portugal-Cape Verde Summit "Was a Success" », 7 mars 2022. <https://www.portugal.gov.pt/en/gc22/communication/news-item?i=portugal-cape-verde-summit-was-a-success>. Consulté le 5 avril 2025.

9. Nations unies. *UN Comtrade Database. Cabo Verde, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199). Consulté le 2 avril 2025.

CAMEROUN

	Population 28,4 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2020) 78%
	PIB par habitant 1 737 USD (2023)
	Population urbaine 59% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 83%
	Usagers Internet (2022) 44%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	52
Titres édités	262
Librairies	30
Bibliothèques publiques	41
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 692 700
Emplois	2 500

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

À la suite du contrôle de l'Imprimerie nationale par l'administration française, qui remplace la domination missionnaire focalisée sur des ouvrages religieux, le secteur de l'édition au Cameroun connaît un essor significatif à partir de 1923¹. L'indépendance du pays en 1960 marque un tournant, avec la création du Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche (CEPER) en 1961 et des maisons d'édition confessionnelles telles que les Éditions CLE en 1963. Ces dernières rivalisent dès les années 1970 avec les multinationales franco-britanniques. La crise des années 1980 et la privatisation du CEPER ont stimulé l'émergence d'éditeurs privés locaux dans les années 1990. Figures littéraires emblématiques, Ferdinand Oyono et Mongo Beti, deux auteurs camerounais classés parmi les 100 meilleurs écrivains africains du 20ème siècle² par le Département des études africaines de l'Université de Colombie (USA), ont marqué la scène littéraire avec leurs œuvres dénonçant les injustices sociales.

En 1975, le Centre Régional de Promotion du Livre en Afrique (CREPLA) voyait le jour au Cameroun avec pour ambition de promouvoir le livre à l'échelle régionale. Initialement actif dans plusieurs pays, cet organisme a progressivement restreint son champ d'action au Cameroun dès la fin des années 1980. Des infrastructures telles que les bibliothèques publiques et le Salon international du livre de Yaoundé (SILY) jouent un rôle crucial pour promouvoir la lecture. Depuis 2000, le secteur s'appuie sur l'essor des éditeurs locaux et des politiques, par exemple la Loi de 2021 portant organisation et promotion de la filière du livre au Cameroun, pour structurer et dynamiser l'industrie du livre.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

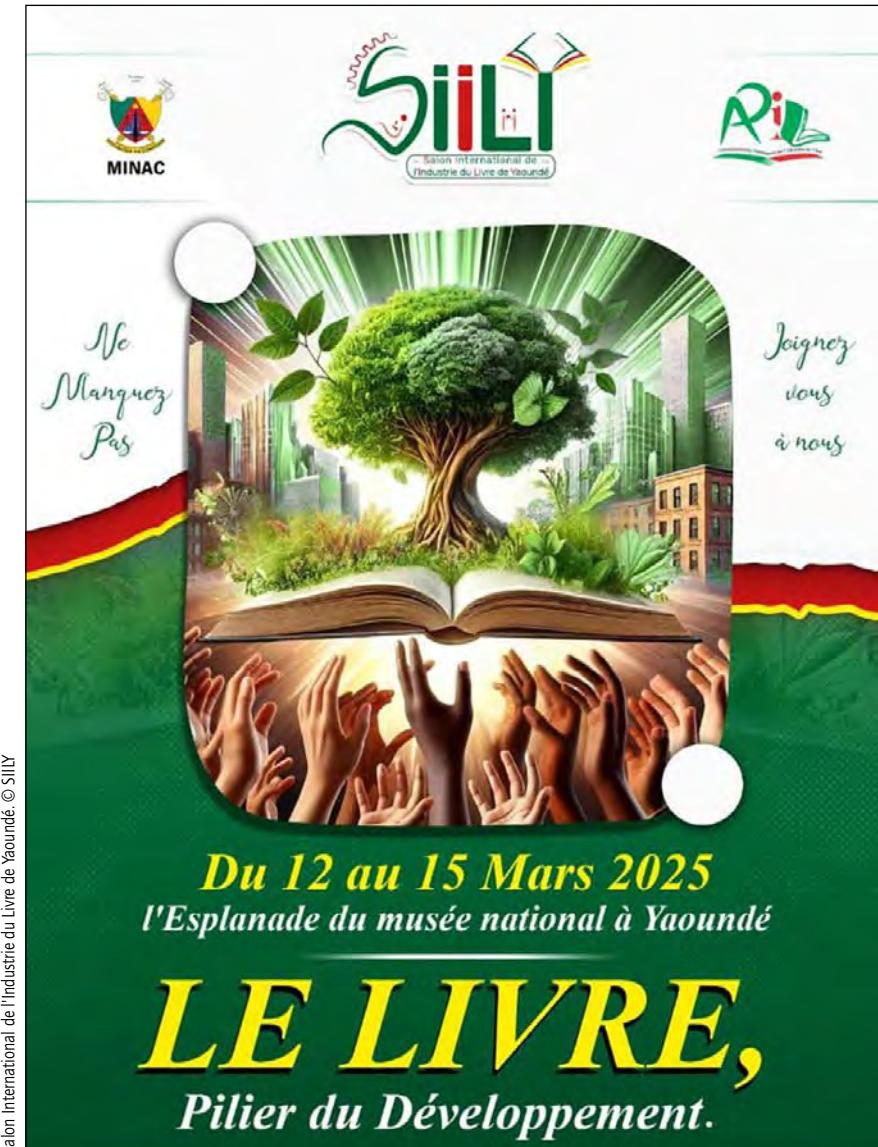
La responsabilité du secteur du livre et de l'édition incombe au ministère des Arts et de la Culture, qui dispose en son sein, depuis l'année 2001, d'une Direction du livre et de la lecture. Le livre scolaire relève néanmoins d'une double tutelle exercée par le ministère de l'Éducation de

Base et le ministère des Enseignements Secondaires. La conformité des ouvrages éducatifs aux programmes scolaires et leur approbation officielle sont assurées par le Conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques, un organe spécialisé³, institué à cet effet.

La Loi n°2021/024 portant organisation et promotion de la filière du livre au Cameroun a été adoptée en 2021. Elle a permis de réorganiser la filière du livre en instaurant des règles et des mesures incitatives pour renforcer ce secteur. Ces initiatives s'inscrivent dans une politique nationale visant à professionnaliser les acteurs de l'édition et à valoriser la production littéraire locale. La Loi n°2000/005 sur le droit d'auteur et les droits voisins établit des protections pour les créateurs, sur le plan moral tant qu'économique. Parallèlement, la législation sur le dépôt légal⁴ impose aux éditeurs de transmettre six exemplaires de leurs œuvres à la Bibliothèque nationale dès leur mise à disposition du public, sous peine de sanctions. La Loi n°2020/011 de 2020⁵ encadre la structuration des associations artistiques et culturelles, favorisant leur développement à travers des fédérations professionnelles, y compris celles dédiées au livre et à l'édition, à différents niveaux administratifs. Depuis 2003, la Société civile des droits de la littérature et des arts dramatiques⁶ est l'organisme de gestion collective chargé de protéger les œuvres littéraires et artistiques, de recouvrer et de répartir les redevances qui y sont liées, ainsi que de défendre les intérêts de ses membres.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que la Loi de 2021 sur l'organisation de la filière du livre a mis en place une politique du prix fixe. Néanmoins cette politique ne s'applique qu'aux manuels scolaires approuvés par le Conseil national d'agrément. Les autres types d'ouvrages restent soumis au régime général du prix libre. Sur le plan fiscal, le livre bénéficie d'une exonération de la TVA⁷, ce qui le classe parmi les biens de première nécessité. Cette mesure vise à encourager la production et l'accès à la culture.



Salon International de l'Industrie du Livre de Yaoundé © Sily

Le Décret n°2001/389 du 5 décembre 2001 a créé un compte d'affectation spéciale pour le soutien à la politique culturelle, doté annuellement de 1,6 million USD, dont une partie est dédiée à des concours littéraires et à des prix décernés dans le secteur du livre et de l'édition. Les investissements publics dans le secteur du livre se concentrent également sur la construction de bibliothèques publiques. De plus, dans le domaine éducatif, d'après les données du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun, les dépenses publiques consacrées à l'acquisition de manuels scolaires dits essentiels,

c'est-à-dire couvrant les disciplines fondamentales, se sont élevées à 4,82 millions USD en 2021, 5,33 millions USD en 2022 et 5,02 millions USD en 2023, pour un total cumulé de 15,17 millions USD sur la période 2021-2023.

ÉDITION

Le Cameroun dispose d'une agence nationale ISBN, affiliée au ministère des Arts et de la Culture, depuis 20 ans. Dans sa réponse à l'enquête, l'autorité nationale estime le nombre d'emplois dans le secteur du livre et de l'édition à 2 500 en 2023.

Bien que 448 éditeurs soient officiellement identifiés par l'autorité nationale, seuls une cinquantaine d'entre eux maintiennent une activité régulière, selon le service du dépôt légal. En 2023, par exemple, seuls 52 éditeurs ont effectué des dépôts, contre 62 en 2022 et 66 en 2021 d'après les données du dépôt légal.

Entre 2021 et 2023, le registre du dépôt légal a recensé 953 publications incluant livres et périodiques, avec une diminution progressive des dépôts : 389 en 2021, 302 en 2022, et 262 en 2023. Parmi ces publications, 80 % sont des ouvrages éducatifs ou scolaires, contre seulement 10 % pour les livres universitaires. Les publications scientifiques, elles, restent quasiment inexistantes, malgré l'importance croissante de la recherche dans le développement académique.

Parmi les éditeurs locaux les plus actifs, on peut citer les Éditions Ifrikiya, les Éditions Proximité, les Presses Universitaires d'Afrique, les Éditions Sopecam, les Éditions Afrédit, et les Éditions NMI Éducation.

Les réformes successives de l'État ont progressivement inversé la dynamique en faveur des éditeurs locaux qui étaient historiquement marginalisés dans la production de livres éducatifs, avec une présence limitée à 10 % face à une part de marché de 90 % dominée par des multinationales privées ou confessionnelles. À ce jour, l'édition scolaire est majoritairement contrôlée par des acteurs locaux, représentant désormais plus de 80 % du marché avec un impact significatif en termes de coûts, d'accessibilité et de disponibilité⁸.

Sur le plan linguistique, l'anglais domine avec 441 livres publiés, suivis par le français (282) et les langues locales (106) sur la période 2021–2023. Cette répartition reflète les réalités sociolinguistiques du pays, mais elle souligne également le potentiel de croissance pour les publications en langues locales.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Bien que ne disposant pas de données officielles sur le nombre d'exemplaires de livres vendus et les revenus générés, l'autorité nationale indique dans sa réponse à l'enquête pour cette étude que les points de vente au détail constituent le principal réseau de distribution, suivis des librairies physiques puis de la vente directe et des festivals et salons du livre. Le Syndicat National des Libraires et Papetiers du Cameroun indique réunir environ 300 membres, mais des recherches complémentaires montrent que les points de vente dont la seule ou principale activité est la vente de livres sont au nombre de 30 environ.

Le secteur de la distribution du livre connaît des perturbations depuis la liquidation définitive en 2020 des Messageries de la Presse⁹. Autrefois pilier du réseau commercial, leur disparition a laissé un vide dans un segment déjà affaibli par des crises récurrentes d'insolvabilité. Les éditeurs se tournent alors vers des solutions alternatives telles que l'auto-distribution et le colportage – qui restent précaires mais s'avèrent nécessaires en l'absence d'un réseau structuré. Le numérique voit émerger quelques acteurs, par exemple le site AfriBookHub¹⁰ créé en 2021.

En 2023, l'Association des Promoteurs de l'Industrie du Livre (APIL) a organisé la première édition du =SILLY. Cette manifestation vise à promouvoir la culture du livre et à renforcer les liens entre les acteurs de la chaîne du livre. Le salon a connu trois éditions – en 2023, 2024 et 2025.

Afin de lutter contre la piraterie, la Loi de 2000 sur le droit d'auteur prévoit un droit de copie privée avec un prélèvement de 5% sur les équipements de reprographie dont est redevable le fabricant ou l'importateur des équipements, qui est destiné à compenser partiellement les ayants droits affectés.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les habitudes de lecture restent largement méconnues, faute d'études approfondies sur les préférences des lecteurs. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le format imprimé domine toujours, notamment dans le secteur scolaire et le secteur académique, bien que les livres numériques et audio commencent à s'intégrer progressivement dans les pratiques.

D'après la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Cameroun compte 41 bibliothèques publiques, dont les 13 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), soutenus par l'Organisation Internationale de la Francophonie. Cependant, la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques en recensait 203 en 2021¹¹.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique l'existence de cinq salons du livre et festivals littéraires au Cameroun. Ceux-ci incluent le Salon International du Livre de Yaoundé, le Festival International de la Littérature de Douala, lancé en 2010, le Festival du Livre de Buea, organisé depuis 2015, le Salon du Livre de Garoua, créé en 2017 et qui met l'accent sur la littérature en langues locales, ainsi que le Festival Littéraire de Maroua depuis 2019 qui vise à encourager la lecture et l'écriture parmi les populations locales. De plus, la Semaine des bibliothèques du Cameroun, organisée à Yaoundé en 2023, a rassemblé les professionnels du secteur pour promouvoir les rôles politique, social, culturel et économique des bibliothèques.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2021, le montant des importations de livres au Cameroun s'élevait à 12 941 940 USD et celui des exportations à 17 511 USD¹².

La France constitue le principal pays d'importation, comme le corroborent les données de la Centrale de l'édition¹³, ce qui place le Cameroun en deuxième position parmi les principaux importateurs de livres français sur le continent africain.

FORMATION

À l'Université de Yaoundé II, l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication propose depuis 1991 un cursus d'éditeur dans son département Édition et Arts graphiques. À l'Université de Yaoundé I, la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines¹⁴ offre des cours spécifiques dans le cadre de son Master II, avec une unité fondamentale consacrée aux métiers du livre, de la documentation et de l'édition.

Le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle contribue également à structurer le cadre de formation en publiant des référentiels adaptés aux besoins actuels du marché. L'un de ces outils, intitulé GP INFOGRAPHIE.pdf, encourage la création de centres de formation certifiante dans des domaines tels que l'infographie, la gestion de sites web, l'e-marketing et la production numérique.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Poètes et Écrivains Camerounais (APEC), fondée en 1960, a joué un rôle pivot dans la promotion de la littérature camerounaise avant d'être mise en sommeil pendant près de 28 ans à partir des années 1990¹⁵. Relancée en 2016 sous l'impulsion du ministère des Arts et de la Culture, l'APEC s'est engagée dans des initiatives telles que les rentrées littéraires, les expositions et les rencontres auteurs-lecteurs.

L'Association des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséographes du Cameroun¹⁶ est active depuis 1973 et est affiliée à des réseaux internationaux.

L'Association des Éditeurs existe depuis 1997. Elle a joué un rôle clé dans l'organisation de Salons du livre jusqu'à leur reprise par le ministère de la Culture en 2013. Le Syndicat National des Libraires et Papetiers du Cameroun, qui existe depuis 1993, compte 300 membres¹⁷.

L'Association des Promoteurs de l'Industrie du Livre a été créée en 2019 avec pour objectif de promouvoir l'industrie du livre au Cameroun, en soutenant la culture littéraire et en organisant des événements tels que le Salon International de l'Industrie du Livre de Yaoundé.

NOTES

1. Bidima, Jean-Godefroy. 'Le livre entre mémoires et anticipations africaines'. *Il Était une Fois le Livre*. Paris: Unesco, 2001, pp. 119-138.
2. Africa's 100 Best Books of the 20th Century | Columbia University Libraries. <https://www.grioo.com/info43.html>. Consulté le 16 mars 2025.
3. Conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques.
4. Loi n°2000/005 du 17 avril 2000 relative au dépôt légal au Cameroun.
5. Loi n°2020/011 du 20 juillet 2020 régissant les associations artistiques et culturelles au Cameroun.
6. Société civile des droits de la littérature et des arts dramatiques, organisation créée le 19 décembre 2002 et agréée par le ministère de la Culture du Cameroun le 12 juin 2003.
7. CGI. Annexe I du Titre II du Code Général des Impôts. Édition de 2024, p.102.
8. <https://www.banquemondiale.org/fr/results/2024/02/01/turning-pages-transforming-lives-cameroun-textbook-revolution>. Consulté le 16 mars 2025.
9. Cameroun : le distributeur de journaux Messapresse ferme boutique - Journalducameroun.com. Consulté le 16 mars 2025.
10. <http://afribookhub.com>. Consulté le 16 mars 2025.
11. <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/Cameroun/Weight/Totals-by-Country>. Consulté le 17 mars 2025.
12. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Cameroun, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199), 2023. Consulté le 17 mars 2025.
13. 'Statistiques Export livres 2022. http://www.centrededition.fr/sites/default/files/la_centrale_de_ledition-statistiques_2022.pdf: Consulté le 17 mars 2025.
14. Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines. *FALSH.pdf*. Consulté le 28 octobre 2024.
15. <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/15894/en.html/litterature-lassociation-ecrivains-refaitssurface>. Consulté le 19 novembre 2024.
16. Association des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséographes du Cameroun.
17. Entretien avec M. Léonard Demanou, Président du Syndicat National des Libraires et Papetiers du Cameroun, novembre 2024.

COMORES

	Population 0,9 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥ 15 ans) (2022) 62%
	PIB par habitant 1 590 USD (2023)
	Population urbaine 30% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 100%
	Usagers Internet (2021) 27%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	8
Titres édités	90 (2021-2023)
Librairies	5
Bibliothèques publiques	34
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 26 500
Emplois	300

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

La littérature moderne aux Comores est portée par ses premiers intellectuels. Parmi ceux-ci, Mohamed Toihiri, dont l'œuvre est marquée par une quête identitaire et une fusion des influences comoriennes, arabes et françaises, publiera, en 1985, son premier roman, *La République des imberbes*.

Dans les années 1980 et 1990, la littérature connaît une nouvelle dynamique avec l'émergence d'une génération d'écrivains tels que Salim Hatubou. Ces auteurs explorent des thèmes liés à l'actualité socio-politique des Comores tout en maintenant un lien avec les traditions culturelles. Par la suite, d'autres écrivains comme Soeuf Elbadawi ont enrichi le paysage littéraire comorien, malgré les défis liés à la publication locale. C'est ainsi que les premières maisons d'édition voient le jour, bien que les difficultés économiques et le manque d'infrastructures limitent leur développement. Le pays reste alors largement dépendant des maisons d'édition extérieures, en particulier en France, où plusieurs écrivains comoriens publient leurs œuvres.

Depuis les années 2000, avec l'essor de l'auto-édition et des technologies numériques, les écrivains comoriens bénéficient de nouvelles opportunités de publication. Komedit, fondée à Moroni en 2000, peut être considérée comme la première maison d'édition créée dans le pays avec l'objectif de promouvoir la littérature écrite comorienne.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Les Comores disposent d'institutions publiques chargées de coordonner les politiques de promotion du livre et de l'édition, et auxquelles sont rattachées des entités qui assurent des responsabilités dans ces domaines. Il s'agit, d'une part, du ministère en charge de la culture, dont relève la Direction Générale des Arts et de la Culture (DGAC). D'autre part, du ministère en charge de l'Éducation Nationale, dont relèvent le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique et l'Université des Comores.

À ces deux mêmes ministères sont liées des structures qui supervisent la protection des droits d'auteur et la propriété intellectuelle et qui sont, en plus de la DGAC, l'Office Comorien de la propriété intellectuelle et l'Agence nationale pour la promotion des investissements et de la protection intellectuelle.

Le ministère de l'Éducation Nationale est par ailleurs responsable de l'évaluation et de l'approbation des livres éducatifs, utilisés notamment dans les écoles.

Le cadre réglementaire existant est souvent fragmenté. À ce jour, les Comores ne disposent pas d'une loi spécifique ou d'un décret dédiés exclusivement au secteur du livre et de l'édition. Néanmoins, des initiatives et des efforts sont en cours depuis 2020 pour développer un environnement plus structuré et dédié à ce secteur, avec notamment l'adoption de la Loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins en Union des Comores en 2020.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il existe une politique gouvernementale d'achat de livres pour les bibliothèques ainsi que pour les livres scolaires, à travers des appels d'offres publics. La même source indique également qu'il n'existe pas d'exonérations fiscales, de mécanismes de financement et d'investissements publics en soutien au secteur du livre et de l'édition.

ÉDITION

Les Comores ne disposent pas d'une agence ISBN. Les éditeurs et auteurs comoriens obtiennent leurs numéros ISBN auprès d'agences régionales ou internationales.

Alors qu'aucune donnée officielle n'existe sur le nombre d'éditeurs de livres aux Comores, des recherches documentaires indiquent l'existence de huit maisons d'édition, créées par des Comoriens de France et dans les années 2010 pour la plupart¹.



© africafoto24 / Shutterstock.com *

Il s'agit notamment des Éditions KomEDIT, des Éditions Cœlacanthe, des Éditions Kalamu des Îles et des Éditions 4 Étoiles, qui ont toutes leur siège social en France, excepté les Éditions KomEDIT. En effet, pionnière des éditeurs comoriens, la maison d'édition KomEDIT a été créée en 2000 à Moroni ; et son siège est actuellement établi à Nduani, île de Ngazidja, aux Comores.

Concernant l'acquisition des livres scolaires, c'est le ministère de l'Éducation Nationale qui se charge principalement de la commande des manuels scolaires à travers ses différents partenaires dans le cadre de la coopération internationale.

Alors qu'il n'existe pas de données officielles concernant le nombre de titres publiés, des informations collectées auprès de différentes maisons d'édition² ont permis d'établir un total de 90 titres publiés pour la période 2021 à 2023. Pour sa part, et sur la même période, le ministère de l'Éducation Nationale³ fait état d'un ensemble de 138 252 ouvrages imprimés acquis au bénéfice du système éducatif, qui regroupent des manuels scolaires, des guides d'enseignants et des cahiers d'exercices.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête et de diverses autres sources consultées⁴, les deux langues principales des titres publiés en 2023 sont le français et le shiKomori⁵.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Les circuits de distribution et de vente sont opérationnels à travers cinq des principales librairies physiques. En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 300 personnes employées par le secteur en 2023.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête et des consultations menées auprès de professionnels du secteur, le piratage constitue un problème important, bien qu'il soit difficile d'en estimer précisément l'ampleur. Les pertes financières dues au piratage pourraient représenter une part significative des revenus potentiels du secteur, limitant ainsi les investissements et la croissance des maisons d'édition locales. Ceci s'applique notamment aux ouvrages scolaires.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Il n'existe pas de rapport ou d'enquête sur les habitudes de lecture aux Comores. Cependant, l'ensemble des parties prenantes consultées dans le cadre de ces recherches sont unanimes à dire que

les livres imprimés constituent le format préféré, et le plus utilisé, par les lecteurs.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il existe 34 bibliothèques publiques, dont la Bibliothèque Nationale et quinze Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), conjointement mis en place par les autorités nationales et l'Organisation internationale de la Francophonie⁶.

IMPORTATION/EXPORTATION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique la France comme principal pays d'importation de livres, suivi du Royaume-Uni. Les recherches documentaires indiquent qu'en 2021 le montant des importations de livres aux Comores s'élevait à 120 829 USD et celui des exportations à 1392 USD⁷.

FORMATION

Nos recherches n'ont pas permis d'identifier des offres de formation dans les métiers du livre et de l'édition aux Comores.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Nos recherches n'ont pas permis d'identifier d'organisations représentatives des professionnels du secteur du livre et de l'édition.

NOTES

1. Cassiau-Haurie, C. « L'édition dans l'archipel des Comores. <https://africanetworks.com/ledition-dans-larchipel-des-comores-10477/>. Consulté le 10 mars 2025.

2. Consultations par questionnaire réalisées auprès de 21 structures du secteur éditorial des Comores entre le 15 septembre et le 13 octobre 2024.

3. Entretien réalisé avec le ministère de l'Éducation Nationale des Comores, le 3 octobre 2024.

4. Entretiens réalisés entre le 15 septembre et le 13 octobre 2024, auprès des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale, et auprès des maisons d'édition Cœlacanthe, 4 Étoiles et KomEDIT.

5. Selon la Constitution de l'Union des Comores de 2018, « Les Langues officielles sont le Shikomor, langue nationale, le français et l'arabe ».

6. Cassiau-Haurie, C. « L'édition dans l'archipel des Comores. <https://africanetworks.com/ledition-dans-larchipel-des-comores-10477/>. Consulté le 10 mars 2025.

7. Nations Unies, 2021, *UN Comtrade Database: Comores Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199). Consulté le 10 mars 2025.

CONGO

	Population 6,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2021) 81 %
	PIB par habitant 2 478 USD (2023)
	Population urbaine 69 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 97 %
	Usagers Internet (2022) 36 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	30
Titres édités	260 (2022)
Librairies	98
Bibliothèques publiques	140
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 44 300
Emplois	2 000
Revenu du secteur	506 832 USD

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les premiers livres ont été introduits par l'administration coloniale et les religieux à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit particulièrement du fonds documentaire du gouvernement général de l'Afrique-Équatoriale française, conservé à Brazzaville, du fonds de l'Inspection générale de l'enseignement et de la Bibliothèque de documentation.

À partir de 1960, le Congo indépendant a placé le secteur du livre et de l'édition dans une dynamique d'appropriation et d'ouverture au profit de la promotion d'auteurs congolais. La création d'un réseau de librairies au Congo date de 1966 avec la mise en place de l'Office National des Librairies Populaires (ONLP), suivi en 1971 par la création de la Direction générale des services de bibliothèques, d'archives et de documentation chargée de la gestion des bibliothèques de lecture publique¹. La volonté politique de scolariser tous les Congolais a correspondu aussi avec la gratuité du livre scolaire au cours des années 70.

Les premières maisons d'édition sont de création récente, par exemple Les Éditions Hemar en 2000, Les Lettres Mouchetées en 2015 et Médiafrique Éditions en 2017.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Trois directions générales sont chargées de coordonner la politique publique relative au secteur du livre et de l'édition, à savoir la Direction Générale des Arts et des Lettres, la Direction Générale du Patrimoine et des Archives, et la Direction Générale du Livre et de la Lecture Publique créées en 2010². Le Bureau Congolais du Droit d'Auteur, le Fonds national de développement culturel et la Bibliothèque Nationale concourent également au cadre institutionnel applicable au secteur du livre et de l'édition. Des Directions Départementales du Livre et de la Lecture Publique³, l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP), dédié à l'édition du livre scolaire⁴ au sein du ministère de l'Éducation Nationale, et la Foire du

livre de Brazzaville⁵, complètent le cadre institutionnel. La réponse des autorités nationales à l'enquête indique que la mise en place du Bureau Congolais du Droit d'Auteur permet également de mieux appréhender les réalités du secteur, tant au niveau législatif que de la régulation du marché.

Concernant le cadre légal, on peut citer parmi les textes clés, le Décret n° 66-249 du 10 août 1966 créant une régie de dépôt légal à Brazzaville. Ce cadre juridique a favorisé l'émergence de mouvements culturels dans lesquels se sont distingués artistes, artisans et écrivains. L'on note également la Loi n° 24-82 du 7 juillet 1982 sur les droits d'auteur et les droits voisins.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le Congo a adopté des politiques de promotion du livre en favorisant l'importation du livre, particulièrement du livre scolaire, par la suppression des frais de douane et par l'exonération et/ou la réduction du taux de taxe à la valeur ajoutée (TVA). La mise en place d'une bibliothèque nationale et de bibliothèques dans plusieurs institutions publiques, et l'encouragement d'initiatives privées dans la création de bibliothèques et dans l'organisation de rencontres littéraires complètent les politiques et mesures publiques en faveur du secteur.

La réponse des autorités nationales à l'enquête indique que la Direction Générale du Livre et de la Lecture ne dispose pas de ligne budgétaire permanente, et qu'elle fonctionne donc sur la base de subventions octroyées par le ministère des Finances. Ainsi en 2023, environ 158 821 USD (100 millions CFA) ont été reçus pour la relance des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), environ 283 232 USD (150 millions CFA) pour l'organisation de la Foire du livre de Brazzaville, et environ 90 528 USD (57 millions CFA) pour l'achat de livres au profit des bibliothèques du réseau de lecture publique. Des appels d'offres sont également lancés pour l'achat de livres scolaires au profit des établissements éducatifs par l'intermédiaire de l'INRAP.

ÉDITION

Bien que le Congo ne dispose pas de sa propre agence ISBN, la mission d'attribution des ISBN est dévolue à la Bibliothèque Nationale qui en fait la demande à son tour à l'Agence francophone de la numérotation internationale du livre (AFNIL).

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, la Constitution du Congo de 2015 place la liberté d'expression parmi les éléments fondamentaux qui fondent les droits de l'homme et à ce titre, la publication d'un livre n'est pas assujettie à une demande préalable. La législation congolaise ne fait pas non plus obligation aux éditeurs de déclarer à posteriori la publication de leurs livres. Néanmoins, il leur est fait obligation de déposer deux exemplaires de chaque publication à la Bibliothèque Nationale, au titre du dépôt légal⁶.

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, il y a 30 éditeurs opérationnels en 2023. Selon cette même source, 260 titres ont été publiés en 2023, dont 88 écrits par des femmes, soit 12 %.

Dans l'ensemble, les éditeurs congolais publient des essais et des fictions (romans, poésie, théâtre) aux formats imprimés. Ces ouvrages ne sont pas souvent disponibles en version numérique ou audio.

Pour les années 2022 et 2023, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique les montants ci-après des revenus en dollars américains : pour la littérature générale 172 290 USD et 192 975 USD, pour l'éducation 384 710 USD et 396 545 USD, et en science, technique et professionnel 92 110 USD et 102 080 USD.

Les ouvrages éducatifs dominent le marché de l'édition. Ils concentrent la principale demande de livres. Les livres sont édités à 98 % en français à l'exception de quelques dictionnaires bilingues. La plupart des livres scolaires utilisés pour les différentes matières ne sont pas d'édition locale. Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, en ce qui concerne l'édition des livres scolaires le gouvernement congolais, par l'entremise de l'INRAP, passe des appels d'offres publics.



Stand de ventes de BDs et merchandising. © Bilili BD Festival 2022

Ces appels d'offres sont souvent remportés par les multinationales qui sont mieux outillées et mieux équipées pour l'édition et l'impression des livres scolaires. Les ouvrages universitaires sont encore davantage importés et les universitaires congolais se tournent principalement vers des éditeurs européens pour publier leurs travaux de recherche.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon les réponses des autorités nationales à l'enquête, en 2023, le nombre de réseaux de distribution de livres est fixé à 4, le nombre de librairies à 98 et celui des bibliothèques publiques à 140. Le nombre d'employés est à 2 000, dont 200 femmes (soit un pourcentage de 10 %). Le nombre d'exemplaires des livres vendus est en progression entre 2022 et 2023, à savoir : en littérature générale 11 280 et 14 280 ; dans le domaine éducatif 48 698 et 52 490 ; et en science et technique

5 810 et 6 122. Au regard de ces chiffres, les livres éducatifs sont les mieux commercialisés en comparaison à ceux de la littérature générale ou du domaine scientifique, technique et professionnel. La réponse des autorités nationales à l'enquête indique que les librairies physiques demeurent les points de vente privilégiés, avec les points de vente au détail (supermarchés, papeteries, etc.) suivi en troisième lieu des salons du livre et festivals littéraires.

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, il existerait 24 salons du livre ou festivals littéraires au Congo. Des rencontres littéraires et des événements littéraires participent aussi à la dynamique de promotion du livre au Congo. Au cours de ces dernières années, on peut par exemple citer la Rentrée Littéraire du Congo (Relico) (trois éditions annuelles depuis 2020), le Salon International du Livre et des Arts de Pointe-Noire (deux éditions en 2022 et 2024) et la Foire du Livre de Brazzaville (une édition de promotion des œuvres de 2023).

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Plusieurs bibliothèques d'importance variable sont fonctionnelles. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que 140 bibliothèques publiques sont opérationnelles. On note par exemple la Grande Bibliothèque Universitaire de l'Université Marien Ngouabi (Brazzaville) ou la Bibliothèque du ministère des Affaires Étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Étranger.

Concernant les habitudes de lecture, la réponse des autorités nationales à l'enquête indique que malgré l'introduction du format numérique dans le secteur du livre, les Congolais restent encore très attachés au livre imprimé. De nombreuses enquêtes prouvent en effet que la quasi-totalité des lecteurs fréquentent les bibliothèques physiques et consulte des livres imprimés. Ceci s'expliquerait par le fait que les bibliothèques virtuelles sont encore inexistantes dans le pays. Cependant, quelques imprimeries numériques commencerait à voir le jour à Brazzaville et à Pointe Noire, bien que les statistiques soient encore inexistantes.

Néanmoins, en 2008 plusieurs études de bibliologie rassemblées par Robert Estivals⁷ indiquaient globalement un faible rapport au produit livre. C'est l'exemple de l'enquête menée par O. Massoumou⁸ qui indiquait que plus de 80 % d'élèves de Brazzaville ne fréquentaient pas de bibliothèque (avec une répartition de 33,33 % de filles et 50 % de garçons non abonnés), 75 % d'étudiants en lettres n'étaient pas abonnés à une bibliothèque ou à un centre de documentation (dont 25 % d'étudiantes contre 50 % d'étudiants non abonnés). En 2023, la réponse des autorités nationales à l'enquête pays indique une certaine amélioration avec un nombre moyen indiqué de trois livres lus par habitant. Un tel chiffre établit une performance exceptionnelle puisqu'avec ses 6 millions d'habitants, le Congo totaliserait environ 18 millions de livres lus.

Il existe d'autres espaces de circulation et de promotion du livre, qui sont souvent des expériences éphémères. Par exemple, les boîtes à livres installées dans quelques jardins publics de Brazzaville (projet Envie de lire de Rita Fabienne Lokanga) visant à rendre accessible le livre au grand public et à encourager le goût de la lecture ; ou la Biblio média bus de l'association Marien Ngouabi), ayant pour objectif principal d'apporter le livre aux lecteurs des zones périphériques et scolaires.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, le montant total des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, était de 2 265 743 USD. Le montant des exportations était quant à lui de 8 287 USD⁹. La réponse des autorités nationales à l'enquête mentionne la France comme étant le plus grand pays d'importation de livres, avec 96 %. Elle indique également que le livre importé représente plus de 80 % du volume de vente, ce qui est confirmé par les librairies congolaises, qui affirment vendre essentiellement des livres imprimés importés de l'étranger.

FORMATION

La réponse des autorités nationales à l'enquête indique que la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi comprend trois parcours qui offrent des programmes d'enseignement supérieur pour former des professionnels dans le secteur du livre et de l'édition, en particulier dans la gestion documentaire et archivistique - la bibliothéconomie¹⁰. L'enseignement supérieur privé propose quelques formations de brevet de technicien supérieur où des infographistes et/ou des maquettistes sont formés.

Cette même source note également qu'il existe des programmes de formation sur la numérisation, notamment dans

des écoles et instituts techniques, mais que le Congo doit encore investir dans des technologies modernes telles que l'impression à la demande et l'impression numérique au regard de l'existence de la Loi sur la dématérialisation. Toutefois, la disponibilité accrue d'Internet, même dans les zones rurales, a suscité de l'intérêt et une implication dans l'édition numérique.

Enfin, elle indique aussi que le besoin de formation professionnelle dans tous les domaines de l'édition de livres demeure élevé au Congo. Bien que des cours d'édition soient désormais disponibles dans certains établissements d'enseignement supérieur, ils ne sont pas spécifiques à l'édition de livres.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Dans leurs réponses à l'enquête, les autorités nationales relèvent les organisations représentatives des professionnels suivantes : l'Union Nationale des Écrivains et Artistes du Congo (UNEAC), le Forum des Gens de Lettres (Association des Écrivains Congolais), l'Association des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues du Congo, et Le PEN Centre Congo.

NOTES

1. Décret n°71/321 du 27/09/1971.
2. Arrêté n°2249/MCA-CAB.
3. Arrêté n°7334/MCA-CAB.
4. Arrêté n°4908.
5. Arrêté n°7133/MCA-MFB (2018).
6. Décret N° 66-250, du 10 août 1966, tendant à fixer les conditions du dépôt légal dans la République du Congo.
7. Estivals, R. (ed.). *La bibliologie/bibliographie scientifique appliquée*. (L'Harmattan, Congo RDC, 2008).
8. Massoumou, O. « La lecture à Brazzaville : Expérience scolaire et universitaire », in R. Estivals (ed.), *La Bibliologie scientifique appliquée* (L'Harmattan Congo RDC, 2008, pp.185-193).
9. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Congo, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199), 2023. Consulté le 24 février 2025.
10. Parcours type Sciences du langage (SDL) - Parcours type Science et techniques de communication (STC) - Parcours type Art.

CÔTE D'IVOIRE

	Population 31,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2021) 50%
	PIB par habitant 2 531 USD (2023)
	Population urbaine 53% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 174%
	Usagers Internet (2022) 38%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	62
Titres édités	224 (2022)
Librairies	61
Bibliothèques publiques	235
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 132 800
Emplois	2 000

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les premières structures du livre sont installées en Côte d'Ivoire par des missionnaires catholiques au début des années 1930. C'est le cas de l'Institut de la Presse Missionnaire et de l'Imprimerie Jean-Baptiste en 1932, de la Librairie de France (autrefois Établissements Barnoin) en 1938 et des Éditions de l'Institut Africain pour le Développement Économique et Social en 1957, actuel Centre de Recherche et d'Action pour la Paix.

L'ascension à l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960 marque la naissance et l'essor d'institutions étatiques, à savoir le Centre d'Édition et de Diffusion Africain (CEDA) en 1961, la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire en 1971 et les Nouvelles Éditions Africaines (NEA) en 1972.

Au début des années 1990, la privatisation du CEDA, suivie de celle des NEA qui deviennent BI-NEA puis NÉI, ainsi que la libéralisation du secteur de l'édition ont eu pour effet la naissance de plusieurs maisons d'édition privées, contribuant à la dynamique de la filière livre¹. C'est le cas des éditions EDILIS, des Éditions Éburnie, ou de Passerelle Éditions.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF), à travers la Direction de l'Industrie du Livre et de la Production de la Lecture (DILPL), est compétent pour la gestion institutionnelle du livre et veille à la mise en œuvre de la politique du livre, ainsi qu'à sa promotion en Côte d'Ivoire. Le Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CENATELPAC), sous la tutelle du MCF, assure la promotion et la coordination de la lecture publique à travers les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), les Bibliothèques publiques, ainsi que les médiateurs et autres partenaires du livre. Le Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) est responsable de la gestion des droits d'auteur.

Le ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), à travers la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC), travaille en étroite collaboration avec les éditeurs dans le cadre de l'élaboration des manuels scolaires.

Le secteur du livre et de l'édition est régi par des lois, décrets et arrêtés dont les plus significatifs sont la Loi n° 2014-425 portant politique culturelle de la Côte d'Ivoire et la Loi n° 2015-540 du 20 juillet 2015 relative à l'industrie du livre. Le Décret n° 2019-103 du 30 janvier 2019 détermine les procédures, conditions, normes et barèmes d'acquisition de livres par les acheteurs institutionnels, et le Décret n° 2021-631 du 20 octobre 2021 fixe la liste des métiers du livre et détermine les modalités de déclaration d'exercice de ces métiers. Concernant les droits d'auteur et de propriété intellectuelle, les textes de 1996, 2013 et 2016 relatifs au droit d'auteur, ont été complétés par le Décret n° 2021-632 du 20 octobre 2021 portant rémunération pour copie privée.

La Côte d'Ivoire dispose également du Décret n° 62-28 du 2 février 1962 instituant le dépôt légal, lequel relève du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité à travers la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire (DANCI), ainsi que du Décret n° 86-448 du 25 juin 1986 portant transfert de l'État aux communes de la création, l'équipement et la gestion de certains établissements culturels, tels que les bibliothèques, les musées ou les centres culturels. Par ailleurs, dans le cadre du manuel scolaire, on peut relever l'Arrêté n° 0025/MEN/CAB du 28 février 2001 portant attribution de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le livre bénéficie d'incitations fiscales à travers une exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane réduits à hauteur de 2,5 %.

Les livres scolaires bénéficient d'un prix homologué par l'État. Des appels d'offre centralisés existent pour permettre l'achat de livres scolaires par les établissements éducatifs dans le cadre de la politique de gratuité des manuels scolaires.

De plus, les entreprises du secteur du livre et de l'édition peuvent bénéficier d'un mécanisme récent de prêts bonifiés et de financements pour la création d'entreprises à travers le Guichet Unique de la Culture (GUC). Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, ce guichet est doté d'un budget de 1 633 987 USD et est cofinancé par le Ministère en Charge de la Jeunesse (MCJ) et Orange Bank Côte d'Ivoire. Des subventions sont aussi accordées par le Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA) sous l'égide du MCF pour l'édition du livre, pour l'organisation ou la participation aux salons, foires, et festivals internationaux du livre, et pour des missions commerciales.

ÉDITION

Il n'existe pas en Côte d'Ivoire d'agence chargée de l'attribution de numéro ISBN aux publications. Les éditeurs en font la demande à l'Agence Francophone de Numérotation Internationale du Livre (AFNIL). Il n'existe pas non plus d'autorisation préalable à la publication d'un livre, mais une déclaration a posteriori doit être faite dans le cadre du dépôt légal.

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, les éditeurs de livres recensés en Côte d'Ivoire sont au nombre de 62, bien que l'Association internationale des éditeurs en recense 75. Le nombre total de titres publiés en 2022 était de 224 contre 115 titres recensés en 2021. Des recherches documentaires montrent que 70 % des titres publiés relèvent de la catégorie des livres scolaires et 30 % de la catégorie de la littérature générale².

Toujours selon l'autorité nationale, le montant total de l'investissement public pour soutenir le secteur du livre et de l'édition est d'environ

408 497 USD en 2023. À ce jour, 80 % des parts du marché public des livres scolaires sont détenus par des maisons d'édition aux capitaux majoritairement nationaux (notamment les Éditions Eburnie, Les Classiques Ivoiriens, Vallesse Éditions, Frat-Mat Éditions, JD Éditions), reflétant ainsi une dynamique impulsée depuis le début de la décennie avec la libéralisation du secteur de l'édition. Les maisons d'édition aux capitaux détenus par des groupes multinationaux ou étrangers se partagent donc 20 % des parts du marché des livres scolaires (NEI-CEDA).

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, Edipresse et la Librairie de France Groupe (LDFG) comptent parmi les deux plus importants distributeurs. À ceux-ci s'ajoute un distributeur spécialisé, l'Alliance Biblique de Côte d'Ivoire (ABCI). Il existe aussi des distributeurs rattachés à certaines maisons d'édition, c'est le cas d'Eburnie Distribution. En 2023, l'autorité nationale rapporte encore que l'écosystème du livre est constitué de 60 librairies physiques agréées, d'une librairie numérique (YouScribe)³, basée en France et opérant dans plusieurs autres pays, ainsi que de 11 manifestations autour du livre⁴. Les librairies physiques sont les lieux d'achat de livres les plus fréquentés par les populations, viennent ensuite les achats de livres dans les points de vente au détail, ainsi que dans les salons du livre et les festivals littéraires.

Selon des sources documentaires, le secteur recensait 1 300 emplois dans la seule région d'Abidjan en 2010⁵. Nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, font état d'environ 2 000 personnes employées par le secteur en 2023.

Par ailleurs, les circuits de distribution susmentionnés contribuent à la circulation des livres, mais celle-ci est

lourdement dominée par l'informel, ce qui renforce l'opacité de la filière en termes de production et de commercialisation. Aussi, l'industrie du livre en Côte d'Ivoire est fortement jalonnée par la piraterie. La réponse des autorités nationales à l'enquête indique qu'il existe, depuis 2006, la Brigade de Lutte contre la Fraude et la Piraterie des Œuvres Culturelles en Côte d'Ivoire, sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Francophonie, tout en reconnaissant que les compétences de cette structure mériteraient d'être renforcées afin de mieux appréhender la problématique liée à la contrefaçon du livre.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Il n'existe pas de données sur les habitudes et pratiques de lecture. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête fait état de 235 bibliothèques publiques, lesquelles incluent les 19 CLAC qui ont enregistré 53 229 livres lus dans l'ensemble des réseaux sur l'année 2023⁶.

Toujours selon l'autorité nationale, les livres imprimés sont les formats préférés et, par conséquent, les plus consommés par la population. Viennent ensuite les livres numériques, qui connaissent une consommation relativement importante, et enfin les autres formats, dont le livre audio. La langue principale des livres publiés est le français, suivi de l'anglais. Les langues locales ou régionales sont quasiment absentes. Des actions sont menées pour la promotion de la lecture publique dans le cadre des CLAC. Il s'agit d'activités socioculturelles et communautaires (concours de dictée, contes, lectures animées, jeux, TIC, etc.). Le ministère de la Culture et de la Francophonie et l'Association des Éditeurs de Côte d'Ivoire contribuent respectivement à la promotion du livre à travers le Salon du Livre pour Enfants et Adolescents (SALEA) et du Salon International du Livre d'Abidjan (SILA).



SILA 2025 © Anges Félix NDAKPRI

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 18 687 280 USD. Le montant des exportations était quant à lui de 592 530 USD⁷. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête affirme que 95 % des livres importés viennent de France, 3 % d'Angleterre et 2 % du Canada. Concernant l'exportation, 50 % des livres vont vers le Burkina Faso, 40 % vers le Mali, 5 % vers le Togo et 5 % vers le Bénin.

De plus, sans exonérations fiscales, sans taux réduits à l'importation du papier, d'autres intrants ou de machines destinées à la production des livres, les imprimeurs ivoiriens ne sont pas compétitifs face aux imprimeurs étrangers. En effet, les livres imprimés à l'étranger (France, Maroc, Tunisie, Afrique du Sud) sont moins coûteux que ceux imprimés localement.

FORMATION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il n'existe pas de formation formelle spécifique aux métiers du livre et de l'édition. Toutefois, le Centre de Perfectionnement aux Métiers de l'Imprimerie (CPMI), au sein du Lycée Professionnel Multi-Sectoriel Mohamed VI de Yopougon à Abidjan, prépare au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en imprimerie.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les réseaux professionnels les plus actifs sont l'Association des Écrivains de Côte d'Ivoire (AECI), l'Association des Éditeurs de Côte d'Ivoire (ASSEDI), l'Association des Libraires de Côte d'Ivoire (ALCI), l'Association des Libraires et Détailleurs de Livres de Côte d'Ivoire (ALDLCI), l'Association des Bouquinistes et Libraires de Côte d'Ivoire (ABOLICI) et l'Association des Imprimeurs et Graphistes de Côte d'Ivoire (AIGCI). Les bibliothécaires sont réunis au sein de l'Association pour la Promotion des Sciences de l'Information Documentaire en Côte d'Ivoire (APSID-CI).

NOTES

- MOULARET Renaud Guy Ahioua, *La Diffusion-Distribution du Livre en Côte d'Ivoire, Thèse unique*, 2018.
- Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF), *Guide des Professionnels du Livre en Côte d'Ivoire*, 2003.
- You Scribe, <https://www.youscribe.com/> / Static?name=about.
- Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF), *Annuaire des Statistiques culturelles*, 2020.
- Organisation internationale de la Francophonie, *Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Paris, OIF, 2010*, www.francophonie.org/sites/default/files/2020-01/profil_oif_uemoa_vlegere.pdf.
- Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF), *Annuaire des Statistiques culturelles Abidjan*, 2020.
- Nations Unies, *UN Comtrade Database: Côte d'Ivoire Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023, consulté le 24 février 2025.

DJIBOUTI

	Population 1,2 million (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2017) 53 %
	PIB par habitant 3 555 USD (2023)
	Population urbaine 79 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 46 %
	Usagers Internet (2022) 65 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	5
Titres édités	823
Librairies	3
Bibliothèques publiques	20
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 60 000
Emplois	3 378

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les premiers livres édités à Djibouti se situent avant l'indépendance. William Syad, le premier auteur d'envergure du pays, a publié ses premiers recueils poétiques en français dès 1959. À la suite d'un intervalle de plus de trois décennies, le secteur du livre prend son envol vers le milieu des années 90, grâce au premier Temps des Livres, événement organisé par le Centre culturel français Arthur Rimbaud, avec plusieurs grands noms de la littérature djiboutienne : Abdi Ismael, Chehem Watta, Aicha Robleh et Idirss Youssouf Elmi. Cet événement fut marquant, accentuant la visibilité du livre et des écrivains au moyen notamment de rencontres entre les collégiens et lycéens du pays et des auteurs issus d'horizons divers, tels qu'Ahmadou Kourouma, Azouz Begag et Gisèle Pineau. Les journées mondiales des langues maternelles ont vu émerger, durant les années 2000, des associations telles que Somali Speaking Pen et Afar Speaking Pen, qui célèbrent les écrivains qui s'expriment dans leur langue maternelle – le somali et l'afar notamment. Il s'en est suivi une multiplication d'événements littéraires destinés à promouvoir les ouvrages édités dans ces langues. Avec le soutien financier des pouvoirs publics, leur production a considérablement augmenté.

À partir de 2016, l'émergence d'associations de la société civile a prolongé la dynamique amorcée par le Temps des Livres. Cette période correspond également à l'émergence d'une nouvelle génération d'écrivains. Leur nombre a augmenté de six écrivains dans les années 1990 à une vingtaine d'écrivains, dont cinq femmes, en 2024¹.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Jeunesse et de la Culture comprend un Service du Livre et de la Lecture Publique chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du secteur du livre et de l'édition. Il comprend également un Service des Droits d'Auteur et Droits Voisins, qui a pour mission d'assurer la protection des œuvres de l'esprit ainsi que la perception et la répartition de la redevance aux bénéficiaires et ayants droit². Cela a contribué à la revitalisation de la Loi

n°154/06/ du 23 juillet 2006³, portant sur la protection du droit d'auteur gérée par l'Office Djiboutien de Droits d'Auteur et Droits Voisins, établi en 2006.

L'Agence Nationale de la Promotion de la Culture (ANPC) a été créée en 2022 sous l'égide du ministère de la Jeunesse et de la Culture. Son mandat concernant le secteur du livre et de l'édition comprend : la gestion du dépôt légal, l'élaboration et la diffusion de la bibliographie nationale afin d'enrichir les collections et d'assurer leur accès au plus grand nombre, et le développement de la coopération nationale et internationale (au travers d'échanges de collections et de soutien dans le domaine de la recherche).

Le ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle est compétent pour le livre scolaire. Le Centre de Recherche, d'Information et de Production de l'Éducation Nationale (CRIPEN), établi en 1990 sous l'égide du ministère de l'Éducation Nationale, est la seule institution habilitée à concevoir et éditer les livres scolaires destinés aux établissements publics, ce qui permet à l'État de contrôler leur prix de vente.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le ministère de la Jeunesse et de la Culture a mis en place une série de mesures permettant de renforcer le secteur du livre et de l'édition, dont le décret portant sur la création du Salon du livre. La création de l'ANPC a également contribué à renforcer les prérogatives du ministère et à lancer des chantiers liés au livre (élaboration d'une charte avec les éditeurs et avec les auteurs subventionnés par le ministère de la Jeunesse et de la Culture), au droit d'auteur, au dépôt légal et à la mise en place d'une stratégie de la promotion de la culture. Les trois chantiers sont en cours de validation. Cet arsenal juridique participe à la structuration d'une politique liée au livre et à l'édition, qui est incluse dans la stratégie de la promotion de la culture. Les politiques en faveur du livre et de l'édition concernent essentiellement les livres scolaires, qui bénéficient de subventions étatiques (une taxe de 8 %⁴ contre 33 % pour les autres types de livre⁵).

ÉDITION

Dans leur réponse à l'enquête, les autorités nationales indiquent qu'une initiative pour doter Djibouti d'une agence ISBN est actuellement menée par l'ANPC.

Les maisons d'édition privées sont au nombre de trois (Francolin, Discorama et Deeqsan). Francolin et Discorama sont des librairies qui ont commencé à se lancer dans l'édition assez récemment (moins de 10 ans environ). Deux maisons d'édition publiques, l'Imprimerie Nationale et le CRIPEN, existent également – pour l'édition des livres scolaires ou des documents administratifs. Par le volume de livres édités, le CRIPEN constitue la première maison d'édition, celle-ci ayant fait des efforts remarquables quant à l'impression des livres scolaires pour arriver à un ratio d'un livre par élève et par matière⁶, sans oublier les ouvrages édités pour les personnes avec des besoins spécifiques⁷. Par ailleurs, le Centre a misé sur le numérique en installant récemment deux smart classes pilotes dotées de tablettes interactives, une idée favorisée par la pandémie du Covid-19 notamment. Quant à l'Imprimerie Nationale qui, créée en 1943, est la plus ancienne maison d'édition du pays, elle édite occasionnellement des livres sur commande.

Les données concernant aussi bien le volume de livres édités que les revenus générés par ces éditeurs sont quasi-inexistantes, voire parcellaires. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, trois livres ont été édités en 2022 et 10 livres en 2023, ainsi que 803 titres édités par le CRIPEN. Des consultations confirment que le volume des livres édités par les maisons d'édition privées reste faible, avec une moyenne de trois à cinq⁸ livres par an pour Discorama et de cinq à six livres⁹ pour Francolin. Ce sont, essentiellement, des livres de jeunesse susceptibles d'être achetés par des parents désireux de renforcer la lecture auprès de leurs enfants¹⁰. Il est à noter que Deeqsan, la nouvelle maison d'édition qui est apparue en 2024, n'a pour l'instant édité que quatre livres, présentés lors du Salon du livre 2024. Deeqsan a toutefois parié sur une production plurilingue (afar, anglais, français, somali, swahili, etc.) pour élargir sa clientèle en visant un marché régional.

Les femmes sont assez bien représentées dans ce domaine puisque deux femmes sont à la tête de la direction des deux maisons d'édition publiques (Imprimerie Nationale et CRIPEN) et une autre dirige l'une des trois maisons d'édition privées (Francolin). Concernant les langues de publication, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, la majorité des livres édités sont en français puisque 5 % des publications sont rédigées dans d'autres langues (l'afar, l'anglais, l'arabe et le somali), et le principal format d'éditions reste le format papier.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Les principaux circuits de distribution sont les librairies et les bibliothèques à Djibouti. Il existe trois librairies dans l'ensemble du pays, dont le principal chiffre d'affaires est constitué par les manuels scolaires. La moyenne des ventes se situe entre 2 000 et 3 000 livres pour la librairie Al Fajr (librairie arabophone), entre 5 000 et 6 000 livres pour Discorama, et entre 8 000 et 11 000 pour Victor Hugo. (Discorama et Victor Hugo sont des librairies francophones)¹¹.

D'après les professionnels du secteur, les librairies font face à de nombreux défis, tels que le coût élevé de livres en majorité importés, un manque de soutien financier, une fluctuation de la monnaie d'échange (achat en euros principalement), et un faible réseau de distribution¹². En effet, une fois la rentrée scolaire terminée, les événements favorisant la vente des livres sont rares. La récente création du Salon du livre ne permet pas encore de tirer des conclusions significatives sur son impact. Le seul bouquiniste de Djibouti, installé au marché central de Djibouti et présent depuis une trentaine d'années au moins, se fournit auprès de l'Institut français de Djibouti ou achète auprès de particuliers. Contrairement aux libraires, il est sollicité pendant les vacances par des parents désireux que leurs enfants s'entraînent à lire. Il y a très peu de demandes de manuels scolaires, car ceux-ci restent accessibles grâce aux subventions du gouvernement¹³.

Les autorités nationales indiquent une moyenne de trois à cinq employés¹⁴ par librairie. Nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 3378 personnes employées par tout le secteur du livre et de l'édition en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il existe 10 bibliothèques publiques dans l'ensemble du pays¹⁵. Pendant longtemps, l'Institut français Arthur Rimbaud fut la seule référence pour les lecteurs assidus en dehors de trois bibliothèques scolaires et de la Bibliothèque municipale Ville Djibouti, qui a fonctionné une dizaine d'années avant de faire place à la Bibliothèque Nationale.

Grâce à son ancienneté, la bibliothèque de l'Institut français de Djibouti dispose de programmes de promotions du livre et de la lecture variés, de collections importantes (16 098 documents), et d'un budget régulier dédié aux collections¹⁶. Même si une légère baisse de la fréquentation est constatée, on peut souligner la diversité des programmes mis en avant pour encourager les coins lectures en partenariat avec des associations de la société civile¹⁷. Le numérique fait partie intégrante des offres de l'Institut, ce qui explique peut-être une fréquence importante de la jeunesse – avec plus de 50 % d'abonnements jeunes¹⁸. Il est à noter, enfin, que l'Institut a mis en place des programmes d'aide à l'édition et à la publication de livres traduits en français.¹⁹

Malgré sa création récente en 2020, la Bibliothèque Nationale a réussi également à mettre en place un certain nombre d'activités destinées à la promotion du livre (ateliers de peinture et de calligraphie, concours de dictée²⁰, etc.). L'organisation des deux premiers Salon du livre (2023 et 2024) a permis à la Bibliothèque Nationale de voir décoller sa fréquentation, même si le manque de données ne permet pas une vue d'ensemble. L'on note aussi l'existence d'une dizaine de Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)²¹ dans tout le pays.

En plus des nombreuses activités de promotion de la lecture menées par le tissu associatif depuis une dizaine d'années, le CRIPEN a également mis en place depuis 2006 un Groupe de travail pour la promotion du livre et de la lecture, pour l'aménagement de coins lectures dans les salles des écoles primaires, et pour approvisionner les bibliothèques des collèges et des lycées.²² D'autres initiatives notables du CRIPEN sont la Semaine du livre, organisée au mois de mars ; et l'émission littéraire télévisée « Des mots d'ici et d'ailleurs », qui est destinée à promouvoir les nouveautés littéraires des écrivains djiboutiens. Le Salon du livre de Djibouti, organisé par le ministère de la Culture et de la Jeunesse, constitue le seul festival relatif au secteur dans le pays. Il a connu deux éditions (2023 et 2024). Malgré ces nombreuses initiatives, l'absence de données empêche de mesurer les habitudes de lecture de la population.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 638 530 USD, les principaux pays d'importation étant l'Inde, la France, l'Égypte, la Somalie et l'Éthiopie²³. Le CRIPEN est le premier importateur de livres, notamment les manuels scolaires imprimés en Inde²⁴. Les maisons d'édition publiques et privées impriment soit en Inde, soit à Dubai²⁵, pour des raisons de coût. Le montant des exportations était quant à lui de 377 050 USD.

FORMATION

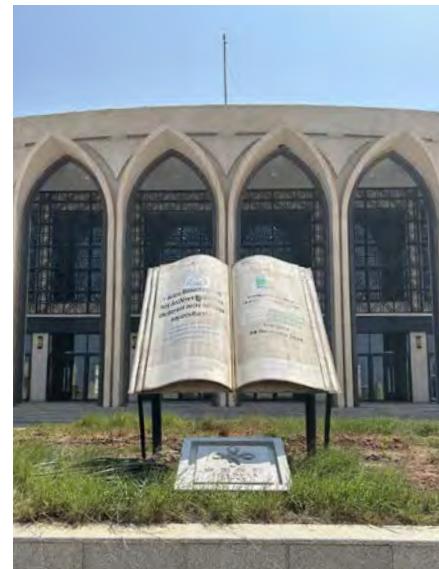
L'Université de Djibouti dispense depuis une quinzaine d'années une formation de documentaliste et d'archiviste au niveau de la licence. Certains licenciés trouvent ensuite des emplois au sein de la Bibliothèque Nationale. L'Institut français de Djibouti a mis en place récemment un plan de développement des compétences professionnelles des bibliothécaires et animateurs, qu'il compte réaliser prochainement²⁶.

Le CRIPEN, quant à lui, a formé à l'étranger dans un premier temps, notamment en France, un grand nombre d'enseignants de l'école primaire et du secondaire pour qu'ils prennent en charge le processus de l'édition du livre. Aujourd'hui, le CRIPEN fonctionne quasiment en autonomie.

Néanmoins, face à l'expansion de l'édition des livres non scolaires, le nombre de personnes formées dans ce domaine reste insuffisant²⁷. D'où, selon les professionnels du secteur, la difficulté pour les éditeurs de trouver des experts locaux, ce qui les oblige à faire appel à des experts en dehors de Djibouti, ce qui augmente encore plus le coût de production²⁸.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les associations professionnelles du secteur du livre se sont multipliées depuis une dizaine d'années. Parmi les plus actives, l'on peut citer La Caravane du Livre (association réunissant des passionnés de la lecture), créée en 2016, et La Boussole du Savoir (collectif d'écrivains et d'universitaires), créée en 2018. L'Association des Écrivains Djiboutiens a été créée récemment dans la foulée du Salon du livre de 2023, au même titre que l'Association de Bibliothécaires Archivistes Documentalistes Djiboutiens. Néanmoins, ces associations travaillent de manière irrégulière, ce qui limite la visibilité de leurs actions. Elles sont aussi essentiellement locales, et très peu impliquées dans l'élaboration et le suivi des mesures et politiques relatives au secteur du livre et de l'édition.



Archives Nationales et Bibliothèque de Djibouti. © UNESCO/Idy Moussa Iye

NOTES

1. Magazine *Vision*, édition n°12, juin 2024. P. 18.
2. www.journalofficiel.dj, portant sur l'organisation du ministère de la Jeunesse et de la Culture.
3. www.journalofficiel.dj, relatif au droit d'auteur et droits voisins. Consulté le 23 février 2025.
4. Entretien avec M. Mohamed Aden, Chef de Service du Livre et de la lecture publique, juillet 2024.
5. Ibid.
6. Ibid.
7. CRIPEN. *Rapport sur les Activités du CRIPEN*. P.9.
8. Entretien avec M. Mohamed Aden, Chef de Service du Livre et de la lecture publique, juillet 2024.
9. Ibid.
10. Entretien avec Mme Arafo, propriétaire de la maison d'édition Francolin, août 2024.
11. Entretien avec M. Mohamed Aden, Chef de Service du Livre et de la lecture publique, juillet 2024.
12. Entretien avec Mme Arafo, propriétaire de la librairie Victor Hugo, août 2024.
13. Entretien avec le bouquiniste de Djibouti, août 2024.
14. Entretien avec M. Mohamed Aden, Chef de Service du Livre et de la lecture publique, août 2024.
15. Ibid.
16. Institut français de Djibouti. « Statistiques Médiathèque ».
17. Institut français de Djibouti. « Liste des Actions Bureau du livre ».
18. Institut français de Djibouti. « Statistiques Médiathèque ».
19. Institut français de Djibouti. « Programme d'Aide à la Publication ».
20. Entretiens avec Mme Kaltoum, ancienne Directrice de la Bibliothèque nationale, juillet 2024.
21. Mohamed Aden, *Document de synthèse sur les CLACS*.
22. CRIPEN. *Rapport sur les activités du CRIPEN*. P. 13.
23. Nations Unies, *UN Comtrade Database : Djibouti Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023, consulté le 24 février 2025.
24. Entretiens avec Mme Roda, Directrice du CRIPEN, juillet 2024.
25. Entretien avec M. Mohamed Aden, Chef de Service du Livre et de la lecture publique, août 2024.
26. Institut français de Djibouti. « Fiche Projet COBIAC 20222023 ».
27. Entretiens avec Mme Arafo, propriétaire de la maison d'édition Francolin, août 2024.
28. Ibid.

ÉGYPTE

	Population 114,5 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 75%
	PIB par habitant 3 457 USD (2023)
	Population urbaine 43% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 93%
	Usagers Internet (2022) 72%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	1 600
Titres édités	27 498
Librairies	153
Bibliothèques publiques	924
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 124 000
Emplois	50 000

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

L'histoire de la documentation des connaissances en Égypte remonte à l'époque pharaonique. La production de papyrus a joué un rôle essentiel dans l'évolution de la fabrication du papier, comptant parmi les plus anciennes méthodes de préservation et de consignation du savoir humain. Les papyrus de l'Égypte antique figurent parmi les premières formes de livre connues dans le monde.

L'histoire de l'édition égyptienne a franchi une étape importante après l'arrivée de la première presse à imprimer moderne du pays, venue de France avec la campagne menée par Napoléon Bonaparte. L'idée de créer une imprimerie a été soutenue par Muhammad Ali Pacha, vice-roi albanais ottoman et dirigeant de facto de l'Égypte de 1805 à 1848. En 1815, il envoie donc une première mission dans la ville de Milan, en Italie, pour étudier l'art de l'imprimerie. Ce travail a abouti à la création de l'imprimerie de Boulaq, également connue sous le nom d'imprimerie Amiria (qui signifie « gouvernementale » en arabe), officiellement ouverte en 1821 en tant que première imprimerie gouvernementale d'Égypte¹. Sa première publication, un dictionnaire italien-arabe, était en adéquation avec la vision de Muhammad Ali qui souhaitait favoriser le progrès en échangeant avec l'Europe. Parmi les autres publications notables de ces débuts figurent *Kalila et Dimna* (1826), *Gulistan al-Saadi* (1828) et *Les Mille et Une Nuits* (1836).

De grandes maisons d'édition égyptiennes ont vu le jour au cours de la première moitié du XX^e siècle et ont joué un rôle essentiel dans le développement du secteur. Parmi les plus importantes figurent Dar Al-Hilal Al-Masriya et Dar Al-Maaref, toutes deux intégrées à l'Autorité nationale de la presse.

L'Égypte a vu naître de nombreux écrivains accomplis, ayant apporté une contribution significative à la littérature. Naguib Mahfouz, notamment connu pour sa *Trilogie du Caire* (publiée entre 1956 et 1957), a été le premier

lauréat égyptien du prix Nobel de littérature, en 1988. Parmi les autres écrivains remarquables, nous pouvons également citer Ahmed Khaled Tawfiq, connu pour ses écrits en arabe dans les genres de l'horreur et de la science-fiction, notamment la série *Ma Waraa al-Tabiaa* (« Paranormal »), Hoda Shaarawi, première écrivaine féminine d'influence et pionnière du mouvement féministe égyptien, et Nawal El Saadawi, autrice féministe qui a écrit de puissants ouvrages de non-fiction, tels que *La face cachée d'Ève* (1977), ainsi que des livres de fiction, tels que *Hubb frzaman al-naft* (paru en 1993 et traduit en anglais avec le titre *Love in the Kingdom of Oil*, « L'amour au royaume du pétrole »).

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

L'Organisme général égyptien du livre (*Egyptian General Book Organization - EGBO*) est l'institution de coordination pour le secteur du livre en Égypte, agissant sous l'égide du ministère de la Culture. Il a été créé par décret présidentiel en 1961, sous le nom d'Autorité générale de l'information, de l'édition, de la distribution et de l'impression. Il a connu des changements rapides et multiples entre 1961 et 1971, et a finalement été renommé en 1993 par le Décret présidentiel no 176.

L'Autorité égyptienne de la propriété intellectuelle a également été créée par décret présidentiel. Cette entité publique est chargée d'organiser, de gérer et de protéger les droits de propriété intellectuelle au niveau national.

L'édition publique joue un rôle actif dans le secteur du livre égyptien. Les institutions publiques qui publient sont les suivantes : l'EGBO, qui publie des œuvres intellectuelles et créatives dans divers domaines pour des auteurs égyptiens et des pays arabes ; la Bibliothèque Nationale et les Archives nationales égyptiennes, qui se concentrent sur la publication d'œuvres patrimoniales et l'édition de manuscrits ; l'Organisation générale des palais de la culture ; le Centre national de la traduction, chargé de traduire en arabe

des œuvres intellectuelles et créatives écrites en langues étrangères ; et le Centre national de la culture de l'enfant, qui publie de la littérature destinée aux enfants et aux jeunes lecteurs. Les principaux objectifs de ces institutions sont de fournir un contenu lisible et de proposer des livres imprimés à prix coûtant, voire en dessous – offrant ainsi des livres subventionnés au public.

En Égypte, plusieurs ministères et entités gouvernementales contribuent à l'édition, dans divers domaines spécialisés. Le ministère de l'Éducation produit des manuels scolaires, tandis que le ministère de l'Enseignement supérieur aide les universités à publier des revues spécialisées qui font progresser la recherche. Le ministère des Dotations religieuses et le Conseil suprême des affaires islamiques diffusent des ouvrages religieux et savants, tandis que l'Église copte orthodoxe d'Égypte préserve et promeut son riche patrimoine par le biais de ses propres publications. Des institutions telles que la Bibliotheca Alexandrina jouent un rôle essentiel dans la diffusion du savoir et de la culture, tandis que les imprimeries nationales telles Amiria Press veillent à ce que les besoins en matière d'impression officielle et à grande échelle soient satisfaits. Ensemble, ces entités contribuent à façonner le paysage diversifié et dynamique de l'édition égyptienne.

La Loi no 20 de 1936 sur la presse et les publications constitue l'un des premiers cadres législatifs fondamentaux régissant l'édition et l'impression en Égypte. Au fil des décennies, elle a fait l'objet de diverses modifications afin de l'adapter à l'évolution du paysage médiatique et des besoins sociétaux. Plus récemment, la loi régissant la presse, les médias et le Conseil suprême de régulation des médias (Loi no 180 de 2018) a été promulguée pour définir un cadre juridique complet pour l'édition électronique et imprimée. Cette loi insiste sur les principes de la liberté d'expression, tout en établissant des règles qui s'appliquent aux plateformes d'édition contemporaines.



Salon International du Livre du Caire © General Egyptian Book Organization

Pour protéger la propriété intellectuelle et les droits d'auteur, l'Égypte a promulgué la Loi no 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle ainsi qu'à l'application des réglementations par le biais de différents décrets du Premier ministre. Cette loi vise à protéger la créativité, l'innovation et la concurrence loyale. Elle accorde aux auteurs, aux artistes et aux créateurs des droits exclusifs sur leurs œuvres pendant 50 ans après leur décès. Pour faire respecter ces droits et résoudre les litiges, l'Égypte a mis en place des tribunaux économiques spécialisés dans les questions de propriété intellectuelle.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'en vertu de la loi égyptienne sur la taxe sur la valeur ajoutée (Loi no 67 de 2016), les livres sont exonérés d'impôts. Sur la liste des biens et services exonérés de TVA en vertu de cette loi figurent le papier

journal, le papier pour impression, le papier à lettre, les cahiers, les livres, les brochures pédagogiques, les journaux et les magazines. Ces exonérations sont décrites dans la section réglementant les politiques fiscales relatives au matériel imprimé et éducatif². La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique également que l'industrie du livre ne bénéficie pas d'incitations fiscales.

L'Égypte met en œuvre des projets nationaux visant à produire des livres de haute qualité à des prix abordables, tels que le projet de publication de l'Autorité générale des palais de la Culture sous la tutelle du ministère de la Culture³. Cette initiative permet de subventionner des livres recouvrant une grande variété de domaines afin de les rendre accessibles à un large public.

Le gouvernement renforce également les maisons d'édition nationales, telles que l'EGBO, la Bibliothèque Nationale et les Archives nationales d'Égypte, en finançant la production de livres et en améliorant les technologies d'impression et de distribution.

Le gouvernement soutient l'adoption de technologies modernes, telles que l'impression numérique et les plateformes de publication électronique, afin de réduire les coûts et d'augmenter l'accessibilité des livres. Ces actions sont menées en collaboration avec les ministères de la Communication et de la Culture. Outre le soutien financier, l'État encourage l'édition en organisant des salons du livre internationaux ainsi que locaux, qui constituent d'importantes plateformes culturelles et commerciales.

Quant aux bibliothèques, l'État alloue des budgets pour l'achat de livres nouvellement publiés par des éditeurs du pays afin d'enrichir les bibliothèques publiques et universitaires. Le gouvernement égyptien se concentre sur la construction de nouvelles bibliothèques publiques et la modernisation des bibliothèques existantes, les transformant en centres éducatifs et culturels. Les investissements visent également à enrichir les bibliothèques scolaires et universitaires d'ouvrages scientifiques et culturels, pour soutenir le développement de l'éducation et favoriser une culture de la lecture chez les jeunes.

Les livres pédagogiques, y compris les manuels scolaires, les ouvrages de référence et les manuels de préparation aux examens, constituent une part importante du secteur de l'édition en Égypte en raison des besoins du secteur de l'éducation⁴. Les manuels scolaires des écoles publiques égyptiennes sont fournis gratuitement. Cette politique s'inscrit dans le cadre de l'engagement du gouvernement égyptien à garantir l'accès à l'éducation pour tous les élèves, comme le stipule l'article 19 de la Constitution égyptienne de 2014. La Constitution garantit le droit à l'enseignement gratuit à tous les niveaux et exige que l'État fournit les ressources nécessaires pour atteindre cet objectif.

ÉDITION

La Bibliothèque Nationale et les Archives nationales égyptiennes fournissent des numéros de dépôt, gratuits pour les livres publiés en Égypte aussi bien par des éditeurs publics que privés, et proposent des ISBN gratuits pour tous les titres.

Selon l'association des éditeurs égyptiens (*Egyptian Publishers Association* - EPA), l'Égypte compte 1 600 éditeurs⁵. D'après les statistiques des dépôts de la Bibliothèque Nationale et des Archives nationales égyptiennes, la quantité de titres publiés en Égypte entre 2021 et 2023 est la suivante : 14 346 (2021), 15 914 (2022) et 27 498 (2023). Quant au nombre d'exemplaires des livres imprimés publiés ces dernières années, il s'élève à 356 352 en 2021, 387 373 en 2022 et 740 357 en 2023.

D'après les entretiens menés avec un représentant de l'EPA, le rapport entre la production de livres numériques et la production de livres imprimés en 2023 est de 1/3⁶.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que 86 % des livres publiés en 2023 étaient en arabe, tandis que les 14 % restants se répartissaient entre différentes langues étrangères, telles que l'anglais, le français, le russe, l'italien et l'allemand. En effet, si l'arabe reste la principale langue de publication, l'EGBO et le Centre national de la traduction publient de nombreux titres dans ces langues.

Ces publications reflètent les efforts du ministère de la Culture pour faire découvrir les œuvres créatives égyptiennes aux lecteurs non arabophones, souvent en collaboration avec d'autres ministères égyptiens ou des institutions culturelles étrangères. Parmi les initiatives notables en matière d'édition figure le projet « Roya », une collaboration entre le ministère de la Culture et le ministère des Dotations religieuses, qui produit des titres en plusieurs langues, notamment l'allemand, l'anglais, le chinois,

l'espagnol, le français, le grec et le russe. Ce projet, avec plus de 50 titres, vise à contrer les idéologies extrémistes et à promouvoir des valeurs de tolérance et de respect pour les rôles des femmes grâce à des ouvrages tels que *Women on the Throne of Egypt* du Dr Mamdouh El-Damaty.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 38 % des titres publiés en 2023 ont été écrits par des femmes. Les femmes ont également apporté des contributions significatives en occupant des postes importants dans le secteur de l'édition égyptien. Suheir Al-Qalamawi a notamment été la première femme à diriger l'EGBO, ainsi que la Foire internationale du livre du Caire lors de sa session inaugurale en 1965. Ces dernières années, des femmes telles que Karima Sami (Centre national de la traduction) et Nevin Moussa (Bibliothèque Nationale et Archives Nationales égyptiennes) ont continué à jouer un rôle de premier plan dans l'édition d'État.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que 153 librairies physiques étaient en activité en 2023, tandis que l'EPA indique qu'il en existait 350. L'écart entre ces deux chiffres peut s'expliquer par des définitions différentes de ce qu'est une librairie, puisque les livres sont également vendus dans les papeteries et les supermarchés, ainsi que sur des étals dans la rue. En outre, le ministère de la Culture est en train d'installer 333 « kiosques à livres », des points de distribution de livres accessibles qui font partie de l'initiative présidentielle intitulée « Une vie décente » et se concentrent sur les villages des zones les plus reculées du pays⁷.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 2 460 678 exemplaires de livres ont été vendus en 2023. En 2021, ce chiffre était de 717 949 ; et de 361 828 en 2022.

De nombreuses maisons d'édition privées exploitent également des points de vente spécialisés dans la vente de livres, dont la plupart se trouvent au Caire. Shorouk Bookstores compte parmi les plus remarquables. Elle est largement reconnue pour sa vaste sélection de livres culturels, littéraires et scientifiques, et s'adresse à un large éventail de lecteurs. Diwan Bookstore s'adresse plus particulièrement aux amateurs de littérature contemporaine et d'ouvrages traduits, tandis que Alef Bookstores propose une collection variée de livres arabes et étrangers. Madbouly Bookstore est un autre acteur clé, figurant parmi les principaux distributeurs de livres en Égypte. Outre ces points de vente privés, l'Égypte abrite des marchés du livre populaires, dont le plus réputé est celui de Sour Al-Azbakeya. Ce marché est réputé pour proposer des livres neufs et d'occasion à des prix abordables, ainsi qu'une large sélection de livres rares, d'ouvrages sur le patrimoine, de ressources universitaires et de romans. Par ailleurs, les éditeurs privés ont adopté les plateformes numériques, en collaborant avec des applications telles que Read to Me, afin d'augmenter leurs ventes et de toucher un public plus large. En outre, la plateforme numérique de la Fondation Hindawi met gratuitement en ligne des livres traduits. De plus, la Banque Égyptienne du savoir (*Egyptian Knowledge Bank* – EKB), lancée en 2014, donne accès à 250 000 livres en anglais et en arabe⁸.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que 78 salons du livre et festivals littéraires ont eu lieu en Égypte en 2023. L'EPA a également fait état de dix foires du livre régionales qui se sont tenues dans dix gouvernorats différents, en plus de la Foire internationale du livre du Caire (*Cairo International Book Fair* – CIBF)⁹. La CIBF, fondée en 1969 avec le parrainage du président égyptien, est l'un des salons du livre les plus anciens et les plus importants au monde. Selon des statistiques récentes, la Foire a accueilli quelque 4,5 millions de visiteurs lors de sa dernière édition. L'édition de 2025 a vu la participation de 1 246 éditeurs venus

d'Égypte, du monde arabe et d'ailleurs, et représentant 70 pays au total¹⁰. La CIBF revêt une importance particulière pour les secteurs de l'édition égyptien et arabe, le vaste marché égyptien offrant d'importantes opportunités aux participants. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis sur les ventes totales pendant la Foire, les rapports officiels du ministère de la Culture indiquent que 400 000 exemplaires ont été vendus, rien que pour les publications du ministère.

La CIBF facilite les échanges professionnels entre les éditeurs égyptiens et du monde entier, créant de précieuses opportunités d'investissement, en général, ainsi que de collaboration pour des traductions, en particulier. Elle apporte un soutien direct aux éditeurs égyptiens en octroyant des subventions pour la location des stands et les frais connexes, et soutient de façon similaire les éditeurs arabes. Elle applique également des mesures de protection de la propriété intellectuelle strictes : elle interdit les reproductions non autorisées et se coordonne avec les associations d'éditeurs égyptiennes et arabes pour faire respecter ces normes. En outre, un site web dédié facilite la vente en ligne de livres imprimés, étendant ainsi la portée de l'événement aux lecteurs qui ne peuvent pas s'y rendre en personne.

Pour soutenir davantage l'industrie de l'édition dans le pays, le ministère de la Culture, par la voie de l'EGBO, organise les dix foires du livre régionales mentionnées précédemment. Ces foires permettent aux éditeurs publics et privés de distribuer leurs livres dans tout le pays, en particulier dans les régions où les éditeurs privés ne disposent pas de circuits de vente directe. Pour de nombreux éditeurs, ces foires sont donc cruciales¹¹. Notamment parce qu'elles proposent souvent des livres au public avec des prix subventionnés, pour garantir l'accès à des ouvrages abordables dans les différentes provinces¹².

Selon l'EPA, le secteur employait 8 000 personnes en 2023, dont 40 % de femmes. La réponse de

l'autorité nationale à l'enquête a fourni un ratio légèrement plus élevé de 50 %. Le nombre des emplois indirects dans les services d'édition (traduction, conception, relecture, impression, etc.) est estimé à 50 000¹³.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

L'infrastructure bibliothécaire du pays comprend 923 bibliothèques publiques, sans compter la Bibliothèque Nationale égyptienne. De plus, le paysage bibliothécaire est complété par 482 bibliothèques universitaires, 29 429 bibliothèques scolaires et 48 bibliothèques spécialisées¹⁴.

S'appuyant sur une solide tradition culturelle de la lecture, le gouvernement et les établissements d'enseignement encouragent les habitudes de lecture et mènent des activités de promotion de la lecture publique. Ces activités incluent des bibliothèques mobiles dans les zones reculées, des campagnes de dons de livres, des ateliers de contes, des lectures de poèmes, des tables rondes et des ateliers pour enfants.

L'Égypte travaille activement à étendre son programme de bibliothèques mobiles afin de toucher les zones rurales et mal desservies via le Projet de bibliothèques mobiles. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre le ministère de la Culture et le Fonds égyptien général des bibliothèques. En 2024, le ministère a annoncé de nouvelles bibliothèques mobiles pour les gouvernorats frontaliers, tels que ceux du Nord-Sinaï, de Marsa Matrouh, d'Assouan, de la Nouvelle Vallée et de la mer Rouge. Les bibliothèques mobiles sont équipées d'une grande variété de livres et de ressources pédagogiques, et proposent aussi des activités enrichissantes comme des séances de contes et des programmes d'alphabétisation. Les objectifs sont de soutenir la passion de la lecture et de fournir un accès à de l'information qui favorise l'autonomisation des individus et des communautés¹⁵.

Les principaux prix littéraires en Égypte comprennent : la médaille Naguib Mahfouz pour la littérature, décernée chaque année par l'American University in Cairo Press ; le prix culturel Sawiris parrainé par la fondation Sawiris pour le développement social ; le prix du Nil pour les créateurs égyptiens et arabes, décerné par le Conseil supérieur de la culture ; et le prix Hamdi Abu Golayel, du nom du célèbre écrivain égyptien. Ces prix jouent un rôle important dans la promotion et la reconnaissance des talents littéraires en Égypte.

IMPORTATION/EXPORTATION

D'après des recherches documentaires, les importations égyptiennes de livres imprimés et d'objets similaires en 2023 s'élevaient à 26,9 millions USD (1,8 % de la part mondiale), tandis que la valeur des exportations était de 38,7 millions USD (2,6 % de la part mondiale)¹⁶.

Les exportations égyptiennes de livres imprimés et d'objets similaires ont connu une croissance remarquable au cours de ces trois dernières années. Les exportations sont passées de 26,4 millions USD en 2012 à 8 millions USD en 2017, pour se stabiliser autour de 11 millions USD entre 2018 et 2019. Après quoi, elles ont augmenté avec régularité jusqu'à atteindre 13,8 millions USD en 2021, mais un changement spectaculaire s'est produit en 2022 et 2023, avec des exportations passant à 23 millions USD puis 38 millions USD, soit une augmentation de 65 % en un an seulement. Ce pic souligne le renforcement de la position de l'Égypte sur le marché mondial de l'édition, alors que le pays étend sa portée et son influence sur les échanges commerciaux aux niveaux régional et international. Les principales destinations des exportations égyptiennes en 2023 étaient la Libye (48 %), les Pays-Bas (13 %), le Maroc (6 %), l'Algérie (5 %), le Yémen (5 %) et l'Arabie saoudite (3 %).

Dans le même temps, le secteur a été confronté à des difficultés économiques dues à des facteurs macroéconomiques, tels que le flottement de la livre égyptienne. Ces facteurs ont eu une incidence sur les coûts d'importation des produits du secteur de l'édition, y compris le papier. Selon la Chambre de l'imprimerie de la Fédération égyptienne des industries, cela a entraîné un triplement des coûts de production et les marges bénéficiaires des éditeurs ont été réduits de 50 %¹⁷.

FORMATION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête mentionne un diplôme en développement culturel proposé par le département des bibliothèques et de la documentation de l'université du Caire. Plusieurs universités, telles que l'Université américaine du Caire et l'université Pharos d'Alexandrie, organisent des ateliers de création littéraire. Une formation professionnelle aux technologies de numérisation, telles que Photoshop, InDesign et autres programmes de l'industrie du livre, est disponible pour les employés du secteur de l'édition au sein du ministère de la Culture. En outre, la Bibliotheca Alexandrina et les bibliothèques publiques dans tout le pays offrent des formations aux bibliothécaires professionnels dans des domaines spécialisés, tels que la gestion de bases de données.

En outre, de nombreuses actions de renforcement des capacités sont organisées dans le cadre du programme professionnel de la CIBF, en coopération avec des organisations internationales, telles que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), les associations d'éditeurs égyptiennes et arabes et l'Union internationale des éditeurs (UIE). Ces dernières années, la Foire a mis en place des programmes de formation professionnelle et des ateliers visant à développer les compétences des éditeurs dans divers domaines propres au secteur, notamment sur l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle dans l'édition.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Union des écrivains égyptiens, créée en vertu de la Loi no 65 de 1975, est un organisme indépendant qui se consacre au soutien et à la protection des écrivains, des poètes et des intellectuels. Elle défend la liberté d'expression, la créativité littéraire et les droits des auteurs, tout en fournissant des aides financières, des pensions et une couverture des soins de santé. L'Union promeut activement la littérature et la culture égyptiennes par le biais d'événements littéraires, de conférences, de salons du livre et de prix, et représente les écrivains égyptiens auprès des plateformes internationales afin d'encourager les échanges culturels. Engagée dans la protection de la propriété intellectuelle et l'élaboration de politiques culturelles, elle joue un rôle essentiel dans le façonnement du paysage littéraire égyptien. Parmi ses membres notables, on peut citer Tawfiq al-Hakim, figure clé de la littérature arabe contemporaine.

Les maisons d'édition privées égyptiennes sont représentées par l'EPA, créée en 1965. Nombre d'entre elles sont également membres de l'Union des éditeurs arabes, et quelques-unes sont membres de l'UIE. L'EPA établit des lignes directrices que les éditeurs doivent respecter et définir leurs droits, leurs devoirs et leurs moyens de coopération. Elle cherche à améliorer la qualité des livres arabes, à élargir leur accessibilité aux niveaux national comme international et à préserver l'intégrité de la profession. Elle encourage aussi la collaboration entre les éditeurs pour améliorer leur fonctionnement, créer des occasions de présenter les livres arabes à l'étranger et soutenir la sensibilisation à la culture dans le pays. L'association s'efforce également de normaliser les pratiques d'édition et d'unifier la communication entre les éditeurs en Égypte, dans les pays arabes et dans le monde.

Le Centre IFLA pour les bibliothèques et les institutions de l'information de langue arabe, créé à la Bibliotheca Alexandrina en 2007, fait le lien entre la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des institutions (IFLA) et la communauté des bibliothèques de langue arabe. Le centre a été créé suite à un accord signé lors de la 73e conférence annuelle de l'IFLA à Durban, en Afrique du Sud, afin de renforcer la collaboration, le développement professionnel et la visibilité des bibliothèques de langue arabe aux niveaux régional et international¹⁸.

Il convient également de mentionner ici le comité du livre et de l'édition du Conseil Supérieur de la Culture, qui est composé d'experts, d'universitaires et de professionnels de l'édition ayant une expertise sectorielle. Étant donné que le Conseil Supérieur de la Culture, sous la tutelle du ministère de la Culture, cherche à coordonner les efforts gouvernementaux et non gouvernementaux dans le domaine du livre et de l'édition, ce comité joue un rôle consultatif apte à façonner les politiques et stratégies sectorielles.

NOTES

1. Amiria Press. 2025. « Histoire d'Amiria Press » (en arabe). <http://www.alamiria.com/Sec/history>. Consulté le 20 février 2025.
2. Gouvernement égyptien. *Gazette officielle*. 2016. Loi no 67 de 2016 relative à la taxe sur la valeur ajoutée. <https://manshurat.org/node/14613> (en arabe). Consulté le 20 février 2025.
3. Service des missions et des affaires culturelles – Cairo Urban Initiatives Platform, Le Caire. « Giza Culture Palace ». <https://www.cuipcairo.org/en/directory/giza-culture-palace>. Consulté le 21 février 2025.
4. MNR Markwide Research. 2025. *Egypt Book Services Market 2025-2034 | Size, Share, Growth*. Consulté le 8 mars 2025.
5. Entretien individuel avec un représentant de l'Association des éditeurs égyptiens, 2024.
6. Ibid.
7. « Egypt's Minister of Culture Launches 1st Outlet of "Your Book Kiosk" ». *Egypt Forward*, 18 novembre 2021. <https://egyptfwd.org/Article/6/4091/Egypt%20%99s-Minister-of-Culture-Launches-1st-outlet-of-Your-Book>. Consulté le 21 février 2025.
8. Shahd Hashem, "Egyptian Knowledge Bank Offers Access to Over 250,000 E-Books, 1.4 Million Theses: Minister," *Ahram Online*, 5 septembre 2024, <https://english.ahram.org.eg/News/531338.aspx>.
9. Ibid.
10. <https://cairobookfair.gebo.gov.eg/>. Consulté le 8 mars 2025.
11. Ministère de la Culture. 2025. « Le ministre de la Culture approuve le projet de Foire internationale du livre pour la période estivale » (en arabe). <http://www.moc.gov.eg/ar/media-center/news/وزيرة-الثقافة-تعتمد-خططة-معارض-الكتاب-خلال-شهر-الصيف>. Consulté le 20 février 2025.
12. Youm7. 2024. « Expositions estivales de l'Autorité du livre à Suez, à Ras el-Bar et au Sinaï » (en arabe). <https://www.youm7.com/story/2024/7/22/6648264/>. Consulté le 20 février 2025.
13. Entretien individuel avec un représentant de l'Association des éditeurs égyptiens, 2024.
14. Données fournies par la Bibliotheca Alexandrina, qui accueille l'IFLA Égypte, le 30 janvier 2025.
15. « Culture on wheels: Egypt rolls out 5 new mobile libraries to border governorates ». *Egypt Independent*, 7 juin 2024.
16. www.trendeconomy.com. Consulté le 8 mars 2025.
17. Moneim, Doaa A. « Egypt's publishing industry makes slight recovery amid ongoing challenges ». *Ahramonline*, 30 janvier 2020. Consulté le 8 mars 2025.
18. « About the IFLA Centre ». <https://www.bibalex.org/IFLA-libraries-tolerance08/Home/StaticPage.aspx?page=2&lang=en>. Consulté le 8 mars 2025.

ÉRYTHRÉE

	Population 3,5 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2018) 77%
	PIB par habitant 689 USD (2011)
	Population urbaine 43% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 50%
	Usagers Internet (2022) 27%

Source : Banque mondiale.



Secteur du livre

Données estimées 2023

Maisons d'édition **4**

Titres édités **15**

Librairies **5**

Bibliothèques publiques **97**

Bibliothèques publiques par habitant **1 pour 36 000**

Emplois **380**

CONTEXTE HISTORIQUE

Après son accession à l'indépendance en 1993, le gouvernement érythréen a favorisé le développement des langues locales (telles que le tigrigna et le tigré) et encouragé l'édition dans le cadre des efforts de construction de la nation. Cependant, le secteur de l'édition est confronté à une disponibilité limitée des ressources, telles que les imprimeries, le papier et les infrastructures de distribution. La plupart des publications du pays sont réalisées par des entités gérées par le gouvernement ou affiliées à celui-ci.

L'Érythrée compte nombre d'auteurs remarquables qui ont apporté une contribution importante à la littérature, tant dans le pays qu'à l'échelle internationale. Beyene Haile, connu pour son roman Haddas, est célébré pour ses œuvres littéraires qui explorent la culture et l'histoire érythréennes, ainsi que les subtilités des problématiques de l'identité et de l'héritage. Reesom Haile est un autre écrivain important, célèbre pour ses poèmes composés en tigrigna, l'une des principales langues de l'Érythrée. Saba Kidane, poète, autrice et militante, a grandement contribué à la littérature érythréenne en amplifiant les voix et les expériences des Érythréennes.

Gebreyesus Hailu, plus connu pour son roman The Conscript (écrit en 1927 et publié en 1950), est considéré comme l'auteur de l'un des premiers romans modernes en tigrigna. Ghirmai Negash, universitaire, poète et traducteur, est largement connu pour ses traductions en anglais de la littérature érythréenne, dont The Conscript. Son travail a contribué à faire connaître la littérature érythréenne à un public mondial, l'a aidant à gagner en visibilité dans les anthologies littéraires africaines, les festivals et les discussions scientifiques.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Information, dont la mission principale est la supervision des médias et de la communication, contribue également à promouvoir la littérature. Le Département d'arabe joue notamment un rôle clé dans le développement de la littérature arabe dans le pays¹.

La Proclamation n° 23/1992 a créé le Département de l'information et de la culture, dont le mandat inclut le développement de l'art et de la littérature érythréens, ainsi que la promotion de l'étude des langues érythréennes².

Parmi les piliers du cadre juridique régissant le secteur de l'édition, on trouve la Proclamation n° 90/1996 sur la presse nationale, pierre angulaire de la réglementation de l'Érythrée en matière d'édition. Ce document impose à tous les éditeurs de s'enregistrer auprès du ministère de l'Information et d'obtenir une autorisation pour leurs activités de publication et d'impression. Bien que l'Érythrée ne dispose d'aucune loi spécifique sur les droits d'auteur, le Code civil érythréen (2015) offre une protection aux auteurs et éditeurs, principalement axée sur la reproduction et la distribution des œuvres.

Le ministère de l'Éducation supervise le développement du contenu éducatif, la production de manuels et la fourniture aux écoles, tandis que l'Office national érythréen de développement des programmes scolaires crée, évalue et approuve les programmes et les manuels scolaires.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La politique nationale en matière d'éducation accorde au ministère de l'Éducation un contrôle total sur la production et la fourniture de manuels pour les écoles publiques. Il veille à ce que les ressources éducatives soient accessibles dans tout le pays, y compris dans les zones rurales, afin de promouvoir un accès équitable aux matériels d'apprentissage. Cette politique établit de fait un monopole gouvernemental sur l'élaboration, la production et la fourniture des manuels scolaires.

Dans le cadre du Plan sectoriel de l'éducation de l'Érythrée 2018-2022, le ministère de l'Éducation prépare, imprime et distribue gratuitement tous les manuels aux écoles de l'enseignement de base (préscolaire, élémentaire et secondaire)³. Les politiques culturelles et éducatives générales de l'Érythrée mettent l'accent sur l'égalité des sexes et l'inclusion des groupes marginalisés, notamment pour l'accès à l'éducation.

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies à travers des entretiens menés avec divers acteurs concernés.

ÉDITION

Les maisons d'édition indépendantes du gouvernement sont rares en Érythrée. La majeure partie de la production littéraire limitée du pays dans le secteur du livre commercial est contrôlée par des entités affiliées au gouvernement ou par des institutions religieuses. Les œuvres créatives et littéraires sont souvent publiées par des écrivains érythréens de la diaspora, plutôt que dans le pays.

Les recherches révèlent qu'il existe au moins quatre maisons d'édition en Érythrée, travaillant en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation pour développer des contenus conformes aux programmes scolaires et fournir des ressources éducatives aux écoles du pays. L'une d'entre elles s'appelle Hidri Publishers et a été fondée en 1995. Bien qu'elle soit principalement connue pour ses livres éducatifs, son objectif plus large est de produire des ouvrages dans tous les genres et dans toutes les langues érythréennes. De même, le ministère érythréen de l'Information, par l'intermédiaire de son unité de publication, gère les efforts de publication du gouvernement, dont la production de matériel éducatif, de documents officiels du gouvernement et de livres historiques et culturels. Les deux principales imprimeries en Érythrée sont Sabur Printing Services (SPS) et Eritrean National Printing Corporation (ENPC). Bien que le secteur soit largement dominé par des entités publiques, il existe quelques petites imprimeries privées qui répondent à la demande limitée du marché local. Ces presses privées se concentrent généralement sur les tirages de faible volume, notamment les livres, le matériel éducatif et l'impression commerciale occasionnelle. Le nombre de titres publiés en 2023 est estimé à 15.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Le gouvernement érythréen réglemente étroitement la distribution des livres, le ministère de l'Éducation assurant la majeure partie de la distribution par l'intermédiaire des établissements d'enseignement et des bibliothèques⁴.

Les recherches ont permis d'identifier au moins cinq librairies, dont la librairie Ghirmay, la librairie Awghet et Cathedral Stationery, toutes situées dans les grandes villes telles qu'Asmara et Keren. Elles vendent des manuels scolaires, des ouvrages culturels, du matériel d'apprentissage des langues et des textes religieux⁵.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 380 personnes employées dans le secteur en 2023.

Divers réseaux de la diaspora érythréenne, en particulier aux États-Unis, en Europe et au Canada, jouent un rôle important dans la publication et la distribution de la littérature érythréenne. Ces acteurs publient leurs œuvres par l'intermédiaire d'éditeurs internationaux ou indépendants. La distribution se fait principalement par le biais de plateformes en ligne telles que Bana Books, gérée par des Érythréens de la diaspora, qui se concentre uniquement sur la distribution d'ouvrages sur l'Érythrée et rédigés par des écrivains érythréens, tant dans le pays qu'à l'étranger⁶.

La distribution de livres en ligne en Érythrée n'en est qu'à ses débuts. L'absence de grosses plateformes d'e-commerce locales, associée à un accès restreint aux plateformes internationales telles qu'Amazon, s'explique par le faible niveau de culture numérique.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Il n'existe pas d'enquêtes détaillées ou de rapports officiels sur les habitudes de lecture et les formats préférés en Érythrée. Le pays dispose de deux bibliothèques publiques situées dans la capitale, ce qui se traduit par un faible accès à la bibliothèque par habitant. Cependant, quatre-vingts Salles de Lecture Communautaires (SLC) constituent une extension du Service des bibliothèques publiques de l'Érythrée dans les zones rurales. Au début, en 1993, le projet SLC était étroitement lié au programme



© By gBREW / Flickr.com (Image recadrée)

d'alphabétisation des adultes du Département de l'éducation des adultes de l'Érythrée. Les SLC étaient principalement destinées aux apprenants adultes en alphabétisation ou nouvellement alphabétisés. Cependant, comme les SLC ont d'abord été hébergées dans des bâtiments scolaires existants, les agriculteurs et les écoliers sont devenus les utilisateurs les plus actifs et les plus nombreux. Les villages se sont emparés des SLC, en faisant un élément important de la vie communautaire⁷.

En 2019, le comité national du Programme Information pour tous (PIPT) de l'Érythrée, en collaboration avec la bibliothèque numérique de Rora et le ministère de l'Éducation, a lancé le projet « Accessibilité de l'information dans les zones reculées de l'Érythrée grâce aux bibliothèques numériques »⁸. L'initiative vise à réduire les disparités en matière d'éducation, en offrant un accès aux matériaux d'apprentissage par le biais de bibliothèques numériques et en enrichissant les programmes scolaires avec des ressources numériques. Elle comprend également la formation des enseignants afin d'améliorer l'utilisation des ressources de la bibliothèque. Des bibliothèques numériques ont été créées dans six régions, au profit de onze internats et de quatre écoles publiques⁹. En Érythrée, la lecture est principalement axée sur le matériel éducatif, la lecture de loisir étant moins répandue.

Les bibliothèques scolaires ont également un champ d'action limité, axé sur les manuels scolaires et le matériel éducatif de base. Les bibliothèques universitaires, comme celles de l'Institut de technologie de l'Érythrée, sont au service des étudiants et des enseignants. La bibliothèque publique d'Asmara, créée en 1958, comprend une bibliothèque jeunesse, un espace de lecture ouvert et une bibliothèque numérique, donnant accès à la fois à des livres imprimés et numériques. Comme les bibliothèques scolaires en Érythrée sont également accessibles au public, elles sont comptabilisées dans le nombre total de bibliothèques publiques, ce qui porte le total à 97.

La bibliothèque numérique nationale de l'Érythrée, lancée en 2019 dans le cadre d'un projet conjoint entre l'université de Pavie et le Centre de documentation de recherche de l'Érythrée (CDE), vise à identifier, récupérer et numériser des documents imprimés en Érythrée entre 1867 et 1962. Le projet vise également à renforcer la capacité du CDE à élaborer des politiques pour la préservation numérique du patrimoine culturel de l'Érythrée.

La Foire du livre érythréen, organisée chaque année par un comité de coordination mis en place par le ministère de l'Éducation, vise à présenter la littérature érythréenne et à promouvoir une culture de la lecture dans le pays. Elle englobe diverses activités de lecture, telles que des séminaires, des discussions de groupe et des concours de lecture.

PEN Eritrea, créée en 2014, vise à promouvoir la littérature dans toutes les langues érythréennes. Le prix « Liberté d'expression » de PEN Eritrea récompense les personnes, groupes ou institutions qui ont grandement contribué à la littérature et à la promotion de la liberté d'expression dans le contexte érythréen.

IMPORTATION/EXPORTATION

En 2021, les importations de livres imprimés, brochures, dépliants et autres vers l'Érythrée se sont élevées à 66 020 USD. Les cinq premiers pays d'origine étaient la République de Corée (40 270 USD), le Kenya (12 150 USD),

l'Afrique du Sud (4 640 USD), l'Union européenne (2 840 USD) et les Émirats arabes unis (2 230 USD)¹⁰. Nous ne disposons d'aucune donnée détaillée concernant la contribution économique du secteur de l'édition au PIB de l'Érythrée.

FORMATION

Il n'existe pas d'établissement de formation officiel pour l'édition en Érythrée, et les possibilités de développement professionnel dans le secteur de l'édition érythréen sont limitées. Lines & Spaces Creative Writing Workshops a déjà collaboré avec la Commission économique pour l'Afrique (ECA), l'International Writing Program et l'ambassade américaine à Asmara pour permettre aux auteurs locaux de développer leurs compétences, afin d'augmenter le nombre d'individus et d'organisations s'engageant dans des activités culturelles et éducatives en Érythrée¹¹.

Certaines organisations de la diaspora érythréenne, telles que PEN Eritrea in Exile, proposent également des opportunités de formation et un appui aux éditeurs et auteurs locaux. Ces initiatives se concentrent souvent sur l'amélioration de l'écriture, des compétences éditoriales et de l'édition numérique, ainsi que sur la mise en relation des auteurs locaux avec les marchés internationaux. L'imprimerie Sabur Printing Services, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, propose une formation d'un an permettant d'obtenir un certificat d'imprimerie générale, calibré pour leur personnel. Ce programme complet permet aux professionnels de l'édition d'acquérir toute une panoplie de compétences et de techniques pratiques¹².

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Bibliothèques et de l'Information d'Érythrée a été fondée en 2000 sous les auspices du ministère de l'Éducation pour faciliter les services des bibliothèques et l'accès à l'information en Érythrée. L'association a rédigé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, des directives pour les bibliothèques scolaires. Elle a également

mené des recherches sur l'état des bibliothèques scolaires, dispensé des formations aux bibliothécaires et introduit des bibliothèques numériques dans les écoles. L'Association Nationale Érythréenne de Promotion de la Création (*Eritrean National Creative Promotion Association - ENCPA*), créée en 2018 avec le soutien du ministère de l'Éducation, sert de plateforme pour encourager l'inventivité et l'innovation au sein des intellectuels érythréens¹³.

PEN Eritrea, créée en 2014, est une section de PEN International. Elle se consacre à la promotion de la littérature érythréenne dans toutes les langues érythréennes et à la défense de la liberté d'expression en Érythrée. PEN Eritrea opère en exil et sert de réseau de soutien aux écrivains et journalistes érythréens à l'extérieur du pays.

NOTES

1. Ministère de l'Information. 2020. « Literature Mirrors Identity » : <https://shabait.com/2020/10/31/literature-mirrors-identity/>.
2. Andermariam, S.W. 2016. « Cultural Policy in Eritrea », *Music in Africa* : <https://www.musicinAfrica.net/magazine/cultural-policy-eritrea>.
3. Analyse du secteur de l'éducation en Érythrée, 2017.
4. Ministère de l'Information. 2011 : <https://shabait.com/2011/09/22/ministry-education-published-new-academic-books/>.
5. Denison, E. 2007. *Brandt Guide to Eritrea*, 5^e éd., Brandt Travel Guides.
6. Librairie en ligne Bana Books : <https://banabooks.com/>.
7. Bajpai, Y. 2013. « Community Reading Room (Public Library) as an Instrument in Eradication of Adult Illiteracy: A Case Study of Eritrea (North East Africa) », *International Journal of Library Science*, 2 (2), p. 26-42 : doi: 10.5923/j.library.20130202.02.
8. UNESCO. « National IFAP Committee Eritrea Introduces Digital Libraries for Disadvantaged Communities » : [www.unesco.org/en/articles/national-ifap-committee-eritrea-introduces-digital-libraries-disadvantaged-communities](http://unesco.org/en/articles/national-ifap-committee-eritrea-introduces-digital-libraries-disadvantaged-communities).
9. Ibid.
10. Banque mondiale, *World Integrated Trade Solution (WITS): Eritrea Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2021. Consulté le 4 mars 2025.
11. Bureau des affaires éducatives et culturelles. 2019. « Creative Writing Workshop Brings Many Firsts to Eritrea » : <https://eca.state.gov/highlight/creative-writing-workshop-brings-many-firsts-eritrea>.
12. Ministère de l'Information. 2013. « Sabur Printing Services organizes training for new members » : <https://shabait.com/2013/02/16/sabur-printing-services-organizes-training-for-new-staff-members/>.
13. Ministère de l'Information. 2018. « Creating a Vibrant Eritrean Intellectual Property Association ».

ESWATINI

	Population 1,2 million (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 91 %
	PIB par habitant 3 611 USD (2023)
	Population urbaine 25 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 122 %
	Usagers Internet (2022) 58 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	2
Titres édités	20
Librairies	38
Bibliothèques publiques	17
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 70 600
Emplois	215
Revenu du secteur	1 192 millions USD

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

La première presse à imprimer a été introduite en 1883 par des missionnaires. Elle était principalement utilisée pour produire des contenus éducatifs et chrétiens.

Quelques auteurs pionniers ont contribué au développement d'une identité littéraire swazie unique dans les années 1960 et 1970, alors que l'Eswatini s'acheminait vers l'indépendance. Stanley Matsebula était connu pour ses œuvres en siSwati qui rendaient hommage à la tradition et à la culture swazies. La journaliste et autrice Sarah Mkhonza a abordé des questions sociales et politiques, en se concentrant sur les difficultés rencontrées par les femmes swazies¹. Musa Dlamini a décrit comment le colonialisme a affecté la société swazie, tandis que Richard Motsa a examiné les coutumes swazies et les effets de la modernisation dans sa poésie et sa prose.

Parmi les auteurs contemporains, citons Lucy Dlamini, qui examine les rôles et l'identité des genres tout en remettant en question les stéréotypes sur les femmes swazies, et Velaphi Mamba, qui s'intéresse à des questions politiques et sociales, notamment la monarchie et la répartition des terres. Ntsika Kota a récemment braqué les projecteurs sur l'Eswatini en remportant le Prix Commonwealth Short Story Prize en 2022².

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le Conseil National des Arts et de la Culture de l'Eswatini (*Eswatini National Council of Arts and Culture* – ENCAC), qui dépend du ministère des Sports, de la Culture et de la Jeunesse, est le gardien du secteur de l'édition de livres de l'Eswatini. Il apporte un soutien financier à diverses disciplines, dont la littérature.

La Bibliothèque Nationale d'Eswatini relève de la compétence du ministère de l'Éducation et de la Formation. Régie par la Loi sur le Service des Bibliothèques Nationales (Loi 4 de 2002), elle joue un rôle crucial dans la collecte et la préservation du patrimoine documentaire du pays tout en recourant à des centres

d'information numériques pour améliorer l'accès à la connaissance. Sa mission recouvre le dépôt légal, bien que la Loi n° 20 de 1963 sur les Livres et les Journaux³ semble avoir un mandat étendu qui inclut une forme de dépôt légal. La loi exige l'enregistrement de tous les éditeurs de journaux et livres auprès du Bureau d'Enregistrement des Livres et des Journaux. Elle exige en outre le dépôt de tous les documents imprimés auprès du Bureau, sous peine d'amende et/ou d'emprisonnement. Elle diffère toutefois du dépôt légal en ce qu'elle se concentre sur le contrôle et la réglementation du contenu et de la distribution des médias et des livres, et exige l'enregistrement et l'octroi de licences aux éditeurs.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation est également chargé de l'acquisition des manuels scolaires, laquelle est gérée par le Centre National des Programmes d'Études (*National Curriculum Centre* – NCC)⁴. Il n'y a pas d'appel d'offres centralisé puisque le Centre achète les manuels scolaires du primaire auprès d'un seul fournisseur. Les droits de propriété intellectuelle relèvent du ministère du Commerce et de l'Industrie⁵, où l'Office de la Propriété Intellectuelle est chargé de la mise en œuvre effective de la Loi n° 4 de 2018 sur les Droits d'Auteur et les Droits Connexes⁶.

Il n'existe aucune loi spécifique qui régit le secteur au sein de l'ENCAC. Dans son Plan Stratégique 2021-2025, le Conseil mentionne plusieurs projets de loi qui doivent être adoptés. Les projets de loi en attente de promulgation incluent le projet de Loi sur les Arts et la Culture, ainsi que le projet de Loi sur les Droits de Propriété Intellectuelle de 2012, qui s'appliquerait au secteur du livre et de l'édition⁷.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le système de TVA en Eswatini est administré par le Commissaire à la TVA au sein de l'Autorité Fiscale d'Eswatini. Les manuels scolaires sont exonérés de la TVA s'ils sont agréés par le ministère chargé de l'éducation pour la poursuite de l'enseignement dans un établissement d'enseignement qualifié de droit public⁸.

Par ailleurs, les manuels sont imprimés en Afrique du Sud en raison de l'absence d'infrastructures d'impression appropriées en Eswatini. Aucun droit d'importation ni TVA ne sont appliqués lorsque ces manuels franchissent la frontière.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que les éditeurs ont conclu un accord avec le gouvernement pour fournir un accès gratuit aux droits d'auteur pour les versions adaptées des manuels prescrits, destinées aux personnes aveugles et malvoyantes. La même réponse note qu'il arrive au gouvernement d'acheter des livres pour les bibliothèques par le biais d'un appel d'offres centralisé.

Toujours selon l'autorité nationale, il n'existerait aucune source de financement public propre à l'édition : les entreprises du secteur demandent des prêts commerciaux généraux.

ÉDITION

Le plus grand éditeur est la multinationale Eswatini Macmillan, seul fournisseur de manuels scolaires pour l'enseignement primaire. Macmillan a été créée en 1843 en Grande-Bretagne, à une époque où l'édition était encore étrangère à l'Eswatini. Oxford University Press et Cambridge University Press, deux éditeurs étrangers opérant en Afrique du Sud, fournissent des manuels pour le premier cycle du secondaire, aux côtés de Macmillan et Imisebe Publishing. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête corrobore le fait qu'il n'y a que deux éditeurs opérant en Eswatini, à savoir Macmillan, qui détient 90 % des parts de marché, et Imisebe, l'unique éditeur local, qui détient 5 % des parts de marché. Selon les professionnels du secteur⁹, le budget pour les manuels scolaires du primaire est, en moyenne, d'environ 813 000 USD, tandis que le budget pour le premier cycle du secondaire est de 271 000 USD. Les recettes commerciales et universitaires sont estimées à 10 % de l'édition scolaire, ce qui donne un revenu total de l'édition de 1 192 millions USD¹⁰. On estime en outre que 20 titres ont été publiés en 2023.



© Sacha Kim / Pexels.com

Macmillan fournit également des ouvrages savants et universitaires par l'intermédiaire des nombreuses marques appartenant à la société mère, Macmillan Publishing Group.

D'après la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 47 personnes sont employées dans l'industrie de l'édition. Si l'on considère toutefois l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne de valeur du livre, le nombre total d'emplois peut être estimé à 215.

Aucune donnée n'a pu être établie concernant la production numérique par rapport à la production imprimée et audio. La réponse de l'autorité nationale suggère que les consommateurs ont une forte préférence pour les livres imprimés par rapport aux livres numériques et audio.

Les livres sont publiés en anglais et en siSwati, dont 90 % en anglais selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête.

L'Eswatini et l'Afrique du Sud ont plusieurs langues en commun, comme l'isiZulu et le siSwati, et de nombreux écrivains swatis font appel à des éditeurs sud-africains.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Macmillan Eswatini possède le plus grand centre de stockage et de distribution de livres du pays, avec un réseau d'environ 36 librairies éducatives indépendantes. Alors que la réponse de l'autorité nationale fait état de 23 librairies en activité en 2023, le site Internet d'Eswatini Macmillan indique que la société opère à elle seule dans 36 librairies du pays¹¹. Van Schaik Bookstores, un librairie universitaire basé en Afrique du Sud, possède deux librairies universitaires en Eswatini, ce qui porte à 38 le nombre de librairies en Eswatini en 2023.

Dans cette même enquête, les librairies sont considérées comme le canal de vente le plus important, suivies par les points de vente au détail, les boutiques en ligne, les foires du livre et les ventes directes.

Les librairies vendent principalement des textes éducatifs et de la littérature chrétienne. D'après un entretien avec un libraire local, toute la littérature chrétienne est importée¹².

Sur le plan de l'emploi, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il y aurait 47 personnes employées dans l'industrie de l'édition. Cependant, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 215 personnes employées dans le secteur en 2023.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le piratage affecte la publication des manuels scolaires, bien qu'aucune donnée factuelle ne soit fournie.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon l'autorité nationale, il existe 17 bibliothèques publiques en Eswatini¹³. Aucune information n'est disponible concernant les habitudes et formats de lecture préférés des habitants du pays.

L'Eswatini accueille divers festivals culturels qui célèbrent son riche patrimoine culturel, la danse s'imposant comme un élément central. Il est possible d'élargir ces célébrations en y intégrant la littérature, dont les contes et les performances poétiques¹⁴. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il y avait cinq salons du livre ou festivals littéraires en activité en 2023.

Le Conseil National des Arts et de la Culture de l'Eswatini organise les Prix Nationaux des Arts et de la Culture, qui comprennent un prix Poète Exceptionnel.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent que pour l'année 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres, brochures, prospectus imprimés et autres matériaux similaires, s'élevait à 4 330 410 millions USD. Le revenu des exportations s'élevait à 5 272 310 millions USD¹⁵.

Historiquement, l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne ont été les principaux fournisseurs de livres à l'Eswatini¹⁶. Aujourd'hui, l'Eswatini dépend presque entièrement de l'Afrique du Sud, comme le confirme la réponse de l'autorité nationale à l'enquête.

FORMATION

Aucun programme de formation pertinent n'a été identifié dans les établissements d'enseignement supérieur ou parmi les organismes professionnels. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, la formation est assurée en interne par les éditeurs.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'activité d'édition en Eswatini est limitée, ce qui peut contribuer à l'absence d'associations sectorielles. Le secteur des bibliothèques est organisé par l'Association des Bibliothèques et de l'Information de l'Eswatini¹⁷. Une Association de Lecture du Swaziland a été créée en 1999, mais aucune preuve de son existence n'a pu être trouvée au-delà de 2013¹⁸. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête fait toutefois référence à une association de lecture qui est en train de renaître lentement après une dizaine d'années d'inactivité.

NOTES

1. « Sarah Mkhonza », The Modern Novel: The World-wide Literary Novel from Early Twentieth Century Onwards : <https://www.themodernnovel.org/africa/other-africa/swaziland/mkhonza/>. Consulté le 25 octobre 2024.

2. « Talent That Will No Doubt Take the World by Storm: Ntsika Kota Becomes First Writer from Eswatini to Win Global Commonwealth Short Story Prize' », Johannesburg Review of Books, 21 juin 2022 : <https://johannesburgreviewofbooks.com/2022/06/21/the-jrb-daily-talent-that-will-no-doubt-take-the-world-by-storm-ntsika-kota-becomes-first-writer-from-eswatini-to-win-global-commonwealth-short-story-prize/>. Consulté le 18 février 2025.

3. Loi n° 20 de 1963 sur les livres et journaux en eSwatini : <https://eswatiniilii.org/akn/sz/act/1963/20/eng@1998-12-01>. Consulté le 25 octobre 2024.

4. Ministère des Sports, de la culture et de la jeunesse de l'Eswatini et Conseil national des arts et de la culture de l'Eswatini, *Eswatini National Arts and Culture Policy 2023-2028* : <https://sncac.org.sz/wp-content/uploads/2024/05/Arts-and-Culture-Policy.pdf>. Consulté le 18 février 2025.

5. « Historique du taux de change du lilangeni swazilandais (SZL) en dollar américain (USD) », Exchange Rates : <https://www.exchange-rates.org/fr/historique/szl-usd>. Consulté le 25 octobre 2024.

6. « Booksellers », Macmillan Education Eswatini : <https://www.macmillaneducation.co.sz/booksellers>. Consulté le 25 octobre 2024.

7. Conseil national des arts et de la culture de l'Eswatini, 2021, *Culture Strategic Plan 2021-2025* : <https://sncac.org.sz/wp-content/uploads/2024/05/ENCAC-STRATEGIC-PLAN.pdf>. Consulté le 18 février 2025.

8. *Eswatini Revenue Service. Exempt Supplies of Goods & Services*. <https://www.ers.org.sz/ExemptSupplies>. Consulté le 18 février 2025.

9. Entretien avec des éditeurs (anonymat requis), le 23 septembre 2024.

10. « Historique du taux de change du lilangeni swazilandais (SZL) en dollar américain (USD) », Exchange Rates : <https://www.exchange-rates.org/fr/historique/szl-usd>. Consulté le 25 octobre 2024.

11. « Booksellers », Macmillan Education Eswatini : <https://www.macmillaneducation.co.sz/booksellers>. Consulté le 25 octobre 2024.

12. Entretien avec un libraire (anonymat requis), le 25 septembre 2024.

13. Consulté le 25 octobre 2024.

14. « Eswatini Experiences and Events », The Kingdom of Eswatini : <https://www.thekingdomofeswatini.com/eswatini-experiences/events/>. Consulté le 25 octobre 2024.

15. Nations Unies. UN Comtrade Database : *Eswatini, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 25 mars 2025.

16. Nyawo, S. 2004. *The Early Encounter Between the Swazi and the Western Missionaries: The Establishment of the Evangelical Church in Swaziland, 1894-1950*, mémoire de thèse, université de KwaZulu-Natal, Pietermaritzburg.

17. Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, *Submission for the Third Cycle of the Universal Periodic Review in Eswatini* : https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/files/assets/hq_iflaeswala_submission_for_the_third_cycle_of_the_universal_periodic_review_in_eswatini.pdf. Consulté le 25 octobre 2024.

18. « Literacy Is Key to Development », *Times of Swaziland* : <http://www.times.co.sz/letters/87587-literacy-is-key-to-development.html>. Consulté le 25 octobre 2024.

ÉTHIOPIE

	Population 128,6 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2017) 52%
	PIB par habitant 1 272 USD (2023)
	Population urbaine 23% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 56%
	Usagers Internet (2022) 19%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	50
Titres édités	778
Librairies	800
Bibliothèques publiques	448
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 287 250
Emplois	6 300
Contribution au PIB	0,65%

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

La littérature éthiopienne remonte aux anciens textes axoumites en alphasyllabaire guèze, vers les années 300 de notre ère. Le guèze a été la langue écrite officielle jusqu'au XIX^e siècle. Toutefois, au début de la période moderne (XVI^e-XVIII^e siècles), l'amharique a commencé à émerger en tant que langue écrite. L'avènement de l'imprimerie en Éthiopie semble avoir stimulé le développement de la littérature amharique. Le roman *Tobia d'Afework Gebre-Yesus*, publié en 1908, a non seulement marqué le début de la littérature moderne en amharique, mais a également été le premier roman en langue éthiopienne et en langue africaine, un jalon important dans la littérature amharique. Néanmoins, il a fallu attendre les années 1950 et 1960 pour que des œuvres modernes significatives de la littérature amharique voient le jour¹. Depuis, de nombreux écrivains éthiopiens de renom, dont Kebbede Mikaél, Tsegayé Gebre-Medhin, Dagnachew Worquand Berhanu Zerihun, et des auteurs contemporains tels que Sebhat Gebre Egziabher, Gebre Kristos Desta, Yohannes Admasu et Solomon Deressa, ont apporté des contributions majeures au domaine littéraire².

Initialement axé sur les textes religieux, le secteur de l'édition éthiopien a évolué avec la création d'imprimeries modernes telles que Berhanena Selam (BSPE) en 1914. Les évolutions sociales engendrées par la révolution de 1974, qui a duré jusqu'en 1991, ont conduit à la création d'Ethiopian Book Enterprise (1977) et de la maison d'édition Kuraz (1978), ainsi qu'à la campagne d'alphabétisation de 1979, qui a considérablement stimulé le développement littéraire³. Le secteur de l'édition de livres continue de façonner le discours sociétal et encourage la croissance intellectuelle, malgré les défis auxquels il est aujourd'hui confronté, notamment les coûts élevés de l'édition, le soutien limité aux auteurs et l'essor de l'auto-édition^{4,5}.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Éducation (*Ministry of Education* - MOE) joue un rôle crucial dans l'évaluation et l'approbation des manuels scolaires, s'assurant qu'ils soient conformes aux normes éducatives nationales. Le ministère de la Culture et du Sport pilote les efforts de développement des politiques culturelles, en mettant l'accent sur le soutien aux industries culturelles et créatives, dont les secteurs de la littérature et de l'édition⁶.

L'Autorité éthiopienne de la propriété intellectuelle (*Ethiopian Intellectual Property Authority* - EIPA), qui gère les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuelle, fait partie intégrante de ce cadre institutionnel. Elle traite les enregistrements et applique les lois visant à protéger les œuvres des auteurs⁷. L'Agence nationale des archives et des bibliothèques (*National Archives and Library Agency* - NALA) est une institution du ministère de la Culture et du Sport qui fonctionne comme une agence autonome établie par proclamation. Elle fait office de pôle central pour le patrimoine écrit du pays. Elle offre aussi des services de formation et de conseil pour répondre aux besoins intellectuels des chercheurs, des universitaires, des auteurs et du grand public⁸.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

En Éthiopie, peu de subventions et de programmes publics soutiennent l'alphabétisation par le développement des bibliothèques, les campagnes nationales d'alphabétisation, l'amélioration de l'accès au matériel éducatif et la formation des enseignants⁹. Des initiatives externes renforcent l'alphabétisation par le biais de bibliothèques communautaires, au bénéfice des élèves (en particulier des filles) et des adultes. Elles assurent également la formation des enseignants et des bibliothécaires, ainsi que la fourniture de livres¹⁰.

L'une d'entre elles est l'Organisation canadienne pour le développement par l'éducation (*Canadian Organization for Development through Education* -CODE), sous la forme de CODE-Éthiopie.

En ce qui concerne l'achat de livres, la proclamation n° 649/2009 du Gouvernement Fédéral Éthiopien sur les Marchés Publics et l'Administration des Biens établit un cadre pour les appels d'offres nationaux et internationaux, en mettant l'accent sur la transparence, l'équité et le rapport qualité-prix¹¹. Ce cadre est utilisé par les institutions publiques, dont le MOE, pour l'achat de livres généraux et de manuels scolaires, en faisant appel au secteur privé et en tirant parti des économies d'échelle pour fournir aux écoles des manuels abordables et de grande qualité dans plusieurs langues¹². En outre, la NALA acquiert des ressources littéraires par le biais d'achats, de dons et de dépôts obligatoires, conformément à la proclamation n° 179/1999¹³. L'Agence est le dépositaire national des documents imprimés, de la littérature grise, des documents non imprimés, des manuscrits, des archives historiques et des dossiers¹⁴.

L'investissement public dans le secteur de l'édition, bien que notable, reste faible. Des projets importants, tels que l'agrandissement du complexe polyvalent de la Nala (achevé en 2024) et l'ouverture de la Bibliothèque Abrehot, d'une valeur d'environ 20,5 millions USD (soit 1,1 milliard de birr), en 2022, témoignent d'investissements publics majeurs dans le secteur. En outre, le développement de bibliothèques et d'installations scolaires dans les zones urbaines et rurales d'Éthiopie améliore considérablement l'accès à divers livres et ressources éducatives, ce qui profite notamment aux étudiants et aux communautés défavorisées¹⁵. Ces efforts sont soutenus par des investissements dans l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui facilitent l'apprentissage numérique et offrent un accès à un plus large éventail d'ouvrages¹⁶. La création de la Bibliothèque Numérique de l'Académie Nationale en est un exemple

notable¹⁷. Les investissements visant à renforcer l'alphabétisation, notamment parmi les groupes marginalisés, peuvent également être considérés comme un soutien indirect à l'industrie de l'édition, puisqu'ils stimulent la demande de livres et favorisent une culture de la lecture¹⁸.

ÉDITION

En Éthiopie, le secteur de l'édition et du livre fonctionne selon le système ISBN (*International Standard Book Number*), administré par la NALA¹⁹. Si les ouvrages généraux ne nécessitent pas d'approbation préalable avant d'être publiés, le matériel éducatif doit lui être approuvé par le MOE²⁰. Les éditeurs, les imprimeurs et les auteurs doivent soumettre des copies de leurs documents imprimés à la NALA pour un archivage adéquat, conformément à la proclamation n° 179/1999²¹. Malgré l'évolution du marché, qui a vu la disparition de certains éditeurs renommés dans les années 1970 et 1980²², ainsi que la fermeture progressive de nombreuses imprimeries due à la concurrence accrue sur le marché²³, le secteur a connu une résurgence, avec environ 800 imprimeries et 50 éditeurs actuellement enregistrés²⁴.

Aucune donnée n'est disponible concernant le nombre annuel de titres publiés. Néanmoins, si l'on se base sur le nombre d'entreprises du secteur de l'édition, un taux de croissance de 4 % suggère que l'Éthiopie publie environ 778 titres par an.

Les coûts d'impression élevés limitent la plupart des tirages à 3 000 exemplaires par titre²⁵. Le matériel éducatif, en revanche, fait l'objet de tirages beaucoup plus importants. À lui seul, le MOE a passé un contrat pour 23 millions d'exemplaires pour l'année scolaire 2022/2023, et 19 millions pour l'année scolaire 2023/2024²⁶. Bien qu'il ne soit pas possible d'obtenir des statistiques détaillées sur les recettes par catégorie de livres et par format, les manuels scolaires génèrent des recettes substantielles, le marché éthiopien des livres électroniques devant rapporter

15,10 millions USD en 2024. La demande croissante de livres numériques est alimentée par une population de plus en plus technophile, alors que le nombre de lecteurs de livres numériques devrait atteindre 14,5 millions d'ici 2027²⁷.

La recherche documentaire et les entretiens avec les parties prenantes révèlent la prédominance des éditeurs internationaux dans le secteur des livres scolaires en Éthiopie. Cela semble souligner la capacité limitée des acteurs locaux à répondre à la demande à grande échelle²⁸. Toutefois, certains éditeurs locaux, dont la maison d'édition Aster Nega, créée en 2005, ont publié plus de 500 titres sur divers sujets, dont plus de 99 % sont des matériels éducatifs²⁹. Les publications en ligne des universités éthiopiennes se développent également, notamment en collaboration avec des institutions internationales des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de l'Inde, entre autres, l'anglais étant la principale langue de publication³⁰.

Le taux d'analphabétisme des femmes adultes s'élève à 58 %, contre 42 % pour les hommes, et ce déséquilibre se reflète dans le secteur littéraire³¹. Sur les 469 membres de l'Association des Écrivains Éthiopiens (*Ethiopian Writers Association* - EWA), seuls 17 % sont des femmes, ce qui souligne la sous-représentation des autrices³². Les enquêtes sur l'emploi menées par le Service Éthiopien des Statistiques révèlent des changements dans le secteur. En 2021, 6 934 personnes étaient employées comme auteurs, journalistes et linguistes, dont 61 % d'hommes et 39 % de femmes. En 2022, les chiffres de l'emploi sont tombés à 3 726 et la proportion de femmes est passée à 42,7 %. Parallèlement, le secteur de l'édition a connu une hausse de la participation féminine, qui est passée de 8,8 % en 2021 à 34,5 % en 2022^{33,34}. Ce phénomène pourrait être lié à des changements dans la méthodologie d'enquête ou dans l'échantillonnage, ou encore à l'implication dans des projets à grande échelle et limités dans le temps coïncidant avec la période d'enquête, provoquant une augmentation importante, mais peut-être temporaire.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La distribution des livres se heurte à des défis majeurs, notamment dans les zones rurales et reculées où l'infrastructure est sous-développée et les coûts élevés³⁵. Le MOE facilite la distribution des manuels scolaires par l'intermédiaire des réseaux de zone et de district, tandis que les librairies s'appuient sur les réseaux régionaux pour atteindre leurs clients.

En Éthiopie, les circuits de vente de livres sont principalement assurés par de petites librairies et des vendeurs de rue, qui absorbent une part substantielle du prix de vente. Si les estimations suggèrent que le nombre de librairies à Addis Abeba se situe entre 700 et 1 000^{36,37}, et le nombre de vendeurs de rue entre 500 et 1 000³⁸, les données précises sur les librairies numériques restent indisponibles. Parallèlement, les plateformes de vente numérique telles qu'EthioBooks gagnent en popularité, signe d'une évolution vers l'achat de livres en ligne³⁹.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 6 300 personnes employées dans le secteur en 2023.

Outre ces plateformes, les salons du livre et les festivals littéraires sont devenus des lieux de vente et de promotion incontournables. Des institutions clés telles que la NALA, l'Université d'Addis Abeba (*Addis Ababa University - AAU*), l'EWA, l'Association des Éditeurs et Imprimeurs thiopiens (*Ethiopian Publishers and Printers Association - EPPA*) et des organisations telles qu'Ethiopia Reads, sont fréquemment à l'origine de ces événements. D'après les informations disponibles, on estime que l'Éthiopie accueille entre trente et quarante foires du livre par an. À elle seule, la NALA organise douze foires par an. D'autres événements majeurs, tels que le Nibab Lehiwot, la Foire internationale du livre de Jigjiga, la Foire du livre de jeunesse, la Foire internationale du livre d'Addis Abeba



Ancient Goatskin Book, Entoto Church Museum, Lake Tana, Near Bahir Dar, Ethiopia © Adam Jones / Wikimedia Commons

et la Foire du livre éthiopien, viennent s'ajouter, même si certains ne se tiennent pas tous les ans. Les universités telles que AAU, ainsi que les bureaux culturels régionaux, les ONG et d'autres organismes culturels, contribuent également à l'organisation de foires dans tout le pays. Parallèlement, les prix littéraires jouent un rôle essentiel dans la promotion du secteur. Bien qu'on ne connaisse pas le nombre exact de prix organisés chaque année, des distinctions prestigieuses telles que les Prix Littéraires HOHE, les Prix Nationaux du Livre, le prix Burt de Littérature Africaine (décerné par

CODE-Éthiopie) et le prix Livre d'Affaires Africain de l'Année du Business Council for Africa (BCA) rehaussent considérablement le profil des auteurs et des éditeurs^{40,41,42}.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres complets sur les ventes de livres et les recettes, il est clair que les intermédiaires s'approprient une part substantielle des recettes⁴³. Comme indiqué précédemment, le marché du livre numérique devrait générer 15,10 millions USD en 2024⁴⁴, avec une croissance supplémentaire prévue dans les années à venir.

Bien qu'aucune donnée n'ait pu être trouvée sur le piratage, ce phénomène représente, selon les acteurs du secteur, un obstacle important pour les auteurs et les éditeurs – et ce malgré l'augmentation progressive de la distribution de livres en ligne. Cette activité illicite comprend la numérisation et la distribution non autorisées de livres protégés par des droits d'auteur ou la vente de livres numériques sans le consentement de l'auteur⁴⁵. En outre, de nombreux ouvrages en Éthiopie seraient publiés par des organismes non agréés, ce qui vient aggraver le problème en permettant des réimpressions non autorisées à des fins lucratives à l'insu des auteurs^{46,47}. Les efforts pour lutter contre ces agissements comprennent le renforcement des lois sur la propriété intellectuelle et la promotion de l'accès légal aux livres, afin que les auteurs et éditeurs tirent le bénéfice légitime de leur travail⁴⁸.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les enquêtes exhaustives sur les habitudes de lecture en Éthiopie sont rares. Des études académiques à petite échelle sur les étudiants de l'enseignement supérieur et les enseignants du secondaire révèlent que ces deux groupes ont de faibles habitudes de lecture^{49,50}. Les observations des personnes interrogées par la NALA confirment ces résultats – l'Agence notant que même les diplômés de l'université font preuve d'un engagement limité en matière de lecture. L'Agence indique que les principaux utilisateurs de sa bibliothèque sont les étudiants, notamment pendant les périodes d'examen. Pour s'attaquer à ce problème plus vaste, plusieurs organisations – telles que Enanbib, Enabib, Ethiopia Reads, les universités, les bureaux culturels, l'EWA et la NALA – collaborent à des campagnes d'alphanétisation mensuelles dans différentes régions. Ces efforts recouvrent la création de clubs de lecture, dont l'impact sur la promotion d'une culture de la lecture est régulièrement

évalué^{51,52}. Une initiative particulièrement remarquable, le projet READ CO, a mis en place des coins lecture dans les écoles, des clubs, des colonies de vacances communautaires et des banques de livres.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données précises sur le nombre moyen de livres lus par habitant en Éthiopie, il est généralement admis que ce chiffre est faible. En l'absence de données complètes sur les préférences des lecteurs pour les catégories de livres non éducatifs, les observations limitées des propriétaires d'entreprises du secteur indiquent, dans l'Ethiopian Business Review, que les nouvelles, la prose, les récits militaires, les mémoires de dirigeants politiques et les biographies sont actuellement les genres les plus populaires sur le marché⁵³. De même, des renseignements précis concernant les formats de lecture préférés en Éthiopie sont rares.

L'offre de bibliothèques en Éthiopie s'est accrue au cours des deux dernières décennies, en grande partie grâce à des investissements importants dans l'éducation. En 2023, on dénombrait 448 bibliothèques publiques en Éthiopie. La NALA a régulièrement soutenu les bibliothèques à l'échelle nationale. Pendant cinq ans et demi, l'Agence a fourni 337 916 livres d'une valeur d'environ 1,4 million USD (soit 60,5 millions de birr), selon son rapport. L'expansion des bibliothèques publiques, universitaires et communautaires, dont l'éminente bibliothèque Abrehot à Addis Abeba, marque une évolution positive vers l'amélioration de l'accès aux matériels de lecture⁵⁴. Les discussions avec le personnel de la NALA⁵⁵ révèlent que les dons de livres de la diaspora éthiopienne et de diverses organisations, dont l'Agence elle-même, contribuent à atténuer la pénurie de ressources dans les écoles et bibliothèques. Cependant, les données détaillées sur la circulation de ces dons restent limitées. Les membres de l'EPPA, de leur côté, ont exprimé des sentiments mitigés⁵⁶. Si certains ont reconnu l'impact positif sur les pénuries de ressources, d'autres ont exprimé la crainte que les dons à grande échelle, notamment en provenance de l'étranger, n'affaiblissent l'industrie locale de l'édition.

IMPORTATION/EXPORTATION

En 2022, le commerce éthiopien de livres imprimés, de journaux et d'images reflétait un déséquilibre important, avec des importations évaluées à 20,49 millions USD⁵⁷ contre des exportations de seulement 844 000 USD⁵⁸. Cette disparité souligne la dépendance du pays à l'égard des importations de matériel éducatif et scolaire pour répondre à la demande locale. La majeure partie de ces importations provenait de l'Inde, de l'Allemagne et du Royaume-Uni⁵⁹, probablement en raison de facteurs tels que le rapport coût-efficacité, la qualité du contenu, les relations commerciales établies et la compatibilité des programmes d'études.

Du côté des exportations éthiopiennes dans ce secteur, les États-Unis d'Amérique sont une destination importante⁶⁰. Cela peut être attribué à la demande de l'importante diaspora éthiopienne, les États-Unis d'Amérique étant le principal pays d'accueil pour près d'un demi-million de descendants éthiopiens.

FORMATION

Les programmes de formation jouent un rôle essentiel dans le développement du secteur de l'édition, avec plus de quinze universités et collèges, dont les universités d'Addis Abeba, de Jimma et de Bahir Dar, qui proposent des diplômes en littérature et linguistique, journalisme et communication, bibliothéconomie et sciences de l'information, et technologie de l'édition et de l'impression. Ces parcours académiques permettent d'acquérir des compétences fondamentales en matière de rédaction, d'édition, d'analyse littéraire, de gestion des médias, d'archivage et d'impression⁶¹. En outre, bien que les données sur la formation spécifique à l'édition soient limitées, la participation à des domaines connexes qui soutiennent le secteur a fait l'objet d'un suivi. Par exemple, les formations en bibliothéconomie et services d'information ont accueilli 3 728 participants en 2021, puis 5 145 lors du premier cycle de l'Enquête sur l'Emploi et le Chômage en Milieu Urbain de 2022.

En revanche, la participation à la formation « Folklore et Littérature » a chuté de 15 182 en 2021 à 5 439 en 2022^{62,63}.

Parallèlement aux programmes diplômants, des ateliers de courte durée et des formations spécifiques sont proposés, notamment dans le secteur des services d'impression. Par exemple, Artistic Printing Enterprise propose des formations dans toute l'Afrique de l'Est⁶⁴, tandis que Birhanena Selam Printing Technology College propose des programmes de longue ou courte durée dans des domaines tels que la conception graphique, les technologies de l'impression et la sérigraphie⁶⁵. En outre, la NALA soutient le secteur en proposant des formations à la gestion des bibliothèques, des documents et des archives tout au long de l'année⁶⁶.

Alors que le secteur s'adapte aux technologies modernes, la formation se concentre de plus en plus sur les compétences numériques et techniques, telles que la production de livres numériques et le marketing digital. Outre les compétences techniques, la sensibilisation et le renforcement des capacités, les initiatives de groupes tels que l'EWA, Ready Set Go Books, la bibliothèque Abrehot, Ethiopia Reads et Selam Ethiopia contribuent grandement à encourager les habitudes de lecture et à doter les professionnels de l'expertise nécessaire pour prospérer dans le paysage éditorial éthiopien en pleine évolution⁶⁷.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Éditeurs et Imprimeurs Éthiopiens (EPPA) soutient les éditeurs et organise des foires du livre, tandis que l'Association des Écrivains Éthiopiens (EWA) promeut la littérature et aide les auteurs⁶⁸. L'EWA a mis en place un fonds renouvelable en partenariat avec les presses locales pour soutenir les auteurs.

NOTES

1. Ellene Mocria, Mesfin Messele, Alemayehu Gebre Hiwot, *Survey of Culture and Media: Country Strategy Ethiopia 2003-2007* (Stockholm: Sida 2003) : <https://cdn.sida.se/publications/files/sida2171en-survey-of-ethiopian-culture-and-media.pdf>.
2. Paulos Milkias, *Ethiopia* (Santa Barbara, CA: ABC-CLIO, LLC 2011) : http://students.aiu.edu/submissions/profiles/resources/onlineBook/N4L9n4_Ethiopia.pdf.
3. Mocria, Messele, Gebre Hiwot, *Survey of Culture and Media: Country Strategy Ethiopia 2003-2007*.
4. Mulugeta Gudeta, « The Problems of Book Publishing in Ethiopia: Different Perspectives », *The Ethiopian Herald*, 6 mars 2021 : <https://press.et/herald/?p=31194>.
5. Anietie Isong, *Sub-Saharan Africa Literature and Publishing Sector Report*, commandé par le British Council, 2023 : <https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/sub-saharan-africa-literature-publishing-sector-report.pdf>.
6. Ministère de la Culture et du tourisme, *Culture Policy* (Addis Abeba: République fédérale démocratique d'Éthiopie 2016).
7. « Ethiopian Intellectual Property Authority », consulté le 1^{er} août 2024 : <https://eipa.gov.et/>.
8. « About Us », Agence nationale des archives et des bibliothèques, consulté le 18 juillet 2024 : <https://www.nala.gov.et/en/about>.
9. Ministère fédéral de l'Éducation de l'Éthiopie, *Education Sector Development Program V (ESDP V)* (Addis Abeba: ministère de l'Éducation 2015).
10. Code-Éthiopie, « About Us », consulté le 1^{er} juillet 2024 : https://www.code-ethiopia.org/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=17&Itemid=14.
11. République démocratique fédérale d'Éthiopie, *Proclamation n° 649/2009 du gouvernement fédéral éthiopien sur les marchés publics et l'administration des biens* : <https://www.aau.edu.et/?wpdmact=process&did=MjI0LmhvdGxpbsm>.
12. Girma, Raysarkar, *Provision of Textbooks in Ethiopia: Lessons Learned from the General Education Quality Improvement Project 1* (Washington, D.C.: Banque mondiale 2017) : <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0112-9>.
13. République démocratique fédérale d'Éthiopie, *Proclamation n° 179/1999 des archives nationales et des bibliothèques d'Éthiopie*, consultée le 1^{er} octobre 2024 : https://www.lawethiopia.com/images/federal_proclamation/proclamations_by_number/179.pdf.
14. « About Us », Archives nationales et bibliothèque d'Éthiopie.
15. Ministère fédéral de l'Éducation de l'Éthiopie, *Education Sector Development Program V (ESDP V)* (Addis Abeba: ministère de l'Éducation 2015).
16. Moges Yigezu, *Digitalization in Teaching and Education in Ethiopia: Digitalization, the Future of Work and the Teaching Profession Project*, rapport de synthèse (Genève: Organisation internationale du travail 2021) : <https://www.ilo.org/media/386416/download>.
17. Bibliothèque numérique de l'Académie nationale d'Éthiopie, « About Us », ministère de l'Éducation, 2022 : <http://ndl.ethernet.edu.et/>.
18. République fédérale démocratique d'Éthiopie, *Education and Training Policy of Ethiopia*.
19. Kebenesh Gebreslassie, « Country Report: Ethiopia », in *IFLA Cataloguing Principles: Steps Towards an International Cataloguing Code, 5: Report from the 5th IFLA Meeting of Experts on an International Cataloguing Code*, Pretoria, South Africa, 2007, ed. Barbara B. Tillett et al. (Berlin and New York: K. G. Saur, 2008), 33-35, <https://doi.org/10.1515/9783598441028.1.33>.
20. Ministère de l'Éducation, *The Education and Training Policy and Its Implementation*.
21. République fédérale démocratique d'Éthiopie, *Proclamation n° 179/1999 des archives et bibliothèques nationales d'Éthiopie*.
22. Gudeta, « Why Self-Publishing is Not a Feasible Option in Ethiopia ? »
23. Tekle, « Between Words and Wallets ».
24. Makonnen, « The Disenchanted Print Industry ».
25. « Government Should Support Publishing, Printing Sector: Association », Walta Media and Communication Corporate S.c., consulté le 15 juillet 2024 : <https://waltainfo.com/34264/>.
26. Samuel Bogale, « Education Ministry Seeks USD 40ml to Offset Textbook Shortages: Berhanu Nega », *The Reporter*, 17 février 2024 : www.thereporterethiopia.com/38719/.
27. Statista, « eBooks – Ethiopie », consulté le 19 juin 2024 : <https://www.statista.com/outlook/dmo/digital-media/epublishing/ebooks/ethiopia>.
28. Woldetsadik Girma, Chandrani Raysarkar, *Textbook Provision for All in Ethiopia: Lessons Learned from the General Education Quality Improvement Project* (Washington, D.C.: Banque mondiale 2017) : <http://hdl.handle.net/10986/27554>.
29. « About Aster Nega Publishing », consulté le 1^{er} juillet 2024 : <https://asternegapublishing.com/company/about/>.
30. A. T. Yallew, A. Dereb, « Ethiopian-Affiliated Research in Scopus and Web of Science: A Bibliometric Mapping », *Bahir Dar Journal of Education* 21, n° 2 (2022), p. 22-46 : <https://osf.io/na3tr/download>.
31. UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2023 : les technologies dans l'éducation : qui est aux commandes ?* (Paris: UNESCO 2023) : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388893>.
32. Selam Ethiopia, *Assessment of the Job Creation Potential of the Art and Culture Sector in Ethiopia* (Addis Ababa: Selam Ethiopia 2023) : https://selamethiopia.se/wp-content/uploads/2023/12/Assessment-of-the-Job-Creation-Potential-of-the-Art_Culture-Sector-in-Ethiopia-v2.pdf.
33. Service éthiopien des statistiques, *Labour and Migration Survey Key Findings* (Addis Abeba: ESS 2021) : <http://www.statsethiopia.gov.et/wp-content/uploads/2022/01/Latest-STATISTICAL-REPORT-ON-THE-2021-LMS-3FEB2022.2.pdf>.
34. Service éthiopien des statistiques, *Statistical Report on the 2022 1st Round Urban Employment Unemployment Survey* (Addis Abeba: ESS 2022) : https://www.statsethiopia.gov.et/wp-content/uploads/2023/05/2022_1st-Round-UEUS-Statistical-Report.pdf.
35. Girma, Raysarkar, *Provision of Textbooks in Ethiopia*.
36. Africa On Air, « The Publishing Business in Ethiopia ».

37. Selam Ethiopia, *Assessment of the Job Creation Potential of the Art and Culture Sector in Ethiopia*.
38. Africa On Air, « The Publishing Business in Ethiopia ».
39. Statista, « eBooks – Ethiopia ».
40. Makonnen, « The Disenchanted Print Industry ».
41. Code-Éthiopie, « Call for Manuscript Submissions for the 5th Round Burt Award for African Literature – Ethiopia Competition », consulté le 21 juin 2024 : <https://www.code-ethiopia.org/files/Call%20for%20submissions%20-%20BAAL-E%205th%20Rnd.pdf>.
42. « BCA African Business Book of the Year », prix littéraire, consulté le 1^{er} août 2024 : <https://bcafrica.org/bookawards/>.
43. Africa On Air, « The Publishing Business in Ethiopia ».
44. Statista, « eBooks – Ethiopia ».
45. Alemayehu G. Mariam, « Ethiopia: Copyrights and CopyCrimes », *Al Mariam's Commentaries*, 23 janvier 2012 : <https://almariam.com/2012/01/23/ethiopia-copyrights-and-copycrimes/>.
46. Ashanafi, « Reading the Book Market ».
47. « A Booming Publishing Business Ignores Writers », *Ethiopian Business Review*.
48. Seleshi Tessema, « Ethiopia Plans Push in Intellectual Property Rights », *Anadolu Ajansi*, 28 avril 2022 : <https://www.aa.com.tr/en/africa/ethiopia-plans-push-in-intellectual-property-rights>.
49. Tegegne Misganaw, « Reading Habits of Students in Higher Institutions: Reflections from Ethiopia », *Journal of Community Positive Practices* 17, n° 3 (2017), p. 67-77 : <https://www.semanticscholar.org/paper/Reading-habits-of-students-in-higher-institutions%3A-Tegegne/362c5197bdac2045d583af9fafccde4a113c9fee>.
50. Hassen Rukya, « Reading Habits of Secondary School Teachers: A Study of Selected Secondary Schools in Addis Ababa and Dessie », *Journal of Education and Practice* 7, n° 22 (2016) : https://www.researchgate.net/publication/308162801_Reading_Habits_of_Secondary_School_Teachers_A_Study_of_Selected_Secondary_Schools_in_Addis_Ababa_and_Dessie.
51. « About Ethiopia Reads », *Ethiopia Reads*, consulté le 29 juin 2024 : <https://www.ethiopiareads.org/about/>.
52. « National Reading Campaign », Enanbib, Enabib (Let's Read & Flourish), consulté le 5 août 2024 : <https://nationalreadingcampaign.org/>.
53. « A Booming Publishing Business Ignores Writers », *Ethiopian Business Review*.
54. IFLA, *IFLA World Report 2007: Ethiopia* (La Hague: IFLA 2007) : https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/publications/ifla-world-report/49_ifla-faife_2007_cr_-ethiopia.pdf.
55. Entretien avec deux experts chevronnés et deux directeurs de l'Agence nationale des archives et des bibliothèques, mené par l'auteur, à Addis Abeba, du 14 au 16 août 2024.
56. Entretiens avec cinq membres de l'Association des éditeurs et imprimeurs éthiopiens, menés par l'auteur, à Addis Abeba, du 19 au 21 août 2024.
57. « Ethiopia Imports: Printed Books, Newspapers, and Pictures », *Trading Economics*. Consulté le 16 août 2024 : <https://tradingeconomics.com/ethiopia/imports/printed-books-newspapers-pictures>.
58. « Ethiopia Exports to the United States: Printed Books, Newspapers, and Pictures », *Trading Economics*, consulté le 16 août 2024 : <https://tradingeconomics.com/ethiopia/exports/united-states/printed-books-newspapers-pictures>.
59. « Printed Book Imports in Ethiopia – Market Size & Demand Based on Import Trade Data », Volza, consulté le 19 juin 2024 : <https://www.volza.com/p/printed-book-import/import-in-ethiopia/>.
60. « Ethiopia Exports to the United States: Printed Books, Newspapers, and Pictures », *Trading Economics*.
61. « Ethiopian Mass Media Training Institute », *Africa News Channel*, consulté le 14 août 2024 : [www.africanewschannel.org/education/journalism_communication/ethiopian-mass-media-training-institute_emmi/](http://africanewschannel.org/education/journalism_communication/ethiopian-mass-media-training-institute_emmi/).
62. Service éthiopien des statistiques, *Labour and Migration Survey Key Findings*.
63. Service éthiopien des statistiques, *Statistical Report on the 2022 1st Round Urban Employment Unemployment Survey*.
64. « Artistic Printing Enterprises », *Africa Business Pages Directory*, consulté le 1^{er} septembre 2024 : <https://directory.africa-business.com/business/cb32132c76/Artistic-Printing-Enterprises>.
65. « Training Services », *Berhanena Selam Printing Enterprise*, consulté le 22 août 2024 : https://ethbspe.org/en_US/services/training/.
66. « About Us », Agence nationale des archives et des bibliothèques.
67. Isong, *Sub-Saharan Africa Literature and Publishing Sector Report*.
68. « Government Should Support Publishing, Printing Sector: Association », Walta Media and Communication.

GABON

	Population 2,3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2023) 86,3 %
	PIB par habitant 445 USD (2023)
	Population urbaine 80 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2023) 90 %
	Usagers Internet (2023) 71,7 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 21
	Titres édités 200
	Librairies 3
	Bibliothèques publiques 12
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 191 700
	Emplois 1 000

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

C'est en 1987 que le Gabon voit naître sa première maison d'édition, Les Éditions Udégiennes, propriété de l'Union des Écrivains Gabonais, suivie par les éditions Ndze (1991), Emma's Media (1999) et Raponda-Walker (1996).

Le Gabon connaît un boom littéraire au début des années 2000 entraînant la naissance de près de 21 maisons d'édition entre 2010 et 2024. Des événements littéraires voient également le jour, comme le Salon International du Livre et des Arts de Libreville (2011), organisé par l'Association pour la Promotion du Livre et des Arts (APLA), qui sera suivi par le Festival International du Livre Gabonais et des Arts (FILIGA), le Festival du Livre Féminin et des Arts et le Festival du Livre de Jeunesse.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts est en charge de la politique du livre et de l'édition au Gabon, plus précisément la Direction du livre sous la Direction générale des arts et des industries culturelles¹. La Direction du livre a pour mission de penser, mettre en œuvre et promouvoir l'édition et le livre sur l'ensemble du territoire et à l'international. Le Bureau Gabonais du Droit d'Auteur et des Droits voisins (BUGADA) a été établi en 2013 pour s'occuper de la protection des droits d'auteurs. Les droits d'auteur et droits voisins sont régis par la Loi no 1/87 qui a été mise à jour en 2024².

Le dépôt légal a été institué en 1971 par le Décret no 00048/PR, selon lequel un ou deux exemplaires des œuvres imprimées de toute nature mises publiquement en vente, en distribution ou en location ou cédées pour la reproduction, doivent être déposés à la Bibliothèque nationale.

Concernant le livre scolaire, le contenu est orienté par l'Institut pédagogique national, qui est une Direction du ministère de l'Éducation nationale. Les livres scolaires sont publiés par des éditeurs locaux, depuis 2020 pour les titres au programme du niveau primaire, et depuis

2024 pour les titres au programme du niveau secondaire. Cette même Direction recommande les livres des auteurs gabonais au programme.

Sur la question de piratage qui touche essentiellement le marché du livre scolaire, le Code pénal prévoit des sanctions pécuniaires et d'emprisonnement en cas d'infraction³. Ainsi, en 2012, une vaste opération de saisie de faux livres a été organisée par l'Union des Écrivains Gabonais et la police judiciaire⁴, mettant aux arrêts de nombreux libraires.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Au Gabon, les livres imprimés sont exonérés de la TVA selon la réglementation et le code des impôts en vigueur sur le territoire national.

Depuis le début des années 2000, le ministère de l'Éducation nationale a rendu obligatoire l'étude des œuvres gabonaises dans les lycées et collèges. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le ministère de l'Éducation nationale initie des partenariats pour acquérir des livres pour les établissements scolaires. L'État réalise également des appels d'offres publics du livre pour alimenter les bibliothèques universitaires et les bibliothèques publiques. Par décision ministérielle, depuis 2024, les maisons d'édition gabonaises bénéficient d'agrément pour répondre à ces appels d'offres.

ÉDITION

Il n'existe pas d'agence ISBN au Gabon. Les éditeurs nationaux ont recours à l'Agence francophone de la numérotation internationale du livre (AFNIL) pour les numéros ISBN de leurs publications. Les recherches documentaires indiquent qu'en 2023 le Gabon comptait 21 maisons d'édition, parmi lesquelles les éditions Raponda Walker, et les Éditions Ntsame, créées en 2010 et acteur majeur du marché des livres scolaires depuis 2020, La Maison Gabonaise du Livre (fondée en 2003), parmi d'autres maisons.



© Festival International du Livre Gabonais et des Arts (FILIGA)

Parmi les jeunes éditeurs, on trouve Bistephe Éditions, les Éditions Mengane, spécialisées dans l'édition de livres sur la culture gabonaise et les Éditions Génération Ekang, spécialisées dans l'édition des bandes dessinées sur le Mvet, épopée gabonaise, les Éditions Amaya qui, entre 2014 et 2015, ont organisé deux concours littéraires dénommés « A vos plumes » en vue de faire émerger de nouveaux écrivains gabonais.

Concernant le marché des livres scolaires en particulier, on note un encouragement par l'État auprès des maisons d'édition locales, comme les Éditions Ntsame et Multipresse qui bénéficient d'agrément. Chaque année, en début d'année scolaire, la demande des livres d'auteurs nationaux au programme est forte, d'où une opportunité de marché pour les éditeurs du pays. Cependant, la demande n'arrive pas à être entièrement satisfaite, ce qui ouvre les portes au piratage. Selon certains auteurs gabonais, les pertes de revenus dues au piratage sont considérables : entre 50 % et 70 %⁵.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'au Gabon les circuits de distribution principaux pour la vente de livres sont les librairies physiques et les points de vente au détail (papeterie, etc.). Il existe au Gabon deux grands distributeurs : à savoir la Sogapresse, qui est le distributeur national des journaux nationaux et internationaux, des périodiques, mais aussi des livres scolaires, et Livre+, avec un réseau d'environ 40 librairies sur tout le territoire. Les Éditions Ntsame détiennent également 3 librairies. Au total, on décompte 69 librairies dans le pays, mais elles ont toutes une activité principale de papeterie.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 1 057 personnes employées par le secteur en 2023.

Le Gabon compte actuellement trois festivals et salons du livre majeurs : le Festival International du Livre Gabonais et des Arts (FILIGA), le Salon International Féminin du Livre et des Arts (depuis 2022) et le Salon du Livre de Jeunesse de Libreville (SLJL) dont la première édition s'est tenue en 2024.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

S'il n'existe aucun rapport disponible sur les habitudes de lecture au Gabon, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le format imprimé demeure le format préféré par les lecteurs. Selon l'autorité nationale, il existe 12 bibliothèques publiques au Gabon, y compris une dizaine de Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC).

Concernant les jeunes, certaines associations participent à la promotion de la lecture dans le Grand Libreville et à l'intérieur du pays.

Par exemple, l'Association pour la Promotion du Livre et des Arts organise le concours de lecture pour les élèves du primaire dénommé *Les champions de la lecture Justine MINTSA* en collaboration avec des municipalités de l'intérieur du pays depuis 2019. Les médias publics contribuent aussi à la promotion de la littérature gabonaise depuis les années 1970. C'est le cas, par exemple, à travers des émissions des chaînes de télévision Gabon Première et Gabon Culture du Groupe Gabon Télévisions. Le quotidien national L'Union participe aussi à la diffusion de la littérature gabonaise à travers ses différentes chroniques ou ses reportages sur les manifestations littéraires.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023 la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à environ 2 467 150 USD. Les principaux pays d'importation sont La France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et l'Inde. Le montant des exportations était quant à lui de 78 490 USD⁶.

FORMATION

S'il n'existe pas encore de formations complètes dans les métiers du livre au Gabon, l'Institut des Sciences de l'Organisation Sophie Ntoutoume Emane (IUSO) délivre une formation de documentaliste, de même que l'École Normale Supérieure (ENS) qui forme des professeurs documentalistes.

Des ateliers ponctuels de formation ont lieu pour les professionnels du secteur, comme celui sur les droits d'auteurs organisé dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse de Libreville de 2024. Lors de cette édition du Salon, des ateliers sur les livres jeunesse, la rédaction des manuels scolaires, ou encore la bande dessinée ont été également organisés.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Si des écrivains gabonais sont réunis au sein de l'Union des Écrivains Gabonais (UDEG) fondée en 1987, ce n'est pas le cas pour la corporation des éditeurs gabonais qui n'ont aucune association représentative.

NOTES

1. Décret no 573 portant création de la Direction Générale des Arts et des Industries Culturelles.
2. Loi no 006/2024 du 21/07/2024 portant ratification de l'ordonnance no 0010/PR/2024 du 26 février 2024 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi no 16/2023 du 08 août 2023 portant statut de l'artiste et de l'acteur culturel en République Gabonaise.
3. Articles 325-326 du Code pénal gabonais.
4. Malouana, Biggie. 2012. 'Tonnerre sur la piraterie de livres gabonais.' <https://www.gabonreview.com/tonnerre-sur-la-piraterie-de-livres-gabonais/>.
5. Éric Joël Békalé, président de l'Union des Écrivains Gabonais.
6. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Gabon, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 24 février 2025.

GAMBIE

	Population 2,7 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 59 %
	PIB par habitant 888 USD (2023)
	Population urbaine 64 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 101 %
	Usagers Internet (2022) 54 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	3
Titres édités	17
Librairie	1
Bibliothèques publiques	5
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 540 000
Emplois	200

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Avec ses premières publications dans les années 1960, marquant le début d'une tradition littéraire formelle, le Dr Lenrie Peters est largement reconnu comme le précurseur de la littérature gambienne. Ainsi, son roman *The Second Round* (1965) et ses recueils de poésie, notamment *Satellites* (1967) et *Katchikali* (1971) sont des œuvres fondatrices, abordant des thèmes liés à l'identité nationale. De 1971 à 1976, Peters a également encouragé la production littéraire en fondant *Ndanaan*, un magazine littéraire publié par le Club des Écrivains Gambiens (*Gambian Writers Club*), qui offrait une plateforme aux écrivains émergents.

Écrivant sous le pseudonyme de Ramatoulie Kinteh, Augusta Jawara, éminente défenseuse des droits des femmes, a contribué à la littérature gambienne avec des pièces comme *Rebellion* (1960) ou encore *Master Brain* (1966), qui défendent l'éducation et l'émancipation des femmes. Ebou Dibba, considéré comme l'un des plus grands romanciers de Gambie, est l'auteur de *Chaff on the Wind* (1986), considéré comme le premier roman majeur du pays, qui explore le thème du changement social. Une autre figure notable, Tijan Sallah, a enrichi la poésie ouest-africaine avec des œuvres comme *When Africa Was a Young Woman*, une réflexion sur l'héritage et l'identité africains¹. Le roman *The Magic Calabash* de Nana Grey-Johnson, publié en 2004, évoque le contexte des bouleversements économiques, sociaux et politiques du développement.

Les principales avancées dans l'évolution de l'industrie du livre et de l'édition en Gambie comprennent la création d'institutions clés telles que l'Unité de Production de Livres et de Ressources Matérielles (*Book Production and Material Resources* - BPMRU) en 1973, le Centre National pour les Arts et la Culture (*National Centre for Arts and Culture* - NCAC)² en 1989, l'Autorité du Service Bibliothécaire National de Gambie (*Gambia National Library Service Authority* - GNLSA) en 2009³, et l'Association des Écrivains de Gambie (*Writers' Association of The Gambia* - WAG) en 2009⁴ qui

a succédé à l'ancienne association des Écrivains et Artistes de Gambie (*Gambia Association of Writers and Artists* - GAWA).

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le Centre National pour les Arts et la Culture (*National Centre for Arts and Culture* - NCAC), qui relève du ministère du Tourisme et de la Culture, veille à la protection des droits d'auteur conformément à la Loi de 2004 sur les Droits d'Auteur (*Copyright Act*) et ses révisions ultérieures. Ses collaborations avec le ministère de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire (*Ministry of Basic and Secondary Education* - MoBSE) ont renforcé la fonction du NCAC en incorporant dans les programmes scolaires des ressources culturellement pertinentes, en soutenant les auteurs locaux et en sauvegardant la propriété intellectuelle.

Le MoBSE soutient ces initiatives en approuvant des ressources éducatives conformes aux programmes nationaux. Le MoBSE a donné la priorité à la commande de matériel pédagogique créé par des Gambiens, intégrant des récits locaux pour permettre aux élèves d'interagir avec de la littérature pertinente pour la culture gambienne. La Société d'édition et d'impression de Gambie (*Gambia Printing and Publishing Corporation*) a été créée en 2006⁵ dans le prolongement de l'ancienne unité de production de livres et de ressources matérielles du MoBSE, comme entité distincte principalement chargée d'imprimer les documents gouvernementaux.

L'Autorité du Service Bibliothécaire National de Gambie (*Gambia National Library Service Authority* - GNLSA) est une entité essentielle pour les services bibliographiques et bibliothécaires. Elle facilite l'émission d'ISBN pour les auteurs nationaux et collabore avec les établissements d'enseignement pour améliorer l'accessibilité de la littérature gambienne dans tout le pays. La Loi de 2009 sur le Service Bibliothécaire National de Gambie (*Gambia National Library Service Act*) régit la gestion des ISBN, l'exécution des dépôts légaux et l'archivage des publications nationales.

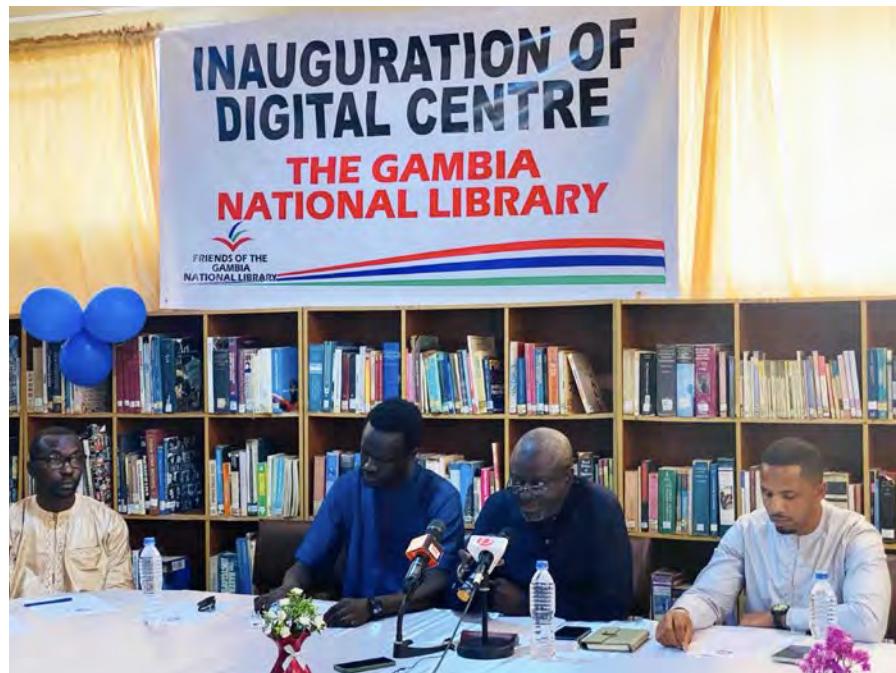
POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Bien qu'il n'existe pas de politiques spécifiques au secteur du livre et de l'édition signalées par les autorités nationales dans les réponses à l'enquête, le ministère du Tourisme et de la Culture apporte un soutien financier au Centre National pour les Arts et la Culture afin d'organiser des ateliers pour les écrivains et de financer des activités culturelles et des partenariats initiés par des entités telles que l'Association des Écrivains de Gambie, même s'il ne s'agit pas d'une aide régulière. La Politique relative au Secteur de l'Éducation de 2016-2030 (*Education Sector Policy 2016-2030*)⁶, qui met l'accent sur un système éducatif inclusif, promeut le développement du secteur du livre.

ÉDITION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, en 2023, le secteur de l'édition en Gambie se composait de trois maisons d'édition reconnues. L'édition et la distribution restent essentiellement basées sur l'imprimé en raison de l'infrastructure numérique limitée du pays et d'un taux de pénétration de l'internet de seulement 33 %. Le secteur a produit 49 titres entre 2021 et 2023, dont 48 livres imprimés et un titre numérique⁷.

Par ailleurs, selon la réponse à l'enquête de l'autorité nationale, le secteur du livre et de l'édition emploie environ 200 personnes, les femmes représentant 40 % de ces postes. Les données relatives aux recettes du secteur ne sont pas disponibles. Il semble que la centralisation des activités d'édition dans les zones urbaines ait concentré les efforts sur les ressources pédagogiques, la littérature et les œuvres intellectuelles. Les Gambiens semblent garder une forte préférence pour les livres imprimés, ce qui pourrait également s'expliquer par le faible accès à l'internet et le manque de librairies numériques. Les initiatives visant à développer l'édition numérique semblent se heurter à des difficultés, notamment en matière de formation et de disponibilité des ressources, ce qui entrave la numérisation des livres ainsi que l'accessibilité des livres électroniques et des livres audio.



© UNESCO

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, la Gambie ne compte qu'une seule librairie physique : Timbooktoo Bookshop, un important distributeur de littérature gambienne qui propose une sélection de publications nationales et internationales.

La même source indique que la Gambie compte cinq bibliothèques publiques. Elles sont supervisées par la GNLSA et jouent un rôle essentiel dans la distribution, bien que leur portée soit limitée principalement aux districts urbains.

De nombreux auteurs gambiens s'engagent dans des initiatives de sensibilisation et établissent des partenariats avec des librairies, des institutions universitaires et des bibliothèques communautaires afin d'améliorer l'accès aux livres. Des projets tels que la campagne « Ma Gambie, lire pour régir le monde » (*My Gambia, Read to Lead the World*) de l'écrivain et fondateur de Suba Kunda Publishers, Amir Yaya Sillah, ont popularisé les œuvres littéraires gambiennes auprès des élèves de l'enseignement secondaire⁸.

Des événements littéraires tels que le Festival International du Livre de Kunta Kinteh (*Kunta Kinteh International Book Festival*), qui se tient chaque année depuis 2019, et le Festival Mboka des Arts, de la Culture et des Sports (*Mboka Festival of Arts, Culture and Sports*), créé en 2017, promeuvent la littérature gambienne en mettant en avant les auteurs locaux et en facilitant les opportunités de ventes directes⁹. En outre, des événements comme le Salon du livre en Afrique (*Book Fair Africa*) visent à élargir le lectorat de la littérature gambienne et à susciter l'intérêt des éditeurs et des lecteurs en dehors de la Gambie¹⁰.

Le Prix du Livre de Sénégambie (*Senegambia Book Prize*) reflète les efforts de collaboration entre la Gambie et le Sénégal. Il reconnaît et promeut les talents littéraires au-delà des frontières, renforçant ainsi la présence littéraire sous-régionale.

En ce qui concerne les manuels scolaires, dans le cadre de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Éducation pour Tous (*Education for All-Fast Track*, Banque mondiale, 2009-2011¹¹), le ministère de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire (MoBSE) a soutenu les auteurs nationaux en publiant des livres supplémentaires comme des contes, des nouvelles ou des romans.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Bien qu'il n'y ait pas d'enquête officielle dédiée, les habitudes de lecture de la population gambienne semblent être principalement axées sur les livres imprimés, avec un mélange d'institutions locales et internationales qui encouragent activement une culture de la lecture, d'après divers acteurs du secteur.

En ce qui concerne la promotion de la lecture publique, des initiatives locales telles que la Bibliothèque Orange (*Orange Library*) visent à favoriser une culture de la lecture en augmentant l'accessibilité des livres pour les communautés à travers le pays¹². La coopération internationale joue également un rôle clé, à l'instar de l'American Corner Gambia, qui propose des ressources publiques accessibles, une aide à l'habileté numérique et des initiatives de lecture axées sur la communauté. Il fonctionne comme un centre communautaire, proposant des ateliers, un accès à la littérature internationale et des initiatives éducatives qui renforcent les récits culturels gambiens.

IMPORTATION/EXPORTATION

Selon les praticiens, le marché gambien du livre repose en grande partie sur des publications pédagogiques, littéraires et techniques importées¹³. Les recherches documentaires indiquent que, pour l'année 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, qui comprend les livres imprimés, les brochures, les dépliants et articles imprimés similaires, s'élevait à 1 529 690 USD¹⁴.

D'après les réponses des autorités nationales à l'enquête, la Gambie importe principalement des livres du Nigéria, du Royaume-Uni, du Ghana et du Sénégal. Aucune donnée n'est disponible concernant les exportations de livres.

FORMATION

Cette étude n'a identifié aucun cursus de formation technique, professionnelle ou d'enseignement supérieur pour le secteur du livre et de l'édition en Gambie.

L'Association des Écrivains de Gambie a indiqué que le Centre National pour les Arts et la Culture, en collaboration avec elle, a mis en place des programmes pour aider les jeunes auteurs en leur offrant une formation à l'écriture créative, à l'édition et de sensibilisation aux droits d'auteur. Bien qu'ils aient été principalement mis en œuvre au cours de la période COVID-19, ces séminaires ont permis à de jeunes talents d'acquérir les compétences nécessaires pour créer et diffuser leurs œuvres, renforçant ainsi la communauté littéraire en Gambie.

En outre, selon la même source, l'industrie du livre et de l'édition de la Gambie s'associe à des organisations internationales et locales pour améliorer la formation et développer les compétences des auteurs, des éditeurs et des professionnels de la littérature.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Écrivains de Gambie (WAG) est la principale organisation qui défend les auteurs locaux et fait progresser la littérature gambienne par le biais d'événements, d'ateliers et de collaborations avec des entités gouvernementales telles que le Centre National pour les Arts et la Culture. Par exemple, les initiatives menées par la WAG, telles que les célébrations annuelles de la Journée Mondiale du Livre et du Droit d'Auteur (*World Book and Copyright Day*) en 2023, et le Prix Commémoratif Dr Lenrie Peters pour la Littérature (*Dr Lenrie Peters Memorial Prize for Literature*) en 2015, ont contribué à la visibilité des auteurs gambiens et à l'épanouissement des talents littéraires.

En outre, la Gambie s'est progressivement engagée dans des partenariats régionaux et internationaux afin de solidifier son secteur de l'édition. Les alliances avec l'Association des Écrivains Panafricains (*Pan-African Writers' Association – PAWA*) et l'Association des Écrivains du Sénégal (*Senegalese Writers Association – AES*), ainsi que la participation à des initiatives telles que le Prix du Livre de Sénégambie (*Senegambia Book Prize Award*) ont permis aux écrivains gambiens d'entrer en contact avec de vastes réseaux littéraires dans toute l'Afrique et au-delà.

NOTES

1. Barry, Cherno Omar. « The Emergence of Gambian Literature: 1970-2000 ». *The Standard Newspaper* | Gambie, 4 février 2022. www.standard.gm/the-emergence-of-gambian-literature-1970-2000/.

2. « National Centre for Arts and Culture – The Gambia ». *Sites of Conscience*, 21 septembre 2022. www.sitesofconscience.org/membership/national-centre-for-arts-and-culture-the-gambia/.

3. Rubrique « Gambia National Library Service (GNLSA) ». Consultée le 8 novembre 2024. www.accessgambia.com/extras/gambia-national-library-services.html.

4. « Gambia: Writers Association of the Gambia Launched ». *All Africa*, s. d. www.allafrica.com/stories/201006170320.html.

5. The Gambia Printing and Publishing Corporation Act 2006 (Loi de 2006 relative à la Gambia Printing and Publishing Corporation).

6. NCAC Act, 2003 (Loi relative au National Centre for Arts and Culture).

7. Cherno Omar Barry. « Survey on the Book Industry in Gambia Conducted with Gambia National Library Services ». Enquête réalisée en Gambie, en septembre 2024.

8. Librairie et maison d'édition Suba Kunda. Suba Kunda, www.subakunda.com/.

9. « Support Gambian Authors - Kunta Kinteh International Book Festival ». *Medium*, <https://africandidols.medium.com/support-gambian-authors-is-the-message-at-the-kunta-kinteh-international-book-festival-we-will-be-6c67d37e9d9d>.

10. « Book Fair Africa Seeks to Cultivate Reading Lifestyle in Gambia ». *VoiceOut Digital*, www.voiceoutdigital.com/book-fair-africa-seeks-to-cultivate-reading-lifestyle-in-gambia/.

11. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/120431468250807841/pdf/ICR26950P115420C0disclosed040180140.pdf>

12. « The Orange Library – A Book Lover's Haven ». *My Gambia*, www.my-gambia.com/article/the-orange-library-a-book-lovers-haven/.

13. Cherno Omar Barry. « Survey on the Book Industry in Gambia Conducted with local retailers and Timboktoo Bookshop ». Enquête réalisée en Gambie, en septembre 2024.

14. Nations Unies. *UN Comtrade Solutions: Gambia Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 24 février 2025.

GHANA

	Population 33,8 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2020) 80 %
	PIB par habitant 2 260 USD (2023)
	Population urbaine 59 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 120 %
	Usagers Internet (2022) 70 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 250
	Titres édités 5 403
	Librairies 467 (2024)
	Bibliothèques publiques 138
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 244 900
	Emplois 24 000

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les missionnaires européens, en particulier la Mission de Bâle, ont joué un rôle essentiel dans le secteur de l'édition au Ghana (alors la Côte d'Or) avec l'installation de la première presse à imprimer à Akropong, en 1858. Cette presse imprimait principalement des textes religieux et des livres favorisant l'alphabétisation dans les langues locales, notamment le twi et le ga, afin de faciliter la propagation du christianisme parmi les populations autochtones¹.

La période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale ainsi que la montée du nationalisme ghanéen ont provoqué des changements importants dans l'édition. Les presses d'imprimerie ont commencé à publier des documents reflétant l'identité et la culture ghanéennes. Les journaux politiquement engagés, tels que *The Accra Evening News*, édité par Kwame Nkrumah, sont devenus des outils pour défendre l'indépendance et mobiliser l'opinion publique.

Avec l'indépendance du Ghana en 1957, le secteur du livre et de l'édition s'est considérablement transformé. Le nouveau gouvernement indépendant a reconnu l'importance de l'éducation dans la construction de la nation et a investi dans le développement du système éducatif. En mars 1965, en vertu de l'Instrument Légalisatif no 413, la Ghana Publishing Corporation a été créée pour reprendre les fonctions de l'ancien service de l'imprimerie publique et la gestion du programme public pour la gratuité des manuels scolaires². La Ghana Publishing Corporation est devenue un acteur majeur dans la production de manuels scolaires et d'autres ressources pédagogiques.

Avec le développement de l'éducation et l'augmentation de la demande de livres, des éditeurs privés tels que Anowuo Educational Publications, Afram Publications, Adwinsa Publications et Sedco Publishing ont commencé à émerger pour répondre aux besoins éducatifs et culturels. Cette période a vu naître un grand nombre de maisons d'édition locales et augmenter les publications d'œuvres d'auteurs ghanéens, ce qui a nourri le sentiment d'identité

nationale et de fierté culturelle. Des contributions notables ont été apportées par A. W. Kayper-Mensah, avec *The Drummer in Our Time* (1965, non traduit), et Kofi Awoonor, avec *Rediscovery and Other Poems* (1964, non traduit). Parmi les autres œuvres importantes, nous pouvons citer *The Dilemma of a Ghost* (1965, non traduit) d'Ama Ata Aidoo, *L'âge d'or n'est pas pour demain* (1968, et 1976 pour la traduction française) d'Ayi Kwei Armah, et *Le mariage d'Anansewa* d'Efua Sutherland (une pièce à succès dans les années 1960, publiée en français en 2023). Parmi les publications plus contemporaines, citons *Harmattan Rain* (2008, non traduit) d'Ayesha Harruna Attah et *No Home* (2016, et 2017 pour la traduction française) de Yaa Gyasi.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Plusieurs institutions publiques jouent un rôle essentiel dans la gestion du secteur du livre et de l'édition dans le pays. Le Conseil pour le Développement du Livre au Ghana (Ghana Book Development Council - GBDC) a été créé en 1975, sous l'égide du ministère de l'Éducation (MoE), afin de promouvoir l'industrie du livre et de trouver des solutions aux difficultés du secteur. Ses principaux objectifs sont d'élaborer et de coordonner des politiques nationales visant à promouvoir le secteur de l'édition, ainsi que de soutenir les éditeurs du pays en leur proposant des formations et en favorisant les bonnes pratiques. Le Conseil prône également l'alphabétisation et la culture de la lecture via des campagnes publiques et des collaborations avec des établissements d'enseignement. En collaboration avec l'Association des Éditeurs du Ghana (Ghana Publishers Association - GPA), le Conseil pour le développement du livre au Ghana a organisé des événements importants, tels que la Foire Internationale du Livre du Ghana.

Le Conseil National pour les Programmes et les Examens (National Council for Curriculum and Assessment - NaCCA) est une entité mandatée par la Loi no 1023 de 2020 relative aux organismes de réglementation de l'éducation (*Education Regulatory Bodies Act*) pour élaborer des normes nationales destinées aux programmes et aux évaluations des organismes d'enseignement général du primaire et du secondaire.

Le NaCCA évalue et approuve les manuels scolaires qui seront utilisés dans les écoles, en veillant à ce qu'ils respectent les normes nationales en matière de programmes. La politique de gratuité de l'enseignement secondaire supérieur et les réformes des programmes scolaires que le NaCCA a mis en place ont stimulé la demande de manuels scolaires produits dans le pays. Pour soutenir ces réformes, le ministère de l'Éducation a investi massivement pour acheter des millions de manuels auprès des éditeurs locaux et les distribuer à tous les collèges et lycées publics. Cela a permis non seulement d'augmenter le volume du matériel pédagogique produit localement, mais aussi de donner un coup de pouce décisif au secteur de l'édition ghanéen.

Le Bureau Ghanéen du Droit d'Auteur (*Ghana Copyright Office*) relève du ministère de la Justice et du Bureau du Procureur Général. Les fonctions du Bureau du Droit d'Auteur, telles qu'elles sont définies dans la Loi no 690 de 2005 sur le Droit d'Auteur (*Copyright Act*), fournissent le cadre juridique et les mécanismes d'application nécessaires à la protection des droits de propriété intellectuelle. Le travail du Bureau garantit que les droits des auteurs, des éditeurs et des autres acteurs du secteur sont préservés, favorisant ainsi un écosystème de l'édition durable et prospère.

CopyGhana est l'organisation des droits de reproduction, qui travaille étroitement avec le Bureau des droits d'auteur et qui perçoit les redevances pour le compte des auteurs et des éditeurs auprès des institutions qui utilisent des œuvres protégées par le droit d'auteur. L'argent que perçoit CopyGhana est ensuite distribué aux titulaires de droits, à titre de compensation pour l'utilisation de leurs créations relevant de la propriété intellectuelle.

La Loi no 73 de 1961 sur l'Enregistrement des Livres et des Journaux (*Book and Newspaper Registration Act*) impose le dépôt légal des documents publiés afin d'archiver des copies pour qu'elles soient accessibles au public et intégrées aux archives de l'État, contribuant ainsi à préserver le patrimoine littéraire de la nation.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

L'enseignement de base obligatoire et la gratuité des manuels scolaires au Ghana sont devenus des politiques éducatives statutaires en 1962. La politique actuelle du gouvernement (depuis 2017) prévoit la gratuité de l'enseignement et la fourniture gratuite des manuels scolaires dans toutes les écoles publiques, de la primaire à la terminale. Bien que les chiffres ne soient pas facilement accessibles, le gouvernement est le principal acheteur de manuels scolaires et de livres de lecture complémentaires pour les écoles du Ghana.

La Loi no 546 de 1998 relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (*Value Added Tax Act*) a ajouté une taxe sur les livres imprimés, les livres électroniques et les livres audio, augmentant ainsi le coût de publication et le prix d'achat des livres, avec comme conséquence potentielle de diminuer la capacité des lecteurs à accéder aux livres ou à les acheter. La loi a toutefois été modifiée en 2006 pour classer les manuels produits dans le pays dans la catégorie des fournitures détaxées, de manière à garantir que les manuels publiés localement soient exonérés de TVA et à en réduire le coût pour les consommateurs. Cette mesure a permis de soulager considérablement le secteur de l'édition ghanéen³.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête n'a mentionné aucun chiffre spécifique concernant les investissements publics pour le secteur du livre et de l'édition, ni aucun mécanisme de soutien financier. Alors que les manuels scolaires sont achetés par une procédure d'appel d'offres centralisée, il n'existe pas de dispositifs soutenus par le gouvernement pour l'achat ou la distribution de livres à destination des bibliothèques. Les efforts effectués en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap sont prometteurs, comme les livres en braille pour les malvoyants, mais ces initiatives restent limitées à des centres spécialisés et ne s'inscrivent pas dans une stratégie nationale plus large.

ÉDITION

D'après les estimations de l'association des éditeurs ghanéens (*Ghana Publishers Association*), le secteur de l'édition ghanéen comptait, en 2023, 250 maisons d'édition, dont 160 sont des membres enregistrés de l'association, ce qui correspond au nombre indiqué par l'autorité nationale dans la réponse à l'enquête. Toutefois, la majorité d'entre elles se spécialisent dans l'édition de manuels scolaires, en fonction des besoins des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Ce ciblage reflète la relation étroite du secteur avec celui de l'éducation et les politiques gouvernementales sur les programmes scolaires.

Une analyse des données de l'Autorité des Bibliothèques du Ghana (*Ghana Library Authority*), complétée par une étude de la littérature et des interactions entre les différents acteurs, révèle une baisse constante des enregistrements de numéros internationaux normalisés du livre (ISBN) sur une période de trois ans : 2 500 en 2020, 2 200 en 2021 et 2 000 en 2022 (chiffre corroboré par l'Union internationale des éditeurs)^{4,5}.

Parallèlement, selon les rapports *Global Publishing Industry* publiés par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle entre 2020 et 2022, les dépôts de livres dans les dépôts d'archives reconnus révèlent une diversité croissante des formats d'édition au Ghana. En 2020, un total de 1 147 titres a été déposé, dont 1 097 titres imprimés et 50 titres numériques. En 2021, sur les 1 056 titres déposés, 1 039 étaient imprimés et seulement 17 étaient numériques. En 2022, le nombre total de titres est passé à 1 389, dont 1 137 livres imprimés et une augmentation significative des titres numériques, au nombre de 252. Selon l'Association des Éditeurs du Ghana (*Ghana Publishers Association - GPA*), le nombre total de titres publiés en 2023 était de 5 403⁶.

Cette augmentation du nombre de titres numériques en 2022 met en évidence une tendance émergente en faveur de l'édition numérique, probablement alimentée par l'évolution des habitudes de lecture, les progrès technologiques et un meilleur accès à internet.

Akoobooks Audio, fondée en 2017, est la première maison d'édition et la première plateforme de streaming de livres audio noirs/africains au Ghana. Ses ressources sont également disponibles dans plusieurs langues africaines.

Les titres publiés utilisent principalement l'anglais (la langue officielle), mais les langues locales telles que le twi, le ga et l'éwé sont aussi largement utilisées. Selon la réponse à l'enquête de l'autorité nationale, les éditeurs ghanéens constituent les uniques fournisseurs du marché des livres scolaires publics, sans aucune participation de groupes multinationaux ou étrangers. En 2023, l'enquête indique que les achats de livres scolaires publics ont représenté une somme de 27 004 219 USD rien que pour les livres imprimés, aucune donnée n'étant disponible pour les formats numériques ou les livres audio.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Bien que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il n'existaient que 10 librairies physiques (ne s'occupant que de la vente de livres) en activité au Ghana en 2023, Rentech Digital a rapporté que le Ghana comptait un total de 467 librairies en décembre 2024. Parmi elles, 461 magasins (98,72 %) étaient indépendants, tandis que les 6 autres (1,28 %) étaient affiliés à des entreprises plus importantes. La majorité des librairies sont situées dans la région du Grand Accra (330), la région Ashanti (54) et la région Occidentale (27)⁷.

Rentech Digital rapporte également que les librairies au Ghana développent progressivement leur présence en ligne sur de multiples plateformes. Parmi elles, 3 ont un profil LinkedIn, 23 ont une page Facebook, 18 sont actives sur Instagram, 18 ont un compte X (anciennement Twitter), 2 utilisent TikTok et 7 animent une chaîne YouTube. De plus, 81 librairies ont leur propre site web⁸. Les réponses à l'enquête de l'autorité nationale révèlent également la diversité des rôles joués par les différents circuits de vente, les librairies physiques restant en position dominante.



Accra, Capitale Mondiale du Livre 2023 © UNESCO / George Koranteng

Alors que les librairies en ligne ont été classées comme bénéficiant d'un niveau modéré d'engagement sur le marché par l'autorité nationale, des plateformes en ligne telles que BookNook Store, SyTris Bookshop, EPP Bookstore et Mayan Book Centre sont en train de transformer le paysage de l'édition au Ghana en élargissant l'accès aux livres et en mettant en relation les éditeurs, les auteurs et les lecteurs. BookNook Store se distingue par la diversité de son offre, qui comprend de la littérature africaine, des livres jeunesse et des best-sellers. Elle s'appuie sur ses livraisons dans tout le pays et sur une présence active sur les médias sociaux. La librairie SyTris répond aux besoins en matière d'éducation, avec des livres pour tous les groupes d'âge et tous les niveaux scolaires. De son côté, Mayan Book Centre, dont le siège se trouve à Accra, propose un large éventail de livres dans tous les genres ainsi que des services de livraison qui rendent les livres accessibles dans tout le pays. Comme dans d'autres pays, l'adoption de services d'argent mobile facilite les transactions en ligne, ce qui favorise la croissance du commerce électronique dans l'industrie du livre.

Les services d'abonnement à des livres numériques ont également fait leur entrée sur le marché ghanéen. Bookmate, un service russe⁹ de livres électroniques, a été lancé à la Foire internationale du livre du Ghana en 2023, en partenariat avec une société de télécommunications. Les utilisateurs de téléphones portables peuvent payer facilement leurs abonnements Bookmate en utilisant leur temps de communication mobile et en

rejoignant YouScribe, un service basé en France qui s'est développé dans les pays anglophones d'Afrique^{10,11}.

Des événements tels que la Foire Internationale du Livre du Ghana (*Ghana International Book Fair*) servent de plaque tournante vers laquelle les acteurs locaux et internationaux de l'industrie du livre convergent pour exposer leurs œuvres, étudier les opportunités commerciales et discuter avec les lecteurs, améliorant ainsi la visibilité et la portée des éditeurs et des auteurs. De même, des festivals littéraires tels que Pa Gya!, un festival littéraire organisé à Accra par le Projet des Écrivains du Ghana (*Writers Project of Ghana*), offre un cadre pour des lectures, des tables rondes et des lancements de livres, favorisant des interactions directes entre les auteurs et leur public. Le festival international du livre d'Accra est un événement annuel de trois jours. Il est également l'organisateur du festival du livre jeunesse d'Accra, annoncé en 2019.

Les prix littéraires, tels que les prix littéraires de l'Association Ghanéenne des Écrivains (*Ghana Association of Writers Literary Awards - GAW*), le S. I. Idrissu Literary Award et le Golden Baobab Prize, sont essentiels pour promouvoir l'excellence littéraire, encourager les écrivains émergents et augmenter la visibilité de la littérature ghanéenne, tant au niveau national qu'international. Crée en 1987, le prix littéraire de l'association ghanéenne des écrivains récompense des œuvres exceptionnelles dans diverses catégories, notamment les romans, les nouvelles et la poésie.

Le S. I. Idrissu Literary Award récompense des contributions exceptionnelles à la littérature et encourage une culture de la lecture et de l'écriture parmi les Ghanéens. Le Golden Baobab Prize vise à promouvoir la littérature africaine pour enfants, en encourageant les écrivains à créer des contenus attrayants et éducatifs pour les jeunes lecteurs. L'Aidoo-Snyder Book Prize (prix du livre Aidoo-Snyder), créé en 2004 et décerné par le Women's Caucus of the African Studies Association, récompense les travaux scientifiques et créatifs qui accordent la priorité aux expériences des femmes africaines.

En matière d'emploi, nous estimons, sur la base de l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, que le secteur employait environ 24 000 personnes en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il existe 138 bibliothèques publiques au Ghana, opérant dans tout le pays. Malgré leur nombre relativement faible, ces bibliothèques jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la visibilité et de la portée des éditeurs et des auteurs. Elles servent également d'espaces de rencontre pour des lancements de livres, des lectures et des activités d'implication communautaire, facilitant ainsi les interactions directes entre les auteurs, les éditeurs et les lecteurs.

L'accès aux ressources de lecture reste un défi important au Ghana. D'après les chiffres de Worldreader, seuls 7 % des enfants ont des livres à la maison¹². Cette rareté aggrave les problèmes d'alphabétisation : une enquête réalisée en 2021 par World Vision Ghana révèle que seuls 3 % des élèves de CE1 peuvent lire en comprenant ce qu'ils lisent¹³. Malgré une certaine reconnaissance de la valeur de la lecture chez les élèves plus âgés, comme le montre le taux de reconnaissance de 45,19 % au sein du lycée Eastbank dans une étude de cas de 2018, l'implication réelle dans

la lecture reste insuffisante. Les études menées dans les établissements du secondaire d'enseignement technique révèlent également une lacune : les élèves comprennent l'importance de la lecture, mais ne parviennent pas à adopter des habitudes de lecture régulières au-delà de celles qui répondent à leurs besoins scolaires¹⁴.

Pour relever ces défis, diverses initiatives ont été mises en œuvre dans le but d'encourager la culture de la lecture. Le Conseil pour le développement du livre au Ghana prône la lecture en famille en tant qu'outil permettant d'étendre la culture de la lecture à tous les niveaux de la société. Les bibliothèques mobiles, telles que la Street Library Ghana, ont permis d'atteindre des communautés mal desservies, d'offrir un accès à une littérature de qualité et d'encourager la passion de la lecture chez les enfants et les jeunes. Ces efforts visent à cultiver une culture de la lecture pour améliorer les taux d'alphabétisation et, plus généralement, contribuer au développement de la nation.

Parmi les autres initiatives, il convient de mentionner les clubs de lecture après l'école, qui visent à améliorer les compétences de lecture des élèves et à favoriser une culture de la lecture. Ainsi, le programme d'amélioration de la lecture et de développement des compétences, soutenu par World Vision Ghana, gère plus de 240 clubs de lecture après l'école dans 260 communautés. Des efforts ont été déployés à l'échelle des communautés pour encourager à la lecture, en mettant l'accent sur la nécessité d'utiliser des ressources culturellement adaptées et de s'impliquer durablement dans le développement d'une culture de la lecture pérenne. Le programme d'alphabétisation et de développement communautaire, lancé par Pamoja Ghana avec le soutien d'Action Aid Ghana, est un projet intergénérationnel, intégré et multilingue d'alphabétisation et de développement social. Ce programme, qui compte actuellement 3 340 participants actifs, vise, entre autres, à aider à l'alphabétisation et à l'apprentissage de la lecture¹⁵. Les cliniques de lecture communautaires, mises en place dans dix communautés par International

Needs Ghana, fournissent également aux enfants un soutien ciblé à la lecture, pour améliorer leurs compétences en lecture et encourager leur amour de la lecture.

Accra a été désignée par l'UNESCO comme capitale mondiale du livre pour 2023. Au cours de l'année, la ville a organisé des activités, telles que des séances de lecture dans les écoles, dans le but de responsabiliser les jeunes par le biais des livres. Cette initiative culturelle a apporté plusieurs avantages clés au pays, notamment une nouvelle action de promotion de la littérature ghanéenne à travers le pays, avec le soutien de la fondation Mmofra. Ce projet consiste à afficher des citations percutantes et des extraits de livres d'éminents auteurs ghanéens sur des panneaux d'affichage mobiles pour toucher toutes les communautés d'Accra¹⁶.

IMPORTATION/EXPORTATION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Ghana a importé des livres de différents pays, dont le Royaume-Uni et les États-Unis, suivis par des contributions plus modestes de l'Italie, de la Chine et de l'Inde.

Cependant, les recherches documentaires rapportent que les importations ghanéennes de livres imprimés, de brochures et d'objets connexes en 2023 étaient évaluées à environ 36,4 millions USD. Les principales sources de ces importations étaient l'Inde (60 %), la Chine (13 %), le Royaume-Uni (8 %), les États-Unis d'Amérique (5 %) et l'Allemagne (3 %)¹⁷.

À l'inverse, les exportations ghanéennes de livres imprimés et d'objets connexes sont nettement inférieures, totalisant environ 65 890 USD en 2023. Les principales destinations de ces exportations sont les Émirats arabes unis (13 %), la Côte d'Ivoire (12 %), la Gambie (1 %), la Sierra Leone (7 %) et les États-Unis d'Amérique (5 %). Cette forte disparité entre les importations et les exportations met en évidence la dépendance du Ghana à l'égard des imprimés importés pour satisfaire la demande intérieure¹⁸.

FORMATION

Au Ghana, le paysage de la formation dans le secteur de l'édition est principalement ancré dans le département des études de l'édition de l'université Kwame Nkrumah des sciences et de la technologie. Crée en 1984 avec le soutien de l'UNESCO, ce département propose des cursus de licence et de master en édition. Ces cursus englobent des domaines tels que la production des livres, les technologies de l'impression et la gestion de la publication, dans le but de former des professionnels qualifiés et équipés pour les différentes facettes des métiers de l'édition¹⁹.

En complément de cette formation académique, des institutions professionnelles et techniques, dont l'Institut technique de Tema, dispensent des enseignements pratiques en impression, en mettant l'accent sur les procédés d'impression traditionnels essentiels au secteur de l'édition. Toutefois, ces programmes ne s'étendent pas souvent à d'autres domaines, tels que l'édition, le marketing ou l'édition numérique. Occasionnellement, des ateliers et des sessions de formation sont organisés par l'Association des Éditeurs du Ghana (*Ghana Book Publishers Association*) ou par des partenaires internationaux afin de développer des compétences utiles dans le secteur. Malgré ces efforts, selon les professionnels du secteur, il reste des lacunes notables dans les cursus de formation théorique. À cet égard, il convient de mentionner les programmes qui traitent des développements modernes tels que l'édition numérique (y compris les livres électroniques et les livres audio), qui prend de plus en plus d'importance dans le paysage mondial de l'édition.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Éditeurs du Ghana est la pierre angulaire des éditeurs du pays, les réunissant dans l'objectif de renforcer leurs capacités, d'organiser des salons du livre et de promouvoir des politiques permettant de faire progresser le secteur de l'édition. Défendant la cause des écrivains depuis 1957, la GAW offre un espace dynamique pour étudier le patrimoine

littéraire ghanéen et pour les échanges d'idées, tout en s'efforçant de protéger et de faire progresser les intérêts des écrivains ghanéens. Elle organise également un festival annuel du livre de deux jours, le Festival du Livre de l'Association des Écrivains du Ghana (*Ghana Association of Writers Book Festival* – GAWBOFEST), qui s'est tenu pour la première fois en 2011, ainsi que les prix littéraires annuels de l'Association Ghanéenne des Écrivains.

L'Association Ghanéenne Nationale des Auteurs et des Éditeurs (*Ghana National Association of Authors and Publishers*) encourage l'esprit de corps entre les acteurs du secteur, promeut et préserve la culture nationale grâce à la publication d'œuvres littéraires, et défend les intérêts des auteurs et des éditeurs. L'Association des Imprimeurs et Travailleurs du Papier du Ghana (*Ghana Printers and Paper Converters Association*) représente les intérêts des imprimeurs et des fabricants de papier, et facilite l'accès à des services d'impression de qualité, afin que la colonne vertébrale du processus de publication reste solide.

Sur le plan de la distribution, l'Association Nationale des Libraires du Ghana (*Ghana National Booksellers Association*) joue un rôle essentiel dans l'amélioration des réseaux de distribution de livres, en participant activement aux salons du livre et en améliorant la vente au détail des livres dans tout le pays. Ajoutant une dimension visuelle aux œuvres littéraires et assimilées, l'Association Ghanéenne des Artistes Visuels (*Ghana Association of Visual Artists*) soutient les artistes qui créent des illustrations et des couvertures, rendant les publications esthétiquement attrayantes. Dédiée au respect des normes éditoriales, l'Association Ghanéenne des Éditeurs de Livres (*Ghana Association of Book Editors*) promeut l'excellence dans l'édition et la publication par le biais d'activités de renforcement des capacités, de réseautage et de militantisme. Étantôt son influence au-delà des frontières nationales, l'Association des Écrivains Panafricains (*Pan African Writers Association*), créée en 1989 et basée à Accra, s'est engagée à promouvoir la littérature africaine et à défendre les droits des écrivains africains, en fournissant une plateforme de collaboration qui renforce le paysage littéraire sur l'ensemble du continent.

NOTES

1. Ry-Kottoh, L. A. 2017. *Digital Publishing in Ghana: A Focus on Children's Ebooks*. Thèse de doctorat (PhD), université de Stirling. <http://hdl.handle.net/1893/26842>. Consulté le 11 mars 2025.
2. Ghana Publishing Company Limited. *Who We Are*. <http://ghpublishingcompany.com/ghpub/54-2/>. Consulté le 28 septembre 2016.
3. Parlement de la République du Ghana. *Valued Added Tax (Amendment) Act, 2006* (Act No. 696).
4. World Intellectual Property Organization. *The Global Publishing Industry in 2020*. <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-1064-2022-en-the-global-publishing-industry-in-2020.pdf>; *The Global Publishing Industry in 2021*. <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-1064-2023-en-the-global-publishing-industry-in-2021.pdf>; *The Global Publishing Industry in 2022*. <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-1064-2023-2-en-the-global-publishing-industry-in-2022.pdf>. Consulté le 11 mars 2025.
5. International Publishers Association and Nielsen BookData, *IPA-Nielsen BookData Full Report*, 23 février 2024, <https://internationalpublishers.org/wp-content/uploads/2023/11/IPA-Nielsen-BookData-IPA-Full-Report23022024.pdf>. Consulté le 6 février 2025.
6. Secrétariat de l'association des éditeurs du Ghana et Ernest Oppong (APNET, Réseau des professionnels africains), message électronique, 5 février 2025.
7. Rentech Digital. « List of Book Stores in Ghana ». <https://rentechdigital.com/smartscraper/business-report-details/list-of-bookstores-in-ghana>. Consulté le 23 décembre 2024.
8. *Ibid.*
9. <https://en.wikipedia.org/wiki/Bookmate>. Consulté le 11 mars 2025.
10. Isong, Anietie, et al. *Publishing Futures: A Study of the Publishing Landscapes in Ghana, Kenya, Nigeria, South Africa, Uganda and Zimbabwe*. British Council, 2024, p. 31. https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/ssa_publishing_futures_2024_full_report.pdf. Consulté le 6 février 2025.
11. Mark Williams, "Bookmate Subscription Service Launches at Ghana International Book Fair," *The New Publishing Standard*, August 13, 2023, <https://thenewpublishingstandard.com/2023/08/13/bookmate-subscription-service-launches-at-ghana-international-book-fair/>
12. Worldreader. « Where We Work: Africa ». <https://www.worldreader.org/where-we-work/africa/>. Consulté le 22 décembre 2024.
13. Arreyaw, S. et Anto, S. K. 2018. « Read or perish: Reading habits among students and its effect on academic performance: A case study of Eastbank Senior High School – Accra ». *Library Philosophy and Practice* (revue électronique), <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/1748>. Consulté le 11 mars 2025.
14. *Ibid.*
15. Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. « Programme d'alphabétisation et de développement communautaire, Ghana ». Dernière modification le 5 août 2016. www.uil.unesco.org/fr/libbase/literacy-and-community-development-programme-ghana. Consulté le 22 décembre 2024.
16. United Nations Ghana. « UNESCO world book capital leaves lasting legacy as Accra's one-year tenure comes to an end ». <https://ghana.un.org/en/266304-unesco-world-book-capital-leaves-lasting-legacy-accra%28%20%99s-one-year-tenure-comes-end%29>. Consulté le 6 février 2025.
17. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Ghana Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*. Consulté le 22 décembre 2024.
18. *Ibid.*
19. Hasan, Abul. 1981. *Developing human resources of the book industry in West Africa: Ghana*. UNESCO, Serial No. FMR/CC/BCE/81/183.

GUINÉE

	Population 14,4 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2023) 45%
	PIB par habitant 1 541 USD (2023)
	Population urbaine 38% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 102%
	Usagers Internet (2022) 34%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 12
	Titres édités 50
	Librairies 8
	Bibliothèques publiques 40
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 360 000
	Emplois 400

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Des auteurs guinéens comptent parmi les figures emblématiques de la littérature africaine, tels que Camara Laye, auteur de *L'Enfant noir* (1953), Djibril Tamsir Niane, auteur de *Soundjata: ou, L'épopée mandingue* (1960) et Williams Sassine, auteur de *Le jeune homme de sable* (1979). Le secteur de l'édition connaît une nouvelle dynamique dans les années 1990 avec la création des Éditions Ganndal (1992) et l'arrivée de L'Harmattan-Guinée (2006), qui favorisent la promotion et la diffusion de la littérature guinéenne. Initié dans les années 2010, le Salon du Livre de Conakry célèbre les talents locaux et contribue à valoriser le secteur. Les librairies et bibliothèques sont également des vecteurs essentiels de la lecture publique, soutenus par des événements tels que la désignation de Conakry comme Capitale Mondiale du Livre par l'UNESCO en 2017.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat joue un rôle central dans la promotion de la littérature, la préservation du patrimoine culturel et la régulation du secteur éditorial. Il a sous sa tutelle la Direction du Livre et de la Lecture Publique établie en 2016 abritant elle-même la Bibliothèque Nationale de Guinée, les Centres de Lecture Publique et d'Actions Culturelles (CELPAC), et le Bureau Guinéen du Droit d'Auteur (BGDA) chargé de collecter et redistribuer les redevances pour les auteurs et éditeurs.

Dans le domaine éducatif, le ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation est chargé de la conception, de la production et de la distribution des livres scolaires à travers des services et institutions comme le Service National des Matériels Didactiques (SNMD) et l'Institut National de Recherches et d'Actions Pédagogiques (INRAP). Le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation intervient également dans la gestion des ouvrages destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche.

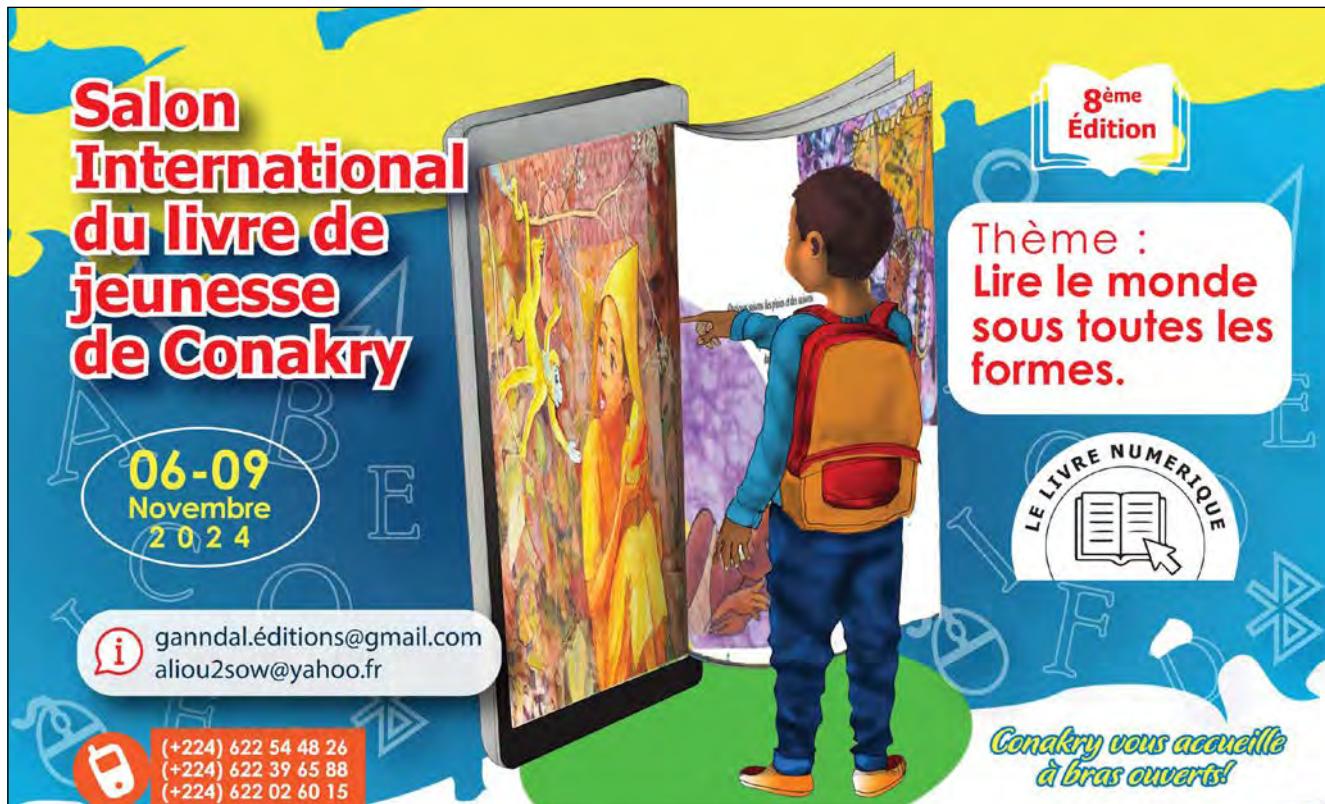
Concernant le cadre législatif, dès novembre 1973, avec le Décret no 290/PRG/73, le pays institue le dépôt légal des documents imprimés. Ce texte impose aux imprimeurs, aux producteurs et aux éditeurs de déposer des exemplaires de leurs publications auprès des Archives nationales et d'institutions académiques, assurant ainsi la conservation du patrimoine documentaire, le soutien à la recherche et la diffusion des productions culturelles nationales.

En 1980, la Loi no 043/APN/CP/80 marque un tournant en établissant un cadre pour la protection des droits d'auteur et des droits voisins. Cette législation garantit les droits patrimoniaux et moraux des créateurs tout en prévoyant des sanctions contre les infractions telles que la contrefaçon. Toutefois, face aux transformations technologiques, cette loi a dû être complétée par des textes plus récents, notamment la Loi L/2019/0028/AN, adoptée en 2019, portant protection de la propriété littéraire et artistique.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La recherche documentaire indique que le livre bénéficie d'une exemption de TVA lors de sa vente, en reconnaissance de son statut de bien essentiel¹. Cette mesure reflète son rôle fondamental dans l'accès à l'éducation, la diffusion des connaissances et la promotion de la culture. En revanche, des tarifs douaniers sont appliqués à l'importation des matières premières nécessaires à la fabrication du livre ainsi qu'aux équipements d'imprimerie².

Le BGDA mène des initiatives visant à endiguer les problématiques liées au piratage, aux contrefaçons et au photocopillage, comme un atelier de formation qui a été organisé en 2023 pour cinquante magistrats et avocats, et qui visait à renforcer leurs compétences en matière de propriété littéraire et artistique³.



© Éditions Ganndal / Acho Nda Gethème Anderson

ÉDITION

La Guinée ne dispose pas d'agence ISBN. Les éditeurs sont généralement enregistrés auprès des agences européennes, notamment l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (ANFIL).

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le pays compte environ 10 éditeurs actifs. Les éditions Ganndal, fondées en 1992, se spécialisent dans la littérature jeunesse, les manuels scolaires et les publications en langues guinéennes. L'Harmattan-Guinée, créée en 2006, publie des ouvrages en littérature, sciences sociales et essais. Dardia Éditions, basée à Conakry depuis 2023, est ouverte aux romans, poésies, nouvelles et essais académiques. Innov Éditions Guinée promeut la littérature guinéenne et les auteurs locaux. Les éditions Plumes Inspirées, encouragent les jeunes talents et la littérature africaine.

Selon les recherches documentaires, la Guinée produisait annuellement environ 50 titres (hors scolaire et parascolaire) en 2020, avec un tirage moyen de 3 000 exemplaires par titre, principalement dans les domaines de la littérature générale, la littérature jeunesse et les essais, d'après les témoignages des professionnels du secteur⁴. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que les livres scolaires sont édités à l'étranger.

Certains éditeurs, comme les Éditions Ganndal, soutiennent activement l'édition locale en mettant l'accent sur la production en langues nationales et sur la diffusion des œuvres. La Guinée a d'ailleurs accueilli, en 2018, la deuxième édition du Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA), organisé par le collectif Afrilivres, dans le cadre de Conakry, Capitale Mondiale du Livre⁵.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il existe 8 librairies physiques en activité en 2023. Les librairies sont peu nombreuses et souvent mal approvisionnées, tandis que les circuits informels, tels que les vendeurs ambulants, restent prédominants, se regroupant même en associations. Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 400 personnes employées par le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il y a 40 bibliothèques publiques en activité en 2023. Le réseau de bibliothèques est coordonné par le CELPAC depuis 2008.

Deux manifestations littéraires dominent le paysage éditorial guinéen : les « 72 heures du livre », organisées tous les ans depuis 2009, constituent un événement majeur ; et le Salon International du Livre Jeunesse (SILJ), initié en 2017 et qui a organisé sa huitième édition consécutive en 2024. À cette occasion, le CELPAC a lancé la première édition du Prix littéraire des lycéens de Guinée afin de promouvoir la lecture dans le secondaire, avec un prix de 5 millions de francs guinéens (environ 600 USD) pour le lauréat⁶.

IMPORTATION/EXPORTATION

En l'absence de données officielles récentes, des recherches documentaires indiquent qu'en 2016 la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à environ 873 980 USD ; tandis que le montant des exportations ne dépassait pas 2 790 USD. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, la France est le principal pays d'importation, suivi du Sénégal et de la Côte d'Ivoire⁷.

FORMATION

Actuellement, il n'existe pas d'offres de formation dédiées exclusivement à l'édition au sein des universités guinéennes. L'Université de Kankan abrite un institut de formation en bibliothéconomie. Cette formation prépare aux métiers de la bibliothèque et de la documentation, avec une approche principalement axée sur la théorie documentaliste et archiviste⁸. L'Université Française de Guinée offre également des formations diplômantes et reconnues par les États français et guinéen dans des domaines pertinents pour l'édition.

Ces parcours de formation proposent des programmes incluant, entre autres, les techniques d'édition, la critique littéraire, le droit de l'édition et la propriété intellectuelle.

De plus, des partenariats avec des maisons d'édition locales, comme Innov Éditions, permettent d'organiser des ateliers d'écriture, des conférences et des formations littéraires visant à promouvoir l'écriture et la lecture au sein de la communauté universitaire.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

La société civile en Guinée joue un rôle essentiel dans l'essor et le développement du secteur du livre et de l'édition, en complément des initiatives étatiques. Des associations telles que l'Association des Écrivains de Guinée (AEG) créée en 1985, l'Association des Bouquinistes de Guinée (ABG) et l'Association des Éditeurs Guinéens (ASSEGUI) promeuvent la lecture et la production littéraire, notamment à travers l'organisation de salons du livre, d'ateliers d'écriture et de débats littéraires. On trouve également un Réseau des Professionnels Guinéens du Livre (REPROLIG), une Association des Libraires de Guinée, une Association des Muséologues, Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (AMBAD), ainsi qu'une Association des Rédacteurs de Manuels Scolaires, créée en 2015.

NOTES

1. Luc Pinhas, *Les Politiques du livre en Afrique Subsaharienne et Madagascar*, Alliance internationale de l'édition indépendante, 2017. Consulté le 10 octobre 2024.
2. Mamadou Aliou Sow (dir.), *Rapport de l'étude diagnostique sur le livre en Guinée*, réalisée en partenariat avec le ministère de la Culture, des Sports et du Patrimoine historique et l'Association nationale des éditeurs (ASSEGUI), Conakry, 2016, p. 8.
3. « Conakry : plusieurs magistrats et avocats s'approprient de la notion de la propriété littéraire et artistique », *Guineematin.com*.
4. Bureau international de l'édition française (BIEF), Le marché du livre en français en Afrique de l'Ouest. 2021.
5. *Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA)*, Conakry, 23-25 avril 2018.
6. « Guinée : lancement de la première édition du prix littéraire des lycéens », *Guinée360.com*, novembre 2024.
7. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Guinea Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2016. Consulté le 24 février 2025.
8. « Guinée », *Cartographie des politiques publiques du livre*.

GUINÉE ÉQUATORIALE

	Population 1,8 million (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2010) 94 %
	PIB par habitant 6 678 USD (2023)
	Population urbaine 74 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 53 %
	Usagers Internet (2022) 67 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 2
	Titres édités 9
	Librairie 1
	Bibliothèques publiques 4
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 450 000
	Emplois 60

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le premier livre publié par un Equatoguinéen est *Cuando los combes luchaban* (1953) de Leoncio Evita Enoy. Il a été suivi de *Una lanza por el Boabí* (1962) de Daniel Jones Mathama. Le début des années 1980 a vu émerger des écrivaines telles que Raquel Ilombe et María Nsué Angüe, tandis que les années 1990 ont vu apparaître des auteurs comme Juan Tomás Ávila Laurel, Maximiliano Nkogo, José Siale Ndjangany et Francisco Zamora Loboch. Caractérisée par la critique sociale et l'affirmation identitaire, la littérature équatoguinéenne a gagné en visibilité internationale au tournant du millénaire, notamment avec la tenue de la première conférence sur la littérature hispano-africaine en 2000¹.

En 2004, le gouvernement a créé l'Institut pour la Promotion et le Développement de la Culture Équatoguinéenne, qui est devenu le Centre Culturel Équatoguinéen en 2012. Entretemps, de nouvelles voix ont émergé sur la scène littéraire, comme Guillermina Mekuy avec *El llanto de la perra* (2005) et César Mba Abogo avec *El porteador de Marlow* (2007). Les concours littéraires du « 12 octobre », organisés par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID), ont mis en lumière des auteurs tels que Recaredo Silebo Boturu avec *La danza de la abuela* (2011).

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

La gestion du secteur de l'édition est supervisée par le ministère de l'Information, de la Presse et de la Culture. Ce ministère, avec le soutien de diverses institutions, régule la production et la distribution des supports imprimés à travers la Loi n°6/1997 sur la presse, l'imprimerie et les médias audiovisuels, qui contient deux chapitres clés. Le chapitre II classe les supports imprimés en 'Publications uniques' (livres et brochures) et 'Périodiques' (journaux quotidiens et hebdomadaires), établissant un système de dépôt légal pour garantir la conservation des exemplaires à la Bibliothèque Nationale. Le chapitre VII, quant à lui, détaille les exigences relatives

à l'enregistrement public des entreprises d'édition et de distribution.

La Guinée équatoriale est membre de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle et a proposé un projet de loi sur la protection des droits d'auteur en 2022, qui est toujours en cours d'examen pour approbation.

Les institutions nationales, telles que le Conseil pour la Recherche Scientifique et Technologique et la Bibliothèque Nationale, ainsi que les organismes de promotion culturelle comme le Centre Culturel Équatoguinéen et l'Académie Équatoguinéenne de la Langue Espagnole (AEGLE) jouent un rôle essentiel dans la protection du droit d'auteur et la promotion de la création littéraire. En outre, le soutien d'organisations internationales telles que l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID) facilite la promotion des auteurs équatoguinéens à l'étranger.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Bien qu'il n'existe pas de politiques spécifiques pour le secteur du livre, l'*Agenda Guinea Ecuatoria 2035*² met en avant des éléments pertinents, tels que l'adoption de dispositifs de tarification pour les biens essentiels, y compris les manuels scolaires (section 2.5.1.2 sur la politique de tarification), ainsi que la promotion des secteurs clés par l'investissement public, avec des mesures telles que les politiques de soutien à l'exportation (section 2.7.2). Bien que les budgets alloués au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et des Sports ainsi qu'au ministère de l'Information, de la Presse et de la Culture, puissent inclure des activités connexes, aucune somme spécifique n'est prévue pour les livres ou les supports éducatifs.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il n'existe pas d'exonérations fiscales ni de taux réduits pour le secteur du livre dans le pays. Les entreprises d'édition sont soumises aux mêmes obligations fiscales que toute autre entreprise commerciale du pays, y compris le paiement des impôts à l'État.

ÉDITION

La Guinée équatoriale ne dispose actuellement pas d'une agence nationale ISBN, ce qui oblige de nombreux auteurs à recourir à des éditeurs étrangers pour publier leurs livres. La publication se fait souvent avec le soutien d'éditeurs espagnols.

Il n'y a que deux éditeurs en Guinée équatoriale, à savoir Elat Moyong (fondée en 2022) et Esangui (fondée en 2021). Les deux travaillent à établir une infrastructure d'édition durable, en améliorant la capacité locale de production et de distribution tant pour les livres imprimés que pour les livres électroniques. Les deux éditeurs ont rapporté avoir publié un total de neuf titres en 2023, tous avec des tirages estimés entre 50 et 200 exemplaires. Esangui a publié trois œuvres narratives, tandis qu'Elat-Moyong a produit six livres dans divers genres (y compris des récits, des essais et de la poésie). Parmi les auteurs publiés figurent Eladio Andreu, Juan Tomás Ávila Laurel, Rufino Ndongo Esono, Jorge Abeso et Teodomiro Monsuy Eyi Abang.

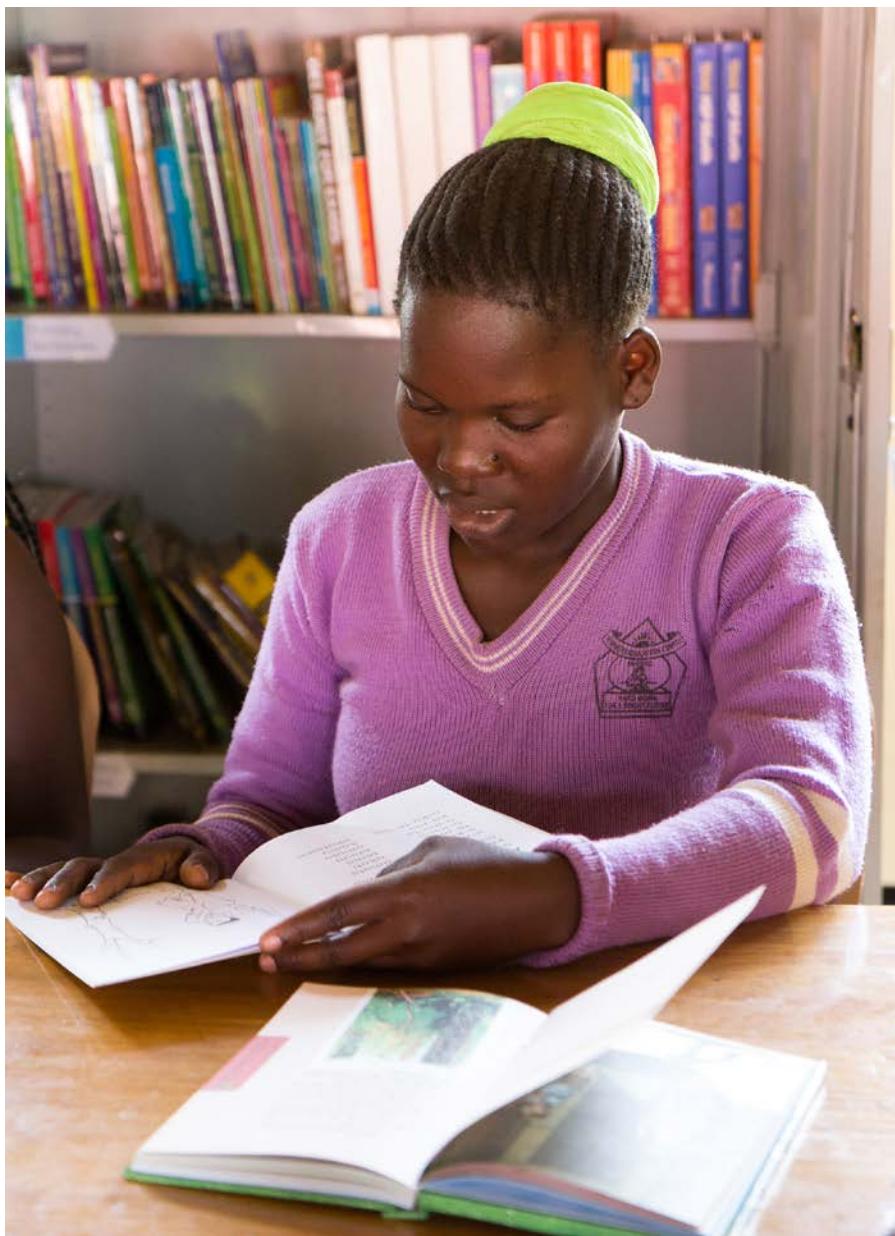
Les recherches montrent que la majorité de la production éditoriale de la Guinée équatoriale est réalisée en dehors du pays, principalement par des éditeurs espagnols qui impriment et distribuent les œuvres des auteurs équato-guinéens³. Parmi les exemples notables, on trouve Sial Ediciones (Madrid), Plaza & Janés (Madrid), Carena Ediciones (Barcelone) et Ceiba Ediciones (Barcelone). En outre, des institutions telles que l'Institut d'études africaines et l'AECID ont joué un rôle clé dans la publication de la littérature équato-guinéenne à l'échelle internationale, offrant un accès à un marché plus large tout en mettant en évidence une dépendance à l'égard de l'infrastructure extérieure.

L'auto-édition a offert aux auteurs qui ne parviennent pas à trouver d'éditeurs traditionnels à l'étranger un moyen alternatif de faire entendre leur voix. Des plateformes comme Amazon et des services comme Círculo Rojo permettent aux écrivains équato-guinéens de publier et de distribuer leurs œuvres de manière indépendante – bien que cela entraîne des coûts importants, car ils doivent financer l'ensemble du processus.

Selon les informations fournies par Elat Moyong Publishing, les deux éditeurs locaux ont de plus en plus tendance à combiner différentes approches de l'édition. Tous les livres qu'ils ont publiés en 2023 ont été édités à Malabo, en Guinée équatoriale, mais imprimés en dehors du pays. Afin d'élargir leur portée, ils ont ensuite publié les versions numériques sur des plateformes d'auto-édition. De telles pratiques sont également courantes dans les centres culturels en Espagne, comme ce fut le cas pour les prix littéraires 12 de Octubre et Mares de Guinea.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Il n'existe qu'une seule librairie officielle dans le pays : Ndembo Muakuku à Malabo. Cependant, les livres sont également disponibles à l'achat dans des kiosques à la Bibliothèque Nationale, dans les supermarchés, les hôtels et les magasins près des centres culturels. La plupart des écrivains doivent encore atteindre leur public par le biais de réseaux informels, malgré les défis que cela implique.



© Adam Jan Figiel / Shutterstock.com*

Selon toutes les données disponibles et les recherches complémentaires, nos estimations concernant l'emploi dans le secteur s'élèvent à environ 60 personnes en 2023.

La réponse à l'enquête de l'autorité nationale rapporte que deux salons du livre ont eu lieu dans le pays en 2023. Les salons du livre de Malabo et de Bata (qui ont également eu lieu en 2022) ont marqué un renouveau culturel après les restrictions liées à la pandémie. Dans une approche axée sur la communauté, ces événements ont proposé des activités de lecture, des ateliers et des tables rondes, favorisant ainsi le développement éducatif et culturel.

Des efforts significatifs sont également déployés pour distribuer et promouvoir la littérature locale en collaboration avec les Centres culturels espagnols de Malabo et Bata, qui soutiennent le secteur de l'édition à travers des concours et des événements culturels tels que le prix littéraire *12 de Octubre*. En outre, les prix littéraires organisés par l'AEGLE, tels que le prix *Miguel de Cervantes* et le prix *Constancia Mangue Nsue Okomo*, ont contribué à reconnaître et à promouvoir les talents littéraires locaux.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le pays dispose d'un réseau de quatre bibliothèques publiques et de cinq kiosques⁴, gérés par le ministère de l'Information, de la Presse et de la Culture (deux bibliothèques publiques nationales via la Direction générale des bibliothèques et archives ; et deux au Centre culturel équato-guinéen via la Direction générale des centres culturels, du cinéma et du théâtre). D'autres bibliothèques importantes existent dans des institutions éducatives telles que l'Université nationale de Guinée équatoriale (UNGE) et l'Université afro-américaine d'Afrique centrale, ainsi que dans les Centres culturels espagnols à Malabo et à Bata.

Dans des villes telles que Malabo, Bata et Mongomo – en collaboration avec les éditeurs locaux – les associations culturelles organisent des activités telles que des présentations de livres et des concours littéraires pour soutenir la promotion et l'accès aux livres ainsi qu'à la lecture. Cependant, en dehors de ces villes, la promotion de la lecture reste plus limitée. Dans des provinces reculées comme le Kié-Ntem, le Centro-Sur, Annobón ou le Bioko Sur, l'absence de bibliothèques et de centres culturels restreint l'accès aux livres et la promotion de la lecture.

IMPORTATION/EXPORTATION

L'importation de livres se fait principalement par des canaux informels, des dons et des accords de coopération avec d'autres pays. La plupart des livres arrivent dans le pays grâce à des accords de coopération culturelle, et également grâce aux auteurs eux-mêmes. Quant à l'exportation, elle est pratiquement inexistante, bien que la réponse de l'enquête de l'autorité nationale indique que l'Espagne est la destination principale pour les exports. Les auteurs publiant à l'international le font de manière personnelle et rencontrent de sérieuses difficultés pour distribuer leurs œuvres en dehors du pays⁵.

FORMATION

Il n'existe actuellement aucun programme d'études au niveau secondaire ou supérieur offrant une formation spécialisée dans un quelconque aspect de l'édition.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

La création en 2019 de l'Association des écrivains équato-guinéens (GE-Pluma), soutenue par le ministère de l'Information, de la Presse et de la Culture, a marqué une étape importante.

Sur le plan institutionnel, l'infrastructure existante des centres culturels, des bibliothèques publiques et des kiosques offre un point de départ pour la création de réseaux professionnels.

Cependant, l'absence de lien formel entre ces espaces, ainsi que la rareté des librairies et le soutien limité aux éditeurs locaux, entravent la consolidation d'une véritable guilde ou communauté professionnelle dans le secteur de l'édition.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête souligne que des collectifs informels d'écrivains et d'éditeurs, ainsi que des communautés littéraires telles qu'OMAL, Eclipse, Azul, Capullos Literarios et Litterary Culture, participent activement aux salons du livre et collaborent avec les institutions nationales, tout en faisant face au défi de rester à flot.

NOTES

1. Trujillo, José Ramón. « *Historia y crítica de la literatura hispanoguineana* ». https://www.academia.edu/105368986/Historia_y_critica_de_la_literatura_hispm. Consulté le 26 février 2025.

2. Nations unies. « *Agenda Guinée Ecuatoriale 2035* ». <https://guineaequatorial.un.org/es/270433-agenda-guineaequatorial-2035>. Consulté le 26 février 2025.

3. Bolekia, Justo. « Aperçu de la littérature en espagnol en Guinée équatoriale ». *Annuaire de l'Institut Cervantes*, 2005. https://cvc.cervantes.es/lengua/annuario/annuario_05/bolekia/p05.htm. Consulté le 26 février 2025.

4. Entretien avec Mariano José Ndong Mandumbi, Directeur de la Bibliothèque nationale de Guinée équatoriale, 19 septembre 2024. (Entretien mené par : Jorge Abeso)

5. Tofino, Iñaki. « Guinée Ecuatorial, un pays sans librairies ? » *FronteraD*, 21 septembre 2023. <https://www.fronterad.com/guinea-ecuatorial-un-pais-sin-librerias/>

GUINÉE-BISSAU

	Population 2,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 54%
	PIB par habitant 951 USD (2023)
	Population urbaine 45% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 126%
	Usagers Internet (2022) 32%

Source : Banque mondiale.



Secteur du livre

Données estimées 2023

Maisons d'édition **4**

Titres édités *Non disponible*

Librairies **2**

Bibliothèques publiques
Non disponible

Bibliothèques publiques par habitant *Non disponible*

Emplois *Non disponible*

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies à travers des entretiens menés avec divers acteurs concernés.

CONTEXTE HISTORIQUE

Après son indépendance en 1973-1974, la Guinée-Bissau a été confrontée à d'importants défis en matière de préservation de son patrimoine documentaire en raison d'infrastructures inadéquates et de déménagements répétés des archives, ce qui a entraîné la perte et la détérioration de documents importants.

Un tournant a été pris en 1984 avec la création de l'Institut National d'Études et de Recherche (*Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa* - INEP), un organisme public ayant intégré la bibliothèque nationale et les archives historiques. L'INEP avait pour objectif de préserver les archives orales et écrites de la lutte pour la libération nationale ainsi que de promouvoir la recherche en sciences sociales. Malgré ses efforts, le secteur du livre a continué à se heurter à des obstacles, notamment un faible taux d'alphabétisation, un nombre limité d'infrastructures éditoriales et des ressources financières insuffisantes. La plupart des livres disponibles en Guinée-Bissau étaient importés, principalement du Portugal, et il y avait peu d'éditeurs locaux. Au cours de ces dernières décennies, des améliorations progressives ont été constatées, avec l'apparition d'éditeurs locaux et d'initiatives culturelles visant à promouvoir la littérature bissao-guinéenne, même si le secteur reste sous-développé par rapport à d'autres pays lusophones.

Malgré ces obstacles, la Guinée-Bissau a produit des auteurs remarquables qui ont contribué de manière significative à son paysage littéraire. La poésie d'Hélder Proença, en particulier son recueil *Não Vou Para as Calendas* (1985, non traduit), évoque les thèmes de la résistance et de la libération. Filomena Embaló est connue pour son roman *Tiara* (1999, non traduit), qui examine les thèmes de l'identité, du genre et des défis postcoloniaux dans la société bissao-guinéenne.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Alors que la Direction Générale de la Culture du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports est responsable des droits d'auteur et des droits de propriété intellectuelle, le ministère de l'Éducation Nationale est l'institution chargée de coordonner les politiques et les mesures relatives au secteur du livre. Le ministère de l'Éducation Nationale est également responsable du contenu des manuels scolaires et du soutien financier pour leur publication. Il dirige le processus de conception des manuels scolaires et des guides de l'enseignant par l'intermédiaire de l'Institut National pour le Développement de l'Éducation.

Depuis 1984, l'INEP, qui est lié au ministère de l'Éducation Nationale, publie des travaux de recherche sous forme imprimée et numérique afin de soutenir l'élaboration de politiques publiques et de programmes éducatifs¹. La Bibliothèque Nationale de Guinée-Bissau fait partie de l'INEP et a également été créée en 1984. Elle est la plus grande bibliothèque publique du pays. Avec environ 70 000 monographies et 3 000 périodiques, elle est considérée comme la plus importante bibliothèque de Guinée-Bissau à ce jour.

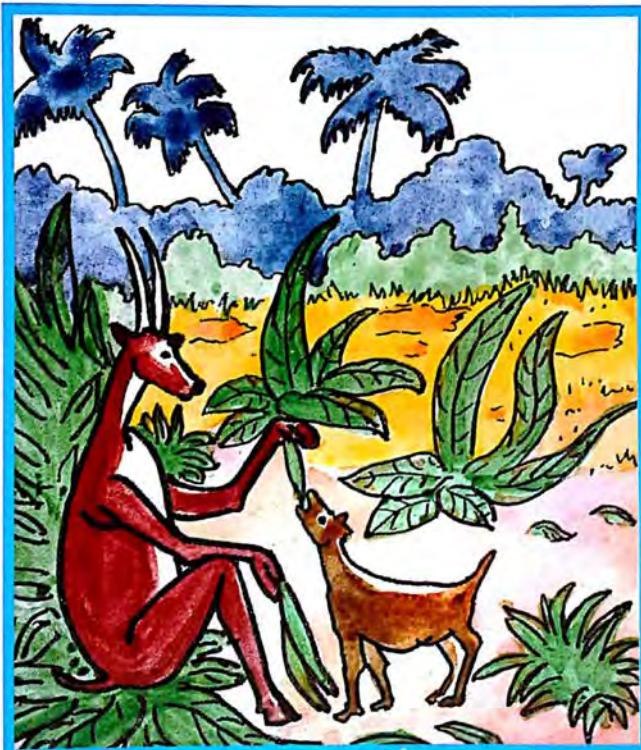
Le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports travaillent en partenariat avec des structures publiques et privées, notamment portugaises, pour la production de livres, le financement des livres scolaires² et la promotion des droits d'auteur³. Deux de ces institutions sont l'*Instituto Camões* et la *Fundação Calouste Gulbenkian*.

Parmi les principales dispositions légales applicables au secteur du livre figure le décret no 28/87, adopté en 1987, qui crée le dépôt légal et les archives historiques. Ce décret désigne en outre la Bibliothèque Nationale comme organisme dépositaire et responsable de la sauvegarde, de la conservation et de la diffusion de la production intellectuelle du pays.

Les droits d'auteur sont garantis par l'article 50, titre II, de la Constitution de la République de Guinée-Bissau⁴.

GASELA KU LIOPARDU

LA GAZELLE ET LE LÉOPARD



ku si mon
editora

© KU SI MON Editora

La loi sur le droit d'auteur et les lois connexes, approuvée en 2023, établit les normes et les réglementations relatives à la protection des droits des auteurs et des éditeurs, en veillant à ce qu'ils soient dûment reconnus et rémunérés pour leur travail.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La Charte Politique du Secteur de l'Éducation en Guinée-Bissau 2017-2025 (*Carta Política do Sector da Educação na Guiné-Bissau 2017-2025*)⁵ met en avant la notion d'« amélioration de la

qualité ». Cet objectif est directement lié au secteur du livre, à la plus grande disponibilité du matériel pédagogique dans les établissements scolaires et à la formation des enseignants à l'utilisation de ce matériel. Il recouvre la distribution gratuite de manuels scolaires et d'autres ressources pédagogiques dans les écoles, la fourniture de manuels scolaires et de matériaux pédagogiques aux enseignants dans tous les établissements scolaires publics, et une meilleure utilisation des manuels scolaires et des matériaux pédagogiques dans les salles de classe. En 2024, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation Nationale, a commencé à

distribuer 395 000 manuels scolaires et plus de 13 000 manuels de l'enseignant, produits dans le cadre du projet « Éducation de qualité pour tous ». Cette initiative vise à moderniser les programmes d'enseignement primaire et à améliorer les résultats de l'apprentissage dans l'ensemble du pays⁶.

ÉDITION

Les demandes d'ISBN sont adressées à l'Agence Nationale de l'ISBN

- Association Portugaise des Éditeurs et des Libraires (*Agência Nacional de ISBN*)
- *Associação Portuguesa de Editores e Livreiros* par l'intermédiaire de la Bibliothèque Nationale.

Les données concernant le nombre d'éditeurs, les titres publiés, le nombre d'exemplaires imprimés et les recettes générées sont très rares. Dans ce contexte, des recherches secondaires ont indiqué qu'il y aurait quatre éditeurs principaux en activité dans le pays (deux d'entre eux étant basés à l'étranger). Les deux éditeurs locaux sont Ku Si Mon, la première maison d'édition privée de Guinée-Bissau qui a été fondée par trois écrivains en 2014⁷; et Corubal, la Coopérative de Production et de Diffusion Culturelle et Scientifique (*Cooperativa de Produção e Divulgação Cultural e Científica*)⁸, fondée en 2012 dans le but de publier l'Agenda Cultural Bissau en partenariat avec la municipalité de Bissau. La Maison d'Édition des Assemblées de Dieu (*Casa Publicadora das Assembléias de Deus*) est basée au Brésil et se concentre sur les livres religieux, tandis que Nimba Edições & Nimba Art Gallery est basée au Portugal⁹.

La viabilité économique de ces maisons d'édition est très fragile, car elles dépendent de diverses sources de financement, notamment de subventions, de projets de coopération internationale et du soutien d'organismes culturels, comme le programme PROCULTURA géré par Camões, Instituto da Cooperação e da Língua, I.P., avec un cofinancement de la fondation Calouste Gulbenkian et de l'Union européenne¹⁰.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La Bibliothèque Nationale ainsi que d'autres structures au sein du ministère de l'Éducation Nationale collaborent avec diverses institutions pour distribuer des manuels et du matériel pédagogique aux écoles dans le cadre de projets éducatifs. La Guinée-Bissau entretient également plusieurs partenariats internationaux, notamment avec des organisations du Portugal et d'autres pays membres de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (*Comunidade dos Países de Língua Portuguesa*) pour faciliter l'accès aux livres et aux ressources pédagogiques. D'autres initiatives, telles que les campagnes de dons de livres menées par des organismes étrangers, contribuent à accroître la présence de matériel pédagogique dans le pays.

La Guinée-Bissau participe activement aux salons internationaux du livre et assure la promotion de ses auteurs, en particulier auprès des pays lusophones, ce qui lui permet de faire connaître ses contributions littéraires à une échelle plus large. Malgré ces efforts pour soutenir et développer le secteur du livre, peu d'informations sont disponibles sur les festivals littéraires ou les salons du livre qui se déroulent régulièrement dans le pays. La dernière édition du Salon du Livre de Bissau (*Bissau Book Fair*), organisé par Casa dos Direitos, aurait eu lieu en 2018. L'événement était axé sur la diffusion de livres liés aux droits de l'homme, au développement et à la littérature africaine et internationale¹¹.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Bien qu'il n'existe pas d'enquêtes ou de rapports officiels sur les habitudes de lecture en Guinée-Bissau, les consultations avec des acteurs du secteur suggèrent que le pays fait face à un faible taux d'alphabétisation et à un accès aux livres limité.

Plusieurs initiatives visent à encourager la lecture et à améliorer l'accès à la

littérature en Guinée-Bissau. Par exemple, le Club de l'Amour de la Lecture (*Clube de Amor à Leitura*), a été créé dans la municipalité portugaise de Santo Tirso en 2019. Son objectif est de développer une culture de la lecture en Guinée-Bissau en promouvant et en diffusant les œuvres des auteurs guinéens¹². D'autres initiatives sont menées par des ONG internationales, telles que le Projet Jeunes Lecteurs (*Young Readers Project*, 2024-2026)¹³. L'American Corner de l'École Normale Supérieure (*Escola Normal Superior*) Tchico Té de Bissau accueille des clubs de lecture et met à la disposition du public de la littérature américaine traduite en portugais, favorisant ainsi une culture de la lecture et des échanges interculturels¹⁴.

IMPORTATION/EXPORTATION

En 2018, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, qui englobe les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 34 660 USD. Le premier pays fournisseur de ces biens est le Portugal, avec la plus grande part (70 %), suivi du Brésil¹⁵.

FORMATION

La Bibliothèque Nationale de Guinée-Bissau propose une formation de 240 heures pour les bibliothécaires et les assistants bibliothécaires¹⁶.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Écrivains de Guinée-Bissau (*Associação de Escritores da Guiné-Bissau*) a été fondée en 2013¹⁷. PEN Guinée-Bissau, créé en 2020, fait partie du réseau international PEN pour la promotion de la littérature et de la liberté d'expression¹⁸. L'Académie des Lettres et des Arts de Guinée-Bissau (*Academia de Letras e Artes da Guiné-Bissau*) a également été fondée en 2020. Elle agit pour promouvoir la littérature et les arts en tant qu'éléments clés de la cohésion nationale et pour faire progresser l'utilisation de la langue portugaise¹⁹.

NOTES

1. Décret no 31/84 du 10 novembre 1984. <https://www.inep.gw/>. Consulté le 14 mars 2025.
2. *Ensino/Governo inicia distribuição de manuais escolares e guias de professor para cinco regiões do país* | Agência de Notícias da Guiné. Consulté le 14 mars 2025.
3. A Guiné-Bissau quer apostar no Direito de autor com o apoio da SPA. 2018. <https://www.spautores.pt/a-guine-bissau-quer-apostar-no-direito-de-autor-com-o-apoio-da-spa/>. Consulté le 14 mars 2025.
4. Assembleia Nacional Popular. <https://www.parlamento.gw/leis/constituição/constituição-da-república>. Consulté le 14 mars 2025.
5. A PRIMEIRA CONVENÇÃO CIDADÃ. <https://convenaocidadada.gw/>. Consulté le 14 mars 2025.
6. Fundação Calouste Gulbenkian. « Manuals and guides for primary school teaching in Guinea Bissau », dernière modification le 2 octobre 2024. <https://gulbenkian.pt/pt/news/manuals-and-guides-for-primary-school-teaching-in-guinea-bissau/>. Consulté le 15 mars 2025.
7. *Ku Si Mon - Futuros Criativos*. Consulté le 15 mars 2025.
8. Futuros Criativos. <https://www.futuroscreativos.org/iniativas/corbal-cooperativa-de-producao-divulgacao-cultural-e-cientifica/>. Consulté le 15 mars 2025.
9. CPAD inaugura primeira livraria em Guiné Bissau - CPAD News. Consulté le 15 mars 2025.
10. Guiné-Bissau: PROCULTURA | Abertas candidaturas para subvenções DIVERSIDADE - Camões - Instituto da Cooperação e da Língua. <https://www.instituto-camoes.pt/>. Consulté le 15 mars 2025.
11. PPL : Crowdfunding. « Bissau Book Fair 2018 ». <https://ppl.pt/en/causas/feira-do-livro-2018>. Consulté le 24 février 2025.
12. « Clube amor à leitura ». <https://www.facebook.com/p/Clube-amor%C3%A0-leitura-100064109948906/>. Consulté le 24 février 2025.
13. UNICEF. 2022. *Plano Estratégico Nacional de Educação Inclusiva para a Guiné-Bissau 2022-2028*. <https://www.unicef.org/guineabissau/media/2136/file/Plano%20Estrat%C3%A9gico%20Nacional%20de%20Educa%C3%A7%C3%A3o%20Inclusiva%20para%20a%20Guin%C3%A9-Bissau%202022%20%2E%2080%93%202028.pdf>. Consulté le 15 mars 2025.
14. U.S. Embassy in Guinea-Bissau. "American Spaces." *U.S. Embassy in Guinea-Bissau*. Accessed April 30, 2025. <https://gw.usmission.gov/education/american-spaces/>.
15. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Guinea-Bissau Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2018. Consulté le 24 février 2025.
16. Biblioteca Pública do Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa. <https://www.inep.gw/>. Consulté le 15 mars 2025.
17. Wikipédia. « Associação de Escritores da Guiné-Bissau ». https://pt.wikipedia.org/wiki/Associação_de_Escritores_da_Guiné-Bissau. Consulté le 24 février 2025.
18. PEN Guiné-Bissau. « Quem Somos ». <https://pen.gw/quem-somos/>. Consulté le 24 février 2025.
19. Academia de Letras e Artes da Guiné-Bissau. « Autarcas Monárquicos ». <https://autarcasmonárquicos.com/alab-academia-de-letras-e-artes-da-guine-bissau/>. Consulté le 24 février 2025.

KENYA

	Population 55,3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 83 %
	PIB par habitant 1 952 USD (2023)
	Population urbaine 30 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 122 %
	Usagers Internet (2021) 41 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 160
	Titres édités 5 000
	Librairies 4 000 (2024)
	Bibliothèques publiques 64
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 864 000
	Emplois 15 000
	Revenu du secteur 120 millions USD

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Dans les années 1940, l'Afrique de l'Est comptait de plus en plus de lecteurs. En 1948, le gouvernement britannique a créé le Bureau de Littérature d'Afrique de l'Est (*East African Literature Bureau – EALB*) pour ses colonies afin de produire localement du matériel de lecture. La Presse de l'Université d'Oxford (*Oxford University Press*) et Longman ont ouvert des succursales au Kenya. Les deux sociétés collectaient des manuscrits produits dans le pays et les envoyait à Londres pour la relecture, la production et la publication. Lorsque l'Institut d'Éducation du Kenya (*Kenya Institute of Education – KIE*), aujourd'hui appelé l'Institut de Développement des Programmes scolaires du Kenya (*Kenya Institute of Curriculum Development – KICD*), a été créé en 1964, il a commencé à publier des programmes de cours et des ouvrages élaborés par l'institut, prenant ainsi le contrôle du système d'approvisionnement en livres du pays. La Fondation *Jomo Kenyatta* (JFK) fut ensuite créée (en 1966) et, plus tard, a ouvert la Maison d'édition d'Afrique de l'Est (*East African Publishing House*), la première maison d'édition autochtone¹.

L'industrie naissante de l'édition a été confrontée à des défis ayant nécessité un engagement structuré avec le gouvernement et, en 1972, les principaux acteurs de l'industrie se sont réunis pour créer l'Association des Éditeurs du Kenya (*Kenya Publishers Association – KPA*). Un an plus tard, en 1973, cette dernière a créé le prix *Jomo Kenyatta de littérature* (*Jomo Kenyatta Prize for Literature*), destiné à encourager une culture de la lecture et à promouvoir les auteurs du pays. En 2006, le prix *Wahome Mutahi de littérature* (*Wahome Mutahi Prize for Literature*) a été créé en l'honneur de l'humoriste et chroniqueur *Wahome Mutahi*.

Le Kenya possède un patrimoine littéraire dynamique, de nombreux auteurs ayant été reconnus aux niveaux national et international pour leur contribution à la littérature. Ngũgĩ wa Thiong'o est sans

doute l'écrivain kényan le plus renommé. Parmi ses œuvres les plus célèbres, citons *Ne pleure pas, mon enfant*, *La rivière de vie*, *Et le blé jaillira* et *Pétales de sang*. Ngũgĩ est également réputé pour son rôle de pionnier dans la littérature africaine en langues locales et autochtones, à commencer par son roman *Devil on the Cross*, écrit à l'origine en kikuyu.

Yvonne Adhiambo Owuor est une écrivaine kényane primée, connue pour sa prose lyrique et ses récits captivants. Son roman *La Maison au bout des voyages*, qui a pour toile de fond les troubles politiques du Kenya, a été salué par la critique.

Margaret Ogola était une pédiatre et une autrice kényane, surtout connue pour son roman *The River and the Source* qui a remporté le Prix des Écrivains du Commonwealth (*Commonwealth Writers' Prize*) dans la catégorie « meilleur premier livre en Afrique » en 1995. Ce roman, qui retrace la vie de quatre générations de femmes kényanes, est une œuvre réputée de la littérature kényane qui figure souvent dans les programmes scolaires du pays.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le secteur de l'édition de livres opère dans un cadre juridique et réglementaire structuré, conçu pour protéger les droits de propriété intellectuelle, soutenir la création locale et réglementer la distribution et la publication de matériel. Parmi les éléments clés de ce cadre figure la Loi de 2022 sur le droit d'auteur (amendement), pierre angulaire de la loi kényane sur le droit d'auteur. Elle offre une protection complète aux auteurs, aux éditeurs et aux créateurs d'œuvres littéraires. La loi a créé la Commission Kényane du Droit d'Auteur (*Kenya Copyright Board – KECOBO*), chargée d'administrer et de faire respecter les lois sur le droit d'auteur, de protéger les droits de propriété intellectuelle et de réglementer les questions liées au droit d'auteur, ce qui inclut les œuvres littéraires. La KECOBO joue également un rôle crucial dans la lutte contre le piratage.



African Book Fair 2024, Nairobi. © Soma Nami Books

La Loi de 2019 sur l'Information et les Communications au Kenya (*Kenya Information and Communications Act*) régit l'édition numérique et la distribution de contenu en ligne, en fournissant un cadre aux transactions et communications électroniques. L'industrie du livre et de l'édition s'orientant de plus en plus vers les plateformes numériques, cette loi est devenue capitale pour réglementer la diffusion des œuvres littéraires par des moyens électroniques. La Loi de 2012 relative aux Livres et aux Journaux (*Books and Newspapers Act*), exige que tous les éditeurs enregistrent leurs publications auprès du gouvernement et fournissent des dépôts légaux à des institutions telles que le Service des Bibliothèques Nationales du Kenya. Cette loi garantit la préservation et l'accessibilité du patrimoine littéraire du Kenya pour le public.

Le Service des Bibliothèques Nationales du Kenya, avec son réseau de 64 bibliothèques réparties dans 47 comtés, fournit un accès à l'information et soutient l'alphabétisation et la diffusion des connaissances via les bibliothèques. Il travaille également avec les éditeurs et le secteur de l'éducation pour offrir un meilleur accès aux manuels scolaires et aux ressources

de lecture. La Politique de l'Éducation relative au Matériel Pédagogique de 2019 (*Education Sector Policy on Instructional Materials*) constitue un cadre complet pour soutenir la création et la distribution de livres au Kenya. Les stratégies spécifiques portées par ces politiques comprennent la libéralisation du marché des manuels scolaires pour permettre aux forces du marché libre de s'appliquer, la promotion de la fabrication de livres au Kenya même, l'adoption de mesures positives pour réduire le coût des livres et la possibilité pour les apprenants d'accéder à des ressources d'apprentissage en ligne.

La Politique Nationale relative aux Programmes Scolaires de 2018 (*National Curriculum Policy*) influence le contenu pédagogique produit par les éditeurs et a un impact direct sur le secteur de l'édition, car elle fixe les normes applicables aux matériels pédagogiques.

L'Institut de développement des programmes scolaires du Kenya est chargé d'élaborer, de réviser et d'approver les programmes et le matériel pédagogique, y compris les manuels, pour les écoles du Kenya.

Le ministère de l'Éducation est chargé de définir les politiques et les normes en

matière d'éducation. Il s'agit notamment de superviser les programmes scolaires, les manuels et le processus d'approbation du matériel pédagogique, en collaboration avec l'Institut de Développement des Programmes Scolaires du Kenya.

La Loi de 2015 sur les Marchés Publics et la Cession d'Actifs (*Public Procurement and Asset Disposal Act*) définit les procédures de passation des marchés publics, ce qui peut affecter les éditeurs en lice pour les appels d'offres du gouvernement à fournir des manuels scolaires et autres supports didactiques.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le paysage financier du secteur de l'édition au Kenya est façonné par un mélange d'initiatives gouvernementales, de soutien international et de recettes provenant de la vente de livres. Les éditeurs s'appuient sur des investissements privés et sur les ventes de livres pour financer leurs activités de publication. Le gouvernement soutient toutefois le secteur à l'échelle du pays par des appels d'offres pour du matériel pédagogique, une source importante de revenus pour les éditeurs.

L'arrivée de l'enseignement primaire gratuit en 2003, puis de l'enseignement secondaire subventionné, a donné un élan considérable au secteur de l'édition au Kenya. Le gouvernement a alloué des subventions annuelles d'environ 15 USD par élève dans les écoles primaires et d'environ 52 USD par élève dans les établissements du secondaire. En 2021, les subventions annuelles par élève avaient augmenté pour atteindre environ 100 USD dans les écoles primaires et environ 500 USD dans les établissements du secondaire². Une partie de cette subvention est destinée à l'achat de livres – sans qu'un montant particulier ne soit fixé. En 2021, le gouvernement a acheté des livres pour une valeur de 62,5 millions USD directement auprès des éditeurs³.

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, en 2023, le ministère de l'Éducation (MOE) a acheté des livres pour une valeur de 30 millions USD à des éditeurs dans le cadre d'un programme de financement par des donateurs. L'une des stratégies des politiques de l'éducation relatives au matériel pédagogique de 2019 consiste à libéraliser le marché des manuels scolaires afin de permettre aux forces du marché libre d'entrer en action. Le Kenya a mis en place un taux de TVA standard de 16 % sur les livres imprimés, les livres électroniques et les livres audio pour la première fois avec la Loi sur la TVA de 2013⁴, et de 1,5 % sur la valeur brute de transaction pour les livres vendus sur des plateformes en ligne⁵.

La Commission Kényane du Droit d'Auteur (KECOBO) se concentre sur la distribution non autorisée de contenus protégés par le droit d'auteur via des plateformes de médias sociaux telles que Facebook, Telegram et WhatsApp. En collaboration avec l'Autorité kényane des communications en 2025, la KECOBO a lancé une campagne de répression visant les individus et les groupes qui partagent des documents piratés, notamment des journaux électroniques, des émissions de télévision, des films et des codes d'abonnement.⁶

ÉDITION

Selon l'Association des Éditeurs du Kenya, le secteur de l'édition au Kenya compte environ 160 éditeurs et est évalué à environ 120 millions USD. Ce chiffre recouvre toutes les formes d'édition, y compris l'édition scolaire, la fiction, la non-fiction et le numérique ; les manuels scolaires représentant environ 90 % de ces recettes⁷.

Selon le rapport *Global Publishing Industry*, publié par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en 2022, 2 188 titres ont été déposés auprès de la Bibliothèque nationale du Kenya, aussi agence ISBN, en 2022. Ce nombre n'inclut pas les formats numériques et autres. Selon la KPA (association des éditeurs du Kenya), le nombre de titres publiés en 2023 s'élevait à environ 5 000.

Selon Statista, le marché du livre électronique au Kenya devrait atteindre un chiffre d'affaires de 2,25 millions USD en 2025, et afficher un taux de croissance annuel (CAGR 2025-2029) de 0,32 %, pour une valeur de marché projetée de 2,27 millions USD d'ici à 2029. D'ici 2029, le nombre de lecteurs sur le marché kényan des livres électroniques devrait atteindre 4,8 millions⁸.

Parmi les principaux éditeurs du Kenya figurent : le Bureau de Littérature du Kenya (*Kenya Literature Bureau - KLB*) ; Longhorn Kenya Limited ; Moran Publishers ; la Presse de l'Université d'Oxford en Afrique de l'Est (*Oxford University Press - OUP-East Africa*) actuellement la seule multinationale au Kenya) ; Mountain Top Publishers ; Spotlight Publishers ; Mentor Publishing ; et Storymoja Africa, qui se consacre à la littérature créative et à la littérature jeunesse. Les éditeurs kényans se sont également implantés dans la région africaine, avec East African Educational Publishers qui a ouvert des bureaux en Tanzanie, au Rwanda et en Zambie, et Longhorn avec des bureaux en République démocratique du Congo et au Cameroun.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, le nombre de librairies au Kenya est estimé à environ 4 000 alors que l'Association des Libraires et Papetiers du Kenya l'estime à 2 600. Les chaînes de librairies telles que Text Book Centre, Prestige Bookshop, Bookstop, Savanis Book Centre et d'autres librairies indépendantes proposent un large éventail de livres produits dans le pays et importés, notamment des ressources pédagogiques, des ouvrages de fiction et de non-fiction, ainsi que des livres pour enfants.

Prestige Bookshop, Soma Nami, Text Book Centre Online, Nuria Bookstore, Worldreader, eKitabu, Kytabu et Snaplifly sont quelques-unes des nombreuses plateformes en ligne qui élargissent la portée des éditeurs et des auteurs en proposant des livres avec des options de livraison pratiques dans tout le pays. L'intégration de services d'argent mobile tels que M-Pesa a facilité les transactions en ligne, ce qui a permis aux Kényans d'acheter plus facilement des livres en ligne. De nombreux éditeurs ont développé leurs propres plateformes de vente en ligne pour vendre leurs livres directement aux consommateurs. Ce modèle permet une meilleure fidélisation et une meilleure gestion des données clients. La bibliothèque virtuelle du KNLS a également amélioré l'accessibilité des livres.

Sur le plan de l'emploi, alors que les réponses des autorités nationales à l'enquête estiment que la main-d'œuvre totale employée dans l'édition représente environ 5 000 personnes, l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 15 000 personnes employées dans le secteur en 2023.

Des événements tels que la Foire Internationale du Livre de Nairobi (*Nairobi International Book Fair - NIBF*), organisée pour la première fois par l'Association des Éditeurs du Kenya en 1998, sont essentiels pour la distribution et la promotion des livres.

En 2024, le Salon International du Livre de Nairobi (*Nairobi International Book Fair – NIBF*) accueillait 130 exposants et plus de 34 000 visiteurs⁹. La KPA organise également chaque année des salons du livre régionaux, qui ont lieu alternativement dans les 47 comtés. Le Salon du Livre Africain (*African Book Fair*) est un autre événement annuel d'une semaine, organisé par *Soma Nami Books*, un centre culturel et littéraire panafricain de premier plan au Kenya. La première édition de ce salon en 2023 a attiré plus de 5 000 participants et présenté plus de 10 000 livres provenant de 50 pays africains¹⁰.

Le Kenya accueille plusieurs festivals, événements et prix littéraires, notamment le Festival Littéraire de Macondo (*Macondo Literary Festival*), dont la première édition a eu lieu en 2019. Il est organisé par la Société du Livre Macondo (*Macondo Book Society*), cofondée par l'autrice kényane primée Yvonne Adhiambo Awuor et la journaliste Anja Bengelstorff. Ce festival littéraire met à l'honneur les œuvres de fiction et de non-fiction d'auteurs africains.

Le prix Jomo Kenyatta pour la littérature récompense des œuvres littéraires exceptionnelles dans diverses catégories, notamment la fiction pour adultes, les livres pour enfants et la littérature kiswahili. Il est organisé par la KPA. Le prix Kendeka, créé en 2020, vise à inspirer une nouvelle génération d'écrivains d'Afrique et de la diaspora africaine.

Le piratage a un impact économique majeur sur le secteur de l'édition au Kenya. La KPA estime que le piratage prive les éditeurs de 40 % du marché du livre¹¹. Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, la KPA a créé, en 2018, une étiquette de sécurité (CHKTags) à apposer sur les couvertures des livres, qui révèle un numéro d'identification à 16 chiffres lorsqu'elle est grattée. Lorsque les acheteurs envoient ce numéro par SMS à un code USSD, ils reçoivent un message indiquant si l'exemplaire acheté est authentique ou piraté. Au cours de la période 2018-2022, la KECOBO en collaboration avec

Partenaires Contre la Piraterie (*Partners Against Piracy* – PAP) et les médias, a travaillé à une campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre le piratage¹². L'impact de cette mesure n'a cependant pas été évalué.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Une étude réalisée en 2023 par le cabinet de données Stadi Research Analytics et la Guilde des Ecrivains du Kenya montre que 85,8 % des habitants de Nairobi lisent régulièrement (hors préparation d'exams), et que plus de la moitié d'entre eux lisent quotidiennement. L'étude a révélé que les documents les plus lus sont les livres (86,8 % des personnes interrogées). En moyenne, les Kényans dépensent environ 10,46 USD par mois pour la lecture, la majorité des personnes interrogées déclarant dépenser au moins 7,88 USD par mois pour des livres¹³. Il n'existe pas de données à l'échelle nationale sur les habitudes de lecture au Kenya.

Les clubs de lecture jouent un rôle essentiel dans le développement et l'entretien d'une culture de la lecture au Kenya. Soma Nami, Escape Book Club KE, Books and Beyond, Zuri et Amnesty Book Club sont quelques-uns des clubs de lecture dont les membres se réunissent régulièrement pour discuter des livres qu'ils ont lus. La plupart des clubs de lecture s'approvisionnent en livres auprès des librairies locales et, dans certains cas, les importent directement. Il existe également des clubs de lecture pour enfants, notamment le Club de Lecture des Enfants d'Afrique (*Africa Kids Book Club*), créé en 2017 pour encourager la culture de la lecture chez les enfants. Contrairement aux clubs de lecture pour adultes qui sélectionnent des livres locaux et internationaux, le Club de Lecture des Enfants d'Afrique se concentre uniquement sur la littérature africaine. Il n'existe pas de données sur les achats de livres par l'intermédiaire des clubs de lecture.

La campagne nationale de lecture à voix haute de Storymoja a été lancée en 2020 par Storymoja Africa pour créer une expérience partagée de la langue écrite, avec des enfants dans des endroits différents qui lisent à voix haute le même texte au même moment. La campagne 2022 a attiré 147 496 enfants dans 836 lieux (écoles et bibliothèques) répartis dans 40 comtés du Kenya¹⁴. Le NBO Litfest, un événement bisannuel organisé dans les bibliothèques publiques de Nairobi par Book Bunk, a eu lieu pour la première fois en 2021. Conçu comme une célébration des bibliothèques publiques en tant qu'espaces d'art, de culture et de production du savoir, le NBO Litfest propose des concerts virtuels, des spectacles de contes et des discussions entre écrivains. L'événement de 2024 a accueilli 60 écrivains locaux et internationaux et plus de 1 000 participants.

IMPORTATION/EXPORTATION

En 2023, le Kenya a exporté des livres imprimés et des produits connexes ayant une valeur d'environ 8,4 millions USD. Les principales destinations des exportations du Kenya pour les livres imprimés, les brochures et le matériel connexe se trouvaient principalement en Afrique de l'Est – le Burundi en tête, avec 28 % des exportations d'une valeur de 2,37 millions USD, suivi de près par le Rwanda avec 26 % (2,22 millions USD). Les Émirats arabes unis étaient la troisième destination la plus importante avec 1,14 million USD, tandis que l'Ouganda représentait 1,09 million USD. Les autres destinations importantes comprenaient la Tanzanie (636 129 USD), l'Éthiopie (412 182 USD), et le Soudan du Sud (227 573 USD)¹⁵.

La même année, la valeur des importations de la même catégorie s'élevait à 12,6 millions USD. Les principaux partenaires commerciaux du Kenya pour l'importation de livres imprimés, brochures et articles similaires comprenaient le Royaume-Uni à hauteur de 32 % (4 millions USD) et l'Inde à hauteur de 21 % (2,6 millions USD).

La Chine suivait de près avec 2,3 millions USD, tandis que les États-Unis d'Amérique ont contribué à hauteur de 1,1 million USD. Les autres partenaires notables étaient le Nigeria (767,007 USD), l'Espagne (495,154 USD) et l'Afrique du Sud (350,100 USD).¹⁶

FORMATION

L'école des Sciences de l'Information de l'Université Moi propose une licence en sciences de l'information qui permet aux étudiants de dernière année de se spécialiser dans un parcours bibliothèque et information ou un parcours édition et médias. En outre, l'université propose un master en édition, qui couvre des domaines tels que le travail éditorial, la production, le marketing et la vente, aussi bien pour le format imprimé que le format électronique.

La KPA offre à ses membres des possibilités de formation professionnelle pour leur permettre de renforcer leurs compétences et savoir-faire métier. Le programme de formation comprend des conférences, des formations, des séminaires et des ateliers annuels. En outre, la KPA collabore avec le KICD pour former les éditeurs afin d'améliorer la qualité du contenu et de la production des ressources pédagogiques au Kenya.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le principal organisme représentant les intérêts des éditeurs au Kenya est l'Association des Éditeurs du Kenya (KPA), créée en 1972. Elle participe à l'élaboration des politiques, en étroite collaboration avec le MOE, le KICD et la KECOBO.

L'Association des Bibliothèques du (Kenya Library Association – KLA) a été créée en novembre 1973, après la dissolution de l'Association des Bibliothèques d'Afrique de l'Est (*East African Library Association*). Les principaux objectifs de la KLA comprennent le lobbying auprès du gouvernement pour qu'il élabore et adopte des politiques favorisant l'accès à l'information ; la promotion du développement et de la préservation d'une culture de la lecture ; la création d'une société de la connaissance ; et la collaboration avec des acteurs clés pour développer un réseau de bibliothèques scolaires au Kenya.

L'Association des Libraires et Papetiers du Kenya (*Kenya Booksellers and Stationers Association* – KBSA) est un organisme commercial qui promeut la vente au détail de livres au Kenya. L'implication de la KBSA directement dans l'élaboration des politiques est limitée.

La Guilde des Écrivains du Kenya (*Writers Guild Kenya* – WGK), créée en 2014, répond aux besoins des écrivains en leur proposant des formations, du mentorat et une plateforme de mise en réseau des auteurs. L'implication de la WGK directement dans l'élaboration des politiques est limitée.

NOTES

1. Chakava, Henry. Entretien individuel avec l'auteur : EAEP at 50. 01/05/2015.
2. Kenya Institute of Curriculum Development. 2022. *The Basic Education Statistical Booklet*. Nairobi, Kenya Institute of Curriculum Development, 2022.
3. Secrétariat de la Kenya Publishers Association (association des éditeurs du Kenya).
4. Kenya Revenue Authority. 2013. *Value Added Tax Act No. 35 of 2013*. https://www.kra.go.ke/images/publications/ValueAddedTax_ActNo35of2013.pdf.
5. Ibid.
6. "Kenya Copyright Board Launches Major Crackdown on Social Media Piracy," *Mwakilishi*, February 1, 2025, <https://www.mwakilishi.com/article/kenya-news/2025-02-01/kenya-copyright-board-launches-major-crackdown-on-social-media-piracy>.
7. Kenya Publishers Association.
8. Statista. « eBooks – Kenya ». <https://www.statista.com/outlook/amo/media/books/ebooks/kenya>. Consulté le 25 février 2025.
9. Secrétariat de la Kenya Publishers Association (association des éditeurs du Kenya).
10. "African Book Fair," Somanami Books, accessed April 13, 2025, <https://www.somanami.co.ke/african-book-fair>.
11. Kenya News Agency. <https://www.kenyanews.go.ke/bookdenies-publishing-industry-40pc-of-marketshare/>.
12. Kenya Copyright Board. 2023, Strategic Plan 2023-2028.
13. Writers Guild of Kenya & Stadi Research Analytics. 2022. *Non-Academic Reading Culture in Nairobi, Kenya*.
14. Storymoja Africa. <https://storymojafrica.co.ke/read-aloud>.
15. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Kenya Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté en mars 2025.
16. Ibid.

LESOTHO

	Population 2,3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 82 %
	PIB par habitant 916 USD (2023)
	Population urbaine 30 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 68 %
	Usagers Internet (2022) 47 %

Source : Banque mondiale.

		Secteur du livre
Données estimées 2023		
	Maisons d'édition	16
	Titres édités	18
	Librairies	20
	Bibliothèques publiques	13
	Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 177 000
	Emplois	215
	Revenu du secteur	1,61 million USD

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

L'édition de livres au Lesotho a commencé avec les missionnaires européens. Le Morija Sesotho Book Depot, créé en 1861, est l'une des plus anciennes imprimeries d'Afrique australe. L'imprimerie Mazenod Printing Works a été créée près d'un siècle plus tard, en 1932. Si les publications de ces deux établissements ont permis d'enregistrer et de préserver le folklore, les histoires traditionnelles et les récits historiques des Basotho, le développement littéraire a été limité, car ces ouvrages étaient entièrement influencés par le christianisme. Très peu de titres littéraires ont été publiés, la plupart des livres produits étant destinés à des fins éducatives et religieuses.

Par conséquent, les premiers livres de Thomas Mofolo reprennent également des thèmes chrétiens. Mofolo est considéré comme le père de la littérature sesotho, et comme le premier romancier africain pour son livre *Chaka*. D'autres écrivains lui ont succédé, tels qu'A. S. Mopeli-Paulus et Patrick Bereng¹. Caroline Ntseliseng Khaketla a été l'une des premières femmes à publier en sesotho, et Mpho 'M'atsepso Nthunya a acquis une renommée internationale pour ses mémoires *Singing Away the Hunger*, qui décrivent ses combats en tant que femme basotho. Ensemble, Khaketla et Nthunya ont contribué à mettre en avant l'écriture féminine au Lesotho.

Dans le Lesotho d'aujourd'hui, l'édition éducative reste le secteur dominant de l'industrie de l'édition. Les maisons d'édition britanniques, basées en Afrique du Sud, se sont développées dans les pays voisins, comme le Lesotho, pour répondre à la demande de manuels scolaires. Toutefois, en 2022, ces éditeurs britanniques basés en Afrique du Sud ont fermé leurs succursales au Lesotho. Cette baisse est principalement attribuée aux pratiques d'achat qui consistent à acheter des livres en une seule fois, sans prendre de dispositions pour les livres endommagés ou perdus, ou pour la mise à jour du stock avec des éditions révisées. Il en a résulté une augmentation significative du piratage, les parents se tournant vers le marché noir pour se procurer les manuels requis.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère du Tourisme, des Sports, des Arts et de la Culture est chargé de la promotion du livre et du secteur de l'édition au Lesotho, tandis que le ministère de l'Éducation et de la Formation (*Ministry of Education and Training – MOET*) est responsable de la fourniture des manuels scolaires pour le primaire et le secondaire. Le Centre National de Développement des Programmes Scolaires du MOET, créé en 1980, est chargé d'évaluer et d'approuver ces livres. Les marchés publics sont gérés par le Règlement sur les Marchés Publics de 2007, modifié par la Loi sur les Marchés Publics de 2023². La politique de passation des marchés crée un cadre de transparence et comprend les contrôles nécessaires pour minimiser la corruption.

L'industrie de l'édition du Lesotho est soutenue et favorisée par une réglementation sur les droits d'auteur, l'acquisition de manuels scolaires et le dépôt légal. L'Ordonnance n° 13 de 1989 sur les droits d'auteur a été promulguée pour établir des dispositions sur les droits d'auteur des œuvres littéraires, artistiques et scientifiques, dans le but de sauvegarder les expressions des productions traditionnelles et culturelles, et pour d'autres objectifs connexes³. Le ministère du Droit et des Affaires Constitutionnelles est responsable des droits d'auteur. L'Ordonnance sur les droits d'auteur est également étayée par le Règlement sur les droits d'auteur, avis juridique 139 de 2015⁴.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

À l'heure actuelle, le Lesotho ne dispose d'aucune politique propre au secteur du livre, ni de mesures spécifiques pour soutenir son industrie de l'édition. Toutefois, le Plan de Développement Stratégique National II du Gouvernement fait du développement des industries créatives une priorité nationale.

Les objectifs déclarés du plan sont de créer un cadre réglementaire ou législatif pour toutes les industries créatives au Lesotho, afin de protéger la propriété intellectuelle et de permettre la création d'emplois (notamment pour les jeunes), de renforcer les capacités dans l'industrie des arts créatifs en améliorant les cours pertinents dans les établissements d'enseignement supérieur, d'établir des infrastructures pertinentes pour les industries créatives et de développer des marchés locaux pour présenter le travail créatif des Basotho, dont la mode, l'art et l'artisanat, par le biais d'événements locaux et de plateformes médiatiques⁵.

Le Lesotho a récemment adopté une loi visant à formaliser et à renforcer sa Bibliothèque Nationale et son infrastructure en général. Le Lesotho ne disposant actuellement d'aucune loi officielle sur la Bibliothèque Nationale, le projet de Loi sur le Service de la Bibliothèque Nationale de 2022 prévoit que le Service de la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque Nationale et d'autres bibliothèques collectent et promeuvent le patrimoine documentaire national disponible⁶.

L'obligation de dépôt légal est incluse dans ce projet de loi. La Bibliothèque Nationale est connue sous le nom de Librairie et Archives de l'État au Lesotho, et dépend du ministère de l'Information, de la Communication, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation. Un centre pour personnes aveugles ou malvoyantes a été créé en 2022. Il n'existe cependant pas de cadre réglementaire pour cette bibliothèque.

Les institutions de la mission Morija, en particulier son musée et ses archives, ainsi que son imprimerie, jouent un rôle important en conservant une grande partie des archives patrimoniales du Lesotho et en répondant aux besoins d'édition du pays, notamment concernant la documentation sur l'histoire, le patrimoine et la culture. L'institution Musée & Archives Morija (*Morija Museum & Archives*) a créé un fonds d'édition de livres au début des années 1990, qui a depuis publié ou réimprimé plus de 30 titres sur l'histoire et le développement du Lesotho.

ÉDITION

D'après un entretien avec le bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale⁷, les registres ISBN font état d'environ 16 éditeurs au Lesotho, dont Morija et Mazenod. Le nombre d'ISBN délivrés était de 32 en 2021, 21 en 2022 et 20 en 2023. La bibliothèque a enregistré huit dépôts légaux en 2021, tous provenant d'un éditeur agissant en tant qu'agent de la maison d'édition universitaire britannique Cambridge University Press, basée en Afrique du Sud. Neuf titres ont été déposés en 2022, tandis que 18 titres ont été déposés en 2023. Il est intéressant de noter que les éditeurs missionnaires n'ont pas été très actifs au cours de la période considérée, Mazenod n'ayant déposé que 6 titres en 2023. L'édition commerciale et universitaire reste négligeable, la plupart des titres étant de nature éducative et religieuse. Le revenu total était de 1,87 million USD pour 2022 et de 1,61 million USD pour 2023⁸. Aucune autre analyse n'a pu être trouvée. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le format le plus utilisé par les consommateurs et les lecteurs est le livre imprimé.

Les langues officielles sont l'anglais et le sesotho, mais certaines régions du pays parlent aussi l'isiXhosa et l'isiZulu. Les langues les plus publiées sont le sesotho et l'anglais. En 2023, neuf ISBN concernaient des titres en sesotho et six des titres en anglais. Contrairement à de nombreux autres pays africains, le Lesotho publie principalement dans sa langue locale.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) du Lesotho était de 2,04 milliards USD en 2023⁹, auquel l'édition de livres a contribué à hauteur d'environ 1,61 million USD, soit 0,08 %¹⁰.



Lesotho, Maseru Qoaling School - John Hogg © World Bank Photo Collection / Flickr.com*

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Le Lesotho est divisé en dix districts administratifs, avec une librairie Mazenod et une librairie Morija dans chacun d'eux. On estime donc que le Lesotho compte 20 librairies, Morija et Mazenod répondant à leurs propres besoins en matière d'entreposage et de distribution. Selon les réponses à l'enquête de l'autorité nationale, les points de vente les plus importants pour les livres sont les librairies (en ligne et physiques) et les points de vente au détail qui proposent aussi d'autres produits.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 215 personnes employées dans le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Aucune donnée n'a pu être obtenue sur le comportement des consommateurs en matière de lecture et d'achat de livres. Le Festival Culturel et Artistique de Morija (*Morija Arts & Cultural Festival*) est un événement important au Lesotho, qui vise à célébrer le riche patrimoine du peuple basotho. La littérature ne figure pas parmi l'offre. Le Festival de Littérature de l'association Ba Re e Ne Re (*Ba Re e Ne Re Literature Festival*), un événement annuel qui proposait des ateliers d'écriture et des lectures littéraires et poétiques, s'est tenu pour la dernière fois en 2019. Il n'existe aucune preuve de sa renaissance après la pandémie de Covid-19¹¹.

La Bibliothèque et les Archives de l'État se trouvent actuellement à la bibliothèque universitaire de l'Université du Lesotho. D'après les consultations avec les praticiens, il y aurait 13 bibliothèques publiques au Lesotho.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 12 552 100 USD¹². Les trois principaux pays d'importation sont les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud. Le sesotho étant parlé en Afrique du Sud, de nombreux auteurs sesotho se tournent vers l'Afrique du Sud pour y trouver des opportunités d'édition.

FORMATION

L'Université Nationale du Lesotho propose un master de deux ans à temps plein en littérature africaine, ainsi qu'un master et un doctorat en littérature en langue anglaise.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Éditeurs du Lesotho (*Lesotho Publishers Association - LPA*) et l'Association des Bibliothèques du Lesotho (*Lesotho Library Association - LLA*) sont les deux principales associations liées à l'édition en activité au Lesotho.

Leur durabilité et viabilité ont été affectées par la diminution et l'inactivité des membres. Les éditeurs ont redoublé d'efforts pour relancer la LPA après la fermeture des bureaux au Lesotho des éditeurs basés en Afrique du Sud. De même, la LLA a demandé à l'association des bibliothèques d'Afrique du Sud et à la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques (*International Federation of Library Associations and Institutions - IFLA*) de l'aider à acquérir les compétences, les techniques et les tactiques nécessaires à la création d'une association de bibliothèques forte et durable.

L'initiative Moluoane, anciennement connue sous le nom de Young Basotho Writers, s'est organisée pour servir de répertoire d'ouvrages auto-publiés écrits en sesotho. Environ 40 titres y sont répertoriés, les livres étant vendus par

l'intermédiaire de réseaux de distribution alternatifs, principalement Amazon. Sans le soutien financier des pouvoirs publics, ces initiatives ont souvent du mal à se maintenir, car les recettes de la vente de livres ne suffisent pas à couvrir les frais généraux et à assurer la viabilité des activités à long terme. Les subventions publiques permettent le développement d'un modèle économique durable, l'augmentation des abonnements augmentant les chances de survie à long terme.

NOTES

1. Maake, Nhlanhla P. « A Survey of Trends in the Development of African Language Literatures in South Africa: With Specific Reference to Written Southern Sotho Literature c1900-1970s », *African Languages and Cultures* 5, n° 2 (1992), p 157-188. Consulté le 18 février 2025.

2. Thabane, Timothy Thahane. Règlement sur les marchés publics (2009), avis juridique n° 173 de 2009 ; avis pour le Règlement sur les marchés publics (entrée en vigueur), supplément n° 1 à la Gazette n° 81 du 27 novembre 2009. Publié par Sa Majesté le Roi. Maseru, Lesotho. <https://lesotho.li.org/dkn/ls/act/ln/2009/173>. Consulté le 18 février 2025.

3. Ministère du Droit et des affaires constitutionnelles. Ordonnance sur les droits d'auteur (1989), Gazette n° 52, 1989. Publié par Sa Majesté le Roi sur le conseil du Conseil militaire du Lesotho. Maseru, Lesotho. <chrome-extension://efaidnbmnnibpcajpcgkclfeinfdmkaj/https://wipolex.res.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/en/ls/ls003en>. Consulté le 18 février 2025.

4. Tampane, Likeleli. Règlement sur les droits d'auteur (2015), Gazette gouvernementale 72, 2015. Avis légal n° 139 du 20 novembre 2015. Ministère du Tourisme, de l'environnement et de la culture. <https://lesotho.li.org/akn/ls/act/ln/2015/139/eng@2015-11-20>. Consulté le 18 février 2025.

5. Gouvernement du Lesotho. Plan de développement stratégique national II : accent stratégique 2023/24-2027/28 : <https://www.gov.ls/nsdp-ii-strategic-focus/>. Consulté le 18 février 2025.

6. Motsamai, Likeleli. Projet de loi sur le service de la bibliothèque nationale (2022). Ministère du Tourisme, de l'environnement et de la culture. Parlement du Lesotho. Maseru, Lesotho. <https://communications.gov.ls/public/files/documents/policies/national-library-service-bill.pdf>. Consulté le 18 février 2025.

7. Mokotjo, William. Bibliothèque Nationale, entretien mené par Elitha van der Sandt, le 10 octobre 2024.

8. 'Lesotho Loti (LSL) To US Dollar (USD) Exchange Rate History for 2023.' <https://www.exchange-rates.org/exchange-rate-history/lsl-usd-2023>. Consulté le 18 février 2025.

9. Banque mondiale. 'GDP (current US\$) - Lesotho.' <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=LS>. Consulté le 18 février 2025.

10. Entretien avec l'éditeur (anonymat requis), le 23 septembre 2024.

11. <https://barelitfest.com/>. Consulté le 23 sept. 2024.

12. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Lesotho, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 25 mars 2025.

LIBÉRIA

	Population 5,5 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2017) 48%
	PIB par habitant 772 USD (2023)
	Population urbaine 54% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 32%
	Usagers Internet (2022) 30%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	16
Titres édités	17
Librairies	4
Bibliothèques publiques	7
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 786 000
Emplois	1 275

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Fondé par des Afro-Américains affranchis, le Liberia a entretenu des liens étroits avec les institutions américaines, ce qui lui a permis de mettre très tôt l'accent sur l'éducation et l'alphabétisation en langue anglaise. Les premiers efforts littéraires se sont concentrés sur les textes éducatifs, la littérature religieuse et les pamphlets politiques.

Au milieu du XX^{ème} siècle, le renforcement du sentiment d'identité nationale a suscité l'intérêt pour la documentation de la culture et de l'histoire du Liberia. Des auteurs pionniers tels que Bai T. Moore, connu pour des ouvrages tels que *Murder in the Cassava Patch*, ont joué un rôle essentiel dans l'avancement de la littérature libérienne et dans la capture des récits locaux¹. Néanmoins, le Liberia n'a pas profité du succès de la collection Heinemann African Writers Series, publiée des années 1960 au début des années 2000. Par conséquent, ses écrivains ont été largement coupés du courant littéraire dominant dans le reste de l'Afrique anglophone².

Dans les années 1980 et 1990, la guerre civile et l'instabilité politique ont perturbé l'enseignement, réduit l'accès aux livres et considérablement endommagé les institutions culturelles. De nombreuses écoles et bibliothèques ont été détruites, et l'effondrement économique a limité l'accès aux matériaux importés, ce qui a encore affaibli le secteur du livre.

La reconstruction d'après-guerre dans les années 2000 a relancé l'intérêt pour l'éducation et l'alphabétisation. Des organisations telles que l'Association libérienne des écrivains et des ONG internationales ont lancé des programmes de soutien aux auteurs libériens, et un nombre croissant d'institutions privées et d'écoles ont investi dans de petites bibliothèques.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Information, de la Culture et du Tourisme supervise la politique culturelle du Liberia, qui promeut les auteurs et la littérature autochtones. Le ministère collabore avec des institutions culturelles pour créer divers événements, promouvoir la lecture et permettre aux auteurs locaux de s'épanouir. Il s'associe aussi à des agences internationales et à des ONG dans le cadre d'actions d'alphabétisation, comme des programmes de lecture dans les écoles et des dons de livres.

Le ministère de l'Éducation élabore et approuve les programmes et les manuels scolaires. Du fait de l'insuffisance de la production locale, le ministère achète de nombreux manuels à l'étranger. Malgré la collaboration du ministère avec les ONG pour améliorer l'accès au matériel éducatif au Libéria, de nombreuses écoles rurales manquent encore de fournitures³.

En ce qui concerne le cadre juridique du Liberia, la principale loi sur la propriété intellectuelle est la Loi de 2016 sur la propriété intellectuelle. Elle protège les créateurs et promeut une rémunération équitable. Elle a permis la création de l'Office Libérienne de la Propriété Intellectuelle, qui est chargé de la gestion et de la protection des droits d'auteur, des brevets et des marques pour les œuvres littéraires et artistiques, avec un accent sur la prévention du piratage⁴.

Le Liberia ne disposant d'aucun système de dépôt légal, les éditeurs ne sont pas tenus d'envoyer des copies des livres qu'ils ont publiés à des institutions telles que la Bibliothèque Nationale.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Liberia applique des exonérations fiscales et un traitement préférentiel pour l'importation de papier et de machines utilisées dans la production de livres, ainsi que des exonérations fiscales générales pour le secteur de l'édition.

Le pays propose également des prêts à taux réduit ou des financements pour soutenir la création d'entreprises dans le secteur de l'édition, telles que les maisons d'édition et les librairies.

Le Liberia n'a pas d'appel d'offres centralisé ni de politique d'achat de livres pour les bibliothèques publiques ou de système de distribution gratuite de manuels scolaires. Il n'existe pas de données indiquant des investissements publics directs spécifiquement destinés au secteur de l'édition.

ÉDITION

Le Liberia ne dispose pas d'agence ISBN, ce qui rend le catalogage des livres difficile et limite la distribution internationale des publications écrites et

produites localement. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Liberia comptait environ 16 éditeurs en activité en 2023, dont certains impriment des journaux ou des contenus multimédias. Le Liberia n'a publié que 17 livres en 2023, dont deux titres numériques. Les réponses à l'enquête indiquent également que les consommateurs libériens préfèrent les livres imprimés aux livres numériques et audio.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que, selon l'Office Libérienne des Recettes, le nombre d'employés dans le secteur de l'édition en 2023 pourrait être calculé sur la base des 102 emplois occupés par des femmes, qui représentent 8 % de l'ensemble des effectifs, ce qui signifie que le nombre total d'emplois de ce secteur en 2023 pourrait être estimé à 1 275.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La recherche documentaire montre qu'un petit réseau de librairies et une faible utilisation des plateformes numériques entravent la distribution, la vente et la promotion des livres au Libéria. Les librairies sont rares : la plupart sont des papeteries ou des petits commerces dotés d'un modeste rayon de livres. On estime qu'il y avait quatre librairies en 2023.

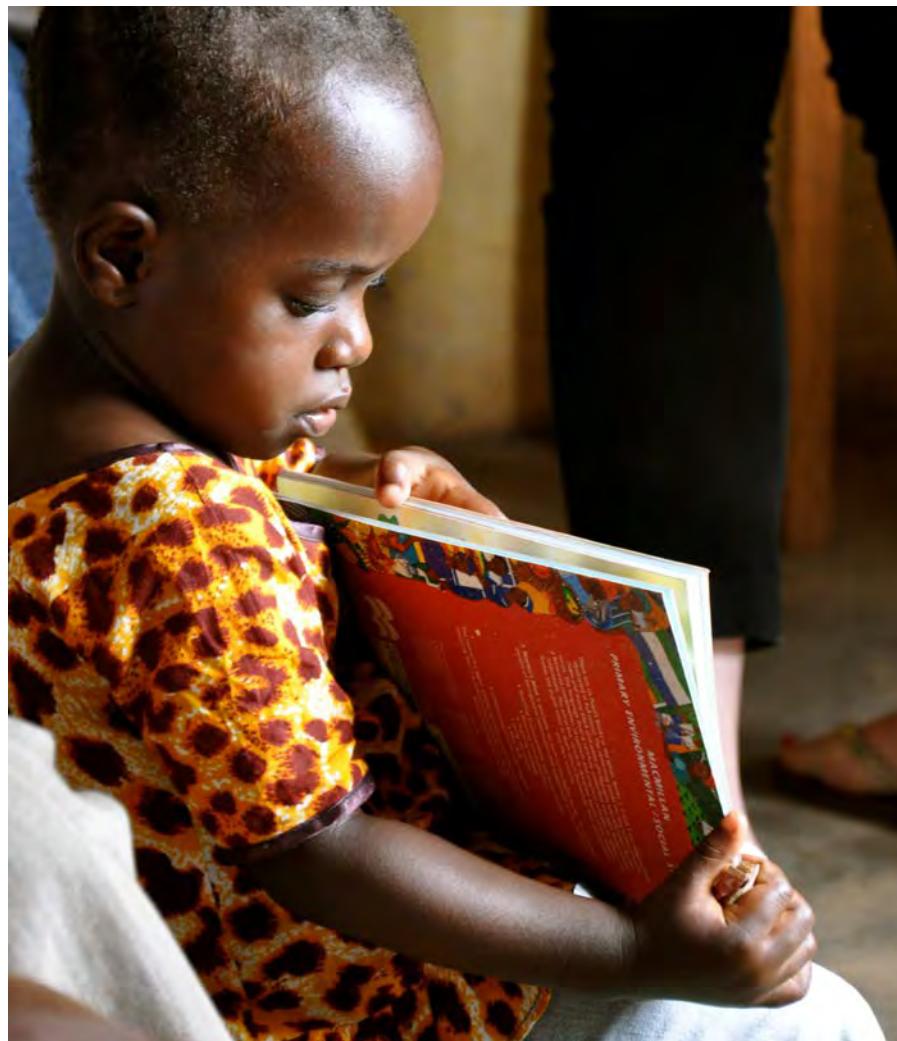
Le Liberia s'appuie sur les librairies et les points de vente pour la vente de livres. Les réponses à l'enquête de l'autorité nationale ont classé les commerces de détail tels que les papeteries ou les supermarchés comme les plus importants. Les ventes directes arrivent en deuxième position et les foires du livre en dernière position.

Bien que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique l'existence de sept foires du livre et festivals littéraires en 2023, la même enquête mentionne par ailleurs qu'il s'agit du canal de vente avec la plus faible participation. En 2022, l'écrivaine et autrice libérienne Andy Hare a organisé la Foire du livre de Libéria⁵.

Les entretiens avec les acteurs du secteur de l'édition révèlent que le piratage continue de nuire à l'industrie locale, malgré les efforts déployés pour sensibiliser le public aux droits de propriété intellectuelle.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Bien qu'il n'existe pas d'enquête ou de rapport sur les habitudes de lecture au Liberia, la réponse des autorités nationales à l'enquête indique que l'imprimé est le format de lecture le plus populaire, les formats numériques et les livres audio étant moins prisés. Cela peut être attribué à une infrastructure numérique insuffisante et un manque d'adoption par les consommateurs.



© USAID_IMAGES / Flickr.com*

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, sept bibliothèques publiques métropolitaines sont ouvertes au Libéria. Les bibliothèques sont les principaux points d'accès publics à la littérature, malgré leurs ressources limitées.

Les agences internationales et les ONG ont lancé des initiatives d'alphabétisation et des campagnes de lecture pour encourager les jeunes étudiants à lire. Par exemple, avec un financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et grâce à un partenariat direct avec le ministère libérien de l'Éducation, Read Liberia (sept. 2017-sept. 2022) a cherché à améliorer les compétences en lecture des élèves libériens, touchant 172 800 élèves répartis dans près de 640 écoles primaires à travers le pays. En conséquence, les dirigeants communautaires et les parents ont créé plus de 2 600 espaces de lecture après l'école dans 2 580 communautés scolaires⁶.

En 2023, Fondation Banks du Libéria (*Banks Foundation Liberia*) a organisé une collecte de livres qui a permis de distribuer plus de 1 000 livres aux écoles du Libéria. La campagne visait à améliorer l'accès aux livres pour les enfants défavorisés⁷.

IMPORTATION/EXPORTATION

L'industrie libérienne du livre dépend des importations en raison du nombre limité de publications locales. Les réponses à l'enquête de l'autorité nationale indiquent qu'environ 70 % de toutes les importations de livres proviennent des États-Unis d'Amérique et 30 % de l'Europe.

Des recherches documentaires indiquent que, pour l'année 2023, le montant total des importations du secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 6 929 430 USD⁸. Les recherches semblent indiquer que de nombreux livres sont importés du Ghana⁹ et des États-Unis d'Amérique¹⁰.

Selon des sources secondaires, les établissements d'enseignement, les bibliothèques et les consommateurs achètent des livres à des éditeurs étrangers en raison de la pénurie d'éditeurs locaux. Les manuels scolaires, notamment pour l'enseignement de base et secondaire, sont souvent importés en raison de leur rareté auprès des éditeurs locaux.

FORMATION

Les recherches documentaires suggèrent qu'il n'existe pas de programmes d'enseignement supérieur spécialisés dans l'édition de livres au Libéria. Le secteur de l'édition du Libéria manque d'infrastructures de formation, notamment en ce qui concerne les compétences techniques et numériques nécessaires à l'édition moderne.

Les apprentissages et les formations techniques dans les domaines comme l'impression, la conception de livres et la technologie de l'édition sont rares dans le secteur de l'édition. L'absence de formation technique formelle au Libéria limite l'expérience pratique des experts du secteur, ce qui les oblige à acquérir des compétences avancées sur le terrain ou à l'étranger.

En ce qui concerne le développement des auteurs, une filiale de l'ONG *Smiling Faces Int'l* – « Write Liberia » – organise chaque année un concours d'écriture qui identifie, récompense et aide les écrivains en herbe des établissements d'enseignement secondaire libériens¹¹.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Bien que modeste, le secteur de l'édition du Libéria est soutenu par plusieurs réseaux. L'Association libérienne des écrivains dirige les écrivains et les auteurs¹². Elle collabore avec le ministère de l'Information, de la Culture et du Tourisme, ainsi qu'avec d'autres agences gouvernementales, pour soutenir les auteurs locaux et promouvoir la littérature. En sa qualité de réseau d'auteurs, l'association encourage également l'engagement civique, l'activisme culturel et l'écriture locale.

En dehors de l'Association libérienne des écrivains (Liberia Association of Writers – LAW), plusieurs autres organisations œuvrent pour faire progresser la littérature. On peut notamment citer les Jeunes Érudits de Wesley du Libéria (Wesley's Young Scholars of Liberia), la Société libérienne des poètes (The Liberian Poets Society), la Société littéraire de la Côte du Poivre (The Pepper Coast Literary Society) et, la plus active d'entre elles, Monrovia en lecture (Monrovia Reads)¹³.

NOTES

1. « Posts Featuring Bai T. Moore », Asymptote Blog : <https://www.asymptotejournal.com/blog/writer/bait-moore/>. Consulté le 7 novembre 2024.

2. Chukwudera, Michael Chiedoziem. « Liberia, Africa's Oldest Modern Country, Has No Literary Bookstore. Why? », *Open Country Mag*, 5 août 2024 : <https://opencountrymag.com/a-lack-in-liberian-literature/>. Consulté le 7 novembre 2024.

3. Alliance mondiale du livre, 5 janvier 2023, « Where Have All the Textbooks Gone? Toward Sustainable Provision of Teaching and Learning Materials in Sub-Saharan Africa » : <https://www.globalbookalliance.org/resources-1/where-have-all-the-textbooks-gone-toward-sustainable-provision-of-teaching-and-learning-materials-in-sub-saharan-africa>. Consulté le 7 novembre 2024.

4. Loi libérienne sur la propriété intellectuelle, 2016, « Liberia », WIPO Lex : <https://www.wipo.int/wipolex/en/legislation/details/16994>. Consulté le 7 novembre 2024.

5. « All Liberian Book Fair », Facebook : https://www.facebook.com/events/661590259003175/?_rdr. Consulté le 7 novembre 2024.

6. RTI International, « Improving Literacy Skills in Liberian Students » : <https://www.rti.org/impact/improving-literacy-skills-liberian-students>. Consulté le 7 novembre 2024.

7. Fondation Banks Liberia, « Book Drive » : <https://banksfoundationliberia.com/book-drive>. Consulté le 7 novembre 2024.

8. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Liberia, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199), 2023. Consulté le 25 mars 2025.

9. GlobalGiving & Vision Awake Africa for Development, « Provide Textbooks for Children in Liberia » : <https://www.globalgiving.org/projects/provide-textbooks-for-children-in-liberia/#~text=Text%20books%20are%20expensive%20in,the%20curriculum%20in%20its%20entirety>. Consulté le 9 novembre 2024.

10. Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), 2018, *Early Grade Reading Assessment (EGRA) Program: Liberia Midterm Assessment Report* : https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00STCD.pdf. Consulté le 9 novembre 2024.

11. « Write Liberia », Facebook : <https://www.facebook.com/writeliberia>. Consulté le 7 novembre 2024.

12. « Liberia Association of Writers Celebrates 36th Birthday on 'Writing for National Development' », *FrontPageAfrica*, 24 juillet 2018 : <https://frontpageafricaweb.com/news/2016news/liberia-association-of-writers-celebrates-36th-birthday-on-writing-for-national-development/>.

13. Chukwudera, Michael Chiedoziem. « Liberia, Africa's Oldest Modern Country, Has No Literary Bookstore. Why? ».

LIBYE

	Population 7,3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2018) 35%
	PIB par habitant 6 173 USD (2023)
	Population urbaine 82% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 205%
	Usagers Internet (2022) 88%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	56
Titres édités	876
Librairies	21
Bibliothèques publiques	64
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 114 000
Emplois	4 000

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies à travers des entretiens menés avec divers acteurs concernés.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les origines du secteur du livre et de l'édition en Libye remontent à la période ottomane, entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Après l'indépendance en 1951, le gouvernement libyen a investi massivement dans des campagnes d'alphanétisation et dans le déploiement de l'éducation en général, par l'adoption d'une politique en matière d'édition instaurant le contrôle de l'État afin de protéger les valeurs sociétales et renforcer l'identité nationale. Malgré la limitation du secteur du livre et de l'édition à deux entités officielles, à savoir la Maison de la Jamahiriya pour l'Édition et la Distribution et le Centre d'Études et de Recherche sur le Livre vert, le gouvernement a augmenté la production et la publication de livres. Après le changement de régime politique en 2011, ces institutions ont été dissoutes et l'industrie du livre s'est ouverte au secteur privé, donnant naissance à de nouveaux éditeurs indépendants¹.

Parmi les auteurs libyens notables, on peut citer Ibrahim al-Koni, reconnu pour son exploration profonde de la vie dans le désert et de la culture touareg, comme en témoignent ses romans *Le saignement de la pierre* et *Poussière d'or*. En outre, Ahmed Fagih se distingue par ses contributions considérables à la littérature arabe, notamment sa trilogie épique *Gardens of the Night* (non traduit en français).

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Les institutions publiques libyennes chargées de superviser le secteur du livre et de l'édition dans le pays comprennent le ministère de la Culture et du Développement des Connaissances (*the Ministry of Culture and Knowledge Development* - MCKD), la Bibliothèque Nationale, le Centre National pour la Culture, les Arts et la Littérature, et le Centre National pour la Traduction. Le Département de la Censure des Publications et des Supports Audiovisuels, affilié au MCKD, délivre les licences de publication.

Le Centre des Programmes Scolaires et de la Recherche Pédagogique du ministère de l'Éducation (*the Ministry of Education*

- MoE) est l'autorité responsable de la préparation, conception et supervision de l'impression et de la distribution des programmes de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire. Ce centre s'occupe de la recherche pédagogique liée à l'élaboration des manuels scolaires et à l'approbation des programmes scolaires étrangers, et veille à ce que l'amélioration de la qualité de l'enseignement général soit effective.

Avec la parution de la Loi sur les publications no 76 en 1972, un cadre juridique complet a été établi, lequel attribue au gouvernement une vaste autorité sur le secteur du livre et de l'édition et limite les droits de publication à deux entités publiques. Ce cadre est toujours en vigueur aujourd'hui, malgré quelques amendements ultérieurs². Outre celles mentionnées précédemment, la Libye a promulgué plusieurs lois améliorant le statut du secteur du livre et de l'édition, dont les plus importantes sont la Loi no 9 de 1968, concernant la protection des droits d'auteur, et la Loi no 7 de 1984, relative au dépôt légal.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

De manière générale, il n'existe pas de politique économique spécifique en Libye pour soutenir le secteur du livre et de l'édition. Il n'existe pas non plus d'exonérations fiscales spécifiques pour ce secteur. Les exonérations fiscales existantes sont appliquées de manière sélective et varient en fonction de la nature de l'événement et de l'entité organisatrice (par exemple, les établissements d'enseignement). Les taux de taxation ont pu s'élever jusqu'à 25 %³ dans certains cas.

ÉDITION

L'Agence libyenne de numéros internationaux normalisés des livres (ISBN) est affiliée à la Bibliothèque nationale de Libye à Benghazi et attribue le numéro 978-9959 aux ouvrages publiés en Libye. Une licence de publication du Département de la Censure des Publications et des Supports Audiovisuels est nécessaire pour publier des livres et d'autres types de supports.

Les statistiques officielles fournies par l'Union des Éditeurs Libyens indiquent la présence de 56 maisons d'édition privées⁴ travaillant aux côtés d'institutions publiques impliquées dans la publication de livres et d'autres types de documents. Outre l'Autorité Générale pour les Dotations et les Affaires Islamiques, ces institutions peuvent être des universités, des centres de recherche, le MoE et le MCKD. Selon les statistiques de l'Agence ISBN libyenne, le nombre de livres publiés entre 2021 et la fin de l'année 2023 s'élevait à 3 114. Ce chiffre comprend 1 359 titres en 2021, 879 titres en 2022 et 876 titres en 2023, tous au format imprimé.

Les autrices ont contribué au nombre total de livres publiés en 2023 à hauteur de 28 livres, représentant ainsi seulement 3,2 % des livres publiés cette année-là.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

D'après les statistiques préliminaires des centres de distribution dans les grandes villes, 21 librairies et kiosques accrédités travaillent avec les éditeurs en Libye. Ils sont répartis dans les villes libyennes en fonction de leur importance et de leur densité de population.

Les institutions impliquées dans le secteur du livre et de l'édition en Libye s'appuient sur plusieurs circuits directs pour la distribution aux lecteurs.

Ces circuits comprennent des bureaux principaux des éditeurs publics (5), des points de vente privés (7), des librairies générales (3) et des sociétés de distribution privées spécialisées (6).

En 2023, la Libye a organisé les sept salons du livre suivants: la Foire Internationale du Livre de Benghazi (deuxième édition), la Foire Internationale du Livre de Tobrouk (deuxième édition), la Foire du Livre de Ras Lanuf, le Salon du Livre de l'université de Benghazi, la Foire du Livre de Misrata, la Foire du Livre de Tripoli et le Salon du Livre de l'université Omar Al-Mukhtar.

En matière d'emploi, nous estimons, sur la base de l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, que le secteur employait environ 4 000 personnes en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon des recherches documentaires, la Libye compte un total de 64 bibliothèques publiques dans tout le pays, en plus de la Bibliothèque Nationale⁵. L'une des bibliothèques publiques les plus remarquables est la bibliothèque Al-Qawmiya, située à Tripoli. Az-Zawiya et Benghazi abritent toutes les deux plusieurs centres

publics dynamiques qui abritent des bibliothèques publiques, notamment Dar Alkitab, Al-Sabri et Wahbi Albouri. Outre les bibliothèques publiques, la Libye abrite plusieurs bibliothèques nationales et universitaires de renom. Parmi ces dernières, on peut citer l'université de Benghazi (initialement l'université de Libye, puis de Garyounis) qui dispose de sept bibliothèques consacrées à l'ensemble des disciplines universitaires enseignées en son sein.

Aucune enquête n'a été menée sur les habitudes de lecture de la population libyenne. Selon le président de l'Union des Éditeurs Libyens et un certain nombre de gérants de maisons d'édition, les livres universitaires et scientifiques, élaborés en grande partie comme des recueils de travaux de recherche et requis pour l'obtention d'un diplôme de master ou de doctorat, sont les titres les plus largement produits et les plus populaires.

En deuxième position, arrivent les livres sur la jurisprudence islamique sous ses différentes formes, puis les livres littéraires en général⁶.

Un fort intérêt pour l'écriture et le statut d'auteur a été constaté chez les jeunes hommes et les jeunes femmes, en particulier dans les genres suivants : romans, poésie, nouvelles, autobiographies et récits historiques⁷. La production de livres pour enfants a toutefois connu une baisse sensible au cours de ces dernières années⁸.



Différentes organisations de la société civile aident à mettre en avant l'importance de la lecture, de la production de livres et des contenus numériques comme moyens de préserver le patrimoine culturel de la Libye.

Deux organisations actives dans ce domaine se démarquent : l'Association Libyenne pour les Bibliothèques et l'Information, et l'Association des Amis du Livre. Il convient de noter que, ces dernières années, les femmes ont apporté une contribution significative à l'organisation de ces initiatives⁹. Récemment, la Libye a également vu naître plusieurs initiatives visant à encourager l'écriture et la création de contenu numérique. La plus notable d'entre elles est la création du Prix de la Créativité de Libye, doublé de l'organisation d'un événement annuel destiné à honorer les contributeurs les plus remarquables dans ce domaine.

Certaines universités, afin d'encourager une recherche scientifique innovante, ont pris l'initiative de couvrir les frais de publication d'ouvrages à la pointe de la recherche, et soutiennent d'autres initiatives dans le pays, telles que le prix des meilleures recherches scientifiques, organisé par l'Université de Benghazi, ou le concours de la publication scientifique éminente, organisé par l'université de Tobrouk. Ces initiatives comprennent des offres de récompenses financières pour encourager les auteurs à se lancer dans la création littéraire.

IMPORTATION/EXPORTATION

Bien que peu de données récentes aient pu être recueillies sur les importations et les exportations dans le secteur du livre et de l'édition en Libye, des recherches documentaires ont indiqué qu'en 2019, le pays a importé des livres, des brochures, des dépliants et des articles imprimés similaires pour une valeur de 21 855 729 USD ; et a exporté la même catégorie de marchandises pour une valeur de 25 119 USD¹⁰.

En 2019, les trois premiers pays en provenance desquels la Libye a importé des livres cette année-là

étaient l'Italie (11,3 millions USD), l'Espagne (4,6 millions USD) et le Liban (4,3 millions USD) ; et les trois premiers pays vers lesquels la Libye a exporté des livres étaient les États-Unis (13 506 USD), les Pays-Bas (7 993 USD) et le Canada (2 611 USD)¹¹.

D'après une autre source, les importations de livres de la Libye en 2023 provenaient principalement d'Égypte (qui représentait 75 % de la valeur totale des livres importés), de Jordanie et de la République arabe syrienne (soit respectivement 8 % et 7 % de la valeur totale)¹².

FORMATION

Il n'existe pas de cursus de l'enseignement supérieur spécifiques pour le secteur du livre et de l'édition en Libye. Toutefois, des cursus concernant des sujets connexes sont disponibles dans divers départements universitaires, par exemple les départements Bibliothèques et Sciences de l'information, et Études des médias. Ils se trouvent principalement dans les grandes universités, telles que les universités de Benghazi, de Tripoli, Misurata et Omar Al-Mukhtar.

Des sessions de formation de courte durée sont organisées par l'Union des Éditeurs Libyens et par des éditeurs individuels, souvent en collaboration avec des universitaires et des spécialistes de domaines connexes. La formation à des compétences spécifiques en situation de travail est gérée par les éditeurs et supervisée par des professionnels expérimentés sur le lieu de travail.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe deux réseaux professionnels principaux en Libye : l'Union des Éditeurs Libyens et l'Association Libyenne pour les Bibliothèques et l'Information. L'université de Benghazi, en collaboration avec d'autres institutions culturelles et officielles, dont la Bibliothèque Nationale, l'Union des Éditeurs Libyens, et des organes législatifs comme la Chambre du Parlement, a contribué à la modification des lois et règlements régissant le secteur du livre et de

l'édition ainsi que les droits de propriété intellectuelle. Le dernier exemple en date en est la proposition de modification de la loi sur la propriété intellectuelle, soumise par le département des sciences de l'information et des bibliothèques de l'université de Benghazi, en collaboration avec des professeurs de la faculté de droit et de la faculté des médias.

NOTES

1. Wright, J. 1989. « Colonial and Early Post-Colonial Libya ». *Libyan Studies* 221 (34). <https://doi.org/10.1017/S0263718900006725>. Consulté le 27 janvier 2025.

2. Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies. *Universal Periodic Review: Libya - National Report*. <https://uprdoc.ohchr.org/uprweb/downloadfile.aspx?file=EnglishTranslation&filename=1851>. Consulté le 28 janvier 2025.

3. Al-Zeghby, W. M. 2023. « Publishing in the Arab world ». *International Journal of Library and Information Science*. Vol. 10, no 3, pp. 288-292. doi.org/10.21608/ijlis.2023.202375.1189. Consulté le 1er avril 2025.

4. Azab, K. 2021. *Reporting the Status of Publishing in the Arab World*. Le Caire : Arab Publishers Association.

5. www.rentechdigital.com. Consulté le 1er avril 2025.

6. Al-Fallah, K. 218 Channel, 27 janvier 2020. Consulté le 27 janvier 2025.

7. Ibid.

8. Al-Fenadi, Y. S. Toyob, 1er avril 2021. <https://tieob.com/archives/55153>(en arabe). Consulté le 27 janvier 2025.

9. Entretien avec S. Al-Shalmani sur l'édition en Libye, 20 janvier 2025. (Entretien mené par : A. M. Agnawe)

10. Nations unies. *UN Comtrade Database: Libya, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199). Consulté le 7 avril 2025.

11. Ibid.

12. Azab, K. 2021. *Reporting the Status of Publishing in the Arab World*. Le Caire : Arab Publishers Association.

MADAGASCAR

	Population 31,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 77%
	PIB par habitant 506 USD (2023)
	Population urbaine 41 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 70 %
	Usagers Internet (2022) 21 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	18
Titres édités	121
Librairies	16
Bibliothèques publiques	36
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 866 700
Emplois	700

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le secteur du livre et de l'édition à Madagascar a été profondément influencé par des figures emblématiques qui ont marqué la littérature malgache. Parmi elles, Jean-Joseph Rabearivelo (1901 ou 1903-1937) est reconnu pour son habileté à fusionner des formes poétiques surréalistes, romantiques et modernistes avec des éléments de l'oratoire traditionnel malgache. Son œuvre a ouvert la voie à une littérature malgache contemporaine riche et diversifiée. Une autre figure notable est Jacques Rabemananjara (1913-2005), poète, dramaturge et homme politique, qui a joué un rôle clé dans la vie culturelle et politique de Madagascar au XX^e siècle. Son engagement littéraire et politique a laissé une empreinte durable sur la société malgache. Dans le domaine de l'édition, des maisons telles que Nocomment[®] Éditions, fondée en 2011 à Antananarivo, se sont distinguées en publiant des œuvres centrées sur l'univers malgache, contribuant ainsi à la promotion de la littérature locale.

L'Office Malagasy des Droits d'Auteur (OMDA) est l'organisme compétent chargé de la gestion collective des droits d'auteur, qui inclut la délivrance d'autorisations d'exploitation, la perception et la redistribution des redevances aux auteurs et aux créateurs. L'OMDA s'assure également que les infractions, comme les violations des droits d'auteur ou le piratage, soient surveillées et sanctionnées.

Concernant les livres scolaires, c'est le ministère de l'Éducation Nationale qui supervise leur évaluation et leur approbation. Cette responsabilité inclut la validation des contenus pédagogiques pour s'assurer qu'ils sont conformes aux programmes éducatifs nationaux et adaptés aux réalités culturelles et linguistiques malgaches.

La Loi n° 94-036 du 18 septembre 1995 ainsi que le Décret n° 98-435 du 16 juin 1998 portant Règlement général de Perception des Droits d'auteur et de Droits voisins protègent la propriété littéraire et artistique et garantissent aux auteurs des droits exclusifs sur l'exploitation de leurs œuvres, avec une protection qui s'étend jusqu'à 70 ans après leur décès. De son côté, la Loi n° 2021-019 de 2019 relative à la Politique Culturelle Nationale met en avant le rôle du livre dans le développement socio-économique et culturel. Elle vise à promouvoir une industrie locale du livre en soutenant auteurs, éditeurs et libraires, tout en adaptant la production aux réalités culturelles du pays.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La vente de livres est exonérée de TVA. En revanche, les importations de livres peuvent être soumises à des droits de douane, dont les taux varient en fonction de la nature des ouvrages et de leur origine.

La Politique Malgache du Livre a été mise en place en 2012 par le Décret n° 2012-1008 visant à promouvoir la publication et la traduction de livres à Madagascar.

Des mesures spécifiques ont été adoptées en 2006 pour la lutte contre le piratage par l'Arrêté interministériel no 12226/2006 fixant des mesures renforçant la lutte contre la contrefaçon des œuvres littéraires et artistiques.

ÉDITION

Madagascar ne dispose pas d'agence ISBN. Les éditeurs sont généralement enregistrés auprès des agences européennes, notamment l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL).

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 18 éditeurs étaient actifs en 2023. Cette même source mentionne la publication de 121 titres sur l'année 2023 et indique que le format imprimé demeure le format préféré des lecteurs. Elle relève aussi qu'en 2023, 37,2 % de la production éditoriale à Madagascar était en malgache et 62,7 % en français.

Le secteur de l'édition se distingue par sa diversité, avec des maisons spécialisées dans différents domaines. Ainsi, Nocomment® Éditions, se concentre sur la littérature générale et la fiction, incluant romans, nouvelles et bandes dessinées, en lien avec l'univers malgache. La littérature jeunesse est portée par des éditeurs tels qu'Éditions Jeunes Malgaches, qui présente un catalogue bilingue riche de 100 titres, et Vakoka Vakiteny, qui valorise la culture locale à travers des ouvrages en malgache.

Pour l'éducation, la Librairie Mixte et la Librairie CMPL répondent aux besoins scolaires et universitaires par une offre d'ouvrages adaptée. En matière religieuse, les Éditions Luthériennes publient bibles et textes théologiques, tandis que l'édition juridique est assurée par Éditions Jurid'Ika, spécialisée dans les ouvrages pour juristes et étudiants. Les maisons d'édition locales, telles que Dodo Vole, Jeunes Malgaches ou encore Tsipika, publient des ouvrages dans les langues locales et participent activement à la diffusion de la littérature malgache.

Concernant le marché scolaire, selon le rapport du ministère de l'Éducation Nationale, 1 455 759 manuels scolaires couvrant l'enseignement des mathématiques, du malgache et du français ont été distribués, ainsi que 581 964 dictionnaires, trilingues et bilingues. Néanmoins, le marché des manuels scolaires à Madagascar est caractérisé par une présence notable des éditeurs étrangers, notamment français.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il y avait 13 librairies physiques en 2023 et 3 librairies numériques. Les librairies sont concentrées principalement dans les grandes villes, comme Tananarive, où des acteurs tels que Librairie Mixte, Librairie Mille Feuilles, et Librairie Tsipika jouent un rôle clé dans la vente au détail. Dans les zones rurales, la distribution est quasi inexistante, les livres atteignant difficilement ces régions en raison des coûts logistiques élevés et des défis des infrastructures de transport.

Pour pallier ces contraintes, des initiatives locales, comme les bibliobus² (bibliothèques itinérantes), portées par des ONG telles que Friends of Madagascar Library, visent à rendre les livres accessibles en milieu rural. Par ailleurs, des éditeurs locaux comme les Éditions Jeunes Malgaches, les Éditions Tsipika et les Éditions Dox utilisent des canaux directs, tels que les ventes lors de salons du livre ou d'événements culturels, pour toucher leur public. Les foires et festivals³, tels que la Foire du Livre d'Antananarivo, constituent également des plateformes majeures pour les éditeurs et les auteurs, bien que leur impact reste limité aux zones urbaines.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 700 personnes employées par le secteur en 2023.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique la tenue de quatre salons du livre et festivals. En effet, on trouve notamment la Foire du Livre d'Antananarivo, organisée par l'Association des Éditeurs de Madagascar depuis 2005, ainsi que le Salon du Livre et de la Culture de Mahajanga, ou la Tsenaben'ny Boky à Antananarivo qui mettent en avant des animations autour du livre et des débats littéraires. D'autres initiatives, comme le Salon du Livre de Toamasina, se déroulent à l'échelle régionale, renforçant l'accès à la littérature sur l'ensemble du territoire.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête fait état de 36 bibliothèques publiques. Des recherches documentaires indiquent que Madagascar dispose d'un réseau très étendu de lecture publique avec 27 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) sur tout le territoire, ainsi que deux réseaux associatifs coordonnés par le ministère de l'Éducation et comprenant 25 centres de lecture, d'information et de culture.

Ces centres ont été créés par les Alliances françaises de Madagascar et sont alimentés par l'association Trait d'union France Madagascar. Cent centres locaux d'échanges francophones sont également répartis dans toutes les régions du territoire et pilotés par le ministère de l'Éducation. Enfin, l'on peut également noter qu'il existe 29 médiathèques du réseau des Alliances françaises⁴.

Concernant les activités de promotion de la lecture, des organisations non gouvernementales, telles que Passeurs de Mots et Bibliothèques sans Frontières, mettent en place des bibliothèques mobiles et des ateliers de lecture pour toucher les communautés rurales. Les écoles, en partenariat avec des initiatives comme *Livres pour Tous*, intègrent des activités de lecture dans leurs programmes pédagogiques.

Des ONG telles que Livre Échange Madagascar et Biblionef s'impliquent dans la distribution de livres, souvent dans les zones rurales, afin de promouvoir l'accès à la lecture. Ces initiatives sont complétées par des campagnes de sensibilisation menées par des collectifs d'artistes et des clubs de lecture qui encouragent les jeunes à découvrir la littérature locale. Enfin, des événements littéraires, comme la Foire Internationale du Livre à Madagascar (FIL), sensibilisent le public à l'importance de la lecture et offrent des plateformes de rencontre entre auteurs et lecteurs.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, le montant total des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à environ 4 910 160 USD. Le principal pays d'importation est la France. Le montant des exportations était quant à lui de 4 730 USD⁵.

FORMATION

La formation aux métiers du livre et de l'édition à Madagascar au niveau universitaire reste encore peu structurée, mais des initiatives émergent pour répondre aux besoins croissants de ce secteur. Les universités malgaches, notamment l'université d'Antananarivo, proposent des filières en lettres, sciences humaines et communication qui intègrent des modules liés à la littérature, à l'écriture et, dans une moindre mesure, à l'édition. Toutefois, il n'existe pas encore de cursus complet spécifiquement dédié aux métiers de l'édition.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Tandis que l'Association des Éditeurs de Madagascar (AEDIM) organise la Foire du Livre d'Antananarivo, des ateliers d'écriture et des formations pour les acteurs du secteur, le paysage littéraire est également marqué par deux autres associations d'importance majeure : l'Association des Libraires de Madagascar (ALM), qui se concentre sur la distribution et la promotion des livres issus notamment d'éditeurs locaux, et la Ligue des Femmes Écrivaines de Madagascar (LFEM)⁶, créée en 2023, qui vise à valoriser les écrivaines malgaches, à encourager la production littéraire féminine et à contribuer au développement socio-économique, culturel et environnemental du pays à travers l'éducation et la littérature.

NOTES

1. Loi no 2020-006 portant modification de certaines dispositions de la Loi no 2016-029 du 24 août 2016 portant Code de la Communication Médiatisée.

2. www.friendsofmalagasylibrary.org. Consulté le 9 novembre 2024.

3. Ambassade de France à Madagascar, « Appel à projets "Soutien aux manifestations littéraires" », <https://mg.ambafrance.org/Appel-a-projets-Soutien-aux-manifestations-litteraires>. Consulté le 8 novembre 2024.

4. Rapport d'analyse comparative 2020-2021, Biblio SUD et Institut français, www.calameo.com/read/007161747c2f78a6ce4cd.

5. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Madagascar, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 24 février 2025.

6. « Ligue des femmes écrivaines de Madagascar : Unies pour la promotion de la lecture et de la littérature malgache », *Midi Madagasikara*, <https://midi-madagasikara.mg/ligue-des-femmes-ecrivaines-de-madagascar/unies-pour-la-promotion-de-la-lecture-et-de-la-litterature-malgache/>.



© Agnès Débaje

MALAWI

	Population 21,1 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 68%
	PIB par habitant 602 USD (2023)
	Population urbaine 18% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 60%
	Usagers Internet (2023) 18%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 19
	Titres édités 132
	Librairies 40
	Bibliothèques publiques 15
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 1,4 million
	Emplois 700

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

La publication de livres au Malawi, alors connu sous le nom de Nyassaland, a débuté avec l'arrivée des missionnaires qui ont installé des presses à imprimer, en 1878. Toutes les presses du Malawi n'étaient cependant pas établies dans les missions. En 1948, fut créé le Bureau des Publication Conjoint de la Rhodésie du Nord et du Nyassaland (*Northern Rhodesia and Nyasaland Joint Publication Bureau*). Le Bureau identifiait des écrivains, distribuait les œuvres, fixait les prix localement, fournissait des renseignements aux bibliothèques, garantissait les ventes aux éditeurs après avoir effectué une évaluation de marché pour chaque livre et subventionnait les livres pour en faire baisser le prix de vente, lorsque nécessaire¹.

Le Bureau a placé des entrepôts dans les écoles, les campus des missions et les terrains de quelques propriétés. Il a également installé des salles de lecture pour les étudiants et le grand public². Lorsque les deux territoires de la Rhodésie du Nord (Zambie) et du Nyassaland (Malawi) sont devenus indépendants, le Bureau de Publication Conjoint de la Rhodésie du Nord et du Nyassaland s'est scindé en deux entités distinctes : la Société Nationale d'Éducation de Zambie (*National Educational Company of Zambia Ltd*) et le Bureau de la Littérature et des Publications du Malawi (*Malawi Publications and Literature Bureau*).

L'Association de Littérature Chrétienne au Malawi (*the Christian Literature Association in Malawi - CLAIM*) est entrée en activité en 1968 et s'occupait de toute la chaîne du livre. Elle chargeait les éditeurs de dénicher des écrivains, les encourageant à se lancer dans la création de littérature chrétienne³.

Parmi les éditeurs non religieux du pays, la première maison d'édition a été Dzuka Publishing Company Limited (1975)⁴. À cette époque, elle était la seule à publier le matériel pédagogique utilisé dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs sous le gouvernement du parti unique⁵. Dans les années 1980, elle a créé une plateforme pour les écrivains

créatifs malawites appelée Écrivains Dzuka (*Dzuka Writers*), qui contient, entre autres, des œuvres de Steve Chimombo, telles que *Wachiona Ndani*.

Lorsque le Malawi est devenu une démocratie en 1994, il a adopté des politiques économiques libérales qui ont libéré le marché et permis l'émergence d'un plus grand nombre d'éditeurs dans le pays, dont Jhango Publishers. Ce dernier publie et fournit des livres scolaires des cycles primaire et secondaire approuvés par le ministère de l'Éducation (MOE), ainsi que des livres de fiction et des livres pour enfants. Depuis 2000, avec les progrès de la technologie, on constate une augmentation de l'auto-édition et de l'édition à compte d'auteur⁶.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le Service des Bibliothèques Nationales (*National Library Service*) a été créé par une loi du Parlement en 1967, sous l'autorité du ministère de l'Éducation, pour gérer les services de l'information de la Bibliothèque Publique Nationale. Sa mission déclarée est de veiller à ce que les Malawites aient accès à l'enseignement, à du matériel de loisir et à des supports susceptibles de fournir des informations pour le développement du pays. La Société des Droits d'Auteur du Malawi (*Copyright Society of Malawi - COSOMA*), créée en 1992 au titre de la loi sur le droit d'auteur, promeut et protège les droits et les intérêts des auteurs et autres créateurs.

L'Institut de l'Éducation du Malawi (*Institute of Education - MIE*), centre national de développement des programmes scolaires, est l'organisme responsable de l'évaluation des manuels, relevant du ministère de l'Éducation. Le MIE est chargé d'évaluer et de publier les livres scolaires, les manuels de l'enseignant, et autres supports pédagogiques produits par les éditeurs⁷. Ce mandat fait du MIE le principal éditeur de matériel éducatif au Malawi, en particulier des manuels d'école primaire.

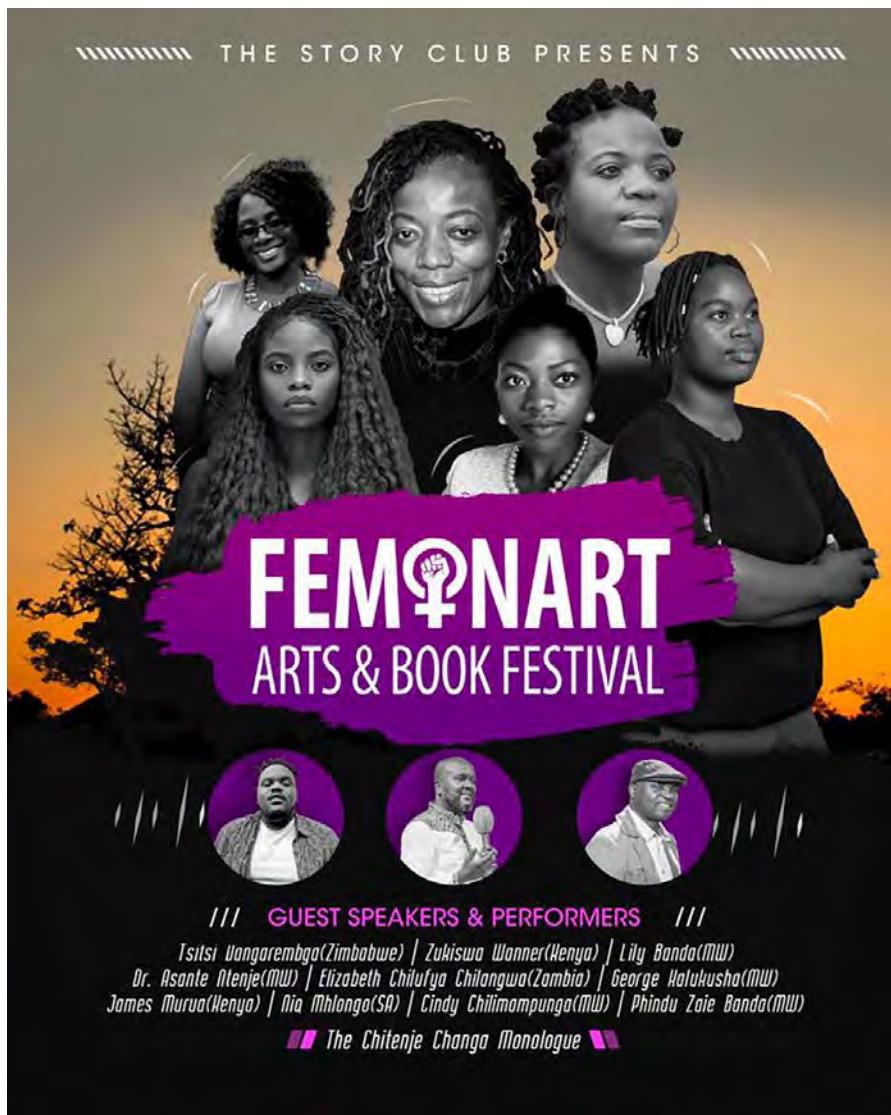
Bien qu'il n'existe pas de législation spécifique au secteur de l'édition, plusieurs dispositions légales s'appliquent à ce secteur.

Il s'agit notamment de la Loi sur les publications imprimées (*Printed Publications Act*), révisée en 2014, qui prévoit l'enregistrement des documents imprimés, y compris les journaux et les livres, ainsi que la préservation des œuvres imprimées publiées au Malawi ; la Loi sur les archives nationales de 1975 (*National Archives Act*), révisée en 2014, qui encadre la classification, la préservation, la conservation, le contrôle et l'élimination de certains documents publics, judiciaires, historiques et généraux ; la Loi sur les services du livre du Malawi 1964 (*Malawi Book Service Act*), révisée en 2014, qui stipule la création de Malawi Book Service Ltd pour la distribution de livres et la vente de fournitures pédagogiques, y compris des livres, entre autres choses⁸ ; la Loi sur le droit d'auteur de 1989 (*Copyright Act*), révisée en 2016, qui prévoit le droit d'auteur sur les œuvres littéraires ; et la Loi sur la censure et le contrôle du divertissement de 1968 (*Censorship and Control of Entertainments Act*), qui dispose de l'interdiction de la cinématographie, des enregistrements, publications et activités de divertissement jugés politiquement et culturellement indésirables⁹.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La principale politique publique liée au secteur de l'édition est la Politique de la propriété intellectuelle de 2019 (*Intellectual Property Policy*), qui fournit un cadre pour encourager la création, la protection et l'exploitation d'œuvres relevant de la propriété intellectuelle. La Politique nationale du livre et de la lecture (*National Book and Reading Policy*), élaborée en 2022 et toujours en attente de ratification, permettra de garantir la production et la généralisation des livres et autres sources de lecture afin de soutenir l'éducation, l'alphabétisation et la formation continue, dans l'objectif d'améliorer les niveaux de lecture dans le pays.

Quant à la politique de prix des livres, les manuels et le matériel pédagogique de l'Institut de l'Éducation du Malawi



FeminArt, Arts and Book Festival, Lilongwe, Malawi. © STORY CLUB MALAWI / YAMIKANI CHIKOTI

sont inscrits sur des listes de prix fixes¹⁰. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête note que, malgré l'absence d'investissement public pour soutenir le secteur de l'édition, le gouvernement met en œuvre divers projets tel que « Équité et Qualité dans l'Enseignement Secondaire » (*Equity with Quality Learning in Secondary School – EQUALS*) dans le cadre duquel le ministère de l'Éducation a acheté environ 1 293 millions de manuels de sciences et de mathématiques du cycle secondaire ainsi que de manuels enseignant, d'une valeur totale d'environ 863 000 USD (1,5 milliard de kwacha malawite), pour les distribuer aux 885 établissements secondaires publics du pays.

ÉDITION

L'agence nationale de l'ISBN du Malawi relève du Département des Registres Nationaux et des Archives (anciennement connu sous le nom d'Archives Nationales).

Alors que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il y avait sept éditeurs en activité dans le pays en 2023, les registres de l'Association des Éditeurs du Malawi (*Book Publishers Association of Malawi – BPAM*) réfèrent dix-neuf éditeurs¹¹. Le secteur de l'édition était initialement dominé par des sociétés internationales telles que Longman et Oxford University Press.

L'indépendance a ouvert le secteur aux entreprises locales. Actuellement, la CLAIM publie et commercialise un large éventail de livres, allant de la religion et de la politique aux manuels scolaires. Elle publie également des œuvres créatives en chichewa dans le cadre de sa série *Écriture créative en chichewa (Chichewa Creative Writing)*.

Malgré l'absence de données officielles concernant le nombre de titres publiés en 2023, une consultation avec les acteurs du secteur a permis de les estimer à 132, dont 90 % sont des manuels scolaires.

Il existe deux catégories dans l'édition de manuels scolaires : l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Le marché de l'enseignement primaire est potentiellement le plus important, mais il est fermé à la concurrence car seul le ministère de l'Éducation, par l'intermédiaire de son agence, l'institut de l'éducation du Malawi, publie pour ce marché et est responsable de toutes les étapes de la publication des manuels. En revanche, le marché de l'enseignement secondaire est ouvert à la concurrence. Il est dominé par des éditeurs locaux, tels que Grey Matter et CLAIM. Des entreprises internationales, telles que Macmillan et Oxford, travaillent en collaboration avec des partenaires locaux.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Les librairies constituent le principal canal de distribution au Malawi. Il en existerait plus de quarante, d'après nos estimations¹². Certaines maisons d'édition, comme CLAIM, disposent d'un réseau de librairies dans tout le pays. Les librairies Montfort, propriété de l'Église catholique, gèrent également un réseau de librairies dans les villes et quelques centres urbains. Logos Open Culture Ltd détiennent la librairie Chambo Market à Lilongwe et Grey Matter gère des librairies à Blantyre et à Lilongwe. Il existe d'autres librairies qui ne sont pas affiliées à un éditeur particulier.

En matière d'emploi, nous estimons, sur la base de l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, que le secteur employait environ 700 personnes en 2023.

Les canaux de promotion comprennent les festivals et salons du livre, relativement sporadiques. Par exemple, la dernière fois que s'est tenu le Festival du Livre du Malawi de l'Association des Éditeurs du Malawi (BPAM) à Lilongwe était en 2017, et la dernière édition des *Story Club Arts Café* du *Feminart Arts and Book Festival* a eu lieu en 2019¹³. Les lancements de livres sont des événements promotionnels réguliers, durant lesquels les livres sont mis aux enchères plutôt que vendus à un prix classique. Cependant, nous ne disposons d'aucunes données sur les revenus générés par ces canaux de promotion.

Bien qu'il n'existe pas de classement officiel de l'importance relative de chaque circuit de distribution, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête a indiqué que les librairies physiques arrivent en tête, suivie des ventes directes et, en dernier lieu, des salons du livre et des festivals littéraires.

Malgré l'absence de données sur l'ampleur du piratage au Malawi, les acteurs du secteur de l'édition le considèrent comme un problème majeur. Selon le directeur de la Société des Droits d'Auteur du Malawi, le matériel pédagogique est la ressource la plus piratée, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur. Les réponses des professionnels à l'enquête s'accordent sur le fait que le piratage a un impact négatif sur le secteur de l'édition.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Nous n'avons pas de données sur les habitudes de lecture des Malawites. Cependant, le Service des Bibliothèques Nationales du Malawi (MNLS) gère quinze bibliothèques publiques à travers le pays¹⁴. Outre le prêt de livres, il est

le principal promoteur de la lecture, en particulier chez les enfants. L'une de ses activités consiste à encourager la culture de la lecture chez les enfants en utilisant des stratégies qui stimulent leur intérêt pour les livres¹⁵. Le MNLS promeut également la lecture par le biais des bibliothèques scolaires. Il a effectué un travail remarquable dans ce domaine avec la création de la série de livres *Werangani*, dont les histoires visent à renforcer la lecture chez les enfants et les adultes qui viennent juste d'apprendre à lire¹⁶.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent que, pour l'année 2023, la valeur totale des importations du secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 8 028 910 USD et celle des exportations à 55 320 USD¹⁷. Les principaux pays fournisseurs de ces importations étaient l'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique. Nous ne disposons cependant d'aucunes données sur la valeur de ces importations. En ce qui concerne les exportations de livres, les réponses à l'enquête montrent que des livres sont exportés vers l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe¹⁸.

FORMATION

Aucune des universités publiques du Malawi ne propose de programmes spécialisés dans le secteur de l'édition. Les réponses à l'enquête soulignent que le manque de formation professionnelle est un handicap majeur. La plupart des travailleurs du secteur sont soit autodidactes, soit formés sur le tas.

Quant aux compétences techniques spécifiques, telles que le marketing numérique pour l'édition, elles sont absentes des établissements d'enseignement publics. Toutefois, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête rapporte des efforts individuels ou collectifs, notamment de Zaluso Arts et de M-Hub, pour offrir une formation informelle en marketing numérique aux communautés locales.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le principal réseau de professionnels du secteur du livre et de l'édition est l'Association des Éditeurs du Malawi – BPAM). Les membres de la BPAM participent à diverses activités en lien avec les livres, y compris la création de nouveaux livres à chaque fois que les programmes d'enseignement changent. Elle a également participé à la préparation du projet de politique nationale du livre et de la lecture, qui doit encore être ratifié.

L'Union des Écrivains du Malawi (*Malawi Writers Union – MAWU*) est une association nationale pour les écrivains du Malawi. Elle a été créée en 1995 pour servir de plate-forme aux écrivains de différents genres, y compris la prose, la poésie et la non-fiction¹⁹.

L'Union des Auteurs Universitaires et de Non-Fiction (*Malawi Union for Academic and Non-Fiction Authors – MUANA*) se consacre à la promotion de la littérature scientifique et de non-fiction au Malawi. Elle travaille en étroite collaboration avec la Société des Droits d'Auteur du Malawi sur la mise à jour des licences de droits de reproduction par reprographie et effectue un travail de lobbying auprès du ministère de l'Éducation sur l'importance pour les établissements du secondaire d'obtenir des licences de reprographie²⁰.

Le Consortium de l'Information et des Bibliothèques du Malawi (*Malawi Library and Information Consortium – MALICO*) a été créé en 2003. Il s'agit d'une coopérative composée de bibliothèques universitaires, de bibliothèques de faculté, d'IUT ou de recherche, de bibliothèques publiques et de bibliothèques spécialisées. Les principaux objectifs du MALICO consistent à encourager la coopération entre les acteurs de l'information, influencer la politique de l'information au niveau national, œuvrer en faveur d'une infrastructure TIC adéquate pour les membres (en particulier d'un débit Internet suffisant), aider au développement de compétences TIC utiles à tous les niveaux et faciliter l'accès aux articles de revues électroniques des bases de données internationales.

En outre, le consortium classe et numérise les publications malawites. Il a également rassemblé et préservé des documents autochtones et a permis à tous les Malawites d'accéder à ces informations dans de nombreux formats.

Bien que ces associations défendent l'égalité et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, la réponse de l'autorités nationale à l'enquête indique que la réalité de terrain est différente. Le nombre de femmes occupant des postes importants est faible, et aucun poste n'est réservé aux femmes ou à d'autres groupes de personnes prioritaires.

NOTES

1. Wilson, G.H. 1950. The Northern Rhodesia-Nyasaland Joint Publication Bureau. *Africa* X(X): 61.
2. S. Chimombo, "Evangelization and Literacy in Malawi," *Religion in Malawi*, 1, no. 2 (1988): 24
3. Mwiyerwa, S.S. 1978. Printing Presses in Malawi. *The Malawi Society Journal* 31(2): 47.
4. Origins, Development and Management of the Newspaper Industry in Malawi. In: Kondowe, E.B.Z., Kishindo, P.J., and Mkandawire, F.R. (eds.) *Journalism Practice in Malawi: History, Progress, and Future*. National Commission for UNESCO, 2011, p. 3.
5. *Dzuka Publishing Company*. <https://times.mw/dzukapublishing/>
6. Examples include Atutulutu Publications, WTM Chirwa, Manchichi and WASI Publications.
7. *Malawi Institute of Education*. 'Our Mandate.' https://www.mie.edu.mw/our_mandate
8. The MBS Act.
9. The Censorship Act. See Malawi Government Board of Censors: *Guidelines to Censorship and Catalogue of Banned Publications, Cinematograph Pictures and Records from 1st August, 1968 to 31st August, 1979*.
10. *Malawi Institute of Education*. <https://mie.edu.mw>.
11. *Copyright Society of Malawi*. <https://cosoma.mw/rightsholdersassociation>.
12. Estimate from Google Search of Bookshops in Malawi.
13. Murua, James. 2019. 'A snapshot of Malawi's Feminart Arts and Book Festival 2019. #Feminart19.' Writing Africa. <https://www.writingafrica.com/asnapshot-of-malawi-feministarts-and-bookfestival-2019-feminart19/>.
14. *National Library Service of Malawi*. <https://nls.mw>
15. <https://nls.mw>
16. Funded by the Canadian International Development Agency (CIDA) and managed by the Book Development Department of the National Library Services.
17. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Malawi, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199), 2023. Consulté le 24 février 2025.
18. Survey responses from John Yohane of CLAIM Ltd and Kingsley Jika of Chancellor College Publications.
19. *Copyright Society of Malawi*. <https://www.cosoma.mw/rightsholdersassociation>.
20. F. Zilambala, WIPO-BCC 27th Training Seminar on Copyright and Related Rights Country Report Malawi.

MALI

	Population 23,8 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2020) 31 %
	PIB par habitant 869 USD (2023)
	Population urbaine 46 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 114 %
	Usagers Internet (2022) 33 %

Source : Banque mondiale.

		Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	126	
Titres édités	151	
Librairies	11	
Bibliothèques publiques	73	
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 326,000	
Emplois	1 350	

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Mali a hérité d'un riche patrimoine littéraire oral et écrit grâce à ses grandes cités médiévales (Tombouctou et Djenné) qui ont abrité dès le 13^{ème} siècle des universités de même rang que les universités arabes de l'époque. Ces universités ont été le vecteur d'une production de littérature qui a valu au Mali d'être à la tête de la plus importante bibliographie d'écrits précoloniaux d'Afrique de l'Ouest. Parmi les premiers écrivains du Mali qui ont émergé au début des années 1900, l'on peut citer Moussa Traoré, dont le premier livre est sorti en 1913 et le second en 1923, Mamby Sidibé en 1933, et surtout Fily Dabo Sissoko (1901-1964), Seydou Badian Kouyaté-Nomboina (1928-2018) et Amadou Hampaté Ba (1901-1991). Ce cercle s'est agrandi dans le temps avec Yambo Ouologuem, Gaoussou Diarra, Mansa Makan Diabaté, Moussa Konaté, Ismaïl Samba Traoré et bien d'autres.

À l'indépendance du Mali en 1960, l'Institut des Sciences Humaines a été créé par la Loi N°62-75/AN-RM du 17 septembre 1962. Cet Institut comprenait, entre autres sections, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales. Dès 1963, le Mali créa un ministère chargé de l'Éducation et le Bureau Pédagogique, qui deviendra plus tard l'Institut Pédagogique National (IPN), structure technique chargée de la conception, du suivi, de la diffusion et de l'évaluation des programmes scolaires, ainsi que la rédaction, l'édition et/ou l'impression de matériels didactiques. Néanmoins, l'IPN peinait à trouver des auteurs pour assurer ces missions et signait donc des contrats d'édition avec des maisons étrangères dont principalement Docje, Novice, Servedit, Ediceff et Nathan, toutes basées en France.

Dans le souci de sortir de ce modèle et dans un contexte de libéralisation de l'économie dans les années 1980, l'État adopta une nouvelle stratégie en abandonnant son monopole sur les sous-secteurs de l'édition et de la librairie, permettant la naissance de plusieurs maisons d'édition et de librairies privées maliennes. On citera notamment les Éditions Fayida (1983), Éditions Jamana (1988), EDIM.SA (1991), La Sahélienne (1992), Donniya (1996), Le Figuier et ÉDIS (1997).

La première librairie, dénommée Librairie de l'Étoile noire a été créée en 1961. Elle deviendra officiellement, en 1962, la Librairie Populaire du Mali (LPM). Suivront au cours des années 1980 les librairies professionnelles, parmi lesquelles, la librairie Bah SARL, la librairie du Soudan, et la librairie Lire à gogo.

L'une des caractéristiques de l'édition au Mali est que les éditeurs sont surtout des écrivains. Citons par exemple Chaka Diarrassouba des Éditions Fayida, Ismaïla Samba Traoré de La Sahélienne, Moussa Konaté du Figuier, Samba Niaré de Édis. Des fils d'écrivains sont arrivés plus récemment, en deuxième génération après leurs parents, tels que Igo Diarra (Balani's) et Kadiatou Konaré (Cauris Édition). Les dernières nées, Figuira Édition, Prostyle, Sawa, Gafé, sont gérées par la nouvelle génération.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le secteur du livre est sous la tutelle du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme qui est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans la promotion du livre à travers la Direction nationale des Bibliothèques et de la Documentation (DNBD). La Bibliothèque Nationale du Mali a été créée en 1984 par la Loi n°83-51/AN-RM.

Sur le plan institutionnel, la création en 2001 de la DNBD et du Centre national de la Lecture publique (CNLP), chargés de la coordination, du contrôle technique et de la promotion des bibliothèques et des centres de documentation, traduit la volonté du Gouvernement du Mali de rendre le livre accessible à tous¹. Le Conseil national de Promotion du Livre (CNPL), créé en 1992 avec le décret n°92-230/P-RM, est un organe consultatif.

Créé en 2010 dans le cadre de la Politique nationale de l'Éducation non formelle, le Centre national de l'Éducation non formelle (CN-RENF) est un service spécialisé du ministère de l'Éducation Nationale chargé de la production, de la publication et de la diffusion du matériel didactique et d'appui aux opérateurs dans la formation et la conduite des projets d'alphabétisation et post-alphabétisation.

Sur le plan législatif et réglementaire, le Mali a adopté la Loi n°85-04/AN-RM du 6 février 1985 instituant le Dépôt légal à la Direction nationale des Bibliothèques et de la Documentation. Suivant le Décret N° 72 /PG-RM, le nombre d'exemplaires à déposer varie selon la nature du déposant. L'imprimeur ou le producteur doit déposer quatre exemplaires à la Bibliothèque nationale du Mali alors que l'éditeur ou l'auteur doit y déposer deux exemplaires identiques aux exemplaires mis en vente.

La Loi n°2017-012 du 1^{er} juin 2017 fixe le régime de la propriété littéraire et artistique au Mali, ainsi que sur la société de l'information. Concernant le droit d'auteur et les droits voisins, sa gestion est régie par le Bureau Malien des Droits d'Auteur (BUMDA) créé en 2000 à travers la Loi N° 8426/AN-RM du 7 juin 2017, fixant le régime de la propriété littéraire et artistique en République du Mali².

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le Mali a élaboré une politique nationale du livre et de la lecture dont l'adoption est en attente. Elle est accompagnée d'un plan d'action chiffré à 22 milliards de francs CFA (environ 35 millions USD) pour la période 2024-2028. Concernant la fiscalité, la perception de la TVA sur les importations et les ventes de livres de toute nature est suspendue au Mali depuis 2002.³ En matière d'investissement public, le ministère des Finances a aussi doté la Direction nationale des Bibliothèques et de la Documentation d'une ligne de crédit annuel d'un montant d'environ cinquante millions de FCFA (78 000 USD) pour l'achat de livres. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique également l'existence d'appels d'offres publics pour les livres scolaires et d'incitations fiscales et subventions pour la formation ou la professionnalisation des agents du secteur du livre et de l'édition.

De plus, la Charte des professionnels de l'édition et code d'éthique⁴, établie en 2017, a permis de préciser les critères permettant de délimiter les contours de la

profession d'éditeur de livres, de manuels scolaires et de matériels didactiques au Mali⁵. Elle vise aussi à déterminer les règles déontologiques et fonctionnelles de base devant régir les relations entre éditeurs et l'ensemble des professionnels de la chaîne du livre⁶.

ÉDITION

Le Mali dispose de deux centres nationaux des Agences ISBN (2006) et ISSN (2007). En 2023, la Direction nationale des Bibliothèques de la Documentation a dénombré 126 éditeurs et 151 titres publiés, bien que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il y en a eu 94. On ne dénombre ici que les titres pour lesquels le dépôt légal a été effectué. Parmi les principales maisons d'édition très actives dans le pays, on peut nommer La Sahélienne et les Éditions Cauris. Les recherches documentaires indiquent également que beaucoup de publications sont réalisées à compte d'auteur, en petites quantités⁷. L'examen des titres montre une prépondérance des publications en langue française. Les langues locales ou régionales de publication comprennent le bamanankan, le fulfulde, le songhay, et le soninke. Concernant les catégories de publications, l'Union des Écrivains du Mali qui regroupe les écrivains note la prépondérance d'œuvres littéraires et des essais⁸.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le marché des livres scolaires est dominé principalement par des maisons d'édition aux capitaux détenus majoritairement par des nationaux.

D'après les recherches documentaires, l'édition au Mali se distingue par son intérêt pour les langues nationales. Cet intérêt a émergé entre le soutien et la concurrence des structures publiques dédiées à l'éducation et à la lutte contre l'illettrisme, depuis l'indépendance. En effet, les enjeux liés aux marchés des livres scolaires, ainsi que les débats concernant les règles d'écriture des langues oralement pratiquées (codage d'impression, formats de traductions, etc.) ont été au cœur des discussions entre les professionnels du secteur privé de l'édition et les institutions publiques concernées. Il convient de noter que Jamana, suivie par plusieurs maisons

d'édition, a choisi de publier des ouvrages dans les langues nationales ou bilingues, notamment pour un public juvénile. Le succès international du livre *En italique* de Sess et Omar Sylla en 2019, un ouvrage bilingue bamanankan-français, semble confirmer cette tendance⁹.

Bien qu'aucune donnée ne soit disponible, le secteur de l'édition reste confronté à la piraterie selon les professionnels du secteur qui estiment que des livres maliens sont imprimés en grande quantité au Mali et surtout en Asie en dehors de tout cadre légal puis déversés sur le marché malien¹⁰.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que les points de vente au détail (supermarché, papeterie, etc.) et la vente directe demeurent les canaux principaux. En effet, le réseau malien de librairies est concentré à Bamako avec environ 11 librairies physiques dédiées à la vente de livres comme activité principale¹¹. De plus, dans les principales villes des régions, on trouve souvent un même commerce qui réunit librairie, papeterie et même quincaillerie. La vente dans le secteur informel est également très forte au Mali à travers les « librairies par terre »¹² qui proposent des livres d'occasion, dont beaucoup de manuels scolaires, à des prix souvent très bas, et souvent issus de la piraterie. La vente en ligne de livres est pour le moment inexistante au Mali¹³.

Néanmoins, le livre produit au Mali circule mal selon les professionnels du secteur qui estiment qu'il n'existe pas de structure de distribution capable de rendre le livre accessible sur l'ensemble du territoire malien¹⁴. En l'absence de sociétés de distribution, l'auto-distribution demeure le créneau essentiel de la distribution à travers les comptes, les réseaux personnels et professionnels et souvent même au niveau des écoles et universités¹⁵.

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 1349 personnes employées par le secteur en 2023.



HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique un total de 73 bibliothèques publiques en 2024. En effet, dès 1977, le Mali a mis en place un réseau étendu et structuré de bibliothèques publiques dénommé « Opération Lecture Publique » (OLP), comptant 56 bibliothèques de lecture publique fixes et une bibliothèque itinérante (wagon-bibliothèque qui dessert 11 localités le long des rails entre Bamako et la frontière avec le Sénégal)¹⁶. Les recherches documentaires complémentaires permettent de décompter aussi un total de 244 unités documentaires, dont les bibliothèques de lecture publique, les centres de lecture et d'animation pour les enfants des communes – CLAEC, les centres de lecture et d'animation culturelle, les bibliothèques scolaires, les bibliothèques de facultés, les bibliothèques associatives, les bibliothèques confessionnelles, les bibliothèques privées, les bibliothèques spécialisées.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique l'existence de trois salons et festivals du livre. En effet, plusieurs initiatives publiques de promotion du livre et de la lecture de longue date ont vu le jour, dont la Foire du Livre du Mali (FOLIMA) et le Salon du Livre de Bamako (SALIBA), le Salon du Livre de Ségou (Salise), le Festival Étonnantes Voyageurs (2001-2017), la Foire aux Manuscrits.

Dans le même esprit, des prix littéraires, notamment le Grand Prix national des Arts, des Lettres et des Sciences et le Prix Yambo Ouologuem, ont été institués. D'autres événements de promotion sont aussi à noter tels que la Rentrée Littéraire en cours depuis 2008¹⁷.

IMPORTATION/EXPORTATION

En l'absence de données officielles récentes, des recherches documentaires ont montré qu'en 2019, l'activité commerciale du Mali dans le secteur du livre, qui englobe les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, était principalement caractérisée par des importations, dont la valeur totale s'est élevée à 1 344 653 USD. Le principal pays fournisseur de ces importations était la France. Le montant des exportations était quant à lui de 68 000 USD¹⁸.

FORMATION

S'il n'existe pas d'établissement public ou privé de formation d'éditeurs et de libraires, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête fait référence à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) qui offre une filière Métiers du Livre des Archives et de la Documentation depuis 2004, et au Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasseké Kouyaté (CAMM-BFK), qui permet d'accéder à des formations d'illustrateurs, traducteurs, développeurs et gestionnaires de contenus.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe au Mali deux organisations professionnelles principales du secteur : l'Organisation Malienne des Éditeurs de Livres (OMEL) et l'Association Malienne des Libraires Professionnels (AMLP).

On trouve également quatre réseaux d'écrivains, à savoir l'Union des Écrivains du Mali (UEM), l'Association des Écrivains du Mali et sa Diaspora (AEMD), le Réseau des Femmes écrivaines du Mali et de la Diaspora (RFEMD), et les Jeunes Esprits de la Littérature¹⁹.

Dans le domaine des bibliothèques, l'Association malienne des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (AMBAD) a été créée en 1978 et le Réseau malien de Documentation pour le développement (REMADOC) en 1993.

NOTES

1. Entretien avec M. Idrissa Omar Maiga, Directeur du Centre national de la lecture publique, 2024.
2. Entretien avec Mme Aida Koné, Directrice générale du BUMDA, 2024.
3. Lettre N°0574/MEF-SG du 18 mars 2002 du Ministre de l'Économie et des Finances
4. Organisation Malienne des Editeurs de Livres (2017). Charte des professionnels de l'édition et code d'éthiques. Bamako, Mali : Organisation Malienne des Éditeurs de Livres. 16 pp.
5. Entretien avec Hamidou Konaté, Président de l'Organisation Malienne des éditeurs du Mali (OMEL), 2024.
6. Ibid.
7. Rapport d'analyse comparative 2020-2021, Biblio SUD et Institut Français, page 45, *Institut Français Rapport D'analyses Comparatives*
8. Entretien avec Diadié Koné, Chef de division Bibliothèque nationale, 2024.
9. Étude Pays Mali, juin 2021, p. 64
10. Entretien avec M. Hamidou Konaté, Président de l'Organisation Malienne des éditeurs du Mali (OMEL), novembre 2024.
11. Entretien avec M. Bah, Président des libraires professionnels du Mali, 2024.
12. Entretien avec Aboubacar Sissoko, écrivain, promoteur de la Maison d'Édition Mandenka
13. Fatoumata Keita, écrivaine et éditeur, Figuira Édition
14. Entretien avec M. Hamidou Konaté, Président de l'Organisation Malienne des éditeurs du Mali (OMEL), novembre 2024.
15. Entretien avec Mme Kébé Bintou Coulibaly, Responsable de l'Harmattan Mali, 2024.
16. *Une bibliothèque mobile pas ordinaire : Le wagon-bibliothèque de l'Opération lecture publique au Mali* par Jacques Cuzin, Secrétaire de « Bibliothèque sans frontières », Bibliothèque Trocadéro. <https://www.ensib.fr/bibliothque-numrique/documents/44456-une-bibliothque-mobile-pas-ordinaire.pdf>
17. Entretien avec M. Mamadou Macalou, écrivain, promoteur du Salon du Livre de Ségou (SALISE), 2024.
18. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Mali Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*. 2019, consulté le 5 mars 2025.
19. Entretien avec Mme Oumou Armand, Présidente du Réseau des Femmes Écrivaines du Mali et de la Diaspora, 2024.

MAROC

	Population 37,7 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 77%
	PIB par habitant 3 771 USD (2023)
	Population urbaine 65% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 137%
	Usagers Internet (2022) 90%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 450
	Titres édités 1 493
	Librairies 1 248
	Bibliothèques publiques 640
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 58 900
	Emplois 12 300

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Maroc a connu l'introduction de sa première imprimerie lithographique en 1865. Entre cette date et l'instauration du protectorat au Maroc en 1912, environ 475 ouvrages ont été imprimés, avec un taux ne dépassant pas 10 titres par an¹.

Durant le protectorat, des maisons d'édition privées ont commencé à émerger, dont les maisons Dar Al-Rachad et Dar Al-Kitab, formant le premier noyau du secteur national de l'édition. La même période a également été marquée par la création des premières librairies modernes, telles que la Librairie Hachette en 1924, ainsi que par la fondation de la Bibliothèque Générale Nationale en 1926. Les maisons d'édition professionnelles n'ont vu le jour au Maroc que vers les années 80, avec la création des maisons La Croisée des Chemins (1980), Toubkal (1984) et Le Fennec (1987), dans le sillage du lancement de la politique d'arabisation, qui a suscité de nouveaux besoins, notamment en matière de production écrite en arabe. Toujours à cette même période, le Salon International de l'édition et du livre (SIEL) fut créé en 1987. Cette dynamique s'est poursuivie dans les années 1990, avec la création de nouvelles maisons d'édition telles que Sllaiki (1995), Marsam (1997), Yomad (1998) et Tarik Édition (1999).

Durant les deux dernières décennies, d'autres maisons d'édition sont apparues, dont Dar Abi Raraq (2001), Yanbow Al Kitab (2006), Dar Abi Raraq (2001), Virgule Éditions (2014), En toutes lettres (2014) et Moukarabat (2015).

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le secteur du livre est placé sous la tutelle du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, lequel élabore et met en œuvre la politique du gouvernement en matière de promotion du livre, et ce par l'intermédiaire de la direction du Livre, des Bibliothèques et des Archives.

L'évaluation et l'approbation des livres scolaires sont confiés à des comités scientifiques et pédagogiques spécialisés, désignés par le ministère de l'Éducation Nationale sur la base de cahiers des charges précisant les aspects pédagogiques, didactiques et techniques à prendre en considération dans l'élaboration de projets de manuels scolaires, en conformité avec les spécificités requises par niveau et par matière².

Le Maroc dispose d'un arsenal juridique de plus de 160 textes juridiques³ couvrant la culture de manière transversale. Parmi les 160 textes juridiques, quatre décrets traitent plus spécifiquement du secteur du livre : celui portant sur la création du Prix du Maroc du Livre (2006)⁴ ; ceux portant sur le soutien financier aux projets culturels et artistiques (2013)⁵ et sur le dépôt légal au niveau de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (2005)⁶ ; et enfin le décret sur la Loi relative à la presse et à l'édition (2016)⁷.

Concernant les droits d'auteur et les droits voisins, leur gestion est régie par la Loi 66-19 complétant et modifiant la Loi 2-00 (2022)⁸. La loi actuelle se caractérise par une volonté d'assurer un alignement sur les normes internationales dans le domaine des droits d'auteur.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Les livres imprimés et numériques sont exonérés de TVA, conformément aux notes circulaires relatives aux dispositions fiscales des lois de finances pour les années budgétaires⁹.

Le soutien public au secteur du livre et de l'édition se base sur le Décret n° 2.12.513 de 2013 relatif au soutien aux projets culturels et artistiques, qui a pour objectifs d'encourager la créativité culturelle, de professionnaliser le secteur du livre, de donner des opportunités aux initiatives et aux expériences, d'encourager la liberté de création, de renforcer les composantes de l'identité nationale, de s'ouvrir aux autres cultures et de développer une gestion performante, conforme aux règles de gouvernance et de transparence¹⁰.

Les maisons d'édition marocaines peuvent bénéficier des mesures générales d'appui aux petites et moyennes entreprises (TPME) pour leurs besoins d'investissement, à travers plusieurs programmes lancés par le ministère de l'Industrie, du Commerce, et de l'Economie Verte et Numérique, dont ISTITMAR, qui est un programme d'appui à l'investissement, et MOWAKABA, un programme d'accompagnement qui vise à renforcer la compétitivité des TPME en phase de croissance¹¹.

Le livre scolaire est soutenu depuis 2008 par des achats publics dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative « Un million de cartables », dont l'objectif est de couvrir les frais de fournitures et de livres scolaires en faveur des élèves marocains les plus démunis. Géré par le ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, le budget de cette initiative était de 56,11 millions USD pour l'année académique 2022/2023¹².

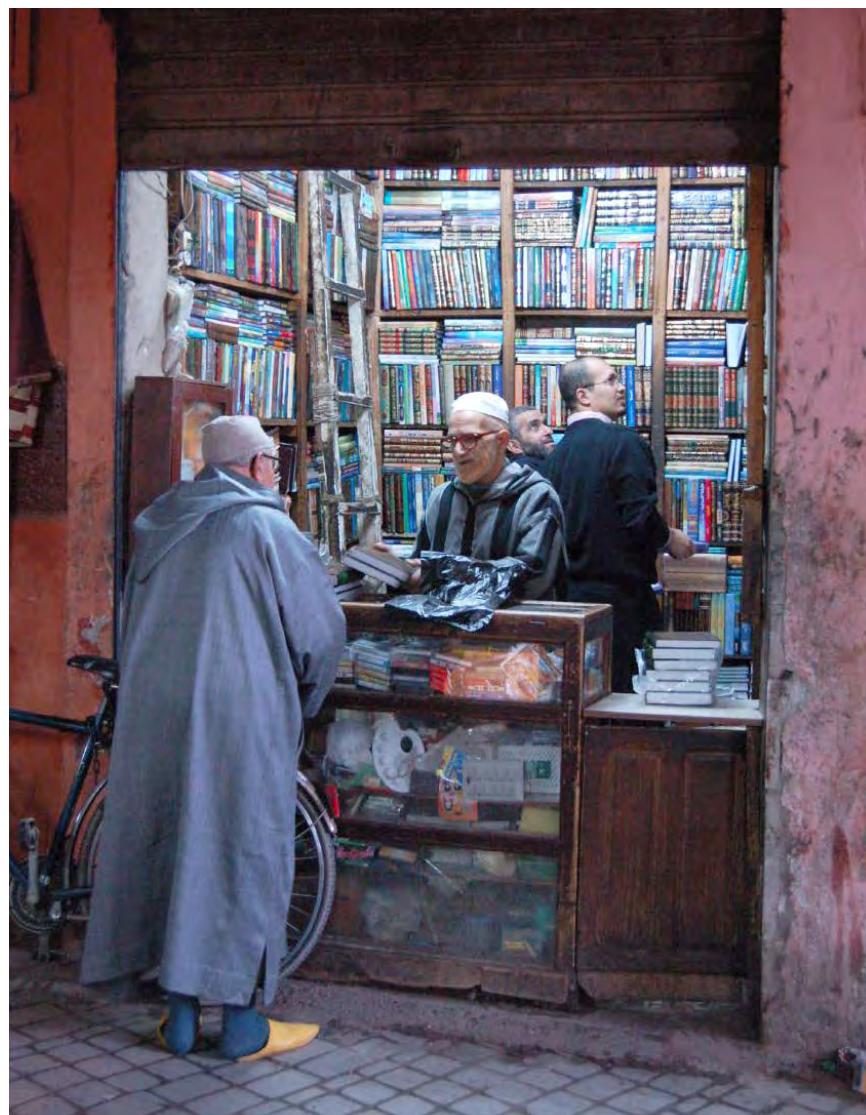
ÉDITION

Le Maroc dispose d'un système d'attribution de numéro ISBN assuré par la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc. En vertu du décret sur le dépôt légal, les éditeurs doivent déposer des exemplaires de chaque nouvelle publication à la Bibliothèque Nationale.

Des recherches documentaires indiquent que le nombre des maisons d'édition marocaines a augmenté au cours de la période 2022/2023, pour atteindre le nombre de 450¹³.

Ces mêmes recherches stipulent que le nombre de livres édités en 2022/2023 est de 2986, avec une moyenne de production annuelle estimée à 1493 titres¹⁴, dont 93 % en format imprimé et 7 % en format numérique¹⁵.

Cette production se caractérise par la prédominance des publications en langue arabe (79 %). En ce qui concerne les publications rédigées dans d'autres langues, le pourcentage se répartit comme suit : français (16,31 %), anglais (2,28 %), amazighe (1,5 %), espagnol (0,5 %)¹⁶.



© eye/see/Flickr.com*

Concernant les catégories de publications, la même période a été marquée par une présence importante des œuvres littéraires (22,03 %), suivies par des études juridiques (14,2 %), l'histoire (11,79 %), les études islamiques (9,98 %) et les travaux portant sur des questions sociales (8,87 %), etc. En ce qui concerne les volumes d'exemplaires imprimés, la moyenne du nombre d'exemplaires tirés ne dépasse pas 1500¹⁷. Concernant le poids économique du secteur de l'édition au Maroc, les dernières statistiques officielles font ressortir que la branche « Édition et Imprimerie » a généré un chiffre d'affaires de 385,53 millions USD et un investissement de

12,54 millions USD, à travers l'activité de 28 maisons d'édition et de 426 imprimeries au niveau national¹⁸.

Le livre scolaire a été libéralisé en 2002, en application avec la Charte nationale d'éducation et de formation lancée en 2000, qui a conduit à l'ouverture du marché de la conception du livre scolaire grâce à la concurrence entre les éditeurs. Les éditeurs du livre scolaire sont au nombre de 70. Le volume de la production annuelle de livres scolaires est d'environ 30 millions d'exemplaires, ce qui génère un chiffre d'affaires estimé à 40,77 millions USD¹⁹. Avec 7,9 millions d'élèves au Maroc, on note une forte demande de livres scolaires²⁰.

En ce qui concerne l'intégration de la perspective de l'égalité des genres dans le secteur de l'édition, les recherches documentaires montrent que celui-ci est dominé par les hommes. En effet, le nombre de publications féminines n'a pas dépassé 527 titres durant la période 2022/2023, ce qui représente uniquement 17,78 % de l'ensemble de la production marocaine²¹. Quant au nombre des éditrices, il se limite à 10 uniquement²².

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La distribution se répartit entre la distribution professionnelle et l'auto-distribution exercée par les auteurs eux-mêmes quand ils publient de manière indépendante.

Concernant la distribution professionnelle, la Société Chérifienne de Distribution et de Presse (Sochepress) est considérée comme la plus grande. Sochepress, qui a été fondée en 1924, dispose d'un réseau de 800 points de vente et d'un réseau de librairies de 350 points de vente. Ses ventes de journaux, de magazines et de livres s'élèvent à plus de 2,6 millions d'exemplaires²³. Cependant, des changements dans le marché du livre ont ouvert la voie à de nouveaux concurrents : la Librairie Papeterie Nationale (1951), filiale du groupe français Hachette Livre, en est un exemple illustratif dans un marché qui est déjà étroit par nature, ce qui explique le recours de Sochepress à la diversification de ses activités, notamment à l'édition du livre scolaire.

Concernant les librairies, leur évolution a été marquée par un déséquilibre accru au niveau de la répartition géographique entre les villes du pays. L'édition 2024 de l'annuaire professionnel Pages jaunes²⁴ recense 1 218 librairies, y compris les petites unités. Leur répartition est dominée par la ville de Casablanca, qui regroupe 350 librairies (soit 28,9 % de la totalité des librairies) contre 86 librairies pour la ville de Rabat (soit 7,9 %)²⁵.

En ce qui concerne la vente en ligne, « Livre Moi » (2009) a été l'une des premières librairies en ligne au Maroc. On dénombre maintenant un grand nombre de sites, dont Englishbooks.ma, Ephesus, Librairie en ligne au Maroc, Lmaktaba, Ma Librairie en Ligne et Qitab.ma. On notera également le lancement d'un site de vente en ligne par l'Association des Librairies Indépendantes du Maroc (ALIM).

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 12 300 personnes employées par le secteur en 2023.

Le Maroc abrite plusieurs salons du livre, ainsi que des activités initiées par des départements ministériels ou des organisations non gouvernementales visant à promouvoir le livre et la lecture. Le SIEL, organisé par le ministre marocain de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication depuis 1987, est le plus important de ces événements. Le deuxième est le festival « Littératures Itinérantes », lancé en 2017 par l'association Littératures Itinérantes. Le troisième événement est le « Arab Reading Challenge », une manifestation lancée par les Émirats arabes unis et visant à promouvoir la lecture chez les enfants et les jeunes dans le monde arabe. Le ministère marocain de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports est un des adhérents de cette compétition depuis 2015.

En outre, certains prix prestigieux permettent d'assurer la promotion des œuvres littéraires. Le Prix du Maroc du Livre, par exemple, est une distinction nationale qui récompense les œuvres dans différentes catégories, telles que la création littéraire, les essais, la critique ou encore la traduction. En 2018, le décret relatif au prix a été révisé, introduisant trois nouvelles catégories, à savoir le prix du Maroc d'encouragement à l'innovation littéraire amazighe, le prix du Maroc d'encouragement aux études sur la culture amazighe et le prix du Maroc du livre destiné à l'enfant et aux jeunes²⁶.

Le marché demeure fortement affecté par les ventes informelles et le piratage. Selon les rares statistiques disponibles sur le phénomène, les importations marocaines de livres français ont chuté de 16 406 millions USD en valeur depuis 2012, principalement en raison du piratage²⁷.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Bien que réalisées de manière irrégulière, des enquêtes existent portant sur la lecture au Maroc. La première, intitulée « Les étudiants et la lecture »²⁸, remonte à 1981 alors que la dernière enquête officielle réalisée par le ministère de la Culture date de 2001²⁹.

Néanmoins, le dernier rapport sur la lecture dans le monde arabe, « l'Indice de lecture arabe »³⁰, réalisé en 2016, indique que la moyenne annuelle des heures de lecture des Marocains était de 57 heures. Le rapport a révélé également la place particulière qu'occupait le livre papier chez les lecteurs marocains, alors que la lecture électronique se concentrerait sur la lecture des journaux et magazines en ligne chez les mêmes lecteurs, avec un taux de 59 %.

Concernant les bibliothèques publiques, les recherches documentaires indiquent que leur nombre est de 640³¹.

IMPORTATION/EXPORTATION

Les statistiques officielles, notamment celles fournies par l'Office des changes, révèlent une tendance générale vers la réduction des écarts entre les exportations et les importations de livres du Maroc. En 2023, la valeur des importations s'est élevée à 66,56 millions USD, avec la France, le Liban et l'Espagne comme principaux pays d'importation, et celle des exportations à 67,99 millions USD³².

FORMATION

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohammed V à Rabat offre une licence appliquée en Sciences de l'écriture depuis 1994 et un Master en Métiers du livre depuis 2007. Au cours de la même année, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Aïn Chok à Casablanca a lancé une Licence appliquée en Métiers du livre. Ces trois filières permettent aussi de former des assistants-bibliothécaires, des assistants d'édition et des libraires. De plus, un master transversal consacré aux industries culturelles et créatives, à savoir le Master Ingénierie managériale des organismes info-culturels, a été créé par l'École des Sciences de l'Information à Rabat en 2022, avec un intérêt particulier pour l'ingénierie des projets éditoriaux et de l'édition numérique.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Deux associations représentent les professionnels de l'édition, à savoir l'Union des Éditeurs marocains (2014) et l'Union Professionnelle des éditeurs du Maroc (2016). Les autres professionnels du livre sont regroupés au sein d'associations, comme l'Association des Libraires Indépendants du Maroc (2018), l'Association Marocaine des Importateurs du Livre (2020) et l'Union des Écrivains du Maroc (1960).

NOTES

1. Saghir Janjar, Mohamed. « L'imprimerie et l'édition au Maroc dans une perspective socio-historique ». *Encyclopédie de la culture marocaine* (Académie du Royaume du Maroc, Rabat) (en cours de publication).
2. Conseil de la concurrence. « *Avis du Conseil de la concurrence sur le fonctionnement concurrentiel du marché du livre scolaire* ». Consulté le 15 août 2024.
3. Benyahya, Mohammed. *Le droit national*. (Revue marocaine d'administration locale et de développement, Rabat, 2018) (en arabe).
4. Bulletin officiel, n° 5470, Décret n° 2-02-830, 19 octobre 2006, portant sur la création du Prix du Maroc du livre, p. 1841.
5. Décret n° 2-12-513, publié le 13 mai 2013, portant sur le soutien financier des projets culturels et artistiques. Bulletin officiel, n° 6170, 18 juillet 2013.
6. Décret n° 2-99-1030 du 27 décembre 2004, pris pour l'application de la loi n° 68-99 relative au dépôt légal. Bulletin officiel, n° 5280, janvier 2005, p. 6.
7. Bulletin officiel, n° 6522, 12-2016, Loi n° 88-13 relative à la presse et à l'édition, p. 1860.
8. Bulletin officiel, n° 7158, 5 janvier 2023, Loi n° 66-19, 11 août 2022, modifiant et complétant la loi n° 2-00 relative aux droits d'auteur et droits voisins, https://wipolexres.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/fr/ma/ma198fr_l.pdf
9. Bureau international de l'édition française. « Maroc », www.bieforg/fichiers/operation/4117/media/9722/Maroc%202018.pdf. Consulté le 2 septembre 2024.
10. Décret n° 2-12-513, publié le 13 mai 2013.
11. Maroc PME. « Rapport d'activité 2022, Maroc PME », <https://marocpme.gov.ma/wp-content/uploads/2024/02/RAPPORT-DACTIVITE-2022-FR-2.pdf>. Consulté le 6 août 2024.
12. Conseil de la concurrence.
13. Nombre calculé en combinant les données du site Kompass sur les entreprises marocaines avec les données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saud pour les études islamiques et les sciences humaines.
14. Rapport « Édition marocaine », publié par la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saud pour les études islamiques et les sciences humaines.
15. Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saud pour les études islamiques et les sciences humaines. « Édition marocaine : État de l'édition et du livre au Maroc dans les domaines de la littérature et des sciences humaines et sociales ». www.fondation.org.ma/web/article/694. Consulté le 1er septembre 2024.
16. Idem.
17. Bureau international de l'édition française.
18. Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Économie. 2014. *Les industries de transformations : Exercice 2014*.
19. Conseil de la concurrence.
20. Idem.
21. Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saud pour les études islamiques et les sciences humaines.
22. Annuaire de la Maison du livre. <https://maisonduivre.ma/annuaire/>. Consulté le 2 septembre 2024.
23. Sochepress. <https://sochepress.ma>. Consulté le 2 août 2024.
24. En dépit de son caractère pratique ne répondant pas à un besoin scientifique précis, l'annuaire professionnel *Pages jaunes* demeure actuellement la seule source recensant, parmi d'autres, les librairies au Maroc. Telecontact. <https://www.telecontact.ma>. Consulté le 20 août 2024.
25. Haut-Commissariat au Plan, Population et Démographie, consulté le 6 décembre 2024, https://www.hcp.ma/Population-demographie_513.html Haut-Commissariat au Plan. « Études Population et Démographie ». https://www.hcp.ma/Population-demographie_513.html. Consulté le 6 décembre 2024.
26. Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication. « Prix du Maroc du Livre ». <https://mjcc.gov.ma/fr/departements/culture/prix/#:~:text=Le%20Prix%20du%20Maroc%20du,cognitives%2C%20critiques%20et%20de%20traduction>. Consulté le 4 décembre 2024.
27. « Contrefaçon et piratage de livres : que la traque commence ! ». <https://lematin.ma/culture/contrefacon-et-piratage-de-livres-que-la-traque-commence/227998>. Consulté le 20 août 2024.
28. Boussem-Rekab, Lucie. 1981. *Les Étudiants et la Lecture : Enquête auprès des étudiants de Rabat* (École des Sciences de l'Information).
29. Ministère de la Culture. 2011. *Enquête sur la lecture au Maroc*.
30. Bureau régional pour les États arabes, Fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum/Programme des Nations unies pour le développement. 2016. *Indice de lecture arabe*; Boussem-Rekab, Lucie. *Les Étudiants et la lecture : Enquête auprès des étudiants de Rabat*.
31. Le nombre est calculé sur la base de données du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (2024).
32. Base de données statistiques de l'Office des changes. <https://services.oc.gov.ma/ DataBase/CommerceExterieur/>. Consulté le 24 août 2024.

MAURICE

	Population 1,3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2021) 92%
	PIB par habitant 11 613 USD (2023)
	Population urbaine 41% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 161%
	Usagers Internet (2022) 76%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	76
Titres édités	210
Librairies	66
Bibliothèques publiques	16
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 81 250
Emplois	1 350
Revenu du secteur	14 millions USD

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Après l'indépendance en 1968, le gouvernement mauricien a donné la priorité à l'éducation et à l'alphabétisation, ce qui a entraîné une augmentation de la demande de manuels scolaires. Par conséquent, dans les années 1970, l'édition éducative est devenue un domaine prioritaire pour l'industrie.

Les principaux éditeurs des années 1970 étaient les Éditions de l'Océan Indien (EOI) et les Éditions Le Printemps (ELP). Les Éditions de l'Océan Indien, créées en 1977, étaient une entreprise publique jusqu'à ce qu'elles soient rachetées par le groupe Hassamal en 2016. Les Éditions Le Printemps ont été créées en 1969 en tant que bibliothèque de prêt et sont devenues une maison d'édition en 1989. Elles se sont d'abord concentrées sur les livres en langue créole et le matériel éducatif pour le système scolaire mauricien.

En 1999, la Bibliothèque nationale de Maurice a été créée avec pour mission de préserver toute la production littéraire mauricienne. En 1992, Khal Torabully, poète, essayiste et cinéaste, a inventé le terme « Coolitude », un concept littéraire et culturel qui reflète l'histoire et les expériences des travailleurs indiens engagés dans la région de l'océan Indien. Ses ouvrages, comme *Cargo Hold of Stars : Coolitude*, publiés par Azalées Éditions, ont influencé la redéfinition de la littérature et de l'histoire de l'île Maurice et de l'océan Indien. Ce titre a reçu le Prix Jean Fanchette en 1993. Le début des années 2000 a vu l'entrée d'auteurs mauriciens sur la scène littéraire internationale. Un exemple notable est celui de Jean-Marie Gustave Le Clézio, l'écrivain franco-mauricien qui a reçu le prix Nobel de littérature en 2008.

La littérature mauricienne reflète le multiculturalisme du pays à travers la diversité des langues dans lesquelles les auteurs écrivent. Ananda Devi, l'une des plus célèbres autrices mauriciennes, est la lauréate 2024 du prix Neustadt, également connu sous le nom de « Nobel

américain ». Nathacha Appanah, Shenaz Patel, Édouard Maunick, Dev Virahsawmy et Lindsey Collen comptent parmi les auteurs mauriciens de premier plan.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

La section Culture du ministère des Arts et du Patrimoine Culturel supervise les secteurs culturels et littéraires, y compris l'industrie de l'édition. Elle soutient l'élaboration et le suivi des politiques liées au livre et aux arts littéraires. La Bibliothèque nationale de Maurice collecte et conserve les ouvrages publiés du pays, fait office de centre bibliographique national et tient à jour la bibliographie nationale. La bibliothèque joue également un rôle dans la promotion de l'alphabétisation et le soutien aux auteurs locaux. Les Éditions de l'Océan Indien sont l'agence officielle de l'ISBN.

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Technologie est responsable de l'évaluation et de l'approbation des manuels scolaires, garantissant que le matériel éducatif employé dans les écoles est de haute qualité et aligné sur le programme d'enseignement national. En outre, l'Institut mauricien de l'éducation est responsable du développement et de l'approbation du contenu éducatif, y compris des manuels scolaires.

La Société des Auteurs de Maurice (*Mauritius Society of Authors - MASA*) est mandatée pour superviser le droit d'auteur et les droits de propriété intellectuelle, et garantir la protection des auteurs, éditeurs et créateurs en appliquant les lois sur le droit d'auteur et en préservant la propriété intellectuelle.

Les éléments clés du cadre juridique mauricien comprennent la Loi sur le droit d'auteur de 2014 (amendée en 2017), pierre angulaire du droit d'auteur à Maurice, qui assure la protection des créateurs d'œuvres artistiques. Celui-ci est aligné sur des traités internationaux tels que la Convention de Berne, garantissant ainsi la protection des œuvres créatives mauriciennes tant au niveau national qu'international.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Les livres imprimés, brochures, livres d'images pour enfants ainsi que les livres de dessins ou de coloriages sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) conformément à la réglementation fiscale mauricienne¹. Les livres importés à Maurice ne sont pas soumis aux droits de douane². Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les matériaux et biens utilisés dans l'industrie de l'impression peuvent être admis en franchise de droits de douane avec l'approbation du Directeur général de l'Autorité fiscale de Maurice. Toutefois, les importations de papier et d'autres intrants destinés à la production de livres sont soumises à la TVA.

Le gouvernement offre des incitations financières pour promouvoir les publications dans le domaine des arts et du patrimoine. Parmi les mesures clés figure le Fonds National pour les Arts, qui encourage la production d'œuvres littéraires mauriciennes en langues locales. Les écrivains et les éditeurs peuvent solliciter des subventions dans le cadre de ce fonds. Des incitations financières sont également proposées dans le cadre de concours littéraires, notamment le prix Jean Fanchette, créé en 1992 en hommage au poète et journaliste mauricien du même nom. Le prix encourage et reconnaît les talents littéraires locaux dans divers genres, notamment la fiction, la poésie et l'essai. Le Fonds Présidentiel pour l'Écriture Créative (*President's Fund for Creative Writing*), placé sous l'égide du ministère des Arts et du Patrimoine culturel, a été créé en 2010 pour soutenir les écrivains mauriciens méritants souhaitant faire publier leurs œuvres et promouvoir l'écriture créative dans toutes les langues écrites et parlées à Maurice. Le gouvernement a également apporté son soutien, sous forme financière ou autre, aux éditeurs locaux, en particulier ceux qui se consacrent à la production de livres en créole et dans d'autres langues locales³. Cela inclut la création d'événements culturels, tels que des salons du livre, visant à promouvoir les auteurs et éditeurs locaux⁴.

Depuis 2020, le gouvernement mauricien fournit gratuitement des manuels scolaires aux élèves de la première à la neuvième année de scolarisation dans le cadre de son engagement en faveur de l'éducation gratuite. Le ministère de l'Éducation achète des manuels auprès d'éditeurs locaux et internationaux par le biais d'un processus d'appel d'offres compétitif.

Les investissements publics dans le secteur du livre et de l'édition visent principalement à promouvoir l'alphabétisation et à stimuler la création de contenus locaux. Cela inclut des investissements dans l'expansion et la modernisation des bibliothèques publiques. En plus des bibliothèques nationales, Maurice met en place des bibliothèques locales afin d'améliorer l'accès aux ressources de lecture dans différentes régions de l'île. Dans son Programme d'investissement dans le secteur public, un plan quinquennal couvrant la période 2022-2026, le gouvernement a alloué des fonds pour la construction d'une bibliothèque nationale et de bibliothèques villageoises. Cela permettra d'améliorer l'accès aux livres et d'augmenter le taux d'alphabétisation.

Bien qu'il n'y ait pas de mention explicite de l'inclusivité basée sur le genre dans les politiques d'édition, les écrivaines sont souvent mises en avant dans les prix littéraires nationaux et les subventions.

ÉDITION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 76 éditeurs opérant en 2023 ont produit un total de 210 livres au format imprimé. Cette production s'est inscrite dans la lignée des totaux de 218 livres imprimés en 2022 et 238 en 2021. L'autorité nationale a également précisé qu'en 2023, 10 titres étaient classés comme livres à destination du grand public, 150 comme livres éducatifs et 8 comme livres scientifiques, techniques et professionnels, ce qui représente un total de 168 des 210 livres publiés cette année-là. Aucune donnée n'est disponible concernant les catégories des 42 livres restants. Les données de l'autorité nationale indiquent également une baisse significative, passant de 120 livres

à destination du grand public en 2022 à 10 en 2023, bien que 2021 ait enregistré un total comparable avec 8 livres à destination du grand public. En revanche, les livres éducatifs ont montré une hausse continue, passant de 50 en 2021 à 75 en 2022, puis à 150 en 2023. Toutefois, selon le rapport intitulé *The Global Publishing Industry in 2022*, publié en 2023 par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), un total de 1 712 titres imprimés ont été déposés auprès des Éditions de l'Océan Indien, l'agence ISBN, en 2022. Ce chiffre n'inclut pas le format numérique et autres formats⁵. Aucune autre source d'information n'a pu être trouvée pour vérifier ou expliquer les tendances des livres à destination du grand public indiquées dans l'enquête, ni pour confirmer la différence entre la réponse de l'autorité nationale à l'enquête et les chiffres de l'OMPI concernant le dépôt légal.

L'enquête indique également qu'en 2023, environ 75 % des nouveaux titres publiés étaient en langues officielles de facto (anglais et français), tandis que 25 % étaient en langues locales ou régionales, les plus courantes étant les langues asiatiques et le créole mauricien⁶. Malgré la prédominance du format imprimé dans l'édition locale, les livres numériques sont classés dans l'enquête comme étant le format préféré. La production de livres à Maurice est caractérisée par un mélange d'acteurs locaux et internationaux, avec une forte concentration sur l'édition de livres éducatifs et de livres à destination du grand public.

Temple Publications se concentre sur l'édition et la distribution d'ouvrages académiques et de littérature créative. L'entreprise est le seul distributeur des produits en ligne et imprimés de LexisNexis (un éditeur américain de référence spécialisé dans les publications juridiques) dans la région de l'océan Indien. Les Éditions de l'Océan Indien, spécialisées dans les manuels scolaires et les ouvrages généraux destinés aux marchés locaux et internationaux, et les Éditions le Printemps, qui se consacrent principalement aux œuvres littéraires et éducatives locales, en version imprimée et numérique, sont d'autres maisons d'édition importantes de Maurice.

Les Éditions Le Printemps sont également un distributeur majeur, grâce à leurs propres librairies et leur plateforme en ligne. Les Éditions VIZAVI ont été créées en 1993 pour promouvoir la culture mauricienne. À ce jour, cette société privée a publié environ 150 titres, dont la série de livres d'images à succès *Les Aventures de Tikulu*. Les Éditions VIZAVI publient une large gamme de livres pour enfants destinés à encourager l'amour de la lecture et à sensibiliser à l'environnement local. Elles se spécialisent également dans les livres sur le pays destinés au marché touristique, en mettant l'accent sur la diversité naturelle et culturelle de l'île.

Le tourisme joue un rôle important, bien que de niche, en tant que marché pour l'industrie du livre et de l'édition à Maurice. Avec plus d'un million de touristes visitant l'île chaque année⁷, Maurice a développé une gamme de produits littéraires répondant à la fois aux intérêts éducatifs et de loisirs de ces visiteurs. Pour répondre à cette demande, l'industrie mauricienne de l'édition produit des livres de voyage, de langue, des beaux livres, ainsi que des ouvrages sur la faune, la nature et l'écotourisme.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le secteur du livre et de l'édition mauricien bénéficie d'un réseau de 66 librairies et de 16 bibliothèques publiques. En outre, l'île accueille chaque année sept salons du livre et festivals littéraires, offrant des plateformes importantes pour permettre aux auteurs, éditeurs et lecteurs d'interagir. Les salons du livre et les librairies occupent une place particulière parmi les différents canaux de distribution, servant de lieux privilégiés pour la vente et la promotion des livres. Les magasins et les plateformes en ligne jouent également un rôle important, tandis que les ventes directes demeurent une méthode moins couramment utilisée dans l'industrie⁸.

Les librairies locales telles que Bookcourt Ltd., Le Printemps et la Librairie Le Cygne,

toutes stratégiquement situées dans des zones urbaines et commerciales clés, proposent une large sélection de livres dans plusieurs langues. Les établissements d'enseignement constituent un marché majeur pour les manuels scolaires et les ouvrages académiques, qu'ils achètent fréquemment directement auprès des éditeurs ou de distributeurs agréés. Hachette Maurice a été créée en 2006 en tant que filiale locale du groupe d'édition international Hachette Livre. L'entreprise est spécialisée dans l'importation de livres de grands éditeurs internationaux et dans la fourniture de livres aux librairies locales, aux écoles, aux bibliothèques et aux établissements d'enseignement.

Les bibliothèques numériques et leurs formats, tels que les livres électroniques et les livres audio, ont gagné en popularité à Maurice⁹, l'autorité nationale classant les formats numériques comme ceux enregistrant la plus forte participation des lecteurs dans le pays¹⁰. Le marché des livres numériques à Maurice devrait atteindre 1,63 million USD en 2024, selon Statista. Cette croissance devrait se poursuivre avec un taux de croissance annuel de 1,21 % entre 2024 et 2027, le volume du marché devant atteindre 1,69 million USD d'ici 2027. Le nombre de lecteurs de livres numériques à Maurice devrait atteindre 122 600 utilisateurs d'ici 2027¹¹.

Sur la base de l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, environ 1 350 personnes étaient employées dans le secteur en 2023.

Des salons du livre tels que le Salon international du livre de Maurice, Confluences et la Foire Internationale du Livre de Maurice (*Mauritius International Book Fair – MIBF*) offrent des plateformes pour que les éditeurs, auteurs et libraires locaux et internationaux puissent présenter leurs œuvres et interagir avec les lecteurs. La MIBF a été créée en 2000.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, Maurice compte 16 bibliothèques publiques, dont la Bibliothèque nationale de Maurice et les bibliothèques régionales réparties sur l'île, qui offrent un accès gratuit à un large éventail de livres et d'autres contenus pédagogiques.

Il n'existe actuellement aucune enquête ou rapport national complet et accessible au public fournissant des données détaillées sur les habitudes de lecture de la population mauricienne. Cependant, des articles de presse publiés périodiquement apportent un certain aperçu sur l'état de la lecture à Maurice.



© Center for the Study of Europe Boston University / Flickr.com

En 2009, les Mauriciens auraient lu environ 2,2 livres par mois, bien que cette estimation soit basée uniquement sur les statistiques de circulation des 16 bibliothèques publiques et peuvent inclure les livres éducatifs¹².

Ces articles indiquent généralement que les taux de lecture sont relativement faibles, en particulier chez les adultes.

Le Centre Nelson Mandela pour la culture africaine promeut la littérature locale et le patrimoine culturel. Il collecte et diffuse des informations sur les arts et la culture africains et créoles, tout en organisant des événements littéraires, des ateliers et des salons du livre. Il soutient l'industrie locale du livre et offre une plateforme aux auteurs mauriciens pour présenter leurs œuvres.

IMPORTATION/EXPORTATION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, l'île Maurice a importé des livres pour une valeur de 8,06 millions USD en 2023. La même année, le pays a exporté des livres imprimés pour une valeur totale de 501 388 USD. La base de données *Comtrade* des Nations Unies indique également un nombre similaire¹³.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique aussi que les principales sources d'importation étaient le Royaume-Uni, lequel a contribué à hauteur de 38,7 % (3,12 millions USD), suivi de la France avec 19,1 % (1,54 million USD) et de l'Inde avec 14,4 % (1,16 million USD). Les principales destinations d'exportation étaient la France (64%) et le Zimbabwe (13%).

FORMATION

L'Université de Maurice propose des cours sur les médias et la communication, tandis que l'Université ouverte de Maurice offre un cours de premier cycle universitaire en bibliothéconomie, sciences de l'information et journalisme¹⁴. Un autre fournisseur est l'Institut de Formation Knowles de Maurice, qui opère en tant que filiale de l'Institut de Formation Knowles dont le siège est à Singapour. L'institut propose une formation professionnelle de deux jours en relecture, spécialement conçue pour les éditeurs, écrivains, créateurs de contenu et autres professionnels du secteur de l'édition et des médias. La MASA organise des ateliers et des programmes de formation axés sur des sujets cruciaux tels que les droits d'auteur, les licences et les aspects juridiques de l'édition en général. L'Institut national pour la culture, le patrimoine et les arts propose une formation et un soutien à la préservation de la culture et au développement littéraire.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Maurice compte plusieurs associations clés qui jouent un rôle essentiel dans le secteur du livre et de l'édition. L'ALEDIM vise à assurer le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement du livre tout en promouvant une culture de la lecture à travers l'île. La branche mauricienne de l'Association Internationale des Libraires francophones soutient et promeut la littérature francophone dans le pays. Une autre entité clé est l'Association des Auteurs de Maurice (*Mauritius Writers Association*), qui soutient les écrivains locaux et promeut les œuvres littéraires mauriciennes. L'association renforce les réseaux entre auteurs et encourage la croissance et la reconnaissance du talent littéraire local. La MASA, se concentre sur la sauvegarde des droits des écrivains et l'application correcte des droits d'auteur dans l'industrie de l'édition.

NOTES

1. Mauritian Revenue Authority. *Value Added Tax Guide: Leaflet No. 4, Zero-Rated Goods*.
2. "Taxes in Mauritius," *Stanbic Bank Trade Club*, consulté le 13 avril 2025, <https://www.tradeclub.stanbicbank.com/portal/en/market-potential/mauritius/taxes>
3. Eisenlohr, P. 2007. Creole Publics: Language, Cultural Citizenship, and the Spread of the Nation in Mauritius. *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 49, N°. 4, pp. 968-996. Cambridge University Press
4. UNESCO, Plateforme de suivi des politiques. 2020. Fonds national pour les arts, Maurice. <https://www.unesco.org/creativity/en/policy-monitoring-platform/national-arts-fund>. Consulté en avril 2025.
5. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. 2023. *Le secteur mondial de l'édition en 2022*. Genève: WIPO. <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-1064-2023-2-en-the-global-publishing-industry-in-2022.pdf>
6. Ministère des Arts et du Patrimoine culturel, Maurice.
7. "Tourist Arrivals in Mauritius from 2006 to 2023," *Statista*, consulté le 13 avril 2025, <https://www.statista.com/statistics/801358/tourist-arrivals-mauritius/>
8. Ministère des Arts et du Patrimoine culturel, Maurice.
9. Rabaud, C., Mamode Khan, N., et Rampat, S. 2018. Independent and digital reading among undergraduates: the case of the University of Mauritius. *Journal of Applied Research in Higher Education*, Vol 10, DO - 10.1108/JARHE-09-2017-0117.
10. Ministère des Arts et du Patrimoine culturel, Maurice
11. "eBooks – Mauritius," *Statista Digital Market Insights*, consulté le 13 avril 2025, <https://www.statista.com/outlook/dmo/digital-media/epublishing/ebooks/mauritius>.
12. Les habitudes de lecture des Mauriciens, *Liam of Mauritius* (blog). Consulté en avril 2025. <https://liamofmauritius.wordpress.com/category/reading-habits/#~:text=Reading%20Habits%20of%20Mauritians&text=Based%20on%20circulation%20statistics%20in,read%202.2%20books%20per%20months>
13. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*. 2023. Consulté en mars 2025.
14. Ministère des Arts et du Patrimoine culturel

MAURITANIE

	Population 5 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2021) 67 %
	PIB par habitant 2 121 USD (2023)
	Population urbaine 58 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 113 %
	Usagers Internet (2022) 44 %

Source : Banque mondiale.

		Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	20	
Titres édités	47 (2021-2023)	
Librairies	10	
Bibliothèques publiques	15	
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 333 300	
Emplois	350	

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies à travers des entretiens menés avec divers acteurs concernés.

CONTEXTE HISTORIQUE

Ladji Traoré Ladji figure parmi les pionniers du secteur du livre en Mauritanie, ayant été l'un des premiers libraires du pays avec l'installation de la Société Nationale de Diffusion, SONADI, en 1987. Dans un esprit de soutien au livre et d'ouverture à la « lecture pour tous », le gouvernement avait lancé, au début des années 2000, un programme dénommé Daar Kitab pour la promotion de la lecture pour tous et sur tout le territoire. Ainsi, des « maisons du livre » ont été ouvertes dans tous les chefs-lieux régionaux et départementaux du pays. Le projet passera à la postérité grâce à une chanson devenue une véritable invite à la lecture : *Kitabou*. Elle était fredonnée par plusieurs artistes, et dans toutes les langues du pays. Ces Maisons du Livre ont été suivies et soutenues par les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) mis en place à partir des années 1980-1990.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Au sein du ministère de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, la Direction du Livre et de la Lecture Publique s'occupe de l'appui à la production littéraire, de la promotion de la lecture publique, des services d'impression, d'édition et de distribution ainsi que du suivi des bibliothèques.

La Bibliothèque Nationale, créée en 1962 sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale, abrite un service chargé de gérer les droits d'auteur et de la propriété intellectuelle, ainsi que le dépôt légal que doit effectuer chaque auteur. L'Institut Pédagogique National (IPN), créé en 1975, sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale a pour mission principale de mettre le livre à la disposition des écoles à des prix symboliques, sur toute l'étendue du territoire national. L'IPN a également en charge l'évaluation et l'approbation des livres éducatifs.

La Mauritanie dispose d'une Loi d'orientation 2023-022 (2023) sur le secteur du livre et de l'édition et d'une Loi 2012-03 du 16 juillet 2012, relative à la propriété littéraire, intellectuelle et artistique.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Les ventes de livres sont exonérées de taxes et d'impôts. L'importation du papier, des intrants et des machines destinés à la production de livres, bénéficie de taux d'imposition réduits.

Depuis 2016, l'IPN est chargé de l'édition et de la distribution de livres scolaires grâce à la mise en place d'un Fonds d'appui à l'édition scolaire accordé par l'État. Entre 2017 et 2020, ce fonds représentait environ 40 000 USD avant qu'il ne soit porté à plus de 85 000 USD (80 000 pour l'édition et 5 000 pour la distribution). Une stratégie nationale pour le livre scolaire et les matériels didactiques est en cours d'élaboration. De plus, le ministère de l'Éducation a lancé, en octobre 2024, un programme pour le livre numérique qui vise à donner accès au livre scolaire numérique aux élèves.

ÉDITION

La Mauritanie ne dispose pas d'un organisme d'attribution d'ISBN. Les éditeurs se tournent généralement vers l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL) en France.

On estime le nombre d'éditeurs n'exerçant que cette activité à seulement 7 ou 9. Parmi eux, on peut citer les Éditions Les Trois Acacias créées en 2015, les Éditions Joussour/Ponts et Passerelles et les Éditions Joussour Abdel Aziz. On dénombre toutefois environ 20 acteurs réunis au sein d'une association d'éditeurs et distributeurs, l'Union Mauritanienne pour l'Édition et la Distribution (UMED, créée en 2012).

Le nombre de titres édités en Mauritanie est d'environ 47 entre 2021 et 2023. L'édition recourt entièrement au format imprimé, le numérique étant pour le moment peu usité. La plupart des ouvrages sont édités en arabe, la langue officielle, et en français. En outre, qu'il s'agisse d'ouvrages en français ou en arabe, l'essentiel est imprimé à l'étranger - en Europe (France) et dans des pays arabes (Égypte, Syrie, Maroc).

Les publications en anglais et celles dans les langues nationales sont rares et se retrouvent en général dans des publications scientifiques (anglais) ou de poésie populaire (langues nationales).

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

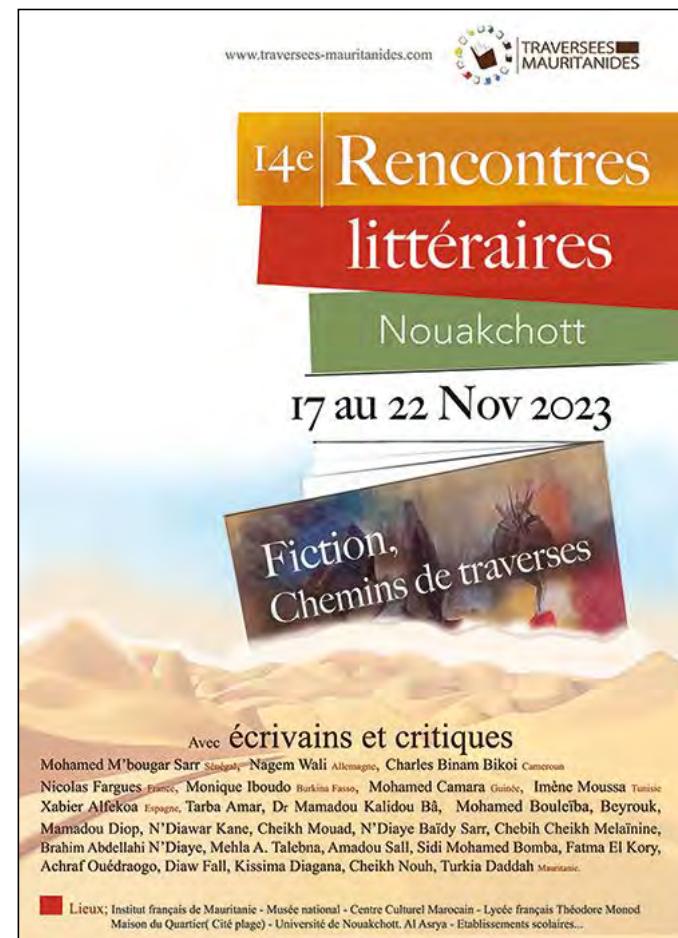
Le secteur de la distribution du livre est dominé par l'IPN qui compte plusieurs kiosques dans les régions et départements du pays. La Mauritanie compte également 10 librairies physiques, concentrées pour la plupart dans la capitale. À ces enseignes, il faudrait ajouter plusieurs points de vente isolés communément appelés « librairies par terre » ou « livres par terre ».

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 350 personnes employées par le secteur en 2023.

Depuis 2010, la Mauritanie compte des événements et festivals du livre portés par le secteur privé, comme les Rencontres littéraires-Traversées Mauritanides. De plus, le prix Chinguitty, organisé par les autorités nationales depuis 1999, décerne chaque année diverses récompenses dont un prix de littérature. Ce qui montre la vitalité d'un pays qui compte de grands écrivains et intellectuels.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les bibliothèques publiques sont au nombre de cinq, plus quelques Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC). Il existe, tout de même, dans les villes anciennes (Oualata, Chinguitty, Tichitt et Oudane) des bibliothèques familiales qui conservent des manuscrits vieux de plusieurs siècles, et des fonds de bibliothèques privées à Nouakchott. Les autorités nationales réalisent



© Traversées Mauritanides

des activités de promotion de la littérature principalement à l'occasion des journées internationales dédiées au livre ou à la langue arabe. Des associations comme Traversées-Mauritanides mènent par ailleurs des actions telles que l'accueil d'écrivains dans les milieux scolaires et universitaires, et les espaces culturels à Nouakchott et en région.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents similaires, s'élevait à environ 1 702 010 USD. Les principaux pays d'importation sont l'Arabie Saoudite, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Syrie et la France. Le montant des exportations est, quant à lui, de 11 670 USD¹.

FORMATION

Il n'existe aucun programme officiel d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle dans le secteur du livre et de l'édition en Mauritanie.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe deux associations d'écrivains : l'Association des Écrivains Mauritaniens d'Expression Française (AEMEF), créée en 2008, et l'Union des Écrivains Mauritaniens, fondée en 1975. Les éditeurs et distributeurs de livres sont réunis au sein de l'Union Mauritanienne pour l'édition et la distribution (UMED) créée en 2012.

NOTES

1. Nations Unies. *UN Comtrade Solutions: Mauritania Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*. 2023. Consulté le 24 février 2025.

MOZAMBIQUE

	Population 33,6 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2020) 60%
	PIB par habitant 623 USD (2023)
	Population urbaine 39% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 42%
	Usagers Internet (2022) 21%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	61
Titres édités	300
Librairies	14
Bibliothèques publiques	37
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 908 000
Emplois	1 600

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le secteur du livre a été lancé avec les journaux au début du XX^{ème} siècle, par l'intermédiaire d'une élite largement concentrée dans les zones urbaines de Beira et Lourenço Marques (aujourd'hui Maputo), qui s'est progressivement emparée des canaux et des centres d'administration et de pouvoir.

Le journal *O Africano* a été fondé par les frères José et João Albasini en 1909, et publié en portugais et en ronga. En 1918, les frères Albasini lancent *O Brado Africano*, l'organe officiel de la Grêmio Africano Associação Africana. De 1958 à sa suspension en 1974, son fonctionnement a été soumis à la censure des autorités portugaises.

Entre 1959 et 1975, le journal *Voz de Moçambique* a été le principal vecteur de publication de la littérature, accueillant plusieurs écrivains mozambicains de premier plan de l'époque : Noémia de Souza (contrainte de quitter le pays en 1951), José Craveirinha (considéré comme le plus grand poète du Mozambique, décédé en 2003) et Luís Bernardo Honwana, auteur du célèbre recueil de nouvelles *Nós Matamos o Cão Tinhoso* (*Nous avons tué le chien teigneux*, traduit par Michel Laban, Éditions Chandeneige, 2006). Des écrivaines estimées et primées telles que Noémia de Sousa, Lilia Momplé et Paulina Chiziane ont une production prolifique à l'échelle nationale et leur œuvre est connue dans le monde entier.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Éducation et du développement humain coordonne les politiques sectorielles en matière d'éducation. Le ministère de l'Industrie et du commerce est chargé des publications et ouvrages non éducatifs. Le secteur du livre et de l'édition du Mozambique est régi par un cadre juridique complet qui vise à protéger les droits de propriété intellectuelle et à réglementer les pratiques de l'industrie. La pierre angulaire de ce cadre est la Loi n° 9/2022 de 2022, connue sous

le nom de « Loi sur les droits d'auteur et les droits connexes (*Lei dos Direitos de Autores e Direitos Conexos*). Cette loi remplace la précédente Loi n° 4/2001 et élargit le champ des œuvres protégées pour y inclure les créations littéraires, artistiques et scientifiques. L'Institut National des Industries Culturelles et Créatives (*National Institute of Cultural and Creative Industries* - INICC), créé en 2019 sous l'égide du ministère de la Culture et du tourisme, est chargé de sa mise en œuvre.

La Bibliothèque Nationale du Mozambique, créée en 2019 par le diplôme ministériel n° 3/2019, dans son décret n° 8/2015, définit le cadre juridique du dépôt légal. Elle établit des principes pour la collecte, la conservation et la préservation du patrimoine bibliographique du Mozambique. Le siège du dépôt légal et les institutions dépositaires opèrent à la Bibliothèque Nationale du Mozambique, la principale institution dépositaire. Les Archives historiques du Mozambique, l'Institut National de l'Audiovisuel et du Cinéma, l'Institut National du Livre et des Archives et les Bibliothèques publiques provinciales bénéficient du dépôt légal.

En outre, le Décret n° 9/88 a créé le Fonds pour le Développement Artistique Culturel (*Fundo para o Desenvolvimento Artístico Cultural* - FUNDAC) en 1988, un fonds destiné à soutenir le développement artistique et culturel, qui englobe des initiatives dans le secteur de l'édition.

En 2000, le Mozambique a signé la Déclaration de Dakar, dont l'objectif principal était de garantir à tous les citoyens l'accès à un enseignement primaire gratuit et de qualité. Depuis 2004, le gouvernement fournit chaque année des manuels scolaires gratuits aux élèves des écoles primaires publiques et communautaires. Le coût de ce programme est estimé à environ 15,7 millions USD (1 milliard MZN)¹ par an, financé par les partenaires à travers le Fonds d'Appui au Secteur de l'Éducation (*Education Sector Support Fund* - FASE) et la Banque mondiale.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La politique culturelle et sa stratégie de mise en œuvre², approuvées en 1997 par la Résolution n° 12/97, établissent les procédures de base pour la production et la commercialisation des livres au Mozambique. Cet instrument prévoit la commercialisation de livres à prix réduit afin d'élargir l'éventail des lecteurs et de stimuler l'intérêt pour la lecture et la littérature.

La Loi sur le mécénat (décret n° 29/98 de 1999) établit les principes de base qui permettent aux entités légales, physiques ou morales, publiques ou privées, de développer des activités, ou de les soutenir financièrement et matériellement, dans le domaine des arts, de la littérature, de la science, de la culture et de l'action sociale. Au Mozambique, en vertu de la Loi n° 32/2007 de 2007, l'importation et l'exportation de livres sont exemptées du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Le Fonds National de Recherche du Mozambique (*Mozambique's National Research Fund* – FNI), en collaboration avec ses partenaires, établit des programmes annuels pour financer la publication de livres et d'articles scientifiques, avec un budget estimé à environ 31 620,55 USD (2 millions MZN). Le secteur privé, par l'intermédiaire de banques telles que Moza Banco, Banco Comercial e de Investimentos et la Banque du Mozambique (Mozambique Bank), a également joué un rôle clé dans le financement des publications littéraires chaque année. De nombreux ouvrages publiés sont disponibles à la vente à la Fondation Fernando Leite Couto.

Le Fonds Bibliographique de la Langue Portugaise (*Bibliographic Fund of the Portuguese Language*) a été créé en 1990 par le Décret n° 49/90, conformément à l'article 200(1)(c) de la Constitution. Le Fonds se concentre sur la conservation d'une collection d'œuvres qui représentent l'utilisation de la langue portugaise dans l'éducation et la communication au Mozambique.



© Feira do Livro de Maputo

Au Mozambique, les manuels scolaires sont achetés dans le cadre d'un appel d'offres public.

ÉDITION

Le Mozambique ne délivre pas de codes ISBN. Les auteurs qui souhaitent recevoir un ISBN doivent s'adresser à la Société Portugaise des Auteurs (*Portuguese Authors Society* – SAP)³.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Mozambique comptait un total de 61 maisons d'édition en 2023. En 2023, 300 titres ont été publiés⁴. Le nombre d'œuvres littéraires enregistrées dans le pays au cours de la période 2022-2023 est passé de 269 en 2022 à 300 en 2023⁵.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il y avait 14 librairies dédiées aux livres en activité au Mozambique en

2023, alors que l'Institut national des statistiques du Mozambique fait état de 180 librairies au total, papeteries incluses⁶. La même enquête observe également que les salons du livre obtiennent la plus forte participation, suivis par les librairies physiques, puis leurs équivalents en ligne. Les salons sont l'un des mécanismes utilisés pour encourager la participation du public aux débats littéraires. Ils facilitent l'accès aux livres à des prix plus abordables et créent des conditions propices aux discussions sur la littérature. Au Mozambique, les salons suivants sont organisés : Salon du livre de Maputo (depuis 2014), Festival de la résilience (2018), Salon du livre de Beira (2021), Rencontre avec le livre (2021) et Festival international de la poésie - FIP (2016)⁷.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 1 600 personnes employées dans le secteur en 2023.

De 2022 à 2023, 10 salons nationaux du livre ont été organisés au Mozambique⁸. En général, ils sont associés à des événements culturels historiques, tels que la Journée des artistes et des créateurs de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (*Southern African Development Community* - SADC), la Journée internationale de la diversité culturelle et la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, entre autres célébrations historiques. Au cours de cette période, 12 812 visiteurs ont été enregistrés. C'est en 2023 que le nombre de salons et de visiteurs a été le plus élevé, avec un total de 7 171 visiteurs. Parmi les quatre provinces, celle de Sofala se distingue avec le plus grand nombre de visiteurs. Aucune donnée concernant les ventes de ces salons du livre n'est disponible⁹.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les données de la Bibliothèque Nationale du Mozambique indiquent que le nombre total de lecteurs en 2022 était de 11 958. En 2023, il était de 18 693, et en 2024, de 16 283, ce qui montre une tendance générale à la hausse malgré une baisse entre 2023 et 2024. Aucune enquête sur les habitudes de lecture n'est disponible.

En 2023, 141 bibliothèques étaient enregistrées dans le pays. À noter que le plus grand nombre de bibliothèques inscrites en 2023 sont des bibliothèques universitaires, environ 62, et des bibliothèques publiques, environ 37. Leur nombre a augmenté respectivement de 12,7 % et de 15,6 % entre 2022 et 2023, tandis que le nombre de bibliothèques spécialisées a diminué de 50 %¹⁰. Cependant, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il y avait 75 bibliothèques publiques en activité en 2023.

Des organisations nationales et privées comme la Banque du Mozambique, dans le cadre du projet *Bibliotecas-Caixa* et en partenariat avec le Fonds Bibliographique de la Langue Portugaise

(*Bibliographic Fund of the Portuguese Language* - FBLP) fournissent les écoles primaires sans bibliothèque en matériel bibliographique extrascolaire pour stimuler l'intérêt pour les livres, améliorant ainsi les compétences de lecture et d'écriture des élèves¹¹.

IMPORTATION/EXPORTATION

De nombreux livres et œuvres littéraires sont importés dans le pays. Les éditeurs ont tendance à produire des copies numériques et à les envoyer à l'étranger pour la production et l'impression. Cela est dû à la capacité limitée et aux coûts de production élevés au Mozambique. Ces matériaux sont ensuite réimportés au Mozambique. Les manuels scolaires sont tous importés, car le pays n'a pas la capacité de les produire et de les imprimer. Les livres sont exportés du Mozambique par l'intermédiaire d'éditeurs nationaux qui participent à des salons internationaux du livre.

Selon une recherche documentaire, pour l'année 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, livres, brochures et dépliants imprimés et autres supports similaires, s'élevait à environ 31 millions USD, alors que la valeur des exportations était un montant nettement inférieur de 26 000 USD¹². Du côté des importations, les principaux pays d'origine sont l'Afrique du Sud, l'Inde et le Portugal, suivis de la Chine et de Hong Kong. Les principaux pays d'exportation sont l'Angola, le Portugal et l'Afrique du Sud.

FORMATION

Le Mozambique dispose de plusieurs institutions proposant une formation en bibliothéconomie. L'Université Eduardo Mondlane, qui est l'université publique nationale du Mozambique, est l'une des plus importantes. Elle propose un diplôme en bibliothéconomie par l'intermédiaire de son École de la Communication et des Arts (ECA/UEM). Ce programme est conçu pour former des professionnels de haut niveau dotés d'une expertise complète en bibliothéconomie. Les diplômés sont

préparés à travailler dans les secteurs public et privé, répondant aux exigences de l'organisation et de la gestion de l'information dans le domaine des sciences et technologies.

D'autres institutions contribuent aussi grandement à la formation professionnelle dans des domaines connexes. L'École Supérieure de Journalisme (*Escola Superior do Jornalismo*) et l'Institut intermédiaire de Pandora Box (*Instituto Médio Pandora Box*) se distinguent par leur rôle dans le développement de l'expertise en sciences de la communication et de la documentation.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le Mozambique compte de nombreuses ONG, réseaux professionnels, associations et organisations culturelles qui promeuvent et protègent activement les livres et les droits d'auteur. L'Association Mozambicaine des Écrivains (*Mozambican Association of Writers* - AEMO), fondée le 31 août 1982, est un acteur de premier plan. Elle vise à promouvoir la littérature mozambicaine et ses auteurs en publiant leurs œuvres, en organisant des conférences, des réunions et des débats, et en décernant des prix littéraires pour célébrer les réalisations dans le domaine de la littérature.

L'Association Mozambicaine des Auteurs (*Mozambican Association of Authors* - SOMAS) a été fondée en 1998, sur la base de la Loi n° 8/91 du 18 juillet. Elle se consacre à la défense des droits d'auteur par le biais d'un système de gestion collective des droits d'auteur et autres droits connexes au nom de ses membres. Récemment, elle a joué un rôle important dans la promotion de l'approbation de la nouvelle Loi sur le droit d'auteur et les droits connexes (Loi n° 9/2022).

La Fondation Fernando Couto, une organisation à but non lucratif créée en 2015, se concentre sur la préservation et la promotion des arts et de la culture mozambicains, en particulier la littérature et les arts visuels.

La Fondation soutient également les nouveaux talents dans ces domaines. Mia Couto, l'un des auteurs les plus célèbres du Mozambique, en est notamment le cofondateur.

Autre entité importante : la Fédération Mozambicaine des Industries Culturelles et Créatives (*Mozambican Federation of Cultural and Creative Industries - FEMICC*) qui s'efforce de répertorier et d'unifier le secteur privé impliqué dans les industries culturelles et créatives. Elle vise à promouvoir l'économie créative en soutenant des industries telles que la musique, la littérature, la danse, le théâtre et le cinéma.

L'Association Mozambicaine des Médecins, Écrivains et Artistes (*Association of Medical Doctors, Writers, and Artists - AMEAM*) a été officiellement créée en 2013. Elle intègre les professionnels de la santé dans les domaines de la littérature et des autres arts et est membre de l'Union des Médecins, Écrivains et Artistes Lusophones (*Union of Lusophone Medical Doctors, Writers, and Artists - UMEAL*), qui met en relation les associations d'écrivains médicaux des pays lusophones.

NOTES

1. Centro de Integridade Pública - CIP, 2022, *Negócio do livro escolar em Moçambique: quanto custa, quem ganha, quem perde e que reformas são necessárias?*, p. 4 : <https://www.cipmoz.org/pt/2022/01/31/negocio-do-livro-escolar-em-mocambique-quanto-custa-quem-ganha-quem-perde-e-que-reformas-sao-necessarias/>.
2. République du Mozambique. *Government Gazette, Series I, Supplement No. 3, No. 23* (June 10, 1997). <https://gazettes.africa/akn/mz/officialGazette/government-gazette-series-i-supplement-no-3/1997-06-10/23/por@1997-06-10/source>.
3. comprarcodigos.co.mz.
4. Institut national de la statistique, 2023, *Estatísticas de Cultura 2023*, p. 16 : <https://ine.gov.mz/web/guest/d/estatisticas-de-cultura-2023>.
5. Ibid.
6. Ibid, p. 17.
7. Catalogus, « Principais eventos de celebração do livro em Moçambique », 2023 : <https://catalogus.co.mz/principais-eventos-de-celebracao-do-livro-em-mocambique/>.
8. Institut national de la statistique, 2023, *Estatísticas de Cultura 2023*, p. 16.
9. Ibid.
10. Ibid, p. 27.
11. O País. 'Fundos Bibliográficos e Banco Central investem na leitura.' (2023). <https://opais.co.mz/fundo-bibliografico-e-banco-central-investem-na-leitura/>.
12. Nations Unies, UN Comtrade Database: Mozambique Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199), 2023. Consulté le 24 février 2025.

NAMIBIE

	Population 3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2023) 95,6%
	PIB par habitant 4 168 USD (2023)
	Population urbaine 62,5% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 52,4%
	Usagers Internet (2022) 34,9%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	15
Titres édités	312
Librairie	1
Bibliothèques publiques	66
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 45 400
Emplois	1 550

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Au début du XX^{ème} siècle, l'édition locale s'est développée en Namibie, passant des textes religieux à des tracts, livrets et brochures de développement personnel en allemand. Les manuels scolaires et la littérature destinés à la population germanophone étaient importés, tandis que l'éducation des Namibiens noirs restait largement contrôlée par les missionnaires.

Lorsque la Namibie a acquis son indépendance en 1990, une volonté de produire des livres dans le pays a émergé en accompagnement des réformes de l'enseignement menées par le nouveau gouvernement namibien, qui visaient, entre autres, la conception des programmes scolaires et des moyens pour garantir la transmission de l'histoire de la nation dans les manuels scolaires. Cet élan a également offert l'occasion aux auteurs de raconter leurs histoires personnelles¹.

En 1992, le Conseil Namibien pour le Développement du Livre (*Namibia Book Development Council* - NBDC) a été créé pour aider à instaurer un secteur du livre et de l'édition viable et durable, avec le soutien de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le développement (Swedish International Development Cooperation Agency). En raison d'un manque de ressources, ce dispositif n'est plus opérationnel.²

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

La Bibliothèque Nationale de Namibie (*National Library of Namibia*), officiellement créée en 1994, une division du Service des Bibliothèques et des Archives de Namibie (*Namibia Library and Archives Service* - NLAS) qui dépend du ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture (MEAC), est l'une des principales institutions qui animent le secteur du livre et de l'édition. La bibliothèque nationale de Namibie promeut l'éducation et la recherche en fournissant un accès aux ressources nationales et internationales, en préservant le patrimoine publié du

pays par le biais du dépôt légal et des acquisitions, et en offrant des services bibliographiques.

L'Institut National pour le Développement de l'Éducation (*National Institute of Educational Development* - NIED), une direction du ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture, a été créé en 1990. Il est chargé d'évaluer, de concevoir et de développer des programmes pour le système scolaire, d'introduire des approches d'enseignement et d'apprentissage efficaces, de coordonner la recherche en pédagogie et d'assurer la formation initiale et continue des enseignants. Tous les manuels scolaires sont évalués et approuvés par les groupes d'experts du NIED.

L'Autorité des Affaires et de la Propriété Intellectuelle (*Business and Intellectual Property Authority*) a été créée en vertu de la Loi no 8 de 2016 sur l'Autorité des affaires et de la propriété intellectuelle (BIPA Act) en tant qu'agence du ministère de l'Industrialisation et du Commerce³. Elle est chargée de l'administration et de la protection des entreprises et des droits de propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur).

La Loi no 6 de 1994 relative à la protection des droits d'auteur et des droits voisins (*Copyright and Neighbouring Rights Protection Act*) est actuellement celle qui protège le travail des créateurs. L'Autorité des affaires et de la propriété intellectuelle est en train d'élaborer une nouvelle législation dans cet objectif, et travaille au projet de loi sur la protection du droit d'auteur et des droits connexes depuis 2021.

La Loi no 12 de 1992 relative aux archives nationales (*National Archives Act*) réglemente et supervise toutes les activités liées à la gestion de la documentation pour les institutions du service public namibien créées par une loi du Parlement. D'autre part, la Loi no 4 de 2000 sur le Service des bibliothèques et de l'information de Namibie⁴ (*Namibia Library and Information Service Act*) prévoit la collecte de documents provenant de Namibie ou relatifs à la Namibie par le biais du dépôt légal.

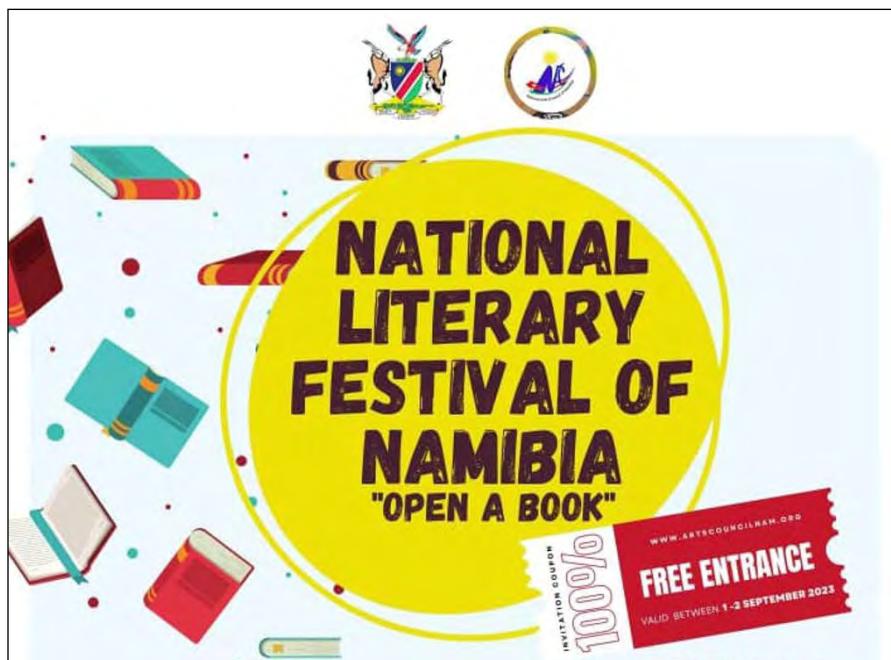
Elle coordonne et complète l'acquisition, l'échange, l'élimination ou la conservation de tous les objets relevant des bibliothèques afin de garantir que les bibliothèques du pays soient correctement pourvues en ressources. En outre, la bibliothèque nationale joue le rôle d'agence centrale pour la mise en œuvre des normes nationales et internationales relatives au travail de bibliothèque et d'information⁵.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Bien qu'il n'existe pas de politique spécifique pour le secteur du livre et de l'édition en Namibie, la Politique des arts, de la culture et du patrimoine de 2016 (*Namibia Arts, Culture and Heritage Policy*) vise à encourager l'écriture et l'édition de livres par le biais de mesures incitatives pour les écrivains et les éditeurs.⁶ Ces mesures comprennent les prix, les subventions et les bourses du Conseil National des Arts de Namibie (*Namibia National Arts Council*) destinés à financer des projets littéraires favorisant la littérature namibienne traditionnelle et moderne. Parmi les projets financés figurent des publications, des formations, des bourses d'études, des festivals et des concours.

La Politique nationale de 2008 de la Namibie pour les manuels scolaires (*National Textbook Policy*) vise à ouvrir la voie à l'accès équitable aux supports d'apprentissage pour les apprenants inscrits dans des programmes d'enseignement formel. En fin de compte, l'objectif de la politique est de parvenir à un rapport manuel/apprenant de 1 pour 1 dans les matières principales. Cela signifierait huit manuels par élève en primaire, et treize manuels par élève dans le secondaire⁷.

Tous les manuels doivent être évalués et approuvés par les groupes d'experts du NIED. Une fois approuvés, les titres sont listés dans un catalogue officiel envoyé chaque année aux écoles pour sélection. Le processus d'acquisition implique de comparer les commandes



National Literary Festival 2025 © Gretta Gaspar

de livres aux budgets livres des écoles avant de soumettre la demande finale pour approbation par la Direction des services généraux du ministère de l'Éducation. Les enseignants reçoivent les manuels comme leur principale ressource pédagogique. Lorsque les manuels existent en nombre suffisant, les élèves peuvent les emporter chez eux pour étudier et faire leurs devoirs⁸.

La Politique et la Stratégie nationales en matière de propriété intellectuelle 2019-2024 (*National Intellectual Property Policy and Strategy*) visent à promouvoir le recours responsable à la propriété intellectuelle, intégrer la propriété intellectuelle dans les plans de développement de la Namibie, renforcer le cadre juridique de la propriété intellectuelle, et éviter la perte d'actifs de valeur. Cette politique s'attache également à faire respecter les droits de propriété intellectuelle, à sensibiliser l'opinion, à dynamiser les industries créatives et à encourager le recours à la propriété intellectuelle dans les secteurs où la Namibie détient un avantage concurrentiel⁹.

ÉDITION

La Bibliothèque Nationale de Namibie opère comme agence bibliographique nationale et délivre les numéros ISBN et ISSN aux éditeurs et aux particuliers qui s'auto-publient. Les éditeurs de livres n'étant pas officiellement enregistrés, il n'existe pas de données officielles sur le nombre total d'éditeurs, c'est-à-dire des structures dont l'unique activité est la publication de livres.

Des recherches révèlent que neuf entreprises se consacrent uniquement à l'édition : African Blossom Publishers, Kuiseb Publishers, Microwide Publishing, Namibia Publishing House, New Namibia Books, Pollination Publishers, University of Namibia Press, Wordweaver Publishing House et Zebra Publishing. Parmi les structures qui publient des livres mais dont ce n'est pas la seule activité, on trouve la Société Allemande pour la Coopération Internationale (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*), la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, le Goethe-Institut Namibie, la Fondation Konrad Adenauer, l'Association des Musées de Namibie (*Museums Association of Namibia*) et le NIED. Le nombre total d'éditeurs est donc estimé à 15.

La plupart des maisons d'édition namibiennes appartiennent à des ressortissants namibiens, y compris celles qui dominent le marché des manuels scolaires fournis aux écoles publiques, à savoir la Namibia Publishing House, le NIED et Pollination Publishers. Les manuels, qui couvrent les treize langues d'enseignement officiellement reconnues dans le pays, sont élaborés par des maisons d'édition du secteur privé et se basent sur les programmes scolaires et les plans de cours élaborés par le NIED.

Ils sont produits dans le cadre d'un partenariat composé d'éditeurs commerciaux, du NIED, de la Société Allemande pour la Coopération Internationale et de l'unité chargée des programmes scolaires du ministère de l'Éducation.

Namibia Publishing House a été rebaptisée ainsi en 2013, mais elle était à l'origine le résultat d'une fusion, en 1990, entre l'éditeur multinational Macmillan et Gamsberg Publishers (qui avait été créée en 1976 par des citoyens namibiens).

New Namibia Books a été lancé en septembre 1990 en tant que maison d'édition indépendante, puis librairie, dédiée à la promotion de l'écriture namibienne. University of Namibia Press, la seule presse universitaire de Namibie, a été créée en 2011. La maison d'édition Wordweaver a ouvert en 2012 et a publié vingt-cinq textes littéraires namibiens au cours de ses trois premières années d'existence¹⁰. À la fin des années 2000, Kusieb Publishers a été créée en interne par la société scientifique de Namibie (Namibia Scientific Society) pour les auteurs souhaitant publier des ouvrages de fiction et de la littérature scientifique¹¹. À l'origine, la maison d'édition ne publiait qu'en allemand. Aujourd'hui, elle publie des livres de différents genres dans toutes les langues namibiennes. Microwide Publishing Press a été créée en 2017. Elle est spécialisée dans la fourniture de services d'auto-édition et s'intéresse particulièrement aux livres qui promeuvent et préservent les langues locales et autochtones de Namibie.

Selon la réponse de la Bibliothèque Nationale de Namibie à l'enquête, la publication de livres est en constante augmentation, y compris pour les ouvrages auto-édités : 312 titres ont été publiés en 2023 – 310 ouvrages de littérature générale et deux publications numériques –, soit une augmentation par rapport aux 291 titres publiés en 2022 et aux 288 publiés en 2021. Les livres imprimés sont le format le plus populaire auprès des consommateurs. Ils sont publiés principalement en anglais, en oshiwambo, en khoekhoegowab et en otjiherero.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, quatre librairies physiques et six librairies numériques étaient en activité en Namibie, en 2023.

Bien que peu de données précises sur la part de marché soient disponibles, le vaste catalogue de Namibia Book Market ainsi que ses partenariats de distribution actifs suggèrent sa présence significative dans le paysage de la distribution de livres en Namibie. Les distributeurs agissent pour le compte d'éditeurs locaux et internationaux, ainsi que pour des auteurs auto-édités. Namibia Book Market fait également office de librairie. Il existe plusieurs librairies d'occasion, telles que Uncle Spike's Book Exchange, ainsi que des librairies chrétiennes, telles que Christian Mobile Literature et Revive Us. Des librairies telles que PNA, Exclusive Books et Van Schaik Bookshop sont des franchises sud-africaines. Les plus grandes librairies sont situées à Windhoek et Swakopmund, et des points de vente plus petits se trouvent dans d'autres grandes villes.

Comme indiqué plus haut, les consommateurs préfèrent les livres imprimés et semblent faire un usage restreint des livres électroniques et des livres audios. Il n'existe pas de données permettant de déterminer si les consommateurs accèdent à ces formats légalement ou par le biais du piratage

(y compris la copie et la distribution non autorisées de livres, ou le téléchargement illégal de livres électroniques).

En matière d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, indiquent que le secteur employait environ 1 550 personnes en 2023.

La Namibie accueille plusieurs festivals littéraires et autres manifestations autour du livre, organisés par diverses structures. Ainsi, le Festival National de Littérature (*National Literary Festival*) est une initiative du Conseil National des Arts de Namibie. Le premier festival a eu lieu en septembre 2023 et a offert un espace d'émancipation pour les auteurs, les éditeurs et les librairies.

Le Salon du Livre de Namibie (*Namibia Book Fair*), une initiative de Yambeka Children Media, réunit des auteurs, des éditeurs et des lecteurs namibiens de tous âges. Il propose des ateliers et des expositions. Ce salon n'a pas été organisé de manière régulière, le dernier ayant eu lieu en 2019.

Le Festival Littéraire de Doek (*Doek Literary Festival*), organisé tous les deux ans par le *Doek Literary Magazine* et parrainé par la Bank Windhoek, présente la littérature namibienne et africaine. Le festival fait partie intégrante de la mission de Doek, qui consiste à soutenir et développer la culture de la lecture et de l'écriture dans le pays, tout en offrant un espace créatif et immersif où rencontrer les œuvres d'écrivains, de poètes et d'artistes visuels namibiens et africains.

Le Sprint du Livre de Namibie (*Book Sprint Namibia*), qui s'inspire du Book Dash *South Africa*, est parrainé par l'ambassade d'Allemagne à Windhoek et le Goethe-Institut en Namibie. Pendant douze heures, des équipes de créateurs bénévoles travaillent à la création de magnifiques livres jeunesse africains que chacun peut traduire, imprimer et distribuer librement. Deux éditions distinctes du Sprint du Livre de Namibie (en 2022 et 2024) ont eu lieu jusqu'à présent.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la direction du Service des Bibliothèques et des Archives de Namibie (NLAS), il existe 66 bibliothèques publiques dans les 14 régions, 17 bibliothèques ministérielles gérées par les ministères, 489 bibliothèques scolaires et 19 bibliothèques universitaires¹².

Il n'existe pas d'enquêtes ou de rapports nationaux récents qui fournissent des informations sur les habitudes de lecture des Namibiens, bien que plusieurs projets aient été précédemment menés par des chercheurs sur des groupes cibles sélectionnés en 2012¹³ et 2017¹⁴.

La plupart des activités de promotion d'une culture de la lecture durable sont guidées par le ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture et organisées par le NLAS. Des initiatives telles que le Readathon promeuvent la lecture chez les enfants et les jeunes dans les écoles. Le Readathon est un festival de lecture d'une semaine, organisé chaque année dans les écoles de Namibie. Le programme a été lancé en 1988 par l'organisation non gouvernementale, le Forum Namibien du Livre pour Enfants (*Namibian Children's Book Forum*), créée pour soutenir l'alphabétisation, encourager l'amour de la lecture et promouvoir la production de littérature pour enfants dans toutes les langues namibiennes¹⁵. Les activités du *Readathon* sont désormais organisées par le ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture, par l'intermédiaire du NLAS. Le *Readathon* est organisé tous les ans, durant la dernière semaine de septembre, et les enfants sont encouragés à lire toute sorte de documents, de tout genre, en parallèle de jeux et d'autres activités.

Toujours par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture, le NLAS a reçu un parrainage à titre gracieux d'un an en 2021, d'une valeur de 1 million USD, pour l'application de lecture numérique de *Smart Kidz*

Club appelée 'Application Namibie Lit' (*Namibia Reads App*). L'application est une bibliothèque numérique soigneusement sélectionnée qui permet aux jeunes enfants d'accéder facilement à des livres électroniques narrés et illustrés. Elle est accessible à toute personne disposant d'une connexion Internet dans l'ensemble du pays. Le parrainage a été prolongé jusqu'en 2025¹⁶.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires ont montré que la valeur des exportations de livres imprimés, brochures, dépliants et autres documents similaires, s'élevait à 164 920 USD en 2023. L'Afrique du Sud est le plus grand importateur de l'industrie du livre et de l'édition namibienne, suivi de l'Allemagne. La même source indique que la valeur des importations de livres imprimés, de brochures, de dépliants et autres documents similaires en Namibie s'est élevée à 6,8 millions USD en 2023. Le secteur sud-africain du livre et de l'édition est, une fois de plus, le principal exportateur vers la Namibie, représentant 80 % de la valeur totale des importations namibiennes en 2023¹⁷.

FORMATION

Les établissements d'enseignement supérieur ne proposent pas de cursus de formation spécialisés ou agréés pour le secteur du livre et de l'édition. Toutefois, l'université de Namibie propose un diplôme en sciences de l'information qui comprend un module semestriel sur l'édition.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Au moment de la rédaction du présent document, il n'existe aucune organisation officielle représentant les professionnels du livre et de l'édition. De nombreux freelances travaillant dans le secteur adhèrent à des organisations basées en Afrique du Sud, telles que l'Association des Freelances d'Afrique

Australe (*Southern African Freelancers' Association* - SAFREA) ou l'Association des Éditeurs d'Afrique du Sud (*Publishers Association of South Africa* - PASA).

Auparavant, le Conseil Namibien pour le Développement du Livre (*Namibia Book Development Council*) et l'Association des Éditeurs namibiens (*Association of Namibian Publishers*) avaient tenté de créer des organisations pour les professionnels, mais le manque de soutien et la pénurie de ressources ont rendu ces initiatives caduques¹⁸. La Bibliothèque Nationale de Namibie a tenté de mener une initiative pour organiser les éditeurs et élaborer des principes directeurs et des normes pour l'édition en Namibie. Dans ce cadre, la bibliothèque a organisé un atelier avec les éditeurs en 2023 et a ensuite rédigé des propositions de normes d'édition, qui ont été finalisées et approuvées en mars 2025.

NOTES

1. Katjavivi, J. 2018. « Books, words and truth in Namibia: The contribution of New Namibia Books (1990–2005) ». Dans *Writing Namibia: Literature in Transition*, édité par Sarala Krishnamurthy et Helen Vale. Windhoek : UNAM Press, p. 347-368.
2. Informations fournies par Werner Hillebrecht, l'un des membres fondateurs du NBDC (conseil namibien pour le développement du livre), par courriel.
3. Business and Intellectual Property Authority Act, 2016 (loi no 8 de 2016 sur l'autorité de la propriété intellectuelle et des entreprises). *Government Gazette* No. 6105, 25 août 2016. <https://archive.gazettes.africa/archive/na/2016-na-government-gazette-dated-2016-08-25-no-6105.pdf>. Consulté le 22 février 2025.
4. National Planning Commission of Namibia. Namibia Library and Information Service Act (loi no 4 de 2000 sur le service d'information et des bibliothèques de Namibie). <https://www.npc.gov.na/publicpolicy/namibia-library-and-information-service-act-4-of-2000/>. Consulté le 18 nov. 2024.
5. *Namibia Library and Information Service Act 4 of 2000*. <https://www.lac.org.na/laws/annoREG/Namibia%20Library%20and%20Information%20Service%20Act%204%20of%202000-Regulations%202001-070.pdf>. Consulté le 22 février 2025.
6. Politiques des arts et de la culture de Namibie. 2023. <https://moe.gov.na/wp-content/uploads/2023/03/Namibia-Arts-and-Culture-Policy-09.03.23.pdf>. Consulté le 22 février 2025.
7. Politique sur les manuels scolaires de Namibie. 2008. <https://www.npc.gov.na/wp-content/uploads/2022/06/Textbook-Policy-March-2008.pdf>. Consulté le 22 février 2025.
8. Ibid.
9. Politique et stratégie nationales 2019-2024 sur la propriété intellectuelle. <https://wipolexres.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/en/na/na031en.pdf>. Consulté le 22 février 2025.
10. « Wordweaver weaves stories again ». *The Economist*, 27 novembre 2015. <https://economist.com/na/14254/general-news/wordweaver-weaves-stories-again/>. Consulté le 22 février 2025.
11. Kuiseb Publishers. <https://www.namscience.com/kuiseb-publishers>. Consulté le 22 février 2025.
12. Carte des bibliothèques du monde de l'IFLA - Namibie. <https://librarymap.ifla.org/countries/Namibia>. Consulté le 22 février 2025.
13. Nengomasha, C. T., Uttoni, W., Yule, W. 2012. *School libraries and their role in promoting a reading culture: Case study of Caprivi, Omaheke, Omusati, Karas and Khomas regions of Namibia*.
14. Kirchner, E., Mostert, M. L., Martínez Agudo, J. de D. 2017. « Aspects of the reading motivation and reading activity of Namibian primary school readers. » *Cogent Education*, 4 (1). <https://doi.org/10.1080/2331186X.2017.1411036>. Consulté le 25 février 2025. Media Law Handbook - Namibia. Consulté le 25 février 2025.
15. Töttemeyer, Andree-Jeanne. 2011. « Fun with Readathon: Helping Namibian Children to Love Books ». Dans *Global Perspectives on School Libraries: Projects and Practices*, édité par Luisa Marquardt et Dianne Oberg. Berlin, New York : De Gruyter Saur. <https://doi.org/10.1515/9783110232219.96>. Consulté le 22 février 2025.
16. Programme *Namibia Reads* (« la Namibie lit »). Smartkidzclub. <https://smartkidzclub.com/content/namibiareads>. Consulté le 22 février 2025.
17. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Namibia, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199), 2023. Consulté le 22 février 2025.
18. Katjavivi, J. (1991-2003). *Private Accession: Jane Katjavivi A.0745*. National Archives of Namibia, Windhoek.

NIGER

	Population 27,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 38%
	PIB par habitant 618 USD (2023)
	Population urbaine 17% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 56%
	Usagers Internet (2021) 22%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	6
Titres édités	140
Librairies	6
Bibliothèques publiques	35
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 777 100
Emplois	700

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le secteur du livre et de l'édition au Niger a été marqué par des pionniers et figures emblématiques qui ont contribué à son émergence et à son rayonnement. Boubou Hama, considéré comme une figure fondatrice de la littérature nigérienne, commence à écrire au début des années 1940 et acquiert par la suite une renommée pour ses essais sur la tradition orale et l'identité culturelle. Parmi les autres pionniers figurent Mahamane Dandobi, principalement connu pour ses premières contributions au théâtre et au récit nigériens dans les années 1950, ainsi qu'Issa Ibrahim, auteur de poèmes et du roman *Les grandes eaux noires* (1959), considéré comme le premier roman nigérien en langue française.

Les écrivains nigériens ont obtenu une renommée internationale, notamment Boubou Hama et Idé Oumarou, tous deux lauréats du Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire (respectivement en 1971 et 1977). Au plan national, neuf auteurs ont reçu le Grand Prix Boubou Hama depuis sa création en 1977. Parmi les auteurs contemporains figurent Fatouma Alassane, Moussa Mahamadou et Oumarou Kadry Koda, qui incarnent un paysage littéraire diversifié et en constante évolution par leurs contributions à la nouvelle, au conte et à l'innovation narrative. La littérature nigérienne est aujourd'hui considérée comme composée de cinq générations d'écrivains, avec une montée notable de la contribution des femmes, en particulier dans la poésie, le roman, la nouvelle et l'autofiction—à l'image de Fatoumata-Agnès Diarra, Hélène Kaziendé et Antoinette Tidjani Alou.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

La Bibliothèque Nationale du Niger a été créée en 2009 par l'Ordonnance n°2009-24 portant loi d'orientation relative à la culture, mais ses statuts n'ont été approuvés qu'en 2018. Il existe également un Centre National du Réseau de Lecture Publique et d'Animation Culturelle.

Le ministère de l'Éducation Nationale supervise l'élaboration des programmes éducatifs et la production des manuels scolaires adaptés aux besoins des élèves. L'Institut National de Documentation, de Recherche et d'Animation Pédagogique (INDRAP) joue un rôle clé en matière de documentation et de production des ressources pédagogiques. En avril 2023, un partenariat public-privé a été signé pour l'installation d'une imprimerie moderne à l'INDRAP, visant à améliorer le ratio de production de manuels scolaires, avec l'objectif de passer d'un livre pour quatre élèves à un livre par élève.

Les droits d'auteur sont régis par l'Ordonnance n° 2010-95 du 23 décembre 2010, qui a établi également le Bureau Nigérien du Droit d'Auteur (BNDA). Ce dernier a la qualité exclusive pour livrer les autorisations d'exploitation des œuvres, percevoir et répartir les redevances.

Cette ordonnance est complétée par la Loi n° 2003-15 du 2003 relative au dépôt légal, qui impose une obligation de dépôt des œuvres auprès de la Bibliothèque Nationale du Niger et d'autres institutions désignées. Ce dispositif complété en 2020 par le Décret d'application n° 2020-370 vise à préserver, valoriser et collecter les productions littéraires, artistiques et culturelles nationales.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le livre bénéficie d'une exonération de TVA¹ lors de sa vente, en reconnaissance de son statut de bien essentiel. Cette mesure reflète son rôle fondamental dans l'accès à l'éducation, la diffusion des connaissances et la promotion de la culture.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les investissements publics dans le secteur du livre concernent des commandes de livres au profit des bibliothèques publiques et des CLAC, des subventions au Centre national du réseau des bibliothèques de lecture publique et d'animation culturelle ainsi que des subventions pour participer à la Foire des Industries Culturelles du Niger.

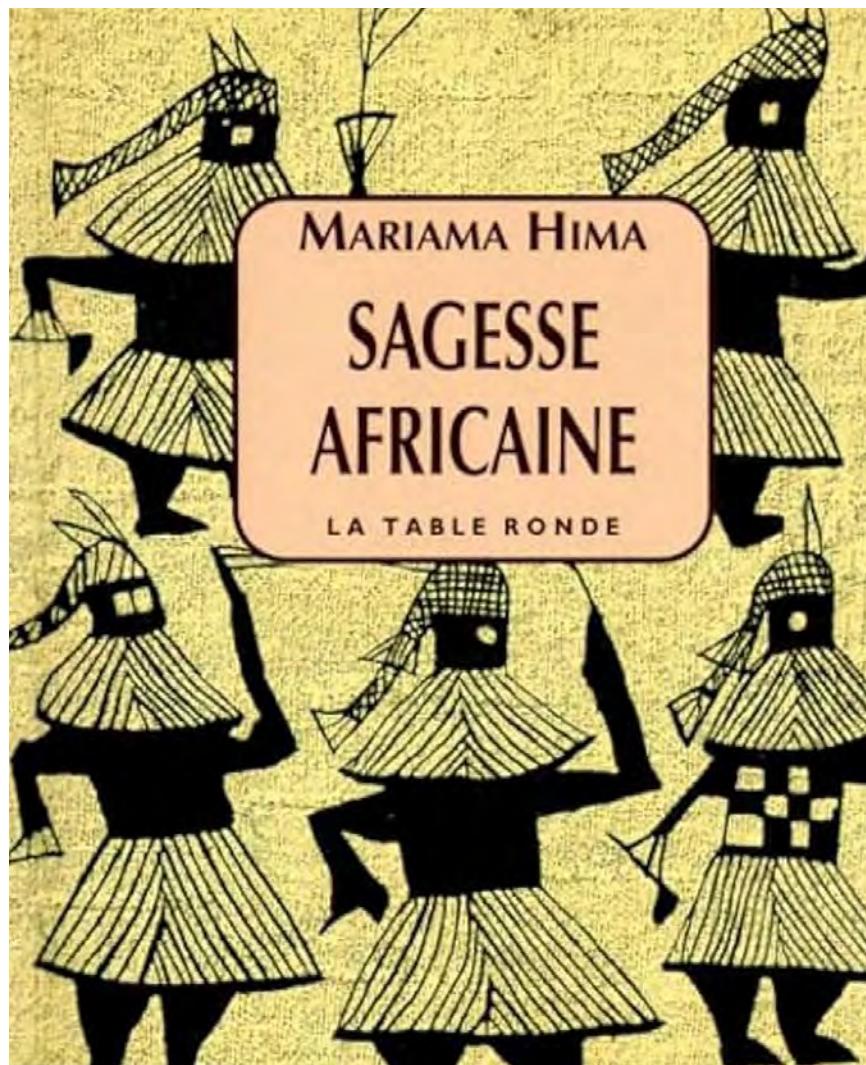
Dans le domaine éducatif, le Centre National des Manuels et Fournitures Scolaires (CENAMAFS) procède régulièrement à des appels d'offres afin de répondre aux besoins en manuels et fournitures scolaires. En outre, concernant la promotion de la diversité linguistique, plusieurs initiatives s'orientent vers l'intégration des langues nationales dans les manuels scolaires et la publication d'œuvres littéraires en haoussa, zarma, tamasq et autres.

ÉDITION

Le Niger ne dispose pas d'agence ISBN. Les éditeurs sont enregistrés auprès des agences généralement européennes, notamment l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (ANFIL).

Selon l'autorité nationale du Niger, il y avait six maisons d'édition en activité en 2023, parmi lesquels les Nouvelles Éditions du Sahel (NES) fondées en 1982, les Éditions Gashingo, les Éditions La Table Ronde Niger, les Éditions Ardi, et les Éditions Afrique Lecture (EAL). La même source indique que 140 titres ont été publiés en 2023, tous formats et tous domaines éditoriaux compris. Les réponses à l'enquête répartissent également les titres publiés en 2023 entre littérature générale (97), éducation (32) et scientifique, technique, professionnel (11). Quarante-trois titres ont été écrits par des femmes, soit environ 31 % du total publié en 2023. La même année, environ 95 % des titres ont été publiés en français et 5 % dans des langues locales ou régionales comme le hausa ou le zarma. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 70 000 exemplaires de livres ont été vendus en 2023, dont 50 000 en littérature générale, 15 000 en littérature éducative et 5 000 en littérature scientifique, technique et professionnelle.

Des recherches documentaires complémentaires indiquent qu'en 2019², le Niger affichait une production annuelle de 40 titres hors scolaires, avec un tirage moyen de 1 000 exemplaires par titre. Il est également noté que dans des pays



© Mariama Hima, Sagesse africaine, Éditions de La Table Ronde, 1998

comme le Niger, les tirages de livres peuvent être élevés, atteignant parfois 1 000 à 5 000 exemplaires, mais les stocks sont souvent écoulés sur de longues périodes, parfois jusqu'à dix ans³. La majorité des publications sont en format papier, tandis que les formats numérique et audio restent peu développés.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il n'y avait que 4 librairies physiques en activité en 2023, et elles demeurent le canal de vente le plus usité avec les points de vente au détail (papeterie, etc.). Les librairies formelles, telles que La Maison du Livre et

La Farandole des Livres à Niamey, jouent un rôle crucial en offrant une gamme variée d'ouvrages, y compris des livres de littérature africaine et des manuels scolaires. Cependant, leur portée reste limitée, surtout en dehors des centres urbains.

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 700 personnes employées par le secteur en 2023.

Malgré le dispositif légal de sanctions, le piratage est très répandu à travers la pratique du photocollage et constitue un défi majeur pour le secteur, notamment pour les auteurs et éditeurs locaux qui voient leurs revenus significativement réduits par ces pratiques.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que 35 bibliothèques fonctionnaient en 2023. Le réseau national des bibliothèques de lecture publique et le réseau des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) jouent ainsi un rôle central dans la promotion de la lecture. Les bibliothèques, bien que souvent sous-équipées, offrent des espaces pour consulter des ouvrages et participent à des initiatives telles que des ateliers ou des lectures publiques. De leur côté, les clubs d'animation culturelle dynamisent l'intérêt pour la lecture à travers des activités créatives, comme des concours littéraires ou des débats.

La réponse de l'autorité nationale fait référence aux statistiques du réseau des CLAC, qui représentent un tiers des centres de lecture du Niger et couvrent environ 250 000 habitants bénéficiaires. Ils ont atteint 71 055 prêts en 2023, soit 0,28 livre par habitant.

En termes de promotion de la lecture, le Niger a abrité plusieurs salons et manifestations littéraires, dont le Salon international du livre de Niamey (SAHARA)⁴, un rendez-vous réunissant écrivains, éditeurs et lecteurs autour de conférences, ateliers et expositions, et la Foire internationale du livre de Niamey, qui a tenu sa deuxième édition en 2014. Depuis 2022, l'Association Poétique et Littéraire du Niger (APOL-Niger) organise le Marché du Livre et des Arts du Niger (MALAN)⁵ avec le soutien d'éditeurs locaux, visant à encourager la lecture et à mettre en lumière les écrivains et auteurs nigériens ainsi que ceux d'autres pays africains.

En outre, le Niger bénéficie du programme de la Caravane du Livre et de la Lecture, une initiative initiée en 2004 par l'Association Internationale des Libraires Francophones⁶ qui parcourt plusieurs pays d'Afrique subsaharienne pour promouvoir la lecture et faciliter l'accès aux livres dans les zones reculées. Le programme propose des expositions-ventes à des prix réduits et organise des animations culturelles.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, le montant des importations de livres au Niger s'élevait à 1 171 450 USD et celui des exportations à 860 USD⁷. En ce qui concerne les livres importés au Niger, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, 80 % proviennent de France, 10 % des États-Unis d'Amérique, 5 % d'Arabie Saoudite, 3 % du Nigeria et 2 % du Bénin. Aucune information équivalente n'est disponible en ce qui concerne les livres exportés du Niger.

FORMATION

Il n'existe aucune offre de formation ou d'apprentissage spécifiquement dédiée à l'édition ou à la filière du livre. L'Université Abdou Moumouni de Niamey propose des formations en lettres modernes et en sciences humaines, qui offrent une base théorique pertinente pour les métiers de l'écriture et de l'édition. De même, des modules de bibliothéconomie sont inscrits dans les formations des bibliothécaires et animateurs culturels à l'Institut National de la Jeunesse, du Sport et de la culture (INJS) et à l'École supérieure des Sciences, de la Communication et des Médias (ESSCOM).

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Libraires du Niger (ALN) regroupe les libraires du pays et œuvre pour la promotion de la lecture et la professionnalisation du métier. Elle organise des événements tels que la Caravane du Livre et de la Lecture, visant à encourager la lecture auprès des jeunes. L'Association Poétique et Littéraire du Niger (APOL-Niger) est une association qui promeut la littérature nigérienne à travers l'organisation d'événements culturels.

En outre, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête fait référence aux Comités de Gestion des Bibliothèques (COGES). Elle souligne la participation des citoyens et la défense des intérêts du secteur du livre et de l'édition dans les politiques publiques et indique que les COGES tiennent compte de toutes les opinions exprimées (y compris celles des associations de femmes).

NOTES

1. *Politiques publiques du livre - Alliance internationale de l'édition indépendante*

2. Enquête sur le marché du livre en français en Afrique de l'Ouest. 2021. Bureau international de l'édition française (BIEF).

3. La Centrale de l'Édition. 2024. Le Commerce extérieur du livre en 2023. www.centrale-edition.fr/content/avant-propos/utm_source=chatgpt.com

4. *Importance et la place de la lecture chez les jeunes nigériens - Studio Kalangou - Au rythme du Niger*

5. ONEP NIGER. 2024. *Lancement de la 3^{ème} édition du Marché du Livre et des Arts du Niger (MALAN) couplée à la 4^{ème} édition du concours « Talents Littéraires »*. <https://www.lesahel.org/lancement-de-la-3eme-edition-du-marche-du-livre-et-des-arts-du-niger-malan-couplee-a-la-4eme-edition-du-concours-talents-litteraires-decouvrir-le-niger-a-travers-sa-litterature/>

6. *Association internationale des libraires francophones - Niger*

7. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Niger Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*. 2023. Consulté le 24 février 2025.

NIGÉRIA

	Population 227,9 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2021) 63 %
	PIB par habitant 1 597 USD (2023)
	Population urbaine 54 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 102 %
	Usagers Internet (2022) 35 %

Source : Banque mondiale.

		Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	290	
Titres édités	15 603	
Librairies	4 458	
Bibliothèques publiques	316	
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 721 200	
Emplois	73 500	
Revenu du secteur	34 millions USD	

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Au Nigéria, l'activité du secteur du livre et de l'édition a débuté au début de l'année 1846 avec la création des premières maisons d'édition par les missions chrétiennes. Les presses missionnaires ont d'abord publié des ouvrages religieux, avant d'élargir leur activité à des publications profanes comme les manuels scolaires et les journaux. Fondée à Lagos en 1910, Tika-Tore Printing Works est la première maison d'édition entièrement autochtone au Nigéria. Elle a été suivie plus tard par l'éditeur universitaire Ibadan University Press, créé en 1950. On peut aussi citer, entre autres, Onibonoje Press (1958) et les éditeurs apparus dans les années 1960 et 1970, à savoir African Educational Press, John West Publications, Fourth Dimension, Ilesanmi Press, Ethiope Publishing Corporation et Northern Nigerian Publishing Corporation¹. Les entreprises situées à Onitsha étaient réputées pour la publication d'une catégorie de livres spécialisés, connue sous le nom de « littérature du marché d'Onitsha »². À la même époque, Oxford University Press a ouvert une succursale à Ibadan en 1949. Sa première publication en 1963 était intitulée *Ijala Ere Ode*, un recueil de poésie yoruba de Yemitan³. Le succès d'Oxford University Press au Nigéria a attiré d'autres éditeurs étrangers comme Macmillan, Longman, Evans Brothers, Thomas Nelson et Heinemann, qui ont occupé une position prédominante pendant longtemps avant l'avènement des éditeurs autochtones et le décret sur l'« autochtonisation » qui a, entre autres, entraîné de légères modifications des noms de ces maisons d'édition expatriées⁴. Des écrivains nigérians pionniers tels que Chinua Achebe, Wole Soyinka, J. P. Clark, Cyprian Ekwensi, John Munonye, Amos Tutuola, Flora Nwapa, Buchi Emecheta et Elechi Amadi doivent leur émergence et une grande part de leur succès à ces éditeurs expatriés séculiers.

Parmi les principales maisons d'édition nigérianes, l'on peut citer Farafina, créée en 2004, qui a publié les livres de Chimamanda Ngozi Adichie *Purple Hibiscus* (*L'Hibiscus pourpre*, traduit par

Mona de Pracontal, FOLIO, 2016) et *Half of a Yellow Sun* (*L'autre moitié du soleil*, traduit par Mona de Pracontal, Gallimard, 2008), et Cassava Republic Press, qui s'est implantée au Royaume-Uni en 2016 et aux États-Unis d'Amérique en 2017^{5,6}. D'autres éditeurs autochtones alimentent également le marché, dont notamment Covenant Books, Parrésia Publishers (2012), Kraft Books (1986), Bookcraft Africa (1988), Book Builders (1999), Archers Publishers, Abik Books and Equipment, Africana FEP (1966) et Pearls Publishers⁷. Parmi les écrivains nigérians contemporains vivant dans le pays, on peut citer Niyi Osundare, Tanure Ojaide, Isidore Okpewho, Ifeanyi Ajaegbo, Obari Gomba et Kaine Agary, tandis que les auteurs de la diaspora comprennent Bolu Babalola, Bassey Ikpi et Okey Ndibe⁸.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère fédéral de l'Éducation supervise les politiques et programmes éducatifs, et coordonne l'élaboration et la distribution des manuels scolaires. Le Conseil Nigérian de Recherche et de Développement en matière d'Éducation (*The Nigerian Educational Research and Development Council* – NERDC) évalue et approuve les manuels scolaires pour les écoles et collèges d'enseignement supérieur, et élabore des programmes et des normes d'éducation⁹. La Loi sur les marchés publics (2007) autorise les agences gouvernementales à acheter des livres aux éditeurs locaux.

La Loi sur la Bibliothèque Nationale (Cap N56, LFN 2004) a porté création de la Bibliothèque Nationale du Nigéria, qui encadre le dépôt et le prêt de livres. La Loi sur la gestion des douanes et des accises (Cap C45, LFN 2004) réglemente l'importation et la taxation des livres. La Loi sur les sociétés et les questions connexes (CAMA, 2020) régit l'enregistrement et le fonctionnement des entreprises, dont les maisons d'édition¹⁰. La Loi sur le Conseil de protection des consommateurs protège les droits des consommateurs et réglemente la qualité de l'édition. La Loi sur la liberté d'information (2011) garantit la transparence dans la publication et l'accès à l'information.

La Loi de 2015 sur la cybercriminalité (interdiction, prévention, etc.) lutte contre la cybercriminalité et réglemente la publication en ligne.

La Loi sur le droit d'auteur (Cap C28, LFN 2004) surveille les violations du droit d'auteur et protège les droits des auteurs¹¹. La Commission Nigériane du Droit d'Auteur (*The Nigerian Copyright Commission* – NCC) protège les droits d'auteur et de propriété intellectuelle des écrivains et des éditeurs, et elle réglemente les violations des droits d'auteur et le piratage dans le pays. Le Fonds Fiduciaire pour l'Éducation Tertiaire (*The Tertiary Education Trust Fund* – TETFund) établit et soutient des projets liés au développement de livres pour l'enseignement supérieur au Nigéria¹². La Bibliothèque Nationale du Nigéria recueille et préserve la littérature nigériane.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La Politique nigériane du livre (2002) promeut le développement du livre, de l'édition et de la culture de la lecture. Elle soutient l'édition autochtone au Nigéria en promouvant les maisons d'édition locales, les auteurs nationaux et la littérature nigériane. De plus, elle encourage les Nigérians à lire pour améliorer le taux d'alphabétisation dans le pays^{13,14,15}.

Au Nigéria, il existe des politiques fiscales comptables relatives à l'exonération, à la réduction et au traitement préférentiel. Par exemple, les ouvrages éducatifs sont officiellement exemptés de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au Nigéria. Officiellement, l'importation de livres devrait être soumise à un droit d'importation nul. Les auteurs et éditeurs nigérians bénéficient de réductions d'impôts dans le cadre de la politique d'allégement fiscal du pays. Par ailleurs, l'industrie du livre est l'une des bénéficiaires de la taxe de 2 % sur l'éducation. De même, une taxe de 1 % est imposée sur l'importation de livres pour soutenir la Bibliothèque Nationale du Nigéria. Le secteur bénéficie

également des redevances perçues pour l'octroi de licences aux importateurs de livres dans le cadre de la politique de licences d'importation de livres. De même, une taxe de 1 % est prélevée sur les imprimés importés^{16,17,18}.

Diverses incitations financières ont été mises en place pour soutenir l'édition de livres au Nigéria. Le Fonds pour le développement du livre, qui opère sous l'égide de l'agence gouvernementale du TETFund, et le programme Lagos State Government Grants financent des projets artistiques et littéraires, dont l'édition de livres. Le Fonds pour le développement du contenu local soutient la création de contenus locaux, dont les livres ; le Fonds pour le parrainage du secteur privé et les partenariats implique des organisations qui offrent un soutien financier à des projets d'édition de livres. Les éditeurs peuvent également demander une exonération des droits d'importation de livres^{19,20,21,22,23}.

Le gouvernement nigérian a mis en place diverses politiques et initiatives visant à promouvoir l'achat de livres et la lecture. On peut citer la Politique nationale d'achat et de distribution de livres (2023), qui vise à rendre les ouvrages accessibles et abordables, le Plan sectoriel de l'éducation (2018-2022), qui englobe des initiatives visant à renforcer l'alphabétisation et la culture de la lecture, la Stratégie nationale d'alphabétisation (2015), qui vise à réduire l'analphabétisme et à promouvoir la lecture, la Politique pour des contenus locaux, qui encourage les agences gouvernementales à donner la priorité au contenu local (dont les livres), mais aussi les initiatives du Conseil National des Arts et de la Culture (*the National Council for Arts and Culture* – NCAC), qui promeut les auteurs et éditeurs nigérians par le biais d'expositions et de festivals, ainsi que les initiatives des gouvernements des États permettant de promouvoir la lecture et l'achat de livres, par exemple dans les États de Lagos et de Rivers^{24,25}.

L'édition de livres au Nigéria fait l'objet d'investissements publics importants, soutenus par des organisations importantes. Le Fonds National pour les

Arts (*the National Endowment for the Arts* – NEA) accorde des subventions pour des projets littéraires et l'édition de livres. La Commission pour l'Éducation de Base Universelle (*the Universal Basic Education Commission* – UBEC) investit dans le matériel pédagogique, dont les livres. Le NERDC élabore et publie du matériel pédagogique. La Commission Nationale pour les Collèges (*The National Commission for Colleges of Education* – NCCE) d'enseignement soutient la publication d'ouvrages destinés à la formation des enseignants. Le Fonds de Développement des Technologies Pétrolières (*the Petroleum Technology Development Fund* – PTDF) encourage la publication d'ouvrages et la recherche dans les domaines liés au pétrole et au gaz²⁶.

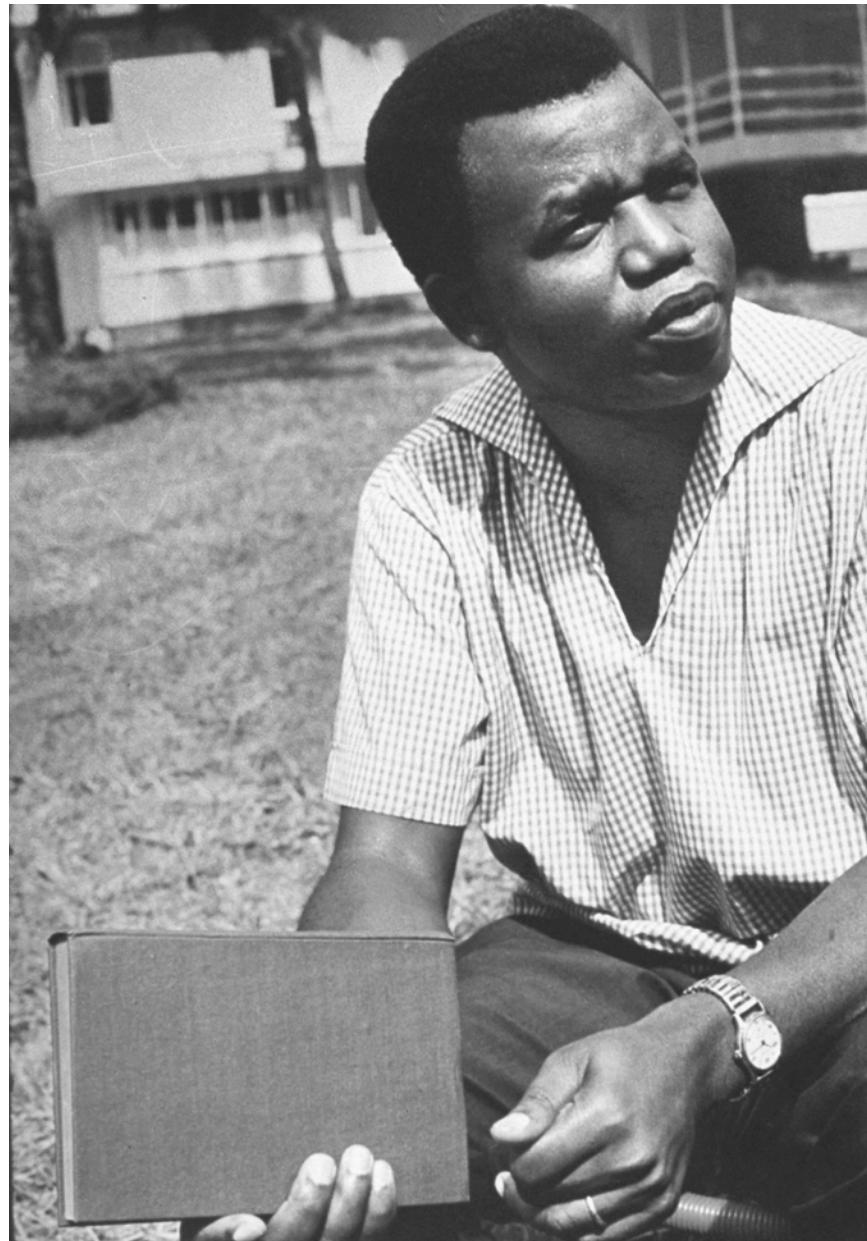
En ce qui concerne l'inclusion dans le développement de la politique de publication dans le pays, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que la Loi nigériane sur le droit d'auteur comprend des dispositions qui permettent la reproduction d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans des formats accessibles aux personnes en situation de handicap sans nécessiter l'autorisation du détenteur dudit droit d'auteur. Le Nigéria est signataire du traité de Marrakech qui vise à faciliter l'accès aux œuvres publiées pour les personnes aveugles, malvoyantes ou incapables de lire les imprimés, bien que la mise en œuvre nationale complète soit encore en cours dans le pays. Le NERDC est également impliqué dans diverses initiatives visant à développer et à distribuer du matériel éducatif dans des formats accessibles. La Bibliothèque Nationale du Nigéria (*the National Library of Nigeria* – NLN) dispose d'un nombre limité de documents dans des formats accessibles, et leur disponibilité varie d'une région à l'autre du pays. Le gouvernement nigérian dispose également d'une Politique d'éducation inclusive. Certaines mesures ont été prises pour encourager la publication de livres dans des formats accessibles, mais ces efforts n'en sont qu'à leurs débuts. Des politiques et ressources plus ciblées sont nécessaires pour soutenir pleinement cet aspect important de l'inclusion.

ÉDITION

La Bibliothèque Nationale du Nigéria est responsable des enregistrements ISBN. Traditionnellement, l'ISBN est déclaré après la publication. L'ISBN peut toutefois être déclaré avant la publication si les éditeurs pré-enregistrent leurs livres auprès de détaillants ou de bases de données en ligne, s'ils ont besoin de critiques anticipées ou d'activités promotionnelles nécessitant un ISBN, ou s'ils décident d'utiliser des services d'impression à la demande, qui peuvent nécessiter un ISBN avant l'impression.

Le nombre exact d'éditeurs de livres au Nigéria ne peut être déterminé, car ils ne sont pas tous enregistrés auprès de la Commission des Affaires Corporatives (*the Corporate Affairs Commission - CAC*) ou de l'Association des Éditeurs Nigérians (*the Nigerian Publishers Association - NPA*). Toutefois, le nombre d'éditeurs enregistrés au Nigéria en 2023 est de 290²⁷. En se basant sur les enregistrements ISBN en 2023, les dernières données faisant autorité sur le nombre total de livres publiés au Nigéria sont de 15 603²⁸. Il n'y a aucune donnée sur les titres publiés en fonction du format, de la catégorie et de la langue, ni sur les recettes générées par les ventes de livres, que ce soit au total ou par catégorie, y compris dans la réponse de l'autorité nationale à l'enquête. Le Rapport sur les marchés de l'édition 2024 suggère que les formats imprimés traditionnels cèdent progressivement la place aux e-books et aux publications en ligne²⁹.

Aujourd'hui, l'édition de livres scolaires au Nigéria implique des éditeurs locaux et internationaux, contrairement au passé, notamment de 1850 à 1930, période à laquelle les éditeurs internationaux dominaient le secteur³⁰. L'édition d'ouvrages scolaires est économiquement plus viable au Nigéria que d'autres types de livres en raison du nombre élevé d'écoles approuvées par le gouvernement dans le pays³¹. En 2022, le Nigéria comptait 144 042 écoles, ce qui le plaçait au premier rang en Afrique cette année-là³². On estime que le Nigéria dépense environ 75 millions USD pour l'achat



Chinua Achebe à Lagos, Nigéria. Domaine public

de manuels scolaires, selon la réponse à l'enquête de l'autorité nationale.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les maisons d'édition n'ont pas de postes spécifiquement réservés aux femmes ou à d'autres groupes de personnes prioritaires. Cependant, elles opèrent dans un environnement politique qui encourage l'inclusion et la représentation, ce qui permet à diverses voix de s'exprimer dans leurs processus. À titre d'exemple, le PDG de Pearl Publishers déclare que dans son entreprise, des femmes occupent les postes de directrice de la publication, de rédactrice en chef, de secrétaire et de typographe³³.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Au Nigéria, les livres sont distribués et vendus via divers canaux, tels que les points de vente physiques, dont : les librairies traditionnelles, les centres commerciaux et les étals de marché ; les ventes directes d'auteurs et d'éditeurs aux consommateurs lors d'événements et d'ateliers ; les plateformes numériques telles qu'Amazon, Jumia et Konga ; les salons du livre et festivals ; les écoles et établissements d'enseignement ; les boutiques de souvenirs et les librairies des aéroports³⁴.

L'autorité nationale place les librairies physiques au premier rang en termes d'importance relative des canaux de vente au Nigéria, suivies par les librairies en ligne. Notons également que le réseau de distribution et de vente de livres au Nigéria est confronté à des défis très importants, notamment une couverture limitée (en particulier dans les zones rurales), des systèmes de transport et de logistique médiocres qui entraînent des retards dans les livraisons de produits, des installations de stockage inadéquates, des coûts de distribution élevés dus à la hausse des prix du carburant, un accès limité aux données sur les tendances du marché, les ventes et le comportement des clients, ainsi que le piratage et les violations des droits d'auteur³⁵.

Au 8 octobre 2024, le Nigéria comptait 4 458 librairies physiques- une augmentation de 2,60 % par rapport à 2023. Parmi celles-ci, 4 421 sont exploitées par des propriétaires uniques, tandis que les 37 autres font partie de marques plus importantes³⁶. Nombre de ces librairies nigérianes sont également présentes en ligne via différentes plateformes. 48 ont un pseudo X (anciennement Twitter), 61 sont sur Instagram, 27 ont une chaîne YouTube, 67 une page Facebook, 17 un profil LinkedIn et 6 un compte TikTok. Environ 527 librairies disposent de leur propre site web, contrairement aux 3 931 restantes³⁷.

De nombreuses librairies physiques génèrent également des revenus en vendant d'autres matériels éducatifs et des articles de papeterie, ainsi qu'en fournissant divers services tels que reliure, impression, photocopie³⁸. Il n'y a aucune donnée disponible sur les exemplaires de livres vendus et les revenus générés en 2023. Le British Council a toutefois prévu en 2019 que les ventes de livres professionnels et éducatifs au Nigéria généreraient 34 millions USD en 2023, sur la base d'un taux de croissance annuel de 3,9 % entre 2018 et 2023^{39,40}.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 73 500 personnes employées dans le secteur en 2023.

Les salons du livre et les festivals littéraires sont quelques-uns des moyens utilisés par les éditeurs et auteurs pour promouvoir leurs produits et la culture littéraire au Nigéria. Le Festival Littéraire et Artistique d'Abuja accueille régulièrement 1 000 participants pendant cinq jours. Le Festival des Arts et du Livre d'Aké dure trois jours et accueille plus de 2 000 personnes. Parmi les autres festivals, citons le Festival International du Livre et des Arts de Hausa, le Festival du Livre et des Arts de Kaduna, le Festival du Livre et des Arts de Lagos et le Festival International de Poésie de Lagos. Le salon qui accueille le plus grand nombre de visiteurs (15 000) est le Salon International du Livre du Nigéria, qui dure trois jours⁴¹. Un autre festival du livre important est celui de Port Harcourt, dont les activités ont abouti à la désignation de la ville comme Capitale mondiale du livre de l'UNESCO en 2014. Le programme a donné naissance à 200 clubs de lecture dans les écoles, ainsi qu'à une bibliothèque de 350 places⁴². D'après les réponses de l'autorité nationale à l'enquête, seuls 6 salons du livre et festivals littéraires ont été organisés au Nigéria en 2023.

La recherche documentaire indique que le piratage a été l'un des plus grands défis de l'industrie du livre nigériane depuis sa création⁴³. Il s'agit d'une activité florissante dans le pays, car les lois sur les droits d'auteur ne sont pas appliquées. Les progrès technologiques ont également aidé les pirates dans la conduite de leurs activités⁴⁴.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le rapport *2024 World Culture Statistics* indique que le Nigéria est l'un des pays où la culture de la lecture est la plus faible au monde. Alors que la Commission nationale pour l'alphabétisation de masse, l'éducation des adultes et l'éducation non formelle estime que cette situation est due au taux élevé d'analphabétisme dans le pays (environ 38 %), les passionnés de lecture l'attribuent à un manque de volonté pur et simple de lire en raison des distractions technologiques. Ils affirment en outre que si une enquête

similaire devait être menée en 2024, elle constaterait probablement un nouveau déclin⁴⁵. Pour y remédier, la Bibliothèque Nationale du Nigéria a lancé une campagne de lecture en 2022 et a organisé des lectures publiques dans différentes régions du pays⁴⁶. L'Association de Lecture du Nigéria (*the Reading Association of Nigeria - RAN*) promeut cette activité et fait progresser l'alphabétisation en organisant des sessions de lectures et des concours dans les écoles publiques, ainsi qu'en créant des centres de lecture.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les livres imprimés restent le format préféré des Nigérians, suivis par les livres numériques et les livres audios. Cependant, aucune donnée n'est disponible sur le nombre moyen de livres lus par habitant au Nigéria. La même source indique que le nombre total de bibliothèques en activité au Nigéria en 2023 était de 316.

IMPORTATION/EXPORTATION

Alors que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que la Chine, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique, l'Inde et l'Allemagne sont les cinq premiers pays d'importation de livres, selon l'Association Internationale des Éditeurs, le Nigéria importe des livres du Royaume-Uni (58 %), de l'Inde (20 %), des États-Unis d'Amérique (11 %) et d'autres pays européens (11 %)⁴⁷.

Le Royaume-Uni entretient depuis longtemps de solides relations commerciales et d'investissement avec le Nigéria. En 2024, les deux pays ont signé le Partenariat Renforcé pour le Commerce et l'Investissement (*Enhanced Trade and Investment Partnership - ETIP*) afin de renforcer leurs relations commerciales déjà florissantes, évaluées à 7 milliards £ en 2023 (soit environ 8,8 milliards USD)⁴⁸. Alors que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que la valeur des importations s'élevait à 156,5 millions USD, selon la recherche documentaire, la valeur des livres importés par le Nigéria et des matériels connexes tels que les journaux et les images s'élevait à 116,84 millions USD en 2023⁴⁹.

Le Nigéria exporte des livres principalement vers les pays d'Afrique de l'Ouest, et parfois vers le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique⁵⁰. Selon les autorités nationales, les exportations de livres du pays sont évaluées à 39,8 millions USD.

FORMATION

Il existe peu de formations pour le secteur du livre et de l'édition au Nigéria. Pour les programmes d'enseignement supérieur, l'École Supérieure de Technologie de Yaba propose un diplôme national supérieur en technologie de l'impression. Cette discipline est également étudiée en tant que composante du cours sur la communication de masse à la National Open University. Davantage d'établissements d'enseignement supérieur le proposent pour les niveaux licence, master et doctorat. L'université d'Ibadan propose un master Édition et droits d'auteur par l'intermédiaire du Département des Bibliothèques et des Archives, ainsi qu'un master professionnel Arts de la communication avec une spécialisation Développement et édition de livres. L'université Babcock et l'université du Nigéria, Nsukka, sont d'autres établissements d'enseignement supérieur qui forment des professionnels dans le secteur du livre et de l'édition. Il existe également des dizaines de maisons d'édition au Nigéria qui proposent des programmes d'apprentissage informels dans le domaine de l'édition.

En outre, selon l'autorité nationale, le Fonds pour le Développement des Auteurs Africains (*African Writers Development Trust*) propose des formations visant à aider les auteurs et éditeurs africains à passer aux plateformes numériques. Elles incluent des cours sur l'édition numérique, y compris la création de livres numériques et d'audio books. Le BodeX Social Media Hangout propose une formation sur le marketing numérique et l'e-commerce, qui sont essentiels pour la promotion et la vente de livres et de contenus numériques. De nombreuses universités nigérianes commencent à intégrer des cours de publication numérique dans leur programme, en particulier dans les départements de communication

de masse et de bibliothéconomie. Des conférences et des ateliers sont organisés occasionnellement par l'Union des éditeurs nigérians sur les défis et les opportunités de l'édition numérique.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le Nigéria compte un certain nombre d'organisations représentatives des professionnels du livre et de l'édition. On peut citer l'Associations des Éditeurs Nigérians (*the Nigerian Publishers Association* - NPA), l'organisation mère des éditeurs créée en 1965 qui promeut les intérêts de l'industrie de l'édition et finance des projets littéraires, le Fonds Nigérian pour les Salons du Livre (*the Nigerian Book Fair Trust* - NBFT), qui organise chaque année le Salon Nigérian du Livre pour promouvoir les livres, la lecture et l'édition, l'Association des Libraires du Nigéria (*Booksellers Association of Nigeria* - BAN), qui représente les fabricants de livres, les imprimeurs et les relieurs, et se concentre sur les aspects de production de l'édition de livres, l'Association des Écrivains Nigérians (*the Nigerian Writers Association* - NWA), qui représente les écrivains, les auteurs et les esprits créatifs pour défendre leurs droits et intérêts, l'Association des Auteurs Nigérians (*the Association of Nigerian Authors* - ANA), qui promeut la littérature nigériane, soutient les auteurs et organise des événements littéraires, la Guilde des Éditeurs Nigérians (*Nigerian Guild of Editors* - NGE), qui représente les éditeurs, relecteurs et autres professionnels de l'édition, la Société Nigériane des Designers de Livre (*Society of Book Designers Nigeria* - SBDN), qui promeut la conception de livres, l'illustration et les arts visuels dans l'édition, l'Association des Librairies Nigériennes (*Nigerian Library Association* - NLA), qui représente les bibliothécaires, les bibliothèques et les professionnels de l'information, et qui défend l'accès à l'information et au matériel de lecture, le Réseau des Éditeurs Africains (APNET), section Nigéria (filiale de l'APNET internationale), qui promeut l'édition, les livres et la lecture en Afrique, et l'Association Internationale

des Éditeurs (IPA), section Nigéria, qui défend les droits des éditeurs, la liberté de publication et la protection des droits d'auteur.

Il n'y a aucune donnée officielle sur le degré d'intégration de ces organisations dans l'élaboration et le suivi des politiques et mesures relatives au secteur du livre et de l'édition. Toutefois, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le Conseil National de Recherche et de Développement en Éducation (responsable de l'élaboration des programmes d'enseignement au Nigéria) permet aux parties prenantes de participer à l'élaboration et à la révision des programmes, et que le ministère fédéral de l'Éducation offre une plateforme aux parties prenantes, y compris les citoyens et les éditeurs, afin qu'ils puissent participer au dialogue politique et défendre leurs intérêts.

NOTES

1. J. E. Nwogu, Taiwo A. Akinde, « Author, Publisher, and Bookseller: A Tripartite Synergy in African Publishing », *Continental Journal of Information Technology* 1 (2007), p 25-34. <https://typeset.io/pdf/author-publisher-and-bookseller-a-tripartite-synergy-in-2jwy2nforj.pdf>. Consulté le 6 février 2025
2. Emmanuel N. Obiechina, 1972, *Onitsha market literature*, Londres: Heinemann ; New York: Africana publishing corporation.
3. « Developing Nigeria's Book Publishing Industry ». <https://blueprint.ng/developing-nigerias-book-publishing-industry/>.
4. C. Ike, 2004, « Book publishing in Nigeria », Sabre Fondation, www.sabre-org/publications/publishing-in-nigeria.
5. David Pilling, « Nigeria's Literary Boom: How the Country Became a Global Storytelling Powerhouse », *Financial Times*, 16 septembre 2016. <https://www.ft.com/content/8cebd6d6-79b4-11e6-97ae-647294649b28>. Consulté le 6 février 2025.
6. Frankie Edozien, 'How a Boutique Nigerian Book Publisher Is Breaking into the US Market', *Quartz*, 12 mai 2017. Consulté le 6 février 2025. <https://qz.com/africa/982069/how-a-boutique-nigerian-book-publisher-is-breaking-into-the-us-market>.
7. « A Detailed Guide on the Nigerian Publishing Industry: Introduction to the Nigerian Publishing Industry ». <https://professions.ng/Nigerian-publishing-industry/>.
8. Yvonne Orji, « Authors from the Diaspora: A Reading List ». <https://centreforfiction.org/books-recs/authors-from-the-diaspora-a-reading-list>.
9. Nigerian Educational Research and Development Council (NERDC), [https://www.nerdc.gov.ng/content_manager/contact_us.html/](https://www.nerdc.gov.ng/content_manager/contact_us.html).
10. Companies and Allied Matters Act, 2020. <https://pwnigeria.typepad.com/files/cama-2020/>.
11. Commission nigériane des droits d'auteur. <http://www.eregistrationcopyright.gov.ng/ncc/copyrights>.
12. Fonds fiduciaire pour l'éducation tertiaire. <https://tetfund.gov.ng/wp-content/uploads/2020/10/TETFUND-Corrected-June-25/>.
13. B. D. Oladokun, E. O. Ndubuisi-Okoh, C. Okoche, 2024, « Publishing and Copyright Laws in Nigeria: A Critical Review », *Journal of Information and Knowledge*, vol. 61(2), p. 63-69.
14. F. A. Adesanoye, A. Ojeniyi (dir.), 2005, *Issues in Book Publishing in Nigeria: Essays in Honour of Aigboje Higo at 70*, NEBN Publishers.
15. National Open University of Nigeria, 2013, MAC 423 : « Book Publishing and the Law ». Nou.edu.ng.
16. Loi sur la taxe sur la valeur ajoutée 1993 n° 102, 1993 : www.icnl.org.
17. « Nigeria – Corporate Taxes on Corporate Income ». taxsummaries.pwc.com/Nigeria/corporate/taxes-on-corporate-income.
18. « Guidelines – Nigeria Customs Service ». Customs.gov.ng.
19. Loi sur le Fonds national pour les arts. <https://placng.org/laws/nigeria/print.php?sn=298>.
20. Lagos Cares: The Nigeria COVID-19 Action Recovery and Economic Stimulus (CARES) Program. <https://lsetf.ng/content/lagos-cares>.
21. Fonds pour le développement du contenu nigérian. <https://ncdmgb.gov.ng/frequently-asked-questions/ncdf-frequently-ask-questions/>.
22. « Private Sector Partnerships ». <https://www.sdfund.org/private-sector-partnerships>.
23. Certification d'exonération des droits d'importation. <https://nigeriatradeportal.fmiti.gov.ng/procedure/625?l=en&includeSearch=true>.
24. Report of the Panel on National Book Policy for Nigeria. https://books.google.com.ng/books/about/Report_of_the_Panel_on_National_Book_Pol.html?id=aJ3OIUlm6iwC&redir_esc=y.
25. D. I. Akabo, 1992, « The Effect of government policies on the acquisition of library resources in Nigeria », *Library Acquisitions: Practice and Theory* 16 (3), p. 313-320. [https://doi.org/10.1016/0364-6408\(92\)90048-w](https://doi.org/10.1016/0364-6408(92)90048-w).
26. L. A Ihebuzo, N. A. Ihebuzo, « The Political Economy of the Publishing Industry in Nigeria », *Scientific Research*, vol. 3, n° 6, 2016.
27. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2023, *The global publishing industry in 2022*, OMPI : <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-1064-2023-2-en-the-global-publishing-industry-in-2022.pdf>.
28. Rapport annuel 2023 du Département des normes et programmes internationaux de la Bibliothèque nationale du Nigeria.
29. *Publishing Market Report*. <https://www.reportlinker.com/market-report/Publishing/6134/Publishing/>.
30. NOUN, 2021. LIS 413 : « Publishing and Book Trade ».
31. A. Abodunrin, 14 mai 2023, « Hope rises for publishing with proposed National Book Policy », *Tribune Online*. <https://tribuneonlineng.com/hope-rises-for-publishing-with-proposed-national-book-policy/>.
32. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2023, *The global publishing industry in 2022*, OMPI. <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-1064-2023-2-en-the-global-publishing-industry-in-2022.pdf>.
33. PDG de Pearl Publishers, entretien mené par Omeh Ngwoke le 23 août 2024.
34. « A Detailed Guide on the Nigerian Publishing Industry: Introduction to the Nigerian Publishing Industry ». <https://professions.ng/Nigerian-publishing-industry/>.
35. British Council, (2024). « Publishing Futures: A study of the publishing landscapes in Ghana, Kenya, Nigeria, South Africa, Uganda and Zimbabwe ». www.britishcouncil.org/research-insight.
36. Rentech Digital. 'List of Book Stores.' <https://rentechdigital.com/smartscraper/business-report-details/list-ofbookstores>.
37. Ibid.
38. « Developing Nigeria's Book Publishing Industry » : <https://blueprint.ng/developing-nigerias-book-publishing-industry/>.
39. British Council, 2024, « Publishing Futures: A study of the publishing landscapes in Ghana, Kenya, Nigeria, South Africa, Uganda and Zimbabwe ». www.britishcouncil.org/research-insight.
40. PwC, 2019, *Insights from the Entertainment & Media Outlook: 2019-2023 An African perspective*. https://africa.mediaoutlook.pwc.com/dist/assets/pdf/AEMO_entertainment_and_media_2019_final.pdf.
41. British Council, 2024, « Publishing Futures: A study of the publishing landscapes in Ghana, Kenya, Nigeria, South Africa, Uganda and Zimbabwe ». www.britishcouncil.org/research-insight.
42. O. Uhakeme, 1^{er} mai 2024, « Rainbow Book Club hits double », *The Nation*. <https://thenationonlineng.net/rainbow-bookclub-hits-double/>.
43. A Detailed Guide on the Nigerian Publishing Industry : <https://professions.ng/nigerian-publishing-industry/>.
44. British Council, (2024). « Publishing Futures: A study of the publishing landscapes in Ghana, Kenya, Nigeria, South Africa, Uganda and Zimbabwe ». www.britishcouncil.org/research-insight.
45. News Agency of Nigeria. 2024. 'Nigeria is among countries with the lowest reading cultures in the world.' <https://www.pulse.ng/articles/news/local/nigerias-reading-culture-is-one-of-the-worlds-lowest-2024072701541429637>.
46. National Library of Nigeria. 'Readership Promotion Campaign 2022.' <https://nigeriarepository.lnl.gov.ng/items/d502c8d-8e7b-4b48-8e99-5a97916400b>.
47. Union internationale des éditeurs, 2024, *International publishing data 2023*, Union internationale des éditeurs. <https://internationalpublishers.org/international-publishing-data-2023/>.
48. Département des affaires et du commerce 2023. <https://www.gov.uk/world/organisations/department-for-business-and-trade-nigeria>.
49. Banque mondiale, World Integrated Trade Solution, « Nigeria Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter » (HS 490199), 2018. Consulté le 24 février 2025.
50. Association internationale des éditeurs. (2024) *International publishing data 2023*. Association internationale des éditeurs.

UGANDA

	Population 48,7 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 81 %
	PIB par habitant 1 002 USD (2023)
	Population urbaine 27 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 70 %
	Usagers Internet (2021) 10 %

Source : Banque mondiale.

Secteur du livre Données estimées 2023

Maisons d'édition	34
Titres édités	1 523 (2022)
Librairie	352
Bibliothèques publiques	198
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 246 000
Emplois	30 352

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Après l'indépendance de l'Ouganda en 1962, Government Printer est devenue une société d'État relevant du Bureau du Président, chargée de fournir des services d'impression et de publication aux ministères et départements gouvernementaux. En 1992, la Société d'Impression et de Publication de l'Ouganda (*Uganda Printing and Publishing Corporation* - UPPC) a été promulguée en tant que loi élargissant le mandat de Government Printer à l'édition de livres, de brochures et d'autres publications promouvant la culture, le bien-être et l'unité de l'Ouganda, ainsi qu'à l'impression de manuels, cahiers d'exercices et autres matériels de lecture.

En 1965, l'Institut est-africain des affaires sociales et culturelles a cofondé la Maison d'édition Est-Africaine (East African Publishing House - EAPH), en faisant la première maison d'édition indépendante entièrement détenue et gérée en Afrique de l'Est. En 1966, l'EAPH a publié l'œuvre pionnière d'Okot p'Bitek, *Song of Lawino*, un poème narratif écrit en acholi. La poésie et les essais de P'Bitek restent très influents dans la littérature africaine. Une autre écrivaine ougandaise de premier plan, Barbara Kimenyé, est notamment connue pour ses livres pour enfants, sa série *Moses* étant devenue très populaire dans toute l'Afrique de l'Est. Elle est l'une des rares écrivaines africaines du milieu du XX^e siècle à s'être consacrée à la littérature jeunesse, contribuant ainsi au développement de l'alphabétisation en Ouganda et dans l'ensemble de la région. La série a été publiée par la multinationale Oxford University Press.

Après la prise du pouvoir par le Mouvement de résistance nationale en 1986, les efforts de reconstruction de la nation ont donné la priorité à la production de contenus locaux, notamment dans le domaine de l'éducation, alimentant ainsi la demande de manuels et de littérature ougandais. En outre, la libéralisation économique a ouvert le secteur de

l'édition à des acteurs privés, tels que Fountain Publishers, maison d'édition (fondée en 1988) qui se spécialise dans les manuels scolaires et la littérature jeunesse. En élargissant l'accès à l'éducation, l'introduction de l'enseignement primaire universel en Ouganda en 1997 a encore accru la demande de manuels.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Éducation et des Sports est responsable de l'élaboration des politiques relatives à la production et à la distribution des manuels scolaires, ce qui inclut leur évaluation et approbation. Les Services de la Bibliothèque Nationale de l'Ouganda (*the Uganda National Library Services* - UNLS) sont chargés de promouvoir la lecture et l'alphabétisation, et d'assurer l'accès aux livres dans tout le pays. Endossant également le rôle d'agence nationale de l'ISBN, les UNLS sont chargés de délivrer des ISBN aux éditeurs et de gérer et maintenir les registres d'ISBN. Le Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda supervise l'enregistrement et l'application des droits d'auteur, des marques et des droits de propriété intellectuelle. Ses missions incluent la délivrance de permis et la lutte contre le piratage.

L'industrie ougandaise du livre et de l'édition est régie par un cadre juridique et réglementaire visant à protéger les droits de propriété intellectuelle, à promouvoir la littérature locale et à garantir des normes éthiques dans les activités d'édition. La Loi de 2006 sur le droit d'auteur et les droits connexes est le fondement de la protection du droit d'auteur en Ouganda. Elle prévoit des droits complets pour les auteurs, les éditeurs et les créateurs d'œuvres littéraires. Bien que principalement axée sur les télécommunications, la Loi ougandaise de 2013 sur les communications régit également l'édition numérique en établissant des réglementations pour le contenu électronique, garantissant ainsi la conformité avec les normes nationales pour les publications en ligne.

La Loi de 2021 (amendée) sur le Centre National de Développement des Programmes d'Enseignement (*National Curriculum Development Centre* – NCDC) a créé ledit centre, qui est chargé de superviser la production par les éditeurs de matériel lié aux programmes scolaires destiné aux écoles et aux établissements d'enseignement supérieur, et d'évaluer ce matériel.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

L'introduction par le gouvernement ougandais d'une procédure d'appel d'offres transparente en 2000 a permis de réduire les coûts unitaires des manuels pour le primaire de 58 %, passant de 3,67 USD par exemplaire en 1998 à 1,53 USD par exemplaire en 2002¹. La Politique de développement de la petite enfance (2016) prévoit d'améliorer l'accès des enfants à des services d'éducation et d'accueil de la petite enfance équitables, de qualité, inclusifs et durables en mettant, entre autres, en œuvre une stratégie de développement de matériel d'apprentissage et d'autres éléments dans les communautés disposant de peu de ressources². La Politique sur le genre dans l'éducation (2009) a fourni des stratégies visant à intégrer les problématiques du genre dans la révision des guides de l'enseignant et des manuels pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Elle fournit également des directives pour la sensibilisation à la question du genre et pour la formation des rédacteurs, des évaluateurs et des modérateurs de matériel pédagogique aux niveaux primaire et secondaire³.

L'Ouganda ne propose pas d'exonération fiscale spécifique ou de taux réduit pour les livres commerciaux et le matériel d'édition, bien que l'autorité nationale indique dans sa réponse à l'enquête que les documents imprimés peuvent être exonérés au cas par cas. Le taux de TVA standard de 18 % s'applique aux ouvrages imprimés. Cependant, selon la réponse de l'autorité nationale

à l'enquête, le matériel éducatif (ex. : manuels scolaires) est détaxé pour la TVA.

À l'heure actuelle, il n'existe aucune incitation financière significative ni de mécanisme de financement soutenu par le gouvernement spécifiquement destiné au secteur de l'édition de livres. Néanmoins, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation et des Sports, achète des manuels et du matériel pédagogique aux éditeurs pour les écoles publiques. Il lance aussi des appels d'offres pour l'achat de manuels approuvés dans le cadre de l'élaboration des programmes d'enseignement nationaux.

ÉDITION

L'industrie de l'édition en Ouganda est en plein essor, largement stimulée par l'édition éducative et les politiques gouvernementales soutenant l'enseignement primaire universel. Le rapport *Global Publishing Industry Report for 2022*, publié par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en 2023, indique qu'un total de 1523 titres ont été déposés auprès de la Bibliothèque nationale de l'Ouganda, l'Agence ISBN, cette année-là. Ce nombre ne couvre pas les formats numériques ou autres que l'imprimé⁴. Aucune donnée n'est disponible quant au nombre de titres ou d'exemplaires publiés par an, que ce soit par format (imprimé, numérique, etc.) ou par catégorie (commerce, éducation, etc.).

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il y avait 34 éditeurs en activité en Ouganda en 2023. Les principaux sont : Fountain Publishers (susmentionnée), l'une des maisons d'édition les plus importantes en Ouganda, MK Publishers, qui produit des manuels scolaires et a une présence significative tant en Ouganda que dans d'autres pays d'Afrique de l'Est, et Baroque Publishers, qui se spécialise dans l'édition éducative avec un accent sur les sciences, les humanités et les sciences sociales.

Ces dernières années, le secteur a connu une hausse de l'édition numérique⁵, stimulée par la pénétration accrue

d'Internet et l'utilisation croissante des téléphones portables⁶ qui ont ouvert de nouvelles voies pour la distribution et l'accès aux livres. Le livre numérique est le deuxième format de lecture le plus populaire en Ouganda, le livre imprimé étant le format préféré⁷. Le marché de l'e-book en Ouganda devrait générer un revenu de 3,94 millions USD d'ici 2024, ce qui représente une croissance significative du marché. Les revenus devraient continuer à augmenter à un taux de croissance annuel de 6,51 % (taux de croissance annuel composé pour 2024-2027), pour atteindre un volume de marché projeté de 4,76 millions USD d'ici 2027⁸.

Le piratage des livres est un problème important en Ouganda, qui coûte aux éditeurs environ 3 millions USD par an⁹. Il sape les revenus des éditeurs, décourage l'investissement dans de nouveaux titres et réduit la qualité du matériel éducatif. La photocopie non autorisée de manuels est également courante dans les écoles et les universités en raison du prix élevé des manuels et de la disponibilité limitée des copies légitimes¹⁰.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La plupart des livres sont distribués par des distributeurs indépendants et à petite échelle, des librairies ou les éditeurs eux-mêmes. Il n'existe pas de réseau de distribution de livres central ou très développé à l'échelle nationale, ce qui est souvent source d'inefficacité, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux livres est limité.

L'infrastructure de distribution se caractérise par des coûts de transport élevés, une portée limitée au-delà des grandes zones urbaines et diverses contraintes logistiques. Cela affecte la disponibilité des livres, notamment en dehors de Kampala, la capitale de l'Ouganda¹¹.

Les librairies physiques sont le principal canal de vente des livres. Selon l'autorité nationale, les 352 librairies en Ouganda sont concentrées principalement dans les centres urbains.

Des librairies de renom telles que Uganda Bookshop (fondée en 1927), Aristoc Booklex (1991), Mukono Bookshop (1997) et St. Paul's Bookshop (1964) ont joué un rôle majeur dans la distribution des livres en Ouganda au fil des décennies. Ces librairies vendent principalement du matériel éducatif (manuels scolaires), des livres religieux et des ouvrages généraux de fiction et de non-fiction.

Le paysage de la distribution de livres en ligne en Ouganda comprend plusieurs plateformes d'e-commerce qui s'adressent principalement au marché local et à celui de l'Afrique de l'Est. Les principales librairies en ligne sont Bitabo, God's Mercy Bookshop (2013), Mahiri Books et Cemo Publishers. Elles ne se spécialisent pas dans des catégories spécifiques, proposant plutôt une sélection variée de matériel éducatif, littérature africaine et ouvrages spécialisés provenant d'éditeurs locaux et internationaux. Outre ces plateformes, les éditeurs locaux tels que Fountain Publishers et MK Publishers se sont également lancés dans la vente en ligne par l'intermédiaire de leurs propres sites. Les données relatives à la part de marché ne sont pas disponibles.

Selon l'autorité nationale, le nombre total d'emplois dans le secteur du livre et de l'édition en Ouganda était de 30 352 en 2023. Les femmes représentaient 36 % de la main-d'œuvre, soit 11 050 employées.

Le paysage littéraire ougandais est enrichi par plusieurs festivals et événements majeurs qui jouent un rôle central dans la promotion de la littérature locale et africaine. Le festival Writivism, créé en 2012, qui se tient chaque année à Kampala, est l'un des événements littéraires les plus importants en Ouganda. Organisé par le Centre pour l'Excellence Culturelle Africaine (*Centre for African Cultural Excellence* – CACE), il est axé sur la promotion de la littérature africaine, en particulier celle des écrivains émergents. De plus, il inclut le prix de la nouvelle Writivism, qui jouit d'une grande renommée dans la communauté littéraire africaine.

Organisé par l'Association des Éditeurs Ougandais depuis 1993, le Salon



© Zeal Creatives / Pexels.com

international du livre de Kampala est un événement annuel qui rassemble éditeurs, auteurs, libraires et lecteurs. Il propose généralement des expositions d'éditeurs locaux et internationaux, des lancements de livres et des discussions sur divers sujets liés à l'édition et à la littérature. Le festival de poésie Babishai Niwe, créé en 2008, se concentre sur la poésie en Ouganda et dans toute l'Afrique. L'événement comprend des lectures de poèmes, des ateliers et des spectacles. La Conférence internationale biennale des écrivains ougandais, créée en 2013, est organisée par le Fonds pour les écrivains africains. Elle rassemble des auteurs ougandais, africains et de la diaspora. Elle propose des ateliers, des tables rondes et des possibilités de mise en réseau pour les écrivains, les éditeurs et les professionnels de la littérature.

La scène littéraire ougandaise est enrichie par plusieurs prix prestigieux qui mettent en valeur la culture littéraire dynamique du pays. Les prix littéraires Writivism, organisés par le CACE soutiennent les écrivains africains émergents par le biais de concours et de mentorat. Le prix de poésie Babishai Niwe, géré par la Babishai Niwe Poetry Foundation, célèbre

la poésie africaine et offre aux poètes une plateforme où leur travail peut être reconnu.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Une étude réalisée en 2023 sur les habitudes de lecture des étudiants du district de Tororo a conclu que ces derniers lisaient principalement en période d'examen, que les manuels étaient les sources d'information les plus lues et que les étudiants avaient une nette préférence pour les documents imprimés¹². Le taux d'alphabétisation élevé de 84 % dans la population jeune¹³ en Ouganda offre un marché croissant pour la littérature éducative et générale, ainsi que pour la lecture sur format numérique chez les jeunes.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il y avait 198 bibliothèques publiques en 2023. Des recherches documentaires ont révélé qu'il y avait 231 bibliothèques en 2021, dont 45 bibliothèques publiques et 132 bibliothèques communautaires¹⁴.

Les écoles et les universités, qui sont de grands consommateurs de livres (notamment de manuels scolaires), disposent pour la plupart de leurs propres bibliothèques. La grande majorité des bibliothèques publiques et communautaires sont situées dans les grandes zones urbaines telles que Kampala, Jinja et Gulu.

Plusieurs organisations et initiatives se consacrent à la promotion des habitudes de lecture et encouragent les lectures publiques dans tout le pays. Le Fonds national de l'Ouganda pour le livre, créé en 1997, joue un rôle central en organisant des événements autour du livre, des concours de lecture et d'autres programmes visant à renforcer l'alphabétisation et à développer une culture de la lecture. Autre acteur clé : les UNLS, chargés du développement des bibliothèques et de la création d'espaces de lecture dans les zones urbaines et rurales. Les UNLS encouragent la lecture publique par des campagnes et des bibliothèques mobiles, étendant la portée des livres aux communautés mal desservies.

L'Association de l'Ouganda pour la lecture, créée en 1998, soutient l'alphabétisation en organisant des collectes de livres, des sessions de formation des enseignants et des campagnes de lecture. Elle travaille en étroite collaboration avec les écoles et les communautés pour améliorer les compétences en lecture et promouvoir une culture de la lecture. En outre, l'Association des Bibliothèques Communautaire de l'Ouganda (*the Uganda Community Libraries Association* – UgCLA) soutient ses représentants dans tout le pays. Ces bibliothèques proposent du matériel de lecture gratuit et organisent des événements de lecture, ce qui permet aux habitants des zones rurales d'acquérir et de conserver plus facilement des habitudes de lecture.

IMPORTATION/EXPORTATION

En 2023, les exportations ougandaises de livres, brochures, dépliants et produits similaires imprimés s'élevaient à 213 245 USD. Les Etats Unis d'Amérique était la principale destination de ces exportations, représentant 39 % (83 196 USD) du total. Les autres destinations sont la République Démocratique du Congo avec 38 761 USD, le Kenya avec 31 589 USD, l'Inde avec 20 968 USD and le Rwanda avec 12 688 USD, entre autres.

Sur le plan des importations, les livres, brochures et produits similaires imprimés importés en Ouganda s'élevaient à 17,4 millions USD. L'Inde et le Royaume-Uni étaient les principaux fournisseurs, chacun représentant 51 % (8,9 millions USD) et 16 % (2,8 millions USD). Les autres partenaires importants sont le Kenya avec 1,7 million USD, l'Afrique du Sud avec 1,1 million USD et les États-Unis d'Amérique avec 963 151 USD¹⁵.

FORMATION

L'Association des Écrivaines d'Ouganda (*Uganda Women Writers Association* – FEMRITE) organise régulièrement des ateliers d'écriture, propose des formations et offre des opportunités de mentorat afin d'améliorer les compétences des écrivaines en Ouganda et en Afrique de l'Est. Le Fonds pour les Écrivains Africains (*the African Writers Trust* – AWT), qui relie les écrivains de la diaspora africaine à ceux du continent, a facilité l'organisation d'ateliers et d'initiatives de renforcement des capacités qui soutiennent indirectement le secteur de l'édition. Les programmes du Fonds sont souvent soutenus par des fonds de la diaspora et des subventions internationales, contribuant ainsi au développement d'une production littéraire qui alimente l'industrie de l'édition.

Fondée par l'autrice ougandaise Jackee Budesta Batanda, la marque Successspark encourage la création littéraire et l'édition par le biais d'ateliers, de master classes, de programmes de mentorat et d'autres initiatives visant à cultiver les talents littéraires locaux.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Éditeurs Ougandais (*the Uganda Publishers Association* – UPA), fondée en 1997, est l'association professionnelle des éditeurs du pays. Elle organise des activités de formation portant sur divers aspects de l'édition et se déroulant dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de conférences.

L'Association Ougandaise des Auteurs de Manuels Scolaires et des Auteurs de Non-Fiction (*the Uganda Textbook Academic and Non-Fiction Authors Association* – UTANA), d'ouvrages académiques et de non-fiction a été créée en 2013 pour améliorer le profil, le statut et les droits des auteurs universitaires et d' ouvrages sans caractère fictionnel dans le pays. Elle organise des formations pour ses membres sur l'écriture, le commerce de la paternité et le droit d'auteur. Elle dispose d'un service d'investissement qui aide les écrivains à améliorer leurs moyens de subsistance. Appelé Club d'Investissement pour les Auteurs et Écrivains (*Writers-Authors Investment Club*), ce service soutient ses membres en mettant à leur disposition des prêts, en finançant l'élaboration de manuscrits et en parrainant la participation à des événements de formation. Cet appui est rendu possible grâce à la collaboration avec le gouvernement, aux contributions des partenaires de développement et aux cotisations et contributions des membres.

L'Association des Bibliothèques Communautaires d'Ouganda (*the Uganda Community Libraries Association* – UgCLA), enregistrée en tant qu'ONG en 2007, sert de réseau pour les bibliothèques communautaires à travers le pays. Avec une centaine de bibliothèques membres, dont plus de 20 créées grâce aux initiatives de l'Association, l'Association joue un rôle essentiel dans la promotion de l'alphabétisation et de l'accès à l'information.

Elle organise des conférences et des ateliers pour soutenir le développement professionnel des bibliothécaires, obtient et distribue des subventions de donateurs (dont beaucoup sont internationaux) et facilite le placement de bénévoles dans ses bibliothèques membres, améliorant ainsi leur capacité opérationnelle.

L'Association des Bibliothèques et de l'Information de l'Ouganda est l'organisation faîtière des professionnels des bibliothèques et des sciences de l'information dans le pays. Créeée en 1972, elle prend part à l'élaboration des politiques relatives aux services de bibliothèque et d'information dans le pays.

NOTES

1. Autorité nationale de planification. 2018. *Comprehensive Evaluation of the Universal Primary Education Policy*, p. iii.
2. *National Integrated Early Childhood Policy*, Uganda Ministry of Health, consulté le 13 avril 2025, <https://library.health.go.ug/sites/default/files/resources/National%20Integrated%20early%20childhood%20policy.pdf>.
3. Uganda Ministry of Education and Sports, *Position Paper for Gender in Education: Proposed Gender Actions for Mainstreaming Gender in Education 2012/2013*, 19th Education Sector Review Workshop, October 24-26, 2012, <https://www.education.go.ug/wp-content/uploads/2019/07/POSITIONPAPERformainstreaminggenderineducation.pdf>.
4. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). 2022. *The Global Publishing Industry in 2022*. Genève : OMPI.
5. Fondation du Commonwealth, 20/03/2015. « Dilman Dila on digital publishing in Uganda » : <https://commonwealthfoundation.com/digital-publishing-uganda/>. Consulté le 12 mars 2025.
6. DataReportal. « Digital 2024: Uganda » : <https://datareportal.com/reports/digital-2024-uganda/>. Consulté le 12 mars 2025.
7. Ibid.
8. Statista : <https://www.statista.com/outlook/dmo/digital-media/epublishing/ebooks/uganda/>. Consulté le 12 mars 2025.
9. Communiqué de presse de l'Association des Éditeurs Ougandais.
10. Magara, E. 2016. « Copyright infringement for academic authorship in Uganda: Implications on exemptions of fair use for educational purposes in universities », *Universal Journal of Management* 4 (10), p. 535-549 : DOI:10.13189/ujm.2016.041003. Consulté le 12 mars 2025.
11. Musinguzi, B. 2024. « Kyomuhendo: Why our book industry is ailing », entretien avec une romancière de premier plan, Goretti Kyomuhendo, pour le *Daily Monitor*.
12. Susan Nattembo, Joyce Bukiwa, « Reading habits of students in the digital era: A case of Uganda College of Commerce, Tororo », 2023. *Library Philosophy and Practice* (revue numérique), 7980 : <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/7980>. Consulté le 12 mars 2025.
13. fhi360, Centre de données et de politiques éducatives. 2018. « National Education Profile: Uganda ».
14. IFLA, Library Map of the World : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/uganda.pdf>. Consulté le 12 mars 2025.
15. Nations Unies. UN Comtrade Database: Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199), 2023. Consulté en avril 2025

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

	Population 5,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2020) 37 %
	PIB par habitant 496 USD (2023)
	Population urbaine 44 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 34 %
	Usagers Internet (2021) 11 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	3
Titres édités	34
Librairie	0
Bibliothèques publiques	5
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 1 million
Emplois	200

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

L'écrivain Pierre Makombo Banboté fait partie des pionniers de la littérature en République centrafricaine avec son livre intitulé *La Poésie est dans L'histoire*, publié en 1962. Dans les années 1990, trois écrivains centrafricains voient leurs ouvrages insérés dans les programmes scolaires, à savoir : Étienne Goyémidé, avec son livre intitulé *Le dernier survivant de la caravane*, et Pierre Sammy-Mackmoy, avec son livre intitulé *L'odyssée de Mongou*. Le troisième, Bertrand Ndokobanda, a contribué à la rédaction de plusieurs ouvrages didactiques pour les programmes scolaires, avec *Édicef*. Depuis 2015, le bédéiste Didier Kassaï, avec sa bande dessinée *Tempête sur Bangui*, s'est illustré comme une référence pour les passionnés de la lecture à Bangui.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le secteur du livre est coordonné par le ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme à travers la Direction de l'action culturelle et de la lecture publique, la Bibliothèque nationale et le Centre national de la lecture publique et d'animation culturelle. L'institution responsable de l'évaluation et de l'approbation des livres éducatifs et scolaires est l'Institut National de Recherche et d'Animation Pédagogique (INRAP). Les principales dispositions réglementaires ou légales applicables au secteur du livre et de l'édition sont la Loi 20.020 portant sur le droit d'auteur et les droits voisins, adoptée en 2020, et le Décret 17.314 portant création, organisation et fonctionnement du Centre National de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CENALEPAC).

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, sont admis en franchise des droits et taxes à l'importation et à l'exportation les livres, documents, publications et microfilms imprimés, destinés aux institutions culturelles publiques. L'autorité nationale n'a

pas fourni de données concernant les incitations financières ou un mécanisme de financement, de subvention publique ou encore d'investissement public en soutien au secteur du livre et de l'édition. Toutefois, les rapports d'activité des Éditions Oubangui au sein de l'Alliance française de Bangui¹ démontrent la présence d'un appui technique permettant la réalisation d'activités littéraires, et même la vente de livres durant le marché de Noël organisé par l'Alliance française de Bangui tous les mois de décembre de chaque année. À côté de cet appui de l'Alliance française de Bangui, on peut aussi préciser l'appui ponctuel du gouvernement dans l'organisation de certaines activités ou la participation des écrivains aux activités internationales, comme par exemple la célébration du centenaire du livre de Batouala en 2021 par l'Association des écrivains centrafricains.

Concernant la politique gouvernementale pour l'achat de livres, y compris les livres scolaires, l'autorité nationale n'a pas fourni de données dans sa réponse à l'enquête. Toutefois, il faut noter que le gouvernement détient le monopole sur la conception, l'approbation, la reproduction et la diffusion des livres scolaires à travers l'INRAP. Les livres scolaires sont subventionnés et exclus de la vente. En 2021, un peu plus de 6 millions d'euros avaient été alloués par le gouvernement aux maisons d'édition Hachette Livre international ainsi qu'à d'autres pour la production des manuels de français, de physique et de mathématiques². Les éditeurs locaux n'ont pas de parts dans le marché de production ou de coédition des livres scolaires.

ÉDITION

La République centrafricaine ne dispose pas d'agence ISBN. Les numéros d'identification ISBN sont généralement sollicités auprès de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (ANFIL). Toutefois, un projet de loi pour la création d'une agence a été soumis en 2021 par le ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme à l'Assemblée nationale, mais pas encore adopté.

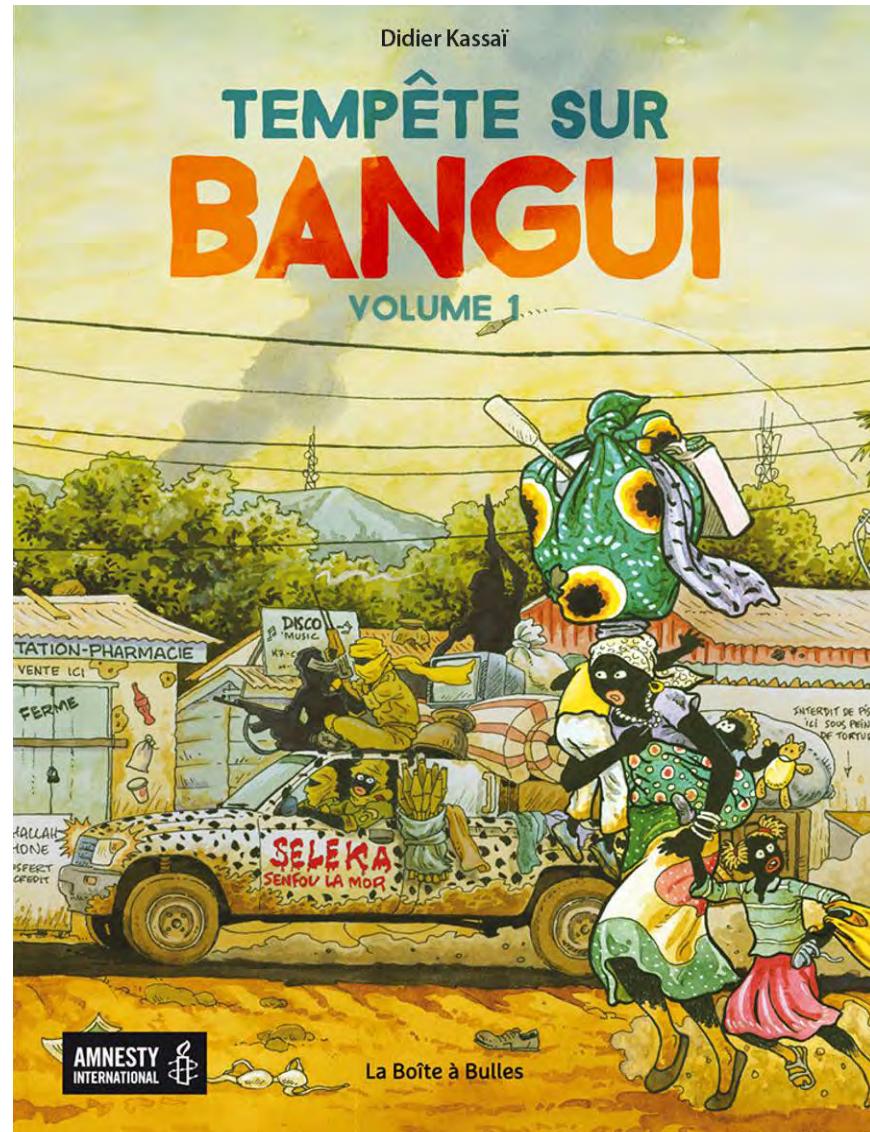
L'autorité nationale a mentionné dans sa réponse à l'enquête qu'une seule maison d'édition existe dans le pays, à savoir les Éditions Oubangui créées en 2017. Néanmoins, deux autres maisons d'éditions centrafricaines créées en France peuvent être recensées : les Éditions Zo Kwe Zo (2008) et Centrocaricaturer Éditions (2023). Des recherches documentaires montrent que la plupart des écrivains centrafricains publient leurs ouvrages auprès de maisons d'édition françaises telles que L'Harmattan et Édilivre.

On notera le rôle joué par les femmes dans le secteur, tel que celui de Georgette Florence Koyt, ancienne recteur de l'université de Bangui (2011 à 2013), qui a publié dix ouvrages dans différents genres littéraires, d'Adrienne Yabouza, qui a écrit des romans avec des récits semi-fictifs sur la République centrafricaine, ou encore de Jeanne de Chantal Wodobode, autrice de quatre romans qui demeure un personnage important dans la promotion du livre comme outil de sensibilisation à l'éducation chez les filles et les femmes. Celle-ci a été membre du bureau exécutif de l'Association des écrivains centrafricains, promotrice du Festi-livre Centrafricaine en 2010, et lauréate du concours de poésie Année Senghor en 2006 et du concours Printemps des Poètes en 2007 (organisés par l'Alliance française de Bangui).

D'autres écrivaines animent aussi la sphère de la littérature centrafricaine, à l'exemple d'Alexandrine Lao, secrétaire générale de l'Association des écrivains centrafricains, ou encore Annella Niamolo, journaliste, poétesse et promotrice du concours Littératur'Elle en 2020³.

De manière générale, les autorités nationales indiquent ne disposer d'aucunes données de suivi du secteur du livre et de l'édition. Des consultations et recherches documentaires indiquent qu'entre 2017 et 2024, environ 113 titres ont été publiés par les trois maisons d'édition, majoritairement en langue française. Certains titres ont été réalisés en version bilingue (sango et français) ou trilingue (sango, français et anglais).

En 2023, étant au bord de la faillite avec des invendus en librairie et en stock, et sans possibilité de subvention étatique,



Tempête sur Bangui (T1) de Didier Kassai. © Éditions La Boîte à Bulles

les Éditions Oubangui ont décidé de ne plus éditer à compte d'éditeur mais à compte d'auteur. Durant cette année, la maison d'édition a publié 31 titres. Parmi eux, 29 ont été imprimés en 50 exemplaires à compte d'auteur, soit un total de 1 450 livres imprimés générant un revenu de 3 520 USD. Ensuite, sur la base de sondages sur les préférences de lecture des jeunes, cette maison d'édition a décidé d'investir une partie des revenus gagnés sur l'édition à compte d'auteur dans la littérature jeunesse⁴. Cette réorientation stratégique lui a permis de se maintenir à flot et, ainsi, de générer une vente de 600 exemplaires, soit un revenu de 3 965 USD qui dépasse nettement le double de son investissement, avec seulement deux titres de littérature jeunesse⁵. Les deux autres maisons d'édition ont publié trois titres.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il n'existe pas de réseau de distribution. Il convient néanmoins de noter l'existence d'une seule librairie jusqu'en 2019 (la Maison de la presse centrafricaine). Les grands acteurs de la distribution et de la vente des livres en République centrafricaine sont donc les vendeurs ambulants, les boutiquiers et les vendeurs de livres par terre, communément appelés les bouquinistes. À côté des bouquinistes, l'Alliance française de Bangui permet l'exposition-vente de certains livres centrafricains, au niveau du hall de l'accueil de sa direction. Toutefois, en 2024, plusieurs initiatives ont été mises en place par des acteurs privés et associatifs pour la vente des livres via Amazon ou en ligne. Ainsi la librairie numérique La plume centrafricaine a-t-elle été créée.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 200 personnes employées par le secteur en 2023. Il n'existe aucune donnée sur l'étendue du piratage dans le secteur du livre en République centrafricaine, mais le marché n'étant pas très rentable, on peut supposer que le piratage ne concerne que les livres scolaires.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, la République centrafricaine est dotée de trois bibliothèques publiques qui sont les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) situés dans les villes de Bangui, Sibut et M'Baïki. Malheureusement, il semblerait que ces centres de lecture manquent d'activités, ce qui entraîne un découragement auprès des lecteurs⁶.

Il existe cependant également la médiathèque de l'Alliance française de Bangui, qui demeure la bibliothèque la plus consultée et la plus riche en fonds documentaires avec environ 30 000 documents⁷. Il y a aussi la Bibliothèque nationale, le centre de documentation de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE), ainsi que la bibliothèque physique et numérique de l'Université de Bangui ; ce qui donne un total de sept bibliothèques et centres de documentation.

Il faut noter qu'en 2017, l'association Bibliothèques sans Frontières et l'Alliance française de Bangui ont monté un projet de médiathèques numériques en République centrafricaine. Ce projet vise à créer des médiathèques numériques à l'aide des KoomBook dans huit structures éducatives (l'Alliance française de Bangui, l'École Normale Supérieure, la Faculté des sciences de la santé, la Faculté des sciences économiques et de Gestion, la bibliothèque universitaire de Bangui, l'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi, les Centres pédagogiques régionaux de Bangui et les Centres pédagogiques régionaux de

Mbaïki)⁸. De plus, certains établissements scolaires et maisons de jeunes détiennent aussi des mini-bibliothèques en leur sein. Mais, selon les recherches documentaires, le constat général dans les bibliothèques publiques est le manque de livres^{9,10}.

Des activités de promotion de la lecture et du livre sont réalisées par l'Alliance française de Bangui dans le cadre de la promotion de toutes les activités culturelles. Les Éditions Oubangui réalisent également des activités de promotion du livre et de la lecture de manière régulière¹¹.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2021, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 120 829 USD. Le montant des exportations était quant à lui de 1 392 USD¹². Le principal pays d'importation et d'exportation de livres demeure la France. À cela s'ajoute le fait que les éditions Centrocaricaturer impriment leurs livres et les distribuent essentiellement en France. Concernant les Éditions Oubangui, elles détiennent une boutique pour les dépôts-ventes de leurs livres en France¹³.

FORMATION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, aucune formation professionnelle n'est proposée pour le secteur du livre en République centrafricaine. Toutefois, il faut souligner que l'Association des Écrivains Centrafricains (AECA) organise une fois par an des ateliers d'écriture.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Alliance française de Bangui, qui est une association de droit centrafricain, reste la principale association fédératrice du secteur du livre. Des recherches documentaires indiquent que l'Alliance française de Bangui abrite 75 % des activités liées aux livres dans le pays, le reste étant réalisé dans les établissements scolaires¹⁴. Il existe également l'Association des Écrivains

Centrafricains (AECA), créée en 1985, et l'Association des Jeunes Écrivains Centrafricains (AJEC), créée en 2022. D'autres réseaux et associations, comme la Maison de la presse centrafricaine, qui a fermé ses portes en 2016, l'Association des Poètes et Écrivains Centrafricains (APECA), créée en 1981, et l'Amicale Littéraire de Centrafrique (ALICA), créée en 2018, n'ont réalisé quasiment aucune activité durant les cinq dernières années faute de soutien.

NOTES

1. *Rapport du bilan annuel : synthèse de 2017 à 2023*, Éditions Oubangui, pp. 1 et 5.

2. Christelle Fandoma, « Centrafricain : De nouveaux manuels pour l'enseignement destinés aux élèves du fondamental 1 et 2 », *RJDH-RCA*, article publié le 29 avril 2021, www.rjdhra.org/centrafricain-de-nouveaux-manuels-pour-lenseignement-destines-aux-eleves-du-fondamental-1-et-2/.

3. Compte rendu paru sur le site officiel des Éditions Oubangui : « La finale du Concours Litteratur'Elle », *Lire à Bangui*, consulté le 31 octobre 2024, <https://lireabangui.wordpress.com/2020/10/15/la-finale-du-concours-litteraturelle/>.

4. Éditions Oubangui, *Rapport du bilan annuel : synthèse de 2017 à 2023*, pp. 12, 14, 16, 18.

5. Ibid.

6. Innocent Banga Ziambi, « Centrafrique : fort désintérêt des jeunes vis-à-vis de la lecture à Sibut », *Radio Ndeke Luka*, 5 janvier 2024, www.radiondeluka.org/62491-centrafrique-est-assez-sibut/.

7. « Ambassade de France à Bangui : Alliance française de Bangui », *Ambassade de France en Centrafrique*, dernière modification le 20 novembre 2022, <https://cfambafrance.org/LAlliancefrancaise-de-Bangui#:~:text=Les%20horaires%20de%20cette%20m%C3%A9diath%C3%A8que,du%20pays%20en%20la%20mat%C3%A8re%20d%20>.

8. « Des KoomBook déployés dans 8 structures éducatives en RCA », *Bibliothèques sans Frontières*, 5 octobre 2017, <https://www.bibliosansfrontieres.org/2017/10/05/des-koombook-deployes-dans-8-structures-educatives-en-rca/>.

9. Brice Ledoux Saramalet, « Centrafrique : Manque des ouvrages à la bibliothèque de l'Université de Bangui », *Oubangui médias*, 27 mai 2022, <https://oubangui-medias.com/2022/05/27/centrafrique-manque-des-ouvrages-a-la-bibliothèque-de-luniversité-de-bangui/>.

10. Loïc Mbombo, « Centrafrique : La directrice de la maison des jeunes du 2^e arrondissement de Bangui déplore le manque des livres à la bibliothèque de ladite maison », *Oubangui médias*, 2 septembre 2024, <https://oubangui-medias.com/2024/09/02/centrafrique-la-directrice-de-la-maison-des-jeunes-du-2eme-arrondissement-de-bangui-deplore-le-manque-des-livres-a-la-bibliothèque-de-ladite-maison/>.

11. Éditions Oubangui, *Page d'accueil des posts d'activités*, Facebook, consulté le 31 octobre 2024, https://www.facebook.com/EditionsOubangui/?locale=fr_FR.

12. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Central African Republic Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2018, consulté le 24 février 2025.

13. Consultation de l'Institut national de recherche et d'animation pédagogique (INRAP). Éditions Oubangui, *Rapport du bilan annuel : synthèse de 2017 à 2023*.

14. Éditions Oubangui, *Rapport du bilan annuel : synthèse de 2017 à 2023*, pp. 12, 14, 16, 18.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

	Population 105,8 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 81 %
	PIB par habitant 627 USD (2023)
	Population urbaine 47 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 50 %
	Usagers Internet (2022) 27 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	50
Titres édités	150
Librairies	29
Bibliothèques publiques	211
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 500 000
Emplois	600

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les premiers livres ont été introduits par l'administration coloniale et les religieux. Après l'indépendance en 1960, les maisons d'édition missionnaires contribuent à répondre aux besoins croissants de la production de manuels scolaires. Des structures comme l'Édisco, une sous-structure de l'association nationale des éditeurs et diffuseurs de livres, sont mises en place pour répondre aux défis de l'édition scolaire. Entre 1967 et 1990, on verra naître l'Association Nationale des Éditeurs et Diffuseurs du Livre (ANEDIL), l'Union des Écrivains (zaïrois, puis congolais : UEZA puis UECO) l'Association Nationale des Critiques Littéraires, et la Société Nationale des Éditeurs et Compositeurs (SONECA), devenue aujourd'hui « SOCODA ».

de 1986 régit la protection des droits d'auteurs et des droits voisins, dont la gestion collective en RDC a été confiée à la Société Congolaise des Droits d'Auteurs (SOCODA).

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Les livres imprimés localement sont exonérés de la TVA, de même que les livres importés. Le soutien public au secteur du livre et de l'édition est opéré à travers le FPC, alimenté par la redevance susmentionnée. Bien que la recherche documentaire ne permette pas de déterminer le montant du soutien financier destiné au secteur du livre et de l'édition, il y a lieu de noter que, sur cent projets retenus pour un financement, cinquante sont des projets liés au livre².

ÉDITION

Depuis l'an 2000, la Bibliothèque Nationale du Congo (BNC) est dotée d'un système d'attribution de numéro d'identification international du livre (ISBN). Bien que l'autorité nationale indique l'existence de 17 maisons d'édition, l'Association Nationale des Éditeurs et Diffuseurs du Livre (ANEDIL) en recensait 50 actives en 2023, dont 38 à Kinshasa, 8 à Goma, 3 à Lubumbashi et 1 à Mbupi-Mayi. Parmi les plus actives, on peut citer Médiaspaul et Filles de Saint Paul qui font également de l'édition numérique, Loyola, Éditions universitaires africaines, Presse de l'Université du Congo, Presse de l'Université Catholique du Congo, Scolot, Epiphanie et Grands Lacs.

L'institution gouvernementale en charge du secteur du livre est le ministère de la Culture, des Arts et du Patrimoine, sous la tutelle de laquelle opèrent notamment la Bibliothèque nationale du Congo (BNC) créée en 1989¹, et le réseau des bibliothèques et de lecture pour tous. Le livre scolaire relève de la compétence du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Éveil de la Nouvelle Citoyenneté. Ce ministère est doté d'une Direction des programmes scolaires et matériels didactiques, au sein de laquelle fonctionne une commission nationale des manuels scolaires depuis 1966, qui examine tous les projets de manuel scolaire que les auteurs ou les éditeurs proposent au ministère pour agrément.

Le dépôt légal est régi par la Loi 74-003 de 1974 et le Décret n° 81-017 de 1981 qui oblige tout éditeur ou imprimeur à déposer huit exemplaires de toute œuvre imprimée (dont les livres) à la Bibliothèque nationale. L'ordonnance-loi n° 87-013 de 1987 institue une redevance pour subvenir aux besoins des artistes et écrivains congolais, et crée le Fonds de promotion culturelle (FPC). L'ordonnance-loi n° 86-033

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique 150 titres publiés en 2023. Le nombre de titres publiés est passé de 130 à 183, puis à 199 et à 187 entre 2006 et 2016 ; et de 151 à 94 entre 2022 et 2024³. Dans les grandes maisons d'édition, comme Médiaspaul, le tirage moyen est de 1 000 livres par titres. Pour les petites maisons d'édition, le tirage moyen se situe entre 50 et 200 exemplaires.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que les librairies physiques demeurent le canal de vente le plus utilisé, suivi des salons et festivals littéraires. Néanmoins, il n'existe pas de société spécialisée dans la distribution professionnelle du livre. On dénombre 29 librairies professionnelles gérées principalement par les deux grandes maisons d'édition, à savoir les Éditions Mediaspaul, qui détiennent 10 librairies à elles seules, et les Filles de Saint Paul, qui commercialisent leurs propres titres ainsi que ceux d'autres éditeurs à travers les librairies qu'elles possèdent dans la capitale et dans quelques provinces.

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 600 personnes employées par le secteur en 2023.

Concernant les foires et les salons du livre, ce sont les associations de professionnels qui les organisent. Les plus connues sont la Foire du livre et du matériel didactique, organisée par l'Association Nationale des Éditeurs du Livre (ANEDIL), la Foire du Livre Scolaire, le Festival du Livre et de la Bible (FELIBI), et le Festival Buku. On citera aussi le Salon du Livre de Kongo-Central (SALIK), organisé par des jeunes professionnels de la société civile congolaise, le Festival du Livre et de l'Oralité de Mbandaka (FELIMBA), le Salon des Littératures en Langues Congolaises, ainsi que la Fête du Livre de Kinshasa, et la Grande Rentrée Littéraire de Kinshasa.



© Institut Français de Kinshasa / Adisyn Limpejack

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

D'après les recherches documentaires, la RDC compte entre 0,5 et 1 bibliothèque pour 500 000 habitants⁴, soit environ 211 bibliothèques publiques.

La recherche documentaire révèle que les enquêtes portant sur la lecture sont orientées vers la connaissance des écrivains congolais et leurs œuvres. Menées entre 2009 et 2010, puis entre 2013 et 2016 dans les écoles et dans les universités, les dernières enquêtes publiées aboutissent à la conclusion selon laquelle la littérature congolaise d'expression française est plus connue à l'étranger (dans les milieux universitaires, où des études et des colloques lui sont consacrés) qu'en RDC. En effet, moins de 10 élèves et étudiants sur 100 ont lu un roman des auteurs que ces enquêtes présentent comme les plus célèbres en RDC⁵.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2016, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à environ 7 347 360 USD. Le montant des exportations était, quant à lui, de 69 810 USD⁶. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête précise que la France et la Belgique sont les principaux pays d'importation.

FORMATION

Créé en 1973, l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information (ISTI) a été la première institution de l'enseignement supérieur à organiser en son sein un département dénommé Édition du Livre et des Relations publiques.

Ce Département a été scindé en deux facultés lorsque l'ISTI est devenu une université. Il s'agit de la Faculté de Journalisme, de Presse et de l'Information, et de la Faculté des Sciences de l'Écrit, des Informations techniques et documentaires⁷, où les métiers du livre sont enseignés comme cours obligatoire ou optionnel avec une composante pratique réalisée principalement dans des maisons d'édition et des librairies.

Les métiers du livre sont enseignés également au Département des sciences et techniques documentaires de l'Université de Kinshasa, de même qu'à l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa. L'Université Catholique du Congo offre également une filière de formation aux métiers du livre.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Cinq associations reconnues représentent les différents secteurs du livre en RDC : l'Association Nationale des Éditeurs et Diffuseurs du Livre (ANEDIL), l'Union des Écrivains du Congo (UECO), l'Association des Jeunes Écrivains du Congo (AJECO), l'Association des Critiques Littéraires du Congo (ACLC), l'Association des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues (ABADOM), et l'Association des Femmes de Lettres Congolaises (FELCO).

NOTES

1. Ordonnance 89-010 du 18 janvier 1989 portant création de la Bibliothèque nationale du Zaïre en abrégé « BNZ », actuellement Bibliothèque nationale du Congo « BNC ».
2. Exposé de Jean Mbambombwa Diumi, coordonnateur du Fonds de Promotion Culturelle à l'Atelier, sur la promotion du livre en RDC.
3. Bibliothèque nationale du Congo.
4. Département des Sciences et Techniques documentaires de l'Université de Kinshasa, 2024.
5. NGABALA, Bubengo Célestin, *Littérature congolaise de langue française : le paradoxe de sa réception et la question de sa promotion*, Kinshasa, Éditions universitaires africaines, 1924, pp. 101-137.
6. Nations Unies. *UN Comtrade Database: Democratic Republic of Congo Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023, consulté le 24 février 2025.
7. Entretien avec Alexis BIKAYI Mundeke, ancien Secrétaire Général de l'Institut facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication, 2025.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

	Population 66,6 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 82 %
	PIB par habitant 1 224 USD (2023)
	Population urbaine 37 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 92 %
	Usagers Internet (2022) 32 %

Source : Banque mondiale.

		Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	22	
Titres édités	674 (Juillet 2023-Juin 2024)	
Librairies	90	
Bibliothèques publiques	96	
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 693 750	
Emplois	3 300	
Revenu du secteur	4 millions USD	

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Après l'indépendance en 1961, la Tanzania Publishing House (TPH) a été créée en 1966 dans le but de publier tous les manuels scolaires et les livres supplémentaires destinés aux écoles primaires. TPH était une coentreprise entre les Éditions Macmillan et le Conseil National de Développement au nom du gouvernement de la République-Unie de Tanzanie. Sa création était le résultat d'une loi gouvernementale, la Loi sur l'Éducation de 1962, qui a fait du kiswahili la langue nationale et la langue d'enseignement dans les écoles primaires. Tous les éditeurs étrangers ont quitté la Tanzanie en 1967, à l'exception d' Oxford University Press, qui publiait des livres et des dictionnaires en anglais.

Après l'éclatement de la Communauté d'Afrique de l'Est (*East African Community*) en 1977, la branche tanzanienne a créé les Éditions d'Afrique de l'Est (*Eastern Africa Publications - EAPL*). Les Presses universitaires de Dar es Salaam ont été créées en 1982 dans le but de publier des ouvrages destinés à l'enseignement supérieur. En septembre 1987, les éditeurs ont créé l'Association des Éditeurs de Tanzanie (*Publishers Association of Tanzania - PATA*) pour servir de forum et veiller aux intérêts des éditeurs.

Après que PATA a demandé la libéralisation et la commercialisation du système d'achat de manuels, une nouvelle Politique des manuels (*Textbook Policy*) a privatisé l'achat de manuels en 1991, ce qui a entraîné le retour de certains éditeurs étrangers. Les efforts de mobilisation déployés par PATA et le Projet Pilote pour l'Édition (*Pilot Project for Publishing - PPP*) ont également permis de former les acteurs de la chaîne de l'édition à tous les aspects de l'appel d'offres, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires. Au cours de cette période, de nombreuses nouvelles maisons d'édition ont été créées, telles que Diamond Publishers, Readit Books Ltd, E&D Publishers, Mture Educational Publishers et Ruvi Publishers. PATA a également organisé des festivals dans le cadre de la Semaine du Livre (*Book Week*), dont le Salon du Livre de Dar es Salaam (*Dar es Salaam Book Fair*), qui a eu lieu chaque année entre 1988 et 1999. En 2001, le

Conseil pour le Développement du Livre (*Book Development Council - BAMVITA*), une ONG indépendante dont les membres représentent toutes les parties prenantes de l'industrie du livre, a été créée. PATA a continué à organiser les festivals de la Semaine du Livre nationale jusqu'en 2009.

Parmi les principaux auteurs tanzaniens figure Abdulrazak Gurnah, romancier et universitaire britannique né en Tanzanie, qui a reçu le prix Nobel de littérature en 2021. Tololwa Marti Mollel, né en Tanzanie et auteur de 15 livres, réside au Canada.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le Conseil National du Kiswahili (*National Kiswahili Council - BAKITA*), qui relève du ministère de la Culture, des Arts et des Sports, est l'organe de coordination du secteur de l'édition. BAKITA délivre des certifications pour les textes en kiswahili utilisés dans les livres.

L'Institut Tanzanien de l'Éducation (*Tanzania Institute of Education - TIE*) rédige, publie et distribue tous les manuels scolaires. Le Comité d'Approbation des Matériels Éducatifs (*Education Materials Approval Committee - EMAC*), qui relève du TIE, délivre une certification pour les livres utilisés dans les écoles primaires, les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation des enseignants. Il est également responsable de l'approbation des manuels alternatifs et des livres supplémentaires publiés par des éditeurs du secteur privé. L'Office Tanzanien des Droits d'Auteur (*Copyright Office of Tanzania - COSOTA*) est responsable des droits d'auteur et des droits de propriété intellectuelle.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La Politique d'Éducation Tanzanienne (*Tanzania Education Policy*) s'applique à la fourniture de manuels scolaires et désigne le gouvernement comme responsable de la fourniture de tous les manuels aux écoles. À la suite de la révision de la politique en 2023, le gouvernement a également pris en charge la responsabilité de fournir des livres supplémentaires¹ aux écoles.



Entre 2014 et 2023, un certain nombre d'éditeurs étrangers ont quitté le pays et certains éditeurs locaux ont cessé leurs activités, car l'édition n'était pas viable sans un certain revenu provenant de la production de manuels scolaires.

Il n'y a pas d'exonération fiscale pour l'impression locale de livres. Les ouvrages éducatifs importés sont néanmoins exonérés de la TVA².

Le Fonds Tanzanien pour la Culture et les Arts (*Tanzania Culture and Arts Fund – TCAF*) a été établi en 1998, a pris fin en 2013 et a été relancé en septembre 2020. Il accorde des prêts aux auteurs, éditeurs, distributeurs et libraires. Il existe un système de passation de marchés en ligne pour l'achat de livres par le gouvernement, les éditeurs et les distributeurs s'inscrivant pour être éligibles à l'appel d'offres.

Depuis 2001, le Projet Langue de la Tanzanie (*Language of Tanzania Project*) de l'Université de Dar es Salaam accorde des subventions pour la publication d'ouvrages dans des langues minoritaires³.

ÉDITION

Les ISBN sont fournis par l'Agence Nationale de la Bibliographie (*National Bibliography Agency – NBA*) qui est un

département du Conseil Tanzanien des Services de Bibliothèque. Elle dessert à la fois la Tanzanie continentale et Zanzibar. Un système d'autorisation préalable des livres est en cours de développement. Ce processus impliquera également les distributeurs nécessaires à l'autorisation préalable des titres destinés à l'importation. Toutefois, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les ouvrages éducatifs doivent actuellement faire l'objet d'une autorisation préalable de l'Institut Tanzanien de l'Éducation, et les ouvrages non éducatifs de la Bibliothèque Nationale.

Des recherches documentaires permettent d'établir un nombre total de 22 éditeurs⁴, tandis que l'Association des Éditeurs de Tanzanie compte 17 membres⁵. Six d'entre eux participent à l'édition de manuels scolaires alternatifs, tandis que 11 autres publient principalement des livres pour enfants, des autobiographies et des livres à compte d'auteur, c'est-à-dire édités grâce au financement de l'auteur.

Les données obtenues auprès de l'Agence Nationale de la Bibliographie⁶ montrent que le nombre de titres imprimés publiés au cours de l'année fiscale 2023/2024 est de 674. Il n'existe pas de données ventilées par catégorie. Sur les 674 livres publiés, 421 étaient en kiswahili, 249 en anglais, 4 en langues locales et 1 en

français. Parmi les livres publiés, 26 ont été écrits par des autrices.

Selon l'EMAC, il existe deux catégories de livres scolaires : les manuels scolaires et les livres supplémentaires. Les manuels utilisés dans toutes les écoles sont publiés par l'Institut Tanzanien de l'Éducation. Tous les autres livres sont publiés par des éditeurs du secteur privé et sont classés dans la catégorie des livres supplémentaires. Aucun éditeur international n'est présent sur le marché scolaire. D'après les discours budgétaires du ministre du Gouvernement Régional⁷ et du ministre de l'Éducation⁸, la valeur des achats publics de livres scolaires est estimée à environ 41 millions USD.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Dans sa réponse à l'enquête, l'autorité nationale classe les librairies physiques comme le canal de vente le plus important pour les livres. Selon PATA, il existe environ 90 librairies physiques, dont la principale source de revenus est la vente d'articles de papeterie⁹. Nombre d'entre elles sont situées dans les 25 sièges régionaux de la Tanzanie continentale. Elles disposent souvent d'un service de livraison pour les livres vendus par le biais d'applications de réseaux sociaux ou par demande téléphonique. La vente directe par WhatsApp et Instagram est proposée par de nombreux éditeurs et libraires locaux.

En ce qui concerne les canaux numériques, il existe plusieurs applications telles que Lantern, une entreprise locale qui sert de plateforme de vente de livres numériques. Il n'existe aucune donnée sur le nombre d'emplois et les revenus générés par les librairies et les points de vente numériques.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 3 300 personnes employées dans le secteur en 2023. L'Association des Éditeurs de Tanzanie estime que les recettes du secteur s'élèvent à 4 millions USD¹⁰.

Les salons du livre et les festivals littéraires sont irréguliers depuis que les festivals de la Semaine du Livre ont pris fin en 2009.

Les derniers salons du livre organisés à Dar es Salaam et à Dodoma ont eu lieu en 2022. Il n'y a aucune donnée disponible sur les revenus générés par ces événements.

Le piratage est un problème endémique qui touche principalement les dictionnaires et les ouvrages de littérature utilisés dans les collèges (classes 1 à 4) et les lycées (classes 5 à 6). Pour lutter contre le piratage, PATA et COSOTA ont prévu d'organiser régulièrement des exercices de sensibilisation et de mise en application¹¹.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Il existe 96 bibliothèques publiques en Tanzanie continentale, qui sont gérées par le Conseil des Services de Bibliothèque de la Tanzanie^{12,13,14}. Parmi celles-ci, 22 sont des bibliothèques régionales ; 19 sont des bibliothèques de district qui couvrent l'ensemble du pays et deux des bibliothèques de quartier. À Zanzibar, six bibliothèques publiques – une dans chacune des six régions d'Unguja et de Pemba – sont gérées par le Conseil des Services de Bibliothèque de Zanzibar (*Zanzibar Libraries Services Board*).

Bien qu'il n'existe aucune politique ou mesure publique pour promouvoir la lecture, le Projet Livres Jeunesse (*Children's Book Project* – CBP), actuellement connu sous le nom d'Organisation des Livres Jeunesse pour la Tanzanie (*Childrens Book Organization for Tanzania* – CBO), a été créé en 1991 par l'organisation caritative canadienne CODE (anciennement Organisation Canadienne pour le Développement par l'Éducation – *Canadian Organization for Development through Education*), en réponse à la grave pénurie de livres pour enfants, en particulier en kiswahili, dans le pays. Deux des objectifs du CBP étaient de promouvoir l'accessibilité des livres pour enfants par le développement des bibliothèques et de promouvoir une culture de la lecture au-delà de la salle de classe.

Aucune enquête et aucun rapport d'envergure sur les habitudes de lecture n'a été réalisé. Toutefois, selon les réponses à

l'enquête de l'autorité nationale, le format de lecture préféré des lecteurs est le livre physique. Il n'existe aucune donnée sur le nombre moyen de livres lus par habitant.

Des célébrations occasionnelles ont lieu pour la Journée Mondiale du Livre (23 avril), organisées par l'Association des Éditeurs de Tanzanie, et pour la Journée Internationale de l'Alphabétisation (8 septembre), organisées par le Conseil Tanzanien des Services de Bibliothèque (*Tanzania Library Services Board* – TLSB).

IMPORTATION/EXPORTATION

La recherche documentaire¹⁵ a permis d'établir que, pour l'année 2023, le revenu total des importations dans le secteur du livre, comprenant livres imprimés, brochures, dépliants et formats similaires imprimés, s'élevait à 13 719 670 USD, le Portugal étant le premier pays d'importation. La valeur des exportations s'élevait à 46 950 USD. Les données de l'Association des éditeurs de Tanzanie indiquent que les livres importés en Tanzanie viennent principalement de l'Inde et du Royaume-Uni¹⁶.

FORMATION

L'édition, les éléments de la conception et commercialisation de livres sont proposés comme cours optionnels dans le cadre du diplôme de premier cycle en kiswahili du Programme de Langue Kiswahili de l'Université de Dar es Salaam. Aucune formation sur les compétences techniques, professionnelles ou spécifiques telles que l'édition numérique ou le marketing n'est proposée de manière formelle, que ce soit dans les établissements d'enseignement supérieur ou ailleurs.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Éditeurs de Tanzanie (*Publishers Association of Tanzania* – PATA) est la principale organisation représentative des professionnels de l'édition depuis 1987. En 2022, elle a été élue, avec l'Association des Libraires de Tanzanie (*Booksellers Association of Tanzania*), pour faire partie de l'équipe du Commissaire

à l'Éducation chargée de conseiller le ministre de l'Éducation. PATA a également participé à la rédaction de certains manuels d'approbation de livres à l'Institut Tanzanien de l'Éducation. L'Association Tanzanienne des Auteurs de Livre (*Tanzania Book Writers Association* – UWAVIDA) a été créée en 1974 et l'Association Tanzanienne des Auteurs de Littérature Universitaire et de Non-Fiction (*Tanzania Academic and Non Fiction Writers Association* – TANFWA) a été établie en 2021.

NOTES

1. *Jamhuri ya Muungano wa Tanzania - Wizara ya Elimu, Sayansi na Teknolojia, Sera ya Mafunzo 2014*, Toleo la mwaka, 2023, 3.6.4.4, p. 52.

2. Loi sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (Cap 148 R.E.), p. 81 : <https://www.tra.go.tz>

3. Autorité nationale, réponse à l'enquête.

4. Document présenté par l'Association des Éditeurs de Tanzanie (*Publishers Association of Tanzania* – PATA) au Réseau des Éditeurs Africains (APNET) à Harare, en juin 2024.

5. Consultation avec Ernest Oppong, secrétaire exécutif, Réseau des Éditeurs Africains (APNET), *The State of Book Publishing in Tanzania 2024: Report to APNET*, 1^{er} juin 2024.

6. Agence Nationale de la Bibliographie, *Orodha Ya Vitabu Vilivyoingia Kwa Mujibu Wa Sheria Mwaka 2023/2024*, 17 octobre 2024.

7. Ofisi ya Rais, Tawala za Mikoa na Serikali za Mitaa, *Hotuba ya Mheshimiwa Mohamed Omary Mchengerwa (MB) Waziri wa Nchi, Ofisi ya Rais, Tawala za Mikoa na Serikali za Mitaa kuhusu Makadirio ya Mapato na Matumizi kwa Mwaka 2024-25*, p. 41, consulté le 26 octobre 2024 : https://www.tamisemi.go.tz/publications_list.

8. Wizara ya Elimu, Sayansi na Teknolojia, *Hotuba ya Waziri Dkt Adolf Mkenda (MB) Waziri wa Elimu, Sayansi na Teknolojia akiwasilisha Bungeni Makadirio ya Mapato na Matumizi ya Wizara kwa Mwaka 2024-25*, p. 122-123, consulté le 26 octobre 2024 : <https://www.moe.go.tz/sw/nyaraka/hotuba-ya-bajeti-20242025>.

9. *Ibid.*

10. Document présenté par l'Association des Éditeurs de Tanzanie au Réseau des Éditeurs Africains, à Harare, en juin 2024.

11. Wizara ya Utamaduni, Sanaa na Michezo, *Hotuba ya Waziri Dkt Damas Ndumbaro (MB) Waziri wa Utamaduni, Sanaa na Michezo akiwasilisha Bungeni Makadirio ya Mapato na Matumizi ya Wizara kwa Mwaka 2024-25*, p. 183, consulté le 26 octobre 2024 : <https://www.michezo.go.tz/publications/27>.

12. *Tanzania Library Services Board - District Libraries*. <https://tlsb.go.tz/pages/regional-libraries>, <https://tlsb.go.tz/pages/district-libraries>, <https://tlsb.go.tz/pages/ward-libraries>. Consulté le 26 octobre 2024.

13. EIFL en Tanzanie. <https://eifl.net/country/tanzania>. Consulté le 26 octobre 2024.

14. Consultation avec Ulfat Abdulaziz, directeur général du Conseil des Services de Bibliothèque de Zanzibar, le 8 septembre 2024.

15. Nations Unies, UN Comtrade Database « *Tanzania Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* » (HS 490199), 2023. Consulté le 24 février 2025.

16. Consultation avec Ernest Oppong, secrétaire exécutif, Réseau des Éditeurs Africains (APNET), *The State of Book Publishing in Tanzania 2024: Report to APNET*, 1^{er} juin 2024.

RWANDA

	Population 14 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 79%
	PIB par habitant 1 010 USD (2023)
	Population urbaine 18% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 80%
	Usagers Internet (2022) 34%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	15
Titres édités	35
Librairies	4
Bibliothèques publiques	4
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 3,5 millions
Emplois	220

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le secteur du livre et de l'édition au Rwanda a été façonné par des figures emblématiques qui ont préservé et enrichi la culture littéraire du pays. Parmi elles, Alexis Kagame (1912-1981), prêtre catholique, historien et poète, a joué un rôle crucial en documentant l'histoire orale et en promouvant le kinyarwanda, contribuant ainsi à son adoption comme langue d'enseignement au niveau primaire dans le Rwanda postcolonial. D'autres auteurs notables incluent Saverio Nayigiziki (1915-1984), éducateur et écrivain, et Benjamin Sehene (né en 1959), romancier et essayiste, dont les œuvres explorent des thèmes profonds de l'histoire rwandaise. La diaspora rwandaise a également produit des voix influentes, telles que Scholastique Mukasonga (née en 1956), dont les écrits témoignent des expériences vécues par les Rwandais, ou Gaël Faye qui compte parmi la jeune génération d'auteurs.

valeurs culturelles et éducatives du pays, tout en maintenant des standards de qualité et d'accessibilité.

Avec plus de 40 000 références, le Rwanda dispose d'une Bibliothèque nationale, connue sous le nom *d'Inkoranyabitabo y'Igihugu* en kinyarwanda. Elle a été fondée en 1989 en tant que Direction au sein du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'Autorité Rwandaise des Services d'Archives et de Bibliothèque (*Rwanda Archives and Library Services Authority* ou RALSA) a été créée en 2014 par la Loi no 12/2014 du 9 mai 2014. Cette agence a fusionné la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Rwanda, afin de mettre en œuvre la politique gouvernementale relative aux archives et aux bibliothèques.

Le ministère du Commerce est responsable de la politique et des stratégies en matière de propriété intellectuelle, en collaboration avec le Bureau du Registre Général chargé de l'enregistrement de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur. Ce dernier opère à travers l'Office Rwandais de la Propriété Intellectuelle. Cet organisme supervise l'application des lois sur la propriété intellectuelle, s'assure que les œuvres littéraires et artistiques bénéficient de la protection légale et sensibilise les acteurs locaux aux enjeux des droits d'auteur. Il délivre également des brevets et enregistre des droits.

La gestion des droits d'auteur au Rwanda est encadrée par la Loi no 31/2009 relative à la protection de la propriété intellectuelle. Le Rwanda s'appuie également sur des sociétés de gestion collective, qui représentent les intérêts des auteurs, éditeurs et autres ayants droit en collectant et redistribuant les redevances liées à l'exploitation des œuvres. Ces organismes facilitent la négociation des licences et permettent aux auteurs de bénéficier d'une protection renforcée. La Loi no 54/91 du 15 novembre 1991, dédiée à la presse et à la liberté d'expression, inclut également des dispositions relatives au dépôt légal.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête du Rwanda, les livres bénéficient d'une exonération de TVA et les bibliothèques peuvent importer des livres, manuscrits, œuvres d'art et autres objets culturels sans droits de douane élevés ni restrictions commerciales. L'autorité nationale relève que la loi fiscale rwandaise prévoit également l'exonération de l'importation de papier.

La protection et la promotion des langues locales dans le secteur du livre et de l'édition constituent des priorités stratégiques pour préserver le patrimoine culturel et renforcer l'identité nationale. Le kinyarwanda, langue officielle et nationale, occupe une place centrale dans les politiques éducatives et culturelles, favorisant ainsi la production de livres et de matériel pédagogique dans cette langue. Des initiatives, telles que des concours littéraires, des festivals et des subventions gouvernementales, encouragent les auteurs et éditeurs à créer des œuvres en kinyarwanda.

ÉDITION

D'après la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, l'Académie du Patrimoine Culturel, à travers son Unité de la Bibliothèque nationale, est l'organisme chargé de délivrer les ISBN à toute personne ou organisation en faisant la demande. Les recherches documentaires indiquent que le Rwanda comptait environ 15 éditeurs actifs en 2020¹. Parmi les maisons d'édition les plus notables, on peut citer Ubuntu Publishers, fondée en 2016, qui édite en swahili, kinyarwanda, français et anglais ; Imagine We Rwanda, créée en 2015, qui met en avant les auteurs locaux et veille à rendre leurs ouvrages accessibles et abordables ; Bakame Éditions, fondée en 1995 et pionnière dans la littérature jeunesse, qui publie des ouvrages en kinyarwanda.

En l'absence de données officielles, nos estimations basées sur les recherches existantes font état d'environ 35 titres publiés par an.

D'après la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, les publications en anglais et kinyarwanda sont largement prédominantes.

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le marché des livres scolaires est détenu principalement par les éditeurs locaux. On trouve notamment Fountain Publishers Rwanda, filiale de Fountain Publishers, créée en 1988 en Ouganda, enregistrée en 2007 à Kigali, qui se spécialise dans la publication de livres scolaires et universitaires, ainsi que touristiques.

Concernant la lutte contre la piraterie, la Loi no 31/2009 relative à la protection de la propriété intellectuelle prévoit des sanctions contre la reproduction illégale de livres. Les éditeurs collaborent avec les autorités pour signaler les infractions et protéger leurs œuvres, tandis que des campagnes de sensibilisation sont mises en place pour éduquer les étudiants, enseignants et libraires sur les conséquences économiques et culturelles de ces pratiques. Une spécificité notable est l'engagement des institutions éducatives et des bibliothèques publiques, qui promeuvent l'accès légal aux ressources via des licences collectives et des accords avec les éditeurs.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête confirme que les librairies physiques constituent le principal canal de distribution en même temps que la vente directe. On décompte entre deux et quatre librairies professionnelles, d'après les recherches documentaires². Les grandes librairies comme Caritas Rwanda Bookshop et Ikiirezi Bookstore se concentrent sur la vente de livres domestiques et importés, offrant des points d'accès essentiels aux lecteurs. Les éditeurs, notamment via des circuits directs, participent également à la distribution en proposant leurs publications lors d'événements littéraires et dans des écoles.

Les plateformes numériques émergent progressivement, avec des initiatives telles que Rwanda Online qui expérimentent la vente de livres électroniques, bien que leur portée soit encore limitée.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 220 personnes employées par le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique qu'il n'y avait qu'une seule bibliothèque publique en activité en 2023, ce qui n'inclut probablement pas les bibliothèques privées ou scolaires. On estime à au moins quatre le nombre de bibliothèques ouvertes au public. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique également que le format imprimé demeure le format préféré des lecteurs.

Le secteur privé et la société civile jouent un rôle clé pour la promotion de la lecture. Par exemple, les éditeurs locaux, tels que Bakame Éditions, favorisent la sensibilisation à la lecture en produisant des livres adaptés à un public jeune et en langue kinyarwanda, mais aussi en organisant régulièrement des ateliers de lecture et des rencontres avec les jeunes lecteurs pour encourager la lecture dès le plus jeune âge. L'Organisation pour l'Édition et la Littérature au Rwanda (*Rwanda Editing and Literature Organization ou RELO*)³, fondée en 2012, a été créée à l'initiative d'intellectuels des hautes institutions et de différents personnels des organisations de la société civile qui souhaitent promouvoir des activités d'écriture et de lecture auprès de la jeunesse rwandaise. La RELO accompagne les auteurs dans la publication de leurs œuvres et favorise la publication de thèses sous forme de livre pour enrichir le paysage littéraire national.

Des associations comme Imbuto Foundation s'engagent également dans des projets visant à encourager la lecture chez les enfants et à développer des ressources éducatives en kinyarwanda. *Imagine We Rwanda* a organisé des clubs de lecture et des ateliers d'écriture pour stimuler la créativité littéraire rwandaise.

Rwanda Bookmobile a mis en place un projet de bibliothèque mobile parcourant les zones rurales du pays pour offrir aux communautés un accès aux livres et à la lecture. En plus de la distribution de livres, Rwanda Bookmobile organise des séances de lecture publique et des activités éducatives pour promouvoir la culture littéraire. Le festival Ubumuntu Arts, bien que principalement axé sur les arts de la scène, intègre des composantes littéraires, telles que des lectures de poésie, des performances narratives et des discussions autour de la littérature, mettant en lumière le lien entre les arts et la littérature dans le contexte rwandais.

Par ailleurs, des clubs de lecture et des festivals littéraires, comme les Rencontres Internationales du Livre du Rwanda⁴, sont mis en place pour sensibiliser le public à l'importance de la littérature et pour offrir une plateforme d'échange entre lecteurs, auteurs et éditeurs. En 2024, Kigali a accueilli la septième édition de la Conférence des Écrivains Africains (*African Writers Conference: AWC*) sur le thème « Le rôle de la littérature africaine pour enfants dans la formation de la jeunesse », qui a réuni écrivains, lecteurs et éditeurs de tout le continent.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 5 630 299 USD. Le principal pays d'importation est le Royaume-Uni, suivi de l'Ouganda et du Kenya. Le montant des exportations était, quant à lui, de 64 120 USD⁵.



© SHIMO jann / Unsplash.com

FORMATION

L'Université du Rwanda offre des cours dans les domaines des arts et de l'édition.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association Rwandaise de l'Industrie du Livre (*Rwanda Book Industry Association* ou RWABIA) et l'Union des Éditeurs et Libraires Rwandais ont pour but de soutenir et développer l'industrie du livre au Rwanda. La Fédération Rwandaise des Écrivains (*Rwanda Writers Federation* ou RWF) est également une fondation visant à représenter et stimuler l'investissement dans le secteur créatif du Rwanda, en mettant en avant les auteurs du pays. L'Organisation Rwandaise pour le Livre Jeunesse (*Rwanda Children's Book Organization* ou RCBO) a été créée en 2015 avec pour mission de promouvoir la production et l'utilisation de livres pour enfants de qualité par les éditeurs rwandais.

NOTES

1. Enquête du Bureau International de l'Édition Française (BIEF) réalisée en 2019-2020 et publiée en 2021. Consultée le 10 novembre 2024.

2. *Ibid.*

3. Rwanda Editing and Literature Organization (RELO). <https://www.relorwanda.org/>. Consulté le 11 novembre 2024.

4. Nyirabera, Marie Chantal. '3èmes Rencontres internationales du livre francophone.' 2024. <https://rwandaforyou.org/2024/03/06/3emes-rencontres-internationales-du-livre-francophone/>. Consulté le 12 novembre 2024.

5. Nations Unies. UN Comtrade Database: Rwanda Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199), 2023. Consulté le 24 février 2025.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE



Population **0,2 million**
(2023)



Taux d'alphabétisation (≥15 ans)
(2022) **94%**



PIB par habitant **2 941 USD**
(2023)



Population urbaine **76%**
(2023)



Abonnements cellulaires
mobiles (2022) **87%**



Usagers Internet (2022) **57%**

Source : Banque mondiale.



Secteur du livre

Données estimées 2023

Maisons d'édition **3**

Titres édités **15**

Librairies **3**

Bibliothèque publique **1**

Bibliothèques publiques par
habitant **1 pour 200 000**

Emplois **80**

Cette cartographie a été réalisée à partir
d'une recherche documentaire et de
données recueillies lors d'une consultation
auprès des autorités publiques et
d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Après l'indépendance du pays en 1975, la collection de la Bibliothèque Nationale de Sao Tomé-et-Principe a été réparti entre la Salle de Lecture Francisco José Tenreiro, alors créée et nommée en l'honneur du poète de la ville de Sao Tomé-et-Principe, et le Centre de Documentation Technique et Scientifique, tous deux situés dans la capitale.

Par la suite, l'État a créé le Centre Culturel Francisco José Tenreiro, qui a constitué la seule bibliothèque publique en activité dans le pays pendant plus d'une décennie. Ce n'est que dans les années 1990 que de nouvelles bibliothèques ont commencé à apparaître, dans les capitales de districts de Sao Tomé-et-Principe. Le nouveau bâtiment de la Bibliothèque Nationale de Sao Tomé-et-Principe a été inauguré en mai 2002, dans la capitale Sao Tomé.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sciences et de l'Enseignement Supérieur (MECSES) est chargé de la coordination des politiques et des mesures liées au secteur du livre et de l'édition à Sao Tomé-et-Principe. Il supervise le contenu des livres scolaires et leur apporte un soutien financier. Le MECSES gère également les principales dispositions réglementaires et légales applicables au secteur, notamment le décret-loi no 02/2017, qui valide le Code du droit d'auteur et des droits voisins¹. Cette législation vise à protéger les droits des auteurs et des artistes, à promouvoir la créativité intellectuelle et à lutter contre le piratage et la contrefaçon.

L'institution responsable de la gestion des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle est le Service National de la Propriété Intellectuelle et de la Qualité de Sao Tomé-et-Principe (SENAPIQ STP), qui joue un rôle central dans l'application des droits de propriété intellectuelle dans le pays. En outre, la loi sur le mécénat dans la culture et le sport, approuvée en 2014, exempte les entreprises privées

du paiement des droits de douane et des taxes sur certains produits culturels.

Agissant pour le MECSES, la Bibliothèque Nationale est chargée de la coordination technique des bibliothèques publiques, ainsi que de la promotion du livre et de la lecture dans tout le pays. Elle gère également le système de dépôt légal.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le Programme du 18^e Gouvernement Constitutionnel, publié en novembre 2022, présente quatre initiatives culturelles principales qui comprennent la création d'un bureau de gestion collective des droits d'auteur et des droits connexes, et la promotion de la littérature nationale par le biais du prix littéraire Francisco Tenreiro². Crée en 1993, ce prix encourage la production intellectuelle nationale et est doté d'un peu plus de 50 000 USD. Bien que les deux autres initiatives n'aient pas encore été mises en œuvre, elles montrent l'intention du gouvernement de développer davantage le secteur culturel.

Le projet Cartas com Ciência (Des Lettres avec la Science) de la Bibliothèque Nationale, lancé en 2020, a contribué à la promotion de l'alphabétisation en attirant les enfants et les jeunes élèves à la bibliothèque et en éveillant leur intérêt pour la lecture et la recherche scientifique.

Les livres sont exonérés de droits de douane, ce qui facilite l'accès aux ouvrages importés. En outre, le MECSES a annoncé son intention de lancer un appel d'offres pour l'acquisition de livres dans le cadre du Projet de Bibliothèque Active, marquant ainsi une volonté de consolider les collections nationales et les services de bibliothèque.

ÉDITION

Les activités de publication à Sao Tomé-et-Principe sont supervisées par la Bibliothèque Nationale, qui est chargée de l'attribution des numéros de dépôt légal.

Toutefois, cette procédure n'est pas toujours suivie de manière systématique, car l'autorisation préalable ou la déclaration post-publication dépendent de l'initiative des auteurs et des éditeurs.

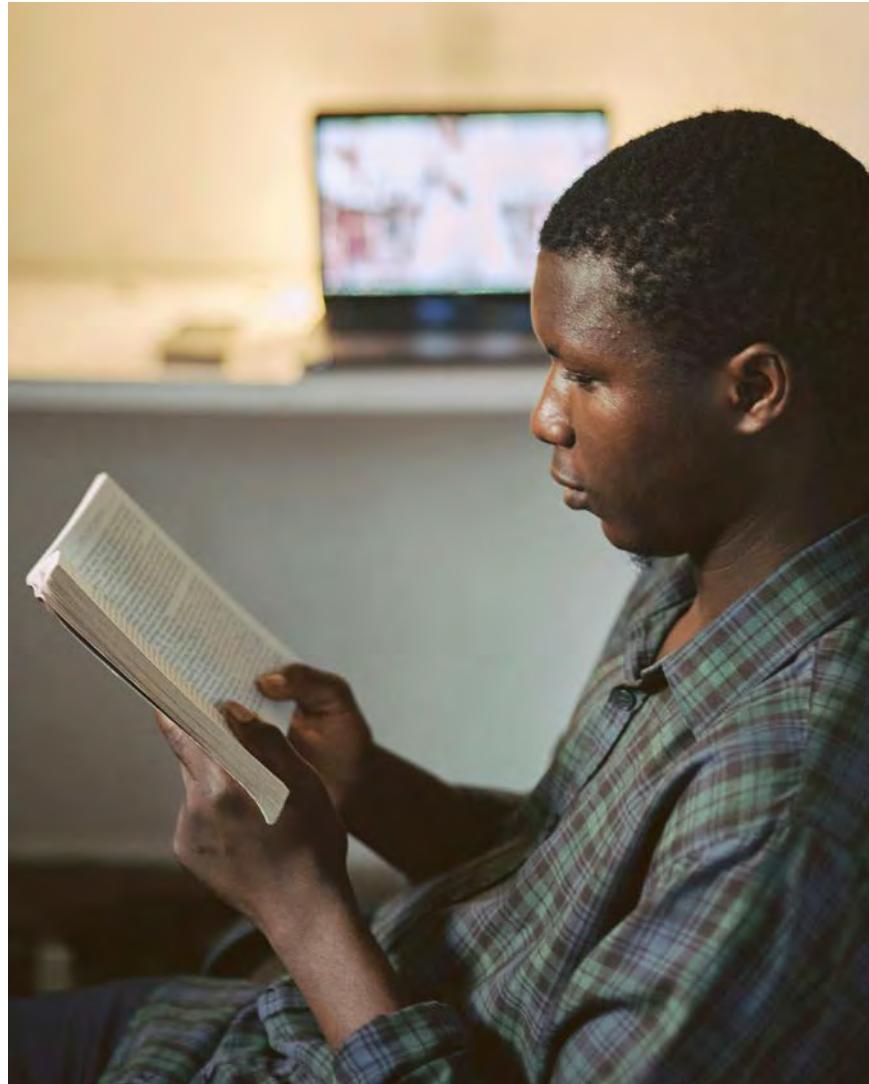
Trois maisons d'édition principales opèrent actuellement dans le pays et contribuent à l'écosystème modeste mais en croissance de l'édition locale : Editora Preciosa, Malanza Edições et TPVENDAS. ST. Cependant, les données sur le nombre de titres publiés selon le format, la catégorie et la langue, le nombre d'exemplaires imprimés et les recettes générées restent indisponibles.

Le ministère de l'Éducation, de la Culture, de la Science et de l'Enseignement Supérieur a confié à Porto Editora, une maison d'édition portugaise, la responsabilité de produire et de fournir les manuels scolaires pour le pays. L'une des principales initiatives du MECSES est le Programme d'appui intégré au secteur de l'éducation de Sao Tomé-et-Principe (PAISE-STP), qui a joué un rôle important dans le développement d'un répertoire numérique fournissant des manuels et d'autres ressources pédagogiques aux élèves comme aux enseignants³.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La Bibliothèque Nationale, pour le compte du MECSES, distribue des classiques et des ouvrages fondamentaux lors de salons et festivals littéraires. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, l'activité de secteur privé dans ces domaines comprend Livraria Nón, présentée comme la seule librairie physique en activité à São Tomé-et-Principe en 2023. L'enquête mentionne également deux librairies numériques en activité, qui fournissent un accès supplémentaire aux livres par le biais de plateformes en ligne.

La distribution numérique est également facilitée par StreetLib São Tome & Príncipe, qui permet aux auteurs et éditeurs du pays de distribuer leurs œuvres dans le monde entier sans avoir à payer de frais préalables.



© Emmanuel Ikwuegbu /Unsplash.com

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 80 personnes employées dans le secteur en 2023.

Les salons du livre et les festivals littéraires, souvent organisés en partenariat avec des programmes de coopération portugais, sont une composante importante de la culture littéraire du pays. Au moins deux événements de ce type ont été organisés en 2023. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que les salons du livre et les festivals littéraires sont les canaux les plus importants pour la vente de livres à São Tomé-et-Principe. Malgré le manque de données sur les

recettes générées par ces événements, ils restent essentiels pour promouvoir la littérature et favoriser une culture de la lecture.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité à l'enquête, les livres imprimés constituent le format de lecture préféré. L'enquête fait également remarquer qu'une bibliothèque publique était opérationnelle en 2023 : la Bibliothèque Nationale, dont la fréquentation quotidienne moyenne se situe entre 50 et 60 visiteurs, en particulier en période scolaire.

La Bibliothèque Nationale est soutenue par plusieurs partenariats et dons. Par exemple, en 2023, l'ONG portugaise Helpo a fait don de plus de 2 000 livres à la bibliothèque. Le Plan National de Lecture (PNL), mis en œuvre par le ministère de l'Éducation, de la Culture, de la Science et de l'Enseignement Supérieur en partenariat avec l'École Portugaise de São Tomé-et-Principe (EPSTP-CELP) et la Bibliothèque Nationale, vise à promouvoir la lecture et à renforcer les compétences en matière d'alphanumerisation et de technologies numériques, en particulier chez les jeunes. Depuis 2021, le PNL organise des concours de lecture, contribuant ainsi au développement d'une culture nationale de la lecture⁴.

La Bibliothèque Nationale collabore avec des partenaires internationaux, comme l'université du Minas Gerais à Belo Horizonte (Brésil), pour promouvoir des événements de lecture publique destinés aux enfants et aux adolescents dans tout le pays, et pour organiser des événements à l'occasion de la Journée de la langue portugaise, le 5 mai. Cette initiative comprend des salons du livre, des lectures et des présentations de livres. En 2024, un partenariat entre la Bibliothèque Nationale, l'Institut Brésilien de Défense de l'Intérêt Public et l'Association des Jeunes Écrivains de São Tomé a permis la tenue de la sixième édition du concours de nouvelles littéraires du pays.

Le projet Dialogue et Coopération entre les Bibliothèques Nationales du Brésil et des PALOP (*Rio Atlântico – Diálogo e Cooperação entre as Bibliotecas Nacionais do Brasil e dos PALOP*), démarré en 2023, vise à renforcer la coopération, la collaboration et les échanges culturels entre les bibliothèques nationales du Brésil et les pays africains de langue portugaise (PALOP). Cette initiative a pour objectif de renforcer les liens culturels, partager les ressources et les connaissances et améliorer les services des bibliothèques dans les pays concernés.

IMPORTATION/EXPORTATION

À São Tomé-et-Principe, les données officielles sur le marché du livre, en particulier des romans et autres publications littéraires, restent limitées. En 2023, la valeur des livres exportés s'élevait à 554 USD au total, tandis que celle des livres importés s'élevait à 123 151 USD⁵. Le Portugal reste le premier partenaire commercial du pays, influençant notamment le marché des importations d'ouvrages littéraires, et soulignant les liens linguistiques et culturels existants.

FORMATION

Il n'existe pas de cursus d'enseignement supérieur ou d'apprentissage dédié au secteur du livre et de l'édition dans le pays.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

São Tomé-et-Principe compte plusieurs organisations professionnelles qui soutiennent les écrivains et la communauté littéraire.

L'União Nacional dos Escritores e Artistas de São Tomé e Príncipe (*Union Nationale des Écrivains et des Artistes de São Tomé-et-Principe*) est une organisation représentant les écrivains et les artistes. Elle a été fondée en 1985. Elle vise à promouvoir la culture et la littérature locales par le biais de diverses activités et manifestations.

L'Associação de Jovens Escritores Santomenses (*Association des Jeunes Écrivains Santoméens*) a été fondée en 2021. Elle a pour objectif de soutenir les jeunes écrivains santoméens, de promouvoir la littérature de São Tomé, en particulier celle produite par les jeunes, et de créer de nouveaux lecteurs.

Bien que ces réseaux soient actifs dans la promotion de la littérature et des activités culturelles, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête note l'absence de corporations ou de réseaux impliqués dans l'élaboration de politiques pour le secteur du livre qui soient formellement reconnus. Néanmoins, les données croisées et les entretiens montrent que les libraires et les éditeurs du secteur privé aident souvent à la mise en œuvre des initiatives, même s'ils ne sont pas officiellement inclus dans la conception des politiques nationales.

NOTES

1. *Código do Direito de Autor e Dos Direitos Conexos (aprovado pelo Decreto-Lei n.º 02/2017)*, São Tomé et Príncipe, consulté le 13 avril 2025, <https://wipolex-res.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/pt>.

2. *Diário da Assembleia Nacional: XII Legislatura, II Série, 1.ª Sessão Legislativa, São Tomé e Príncipe*, <https://www2.camara.leg.br/saotomeeprincipe/diarios-da-an/xii-legislatura-8-11-22-a-8-11-26/ii-serie/1.a-sessao-legislativa-1/DAN03-II.S.pdf/view>.

3. *Repositório Digital do Ministério da Educação de São Tomé e Príncipe*, consulté le 13 avril 2025, <https://repositoriodigital.me.gov.st/>.

4. António Firmino da Costa et al., « Evaluating the Portuguese National Reading Plan: Teachers' Perceptions on the Impact in Schools », *Educational Research for Policy and Practice* 14, no 2 (2015) : p. 119-138, <https://eric.ed.gov/?id=E11060770>.

5. Nations unies. *UN Comtrade Database. São Tome and Príncipe, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 2 avril 2025.

SENÉGAL

	Population 18,1 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 58%
	PIB par habitant 1 706 USD (2023)
	Population urbaine 50% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 120%
	Usagers Internet (2022) 60%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	51
Titres édités	125
Librairies	10
Bibliothèques publiques	500
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 36 200
Emplois	2 250

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les premières presses apparaissent à Saint-Louis et Dakar, mais la production locale reste limitée. Bien que fondée à Paris en 1947, Présence Africaine a eu un impact majeur au Sénégal, grâce à ses publications de nombreux auteurs sénégalais emblématiques, tels que Léopold Sédar Senghor et Cheikh Anta Diop. Avec l'indépendance en 1960, le pays affirme sa volonté de promouvoir sa littérature et sa culture, notamment à travers la création des Nouvelles Éditions Africaines (NEA) en 1972, qui dominent le paysage éditorial ouest-africain. Dès les années 1980, la structuration du secteur s'accentue avec la création de la Direction du Livre et de la Lecture, ainsi que le lancement de la Foire Internationale du Livre de Dakar (FILDAK), qui valorise la production locale et internationale. Les années 1990 voient la privatisation des NEA, l'émergence de publications en langues nationales et le développement des éditeurs spécialisés.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a la charge de la mise en œuvre des politiques liées à l'édition, la lecture et la valorisation des auteurs, sous la supervision de la Direction du Livre et de la Lecture. Un Conseil supérieur du livre a été établi en 1972, mais il ne semble pas opérationnel à ce jour.

La Société Sénégalaise du Droit d'Auteur et des Droits Voisins (SODAV), assure la perception et la répartition des droits d'auteur pour les créateurs. Elle centralise la gestion des œuvres littéraires, artistiques et audiovisuelles, garantissant ainsi une rémunération équitable pour les auteurs.

Le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation soutiennent respectivement l'intégration des livres dans les programmes scolaires et universitaires, tout en encourageant

la production de publications académiques. Plus spécifiquement, l'Institut National d'Étude et d'Action pour le Développement de l'Éducation (INEADE) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des livres éducatifs. Le Comité Technique d'Évaluation examine la pertinence des ouvrages proposés, tandis que l'Inspection Générale de l'Éducation et de la Formation (IGEF) garantit le respect des normes de qualité. Le Conseil National de l'Éducation et de la Formation (CNEF), instance consultative, participe à la validation des orientations éducatives.

Depuis la Loi 76-30 du 9 avril 1976, le dépôt légal oblige éditeurs et imprimeurs à soumettre leurs publications à l'État, garantissant ainsi la constitution d'archives nationales essentielles pour la préservation et l'accès à la culture. La création de la Bibliothèque nationale du Sénégal, en vertu de la Loi no 2002-17 du 3 avril 2002, s'inscrit dans cette dynamique. La protection des droits d'auteur est également encadrée par la Loi no 2008-09 du 25 janvier 2008.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

En matière fiscale, le livre bénéficie d'une exonération de la TVA, ce qui en améliore les ventes et l'accessibilité. Le Sénégal se distingue par la création d'un Fonds d'Aide à l'Édition en 2004 (devenu opérationnel en 2009), sous l'égide du ministère de la Culture, dans le but de soutenir la production littéraire et d'encourager la lecture. En 2020, malgré les perturbations de la pandémie de Covid-19, le Fonds a ainsi permis d'éditer ou d'acheter 365 titres pour 365 000 exemplaires, mobilisant un budget de 967 742 USD. Il a également soutenu les maisons d'édition, imprimeries, librairies, bibliothèques et associations du secteur du livre, assurant aux auteurs leurs droits d'auteur et finançant des initiatives culturelles et de formation¹.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, en 2023, le Fonds était doté de 750 millions de francs CFA (environ 1,23 million USD) permettant d'octroyer des subventions pour : l'édition, l'achat de livres publiés par les éditeurs sur fonds propres, les initiatives privées d'organisation de salons du livre, la représentation nationale dans les foires internationales du livre, les bibliothèques et les animations du réseau de lecture publique, ainsi qu'à l'achat de matériel.

En ce qui concerne le secteur éducatif, le Sénégal dispose depuis 2013 d'une politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique. La politique a été adoptée à la suite d'une série de réformes amorcées dans les années précédentes, notamment après la libéralisation partielle du marché des manuels scolaires entre les années 2000 et 2011. Ces réformes ont permis de renforcer l'édition scolaire nationale et d'introduire un système de choix multiple pour les manuels. Le Sénégal a également mis en place un programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'édition scolaire, incluant les agents des différentes structures du ministère de l'Éducation Nationale ainsi que des éditeurs, des libraires, des imprimeurs et des distributeurs. Ce programme a porté sur des domaines clés tels que la conception d'ouvrages, la révision rédactionnelle, les techniques éditoriales, la gestion financière des maisons d'édition, ainsi que la planification de la distribution des manuels scolaires².

En outre, en 2022, une initiative a été mise en place pour introduire une clause qui permet aux éditeurs locaux de soumettre des offres jusqu'à 15 % supérieures aux normes des marchés publics pour les manuels scolaires, sans que cela n'affecte la notation de leur dossier³. Cette mesure devrait permettre aux éditeurs sénégalais de concurrencer efficacement les maisons d'édition étrangères qui dominaient traditionnellement ce marché mais son application très complexe en limite son efficacité selon les éditeurs locaux.

ÉDITION

Il n'existe pas d'agence ISBN nationale au Sénégal. La plupart des éditeurs nationaux ont recours à l'Agence Francophone de la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL) pour obtenir les numéros ISBN de leurs publications. Malgré l'absence de données, des recherches documentaires permettent d'évaluer à environ 125 le nombre de titres édités annuellement⁴.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Sénégal comptait 51 éditeurs actifs en 2023. L'Association Sénégalaise des Éditeurs compte actuellement 42 membres actifs qui publient tous les genres et dont certains sont même spécialisés dans les langues locales. Parmi les éditeurs les plus actifs, on trouve les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal (NEAS), fondées en 1976 et qui constituent l'une des plus anciennes maisons d'édition du pays ; Falia Édition, fondée en 1995 et qui publie des ouvrages culturels et éducatifs ; Amalion Publishing, éditeur basé à Dakar depuis 2009 ; et enfin, Saaraba Éditions, inaugurée en décembre 2022 à Dakar par le groupe français Editis, qui vise à promouvoir les talents littéraires du continent africain.

Des recherches documentaires indiquent que le Sénégal dispose d'une chaîne du livre jeunesse ancienne et bien structurée. En 2019, on comptait 450 auteurs sénégalais identifiés, montrant une dynamique créative forte dans le pays. Parmi les maisons d'édition spécialisées dans le livre jeunesse, on peut citer BLD Éditions, établie en 1994, qui propose des collections spécifiques pour différents groupes d'âge, telles que Tété, Guné ou Selbé ; et CELI Éditions Sénégal, créée en 2014, qui est une maison d'édition associative au service des enfants, des parents et des professionnels de l'enfance.

De plus en plus d'auteurs de livres jeunesse écrivent en langues locales en réponse à une demande croissante de la diaspora et à l'expansion de l'enseignement bilingue⁵. L'édition en langues locales, bien que significative

grâce à des éditeurs spécialisés comme Papyrus Éditions, est difficile à quantifier. Des subventions et soutiens internationaux ponctuels participent au financement de l'édition en langues nationales comme le sérère, le pulaar et le wolof.

Dans le secteur de l'édition scolaire, les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal (NEAS) continuent de jouer un rôle majeur. De plus, l'implantation des Nouvelles Éditions Numériques Africaines (NENA) au Sénégal depuis plus de deux décennies constitue l'un des marqueurs clés des transformations qui affectent le secteur du livre et de l'édition dans le pays. Les NENA proposent en effet une alternative pertinente à la diffusion de contenus numériques en Afrique francophone. Fondées pour répondre aux besoins croissants en matière de livres numériques en Afrique, elles se concentrent sur la publication, la diffusion et la distribution d'œuvres africaines, en particulier celles d'auteurs et de chercheurs du continent.

Concernant le piratage, SODAV est actuellement en train de revoir les lois sur la copie privée pour en faire bénéficier les auteurs et éditeurs.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La distribution du livre repose sur des acteurs et des circuits variés. On dénombre une dizaine de librairies, dont des librairies physiques principalement situées à Dakar et dans les zones urbaines, qui occupent une place centrale malgré leur nombre encore limité. Parmi les librairies les plus emblématiques à Dakar figure la librairie Aux 4 Vents, qui offre une riche sélection d'ouvrages scolaires. La librairie Clairafric est également une référence, notamment pour les livres jeunesse et scolaires. À cela s'ajoute La Bouquinerie, une librairie d'occasion en ligne, et Plumes du Monde, qui propose une gamme éditoriale variée.

En dehors de la capitale, la librairie Saly Center s'impose comme un pôle culturel de la Petite Côte.

La Librairie-Papeterie Le Sénégal (LPS), avec ses services numériques et sa plateforme en ligne, répond aux besoins actuels d'accessibilité. Les librairies Mona Lisa et L'Agneau Carnivore viennent enrichir cette offre, chacune avec sa spécialité, depuis les livres scolaires et universitaires à la littérature africaine et d'auteurs sénégalais.

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 2 250 personnes employées par le secteur en 2023. Les revenus du secteur restent modestes, largement soutenus par les ventes de manuels scolaires qui représentent près de 80 % du marché, tandis que la littérature générale enregistre des ventes limitées, rarement au-delà de 1 000 exemplaires par livre. Les droits d'auteur pour les écrivains sont faibles, avec des pourcentages compris entre 5 % et 10 %, et les montants perçus demeurent limités⁶.

Les manifestations littéraires occupent une place essentielle dans la promotion du livre et de la culture. Parmi ces initiatives, la Foire Internationale du Livre et du Matériel Didactique de Dakar (FILDAK) reste l'événement phare. Organisée tous les deux ans par le ministère de la Culture, cette foire vise à promouvoir la littérature africaine et le développement de l'industrie du livre en rassemblant une variété d'acteurs – auteurs, éditeurs, bibliothécaires, et éducateurs – dans un espace dédié à la lecture et à l'éducation. On trouve également le Festival International de Poésie de Dakar, qui met en lumière la poésie africaine et francophone, la Biennale des Lettres, un espace dédié à la littérature et à la réflexion critique, le Salon International du Livre et de la Presse de Dakar (SILDA), qui rassemble auteurs, éditeurs et lecteurs autour de la promotion de la littérature locale et internationale. À ceci s'ajoutent le Salon International du Livre de Jeunesse et la Rentrée littéraire au Sénégal, qui sont maintenant inscrits dans le programme culturel national. Enfin, dans les régions, le Festival Métissons

est un événement unique qui combine musique et littérature pour favoriser les rencontres créatives, et les Rencontres Internationales des Arts et du Livre de Saint-Louis, qui célèbrent le patrimoine littéraire et artistique sénégalais. On retrouve également le Salon International du Livre de Thiès (SILT), qui s'impose comme un rendez-vous littéraire majeur au Sénégal, dédié à la promotion de la littérature africaine et à la valorisation de la lecture.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le Sénégal dispose d'environ 500 bibliothèques publiques, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête. Certains acteurs du secteur soulignent que, malgré l'existence d'une loi sur les bibliothèques, son impact est freiné par un manque de moyens et de ressources, avec pour conséquence des infrastructures peu nombreuses et sous-équipées⁷.

La promotion de la lecture est assurée au Sénégal par une collaboration entre le gouvernement, des programmes éducatifs soutenus par des partenaires internationaux et diverses associations culturelles. Ainsi, par exemple, le projet Programme de Renforcement de la Lecture Initiale pour Tous vise à améliorer les compétences en lecture des élèves du primaire, notamment par l'amplification de l'enseignement dans les langues nationales. Dans la même veine, des associations comme l'Association Sénégalaise des Éditeurs (ASE) participent à cette dynamique, notamment dans le cadre de certaines manifestations, telles que le Festival International de Littérature de Dakar (FILID), une plateforme rassemblant des écrivains, des éditeurs et des lecteurs pour célébrer la littérature et encourager la lecture⁸. Enfin, des associations, telles que Déclic⁹ et Paroles en Scènes, organisent des collectes de livres et des activités pour rendre la lecture accessible au plus grand nombre, notamment en milieu rural.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 7 190 990 USD. Le montant des exportations était quant à lui de 141 830 USD¹⁰. La France constitue le principal pays d'importation, comme le corroborent les données de la Centrale de l'Édition¹¹, ce qui place le Sénégal en sixième position parmi les principaux importateurs de livres français sur le continent africain.

FORMATION

L'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est l'établissement de référence en bibliothéconomie, offrant des diplômes allant de la licence au master. Depuis 1992, l'association Bibliothèque-Lecture-Développement¹² (BLD) propose des stages d'initiation à l'organisation et à la gestion des bibliothèques, ainsi qu'à la promotion des livres jeunesse.

Concernant les autres maillons de la chaîne du livre, si les formations universitaires en lettres et en communication offrent des bases solides aux futurs auteurs, éditeurs et correcteurs, peu de programmes spécialisés en édition existent dans les établissements publics. Certaines institutions privées, comme l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC), proposent néanmoins quelques cours en communication et métiers de l'édition. Des ateliers et séminaires organisés par des ONG, des associations d'auteurs et des acteurs culturels jouent un rôle complémentaire de formation des professionnels à la gestion éditoriale, au marketing du livre et aux droits d'auteur. Toutefois, ces formations demeurent principalement concentrées à Dakar, limitant leur accessibilité depuis les régions rurales. Le manque de financements pérennes et d'opportunités de stage dans les maisons d'édition freine également le développement des compétences pratiques.



ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe une vingtaine d'associations dans le secteur du livre et de la lecture dont l'Association des Écrivains du Sénégal (AES) fondée en 1969. L'AES joue également un rôle central dans la promotion de la littérature sénégalaise, par exemple à travers l'organisation d'événements tels que la Journée Internationale de l'Écrivain Africain, célébrée annuellement depuis 1992. Par ailleurs, l'AES s'engage activement dans des débats sur des thématiques contemporaines, comme la citoyenneté et la souveraineté, reflétant son implication dans les enjeux sociétaux actuels.

Elle est complétée par l'Union des Écrivains Sénégalaïs en Langues Nationales (UESLN) qui se consacre à la promotion et à la valorisation des littératures écrites dans les langues nationales. Le Cercle des Jeunes Écrivains du Sénégal (CJES) regroupe quant à lui de jeunes écrivains sénégalais. On trouve également l'Association Sénégalaïse des Éditeurs (ASE) qui regroupe les principaux éditeurs et participe activement à la promotion du livre et à la dynamisation du secteur de l'édition au Sénégal.

NOTES

1. Seneplus. 2021. 'Trois cents écrivains ont bénéficié du Fonds d'aide à l'édition en 2020.' <https://www.seneplus.com/culture/trois-cents-ecrivains-ont-beneficie-du-fonds-d'aide-ledition-en>, 23 avril 2021. Consulté le 10 octobre 2024.
2. Rapport diagnostic de la chaîne des ressources éducatives au Sénégal. 2022. Pages 16-17.
3. Huet, Jean-Michel, Olivier Lenne, and Tom Adriaenssens. 2021. 'Marché du livre francophone : l'Afrique de l'Ouest à 500 millions d'euros en 2050.' *Le Point*. https://www.lepoint.fr/afrique/marche-du-livre-francophone-l-afrique-de-l-ouest-a-500-millions-d-euros-en-2050-23-10-2021-2448964_3826.php#11.
4. Enquête du Bureau International de l'édition Française (BIEF) réalisée en 2019-2020 et publiée en 2021.
5. Rapport d'analyse comparative 2020-2021. Biblio SUD et Institut Français. <https://www.calameo.com/read/007161747c2f78d6ce4cd>.
6. Ibid.
7. Didier Akonwounkpan, directeur général de la librairie-papeterie Clairafrique, dans l'enquête du Bureau International de l'édition Française (BIEF) réalisée en 2019-2020 et publiée en 2021.
8. « FILID : L'État du Sénégal prêt à accompagner les acteurs littéraires dans la promotion du livre », https://www.dakaractu.com/FILID-L-Etat-du-Senegal-prete-accompagner-les-acteurs-litteraires-dans-la-promotion-du-livre_a249163.html.
9. Citoyen Tout-Terrain. 'Retour sur la collecte de livre.' <https://citoyentoutterrain.com/retoursur-la-collecte-de-livre/>.
10. Nations Unies, *UN Comtrade Database : Senegal Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter* (HS 490199), 2023. Consulté le 24 février 2025.
11. Statistiques Export livres 2022. La Centrale de l'édition. http://www.centrale-edition.fr/sites/default/files/la_centrale_de_ledition-statistiques_2022.pdf. Consulté le 17 mars 2025.
12. Centre National de la Littérature pour la Jeunesse. 2023. La production éditoriale pour la jeunesse en 2022. https://cnlj.bnfr/sites/default/files/revues_documentJoint/PUBLICATION_7141.pdf.

SEYCHELLES

	Population 0,1 million (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2020) 96%
	PIB par habitant 17 879 USD (2023)
	Population urbaine 59% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 192%
	Usagers Internet (2022) 87%

Source : Banque mondiale.

		Secteur du livre
Données estimées 2023		
Maisons d'édition 155		
Titres édités 36		
Librairies 5		
Bibliothèques publiques 1		
Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 100 000		
Emplois 800		

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Avant la formation d'un secteur de l'édition dans le pays, les livres étaient largement importés d'Europe, en particulier de France et de Grande-Bretagne. Le créole était une langue essentiellement orale, tandis que le français et l'anglais prédominaient dans les textes écrits.

La déclaration de politique générale du ministère de l'Éducation en 2000, intitulée 'L'Enseignement pour une société qui apprend' (*Education for a Learning Society*), a consolidé la place des livres et de la lecture, en déclarant que l'éducation dans la petite enfance jette les bases des réussites et apprentissages ultérieurs, parce qu'elle veille à ce que les enfants apprennent à lire en comprenant ce qu'ils lisent et avec des textes de niveau adapté à leur âge et à leurs intérêts, acquièrent l'amour de la lecture et manifestent un intérêt pour employer l'écriture dans un but précis¹.

Les changements politiques et stratégiques ont conduit à l'émergence d'un secteur de l'édition aux Seychelles. Bien que relativement petit, il continue d'évoluer et de se diversifier en termes de genres, de formats et de circuits de distribution. Plusieurs écrivains de renom contribuent au riche patrimoine littéraire des Seychelles et à la littérature internationale. L'un des premiers écrivains seychellois, Antoine Abel, considéré comme le père de la littérature seychelloise, a écrit des romans, des nouvelles, de la poésie, des pièces de théâtre et des contes populaires en français, en anglais et en créole seychellois. Il a été le premier dramaturge à porter la culture de son pays et la langue créole sur la scène mondiale avec son recueil de poèmes *Paille en queue* (1969). Il a reçu le prix français Mascareignes en 1979. Parmi les autres artistes éminents, nous pouvons citer Shakuntala Hawoldar, écrivaine et poétesse prolifique qui promeut les arts par le biais d'initiatives culturelles ; Marie-Thérèse Choppy, dont les œuvres se concentrent sur la préservation de la culture et de la langue créoles ; Lorina Barbe, reconnue pour ses contributions à la littérature créole, avec six livres et de nombreux poèmes prônant la valorisation culturelle ; et Georgette Larue-Jumaye, dont les romans et poèmes reflètent la vie quotidienne aux Seychelles

et soutiennent la visibilité de la littérature seychelloise par le tourisme.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Éducation est responsable de la supervision du matériel pédagogique et de l'évaluation des manuels scolaires. La Bibliothèque nationale des Seychelles favorise l'accès à un large éventail de publications et soutient la culture de la lecture avec ses services de bibliothèque et des initiatives en lien avec le livre. Elle est également l'agence nationale de l'ISBN et gère donc la délivrance des ISBN pour les livres publiés dans le pays.

Le Conseil National des Arts (*National Arts Council* - NAC) soutient les œuvres littéraires dans le cadre de son mandat plus large de promotion des arts et de la culture aux Seychelles. Il accorde des bourses et organise des concours littéraires. En outre, l'Académie Créole des Seychelles joue un rôle essentiel dans la préservation et la promotion de la langue créole, y compris son utilisation dans la littérature et les travaux universitaires. L'Académie soutient également les auteurs locaux qui écrivent en créole seychellois en leur fournissant une assistance technique et financière, telle que l'édition, la publication et la distribution de leurs œuvres.

La Loi sur le droit d'auteur de 2014 (*Copyright Act*), qui est la principale loi régissant le droit d'auteur aux Seychelles, constitue l'un des éléments clés du cadre juridique. Elle offre une protection complète aux œuvres littéraires et artistiques. La loi est appliquée par l'Autorité Seychelloise des Licences (*Seychelles Licensing Authority* - SLA) et l'Office Seychellois de la Propriété Intellectuelle (*Seychelles Intellectual Property Office* - SIPO).

Bien que la loi sur la radiodiffusion et les télécommunications de 2000 (*Broadcasting and Telecommunications Act*, révisée) vise principalement la radiodiffusion, elle réglemente également la distribution de livres et de contenus numériques aux Seychelles et veille à ce que tous les contenus électroniques soient conformes aux normes nationales afin d'empêcher la diffusion d'éléments dangereux.

La Loi sur la Commission des médias des Seychelles, 2010, (*Seychelles Media Commission Act*) a créé la Commission des médias des Seychelles, qui supervise les activités des médias, dont la presse écrite. Cette commission veille à ce que les éditeurs respectent les normes éthiques et promeut le professionnalisme dans le secteur.

La Loi de 2016 portant modification du code pénal comprend des dispositions contre la publication de documents diffamatoires ou séditieux, pour garantir que les publications ne portent pas atteinte à l'ordre public ou aux droits individuels. La Loi de 2004 sur l'enseignement (Education Act, révisée) régit l'utilisation du matériel pédagogique dans les écoles, en influençant la production et la distribution des manuels et autres supports d'apprentissage. La Loi de 2011 sur la gestion des douanes (*Customs Management Act*) réglemente l'importation aux Seychelles et l'exportation de livres et autres documents imprimés. La loi habilite les agents des douanes à inspecter les livres importés pour s'assurer qu'ils respectent les réglementations relatives au contenu et les droits de propriété intellectuelle.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Bien qu'il n'existe pas de politique spécifique pour le secteur de l'édition, la politique de 2000 « l'enseignement pour une société qui apprend » (Education for a Learning Society) met l'accent sur l'amour des livres et l'intérêt pour l'écriture dès le plus jeune âge.

En ce qui concerne les politiques fiscales, la Loi de 2017 sur la taxe sur la valeur ajoutée (*Value Added Tax Act*) exonère le matériel pédagogique et les ouvrages de référence importés (non destinés à la revente) autorisés par le ministère de l'Éducation. Les autres livres imprimés, y compris les livres d'images, de dessins ou de coloriage pour enfants, sont également exonérés². En matière d'incitations financières, des institutions telles que le Conseil national des arts offrent un soutien aux écrivains locaux, principalement par le biais de bourses et de concours d'écriture. L'investissement public dans le secteur de l'édition est généralement limité aux initiatives culturelles et pédagogiques plutôt qu'à



© www.departement974.fr - Département de La Réunion*

l'édition commerciale. Des institutions telles que la Bibliothèque nationale des Seychelles et l'Académie Créo (Creole Academy) sont impliquées dans la promotion de la lecture, de l'alphabétisation et de la préservation de la langue créole.

ÉDITION

Selon la réponse à l'enquête des autorités nationales, en 2023, le secteur de l'édition aux Seychelles comptait 155 éditeurs et publiait 36 titres, tous rédigés en anglais³. Si l'anglais est la seule langue utilisée dans les publications de 2023, le secteur de l'édition emploie aussi couramment le français et le créole dans le cadre de ses activités de publication.

L'Institut Créo (Lenstiti Kreol), créé en 1987, est à la fois un centre de recherche et de documentation et la principale maison d'édition d'ouvrages en créole. Les capacités d'impression locales étant limitées,

de nombreux livres, en particulier ceux à gros tirage ou nécessitant des services d'impression spécialisés, sont imprimés à l'étranger et importés aux Seychelles. Il existe cependant quelques imprimeurs locaux qui soutiennent les éditeurs seychellois par des tirages à petite échelle.

Selon le rapport *The Global Publishing Industry in 2022* de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI), seuls 101 titres ont été déposés dans des dépôts reconnus aux Seychelles. Ce chiffre n'inclut pas les formats numériques et formats autres⁴. Le marché du livre électronique aux Seychelles devrait atteindre un chiffre d'affaires de 103 400 USD d'ici 2024. Il devrait afficher un taux de croissance annuel (CAGR 2024-2027) de 0,86 %, ce qui se traduira par une valeur de marché projetée de 106 100 USD d'ici 2027. Le nombre de lecteurs sur le marché du livre électronique devrait s'élever à 860 000 d'ici 2027⁵.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Le réseau de distribution de livres aux Seychelles comprend à la fois des circuits physiques traditionnels et des plateformes numériques émergentes, s'adressant autant à la population locale qu'au marché touristique. Malgré l'absence de données complètes, la librairie Antigone et la librairie Chanterelle semblent être les acteurs principaux. Ces deux librairies proposent un large éventail de littérature seychelloise, de matériel pédagogique, de livres d'intérêt général et de titres internationaux.

La lecture numérique prend de l'ampleur aux Seychelles, grâce à diverses plateformes qui facilitent l'accès aux livres électroniques et à d'autres contenus numériques. La plateforme en ligne MyON offre aux étudiants une bibliothèque personnalisée avec plus de 6 000 livres numériques améliorés. The Dusty Collection, un commerçant en ligne précurseur, distribue des livres d'occasion provenant du monde entier, offrant ainsi au public des choix de lecture abordables.

En matière d'emploi, nous estimons, sur la base de l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, que le secteur employait environ 800 personnes en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les données sur les habitudes de lecture aux Seychelles sont limitées, et peu d'enquêtes ou de rapports traitent spécifiquement de ce sujet. Cependant, diverses initiatives suggèrent un intérêt croissant pour la lecture au sein de la population. L'une de ces initiatives notables, entre 2019 et 2021, a impliqué le ministère de l'Éducation des Seychelles (MOE) en partenariat avec Renaissance, une entreprise basée au Royaume-Uni, et promouvait les pratiques de lecture guidée parmi les élèves. Grâce à ce programme, les élèves des écoles primaires ont eu accès gratuitement au site myON, où ils ont collectivement passé plus de 400 heures et lu plus de 11 000 livres pendant la première vague de la pandémie de Covid-19.⁶

Bien qu'il n'existe pas de statistiques concernant spécifiquement les formats de lecture préférés aux Seychelles, la bibliothèque nationale des Seychelles offre un large éventail de publications, y compris des livres électroniques et des livres audio. Elle propose de vastes collections pour les adultes et les enfants. En outre, les membres inscrits peuvent accéder aux ressources numériques, dont les livres électroniques et les livres audio, via le portail de la bibliothèque ou l'application Libby.

La promotion des livres et de la culture de la lecture aux Seychelles est soutenue par des initiatives gouvernementales et privées, avec un accent sur le contenu local et la préservation de la culture. Les efforts soutenus par l'État sont menés par des institutions telles que l'Institut National pour la Culture, le Patrimoine et les Arts (*National Institute for Culture, Heritage and the Arts* - NICHA) et la Bibliothèque nationale des Seychelles, qui organisent des événements littéraires et des programmes de lecture. Les activités communautaires sont également importantes : les librairies locales, les centres communautaires et Lardwaz (l'association des écrivains seychellois) organisent des événements tels que des rencontres avec des auteurs, des séances de dédicaces et des festivals littéraires, afin de soutenir une culture forte de la lecture. La promotion de l'excellence littéraire est renforcée par le prix Sonia Grandcourt pour la Littérature (*Sonia Grandcourt Award for Literature*), qui fait partie des prix annuels dans les arts (*Arts Awards of Seychelles*). Organisé par le Conseil National des Arts (NAC), le prix Sonia Grandcourt récompense des écrivains seychellois exceptionnels dans diverses catégories, notamment la poésie, les nouvelles, les romans et le théâtre. Les lauréats reçoivent des prix monétaires et voient leur travail publié.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 1 000 740 USD. Les principaux pays fournisseurs de ces importations étant le Royaume-Uni Maurice (18,5 %), et les Émirats Arabes Unis⁷.

FORMATION

Les Seychelles n'ont pas de parcours d'enseignement supérieur, ni de formations techniques ou d'apprentissage dédiés au secteur de l'édition. Toutefois, le ministère de l'Éducation dispense une formation aux auteurs, rédacteurs et illustrateurs afin de s'assurer que les normes des programmes nationaux sont respectées. En outre, Lardwaz, l'association des écrivains des Seychelles, propose des ateliers et des sessions de formation pour les auteurs, axés sur les compétences en matière d'écriture, d'édition et de publication.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Lardwaz, qui signifie 'ardoise' en créole, a été créée en 2008 en tant qu'association d'écrivains, de poètes et de professionnels de la littérature aux Seychelles. Lardwaz fonctionne sous l'égide du Conseil National des Arts et organise des ateliers de formation et des séances de dédicaces pour les écrivains seychellois.

L'association Bling Bling Poetry, fondée en 2015, a permis de faire de grands pas pour l'intégration de la poésie dans le tissu culturel des Seychelles. Ayant pour mission d'élever le statut de la poésie dans la société, l'association sert de plateforme pour les poètes chevronnés et les voix émergentes qui souhaitent diffuser leur travail. Chaque année, Bling Bling Poetry organise des festivals de poésie, réunissant des poètes locaux et internationaux pour célébrer l'art de l'oralité, les lectures de poèmes et le spectacle vivant. Outre les festivals, elle organise également des concours de poésie et des ateliers de poésie pour les enfants.

NOTES

1. Ministère de l'Éducation. 2004. *Education for a Learning Society Policy Statement*.

2. *Value Added Tax Act* (Loi sur la taxe sur la valeur ajoutée). 2017. Chapitre 244.

3. Seychelles National Library (bibliothèque nationale des Seychelles).

4. Mathur, V., Banerjee, S., Tiwari, A., Ahuja, G. 2023. *International Publishing Data 2023*. International Publishers Association, Genève.

5. Statista. <https://www.statista.com/outlook/dmo/digital-media/epublishing/ebooks/seychelles>.

6. Renaissance. *Seychelles Case Study*, 2022.

7. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Seychelles, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 25 mars 2025.

SIERRA LEONE

	Population 8,5 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 49 %
	PIB par habitant 758 USD (2023)
	Population urbaine 44 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2021) 98 %
	Usagers Internet (2022) 30 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	4
Titres édités	40
Librairies	12
Bibliothèques publiques	4
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 2,1 millions
Emplois	250

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies à travers des entretiens menés avec divers acteurs concernés.

CONTEXTE HISTORIQUE

L'histoire de la Sierra Leone est émaillée de personnalités littéraires de premier ordre. Adelaïde Casely-Hayford, militante et nouvelliste, a joué un rôle clé dans la popularisation des politiques panafricanistes et féministes au début des années 1900. Yulisa Amadu Pat Maddy, poète et dramaturge, a étendu la portée du théâtre sierra-léonais au-delà des frontières du pays grâce à son travail au Nigéria, en Zambie et aux États-Unis. Syl Cheney-Coker est une autre figure importante. Son roman *The Last Harmattan of Alusine Dunbar* a remporté le prix des écrivains du Commonwealth pour l'Afrique en 1991. Ces pionniers, qui ont commencé à écrire avant la guerre civile qui a éclaté dans les années 1990, ont contribué à jeter les bases de la littérature sierra-léonaise.

La guerre civile sierra-léonaise (1991-2002) a considérablement perturbé la scène littéraire, créant un fossé générationnel et géographique entre les écrivains établis et les voix émergentes, ainsi qu'entre les personnes vivant en Sierra Leone et celles résidant dans la diaspora africaine. Malgré ces difficultés, certains écrivains remarquables ont acquis une certaine notoriété dans l'après-guerre. Parmi eux, Ishmael Beah, auteur qui a intégré la liste des best-sellers du *New York Times*, dont les œuvres *Le chemin parcouru : Mémoires d'un enfant soldat* (*A Long Way Gone: Memoirs of a Boy Soldier*) et *Demain, le soleil* (*Radiance of Tomorrow*) ont attiré l'attention internationale¹. De même, Aminatta Forna² a été acclamée par la critique pour ses romans, y compris *The Memory of Love* qui a reçu en 2011 le prix du Meilleur livre des Auteurs du Commonwealth. Olufemi Terry a remporté le prestigieux prix Caine en 2010³ et Pede Hollist a été finaliste pour le même prix en 2017. Ces auteurs incarnent une nouvelle vague d'écrivains sierra-léonais qui s'appuient sur la tradition littéraire du pays.

PEN Sierra Leone, une section de PEN International, a été créée en 2003 pour promouvoir l'écriture et la culture littéraire locales⁴.

Parmi les efforts antérieurs visant à stimuler l'édition locale, on peut citer le projet Sierra Leone Éducation III, financé par la Banque mondiale en 1983. Cette initiative a encouragé et soutenu la publication de manuels scolaires par des éditeurs du secteur privé, les exigences des programmes scolaires locaux visant spécifiquement à renforcer l'infrastructure d'édition du pays⁵. D'autres initiatives, telles que le Conseil de la Bibliothèque de la Sierra Leone (*Sierra Leone Library Board* - SLLB), le Salon International du Livre de Freetown (*Freetown International Book Fair*) et Série d'Écrivains Sierra-léonais (*Sierra Leonean Writers Series* - SLWS), ont également contribué à la croissance de l'industrie de l'édition. La SLWS est une maison d'édition universitaire et générale d'auteurs sierra-léonais.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Sur le plan institutionnel, il n'y a pas d'organisme de coordination unique en Sierra Leone pour le secteur de l'édition. La responsabilité des questions de droits d'auteur et de propriété intellectuelle incombe au Bureau de l'Administrateur et du Greffier Général (*Office of the Administrator and Registrar General* - OARG), qui administre le Registre National de la Propriété Industrielle et des Droits d'Auteur. Le ministère de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire Supérieur (*Ministry of Basic and Senior Secondary Education* - MBSSE) joue un rôle clé dans l'évaluation et l'approbation des ouvrages éducatifs par l'intermédiaire de sa Division des Programmes et de la Recherche (*Curriculum and Research Division*).

Il n'existe pas de loi spécifique régissant le secteur de l'édition de livres dans le pays. Néanmoins, les droits d'auteur sont protégés par la Loi sur le Droit d'Auteur (*Copyright Act*) de 2011, tandis que les autres formes de propriété intellectuelle sont gérées par la Loi sur les Brevets et les Dessins et Modèles Industriels (*Patents and Industrial Design Act*) de 2012, ainsi que la Loi sur les Marques (*Trade Mark Act*) de 2014.

Le système de dépôt légal est régi par les Ordonnances de 1887 et 1898, qui ont été modifiées en 1962 pour exiger que trois exemplaires de chaque publication soient déposés auprès de la SLWS, qui opère sous l'autorité du MBSSE. Aucune sanction n'est prévue en cas de non-respect.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Le gouvernement accorde certaines exonérations fiscales et des taux réduits au secteur. L'une d'entre elles est la franchise de droits accordée par le ministère des Finances aux importateurs de livres. L'investissement public comprend des appels d'offres centralisés du gouvernement pour les manuels scolaires. Le gouvernement n'achète pas d'autres livres à grande échelle.

ÉDITION

La Sierra Leone dispose d'une agence ISBN, gérée par la SLLB, qui s'occupe d'identifier les livres. En 2023, le secteur

de l'édition en Sierra Leone reste modeste, avec deux maisons d'édition en activité. La SLWS, créée en 2001, est la plus importante⁶.

Selon la consultation des parties prenantes le nombre de titres publiés en 2023 est estimé à 40⁷. Aucun format numérique ou audio book n'a été signalé au cours de cette période.

La Direction de l'Éducation Non Formelle (*Non-Formal Education Directorate*) produit du matériel pédagogique pour l'alphabétisation des adultes, utilisé dans les programmes communautaires en collaboration avec des organisations non gouvernementales, comme l'Association d'Éducation des Adultes de Sierra Leone (*Sierra Leone Adult Education Association – SLADEA*) et les Partenaires pour l'Éducation des Adultes (*Partners in Adult Education – PAE*).

Alors que les œuvres littéraires non scolaires des Sierra-Léonais issus de la diaspora africaine sont publiées à l'étranger, principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis, des initiatives telles que Poda-Poda Stories (lancée par

la journaliste Ngozi Cole en 2020) ont élargi le paysage de l'édition. Poda-Poda Stories publie sur son site web de la littérature locale sous forme de poésie, d'essais et de nouvelles⁸.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Le réseau de distribution de la Sierra Leone comprend cinq libraires principaux opérant dans tout le pays. Le pays compte 12 librairies physiques.

Sur le plan de l'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 250 personnes employées dans le secteur en 2023.

Concernant les activités de promotion de la lecture publique, le pays a accueilli le premier Salon National du Livre de Sierra Leone en 2019. Il incluait des expositions de livres, des lancements d'ouvrages, des séances de lecture, des tables rondes et des concours de poésie⁹.



© UNESCO

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les habitudes de lecture des Sierra-Léonais sont mal documentées et aucune enquête formelle n'est disponible. Toutefois, on peut faire valoir que les livres imprimés restent le format de lecture préféré, puisque les formats numériques et autres (comme les livres audio) sont rares. Il n'y a que quatre bibliothèques publiques, gérées par la SLLB. Cela limite l'accès aux livres et aux ressources éducatives, surtout dans les zones rurales. Le piratage des livres n'a pas été largement documenté, mais on peut supposer qu'il constitue un défi compte tenu de la fragilité des réseaux de distribution et de la faiblesse des contrôles.

En ce qui concerne la promotion de la lecture, PEN Sierra Leone a organisé sa première cérémonie de remise de prix littéraires en 2005, afin de récompenser les contributeurs importants à la littérature sierra-léonaise. PEN Sierra Leone organise également des soirées littéraires, comprenant des lectures de poésie et de nouvelles.

IMPORTATION/EXPORTATION

Les recherches documentaires¹⁰ révèlent que, pour l'année 2023, la valeur totale des importations, englobant les livres, brochures et dépliants imprimés et autres matériaux similaires) s'élevait à 3 781 647 USD. Selon les consultations avec les libraires et le MBSSE, la Sierra Leone importe la grande majorité de ses livres, principalement du Ghana, du Nigéria, du Royaume-Uni et des États-Unis. Les importations sont largement majoritaires par rapport aux exportations, traduisant la dépendance du pays à l'égard des publications étrangères, en particulier pour le matériel éducatif.

FORMATION

Les possibilités d'éducation et de formation professionnelle dans le secteur de l'édition sont limitées. Les établissements d'enseignement

supérieur tels que le Fourah Bay College à Freetown proposent des formations diplômantes et non diplômantes dans diverses disciplines pertinentes pour le secteur du livre, notamment les études sur l'information et la gestion des connaissances. Toutefois, ces programmes ne sont pas spécialisés dans les compétences techniques requises par l'industrie moderne de l'édition. Il n'existe pas de programme d'apprentissage dédié au secteur, ni de programmes de formation axés sur la numérisation, tels que ceux nécessaires à la production de livres électroniques et d'audio books, et à la création de stratégies de marketing numérique.

En 2023, cependant, grâce à un financement de la Fondation du Commonwealth (*Commonwealth Foundation*) et de l'Institut de Recherche Juridique et de Défense de la Justice (*Institute for Legal Research and Advocacy for Justice*), Poda-Poda Stories a mis en place la première bourse d'écriture en Sierra Leone. Il s'agit d'un programme d'un an visant à soutenir les jeunes écrivains sierra-léonais¹¹. En collaboration avec l'ONG internationale CODE (Organisation Canadienne pour le Développement de l'Éducation), PEN Sierra Leone a formé des écrivains et des illustrateurs locaux à la production de livres pour enfants. Entre 2011 et 2019, ils ont publié 20 titres, principalement des anthologies¹².

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe quelques associations professionnelles en Sierra Leone. Parmi eux figurent PEN Sierra Leone, une association d'écrivains et de journalistes, l'Association des Éditeurs de Sierra Leone (*Sierra Leone Publishers Association*) l'Association des Libraires de Sierra Leone (*Sierra Leone Booksellers Association*) et l'Association des Rédacteurs de Manuels Scolaires (*Association of Textbook Writers*).

Toutefois, ces organisations n'ont qu'une influence limitée sur la politique nationale et le développement du secteur. L'espace de participation des citoyens au développement du secteur

de l'édition est également minime, bien que les parties prenantes soient en partie représentées dans les conseils gouvernementaux tels que la SLWS et le Conseil de Contrôle de la Qualité des Manuels Scolaires (*Textbook Quality Control Board*) du MBSSE, où au moins 30 % des sièges sont réservés aux femmes et autres groupes minoritaires¹³.

NOTES

1. « Beah, Ishmael », 18 juillet 2016 : <https://www.ishmaelbeah.com/work/author/>. Consulté le 25 octobre 2024.

2. Aminatta Forna, site officiel, page d'accueil : <https://www.aminattaforna.com/>. Consulté le 25 octobre 2024.

3. The Caine Prize for African Writing, « Previous Winners » : <https://www.caineprize.com/previous-winners-2>. Consulté le 25 octobre 2024.

4. PEN Sierra Leone, « A Brief History of Pen Sierra Leone » : <https://pensierraleone.org/a-briefhistory-of-pen-sierra-leone/>. Consulté le 25 octobre 2024.

5. *Ibid.*

6. Sierra Leonean Writers Series : <https://www.slwritersseries.org/AboutUs.aspx>. Consulté le 25 octobre 2024.

7. Mohamed Sheriff, Président de l'Association des éditeurs de la Sierra Leone, Consulté en avril 2025.

8. Ernest Ogunnyemi, « Linking Sierra Leonean Literature », *Open Country Mag*, 28 octobre 2022 : <https://opencountrymag.com/a-lackin-liberian-literature/>. Consulté le 25 octobre 2024.

9. Africa in Words, « Event: Sierra Leone National Book Fair (05-07 December) », 30 novembre 2019 : <https://africanwords.com/2019/12/04/event-sierra-leone-national-book-fair-05-07-december/>. Consulté le 25 octobre 2024.

10. Nations Unies, UN Comtrade Database « Sierra Leone Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter » (HS 490199), 2018, consulté le 24 février 2025.

11. Ngozi Cole, « Poda-Poda Stories Fellowship », Poda-Poda Stories, 21 juillet 2023 : <https://poda-poda.com/fellowship>.

12. Wilfred Wright, « A Review of Local Children's Books, » *The Sewa Chronicle*, June 19, 2013, <https://sewachronicle.com/a-review-of-local-childrens-books-6dc14557c1ac>.

13. Ordonnance du Conseil de la bibliothèque de Sierra Leone, 1959 ; Loi sur l'enseignement de base et secondaire supérieur, 2023.

SOMALIE

	Population 18,4 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 54%
	PIB par habitant 597 USD (2023)
	Population urbaine 48% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 50%
	Usagers Internet (2022) 28%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 9
	Titres édités 50
	Librairies 25
	Bibliothèques publiques 7
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 2,6 millions
	Emplois 280

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le somali, qui fait partie de la famille des langues couchitiques, est parlé en Somalie et dans les régions adjacentes du Kenya, de l'Éthiopie et de Djibouti. L'arabe a été introduit dans le nord du Somaliland au XIII^e siècle, apportant avec lui un système de voyelles basé sur la nomenclature arabe. L'écriture osmanya, inventée au début des années 1920, a facilité l'alphabétisation dans cette langue. Le premier livre complet connu en somali, Afkeena iyo fartaisa (« Notre langue et son écriture »), a été publié en écriture osmanya par Industrie Grafiche della Somalia en 1971. Le somali n'a adopté une orthographe officielle qu'en 1972, lorsqu'une nouvelle politique linguistique a été mise en œuvre. Il est ainsi devenu la seule langue officielle et la langue d'enseignement dans les écoles jusqu'aux deux dernières années de scolarité¹.

Après la mise en place de cette politique, deux campagnes nationales d'alphabétisation ont été lancées : l'une visant les zones urbaines en 1973 et 1974, l'autre les zones rurales en 1974 et 1975². Des preuves anecdotiques évoquent une production sans précédent de manuels scolaires et de textes littéraires pour adultes³ à la suite de la mise en œuvre de la politique et des campagnes d'alphabétisation qui ont suivi, bien qu'aucune donnée spécifique ne soit disponible.

La Bibliothèque Nationale de Somalie, créée en 1975, a joué un rôle essentiel dans la promotion des livres et de la lecture publique jusqu'à sa destruction pendant la guerre civile des années 1990. Des efforts pour reconstruire cette institution sont en cours, notamment des initiatives récentes de la diaspora somalienne pour revitaliser le secteur des bibliothèques et promouvoir une culture de la lecture.

Une figure clé dans le développement de la littérature somalienne est Maxamed Xaashi Dhamac « Gaarriye », un poète renommé et activiste politique qui a défendu la promotion

de la littérature en langue somalienne dans les années 1970. Un autre écrivain qui a eu une influence majeure sur la littérature somalienne en langue somalienne est Faarax Maxamed Jaamac Cawl, dont le roman *Aqoondaaro waa u nabab jacayl* (« L'ignorance est l'ennemie de l'amour ») est considéré comme un classique. En ce qui concerne la poésie, « Hadraawi » (Mohamed Ibrahim Warsame) est souvent considéré comme le Shakespeare de la Somalie en raison de sa profonde influence sur la poésie somalienne. Ses œuvres les plus connues sont *Hal-La-Sheeg* (1972) et *Gaaraa* (1976). Les auteurs de la diaspora ont également joué un rôle crucial dans le paysage éditorial somalien. Par exemple, les œuvres de Nuruddin Farah lui ont valu de nombreux prix littéraires et une reconnaissance mondiale, offrant ainsi à la littérature somalienne une tribune internationale.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Enseignement Supérieur supervise la politique éducative, l'élaboration des programmes d'enseignement ainsi que l'évaluation et l'approbation des manuels scolaires.

Les marques, brevets et conceptions industrielles sont protégés par l'Office Somalien de la Propriété Intellectuelle (*Somalia Intellectual Property Office* – SIPO). En revanche, rien ne protège les droits d'auteur et les droits connexes. La Loi sur les Médias (2016, amendée en 2020) régit les activités des médias et de l'édition en Somalie, dont l'enregistrement des éditeurs et l'octroi de leurs licences. Elle impose le respect de normes relatives aux contenus afin d'empêcher la diffusion de fausses informations et de discours haineux ou incitant à la violence. Le Code Pénal de la Somalie (1962), qui s'applique à toutes les formes de médias (livres compris), criminalise la distribution de documents diffamatoires, obscènes et séditieux.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

La Politique Nationale de l'Éducation de 2020 confie au ministère de l'Éducation la responsabilité d'élaborer et de préparer les programmes, manuels et autres matériels éducatifs aux différents niveaux d'enseignement.

À l'exception des ouvrages éducatifs et religieux, tous les autres livres sont taxés aux taux normaux. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il n'existe ni incitation financière ni mécanisme de financement offrant un soutien direct au secteur du livre et de l'édition de la Somalie. Les initiatives gouvernementales, bien que limitées, aident néanmoins l'édition scolaire par le biais d'appels d'offres gouvernementaux pour les manuels et autres matériels éducatifs.

ÉDITION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il n'y a que trois éditeurs en Somalie, dont la Fondation Culturelle Redsea (*Redsea Cultural Foundation* – RCF), spécialisée dans la littérature somalienne. Avec une présence significative à la fois en Somalie et dans la diaspora somalienne, elle joue un rôle essentiel dans la promotion de la langue et de la culture somalienne. La Companie d'Imprimerie Digitale Sagaljet (*Sagaljet Digital Printing Company*), créée en 2007 et l'une des plus grandes imprimeries de Somalie, soutient le secteur de l'édition dans sa production de livres.

Toutefois, selon l'Association des Éditeurs Somaliens, au moins huit éditeurs sont membres de l'association : Beder Printing House, Puntland United Publishers, Sacba Publishing Company, Darwiish Stationery Company, Bile Printing Press, Garaad Publishing Company, Saahid Publishing Limited et Hargeisa Printing House⁴. En plus de RCF, on peut donc estimer qu'il y a au moins 9 éditeurs actifs en Somalie. Le mélange des langues dans l'édition somalienne inclut l'usage du somali standard, appelé Maxaa Tiri, qui englobe d'autres



Salon International du Livre de Mogadiscio © AMISOM Public Information, Wikimedia Commons

dialectes tels que l'Af-Maay, largement parlé dans les régions du sud. Les efforts pour soutenir l'édition en langues locales et autochtones restent limités. Cependant, en 2023, le lancement de l'écriture Elif Maay à Baidoa a marqué une avancée importante vers une plus grande inclusion linguistique⁵.

Dans sa réponse à l'enquête, l'autorité nationale indique que 50 titres imprimés ont été publiés en 2023, contre 80 et 75 en 2022 et 2021 respectivement. Elle estime également que 5 % des titres publiés en 2023 ont été écrits par des femmes. En 2023, 92 % des livres

étaient publiés dans des langues locales ou régionales telles que le somali, tandis que 8 % étaient publiés dans des langues officielles telles que l'anglais ou l'arabe.

Les publications ne nécessitent pas d'autorisation préalable de la part d'une entité gouvernementale. Les éditeurs majoritairement détenus par des ressortissants somaliens, par exemple Badar Printing et HEMA Books, détiennent le marché des livres produits pour les écoles publiques en Somalie. Il n'existe pas d'agence ISBN en Somalie, les éditeurs faisant appel à celles des pays voisins.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

La Somalie ne dispose d'aucun réseau formel de distribution de livres⁶. La plupart des activités de distribution sont réalisées sur une base *ad hoc*, les éditeurs et les détaillants s'appuyant sur des méthodes informelles pour acheminer les livres vers les lecteurs. Le matériel pédagogique est souvent distribué directement aux écoles par l'intermédiaire du gouvernement ou d'ONG⁷. Des plateformes en ligne, par exemple Sahanbooks Borama, arrivent sur le marché, facilitant l'accès aux livres.

Dans sa réponse à l'enquête, l'autorité nationale estime que 25 librairies physiques étaient en activité en Somalie en 2023 et qu'elles restent le principal canal de distribution et de vente de livres, suivies par les salons du livre et les festivals littéraires. HEMA Books, fondée en 2009, est l'une des plus grandes librairies, spécialisée dans les livres éducatifs. Sahanbooks, lancée en 2020, se concentre sur les livres spécialisés. Elle a établi des succursales dans les grandes villes, ainsi que la librairie en ligne mentionnée ci-dessus. Parmi les autres détaillants, qui proposent des livres généraux et éducatifs, figurent la librairie Irshaad (crée en 2013), le Centre National du Livre (fondé en 2016) et Bidhaan Books.

Somali Books Online (SBO), créée en 2023, est une plateforme d'e-learning à destination des publics locaux et de la diaspora, qui offre un accès gratuit à la littérature somalienne et à des contenus éducatifs en ligne. La diaspora somalienne joue un rôle essentiel dans le financement et le soutien du secteur du livre et de l'édition. Outre le financement de la publication de livres, les communautés de la diaspora contribuent également en achetant des livres et en soutenant les auteurs et éditeurs somaliens par l'intermédiaire de réseaux internationaux. L'exemple le plus notable est Sahanbooks, fondé par Ismail Ahmed, également fondateur de WorldRemit.

En matière d'emploi, nous estimons, sur la base de l'ensemble des

données disponibles et de recherches complémentaires, que le secteur employait environ 280 personnes en 2023.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il existe environ cinq salons du livre ou festivals littéraires en Somalie. Le Salon International du Livre de Hargeisa (*Hargeysa International Book Fair*), créé en 2008 par la RCF, est un événement annuel qui présente les travaux d'auteurs, d'éditeurs et d'organisations culturelles locaux et internationaux. Les auteurs, éditeurs et librairies somaliens utilisent également les réseaux sociaux et plateformes en ligne pour promouvoir leurs livres, en ciblant en particulier la diaspora somalienne et les jeunes lecteurs. Parmi les autres salons et festivals du livre figurent le Salon Internationale du Livre de Mogadiscio (lancée en 2015) et le Salon Internationale du Livre de Garowe (lancée en 2016).

Les prix littéraires jouent aussi un rôle dans la promotion de la littérature somalienne. Les Prix de Poésie Somalienne (*Somali Poetry Awards*), organisés par la Maison de la Poésie Somalienne (*Home of Somali Poetry*) avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), comprennent les catégories « Poète somalien de l'année », « Jeune poète somalien de l'année » et « Poète somalienne de l'année du PNUD ». En 2021, la première et dernière fois que les prix ont été décernés, toutes les catégories étaient assorties d'une somme allant de 1 000 à 2 000 USD. Le prix « Femme poète de l'année » s'accompagnait d'une commande impliquant l'écriture de six poèmes au cours d'une année. En outre, les Prix de Littérature Somalienne (*Somali Literature Awards*), créés en 2018, visent à récompenser les réalisations dans le domaine de la poésie et de la narration.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Dans sa réponse à l'enquête, l'autorité nationale estime qu'il y avait sept

bibliothèques publiques en activité en 2023. La Bibliothèque du Centre Culturel de Hargeisa (*Hargeysa Cultural Centre Library*), bibliothèque publique créée en 2014 comme partie intégrante dudit centre, propose des livres en somali, arabe, anglais, italien, allemand, français et suédois. Elle fournit également du matériel pédagogique pour les écoles, les universités et les établissements d'enseignement supérieur. Selon la même source, les livres imprimés restent le format préféré dans le pays, le format numérique n'étant pas facilement disponible.

Une grande partie de la population somalienne a appris à lire et à écrire lors des campagnes d'alphabétisation de masse de 1973 à 1975, après la mise en œuvre d'une nouvelle politique linguistique faisant du somali la seule langue officielle de la Somalie. Un million de personnes parmi la population urbaine ont participé à ces campagnes d'alphabétisation⁸. Les données relatives à la participation de la population rurale ne sont pas disponibles. Des preuves anecdotiques indiquent toutefois que le nombre de participants est plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Des ONG internationales, comme le Comité International de Secours (*International Rescue Committee*) et Save the Children ont financé des programmes d'alphabétisation en Somalie, qui soutiennent indirectement l'industrie du livre et de l'édition en augmentant la demande de matériel éducatif et de livres.

Plus récemment, la Fondation Culturelle Redsea, qui a débuté comme maison d'édition dans les années 1990, a été le promoteur le plus actif d'une culture de la lecture et de l'écriture créative dans la société somalienne, se focalisant en particulier sur les jeunes. En 2011, la Fondation a lancé la Bibliothèque Mobile du Somaliland (*Somaliland Moving Library*), une tournée d'une semaine à travers le pays avec un bus transportant des livres et des représentants de neuf clubs de lecture régionaux. L'objectif de cette bibliothèque mobile est d'apporter des livres dans les petites villes et de faciliter l'accès à la littérature par le biais de clubs de lecture locaux.

Le centre IFIYE de Mogadiscio, créé en 2013, a été un pionnier dans la revitalisation des traditions littéraires somaliennes grâce à des programmes de lecture communautaires. Le centre a ouvert une bibliothèque publique en 2016 et lancé des campagnes d'alphabétisation pour les enfants au sein des camps de populations déplacées à l'intérieur du pays, en même temps que des concours d'écriture créative comme Tartan Sheeko, qui encourage les jeunes Somaliens à s'engager dans la narration d'histoires et à développer une habitude de lecture⁹. À Pount, World Vision a créé des clubs de lecture dans 21 écoles primaires dans le cadre de son plan de programme humanitaire (HPP). Ces clubs fournissent du matériel de lecture et des activités encadrées pour soutenir l'alphabétisation des jeunes enfants, les aidant ainsi à renforcer leurs capacités de lecture à l'école et à la maison¹⁰.

IMPORTATION/EXPORTATION

Les données sur les importations et exportations somaliennes sont largement indisponibles, à l'exception de celles concernant le commerce entre le Kenya et la Somalie. En 2023, la Somalie a importé du Kenya des livres, journaux et images imprimés pour une valeur de 74 440 USD¹¹. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, parmi les livres importés en Somalie en 2023, 60 % provenaient d'Egypte, 25 % du Kenya, 10 % de Turquie et 5 % du Royaume-Uni. Pour les pays vers lesquels la Somalie a exporté cette année-là, 40 % sont allés en Éthiopie, 30 % à Djibouti, 25 % au Kenya, 3 % en Suède et 2 % au Royaume-Uni. L'exportation de livres est difficile en raison de l'absence de réseaux de distribution et d'imprimeries locales, ce qui oblige à faire appel à des partenaires internationaux coûteux.

FORMATION

Bien qu'il n'existe ni de programme d'enseignement supérieur ni de processus technique ou d'apprentissage dédié au secteur du livre et de l'édition en Somalie, le Centre Culturel de Hargeisa, en partenariat avec la Fondation Culturelle Redsea, organise des ateliers, des sessions de formation et des séminaires visant à renforcer les capacités des rédacteurs en chef, éditeurs et écrivains somaliens. Ces initiatives rassemblent souvent des professionnels expérimentés de la diaspora et des communautés internationales de l'édition qui transmettent les connaissances et meilleures pratiques. Les programmes de formation couvrent un large éventail de sujets, notamment les pratiques éditoriales, la conception de livres, la traduction et l'édition numérique. Le Salon International du Livre de Hargeisa (*Hargeysa International Book Fair*), également organisée par la Fondation Culturelle Redsea, sert de plateforme pour ces activités de formation¹².

Beder Publishing a aussi conduit des formations annuelles pour ses auteurs. Entre 2020 et 2023, le projet de renforcement du système d'éducation somalien (SESSP), financé par l'Union européenne, a formé des centaines d'auteurs et d'évaluateurs de manuels scolaires dans toute la Somalie.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Éditeurs Somaliens (*Somali Publishers Association*) a été créée après l'histoire mouvementée de la Somalie. Elle vise à soutenir une industrie naissante, à défendre les droits des éditeurs somaliens, à promouvoir l'alphabétisation et à collaborer avec d'autres agences pour protéger les droits de propriété intellectuelle des créateurs.

L'Union Somalienne des Auteurs Nationaux (*Union of Somali National Authors* - USNA) a été créée en 2010. Ses objectifs sont de collecter, archiver et faire revivre la littérature somalienne et les œuvres littéraires publiées dans le monde entier.

NOTES

1. Ali A. Warsame, 2001. « How a strong government backed an African language: the lessons of Somalia ». *International Review of Education*, 47 (3-4), p. 341-360.
2. Osman, S. 2018. « The importance of mother tongue as language of instruction in light of African experiences », *Mogadishu University Journal*, 4.
3. Wolfger, T.M. 2021. « The development of the national language of Somalia: Through which processes did Somali develop into it? », *Journal of Central and Eastern European African Studies* : <https://doi.org/10.59569/jceas.2021.1.1-2.5>.
4. "About Us," *Somalia Publishers Association*. Consulté le 13 avril 2025, <https://somaliapublishers.com/about.html>.
5. "Difference Between Maay and Maxaa Tiri," *Maay Academy*. Consulté le 13 avril 2025, <https://maayacademy.so/difference-between-maay-maxaa-tiri/>.
6. Learning Systems Institute. 1986. *Somalia: The Distribution of Instructional Materials in Somalia: Strategies for Improving the Textbook Distribution Systems of the Somalia Education Systems*, Florida State University, IEES Educational Efficiency Clearinghouse.
7. IIPE-UNESCO. 2022. *Education Sector Analysis: Federal Government of Somalia: Assessing Opportunities for Rebuilding the Country through Education* (IIPE-UNESCO: Dakar).
8. Wolfger, T.M. 2021. « The development of the national language of Somalia: Through which processes did Somali develop into it? », *Journal of Central and Eastern European African Studies* : <https://doi.org/10.59569/jceas.2021.1.1-2.5>.
9. "IFIYE Centre: A Beacon of Hope for Somali Culture and the Creative Arts," *United Nations Somalia*, accessed April 13, 2025, <https://somalia.un.org/en/25326-ifiye-centre-beacon-hope-somali-culture-and-creative-arts>.
10. "Unlocking Literacy in Puntland, Somalia," *World Vision International*. Consulté le 13 avril 2025, <https://www.wvi.org/stories/somalia/unlocking-literacy-puntland-somalia>.
11. Banque mondiale, World Integrated Trade Solution, « Somalia Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter » (HS 490199), 2023. Consulté le 4 mars 2025.
12. Hargeysa Cultural Center. « Courses », « Events » : <http://www.hargeysaculturalcenter.org/courses/>. Consulté le 4 mars 2025.

SOUDAN

	Population 50 millions (2023)
	Taux d'alphabetisation (≥15 ans) (2018) 61%
	PIB par habitant 2 183 USD (2023)
	Population urbaine 36% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 74%
	Usagers Internet (2022) 29%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	25
Titres édités	10
Librairies	5
Bibliothèques publiques	50 (20218)
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 1 million
Emplois	300

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les origines de l'imprimerie et de l'édition au Soudan remontent à la domination turque (1821-1885), lorsqu'une presse à imprimer en pierre a été créée à des fins officielles¹. La première publication officielle du gouvernement a été la *Sudan Gazette*, parue pour la première fois en 1898². Cette publication se poursuit aujourd'hui sous les auspices du ministère de la Justice et présente des lois et des annonces gouvernementales.

La première librairie du Soudan, la Librairie Sudan (the *Sudan Book Shop*), a été fondée à Khartoum en 1902 pour servir le tout nouveau Gordon College (qui deviendra plus tard l'Université de Khartoum). La première bibliothèque publique est apparue en 1907, suivie de la bibliothèque Nahda en 1929. D'autres bibliothèques publiques, comme celles de Wad Madani et la bibliothèque culturelle d'Omdurman, ont été créées en 1940.

Peu après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, le premier institut de formation des enseignants du pays a été créé à Bakht-Elruda, dans la province du Nil Blanc. C'est à cette époque que le gouvernement a commencé à s'intéresser aux manuels scolaires et aux travaux universitaires, la responsabilité de la conception des manuels ayant été confiée exclusivement au ministère de l'Éducation.

Le juge Ibrahim Siddiq est reconnu comme le premier éditeur du Soudan. Sa première publication a été *Al-Tabaqat*, imprimée au Caire en 1929. Après l'indépendance du Soudan en 1956, la Bibliothèque Nationale et le secteur de l'édition se sont développés. La littérature soudanaise est florissante. Parmi les écrivains, citons Tayeb Salih, qui a acquis une renommée mondiale grâce à son œuvre la plus connue, *Saison de la migration vers le Nord* (1966).

Sudanese House of Books a été créé en 1966 en tant que librairie et éditeur privé. Dans le secteur public, une maison d'édition a été créée au sein de l'Université de Khartoum en 1967, avec l'aide de l'UNESCO. Chargée de

l'édition universitaire et culturelle, elle est également devenue une entité gouvernementale officielle pour le dépôt légal des publications soudanaises. En 1999, lorsque la Bibliothèque Nationale du Soudan a été créée, la bibliothèque de l'Université de Khartoum a abandonné son rôle de représentation nationale.

Depuis les années 1980, les guerres civiles et le déclin économique ont gravement entravé l'industrie du livre et de l'édition. La guerre qui a éclaté dans la capitale en avril 2023 a eu des répercussions négatives sur l'ensemble du secteur de l'édition, puisque plus de 95 % des imprimeries et maisons d'édition sont situées à Khartoum. Elle s'est également étendue à d'autres régions du pays. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les conflits en cours continuent de peser sur le secteur. Toutefois, l'édition numérique émerge en dépit des problèmes d'infrastructure.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de la Culture et de l'Information est la principale autorité gouvernementale chargée de superviser le secteur du livre et de l'édition. Il élabore des politiques et supervise le secteur par le biais de la législation nationale. Il est directement responsable de la Bibliothèque Nationale et des bibliothèques publiques, ainsi que des performances de l'ensemble du secteur. Le Conseil national de la presse et des publications, créé en 1993³, supervise l'octroi des licences pour les journaux et le matériel d'impression⁴. En outre, le Conseil national du droit d'auteur, des droits annexes et des œuvres littéraires et artistiques, créé en 2013 par la Loi n° 28 de 2013 (amendée) sur les lois sur la propriété intellectuelle (qui révise la Loi de 1996 sur le droit d'auteur et la Loi de 2001 sur les œuvres littéraires et artistiques), fait office d'organe consultatif de l'État pour le droit d'auteur, les droits annexes et les œuvres littéraires et artistiques. De plus, il doit définir des politiques et élaborer des programmes visant à promouvoir l'innovation, la créativité et la publication dans le domaine de la culture.

Le ministère de l'Éducation générale est chargé d'élaborer les programmes scolaires, ainsi que d'imprimer et distribuer les manuels. La législation de 1996 a prévu la création du Centre national pour les programmes d'enseignement et la recherche en éducation⁵, qui supervise l'édition éducative et universitaire.

Organisme indépendant dirigé par un conseil présidé par le ministre de l'Éducation, il s'occupe de concevoir des règles d'impression des manuels scolaires (pour en assurer la standardisation) et d'approuver des modèles de presse d'impression. En outre, il programme les dates de livraison des livres aux différents États par des canaux spécifiques.

La Bibliothèque Nationale du Soudan gère le dépôt légal des publications en vertu de la Loi de 1999 sur la Bibliothèque Nationale et de la Loi de 1966 sur le dépôt, qui a confié à la bibliothèque la responsabilité de l'attribution des ISBN et ISSN. Les Archives nationales traitent les documents gouvernementaux, assurant la préservation et l'accessibilité du patrimoine national. Conformément à la Loi de 1982 sur les Archives nationales, le Bureau national des archives du Soudan gère les documents gouvernementaux. Il assure la conservation des documents et fournit un accès adapté aux collections gouvernementales⁶.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

En vertu de la Loi de 1999 sur le Conseil national pour les aides à la culture et aux arts, l'État doit soutenir la publication d'œuvres artistiques par des écrivains de renom⁷. Cependant selon les professionnels concernés, le marché de l'édition au Soudan se rétrécit. Ce déclin est attribué à l'insuffisance des ventes et à l'impact de la hausse des taxes gouvernementales sur le papier, l'encre et d'autres matériaux, ce qui a entraîné une diminution des bénéfices pour les éditeurs et des droits d'auteur pour les auteurs⁸. Le rapport 2023 de l'Union Internationale des Éditeurs (IPA) indique également que le gouvernement soudanais n'organise pas d'appels d'offres centralisés pour les livres scolaires⁹.



© Freepik.com*

Si historiquement, le gouvernement a aidé la maison d'édition du ministère de l'Éducation, aucune politique solide n'a cependant été développée pour soutenir les livres éducatifs, en particulier pendant les crises économiques de la dernière décennie. Cela met en évidence les défis importants auxquels est confrontée l'édition scolaire au Soudan. La seule exception est la National Currency Press, qui a été chargée d'imprimer un nombre limité de manuels scolaires de haute qualité¹⁰.

En vertu de la Loi de 1990 sur la réorganisation de l'enseignement supérieur et des lois connexes, les universités ont le droit de gérer leurs propres publications

dans le domaine de l'éducation. Plusieurs universités ont donc créé leurs propres presses¹¹. En outre, le Centre d'édition et d'information du Centre national de la recherche est chargé de soutenir la documentation de la recherche nationale et la publication d'ouvrages scientifiques¹².

ÉDITION

La Bibliothèque Nationale attribue les numéros ISBN/ISSN et supervise leur utilisation par les éditeurs et auteurs. En 2020, le Soudan comptait 80 éditeurs (particuliers et organisations), ainsi que 30 imprimeries, principalement situés à Khartoum¹³.

Cependant, *International Publishing Data 2023* (une publication conjointe de l'Association Internationale des Éditeurs – IPA – et Nielsen BookData) indique qu'il n'y avait que 25 maisons d'édition en activité au Soudan en 2022¹⁴. À l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucune statistique officielle sur le nombre de livres imprimés dans le pays.

Les principaux acteurs sont Sudanese House of Books, une importante maison d'édition privée spécialisée dans divers domaines (notamment la science, la littérature et les livres jeunesse), Rafik Publishers, connue pour ses ouvrages universitaires et littéraires écrits par des auteurs soudanais, et Azza House for Publication and Distribution qui se concentre sur la littérature, l'histoire et les sciences sociales. Dar al-Ma'arif fournit du matériel religieux et éducatif. Parmi les autres éditeurs de matériel éducatif et d'ouvrages scolaires figurent Dar Almusawarat Publishing, Dar Alreem Publishing, Dar Alkhortoum Publishing et Global International Publishing¹⁵. Des institutions universitaires telles que les Presses Universitaires de Khartoum et des organisations telles que l'Organisation Soudanaise pour la Recherche et le Développement ou l'Institut de Recherche Beja soutiennent les publications scientifiques et culturelles.

La maison d'édition de l'Université de Khartoum, créée en 1967, a marqué le début de l'édition moderne au Soudan. S'inspirant des presses universitaires du monde entier, elle est devenue un important éditeur universitaire dans les régions arabes et africaines, se concentrant sur l'édition scientifique et culturelle en arabe et en anglais. D'autres universités ont suivi cet exemple en concevant et en créant leurs propres presses et unités d'édition. Citons entre autres la maison d'édition et de presse de l'Université Islamique d'Omdurman et le Centre d'Études Soudanaises Muhammad Omar Bashir de l'Université Ahlia d'Omdurman.

Des éditeurs indépendants, dont Dar al-Sudan et Elhoush Publishing, une maison d'édition axée sur le numérique, proposent des sujets de niche et une plus grande accessibilité.

En outre, les éditeurs soudanais collaborent avec des organismes régionaux tels que l'Association des Éditeurs Arabes et avec des ONG internationales pour financer et distribuer des ouvrages sur le patrimoine, les conflits et la résilience. Les sites de publication numérique, tels que sudaneseonline.com et sudanile.com, sont devenus populaires et favorisent un accès plus large aux documents publiés.

Autres aspects notables de l'édition au Soudan : les partenariats entre le ministère de l'Éducation et les éditeurs nationaux et étrangers ont facilité la production de livres scolaires, la Sudanese Currency Printing Press a joué un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de l'impression dans le pays, et la Haute Autorité pour l'Arabisation (*Higher Authority for Arabization*), créée dans les années 1990, a publié des ouvrages universitaires et dictionnaires arabisés dans divers domaines scientifiques.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Bien qu'il n'y ait aucune donnée disponible sur le nombre de librairies en 2023, le rapport *International Publishing Data 2023* de l'IPA citent cinq librairies au Soudan : Dar Azza Publishing, Sudan Library, Academy Book Store, Marawi Bookshop et The Nile Bookshop (qui opère également en ligne)¹⁶. Il n'y a aucune donnée fiable sur les ventes de livres au Soudan.

En matière d'emploi, nos estimations (basées sur l'ensemble des données disponibles) font état d'environ 300 emplois générés par le secteur en 2023.

Le Salon international du livre de Khartoum était un événement annuel clé pour les éditeurs locaux et régionaux, jusqu'à la cessation de ses activités en 2020, faute de fonds suffisants. Les parties prenantes, dont les bibliothécaires universitaires, ont été contraintes de se rendre à d'autres salons, tels que le Salon international du livre du Caire, pour s'approvisionner. Le prix Tayeb Salih pour la création littéraire est également décerné au Soudan.

Il a été créé en 2010 et décerné chaque année dans les catégories roman, nouvelle et études critiques. Les derniers prix ont été décernés en 2023¹⁷.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Il existe peu de statistiques précises sur les bibliothèques publiques au Soudan. Mais selon la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA), 55 bibliothèques publiques sont en activité au Soudan en 2018¹⁸. Khartoum abrite la plupart d'entre elles, les différents États disposant chacun d'au moins une bibliothèque. Les principales sont la bibliothèque centrale d'Omdurman et le Centre Abdul Karim Mirghani. Les bibliothèques scolaires sont épaulées par des initiatives telles que le Centre Culturel Al-Faisal, qui a soutenu 135 bibliothèques scolaires à travers le Soudan¹⁹. Ouvert au public, le Centre a été créé dans le cadre du programme de responsabilité sociale de la Faisal Islamic Bank.

Le ministère de la Culture et de l'Information a créé le Centre national des arts pour enfants, situé à Khartoum Nord. Le centre a réussi à publier une sélection de contes pour jeune public, même si leur diffusion a été limitée. En général, il n'existe pas de statistique officielle fiable sur le nombre de livres jeunesse distribués ou sur le nombre moyen d'heures que les enfants consacrent à la lecture. L'Association Soudanaise pour les Bibliothèques et l'Information (*Sudanese Association for Libraries and Information*), en partenariat avec des organismes publics et le secteur privé, a néanmoins lancé une initiative visant à fournir des livres aux bibliothèques scolaires et à les soutenir dans la mesure du possible. L'Association des Bibliothèques du Soudan a organisé des sessions de formation pour les bibliothécaires dans le domaine de la gestion des bibliothèques scolaires.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le ministère de la Culture et le Département des publications éducatives du ministère de l'Éducation ont organisé des sondages sur les habitudes de lecture, dont l'un a souligné une faiblesse importante dans les bases de la lecture et de l'écriture chez de nombreux élèves de l'école élémentaire²⁰.

IMPORTATION/EXPORTATION

Les recherches documentaires indiquent que, pour l'année 2018, les recettes totales provenant des importations dans le secteur du livre (livres, brochures, dépliants et formats similaires imprimés) s'élevaient à environ 1 234 478 USD. Les recettes d'exportation en 2016 s'élevaient à 152 995 USD²¹. Les principaux pays d'importation de livres au Soudan sont l'Égypte avec 50 % des importations totales et le Maroc avec 20 % des importations totales²². Le Soudan est également la première destination des exportations du secteur égyptien de l'imprimerie et du papier²³.

FORMATION

Des cours de bibliothéconomie et de sciences de l'information sont dispensés dans les universités soudanaises depuis les années 1970. Dans les universités soudanaises, les cours sur l'édition et l'impression font partie du programme des licences liées à ce domaine. L'École Supérieure de Journalisme et d'Imprimerie d'Omdurman (*The Omdurman College for Journalism and Printing*) reste le seul établissement spécialisé qui propose une licence en édition et en journalisme.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Union des Éditeurs du Soudan (*Sudan Publishers Union*) est membre du Conseil de la Presse et des Publications du ministère de la Culture. En outre, plusieurs sociétés culturelles défendent activement l'édition. On y trouve également l'Union des Écrivains du Soudan (*Sudan Writers Union*), l'Union des Écrivains et artistes du Soudan (*Union of Sudan Writers and Artists*) et l'Union des Poètes-Chanteurs (*Song Poets Union*),

qui jouent toutes un rôle important dans les discussions sur les questions d'édition et qui ont lancé des initiatives visant à protéger les intérêts de leurs membres.

L'Association Soudanaise pour les Bibliothèques et l'Information (*Sudan Association for Libraries and Information*) se consacre au soutien de la communauté des bibliothécaires et à l'avancement de la profession. Elle s'est associée à des entités publiques et privées pour fournir des livres et un appui aux bibliothèques. Elle a aussi organisé des sessions de formation sur la gestion des bibliothèques scolaires pour les bibliothécaires²⁴. De même, l'Association Soudanaise pour l'Archivage des Connaissances (*Sudanese Association for Archiving Knowledge*) promeut l'archivage et la numérisation. Elle est signataire de l'Initiative de Budapest pour le libre accès (2010) et partenaire du projet « Mémoire du Sudan » du King's College de Londres, qui vise à numériser et à fournir un accès en ligne gratuit à certains aspects de la culture soudanaise²⁵.

NOTES

SOUDAN DU SUD

	Population 11,5 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2018) 35%
	PIB par habitant 1 080 USD (2015)
	Population urbaine 21 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 30 %
	Usagers Internet (2022) 12 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition 4	
Titres édités 15	
Librairies 10	
Bibliothèques publiques 18	
Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 638 000	
Emplois 150	

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Avant l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, il n'existe qu'un seul journal sud-soudanais, le Juba Monitor, publié par l'Entreprise d'Impression du Nord (*Northern Printing Company*). À l'époque, les seules autres presses dans le sud étaient de petites presses appartenant à l'Église catholique. Elles servaient principalement à l'impression de livres évangéliques et liturgiques.

Quelques auteurs sud-soudanais ont été actifs durant cette période. Les noms de Lam Akol, Francis Deng, Aduak Nyaba, James Alala, Daniel Thabo, Taban Lo Liyong, Arthur Gabriel et Stella Gaitano sont parmi les plus connus. Ces écrivains, qui ont publié principalement en anglais et en arabe, ont contribué à des domaines tels que la création littéraire, la politique, les sciences sociales et les sciences humaines.

Après l'indépendance du Soudan du Sud, le gouvernement national a installé une machine à imprimer publique dans l'enceinte principale de la Société de Radiodiffusion du Soudan du Sud (*South Sudan Broadcasting Corporation*) à Djouba.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le Directeur Général des Bibliothèques du ministère de la Culture, des Musées et du Patrimoine National (MCMNH) supervise les bibliothèques, les musées et les archives, et est responsable des questions liées au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.

D'autres institutions contribuent également à ce domaine : le ministère de l'Éducation générale (MGE), qui est responsable de la conception, de la révision et de la supervision de l'impression des livres destinés à l'enseignement de base ; et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, qui gère les livres de niveau universitaire et soutient également la recherche par l'intermédiaire de ses deux conseils spécialisés.

Il n'existe actuellement aucune législation spécifique régissant le secteur du livre

et de l'édition. Toutefois, la réponse des autorités nationales à l'enquête indique que le pays a rédigé un projet de loi sur le droit d'auteur, qui est actuellement examiné par le ministère de la Justice et des Affaires constitutionnelles.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Il n'existe aucun cadre et aucune politique garantissant des exonérations fiscales ou un traitement fiscal préférentiel pour le secteur du livre et de l'édition au Soudan du Sud. Il n'existe pas non plus de clauses clarifiant les taux d'imposition pour les documents imprimés, ou pour la publication de documents gouvernementaux importants, tels que les programmes scolaires produits par le ministère de l'Éducation générale (MGE).

La Politique nationale pour la culture et la gestion du patrimoine (*National Policy for Culture and Heritage Management*)¹ a été récemment approuvée et mise en œuvre en mai 2024. Elle prévoit des dispositions relatives aux journaux, aux livres, au processus pédagogique et à la transmission des valeurs d'une génération à l'autre. Le chapitre 3 de la politique, qui concerne le secteur de l'édition, souligne le rôle de ce secteur dans la promotion des traditions littéraires et de l'identité culturelle du pays, ainsi que sa contribution aux écoles et à la recherche dans l'enseignement supérieur.

Le Directeur des Bibliothèques du MCMNH est sur le point de lancer le premier projet du ministère visant à promouvoir la lecture auprès des élèves des écoles primaires et secondaires de Djouba. Le projet, intitulé 'Mon livre est mon ami' (*My Book is my Friend*), vise à améliorer les compétences de lecture des élèves et à élargir leurs connaissances. Selon le Directeur des Bibliothèques, le projet représente un investissement stratégique dans la formation des futurs dirigeants du pays².

ÉDITION

Il existe quatre maisons d'édition au Soudan du Sud, dont trois sont privées - Rafiki, Willows House et Nile Scribes - et une publique, National Printing Press.



Bibliothèque à l'Université de Juba © UNESCO / Béchu Morita

La première maison d'édition privée du pays, Rafiki, a été créée en 2012. Outre la publication de livres, Rafiki a organisé des séances de dédicace et des événements de lancement entre 2013 et 2024. Elle a également lancé un projet de livre audio en 2021, appelé Assumma Book.

Willows House, un autre éditeur privé, a été fondé en 2020. Entre 2020 et 2025, Willows House a imprimé un total de 300 titres³. La maison d'édition a organisé son premier salon du livre la même année, au Green Rokon à Djouba. Elle organise également des séances de dédicaces et des lancements de livres, et participe à des salons du livre internationaux et continentaux. En outre, elle encourage la lecture chez les enfants par le biais de son initiative Willows House Kids, une série de livres pédagogiques pour enfants en arabe, en anglais et en français. Rafiki et Willows House ont également ouvert de petites bibliothèques et librairies à Djouba.

Nile Scribes House, la troisième maison d'édition privée, a été créée en 2024, avec pour objectif de soutenir et d'autonomiser les femmes dans le secteur⁴.

En novembre 2024, elle a lancé un nouveau projet intitulé 'Vous avez une histoire à raconter ? Nous aimerais l'entendre' (*Got a story to tell? We'd love to hear it*), dans le but de soutenir les auteurs locaux et les femmes en particulier⁵.

Lorsque Rafiki a publié et lancé ses premiers livres en 2012, la maison d'édition a rencontré des difficultés pour les vendre à l'international car ils n'avaient pas d'ISBN. Rafiki a donc travaillé avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (ainsi qu'il s'appelait avant sa scission en deux ministères) pour obtenir la capacité d'attribuer des numéros ISBN pour la république du Soudan du Sud⁶.

Aucune donnée n'est disponible, même dans la réponse des autorités nationales, sur le nombre de titres publiés, les exemplaires de livres imprimés ou les recettes provenant de la vente de livres. Toutefois, en se basant sur des modèles similaires dans la région et sur le nombre d'éditeurs, on peut estimer approximativement que plus de 15 titres ont été publiés en 2023. Les langues les plus couramment utilisées dans les publications sont l'anglais, l'arabe et le français, ainsi qu'un certain nombre de langues locales

et autochtones, dont le bari. L'Église contribue à la traduction et à la publication de bibles dans diverses langues locales et autochtones, notamment le ndogo, le dinka, le nuer, l'azande et le cholo.

Selon le Directeur du ministère de l'Éducation générale (MGE), le Royaume-Uni a fourni des fonds pour la conception et la publication des manuels scolaires des cycles primaire et secondaire, avec l'UNICEF comme organisme responsable du processus d'impression⁷.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Les librairies du Soudan du Sud se trouvent principalement dans les grandes villes, comme Djouba, Wau, Aweil et Malakal. À elle seule, la ville de Djouba compte environ huit librairies, dont la plupart proposent des livres numériques et imprimés. Cependant, il n'existe pas de statistiques claires sur le nombre de librairies physiques et numériques, le volume de livres vendus, le nombre d'emplois créés ou les revenus générés.

Le nombre total de librairies au Soudan du Sud a été estimé à 38 en 2023, mais ce nombre inclut les commerces qui vendent uniquement des livres scolaires et universitaires sur des étals spécialement installés à cet effet.

En raison des problèmes qui se posent dans le circuit de distribution, comme l'emplacement des imprimeries et le transport, le prix des livres au Soudan du Sud peut être très élevé.

En matière d'emploi, nous estimons, sur la base de l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, que le secteur employait environ 150 personnes en 2023.

Les maisons d'édition du Soudan du Sud tirent parti des salons du livre internationaux, notamment la Sharjah International Book Fair, la Riyad International Book Fair, le Festival du livre de Paris et le Forum international du livre arabe⁸. Ces événements leur servent de plateforme pour promouvoir, distribuer et vendre leurs publications au niveau régional ou international.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

On estime à 32 le nombre de bibliothèques en activité au Soudan du Sud, la majorité d'entre elles étant situées dans les grandes villes. Certaines se trouvent dans des universités publiques, dont six bibliothèques, physiques et numériques, rien qu'à l'université de Djouba⁹. 18 autres bibliothèques appartiennent à des centres et des pôles privés et sont donc ouvertes au grand public. La maintenance des bibliothèques numériques est particulièrement coûteuse, car il faut un réseau électrique et une connexion à Internet stables, qui ne sont pas toujours disponibles.

Les centres culturels et de jeunesse, tels que Scenius Hub, ont lancé des programmes nationaux, notamment des séances de lecture. Le Salon Korbandi de Djouba est un autre centre actif où les jeunes se réunissent pour lire des poèmes et des histoires, puis en discuter afin d'améliorer leurs compétences de lecture.

Le Salon Korbandi est également l'un des forums les plus actifs pour la promotion des livres par le biais des chaînes de télévision, rendant ainsi la littérature accessible à des publics qui ne peuvent pas se rendre en bibliothèque.

L'université de Djouba soutient le développement de la littérature en organisant des lancements de livres auxquels elle invite ses professeurs et son personnel académique, ainsi qu'une variété d'auteurs non académiques.

IMPORTATION/EXPORTATION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Soudan du Sud importe des livres principalement du Soudan, de l'Égypte, du Kenya et de l'Ouganda. Un entretien avec le directeur des bibliothèques de l'université de Djouba indique que la plupart des ouvrages de référence des universités sont importés. La bibliothèque de l'université compte plus de trois millions de livres, importés principalement d'Europe. Selon cette même source, bien que les livres arabes soient souvent importés ou exportés pour répondre aux besoins des publics arabophones, les livres anglais prédominent dans les importations et les exportations.

FORMATION

L'école des études communautaires et du développement rural de l'université de Djouba propose une licence en gestion de bibliothèque¹⁰. En outre, le ministère de la Culture a envisagé un plan stratégique de collaboration avec le ministère de l'Éducation, celui de l'Enseignement supérieur et celui de la Justice afin d'offrir des cours spécialisés dans l'archivage numérique, les bibliothèques et d'autres domaines pertinents pour le secteur du livre.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Écrivains du Soudan du Sud (*South Sudanese Writers Association*) rassemble des auteurs sud-soudanais et les aide à publier leurs œuvres¹¹.

Toutefois, cette association ne joue aucun rôle dans l'élaboration ou le suivi des cadres juridiques et des mesures pour le secteur. Il existe également une association de jeunes écrivains sud-soudanais, basée en Éthiopie. Elle offre à ses membres partage d'informations et soutien intellectuel, et milite pour le développement d'espaces créatifs pour les jeunes du Soudan du Sud¹². En outre, des éditeurs tels que Willows House ont pris des mesures pour collaborer avec des organisations internationales, notamment le Réseau des Éditeurs africains (*African Publishers Network - APNET*) et l'Association Internationale des Éditeurs (*International Publishers Association - IPA*), afin de poser les fondements de la viabilité du secteur du livre du Soudan du Sud pour l'avenir¹³.

NOTES

1. Ministry of Culture, Museums and National Heritage, Republic of South Sudan. *National Policy for Cultural Heritage*, p. 29, 30 et 33.

2. Entretien avec Mme Jackline Mordama, directrice des bibliothèques : ministère de la Culture, des Musées et du Patrimoine national, Djouba : Soudan du Sud, septembre 2024. (Entretien mené par : Justin Billy.)

3. Willows House, email message to UNESCO, April 1, 2025.

4. Entretien avec Mme Achoki Ayul, directrice des publications, Nile Scribes House for Printing and Publication, Djouba : Soudan du Sud, 10 novembre 2024. (Entretien mené par : Justin Billy.)

5. *Ibid.*

6. Entretien avec Mme Gata Yamba, ancienne directrice des publications, Rafiki Publishers, Djouba : Soudan du Sud, 2024. (Entretien mené par : Justin Billy.)

7. Entretien avec un directeur au sein du ministère de l'Éducation générale, Djouba : Soudan du Sud, 11 décembre 2024. (Entretien mené par : Justin Billy.)

8. Page Facebook de Willows House for Publishing and Printing.

9. Entretien avec le Dr Michael Bafoka, directeur de la bibliothèque, université de Djouba, Soudan du Sud, septembre 2024. (Entretien mené par : Justin Billy.)

10. *Ibid.*

11. Entretien avec Mme Jackline Mordama, Directrice des bibliothèques : ministère de la Culture, des Musées et du Patrimoine national, Djouba : Soudan du Sud, septembre 2024. (Entretien mené par : Justin Billy.)

12. Young South Sudanese Writers Association (association des jeunes écrivains du Soudan du Sud). <https://www.facebook.com/p/Young-South-Sudanese-Writers-Association-100021050525342/>. Consulté le 27 janvier 2025.

13. Entretien avec Gata Yambathe, fondateur de Willows House for Publishing and Printing, Djouba : Soudan du Sud, 4 juin 2024. (Entretien mené par : Bathomy Ayoul, pour Wanjuma News)

TCHAD

	Population 19,3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 27%
	PIB par habitant 680 USD (2023)
	Population urbaine 24% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 68%
	Usagers Internet (2022) 12%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 10
	Titres édités 30
	Librairies 1
	Bibliothèques publiques 100
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 193 000
	Emplois 500

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les écrivains tchadiens ont longtemps été édités à l'étranger et notamment en France, comme c'est le cas des classiques tels que *Au Tchad sous les étoiles* (1962)¹ et *Un enfant du Tchad* (1967)², tous deux de Joseph Brahim Seid, considéré comme le précurseur de la littérature tchadienne. Il a fallu attendre les années 1990-2000 pour voir apparaître un secteur éditorial dynamique au Tchad – avec le Centre d'Éudes et de Formation pour le Développement (CEFOD), qui a entamé ses activités éditoriales en 1999, et le Centre Culturel Almouna. C'est ainsi que fut édité un ouvrage collectif : *Tchad, « Conflit Nord-Sud » : mythe ou réalité?*³ et plus tard d'autres recueils.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère des Affaires Culturelles, du Patrimoine Historique, du Tourisme et de l'Artisanat est en charge de la promotion du secteur du livre à travers la Direction du Livre, dont dépend le Centre National de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CNLPAC) qui coordonne les activités des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) disséminés sur le territoire. Le Bureau Tchadien du Droit d'Auteur (BUTDRA)⁴ et la Bibliothèque Nationale complètent le cadre institutionnel sous l'autorité du ministère en charge de la culture. En ce qui concerne le livre scolaire, son édition fait l'objet d'un monopole détenu par le Centre National des Curricula (CNC), une structure du ministère de l'Éducation Nationale.

Sur le plan légal, l'Ordonnance n° 008/PR/2011 portant institution du dépôt légal au Tchad impose à tout éditeur ou auteur de déposer trois exemplaires de chaque publication auprès de la Bibliothèque Nationale pour assurer leur conservation et leur accès à long terme. Un arrêté de 2008⁵ portant tarification des droits d'exploitation des œuvres littéraires permet aux auteurs et aux éditeurs de faire valoir leurs droits relatifs à l'exploitation des livres publiés. Les droits d'auteurs et droits voisins sont, quant à eux, régis par la Loi no 05/PR/2023⁶.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Les informations spécifiques sont limitées concernant des subventions publiques ou des exonérations fiscales dédiées à la promotion du livre au Tchad. Cependant, le gouvernement tchadien a mis en place des dispositifs fiscaux généraux qui pourraient potentiellement bénéficier au secteur du livre, tel que le dispositif fiscal offrant des exonérations temporaires en faveur des jeunes entreprises innovantes et des entreprises nouvelles.

Le ministère des Affaires Culturelles, du Patrimoine Historique, du Tourisme et de l'Artisanat du Tchad a mis en œuvre plusieurs initiatives pour promouvoir le livre et la lecture dans le pays, dont le « Mois du Livre et de la Lecture », une manifestation annuelle dédiée à la promotion de la lecture et de la littérature tchadienne. Cette initiative comprend diverses activités telles que des dialogues littéraires, des lectures publiques, des expositions-ventes de livres, des ateliers d'écriture et des remises de prix littéraires.

ÉDITION

Il n'existe pas d'agence ISBN au Tchad. Les éditeurs nationaux ont recours à l'Agence francophone de la numérotation internationale du livre (AFNIL) pour les numéros ISBN de leurs publications. Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Tchad comptait 10 maisons d'édition en 2023. Des entretiens avec des professionnels du livre et de l'édition font ressortir une grande précarité du secteur. Aucun des éditeurs interrogés ne réussit à vivre uniquement de cette activité. Il est néanmoins estimé qu'une trentaine de titres sont publiés annuellement.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il n'existe qu'une seule librairie au Tchad, la Librairie *La Source*.

Dans ce contexte, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que le canal de vente le plus usité est la participation aux salons du livre et festivals littéraires. Cette situation constraint les auteurs à assurer eux-mêmes la promotion et la vente de leurs ouvrages – en faisant usage d'autres canaux professionnels, familiaux, voire religieux – pour vendre les exemplaires de leurs livres. En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 500 personnes employées par le secteur en 2023.

Outre l'initiative gouvernementale du Mois du Livre et de la Lecture susmentionnée, d'autres initiatives associatives participent à la promotion du secteur du livre au Tchad. Il s'agit notamment du Salon du Livre organisé par l'association Iqra'a, du Festival International « Le Souffle de l'Harmattan », du Festival International des Arts Dramatiques et Plastiques pour l'Union et la Paix (FIADPUP), de la Rentrée Littéraire de l'Association des Écrivains et Auteurs du Tchad (l'ASEAT), de la Rentrée Littéraire tchadienne à Paris (ReLitt), du Mini Salon du Livre Jeunesse du Tchad (SALIJET), du Festival littéraire Maoundoe de Moundou, et des 48 Heures de la Littérature tchadienne.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la Fédération des Bibliothèques de Lecture publique du Tchad, une centaine de bibliothèques réparties sur l'ensemble du territoire national ont adhéré au réseau de lecture publique. Ces bibliothèques comprennent des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), des bibliothèques communautaires, ainsi que des institutions spécialisées comme la Bibliothèque Nationale du Tchad. Ces centres jouent un rôle essentiel dans la promotion de la lecture et de la culture au Tchad, notamment auprès des jeunes.



Festival International Le Souffle de l'Harmattan (FISH). © Sosthène Mbennodji

Nos recherches n'ont pas permis d'identifier d'enquêtes sur les habitudes de lecture au Tchad. Toutefois, il existe quelques initiatives visant à promouvoir la lecture publique, notamment « Thé et Textes » initié par l'Association Salon des Belles Lettres ou Vacances à la Bibliothèque Nationale.

IMPORTATION/EXPORTATION

Les chiffres relatifs à l'importation ou l'exportation des livres sont indisponibles au Tchad. Cependant, quelques responsables des maisons d'édition actives affirment qu'une commande biennale ou triennale de l'ensemble des titres édités par leurs soins est faite par Africana Library Service en Amérique du Nord, pour approvisionner les bibliothèques des universités nord-américaines en ouvrages d'auteurs tchadiens dans le cadre des cursus d'études africaines.

FORMATION

Selon la réponse des autorités nationales à l'enquête, il n'existe aucun programme d'enseignement supérieur spécifique au secteur du livre et de l'édition au Tchad. Des ateliers d'écriture sont néanmoins initiés par des associations telles que l'association Amis de la Littérature du Tchad (ADELIT), qui organise de temps en temps des ateliers d'écriture au profit de jeunes volontaires.

L'association Salon des Belles Lettres (SBL) initie la mise en place des Clubs de Lecture et d'Écriture (CLE) dans certains établissements secondaires.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Association des Amis de la littérature (ADELIT) créée en 1994, le Salon des Belles Lettres créé en 1996 et légalisé en 2004, l'Association des Écrivains et Auteurs du Tchad (ASEAT) créée en 2020, et le Groupement des Éditeurs des Livres du Tchad (GELT), créé en 2023, sont autant d'associations qui s'efforcent à faire le plaidoyer auprès du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers pour que la chaîne du livre au Tchad soit la plus solide possible.

NOTES

1. Seid, Joseph Brahim. *Au Tchad sous les étoiles*. Paris : Présence Africaine, 1962.

2. Seid, Joseph Brahim. *Un enfant du Tchad*. Paris : SAGEREP, 1967.

3. Ouvrage collectif. *Tchad, « Conflit Nord-Sud » : mythe ou réalité ?* Éditions Almouna/Sépia, 1996.

4. Décret no 313/PR/PCJS/2005, portant organisation et fonctionnement du Bureau tchadien du droit d'auteur.

5. Arrêté no 023/PR/PM/MCJS/SG/BUTDRO/2008, portant tarification des droits d'exploitation des œuvres littéraires et artistiques protégées au Tchad.

6. Loi no 05/PR/2023, portant protection du droit d'auteur, des droits voisins et des expressions du folklore.

TOGO

	Population 9,3 millions (2023)
	Taux d'alphabetisation (≥15 ans) (2019) 67 %
	PIB par habitant 986 USD (2023)
	Population urbaine 44 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 74 %
	Usagers Internet (2022) 38 %

Source : Banque mondiale.

		Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	20	
Titres édités	80	
Librairies	3	
Bibliothèques publiques	67	
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 138 800	
Emplois	500	

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Dès les années 1920, les missionnaires catholiques et protestants produisaient des ouvrages religieux et éducatifs en langues locales comme l'ewé et le kabiyè. Après l'indépendance en 1960, des maisons d'édition comme les NEA-Togo, EDITOGO, Haho, Akpagnon et des institutions telles que l'Institut National de l'Éducation ont émergé pour promouvoir la production locale. Des figures comme Félix Couchoro, David Ananou, Paul Akakpo Typamm, Paul Ahyi, ont marqué cette période. Depuis les années 2000, de nouveaux acteurs, tels que les Éditions AGO, Graines de Pensées et les Éditions Continents, participent au dynamisme du secteur. La Foire Internationale du Livre de Lomé (FI2L), lancée en 2011, constitue un rendez-vous majeur pour les acteurs du livre. Malgré quelques obstacles comme l'infrastructure limitée et le coût élevé de production, des auteurs, tels que Kangni Alem, Kossi Efoui, Sami Tchack, ou encore Théo Ananissoh, continuent de porter haut la littérature togolaise.

ainsi leur rôle dans la valorisation des œuvres intellectuelles et littéraires. La Loi no 2018-028 de 2018 sur le dépôt légal, révisée par la Loi no 2020-002 adoptée en 2020, exige le dépôt systématique des œuvres, y compris numériques, auprès des institutions habilitées, afin de préserver et de valoriser les productions culturelles togolaises. Le service du dépôt légal ne relève non pas du ministère de la Culture, mais de celui de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires. En 2024, le dépôt légal a été dématérialisé et doit se faire en premier lieu via une plateforme en ligne.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Sur le plan fiscal, le livre, y compris les manuels scolaires, est soumis à l'imposition générale, soit une TVA à 18 %, à l'exception du format numérique¹.

Le ministère des Enseignements primaire et secondaire lance des appels d'offres publics pour l'édition de livres scolaires dont le marché est détenu principalement par des maisons d'édition nationales, selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête. Cette dernière indique également que le Fonds National de Promotion Culturel (FNPC) contribue au soutien du secteur du livre et de l'édition à travers des appels à projets annuels².

ÉDITION

Le Togo ne dispose pas d'agence ISBN. Les éditeurs sont généralement enregistrés auprès des agences européennes, notamment l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (ANFIL).

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il y avait 20 éditeurs actifs en 2023, parmi lesquels les Éditions Graines de Pensées, fondées en 2013 et portées à la littérature, les Éditions Ago, créées en 2008 et spécialisées dans la bande dessinée, et les Éditions Continents, mises en place en 2011.

Le secteur du livre au Togo est dominé par de petites structures employant entre 2 et 10 personnes. Les droits d'auteur n'excèdent généralement pas 10 % du prix de vente au public³.

Des recherches documentaires évaluent la production éditoriale togolaise à environ 80 titres publiés annuellement, avec des tirages oscillants entre 1 000 et 2 000 exemplaires par ouvrage⁴.

Concernant les langues de publication, le français, langue officielle, reste majoritaire malgré des efforts pour valoriser les langues nationales comme l'ewé, le kabiyè, l'ifè, le tem et le moba.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Lomé abrite l'une des plus anciennes librairies de l'Afrique subsaharienne francophone avec la célèbre Librairie Bon Pasteur, fondée en 1906. Cette librairie dispose de plusieurs autres établissements sur le territoire togolais. D'autres librairies plus récentes existent, mais leur recensement reste difficile. On dénombre seulement 3 librairies physiques membres de l'Association Internationale des Libraires Francophones⁵. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que la vente directe demeure le canal de vente le plus usité. En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 500 personnes employées par le secteur en 2023.

La première édition du Salon du Livre Jeunesse s'est tenue à Lomé en 2024. Cet événement met en lumière un intérêt croissant pour la littérature jeunesse, qui vient compléter la littérature générale et la bande dessinée, déjà bien représentées notamment par les Éditions AGO, Graines de Pensées ou encore les Éditions Continents. Dans cet élan, un premier Forum des Éditeurs Jeunesse d'Afrique (FEJA) s'est tenu en mars 2025 à Lomé pour développer les échanges entre professionnels de l'édition.



© L'ASSOCIATION LIRE AU TOGO

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le Togo compte 35 bibliothèques publiques. En 2021, on dénombrait également 32 bibliothèques dites « associées », issues des initiatives privées, associatives et confessionnelles. Crée en 2021, le Centre national de Lecture et d'Animation culturelle (CENALAC) chapeaute l'ensemble de ces structures intervenant dans la lecture publique sous une même tutelle administrative dans le but de mutualiser les organes de gestion, et de renforcer l'implication des collectivités territoriales et la mobilisation de ressources pour le fonctionnement⁶.

Le format papier domine toujours la production éditoriale et les habitudes de lecture au Togo.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur totale des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés,

les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à environ 5 922 480 USD⁷.

Le montant des exportations était, quant à lui, de 16 350 USD. Selon les réponses à l'enquête de l'autorité nationale, les principaux pays d'importation de livres sont la France, le Bénin, le Sénégal, le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

Des recherches plus spécifiques sur les importations de livres français montrent que le Togo se situe au 7^e rang des principaux importateurs de livres français sur le continent africain⁸.

Par ailleurs, les principales destinations des livres togolais exportés sont le Ghana, le Bénin, la Tunisie, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

FORMATION

Il n'existe au Togo aucune formation spécifiquement dédiée aux métiers du livre et de l'édition. L'Association Togolaise des Auteurs et Illustrateurs de Livres pour Enfants (ATAILE)⁹, abritée par l'Institut Français de Lomé, propose des sessions de formation aux illustrateurs.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Union des Écrivains Togolais (UET) s'est imposée comme un pilier de la promotion littéraire au Togo. En plus de défendre activement les droits des écrivains et de militer pour des lois favorisant la création littéraire, elle organise régulièrement des cafés littéraires, pour offrir un espace d'échanges entre auteurs, lecteurs et éditeurs. Elle valorise également les écrivains togolais en publiant des anthologies et en accroissant leur visibilité sur les scènes nationale et internationale. Elle accompagne des jeunes talents et des auteurs confirmés à travers des ateliers d'écriture, des séminaires et des conférences. Par ailleurs, l'Association des Écrivains du Togo (AET)¹⁰, officiellement fondée en 2012, est née de la volonté de combler le vide laissé par la disparition de l'Association Togolaise des Gens de Lettres (ATGL) et de créer une structure dédiée à la promotion des activités littéraires et artistiques au Togo. L'Association Togolaise des Auteurs et des Illustrateurs de Livres pour Enfants (ATAILE), quant à elle, a été fondée en 2014¹¹ et est dédiée à la promotion de la littérature jeunesse au Togo. Elle regroupe des écrivains et des illustrateurs engagés dans la création d'ouvrages destinés aux jeunes lecteurs.

NOTES

1. *Cartographie des politiques publiques du livre*, Alliance internationale de l'édition indépendante. Consultée le 10 octobre 2024.
2. République Togolaise. 'Le Fonds national de promotion culturelle lance un appel à financement de micro-projets.' 2023. <https://www.republiquetogolaise.com/culture/1307-8245-lefonds-national-de-promotion-culturelle-lance-un-appel-a-financement-de-micro-projets>.
3. Bureau international de l'édition française (BIEF). *Le marché du livre en français en Afrique de l'Ouest*. 2021.
4. Rapport *The Global Publishing Industry in 2022*, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Consulté le 25 février 2025.
5. Association internationale des libraires francophones. Afrique - Libraires. <https://www.librairesfrancophones.org/afrique-libraires/>.
6. Ministère de la Culture et du Tourisme. 2021. 'Renforcement de la lecture publique et de l'animation culturelle : le gouvernement crée le centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC).' <https://tourisme.gov.tg/renforcement-de-la-lecture-publique-et-de-l-animation-culturelle-le-gouvernement-cree-le-centre-national-de-lecture-et-d-animation-culturelle-cenlac/>
7. Nations Unies, UN Comtrade Database: Togo, 2023, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199). Consulté le 24 février 2025,
8. La Centrale de l'Édition. 'Statistiques Export Livres 2022.' http://www.centrale-edition.fr/sites/default/files/la_centrale_de_ledition-statistiques_2022.pdf. Consulté le 10 octobre 2024.
9. Centre national du livre pour la jeunesse (CNLJ). 2023. 'Les politiques publiques du livre en Afrique francophone.' https://cnlj.bnfrf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_7141.pdf.
10. Anas Atakora, *Naissance de l'AET : Association des Écrivains du Togo*.
11. Africultures. *Personnes: Kemo Sissoko*. <https://africultures.com/personnes/?no=24751>.

TUNISIE

	Population 12,2 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 85%
	PIB par habitant 3 978 USD (2023)
	Population urbaine 71% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 129%
	Usagers Internet (2022) 74%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	356
Titres édités	3 000
Librairies	20
Bibliothèques publiques	487
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 25 000
Emplois	15 000

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les débuts de l'édition en Tunisie remontent à la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et sont liés à la parution du journal *Arrayd At-Tounsi* (le pionnier tunisien) qui allait devenir *Arrayd Ar-Rasmi At-Tounsi* (le journal officiel tunisien). L'imprimerie (monotype) qui éditait alors le journal a publié des livres, dont « *Aqwam Al-Massalik* » (*Les chemins droits*) de Khaireddin Pacha ainsi que d'autres livres (surtout d'histoire et de théologie).

Au début du 20^{ème} siècle, et surtout entre les deux guerres mondiales, l'activité de l'impression s'est accentuée, mais toujours avec des moyens limités. Ainsi, des auteurs tels que Mustapha Khraïef et Farid Ghazi vendaient des « bons d'achat » pour leurs livres avant de les éditer, contrairement par exemple à Zine Al-Abidine Snoussi qui avait, lui, son journal et son imprimerie.

Après l'indépendance en 1956, le secteur a commencé réellement à naître. Cela s'est traduit notamment par la création de la Société Tunisienne de l'Édition et de la Distribution dès 1956, qui a donné naissance à deux filiales, à savoir la Maison Tunisienne de l'Édition (1966) et la Société Tunisienne de Distribution (1964). On notera également la création de la Maison Arabe du Livre en partenariat avec la Libye en 1974, ainsi que la Société des Arts Graphiques, de l'Édition et de la Presse la même année.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

L'institution chargée de coordonner les politiques et mesures du secteur du livre et de l'édition en Tunisie est le ministère des Affaires Culturelles à travers sa Direction générale du livre qui comprend la Direction des lettres et la Direction de la lecture publique.

Le ministère de l'Éducation nationale est chargé du livre scolaire à travers le Centre National Pédagogique (CNP). Les livres éducatifs sont sujets à des contrôles relatifs à la qualité concernant les contenus et les méthodes effectués par des experts et les commissions

de spécialistes en éducation et en didactiques des disciplines.

L'organe qui veille sur le respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle et qui relève du ministère de la Culture est l'Organisation Tunisienne des Droits d'Auteur et Droits voisins créée en 1994¹.

Les principales dispositions légales relatives au secteur concernent le Décret N° 79-749 du 21 août 1979 portant sur l'encouragement de l'État à la production littéraire et scientifique, le Décret N° 79-748 du 21 août 1979 portant sur la composition et le fonctionnement du Conseil National de l'Édition², et la Loi organique de 75-32 du 28 août 1975, révisée en 1988³, qui régit le dépôt légal.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Les politiques et mesures publiques mises en œuvre comprennent l'octroi de prix aux écrivains et aux éditeurs ainsi que des subventions d'achat de papier et de copies de livres nouvellement édités afin de dynamiser et encourager l'activité de la création et de la publication. Elles comprennent également la lecture publique à travers un réseau de bibliothèques publiques présent dans toutes les délégations régionales.

Le ministère des Affaires Culturelles organise ainsi chaque année un appel d'offres de livres pour les bibliothèques bien que disposant d'un budget restreint. Il accorde également des subventions d'achat de papier au profit des éditeurs et achète des droits d'édition d'écrivains étrangers via l'Institut Tunisien de Traduction.

Il existe également une politique de prix fixe pour le livre scolaire afin de le rendre à la portée de tous les revenus.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, le livre est exonéré de toutes taxes. L'État accorde des exonérations fiscales relatives à l'importation des produits intervenant dans l'industrie du livre⁴, ainsi qu'aux exposants nationaux dans la Foire Internationale du Livre de Tunis, un prix préférentiel quant à la location des stands.

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique intervient, lui aussi, dans le secteur du livre et de l'édition à travers le Centre des Publications Universitaires (CPU), un organisme national qui jouit d'un statut d'éditeur et qui est assez actif dans le domaine. Le même ministère intervient également dans le secteur du livre et de l'édition à travers les unités de recherche et les laboratoires de recherche qui ont, eux aussi, des lignes budgétaires pour cette activité. Les établissements d'enseignement supérieur (rectorats, facultés, écoles et instituts supérieurs) ont également des unités ou services de publication.

Les centres et les instituts de recherche tels que le CERES (Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales), le CREDIF (Centre de Recherche, d'Étude, de Documentation et d'Information sur la Femme), l'INAT (Institut National d'Agronomie de Tunis), le CEIK (Centre des Études Islamiques de Kairouan) et l'IZA (Institut des Zones Arides) participent également à l'activité du livre et de l'édition.

L'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts est un autre foyer actif dans le domaine qui jouit, elle aussi, d'un statut d'éditeur.

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, l'État garantit l'accès pour le livre audio pour les non voyants aux bibliothèques publiques. Enfin, à travers le ministère de la Famille et de la Femme, l'État subventionne également le CREDIF en soutien à ses recherches et publications sur la femme, par exemple une Encyclopédie sur les Femmes tunisiennes publiée en 2021 et le prix littéraire ZouBeida Béchir⁵ destiné à la promotion des écrivaines et chercheuses tunisiennes.

ÉDITION

La Bibliothèque Nationale de Tunisie assure officiellement la fonction d'agence ISBN. À ce titre, elle accorde l'autorisation d'édition et le dépôt légal.

Pour ce qui est du nombre des éditeurs, les recherches documentaires indiquent environ 356 éditeurs en Tunisie en 2023⁶.

On distingue les éditeurs étatiques tels les centres de recherche (CERES, CREDIF, CEIK, etc.), les instituts de recherches (tels l'Institut de l'Histoire Moderne de la Tunisie, l'Institut National du Patrimoine, etc.) ainsi que les centres de publications universitaires (l'Union des Écrivains Tunisiens et l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit Al Hikma) qui ont, eux aussi, le statut d'éditeur.

Selon les données de la Bibliothèque Nationale, au cours des trois dernières années, le nombre total de titres publiés était, respectivement, de 3 833 (dont 3 109 en arabe et 724 en français) en 2021, 3 143 (dont 2 441 en arabe et 702 en français) en 2022, et 3 000 (dont 2 263 en arabe et 737 en français) en 2023.

Les recherches documentaires indiquent que le nombre d'exemplaires de livres imprimés varie entre 500 et 3 000 pour la littérature générale, 500 et 1 000 pour les essais et les recherches. Environ 5 000 livres pour enfants sont imprimés⁷.

Les livres scolaires jouissent d'un statut particulier dans la mesure où ils sont d'abord écrits par des spécialistes en pédagogie et en didactique sous la responsabilité des inspecteurs des matières et de la direction générale des programmes et de la formation continue; puis édités, presque exclusivement, par le Centre National Pédagogique. Dans de rares cas, leur édition a été confiée à des éditeurs internationaux.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Il y a actuellement à peine cinq distributeurs de livres en Tunisie, dont la Société tunisienne de Distribution. La réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que les librairies constituent le circuit de distribution et de vente le plus répandu, suivi de près par les salons du livre et festivals littéraires ainsi que la vente au détail.

Ceci bien qu'aucune donnée sur les ventes et les revenus générés ne soient disponibles. Les points de vente au détail sont très importants également, surtout pour les livres scolaires et parascolaires. L'expérience des librairies numériques est débutante. Bien que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique l'existence de 50 librairies physiques, d'autres sources en compte à peine une vingtaine et un seul éditeur et bibliothécaire numérique (Kawater)⁸ contre 10 mentionnés dans la réponse de l'autorité nationale à l'enquête.

En termes d'emploi, nos estimations, basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires, font état d'environ 15 000 personnes employées par le secteur en 2023.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Selon la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, la Tunisie dispose de 487 bibliothèques publiques, soit environ 4 pour 100 000 habitants. La Direction de la lecture publique procède périodiquement à des enquêtes partielles sur la réalité de la lecture, surtout parmi les jeunes et en milieu non scolaire.

Une recherche documentaire sur les habitudes de lecture en Tunisie indique qu'en 2023, 25 % des personnes interrogées auraient lu un livre contre 18 % en 2021 et 12 % en 2015. La même source signale que 17 % des personnes interrogées auraient acheté un livre en 2023, contre 14 % en 2021 et 9 % en 2015⁹.

La Direction de la lecture publique organise régulièrement « le Championnat National de la Lecture » pour promouvoir la lecture notamment auprès des plus jeunes¹⁰.

La Foire Internationale du Livre de Tunis, créée en 1973, est un événement d'importance qui a lieu sur une base annuelle. Il existe également des salons du livre locaux et régionaux qui contribuent à la promotion de la lecture au niveau local.



IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires ont montré qu'en 2023, le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires était principalement caractérisé par des importations. La valeur totale des importations s'élevait à 10 842 600 USD. Le montant des exportations était quant à lui de 1 368 000 USD¹¹. De plus, la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que 50 % des importations proviennent de la France, suivies de l'Égypte (25 %),

du Liban (20 %) et d'autre pays d'Afrique (5 %). Pour ce qui est des exportations, cette même source cite en premier lieu l'Égypte et le Sénégal à hauteur de 25 % chacun, puis le Maroc et l'Algérie (20 %) et les pays du Golfe (10 %).

Parmi les importateurs de livres, on peut citer la société SILA spécialisée en l'importation du livre scientifique et médical. Elle fournit surtout les facultés des sciences et de médecine. Les bibliothèques Al Kitab, Claire Fontaine, Elizade et Ceres importent surtout des livres de littérature générale. Concernant les exportations, on peut

noter les efforts fournis par des sociétés telles que la société Al-Yamama, qui exporte en grande quantité surtout au Sénégal et se spécialise en livres pour enfants. La maison Nirvana exporte en France et au Sénégal également.

FORMATION

D'après la réponse de l'autorité nationale à l'enquête, il existe des formations professionnelles et d'apprentissage dans les métiers du livre dans certains centres régionaux de formation professionnelle, comme par exemple à Ariana, où l'on trouve un cycle de formation en imprimerie et en édition.

L'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) possède également un centre spécialisé dans les métiers du livre. En outre, le ministère des Affaires culturelles a créé, depuis plus que cinq ans, le Centre International de l'Économie Culturelle Numérique (CITECN)¹². Cet établissement offre une formation destinée aux start-ups dans le domaine et sert d'incubateur d'entreprises. Il s'occupe notamment du livre audio et de l'édition numérique, bien que son champ d'action et ses moyens restent limités par rapport aux besoins et aux aspirations des jeunes.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les principales organisations représentatives et professionnelles du secteur du livre et de l'édition en Tunisie sont l'Union des Écrivains Tunisiens et l'Union des Éditeurs Tunisiens. D'après la réponse des autorités nationales à l'enquête, il existe également un Syndicat des Importateurs et Distributeurs du Livre. Ces organisations sont invitées dans les réunions de préparation des activités de foires et salons littéraires. Elles sont représentées dans les comités d'organisation ainsi que dans les commissions ayant rapport avec le livre et l'édition, telles que la Commission d'Appui à l'Achat du Papier et la Commission des Achats¹³.

NOTES

1. Loi N° 36/94 de février 1994
2. Décret N° 79-748 du 21 août 1979
3. Loi organique de 75-32 du 28 août 1975 validée par le décret d'application 77-536 du 08 Juin 1977 et modifiée par la loi du 02 Aout 1988 sur le dépôt légal.
4. Article 19 du Code TVA
5. Prix Zoubeida Béchir: http://www.credif.org.tn/prix-zoubeida-bechir.aspx?_lg=fr-FR
6. Association des éditeurs indépendants (IPA) 2023.
7. Estimations de Mabrouk Mannai en tant que Président du comité consultatif de la subvention du papier accordée par l'état aux éditeurs et Directeur de la 36^{ème} session de la Foire internationale du livre en Tunisie.
8. Entretiens réalisés par Mabrouk Mannai, Professeur Émérite et Membre de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts, avec Mourad Khalifa, directeur du livre au ministère de la Culture, Kamel Bchini, l'ancien directeur général des lettres et du livre, Salaheddine Hamadi, ancien directeur de l'union des écrivains tunisiens, Riadh Abderrazak, directeur des éditeurs tunisiens, et Ibrahim Chabbouh, ancien directeur général de la Bibliothèque nationale.
9. Sondages sur les pratiques et les perceptions des tunisiens vis-à-vis du livre et de la lecture, Institut de sondage Emrhod, <https://www.leconomistemaghrebin.com/2023/05/12/lecture-en-tunisie-le-livre-a-de-beaux-jours-devant-lui/>
10. 4^e Édition du Championnat National de Lecture: Découvrez la Date. 2024. *Tuniscope*. <https://www.tuniscope.com/ar/article/396909/art/culture/4e-edition-du-championnat-national-de-lecture-decouvrez-la-date-293215>; <https://www.lequotidien.com.tn/fr/culture/6233-championnat-national-de-lecture-qui-seront-les-nouveaux-champions>
11. Nations Unies, *UN Comtrade Database: Tunisia Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199)*, 2023. Consulté le 24 février 2025.
12. Tour virtuel du Centre International pour l'Économie Culturelle Numérique. <https://my.matterport.com/ow/?m=iSbA19bnFwE&help=1>
13. Entretiens réalisés par Mabrouk Mannai, Professeur Émérite et Membre de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts, avec Mourad Khalifa, directeur du livre au ministère de la Culture, Kamel Bchini, l'ancien directeur général des lettres et du livre, Salaheddine Hamadi, ancien directeur de l'union des écrivains tunisiens, Riadh Abderrazak, directeur des éditeurs tunisiens, et Ibrahim Chabbouh, ancien directeur général de la Bibliothèque nationale.

ZAMBIE

	Population 20,7 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2020) 88 %
	PIB par habitant 1 331 USD (2023)
	Population urbaine 46 % (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 99 %
	Usagers Internet (2022) 31 %

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
	Maisons d'édition 21
	Titres édités 40
	Librairies 30
	Bibliothèques publiques 48
	Bibliothèques publiques par habitant 1 pour 431 250
	Emplois 450

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le secteur du livre en Zambie s'est établi en 1937, alors que le pays était encore connu sous le nom de Rhodésie du Nord, avec la formation du Comité de Littérature Africaine (*African Literature Committee*), une organisation bénévole quasi-gouvernementale qui a supervisé la publication, entre autres, de *Namu Siaya at the Mine* (1946) d'Enock Kaavu, le premier autochtone zambien à publier un roman¹.

En 1962, le Bureau des Publications de la Rhodésie du Nord (*Northern Rhodesia Publications Bureau* - NRPB) a succédé au Comité de Littérature Africaine, publiant des ouvrages en anglais ainsi que dans quatre langues locales, à savoir le nyanja, le bemba, le tonga et le lozi. Quelques écrivains autochtones ont publié en dehors du territoire, notamment en Angleterre et en Afrique du Sud.

Avec l'accession à l'indépendance en 1964, le Bureau des Publications de la Rhodésie du Nord a été rebaptisé Bureau des publications de la Zambie (*Zambia Publications Bureau*). En 1966, il a été remplacé par la Fondation Kenneth Kaunda, qui a dû faire face à la concurrence d'éditeurs multinationaux tels que Oxford University Press, Longman, Macmillan et Heinemann Educational Books. Il existait également plusieurs maisons d'édition locales, comme Multimedia Zambia et Fleetfoot Publishing Company².

Les politiques économiques pro-socialistes du gouvernement post-indépendance, dont la nationalisation des entreprises privées, ont rendu difficile l'activité des multinationales, qui se sont retirées de Zambie. Néanmoins, elles sont revenues après le changement de gouvernement en 1991, qui a introduit des politiques de libéralisation du secteur du livre et de l'édition – comme le reflète le thème du Salon National du Livre de Zambie (*Zambia National Book Fair*) de 1992, « L'édition dans une économie libéralisée » (*Publishing in a Liberalised Economy*)³. Le nouveau gouvernement a également changé le nom de la Fondation Kenneth Kaunda devenue

la Maison d'Édition Éducationnelle de Zambie (*Zambia Educational Publishing House* - ZEPH). Tout en continuant à soutenir financièrement la ZEPH, le gouvernement a permis la concurrence dans le secteur de l'édition⁴.

Plus tard, cependant, l'économie zambienne a commencé à vaciller, créant un environnement peu favorable à l'industrie de l'édition et du livre. La volonté de remplir le marché avec des ouvrages produits localement s'est considérablement ralentie, car ceux-ci sont devenus trop chers à produire et à acheter. Par conséquent, la domination des livres importés sur le marché s'est poursuivie. De plus, le ministère de l'Éducation et les écoles étant les principaux acheteurs d'ouvrages éducatifs, les maisons d'édition ont dû se concentrer sur ces titres plutôt que sur les livres généraux (dont la fiction) afin de rester à flot.

La situation actuelle reste largement inchangée, les éditeurs se consacrant principalement à la production de livres pour le secteur de l'éducation. Cela a conduit un nombre croissant d'écrivains zambiens à recourir à l'autoédition. Cette pratique s'est étendue au domaine des livres éducatifs⁵.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Parallèlement aux tentatives de création du Conseil Zambien de Développement du Livre (*Book Development Council of Zambia*)⁶, le ministère de l'Éducation a créé le Centre de Développement des Programmes d'Enseignement (*Curriculum Development Centre* - CDC), qui joue un rôle essentiel dans l'approbation des livres destinés au secteur de l'éducation. Il s'agit aussi bien de titres éducatifs basés sur les différents programmes que d'œuvres de fiction utilisées comme textes de lecture ou de littérature dans les écoles⁷. En outre, le ministère gère le Service des Bibliothèques de Zambie (*Zambia Library Service*). Initialement inauguré en 1962⁸, le Service a été créé dans le cadre d'un réseau visant à rendre les livres plus accessibles aux écoles et au grand public.

Le Conseil National des Arts de Zambie (*National Arts Council of Zambia*) permet l'enregistrement de toutes les associations artistiques, y compris celles du secteur du livre et de l'édition⁹.

Les Archives Nationales constituent une autre institution essentielle. La Loi de 1995 sur les archives nationales de Zambie (*National Archives of Zambia Act*), cap. 175, prévoit la préservation, la garde, le contrôle et l'élimination des archives publiques, dans lesquelles sont inclus les documents publics¹⁰. Elle a permis de créer un dépôt où toutes les publications de la Zambie, imprimées ou non, peuvent être stockées, et donc également un dépôt de livres¹¹.

La Loi n° 25 de 2010 sur le droit d'auteur et les droits de représentation (*Copyright and Performance Rights Act*) prévoit la protection de la propriété intellectuelle, dont celle qui concerne les livres¹².

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

En 2023, le gouvernement zambien a élaboré deux politiques essentielles visant à développer les industries créatives, à savoir la Politique nationale du cinéma (*National Film Policy*) et la Politique nationale des arts (*National Arts Policy*). Alors que la première s'efforce de fournir un environnement favorable aux auteurs de scénarios de films (qui s'avèrent être aussi souvent des auteurs de fiction), la seconde est une politique globale conçue pour développer et promouvoir les industries créatives et culturelles du pays¹³.

Il n'existe pas d'incitation fiscale préférentielle pour le secteur du livre et de l'édition en Zambie, bien que des efforts aient été déployés dans les années 1990, notamment par l'Association des Libraires et des Éditeurs (*Booksellers and Publishers Association*), pour obtenir des exonérations fiscales sur le papier journal. Il a été envisagé que ces incitations fiscales conduisent à une réduction du coût de production des livres et du coût des livres eux-mêmes¹⁴.

Le gouvernement zambien n'offre pas d'incitation financière ou de financement au secteur du livre. Le Conseil national des arts de Zambie (*National Arts Council of Zambia*) gère un Fonds pour le développement des arts destiné à aider les artistes dans diverses disciplines, qui comprend un soutien à la formation des écrivains et à l'édition de livres. En ce qui concerne les manuels scolaires, le gouvernement finance toujours la ZEPH, dont le conseil d'administration répond au ministère de l'Éducation, afin qu'elle produise des livres destinés au secteur de l'éducation. La politique actuelle du gouvernement en matière d'achat de livres pour les écoles s'écarte des pratiques antérieures. Dans les années 1990, le gouvernement achetait les livres en gros et les distribuait ensuite aux écoles. Dans le système décentralisé actuel, il appartient aux éditeurs de vendre les livres aux écoles, qui peuvent désormais choisir elles-mêmes quels titres acheter¹⁵.

ÉDITION

L'Association des Éditeurs de Livres de Zambie (*Book Publishers Association of Zambia – BPAZ*) joue le rôle d'agence ISBN. Elle gère les autorisations avant et après publication, et délivre les numéros ISBN. Selon elle, il y a 21 éditeurs de livres dans le pays¹⁶.

La libéralisation du secteur de l'édition en 1991 a vu l'entrée d'un certain nombre d'entreprises locales sur la scène de l'édition. On y retrouve, entre autres, des sociétés telles que Mwajionera Publishers, Gadsden Publishers (anciennement Bookworld Publishers) et Catholic Bookshop.

Bien qu'aucune donnée officielle sur le nombre de titres publiés n'ait pu être recueillie, nos estimations (basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires) font état d'une quarantaine de titres en 2023.

En ce qui concerne leur format, la plupart des publications sont des livres imprimés. Si la plupart des livres en Zambie (éducatifs ou non) sont publiés en anglais, il en existe également quelques-

uns, notamment des titres éducatifs, qui sont publiés dans les sept langues régionales officiellement reconnues : nyanja, tonga, lozi, bemba, lunda, luvale et kaonde.

L'industrie de l'édition zambienne se concentre davantage sur les titres éducatifs que non éducatifs car, une fois sélectionnés pour être utilisés dans les écoles, l'éditeur est assuré d'être payé.

Ces ouvrages sont généralement publiés après avoir été sélectionnés par le biais d'un système d'appel d'offres centralisé géré par le CDC. Il arrive cependant que des éditeurs créent leurs propres publications et les soumettent ensuite à l'approbation du Centre. Ces livres finissent généralement comme livres destinés aux lecteurs ou comme livres complémentaires à ceux approuvés pour une utilisation dans les écoles.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Le réseau de distribution de livres zambien est resté largement stagnant. Néanmoins, Bookworld a continué d'être un acteur majeur dans le secteur du commerce au détail de livres (sa filiale, Gadsden Publishers, est davantage impliquée dans l'édition que dans le commerce au détail de livres). Opérant dans tout le pays, la ZEPH dispose du réseau de magasins le plus vaste et le plus étendu. La plupart des ventes de livres ont lieu dans des librairies physiques, bien que l'on trouve quelques livres dans certaines papeteries. Notre estimation du nombre de librairies dans le pays en 2023, basée sur toutes les données disponibles et des recherches complémentaires, est d'environ 30.

Les différents festivals et salons du livre organisés dans le pays constituent un autre canal de vente. Le Salon National du Livre de Zambie (*Zambia National Book Fair*), organisé par l'Association des Éditeurs de livres de Zambie et se tenant désormais de manière irrégulière, surtout depuis le COVID 19, en est un exemple. Le Festival Littéraire de Tilembe est l'une des autres plateformes de vente de livres.



Le Festival National des Arts de Zambie (*Zambia National Arts Festival*), qui a lieu tous les ans, est également devenu un lieu populaire de commercialisation des livres depuis son lancement par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Arts en 2022¹⁷. En outre, ces dernières années, l'université de Zambie a offert aux libraires et aux éditeurs une opportunité de commercialiser leurs produits à l'occasion du Festival Annuel des Arts des Étudiants (*Students' Arts Festival – StarFest*)¹⁸. En 2023, par exemple, jusqu'à 20 auteurs différents y ont installé des stands pour vendre leurs livres. Certaines maisons d'édition, telles que ZEPH et Sotrane Publishers, y tenaient également un stand.

Le Salon Commercial International de Zambie (*Zambia International Trade Fair – ZITF*) et la Foire Agricole et Commerciale de Zambie (*Zambia Agricultural and Commercial Show – ZACS*), qui se tiennent chaque année respectivement à Ndola et

à Lusaka, sont également des destinations de choix pour certains libraires et éditeurs. Le ZITF est organisé par le Fonds du Salon Commercial International de Zambie (*Zambia International Trade Fair Trust*)¹⁹, tandis que la ZACS est organisée par la Société Coopérative Agricole et Commerciale (*Agricultural and Commercial Cooperative Society*)²⁰.

En ce qui concerne l'emploi, nos estimations (basées sur l'ensemble des données disponibles et des recherches complémentaires) font état d'environ 450 personnes employées dans le secteur en 2023.

Malgré l'existence de lois protégeant les droits d'auteur et les efforts déployés par des organisations telles que la Société zambienne des droits de reprographie (*Zambia Reprographic Rights Society*), le piratage reste un obstacle majeur, en particulier dans le domaine de l'éducation.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Alors que la réponse de l'autorité nationale à l'enquête indique que la Zambie compte 10 bibliothèques publiques, les recherches révèlent l'existence de 48 bibliothèques publiques. Parmi ces bibliothèques, 23 sont des bibliothèques principales et 25 sont des succursales, situées principalement dans les grandes villes²¹.

Malgré le taux d'alphabétisation élevé de la Zambie, la recherche documentaire indique que le pays a une faible culture de la lecture. Outre les raisons historiques (insuffisance et mauvaise qualité des infrastructures éducatives) et l'utilisation de l'anglais dans des régions où les langues locales sont prédominantes, plusieurs autres raisons expliquent cette situation : l'insuffisance des ressources pour acheter des livres²², le désintérêt des lecteurs, la non-utilisation des bibliothèques scolaires par les élèves, un environnement familial peu propice et l'avènement de technologies telles que la télévision et les smartphones, que les enfants préfèrent aux livres²³.

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 10 819 140 USD, tandis que la valeur totale des exportations ne s'élevait qu'à 7 511 USD²⁴.

FORMATION

Le Département des arts, des langues et des études littéraires (*Department of Arts, Languages and Literary Studies*) de l'Université de Zambie (*University of Zambia – UNZA*) propose des cours en écriture créative, qui permettent aux diplômés d'évaluer les œuvres littéraires.

Le Département des études sur les médias et la communication (*Department of Media and Communication Studies*) de la UNZA forme des rédacteurs, mais dans le domaine du journalisme plutôt que de l'édition. Le *Evelyn Hone College* propose un cours d'imprimerie, mais pas de cours d'édition.

Les associations professionnelles telles que la ZEPH et l'Association des Libraires et des Éditeurs de Zambie avaient l'habitude de proposer une formation interne aux éditeurs qu'elles employaient, la plupart d'entre eux étant diplômés de la UNZA²⁵.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Un certain nombre d'organismes professionnels rassemblent les professionnels et les parties prenantes du secteur du livre et de l'édition en Zambie. L'Association des Bibliothèques et de l'Information de Zambie (*Library and Information Association of Zambia*) constitue une plateforme commune pour toutes les institutions et personnes travaillant dans les bibliothèques, archives, centres d'information et autres services d'information du pays²⁶.

L'Association des Libraires et des Éditeurs de Zambie (*Booksellers and Publishers Association of Zambia*) est une ONG créée de longue date pour répondre aux besoins des professionnels de l'édition dans le pays. Elle vise à encourager le développement de l'industrie du livre en Zambie et à promouvoir la consommation de livres par le grand public par le biais de salons du livre et d'expositions²⁷. Elle a également été créée pour organiser des formations à l'intention des éditeurs et libraires, assurer la liaison avec les services gouvernementaux et, de manière générale, défendre les intérêts de l'industrie du livre dans le

cadre du processus d'élaboration de la politique gouvernementale. En 2010, les libraires ont décidé de former une association distincte, appelée Association des libraires de Zambie (*Booksellers Association of Zambia - BAZ*), afin de répondre plus spécifiquement aux intérêts des libraires. La BPAZ continue de remplir la plupart des fonctions de l'organisation initiale.

Autre acteur important : la Société Zambienne des Droits de Reprographie (*Zambia Reprographic Rights Society - ZARRSO*), une organisation relativement nouvelle, à but non lucratif, pour les auteurs, créateurs et éditeurs d'œuvres littéraires et artistiques. Société non gouvernementale de perception des droits d'auteur, ses activités sont réglementées par le Bureau d'Inscription des Droits d'Auteur (*Office of the Registrar of Copyright*), qui dépend du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Elle protège les droits économiques et moraux des auteurs et éditeurs, entre autres parties prenantes. Elle garantit que les ventes de livres profitent aux auteurs et éditeurs en assurant le suivi des ventes et des droits d'auteur²⁸.

L'Association des Écrivaines de Zambie (*Zambia Women Writers Association*), l'une des filiales du Conseil National des Arts de Zambie, est un acteur clé du secteur, car elle répond aux besoins des écrivaines. Au départ, l'association a été créée pour répondre aux besoins des écrivaines et tous ses membres étaient des femmes. Plus tard, cependant, les écrivaines ont été autorisées à en devenir membres et même à occuper des postes de direction. L'association a succédé à l'Association Nationale des Écrivains de Zambie (*Zambia National Writers Association*), qui a aidé de nombreux jeunes écrivains avant de disparaître dans les années 1990.

NOTES

1. Chilala, Cheela. « Anatomy of the challenges facing Zambian writers and publishers of literary works », *Journal of Southern African Studies*, vol. 40, n° 3, juin 2014, p. 593-606.
2. Mwaanga, Vernon. 1985. *An Extraordinary Life* (Lusaka: Fleetfoot Publishing House).
3. Salon national du livre de Zambie. *Programme of Events and Catalogue*, 21-24 mai 1992.
4. Chilala, Cheela. « Anatomy of the Challenges Facing Zambian Writers and Publishers of Literary Works ». *Journal of Southern African Studies*, vol. 40, n° 3, juin 2014, p. 593-606.
5. *Ibid.*
6. *Magazine d'information de la Commission nationale zambienne pour l'UNESCO*, n° 1, 2004.
7. Loi sur les Archives nationales de Zambie, Cap. 175, 1995.
8. Conseil national des arts de Zambie. Loi n° 31 de 1994.
9. *Ibid.*
10. Loi sur les Archives nationales de Zambie, Cap. 175, 1995.
11. www.mohais.gov.zm/?page_id=1590. Consulté le 13 mars 2025.
12. Loi n° 25 de 2010 sur le droit d'auteur et les droits de représentation.
13. Ministère de la Jeunesse, des sports et des arts, Politique nationale des arts, 2023.
14. Chilala, Cheela. « Anatomy of the Challenges Facing Zambian Writers and Publishers of Literary Works ».
15. *Ibid.*
16. Banda, Anson. *Report on the State of the Book Publishers Association of Zambia and the Publishing Industry in Zambia*, 2024.
17. <https://zambianobserver.com/national-arts-festival-launched/>. Consulté le 13 mars 2025.
18. Département des arts, des langues et des études littéraires, Université de Zambie (page Facebook).
19. 59^e Salon commercial international de Zambie : <https://www.zitf.org.zm>. Consulté le 13 mars 2025.
20. Foire agricole et commerciale de Zambie 2025 : <https://acsz.co.zm>. Consulté le 13 mars 2025.
21. Nabuyanda, Mutinta Mweemba. *Factors Inhibiting Promotion of a Reading Culture: A Study of Basic School Libraries in Lusaka*, thèse non publiée, Université de Zambie.
22. *University of Zambia Journals* : <https://journals.unza.zm>. Consulté le 13 mars 2025.
23. Nabuyanda, Mutinta Mweemba. *Factors Inhibiting Promotion of a Reading Culture: A Study of Basic School Libraries in Lusaka*, thèse non publiée, Université de Zambie.
24. Nations Unies, UN Comtrade Database, « Zambia Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter » (HS 490199), 2003, consulté le 13 mars 2025.
25. Salon national du livre de Zambie. *Programme of Events and Catalogue*, 21-24 mai 1998.
26. Association des bibliothèques et de l'information de Zambie. « Who are we? » : <https://www.liaz.org.zm/about/>. Consulté le 13 mars 2025.
27. Salon national du livre de Zambie. *Programme of Events and Catalogue*, 21-24 mai 1998.
28. Société zambienne des droits de reprographie : <https://zarsso.org>. Consulté le 13 mars 2025.

ZIMBABWE

	Population 16,3 millions (2023)
	Taux d'alphabétisation (≥15 ans) (2022) 90%
	PIB par habitant 2 156 USD (2023)
	Population urbaine 33% (2023)
	Abonnements cellulaires mobiles (2022) 88%
	Usagers Internet (2022) 33%

Source : Banque mondiale.

	Secteur du livre Données estimées 2023
Maisons d'édition	30
Titres édités	1 000
Librairies	25
Bibliothèques publiques	17
Bibliothèques publiques par habitant	1 pour 958 800
Emplois	4 250

Cette cartographie a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et de données recueillies lors d'une consultation auprès des autorités publiques et d'entretiens avec différents acteurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

La littérature zimbabwéenne a été façonnée à la fois par une longue tradition orale et par le colonialisme. La littérature occidentale a exercé une forte influence sur les premières œuvres zimbabwéennes, écrites en signe de protestation contre le régime colonial. Le roman de Solomon Mutswairo, *Feso*, publié en 1956, a été le premier roman shona, symbolisant le passage de la tradition orale à la littérature écrite. Il a été publié dans la controverse, car il critiquait le régime colonial. Parmi les premières maisons d'édition du Zimbabwe figure Mambo Press, créée en 1956 en tant que presse de la mission catholique. Mambo Press s'est ensuite développée avec les librairies Mambo et le Moto Magazine¹.

En 1953, le Bureau de la Littérature de Rhodésie (*Literature Bureau of Rhodesia*) a été créé en tant qu'organisme financé par le gouvernement pour promouvoir les langues locales et autochtones à travers des publications subventionnées. Si le Bureau a joué un rôle important dans le développement de la littérature autochtone, y compris des œuvres de Mutswairo, il a aussi été critiqué pour avoir façonné des récits correspondant à la vision coloniale et pour avoir censuré des œuvres critiques à l'égard du statu quo colonial. L'auteur kényan Ngũgĩ wa Thiong'o a fait valoir que le Bureau avait été créé pour freiner la publication d'une littérature anti-blancs et de libération². Après l'indépendance de 1980 et un changement de nom, le Bureau a continué à fonctionner comme un département entièrement financé par le gouvernement, qui comprenait des professionnels du secteur du livre et de l'édition, tels que des éditeurs et des relecteurs. Malgré sa fermeture en 1999, il a considérablement influencé le secteur de l'édition en professionnalisant le milieu et en subventionnant l'édition de livres.

Les autrices Tsitsi Dangarembga, Petina Gappah et NoViolet Bulawayo comptent parmi les écrivains zimbabwéens ayant acquis une reconnaissance internationale.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (*Ministry of Primary and Secondary Education* - MPSE) régit la politique en matière de livres et publications pédagogiques. L'approbation des manuels scolaires relève de la responsabilité des Services Techniques et de Développement des Programmes (*Curriculum Development and Technical Services* - CDTs), au sein du ministère.

Les bibliothèques sont supervisées par diverses structures de gouvernance, dont le MPSE et le ministère de l'Enseignement Supérieur et Technologique, de l'Innovation, de la Science et du Développement Technologique. Le Service National de la Documentation et des Bibliothèques (*National Library and Documentation Service* - NLDS), qui remplit les fonctions de la bibliothèque nationale pour la préservation du patrimoine culturel, est géré par le MPSE. Les municipalités et les conseils municipaux supervisent les bibliothèques publiques, telles que la bibliothèque municipale de Harare et la bibliothèque municipale de Bulawayo, ainsi que des bibliothèques individuelles et celles du secteur privé.

La législation régissant le secteur du livre et de l'édition au Zimbabwe est encadrée par plusieurs lois. La Loi sur les publications imprimées (*Printed Publications Act*, chapitre 25:14) régit l'impression, la publication et la conservation des livres, journaux, périodiques et autres types de publications imprimées publiés au Zimbabwe. La loi comprend des politiques sur la publication de livres au Zimbabwe, dans la section 4 : « Éléments particuliers à faire figurer dans les livres imprimés ou publiés au Zimbabwe » ; et dans la section 5 : « Livraison de livres publiés au Zimbabwe à certaines bibliothèques ». La section 4 exige ainsi que les livres imprimés ou publiés au Zimbabwe comportent une mention d'impression indiquant clairement le nom et l'adresse de l'imprimeur, de l'éditeur et l'année de publication. La section 5 prévoit des délais et des procédures pour la livraison des livres publiés au Zimbabwe au directeur des Archives nationales, au directeur du NLDS et à l'autorité contrôlant la bibliothèque publique de Bulawayo.

La Loi sur la censure et le contrôle des divertissements (*Censorship and Entertainments Control Act*, chapitre 10:04) réglemente les publications par le biais de sa partie IV, qui prévoit « l’interdiction de l’importation, de la production et de la diffusion de publications, images, statues et enregistrements indésirables. »

Le droit d'auteur est protégé par la Loi sur les droits d'auteur et les droits voisins (*Copyrights and Neighbouring Rights Act*, chapitre 26:5) et par le Règlement relatif aux droits d'auteur et droits voisins de 2006 (*Copyright and Neighbouring Rights Regulations*). La loi protège les droits d'auteur pendant toute la vie de l'auteur et jusqu'à cinquante ans après leur mort.

Le cadre juridique des bibliothèques comprend la Loi no 11 de 1985 sur le Service National de la Documentation et des Bibliothèques (*National Library and Documentation Service Act*), qui prévoit la création du NLDS ainsi que d'un conseil pour l'administration du Service de Documentation. Le Service promeut l'accès aux publications pédagogiques, scientifiques, culturelles, récréatives et sportives dans le pays. Il encourage la mise en place de standards élevés dans les bibliothèques, fournit des services de documentation et de prêt entre bibliothèques, forme les bibliothécaires et propose le prêt gratuit de publications au public à des fins de lecture et de recherche.

POLITIQUES ET MESURES PUBLIQUES

Il n'existe pas d'exonérations fiscales, de taux réduits ou de régimes fiscaux préférentiels connus pour le secteur du livre et de l'édition au Zimbabwe. Le Manuel des Droits de Douane et d'Accise du Zimbabwe (*Zimbabwe Customs and Excise Tariff Handbook*) impose un taux forfaitaire de 5 % sur l'importation privée de livres³.

Selon la réponse à l'enquête des autorités nationales, le gouvernement ne subventionne pas le secteur du livre et de l'édition et il n'existe pas de politique gouvernementale pour l'achat de livres, y compris de manuels scolaires.



© Courtesy of Literature Festival Harare Trust (LitFest Harare)

L'association des bibliothèques du Zimbabwe (Zimbabwe Library Association - ZimLA), qui promeut le développement professionnel ainsi que le recours à des normes auprès des professionnels des bibliothèques et qui plaide pour des politiques en matière de bibliothèques, collabore avec le gouvernement pour créer une politique nationale des bibliothèques et un cadre législatif depuis 2017. La politique proposée vise à promouvoir l'alphabétisation, à consolider les ressources des bibliothèques pour offrir des services de base, à développer les réseaux de bibliothèques, à fournir du personnel professionnel, à encourager les partenariats public-privé, à soutenir l'industrie locale de l'édition et à préserver le patrimoine culturel.

D'après des entretiens avec des acteurs du secteur, l'auteur et éducateur artistique Stephen Chifunyise, aujourd'hui décédé, a travaillé avec plusieurs organisations de la société civile pour

initier des procédures en vue de la mise en place d'une politique du livre⁴. Les réseaux professionnels listés ci-dessous ont participé à l'élaboration de politiques générales pour les industries culturelles et créatives au Zimbabwe.

ÉDITION

Bien qu'il n'existe aucun chiffre officiel sur le nombre d'éditeurs, des consultations avec des acteurs du secteur ont révélé qu'une trentaine d'éditeurs étaient en activité en 2023.

Les Archives Nationales du Zimbabwe reçoivent une copie de chaque livre publié au Zimbabwe. Les numéros ISBN sont délivrés par les Archives nationales avec rapidité et contre le paiement d'une redevance. Selon la réponse à l'enquête des autorités nationales, les Archives estiment à environ 850 les livres publiés en format imprimé et environ 150 ceux publiés au format numérique en 2023.

Les estimations correspondantes pour 2022 sont de 720 livres imprimés et 60 livres numériques, contre environ 600 livres imprimés et 25 livres numériques publiés en 2021. Parmi les livres publiés en 2023, 70 % relèvent de la catégorie « éducation ». La langue la plus utilisée dans les livres publiés est l'anglais, suivie du shona, du ndébélé, du ndau et du korekore. On ne dispose pas d'informations concernant la quantité des impressions ni concernant les recettes générées par catégorie ou format (y compris les livres scolaires).

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a observé une augmentation de l'informel dans le secteur du livre et de l'édition, ce qui rend difficile la collecte de statistiques fiables⁵. Les librairies ont disparu, à l'exception de quelques-unes comme la librairie Inov8 à Harare. Selon un représentant du gouvernement, la disparition des librairies rend difficile la collecte de statistiques, la commercialisation des livres étant désormais assurée par des particuliers⁶.

L'auto-édition, en tant que nouveau modèle d'édition, se caractérise également par son caractère informel et par le recours à des rédacteurs, correcteurs, designers et imprimeurs indépendants. Des organisations telles que Ngano Hub, créée en 2017, s'efforcent de se poser en catalyseurs pour créer une demande en services d'édition professionnels, de faciliter la commercialisation numérique et l'accès aux livres.

Selon des entretiens avec des acteurs du secteur^{7,8,9}, au cours de ces cinq dernières années, la majorité des livres ont été auto-publiés, car cela est moins cher et plus pratique pour les écrivains. Certains éditeurs plus traditionnels ont réduit leurs activités, tandis que les éditeurs de la diaspora liée au Zimbabwe, tels que Diaspora Publishers (UK) et Carnelian Heart Publishing Ltd (UK), tendent à se concentrer sur la fiction et constituent des passerelles pour accéder aux marchés internationaux.

Les plateformes technologiques locales de distribution de livres numériques, telles que la bibliothèque Akello, ne sont pas couramment utilisées.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION, DE VENTE ET DE PROMOTION

Actuellement, il n'existe aucun réseau officiel de distribution de livres au Zimbabwe¹⁰. L'association des libraires du Zimbabwe (*Booksellers Association of Zimbabwe*) a été créée pour faciliter la vente de livres dans le pays. Elle n'est cependant plus active, selon un représentant de l'association. Les manuels scolaires sont principalement vendus en librairie, par des bouquinistes, des commerçants et autres vendeurs au détail. Pour des commerçants tels que First Pack (un magasin qui vend des manuels scolaires, de la papeterie et des fournitures TIC), la vente des livres ne représentent qu'une partie de leur activité (en complément d'autres produits vendus). Dans certains cas, les auteurs vendent leurs livres directement aux lecteurs lors d'événements stratégiques ou via les réseaux sociaux, comme Facebook et WhatsApp.

En ce qui concerne les circuits de distribution des livres, la réponse des autorités nationales à l'enquête a accordé la plus grande importance aux librairies physiques. Les librairies en ligne, les points de vente au détail (grands magasins, papeteries, supermarchés), les foires du livre ou les festivals littéraires et les ventes directes ont tous été jugés relativement importants. Selon un représentant de l'association des éditeurs, les points de vente au détail et les libraires indépendants ont largement remplacé les librairies traditionnelles, dont le nombre a considérablement diminué depuis 2000 en raison des difficultés économiques que connaît le Zimbabwe¹¹.

Le nombre total de librairies physiques et numériques au Zimbabwe n'est pas connu. Toutefois, les consultations avec les principaux acteurs suggèrent qu'il y avait environ 25 librairies physiques en activité en 2023.

La vente de livres numériques est facilitée par des plateformes locales, telles que la bibliothèque Akello qui offre un accès numérique à un large éventail d'ouvrages universitaires et non universitaires d'actualité et soigneusement sélectionnés.

Il convient de noter que les organisations de coopération multilatérale, telles que l'UNICEF, achètent des manuels et les distribuent aux élèves et étudiants. En 2023 et 2024, l'UNICEF a acheté et distribué plus de quatre millions de manuels scolaires à plus de 2 000 écoles primaires, secondaires et satellites en milieu rural. En 2023, 2 914 écoles et 968 514 élèves (dont 50 % de filles) en ont bénéficié¹². En 2024, le nombre total d'écoles bénéficiaires s'élève à 2 800¹³.

En matière d'emploi, nous estimons, sur la base de l'ensemble des données disponibles et de recherches complémentaires, que le secteur employait environ 4 250 personnes en 2023.

La foire internationale du livre du Zimbabwe (*Zimbabwe International Book Fair - ZIBF*) est un salon du livre phare qui se tient chaque année au Zimbabwe depuis plus de vingt ans. Dans les années 1990, la ZIBF était le plus grand salon du livre d'Afrique¹⁴.

Parmi les autres événements littéraires importants, citons le LitFest Harare, un festival annuel qui célèbre la littérature et l'oralité, et la Foire Internationale du Livre de Gweru (*Gweru International Book Fair - GIBF*), lancée en 2016. Le Harare Open Festival a été lancé en 2022 pour offrir un espace sûr aux auteurs, lecteurs, éditeurs et organisations afin qu'ils puissent partager leurs idées et leur créativité dans un environnement propice, loin de tout jugement. Le nombre d'exemplaires vendus, les emplois créés et les revenus générés par les différents événements restent inconnus.

L'édition fait partie des National Arts Merit Awards (NAMA), décernés par le Conseil National des Arts du Zimbabwe (National Arts Council of Zimbabwe) en reconnaissance de réalisations exceptionnelles dans le domaine des arts et de la culture. La vingtième édition a eu lieu en 2022. Des prix ont été décernés pour récompenser le meilleur livre de fiction, la meilleure première œuvre créative publiée, le meilleur livre pour enfants et le meilleur recueil de poésie.

Aucune donnée officielle n'est disponible sur la question du piratage. Il a été rapporté dans *The Chronicle* au début de 2024 que les copies pirates de livres se vendaient pour moins de la moitié du coût des livres originaux ; et que les livres piratés étaient facilement et commodément disponibles pour les consommateurs qui voulaient une livraison rapide des manuels scolaires de leurs enfants¹⁵. Un article universitaire a révélé que, dans certains cas, un livre original coûtait jusqu'à dix fois le prix d'une copie pirate¹⁶. Il est donc compréhensible que les gens continuent à acheter des livres piratés à moindre coût. L'Organisation des Droits de Reproduction du Zimbabwe (*Regraphic Rights Organisation of Zimbabwe* - RROZ) a été créée en octobre 2024 dans le but de gérer la reproduction et la distribution d'œuvres protégées par le droit d'auteur, d'assurer une rétribution équitable aux auteurs et aux éditeurs et de lutter contre le piratage.

HABITUDES DE LECTURE ET PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Il n'existe aucune étude récente sur les habitudes de lecture des Zimbabweens. Une représentante de Ngano Hub a déclaré que les habitudes de lecture évoluent avec l'environnement numérique, qui a révolutionné les espaces de lecture en offrant la possibilité de lire des livres en ligne et d'écouter des livres audio¹⁷. Cependant, si les plateformes numériques ont augmenté la quantité et la diversité des choix de lecture possibles pour les lecteurs, l'irrégularité de la connectivité Internet va à l'encontre de ces progrès.

Dans son enquête de 2011 intitulée « *Is Zimbabwe Reading?* » et publiée dans la revue *Zimbabwe Reads*, l'Association des Bibliothèques du Zimbabwe a souligné que les bibliothécaires, les éditeurs et les libraires avaient mentionné un intérêt minime pour les livres autres que les manuels scolaires, les textes littéraires et les livres de préparation aux examens. En outre, en 2011, les frais d'inscription et d'abonnement aux bibliothèques sont restés un obstacle majeur à l'usage des bibliothèques pour le grand public, les principaux utilisateurs des bibliothèques

étant les étudiants remplissant des obligations liées à leurs études¹⁸.

Il n'existe pas de données récentes sur le nombre de bibliothèques publiques au Zimbabwe, mais une source en ligne suggère qu'il y avait 76 bibliothèques publiques en 1989¹⁹. On peut estimer à 17 le nombre de bibliothèques publiques en activité en 2023.

La recherche documentaire indique que le système de bibliothèque au Zimbabwe est principalement centralisé et qu'il est encore en cours de développement²⁰. La Bibliothèque Libre Nationale du Zimbabwe (*National Free Library of Zimbabwe*) a été fondée en 1943 à Bulawayo comme bibliothèque nationale pour le prêt et comme centre de prêts entre bibliothèques²¹. Les autres bibliothèques comprennent la Bibliothèque Municipale de Harare, la Bibliothèque en Mémoire à Turner de Mutare, la Bibliothèque du Parlement, la Bibliothèque Publique de Bulawayo et les bibliothèques de plus d'une douzaine de petites villes. La Bibliothèque de l'Université du Zimbabwe est la plus importante du pays : sa bibliothèque principale et ses annexes contiennent plus de 500 000 volumes²².

IMPORTATION/EXPORTATION

Des recherches documentaires indiquent qu'en 2023, la valeur des importations dans le secteur du livre, englobant les livres imprimés, les brochures, les dépliants et autres documents imprimés similaires, s'élevait à 3 883 470 USD. Le revenu total des exportations s'élevait à 21 930 USD²³. Les principaux pays fournisseurs de ces importations étant l'Afrique du Sud et la Chine. L'importation de matériel pédagogique et de manuels scolaires est réduite au minimum grâce à un programme d'études localisé. Le MPSE et le CDTs ne disposent pas de leurs propres maisons d'édition pour les manuels, mais publient une liste de manuels approuvés pour les écoles primaires et secondaires zimbabwéennes, pour toutes les matières. Les éditeurs présentés sont, pour la plupart, locaux et comprennent les College Press et Zimbabwe Publishing House.

FORMATION

Le seul établissement à proposer une formation dans le domaine du livre et de l'édition est l'Université Nationale de Sciences et Technologie (*National University of Science and Technology* - NUST), au Zimbabwe, qui propose, dans le cadre de son Bachelor of Science, un master spécialisé dans les médias et technologies de la publication. Il enseigne les pratiques d'édition pertinentes et reste à jour des développements technologiques transformant le secteur à l'échelle mondiale. De nombreux établissements d'enseignement supérieur proposent des cours d'écriture créative, qui donnent aux auteurs les moyens et l'envie d'écrire. Des ateliers de perfectionnement destinés aux écrivains sont également proposés par des réseaux tels que la Budding Writers Association of Zimbabwe, ou organisés par des organisations non gouvernementales.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les réseaux professionnels du secteur du livre et de l'édition comprennent, entre autres, le Ngano Content Creatives Hub, la Zimbabwe Academic and Non-Fiction Authors Association, la Zimbabwe African Languages Writers Association, la Zimbabwe Book Publishers Association, la Zimbabwe Booksellers Association, la Zimbabwe Poets Society, la Zimbabwe Women Writers et la Zimbabwe Writers Union. Parmi les principales associations du secteur des bibliothèques, citons ZimLA, une association professionnelle bénévole de bibliothécaires, d'archivistes et de professionnels de l'information au Zimbabwe.

Certains auteurs sont membres de ZimCopy, une société de gestion collective du Zimbabwe qui gère les droits économiques des créateurs d'œuvres littéraires et artistiques. Elle a été créée en 1995, avec pour membres fondateurs des associations d'écrivains et de journalistes.

NOTES

1. Mambo Press Publishers, Printers, Bookbinders and Booksellers. *LinkedIn*. <https://www.linkedin.com/company/mambo-press-publishers-printers-bookbinders-and-booksellers/?originalSubdomain=zw>. Consulté le 20 février 2025.
2. Ngũgi wa Thiong'o. 2011. *Décoloniser l'esprit*. Traduit de l'anglais (Kenya) par Sylvain Prudhomme. Paris : La Fabrique, p. 112.
3. Zimbabwe Revenue Authority. 2022. *Flat Rates of Assessment*. <https://www.zimra.co.zw/news/2268:flat-rates-of-assessment>. Consulté le 20 février 2025.
4. Entretien avec Mudhokwani Simbarashe, chercheur et chargé de programme pour le Culture Fund of Zimbabwe Trust, le 6 août 2024. (Entretien mené par : Florence Majachani.)
5. Organisation internationale du travail, Genève. 2023. *Baseline Survey on the State of Informality in the Cultural and Creative Sectors in Zimbabwe*. <https://www.ilo.org/publications/baseline-survey-state-informality-cultural-and-creative-sectors-zimbabwe>. Consulté le 20 février 2025.
6. Entretien avec Biggie Samwanda, administrateur principal au sein du ministère des Sports, des Loisirs, des Arts et de la Culture, le 9 septembre 2024. (Entretien mené par : Florence Majachani.)
7. Entretien avec Raisedon Baya, écrivain et directeur du Intwasa Arts Festival KoBulawayo, le 6 août 2024. (Entretien mené par : Florence Majachani.)
8. Entretien avec Albert Nyathi, auteur, poète et président de l'association des droits musicaux du Zimbabwe, le 5 août 2024. (Entretien mené par : Florence Majachani.)
9. Entretien avec Chirikure Chirikure, ancien éditeur et directeur du Zimbabwe LitFest, le 7 août 2024. (Entretien mené par : Florence Majachani.)
10. Entretien avec Madondo Masimba, président de l'association des éditeurs du Zimbabwe et de l'organisation des droits de reproduction par reprographie du Zimbabwe, le 7 septembre 2024. (Entretien mené par : Florence Majachani.)
11. Ibid.
12. Unicef.org. 2023. « Textbooks Turn Learning into Joy in Rural Zimbabwe ». <https://www.unicef.org/zimbabwe/stories/textbooks-turn-learning-joy-rural-zimbabwe>. Consulté le 20 février 2025.
13. Ibid.
14. « Book Fairs ». *Zimbabwe Reads*, 2016. <https://zimbabwereads.org/writers-publishers/bookfairs/>. Consulté le 20 février 2025.
15. Jaravaza, Raymond. « Bulawayo's Piracy Den ». *The Chronicle*, 4 février 2023. <https://www.chronicle.co.zw/bulawayos-piracy-den/>. Consulté le 20 février 2025.
16. Garwe, Evelyn Chiyevo. « Reducing Book Piracy: The Role of the Higher Education Sector ». *International Research in Education*, vol. 2, no 2 (2014) : p. 72-82. <http://dx.doi.org/10.5296/ire.v2i2.5649>. Consulté le 20 février 2025.
17. Entretien avec Selina Zigomo, écrivaine, responsable de publication, consultante en publications imprimées et plateformes en ligne, et fondatrice de Ngano Hub, le 11 octobre 2024. (Entretien mené par : Florence Majachani.)
18. Zimbabwe Library Association. « Is Zimbabwe Reading? - The 2011 Reading Survey ». *Zimbabwe Reads*, s.d. <https://zimbabwereads.org/how-we-help/iszimbabwe-reading-the-2011-reading-survey/>. Consulté le 20 février 2025.
19. « Libraries and Museums - Zimbabwe - Located ». Nationencyclopedia.com. 2025. <https://www.nationencyclopedia.com/Africa/Zimbabwe-LIBRARIES-AND-MUSEUMS.html>. Consulté le 21 février 2025.
20. Ifla.org. 2018. « IFLA Library Map of the World - Zimbabwe ». <https://librarymap.ifla.org/countries/Zimbabwe>. Consulté le 21 février 2025.
21. *National Library and Documentation Service Act* (Loi no 11 de 1985 sur le service national de la documentation et des bibliothèques). Archive de l'original du 28 septembre 2021. *National Library and Documentation Service Act*. Consulté le 21 février 2025.
22. « Libraries and Museums - Zimbabwe - Located ». Nationencyclopedia.com. 2025. <https://www.nationencyclopedia.com/Africa/Zimbabwe-LIBRARIES-AND-MUSEUMS.html>. Consulté le 21 février 2025.
23. Nations Unies, UN Comtrade Database, Zimbabwe, Imports of Printed Books, Brochures, Leaflets, and Similar Printed Matter (HS 490199), 2023. Consulté le 25 février 2025.





Annexe

*Fondements
et mutations
historiques
des littératures
africaines*

Par Jeannette Ariane Ngabeu

À l'origine, les littératures africaines se manifestaient essentiellement sous forme orale, s'exprimant dans une diversité de langues locales. Cette tradition orale, foisonnante de genres variés – épopée, conte, proverbe – constituait un vecteur fondamental de transmission des savoirs, des mémoires collectives et des valeurs culturelles. Aujourd'hui, cette « oraliture » est pleinement reconnue comme expression culturelle et comme source légitime et précieuse de l'histoire africaine, portant en elle la richesse d'un patrimoine immatériel longtemps négligé.

Cependant, cette dynamique est profondément bouleversée par l'arrivée du colonialisme. Des langues africaines sont alors marginalisées, reléguées à la sphère domestique ou folklorique, tandis que l'oralité perd son statut de vecteur central de connaissance. Parallèlement, une littérature écrite voit le jour, principalement dans les langues des colonisateurs. Influencée par les modèles littéraires européens, cette production initiale adopte souvent un ton laudateur envers l'entreprise coloniale, comme en témoignent *Les Trois Volontés de Malick* (1920) de Mapaté Diagne et *Force Bonté* (1926) de Bakary Diallo, deux œuvres sénégaliennes qui célèbrent l'ordre colonial au détriment des cultures autochtones.

C'est dans ce contexte que se produit une rupture décisive avec *Batouala* (1921) de René Maran, auteur martiniquais. Couronnée par le Prix Goncourt en 1921, cette œuvre littéraire fait entendre une voix intérieure, lucide et critique, qui exprime une conscience africaine insurgée contre les représentations dominantes de l'époque.

Dans cette même veine, plusieurs générations d'écrivains africains prennent la plume avec une double volonté : dénoncer et condamner les exactions coloniales d'une part; revendiquer une identité propre et renouveler la dignité des peuples africains contre l'assimilation de l'autre.

ÉCRIRE POUR DÉNONCER ET RÉSISTER

Nombre d'écrivains africains ont en effet entrepris de **déconstruire les discours coloniaux** en affirmant la richesse des cultures autochtones et en revalorisant les civilisations africaines, souvent niées ou dénigrées par l'idéologie coloniale. Ainsi, *Ethiopia Unbound* (1911) de Casely Hayford (Ghana) élabore les prémisses d'un discours panafricain en valorisant les civilisations africaines précoloniales et en plaident pour une régénération intellectuelle du continent. Dans la même veine, *Chaka* (1925) de Thomas Mofolo (Lesotho) revisite la figure du roi zoulou afin d'inscrire l'Afrique dans une épopee historique propre, affranchie des récits exogènes. Poursuivant cette entreprise de réhabilitation, *Facing Mount Kenya* (1938) de Jomo Kenyatta (Kenya) constitue un plaidoyer à la fois ethnographique et politique en faveur de la culture kikuyu, alors menacée d'effacement. Quelques années plus tard, *Chants d'ombre* (1945) de Léopold Sédar Senghor (Sénégal) célèbre l'univers nègre et les valeurs culturelles africaines à travers une poésie lyrique, profondément ancrée dans une démarche militante. Cette logique de réaffirmation culturelle se prolonge avec *Things Fall Apart* (1958) de Chinua Achebe (Nigeria), qui restitue avec finesse la complexité de la société igbo avant l'irruption coloniale. Ensemble, ces voix forment les premiers jalons d'une **littérature d'insoumission et de renaissance**, où la subjectivité africaine s'affirme, se pense et se dit hors du carcan imposé.

Un pilier majeur de la littérature africaine de résistance est la dénonciation des violences systémiques imposées par les régimes coloniaux. Le colonialisme portugais est vigoureusement critiqué dans *O Segredo da Morta* (1929) d'Assis Júnior (Angola) et *Terra Morta* (1949) de Castro Soromenho (Angola), avec des récits marqués par la spoliation des terres et l'asservissement des populations.

“

Je n'étais ni européen, ni arabe, ni juif, ni musulman, ni croyant, ni incroyant. J'étais un homme déchiré.

Albert Memmi

La Statue de sel, 1953

De la même manière, *Mhudi* (1930) de Solomon Plaatje (Afrique du Sud) retrace la résistance des Barolong face aux Boers, mettant en lumière la résilience des peuples autochtones et leur capacité à préserver une dignité culturelle face à l'oppression. Quant à *Mine Boy* (1946) de Peter Abrahams (Afrique du Sud), il expose la violence et la ségrégation des mines sud-africaines, symboles d'une oppression institutionnalisée. *Le Fils du pauvre* (1950) de Mouloud Feraoun (Algérie) révèle les humiliations et la misère dans l'Algérie coloniale, tandis que *L'Enfant noir* (1953) de Camara Laye (Guinée) explore les tiraillements identitaires liés à une éducation coloniale déconnectée des réalités africaines. Enfin, *Le Docker noir* (1956) de Sembène Ousmane (Sénégal) met en lumière l'exploitation raciale et les circonstances inhumaines des travailleurs africains en métropole.

Certains écrivains optent pour une **esthétique subversive**, usant de la satire, de l'humour ou d'une narration décalée pour déconstruire les fondements moraux du colonialisme. Dans *Une Vie de boy* (1956), Ferdinand Oyono (Cameroun) manie une ironie mordante pour dévoiler les contradictions du pouvoir colonial et tourner en dérision ses prétentions civilisatrices. *Le Pauvre Christ de Bomba* (1956) de Mongo Beti (Cameroun) ridiculise le discours missionnaire et dénonce l'aliénation religieuse orchestrée par les institutions chrétiennes. Quant à Naguib Mahfouz (Égypte), dans *Les Fils de la Médina* (1959), il recourt à l'allégorie pour étendre la critique à d'autres formes de domination – religieuses, politiques ou sociales – dans un cadre post-indépendance élargi.

En détournant les codes du pouvoir à travers des procédés narratifs incisifs, ces auteurs participent à une entreprise de démythification aussi efficace que subversive.

La colonisation a également laissé des empreintes profondes dans l'intériorité des individus, générant des **fractures intimes et identitaires**, souvent incarnées par des personnages en proie à des conflits de loyauté, tiraillés entre des univers culturels antagonistes. Dans *La Statue de sel* (1953), Albert Memmi (Tunisie) met en lumière la déchirure existentielle d'un sujet colonisé, écartelé entre les pôles opposés de la tradition et de la modernité, de l'Orient et de l'Occident, soulignant les tensions inhérentes à une subjectivité aliénée. De son côté, Kateb Yacine (Algérie), à travers *Nedjma* (1956), déploie une écriture fragmentée qui épouse les ruptures de l'Histoire tout en érigent la figure de Nedjma en allégorie de la nation meurtrie. Ces œuvres donnent à voir les effets psychiques de l'oppression coloniale, les zones de vacillement identitaire, les failles de la conscience, et les formes de dissociation internes qui habitent l'individu dominé.

Que ce soit par la réaffirmation des identités africaines, la critique sociale, la satire du pouvoir ou la remémoration des luttes, les littératures africaines sont un espace plurivocal de résistance. Elles dénoncent non seulement les violences du passé, mais proposent également une vision du monde fondée sur la dignité, la mémoire et la reconstruction. Ainsi, elles forment une poétique politique du continent, où écrire devient un acte de résistance et la littérature une action historique et symbolique.

ENTRE CRITIQUE DES RÉGIMES POST-INDÉPENDANCE ET QUÊTE D'UNE AFRIQUE NOUVELLE

L'euphorie qui accompagne les premières années des indépendances africaines cède rapidement la place au désenchantement. Loin d'incarner la promesse de renouveau, les nouveaux États sombrent dans des logiques de pouvoir héritées du colonialisme. Les jeunes générations, pourtant pilier de ces nations émergentes, se retrouvent confrontées à des régimes autoritaires, gangrenés par la corruption et incapables de répondre aux aspirations populaires. De cette désillusion naît une littérature post-indépendance profondément critique, où s'entremêlent dénonciation politique, satire sociale, tensions identitaires et quête d'un avenir africain réinventé.

Au cœur de cette dynamique littéraire, la **dénonciation des dérives des régimes post-indépendances** s'impose comme un motif central. Ainsi, des écrivains tels qu'Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), dans *Les Soleils des indépendances* (1968), exposent avec une lucidité acerbe l'échec des élites politiques à concrétiser les promesses d'émancipation portées par l'indépendance. Dans le prolongement de cette critique, la violence des pouvoirs en place est mise en scène avec une force subversive dans *Le Devoir de violence* (1968) de Yambo Ouologuem (Mali), *La Vie et demie* (1979) de Sony Labou Tansi (République Démocratique du Congo), ou encore *A Play of Giants* (1984) de Wole Soyinka (Nigeria), qui tournent en dérision l'absurdité et la brutalité des dictatures africaines. Parallèlement, *Petals of Blood* (1977) de Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya) révèle les ravages du néolibéralisme et les trahisons de l'élite kenyane, tandis que *Le Pain nu* (1980) de Mohamed Choukri (Maroc) témoigne sans fard de la marginalisation sociale dans un Maroc post-indépendance gangrené par la misère.

“

Il arrive que nous soyons capturés au bout de notre itinéraire, vaincus par notre aventure même. Il nous apparaît soudain que, tout au long de notre cheminement, nous n'avons pas cessé de nous métamorphoser, et que nous voilà devenus autres. Quelquefois, la métamorphose ne s'achève même pas, elle nous installe dans l'hybride et nous y laisse. Alors, nous nous cachons, remplis de honte.

Cheick Hamidou Kane
L'aventure ambiguë, 1961

Ces récits, chacun à leur manière, mettent en lumière l'amère continuité entre l'ordre colonial et les systèmes post-indépendance, qui, loin de garantir la liberté espérée, reconduisent les logiques de domination et d'exclusion.

Parallèlement à cette critique frontale du pouvoir, une autre production littéraire adopte une posture satirique pour ridiculiser les élites africaines, accusées d'avoir trahi les idéaux fondateurs des luttes anticoloniales. Ainsi, *Xala* (1973) de Sembène Ousmane (Sénégal) fustige une bourgeoisie sénégalaise avide de pouvoir, corrompue et déconnectée du peuple. L'ironie mordante devient également une arme de dénonciation dans *Perpétue et l'habitude du malheur* (1974) de Mongo Beti (Cameroun) et *Le Pleurer-rire* (1982) d'Henri Lopes (République du Congo), qui mettent en lumière la continuité entre les pratiques des anciens colonisateurs et celles des nouveaux dirigeants. Enfin, à travers *Mayombe* (1980), Pepetela (Angola) met en exergue les tensions idéologiques et les contradictions internes qui minent la lutte armée angolaise, révélant les limites d'un pouvoir révolutionnaire en gestation.

“

En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.

Amadou Hampâté Bâ
L'Étrange destin de Wangrin, 1973

Ainsi, la satire se déploie comme un instrument redoutablement efficace pour exposer les dérives, les hypocrisies et les renoncements d'élites incapables d'incarner un véritable projet de transformation sociale.

Par ailleurs, une part significative de la production littéraire post-indépendance s'attache à sonder les **fractures identitaires et les dilemmes intérieurs** des sociétés africaines en mutation. Pris entre tradition et modernité, entre héritage culturel africain et influences occidentales, les personnages deviennent les vecteurs d'une profonde déchirure existentielle. Ainsi, dans *L'Aventure ambiguë* (1961), Cheikh Hamidou Kane (Sénégal) met en lumière les tensions entre spiritualité africaine et rationalisme occidental à travers le parcours initiatique de Samba Diallo, tiraillé entre la fidélité à ses racines et l'attrait de l'éducation coloniale. De manière tout aussi poignante, Tayeb Salih (Soudan), dans *Saison de la migration vers le Nord* (1966), met en scène un retour tragique au pays natal, révélateur de la complexité du métissage culturel et du mal-être de l'homme post-indépendance. De son côté, Tahar Ben Jelloun (Maroc), avec *La Réclusion solitaire* (1976), explore la solitude et l'aliénation comme traces durables d'un passé colonial oppressant. Quant à Kenjo Jumbam (Cameroun), dans *The White Man of God* (1980), il questionne la confrontation violente entre les traditions africaines et un christianisme imposé, vecteur d'un déracinement spirituel. À travers ces récits introspectifs, une interrogation centrale émerge : comment se reconstruire dans un monde en transition, marqué par l'effondrement des repères anciens et les incertitudes d'un avenir en quête de sens ?

Enfin, une production plus introspective de ces littératures s'attarde sur la **mémoire des traumatismes** coloniaux et post-indépendance, explorant des voies de réconciliation, de résilience et de réappropriation. Dans l'espace lusophone, *Luanda* (1963) de José Luandino Vieira (Angola) et *O Canto de Mateus* (1963) de Germano Almeida (Cabo Verde) expriment une lassitude existentielle face aux blessures de l'histoire, traduisant le poids silencieux des épreuves collectives. De son côté, *L'Opium et le bâton* (1965) de Mouloud Mammeri (Algérie) donne à voir, avec intensité, les violences et les désillusions de l'Algérie post-indépendance, tiraillée entre espoir révolutionnaire et dérive autoritaire. Plus symbolique, *L'Étrange destin de Wangrin* (1973) d'Amadou Hampâté Bâ (Mali) propose la figure ambivalente d'un homme naviguant entre collaboration et résistance. Quant à *Chroniques de la citadelle d'exil* (1983) d'Abdellatif Laâbi (Maroc), l'œuvre explore avec pudeur l'exil intérieur et les blessures intimes liées à la répression politique. Traversées par une forte dimension anthropologique, ces œuvres participent activement à la sauvegarde des mémoires collectives tout en portant un regard critique – et parfois réparateur – sur les héritages douloureux.

Plurielle dans ses langues, mais unifiée dans ses interrogations fondamentales, la littérature africaine post-indépendance se veut un miroir critique des sociétés africaines en mutation. Porteuse d'une mémoire vive, elle témoigne à la fois des désillusions politiques, des tensions identitaires, mais aussi d'un espoir inébranlable : celui d'une Afrique nouvelle, libre, lucide et réconciliée avec elle-même.

Ils sont des géants seulement à leurs propres yeux, pas aux yeux des masses qui souffrent.

Wole Soyinka
A Play of Giants, 1984

DES PLUMES PLURIELLES ET MONDIALISÉES

Depuis les années 1990, les littératures africaines connaissent un véritable foisonnement créatif, nourri par l'internationalisation croissante des auteurs, la diversification des formes narratives et une interrogation profonde sur les mémoires, les identités et les devenirs du continent. Dépassant les cloisonnements linguistiques ou les découpages strictement chronologiques, ces œuvres se distinguent par des thématiques transversales qui explorent les ruptures, les métamorphoses et les aspirations d'une Afrique en constante recomposition. Ainsi, qu'ils soient francophones, anglophones, arabophones ou lusophones, les écrivains africains composent un chœur critique et pluriel qui articule à la fois ancrage local et ouverture au monde.

De nombreux auteurs exposent les **travers des régimes autoritaires** et la désillusion post-indépendance. Rachid Boudjedra (Algérie), dans *La Confusion* (1997), exprime la désillusion d'un peuple face aux promesses trahies de la souveraineté. De même, Mia Couto (Mozambique), dans *O Último Voo do Flamingo* (2000), mêle onirisme et satire pour dénoncer l'absurdité des conflits et l'échec de la reconstruction post-guerre. Dans un registre plus sombre, Helon Habila (Nigeria), avec *Waiting for an Angel* (2002), dépeint la répression policière et l'étouffement des dissidents sous la dictature nigériane. Parallèlement, Alain Mabanckou (République du Congo), dans *Verre cassé* (2005) et *Mémoires de porc-épic* (2006), utilise un registre burlesque et allégorique pour critiquer la société congolaise post-indépendance.

Dans la continuité des critiques du pouvoir, certains auteurs abordent l'**exil** – géographique, linguistique ou intérieur – comme un espace de quête identitaire. Leurs récits, empreints de déracinement et d'errance, résonnent avec les migrations contemporaines et les mémoires diasporiques.

“

L'exil commence toujours dans l'âme, bien avant les pas.

Ibrahim al-Koni

L'Oasis cachée, 1993

L'Oasis cachée (1993) d'Ibrahim al-Koni (Libye) évoque un exil spirituel à travers la métaphore du désert. *Le Pays sans ombre* (1994) d'Abdourahman Waber (Djibouti) traduit en poésie la perte, l'errance et le désespoir. *Impasse* (1996) de Daniel Biyaoula (Congo) dépeint un exil géographique et identitaire marqué par le racisme, la désillusion et la perte de repères, transformant l'émigration en impasse existentielle. De manière plus introspective, *Open City* (2011) de Teju Cole (Nigeria), mêle flânerie mélancolique et mémoire diasporique dans une ville étrangère. Enfin, *L'Amas ardent* (2017) de Yamen Manai (Tunisie) prend la forme d'une fable politique pour dénoncer les fanatismes religieux et les désillusions post-révolutionnaires.

Dans le prolongement des thématiques identitaires et critiques du pouvoir, une autre tension clé des littératures africaines contemporaines qui demeure, réside dans l'opposition entre traditions ancestrales et dynamiques sociopolitiques. Cette confrontation entre héritages immémoriaux et **mutations contemporaines** structure en profondeur les récits ainsi que leur esthétique. Ainsi, *The Heart of Redness* (2000) de Zakes Mda (Afrique du Sud) illustre le choc entre passé et présent, croyances traditionnelles et rationalité moderne, en interrogeant les fondements identitaires d'une société sud-africaine en recomposition post-apartheid. Dans une perspective complémentaire, Ayi Kwei Armah (Ghana), avec *The Healers* (2000), met en scène l'opposition entre savoirs autochtones et médecine occidentale, soulignant les fractures épistémologiques héritées de la colonisation.

“

Le temps fait oublier, mais il n'efface pas. L'histoire est la mémoire des peuples.

Mohamed Mbougar Sarr

La plus secrète mémoire des hommes, 2021

Parallèlement, d'autres œuvres s'inscrivent dans une volonté de relecture des passés nationaux : *Dance of the Jakaranda* (2017) de Peter Kimani (Kenya) retrace la mémoire historique du Kenya à travers une narration polyphonique, tandis que *Le Livre de l'Émir* (2018) de Waciny Laredj (Algérie) revisite la figure d'Abdelkader pour réinterroger l'identité algérienne. Enfin, *La plus secrète mémoire des hommes* (2021) de Mohamed Mbougar Sarr (Sénégal) propose une réflexion vertigineuse sur la filiation littéraire, la quête d'absolu et la place de l'écrivain africain dans une littérature désormais mondialisée.

Les littératures africaines contemporaines forment un tissu d'expériences, de langages et de visions qui témoignent d'une Afrique en dialogue avec elle-même et avec le monde. Éclatées dans leurs formes, unies dans leurs aspirations critiques et mémorielles, elles dessinent les contours d'un continent en perpétuelle relecture. Plurielles, cosmopolites, elles construisent une mémoire littéraire vivante, qui refuse les assignations et qui, par la fiction, interroge la vérité des temps présents.

DES VOIX FÉMININES DANS LES LITTÉRATURES AFRICAINES

Longtemps marginalisées dans un monde littéraire dominé par les hommes, les écrivaines africaines ont progressivement imposé leurs voix, brisant les silences entourant leur vécu. À travers des récits ancrés dans l'expérience féminine, elles dénoncent les oppressions patriarcales, les contraintes sociales et les héritages post-indépendance. Leur écriture devient un acte de résistance et d'affirmation de soi, en explorant des thématiques telles que la condition féminine, la mémoire historique, la migration, le féminisme ou encore la quête de subjectivité.

Dès les années 1950, des pionnières comme Marie-Claire Matip (Cameroun), avec *Ngonda* (1956), et Thérèse Kuoh-Moukouri (Cameroun), avec *Rencontres essentielles* (1969), amorcent une critique des sociétés patriarcales. En abordant **les tensions entre tradition et modernité**, les écrivaines adoptent une perspective que d'aucuns qualifiaient de féministe. Dans *A Question of Power* (1973), Bessie Head (Afrique du Sud) dépeint la lutte d'une protagoniste contre la marginalisation politique et genrée. Miriam Tlali (Afrique du Sud), avec *Muriel at Metropolitan* (1975), dénonce la violence raciale et sexiste de l'apartheid. En Afrique de l'Ouest, *Une si longue lettre* (1979) de Mariama Bâ (Sénégal) critique la polygamie et plaide pour l'émancipation féminine, tandis que *The Joys of Motherhood* (1979) de Buchi Emecheta (Nigeria) déconstruit les injonctions sociales liées à la maternité. Cette critique se poursuit avec des œuvres comme *Le Baobab fou* (1982) de Ken Bugul (Sénégal), *Nervous Conditions* (1988) de Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe), et *Fureurs et cris de femmes* (1989) d'Angèle Rawiri (Gabon).

“

*L'éducation des filles
est la clé de l'avenir.*

Mariama Bâ

Une si longue lettre, 1979

Plus récemment, *Les Impatientes* (2020) de Djaïli Amadou Amal (Cameroun) explore la réalité des mariages forcés et des violences patriarcales au Sahel, ancrant ces luttes dans l'actualité des féminismes africains.

Au-delà de la dénonciation patriarcale, ces romans féminins ouvrent un **espace d'introspection** où la quête de soi passe par la réappropriation du corps, de la sexualité, de la maternité ou de la solitude. Werewere Liking (Cameroun), dans *Elle sera de jaspe et de corail* (1983), mobilise une parole poétique et rituelle pour reconstruire le féminin à travers mythe et mémoire. Calixthe Beyala, avec *C'est le soleil qui m'a brûlée* (1987), explore la rage d'exister d'une femme marginalisée en quête de dignité. En Afrique du Nord, *Le Corps des femmes* (1977) de Nawal El Saadawi (Égypte) et *Mémoires de la chair* (1993) d'Ahlam Mosteghanemi (Algérie) confrontent la violence faite aux femmes tout en ouvrant la voie à une reconquête de soi par l'écriture et la parole transgressive. Jennifer Nansubuga Makumbi (Ouganda), avec *Kintu* (2014) et *A Girl is a Body of Water* (2020), interroge la filiation matrilinéaire et les tensions tradition/modernité. Sefi Atta (Nigeria), dans *The Bad Immigrant* (2021), examine les recompositions identitaires et la résistance intime en exil. Ces récits affirment une subjectivité féminine mouvante, entre mémoire, résistance et réinvention.

La mémoire et l'histoire forment un axe majeur des littératures féminines africaines, où les autrices revisitent les **récits collectifs** depuis une perspective longtemps marginalisée.

En donnant voix aux femmes effacées de l'Histoire, elles déconstruisent les silences imposés et réhabilitent une mémoire féminine occultée. Dans *L'Ombre d'Imana* (2000), Véronique Tadjo (Côte d'Ivoire) mêle témoignage, poésie et réflexion éthique autour du génocide rwandais. Ana Paula Tavares (Angola), avec *A Costa dos Murmúrios* (2000), évoque la guerre coloniale portugaise à travers les voix blessées des femmes. *Notre-Dame du Nil* (2012) de Scholastique Mukasonga (Rwanda) met en scène les tensions raciales et genrées d'un pensionnat, miroir du Rwanda pré-génocide. Dans *La Saison de l'ombre* (2013), Léonora Miano (Cameroun) donne la parole aux mères privées de leurs fils, victimes de la traite, interrogeant le deuil et la généalogie du silence. *The Shadow King* (2019) de Maaza Mengiste (Éthiopie) réécrit la guerre italo-éthiopienne à travers les figures féminines combattantes oubliées. En reconfigurant les modes de transmission, ces autrices élaborent une contre-histoire sensible, où la mémoire devient un moyen de résistance et d'autonomisation narratif.

Pour ne pas oublier, il faut écrire. Pour ne pas recommencer, il faut se souvenir.

Véronique Tadjo

L'Ombre d'Imana, 2000

De même, la **thématique de l'exil, de la migration et des diasporas** traverse ces littératures, explorant les fractures identitaires et les tensions entre appartenance et altérité. Ces récits interrogent l'impact de la mobilité sur les subjectivités féminines et les rapports de pouvoir entre Sud et Nord. Dans *Le Ventre de l'Atlantique* (2003), Fatou Diome (Sénégal) déconstruit le mythe de l'Eldorado européen à travers une narratrice partagée entre sa terre natale et son pays d'accueil.

“

Chimamanda Ngozi Adichie (Nigeria), avec *Americanah* (2013), analyse les constructions identitaires liées au genre, à la race et à la classe sociale à travers l'expérience d'Ifemelu aux États-Unis. NoViolet Bulawayo (Zimbabwe), dans *We Need New Names* (2013), adopte le point de vue d'une enfant pour narrer la violence du déracinement et du rêve américain. Imbolo Mbue (Cameroun), avec *Behold the Dreamers* (2016), montre la précarité d'une famille camerounaise face aux promesses du rêve américain. Ces œuvres mettent en lumière une double conscience diasporique (W.E.B. Du Bois, *The Soul of Black Folks*) et questionnent l'identité dans un monde globalisé, où l'exil devient un espace de perte, de survie et de réinvention de soi.

Un enjeu fondamental des littératures féminines africaines contemporaines est la **réinvention d'un féminisme** éloigné des modèles occidentaux, ancré dans les contextes socioculturels africains. Ces autrices dénoncent les oppressions genrées et revendiquent une parole féminine autonome, puisant dans les histoires et mémoires du continent. Assia Djebar (Algérie), dans *Femmes d'Algier dans leur appartement* (1980), montre la résistance silencieuse des femmes algériennes, en marge du patriarcat post-indépendance, à travers une écriture sensorielle. Chimamanda Ngozi Adichie (Nigeria), avec *Dear Ijeawele* (2017), défend un féminisme respectueux des contradictions locales et des rapports intergénérationnels.

*Je suis féministe
parce que je souhaite vivre
dans un monde plus juste.*

Chimamanda Ngozi Adichie
Dear Ijeawele, 2017

Léonora Miano (Cameroun), dans *Rouge impératrice* (2019), imagine une utopie afrofuturiste fondée sur l'égalité des genres et la réconciliation des mémoires. Ces écrivaines se distinguent par leur créativité formelle : polyphonie, hybridité, oralité et autofiction deviennent des instruments de subversion. Hemley Boum (Cameroun), dans *Les Maquisards* (2015) et *Si d'aimer...* (2020), entrelace récit intime et mémoire collective, tandis que NoViolet Bulawayo (Zimbabwe), dans *Glory* (2022), utilise la fable pour critiquer les régimes autoritaires et valoriser la résistance féminine. Ces écritures forgent un espace discursif nouveau, mêlant subversion et reconstruction.

Cette nouvelle génération d'écrivaines africaines s'impose par la richesse de ses récits, l'originalité de ses voix et la force de ses engagements. En explorant fractures post-indépendance, mémoire, patriarcat, migration et quête de soi, elles redéfinissent les lettres africaines à travers une parole féminine, critique et transnationale.

Série sur les industries culturelles et créatives en Afrique

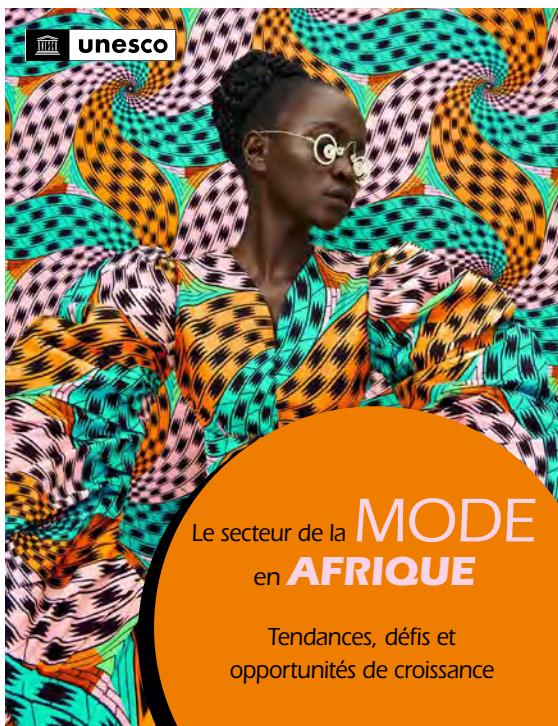


L'industrie du film en Afrique

Tendances, défis et
opportunités de croissance

Publié en 2021

Disponible en ligne à <https://unesdoc.unesco.org>



Le secteur de la mode en Afrique

Tendances, défis et
opportunités de croissance

Publié en 2023

Disponible en ligne à <https://unesdoc.unesco.org>

L'industrie du **LIVRE** en **AFRIQUE**

Tendances, défis & opportunités de croissance

La Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles confère aux Parties le droit d'adopter des politiques et mesures visant à promouvoir la création, la production et la distribution de biens culturels variés, tels que les livres, en soutenant un accès équitable aux infrastructures et en encourageant une participation inclusive à la culture. En Afrique, l'industrie du livre se trouve à un tournant décisif. Bien que les auteurs et les traditions littéraires d'Afrique aient gagné une reconnaissance internationale, le secteur reste entravé par une capacité de publication et d'impression limitée au niveau national, des institutions sous-financées, un accès inégal aux livres et un paysage réglementaire dans lequel seuls 38 % des pays disposent d'un organisme public dédié à l'édition. L'édition scolaire domine le marché, représentant 70 % de la production, mais la diversité linguistique et le potentiel créatif immenses du continent restent sous-représentés tant dans les formats imprimés que dans les formats numériques.

Les talents créatifs et intellectuels foisonnent en Afrique, mais les écrivains et les éditeurs ont-ils les moyens de produire, de distribuer et de promouvoir leurs œuvres ? Les lecteurs du continent ont-ils accès à des livres dans leurs langues et à des histoires africaines ?

Cette publication de l'UNESCO offre un aperçu de l'industrie du livre en Afrique, cartographiant ses principales tendances, ses défis systémiques et ses opportunités stratégiques de croissance. Elle invite les décideurs politiques, les éditeurs, les auteurs et les libraires à s'unir pour mener une action coordonnée. Le renforcement des cadres juridiques nationaux, l'investissement dans les infrastructures locales, le soutien aux espaces de lecture publique et la promotion du commerce intra-africain sont essentiels pour libérer tout le potentiel du secteur. Grâce à des politiques ciblées et à une collaboration durable, l'industrie du livre en Afrique peut devenir un moteur du développement économique, de l'alphabétisation et de l'autonomisation culturelle sur le continent.



unesco

Diversité
des expressions culturelles

www.unesco.org/creativity/fr

